THE UNIVERSITY OF HULL

Volume I

ARISTIDE AND THE *CHRONIQUES DU LANGAGE* IN THE FRENCH PRESS

being a Thesis submitted for the Degree of

DOCTOR OF PHILOSOPHY

in the University of Hull

by

Mary Munro-Hill, M.A., B.A. (London), B.D. (London)

April 1994

TABLE OF CONTENTS

VOLUME I

		Page
Title Page		
Foreword		i
INTRODUCTION		1
CHAPTER I	Aristide	8
CHAPTER II	*Les chroniques du langage*	42
CHAPTER III	*Le bon usage*	77
CHAPTER IV	Spelling	120
CHAPTER V	Syntax	148
CHAPTER VI	Agreements	181
CHAPTER VII	*Le mot juste*	220
CHAPTER VIII	Aristide and specialist language	250
CONCLUSION		300
BIBLIOGRAPHY		318

VOLUME II

APPENDIX I	Aristide's *chroniques*
APPENDIX II	*Chroniques* of Guillermou, Slakta and Bourgeade
APPENDIX III	Other related articles
APPENDIX IV	Correspondence
APPENDIX V	Poems
APPENDIX VI	Memorabilia

VOLUME I

FOREWORD

This thesis is a study of Maurice Aristide Chapelan's work as Aristide, *chroniqueur du langage*, and of the place of the *chronique du langage* in the French press. Although our primary intention is to determine the purpose and value of Aristide's *chroniques*, frequent reference will be made to those of his *confrères*, past and present.

Chapelan became Aristide, the newspaper grammarian, on 1 April 1961, having worked for *Le Figaro* and its literary supplement since 1948. The articles appeared on a weekly basis for over thirty years, in either *Le Figaro* or *Le Figaro littéraire*, until a few weeks before his death on 14 March 1992.

Since I had the privilege of meeting Maurice Chapelan on many occasions and corresponded with him and formed a friendship with him, the study offers a more personal view of his person and his work than would otherwise have been the case.

In preparing this thesis I have received documentary assistance from Madame Jeanne Cressanges, the close friend of Maurice Chapelan, and from the staff of *Le Figaro*: Monsieur Jean-Marie Rouart, literary editor, Madame Marcelle Richard, Monsieur Yann Clerc and Monsieur René Rouveau. My thanks must go to them and also to the *Secrétaire perpétuel* of the *Académie française*, Monsieur Maurice Druon, for his helpful letters and his generosity in supplying copies of the Academy's *mises en garde*, to Monsieur Jean Dutourd of the Academy for his personal letter concerning Aristide, to Madame Gina Mamavi of the *Délégation générale à la langue française* for granting me a personal interview, to Madame Josyane Savigneau of *Le Monde* for supplying samples of Monsieur Denis Slakta's articles, to Monsieur Jean-Pierre Rist of *Nice-Matin* for providing some of Monsieur Alain Guillermou's articles, to Monsieur Raymond-Josué Seckel of the *Bibliothèque nationale* for his assistance in tracing the *mémoire* of Monsieur Philippe Commère and to Madame Adriana Lopez-Uroz for making that document, normally lodged at Fontainebleau, available at the library of the *Institut National des Techniques de la Documentation*.

Permission to reproduce material has generously been granted by *Le Figaro*, *Le Monde* and *Nice-Matin*.

Special mention must be made of the help received from Mr Douglas Jamieson and the staff of the French Department of the University of Hull, some of whom attended the seminar on Aristide in March 1993 and provided encouragement and inspiration.

Above all, I thank my husband, Peter, to whom the work is dedicated, for his enthusiasm and infinite patience.

Aristide's recent *chroniques* (almost exclusively from the period 1984 to 1992) and other press articles of his quoted in the text appear in chronological order in the first appendix. With his published collection of articles, *La langue française dans tous ses débats*, which covers the period 1961 to 1988, and my own M.A. thesis, they form the Aristide corpus. The remaining appendices contain examples of *chroniques du langage* from other newspapers, other articles mentioned in the text, relevant correspondence and memorabilia. The *Radioscopie* cassette is attached.

For the sake of clarity all quotations from Aristide's articles or from any of Maurice Chapelan's writing are printed in italics. It should be noted that ellipsis, unless enclosed in brackets, is in the original.

Since the author-date system has been adopted, we have grouped together, for ease of reference, all relevant books and articles in alphabetical order under authors' names, in a general Bibliography. We have marked with an asterisk those works of special importance, which we have also listed separately. The only exception to the alphabetical arrangement is the position at the head of the Bibliography of Chapelan's writings.

It may be useful to other researchers to know the location of Chapelan's unpublished works. Manuscripts and correspondence with writers are to be found at the Bibliothèque Doucet, 10 Place du Panthéon, 75005 PARIS. His articles, photographs and less important correspondence, lodged in 1992 with the Bibliothèque de Prêt de l'Ardèche, 07000 VEYRAS, are destined for the Archives départementales de l'Ardèche, 07000 PRIVAS. His drawings and paintings are to be found at the Château de Tournon, 07300 TOURNON.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

This thesis is a study of Aristide and the *chroniques du langage* in the French press. Although it sets out primarily to determine the purpose and significance of Aristide's *chroniques*, frequent reference will be made throughout to the work of other *chroniqueurs*, grammarians and members of the *Académie française*, such as Jean Dutourd and Jacques Laurent.

Maurice Aristide Chapelan became Aristide, the newspaper grammarian, on 1 April 1961, having worked for *Le Figaro* and *Le Figaro littéraire* since 1948. His articles appeared on a weekly basis for over thirty years, in either *Le Figaro* or *Le Figaro littéraire*, until a few weeks before his death on 14 March 1992. During the period 1971 to 1986, when there was no *Figaro littéraire*, Aristide's *chronique du langage* appeared in *Le Figaro*, as indeed it did when he contributed an extra article during the summer holidays. Writers such as Harmer (1979: 11) and Cellard (1982b: 54) have not always realised that, although *Le Figaro littéraire* ceased publication, Aristide's *chronique du langage* did not disappear with it but was transferred to *Le Figaro*. On the return of *Le Figaro littéraire* in 1986, this time as a separate weekly supplement rather than an independent *hebdomadaire*, Aristide's article was moved back to its former place.

In our endeavour to gather more information on French *chroniqueurs* and their history, we have written repeatedly to Alain Guillermou, both at his home address and at *Nice-Matin*, and to Pierre Bourgeade at *Le Figaro*, to no avail. Letters sent to French newspapers, with the exception of *Le Figaro*, *Le Monde* and *Nice-Matin*, have been left unanswered. Of several addressed to Monsieur Quemada

at the *Institut national de la langue française*, part of the *Centre national de la recherche scientifique* in Nancy, only one received a reply, in which he suggested a book which was unfortunately concerned solely with the Belgian press and was in any case unobtainable: *Le Roseau vert : chroniques de langage*, by Albert Doppagne (1985). He also mentioned two or three *mémoires*, again about *chroniques* in the Belgian press, written by students at the Catholic University of Louvain.

Very little appears to have been written about the *chroniques du langage* in the French press. After long and painstaking searches through the Modern Language Association of America publications data-base, exhaustive research at the Bibliothèque nationale and the Centre Pompidou, especially in 1990, 1991 and 1992, and extensive study of available works of reference, we have found the following: the two volumes of Quemada's *Bibliographie des chroniques de langage* (1970 and 1972), covering the period 1950 to 1970, a *mémoire de fin d'études* by Philippe Commère, a graduate of the *Institut national des techniques de la documentation*, which is little more than a list of the existing *chroniques du langage* in the early 1960s, and two separate chapters by Jacques Cellard, at the time *chroniqueur* at *Le Monde*, the first *Les Normes de la communication informative*, in the periodical *Le français dans le monde* (May-June 1982), and the second *Les chroniques de langage*, in the book *La norme linguistique*, edited by É. Bédard and J. Maurais (1983). We ourselves presented a study of some of Aristide's *chroniques* as a Master of Arts dissertation for the University of Hull in 1986. References to the *chroniques du langage*, however, appear quite often, for example in the writing of S. Bengtsson (1968), A. Martinet (1969), L. C. Harmer

(1979) and N. C. W. Spence (1976), and, as would be expected, in the work of those who are themselves *chroniqueurs*, among whom we find R. Georgin, M. Cohen, R. Le Bidois, J. Cellard and M. Chapelan.

As the man and his work are inseparable, be it in the guise of the *chroniqueur*, Aristide, the prose writer, poet and critic, Maurice Chapelan, or the author of *romans galants*, Aymé Dubois-Jolly, we consider it both useful and desirable to offer some personal glimpses of Chapelan, not only as a writer at work in his preferred surroundings but also as a private individual and friend. We had the pleasure of meeting Maurice Chapelan on many occasions between July 1986 and September 1991, of receiving letters from him and of forming a close relationship with him. His friend, Jeanne Cressanges, is the only other person to have had such an intimate knowledge of this writer, essentially *solitaire* and, as he wrote in his *Amours, Amour* (1967: 57):

> *Casanier, et de plus en plus. Parce que j'aime à voyager en moi-même et que pour ce genre de voyage on est mieux assis chez soi.*

We were fortunate in being able to observe him at work and privileged to be allowed to share some of his innermost thoughts. It is hoped that some of the personal insights contained in this thesis will not only enhance appreciation of Maurice Aristide Chapelan as a writer but also shed light on his *modus operandi* as a *chroniqueur du langage*.

Having already learned something of Aristide and of *les chroniques du langage* in the French press through our previous study, and having met him on numerous occasions, we wished to extend the scope of our earlier work. Chapter I of this thesis concerns Aristide,

his life, character, work and reputation, showing how he came to love the French language and its grammar. In Chapter II, although the emphasis is on Aristide, we refer to the principal newspaper grammarians since Abel Hermant (Monsieur Lancelot of *Le Figaro* and *Le Temps*) and mention his precursors. We seek also to establish the nature and purpose of the *chroniques du langage*, which undoubtedly reflect the state of the language as well as current linguistic preoccupations. Aristide often appears to be leading some campaign or other, for instance against the confusion of *envahir* and *investir*, and is perceived as doing so by many of his readers, who repeatedly call on him to intervene. Most of his correspondents, however, simply wish him to remind them of a long-forgotten rule or settle a linguistic argument for them. It might be tempting to assume that the *chronique du langage* consisted of the grammarian's own ideas: that he falsely claimed to have received letters from readers, requesting him to answer queries, whereas the questions were of his own invention. We know that any such assumption is erroneous, having seen Aristide's correspondence and having observed how, more often than not, he chose to base his *chroniques* on items from readers' letters. Bourgeade's readers likewise determine much of the content of the *chroniques* in *Le Figaro-Magazine*, as is clear from the letters he published in his *Chroniques du français quotidien* (1991). In the same chapter, the manner of composing items of the *genre* is considered, as well as the titles of the articles, the pseudonyms of their authors and the kinds of metaphor common to most *chroniqueurs*; we note too the differing linguistic attitudes of *chroniqueurs*, from the extreme purism of the conservative Abel Hermant to the almost subversive laxism of the communist scholar Marcel Cohen; and we see to what extent the stance of the *chroniqueur* relates to the character of the newspaper for which

he writes, and whether, for example, he will be more or less likely to defend the norm and to proscribe, prescribe or describe *l'usage*. His *chroniques* will, of necessity, reflect the interests and tastes of both the organ for which he works and the readers for whom he writes and who, indirectly, pay him.

The first two chapters are followed by consideration of some of the main concerns of the *chroniqueurs du langage*. Chapter III deals with linguistic rules and norms, providing a brief survey of the history of the concept of *le bon usage*, with particular reference to Vaugelas. It considers also the seminal work of Grevisse, *Le Bon Usage*, and shows how Aristide and most other *chroniqueurs* uphold and promote the accepted norms, their desire being to defend the French language by controlling the pace of change. In this respect they may be regarded as working hand in hand with the *Académie française* and the organisations of defence, such as the Association *La Défense de la langue française*. Chapter IV concerns spelling, especially the question of reform, and we examine Aristide's apparently inconsistent views on the subject. As Cellard confirms in *Les chroniques de langage* (in Bédard & Maurais 1983: 660) and as we ourselves have observed in Aristide's articles, spelling reform is a recurring theme. We assess the significance of Aristide's particular contribution to the debate of 1990 on the proposed *Rectifications* and observe how he holds up to ridicule the perpetrators of spelling mistakes in official documents. In Chapter V we treat the field of syntax and consider such matters as tense sequence and the use of the imperfect and pluperfect subjunctive. Again we see how Aristide highlights the points he is raising by making fun of those in authority who commit errors. Agreements of all types are considered separately in Chapter

VI, since they belong to two domains, that of spelling and that of grammar. We study lexis, *le mot juste*, in Chapter VII, and see how Aristide tends to be more exacting about precision in vocabulary than about any other aspect of the language. Chapter VIII, which deals with specialist language of various kinds and with the problems of editorial interference and misprints, is concerned principally with Aristide's work. He is seen to promote the feminisation of professional titles, in the face of successful career women who write to him expressing their abhorrence of such feminine forms, wishing to retain the masculine for themselves. Of these correspondents Aristide seems to despair.

In our attempts at establishing the uniqueness of Aristide's contribution, it is his perennial humour that has impressed us most strongly. He seems to write his *chroniques* primarily in order to entertain and amuse his readers, so that his presentation of the points of vocabulary or grammar under discussion will be attractive and thus more easily assimilated. His conversation, as we shall see in Chapter I, never failed to amuse, peppered as it was with *propos grivois* based, more often than not, on *calembours* and *contrepets*: this same type of verbal humour, which, as a boy, he so admired in his father, is to be found in all his writing, not least in his *chroniques*. Since Aristide's humour is all-pervading, there is no separate chapter on the topic. Nor, in spite of the many occasions on which his readers raised questions on the subject, is there a chapter specifically concerned with pronunciation, since Aristide did not consider himself competent to pass judgment on matters of phonetics. Several items of pronunciation are treated, nevertheless, especially where mistakes betray an ignorance of etymology or when they lead to

misunderstanding. We include references to the usage of media people such as Ève Ruggieri, whose spoken word probably has far more impact on the general public than any written language could ever have, given the powerful influence of radio and television.

As our corpus we have taken Aristide's more recent *chroniques* (almost exclusively from the period 1984 to 1992), certain other press articles of his and his published anthology of articles, *La langue française dans tous ses débats* (1989), covering the period 1961 to 1988. In order to place Aristide in the context of other *chroniqueurs*, we have referred to the articles of his *confrères*, past and present, especially to the collections of articles published by Marcel Cohen of *L'Humanité*, Jacques Cellard of *Le Monde* and Pierre Bourgeade of *Le Figaro Magazine*. Reference is made also to individual *chroniques* written by Alain Guillermou of *Nice-Matin* and Denis Slakta of *Le Monde*.

Finally, we believe that the conclusions to be drawn from this thesis will indicate both the purpose and the importance of the *chroniques du langage* in the French press and will explain, if only in part, the reasons for the gradual decline in the *genre* since the 1970s. Above all, we hope to have been able to evaluate the particular contribution of Aristide, *chroniqueur* at *Le Figaro* for over thirty years, whose influence on the French language was, we believe, not inconsiderable.

CHAPTER I

CHAPTER ONE

ARISTIDE

PERSONAL REMINISCENCES

There being no reply to the letter we had written to Aristide in October 1985, we wrote to him again in January 1986, enclosing a photograph and *curriculum vitae*. He replied charmingly, both privately (23 January 1986) and publicly (10 February 1986), using a degree of poetic licence when he informed his readers: *Surprise bien agréable pour mon quatre-vingtième anniversaire (1er janvier) : une lettre de femme - et d'Angleterre.* The letter to him, addressed to *Le Figaro*, had not been posted until 5 January. His personal reply was to be the beginning of a long correspondence, all the more precious as Aristide states in his *Lire et écrire* (1960: 200) and elsewhere that he seldom, if ever, wrote letters.

Our first telephone conversation took place on 19 August 1986, the day before our first meeting. When asked whether he was Madame Cressanges the peals of laughter were almost deafening. He sounded exactly like a woman: he knew it and took advantage of it, saying that it made life easier for him when ordering a taxi or flowers or a theatre ticket. He was in fact rather difficult to understand on the telephone, as not only did he speak rapidly and in a high-pitched yet husky voice but he also laughed and joked all the time. As Jean Dutourd wrote of Aristide in his letter (11 April 1992), 'Nous nous téléphonions de temps en temps et j'entendais toujours avec joie sa voix perchée, ses rires et ses plaisanteries grivoises'. In the flesh, his voice, though light - *j'ai la voix*

couverte, et, j'ajoute, la voix seulement, as he commented in his *Radioscopie* recording (28 May 1975) - was unmistakably masculine.

Our first meeting took place, then, on 20 August 1986, following a correspondence of some seven months, during which time he had sent us copies of some of his books. Subsequent visits to him were made at least once a year from 1987 to 1991. On each occasion two or three meetings were arranged. Sometimes Jeanne Cressanges would prepare a meal, though at other times we went to one of the restaurants in Coye-la-Forêt, where he regaled the proprietors with stories of how he spied for the Russians. From 1990, however, when his health began to deteriorate, he preferred to eat at home, since he could tolerate only the plainest of food.

Looking forward to a renewal of our acquaintance, Aristide wrote on 11 June 1987:

> *Le temps est proche où votre visite espérée nous permettra de rire encore ensemble, si ce sacré merdier d'univers n'a pas fait explosion d'ici-là. Le Créateur, s'il en est un, est une ORDURE. Comme aurait dû l'écrire Racine, dans ATHALIE:*
>
> Aux petits des humains il ôte la pâture
> Et sa rigueur s'étend à toute la nature.
>
> *Cela pourra vous être un inépuisable sujet d'homélies dominicales. Amen.*

This extract, a pastiche of Racine's *Athalie* (II.7.647), the correct form of which he uses in *Le Confesseur confessé* (Aymé Dubois-Jolly, 1981: 202), is typical of his irreverence and provides a useful illustration of his refusal to believe in a deity who allows evil of every kind, sickness, misery and calamities such as floods, earthquakes, drought and famine, to befall his creatures.

Although Aristide's health was poor, he was long-lived. As a child and young man he had been so seriously ill with asthma that he had not been expected to live long. Indeed it was a matter of constant surprise to him that he had attained the age of eighty. His sight was poor, owing to cataracts and blocked tear ducts, for which he used drops, and he had a long-standing prostate problem as well as a spastic colon. Much of his medication was of his own choosing: herbal teas, infusions of seeds and peppermint indigestion tablets.

Aristide could not tolerate extremes of heat and cold and was therefore at his happiest in the spring and autumn. From December to March he was recurrently ill with depression. In his Christmas 1986 greetings he wrote: *C'est ma période de déprime annuelle ...* World events used to depress him too: every flood and famine and war he interpreted apocalyptically. Even a harsh winter would make him think of the end of all things, as he wrote in his letter of 14 April 1988: *J'ai beaucoup pensé à vous durant cet hiver affreux. Si j'avais la foi, je croirais que c'est la fin du monde. Ce ne serait pas une grande perte ...*

His prostate trouble became much worse in January 1990 and he underwent a prostatectomy at the end of that month at Épinal, where all his treatment was to take place, since Jeanne Cressanges lived there. He had a further operation in May 1991, when they were both assured that he was not suffering from cancer. He was eventually to die of the secondary effects of that undiagnosed cancer, a disease which became only too apparent to the doctors attending him in November 1991, when Jeanne Cressanges was informed that he had only a few months to live.

Our final meeting was in September 1991, after which date he sent us only four more letters, the last being in early December, when he sent Christmas greetings on a card bearing a painting by Grandville with the title 'Quand le diable devient vieux il se fait ermite'. This title had added poignancy, since Aristide had once jokingly referred to himself in a letter as *le Diable* and had even signed a copy of his self-portrait thus; the Grandville picture too was especially meaningful, as it shows the Devil kneeling beneath a crucifix, since, as we have seen, Aristide was an agnostic. He hated the Church and mistrusted all clerics. After apologising for being unable to verify some details regarding *Le Figaro*, he wrote the final paragraph of his card:

> *J'espère quand même te revoir dans ce monde-ci - ou alors que ce soit en Enfer!*

Aristide joked almost to the end of his life, according to his companion Jeanne Cressanges, who, having nursed him for many weeks in Coye-la-Forêt, reluctantly had him admitted to hospital, where she visited him daily until he died. She found our last letter to him lying open on his bedside table on the day of his death.

His letters were affectionate and amusing and they occasionally expressed care and concern. As he had arranged to have posted to us on 14 March 1989 the first copy of his published collection of language articles, *La Langue française dans tous ses débats* (1989), he was concerned at receiving no acknowledgment of the parcel and wrote on 18 April: *Il y a tant de troubles du temps et des temps, tant d'horribles catastrophes dans tous les domaines, moi-même ayant été assez souffrant, que j'ai hâte d'être rassuré sur vous.* In

fact the book never arrived and Aristide generously provided a further copy.

Some of his letters contain interesting examples of alliteration and puns, as here, and sometimes include items of original poetry, usually of the *polisson* type. A copy of the poem dated 29 October 1987 was sent to us by Jeanne Cressanges after Aristide's death, a copy identical in all respects to the one we had received from Aristide, with the exception of the first line: he had opened with *My dear and great Lady* instead of *My dear and great Mary* and had given it a title: *A une Anglaise.*

There are also differences between the poem he recited and dictated in June 1991 and the version sent to *Le Figaro* after his death by Jeanne Cressanges. The major difference is explained by the fact that as he grew more ill he realised that death was not far away and added a stanza with explicit reference to dying. The longer version is dated 11 December 1991, nine days after he had written the Christmas card in which he seemed to be hinting at the possibility of his death. The later poem also contains one or two minor changes in vocabulary: for example, *merle* for *oiseau*, a change affecting the metre.

Although he was always happy to recite his poems and read out his articles Aristide hated being photographed and recorded; nevertheless we succeeded in taking one or two photographs where he is not grimacing. On only one occasion did he allow himself to be recorded and then he spoke so softly that his voice is barely audible. He sent, however, a cassette of some his poetry, *Quatrains de sable.*

Similarly, he refused - most of the time - to discuss grammar, and provided a reminder of it in his letter of 26 September 1986: *Et n'oubliez plus que je me refuse, avec vous, de parler grammaire!*

Despite this fact, the conversation at mealtimes invariably turned to points of grammar. One day Aristide provoked a discussion concerning the grammatical correctness of such a construction as: *Je nous mets là*, as a hostess might say to her husband when planning the seating for a dinner party. On another occasion the topic was interrogative sentences without inversion, dear to Aristide, who frequently asked *C'est quoi, ça?*, *Tu fais quoi?* and *Tu vas où?*. When someone commented: 'Ce n'est pas français', he replied trenchantly: *Mais si, c'est français, puisque ça se dit. Il faut que la langue bouge.* He expressed tolerance in his articles (for example in that of 10 September 1990) - an attitude not always well received - for this absence of inversion. Aristide enjoyed discussing religion and his conversation reflected the Catholic training he had received during his school career, the vocabulary of which he would richly exploit both in speech and in writing, the prime example being in his Aymé Dubois-Jolly book mentioned above, *Le Confesseur confessé.*

Maurice Chapelan had kept his mother's crucifix, which hung in his downstairs library, near the side door leading from the garden, and recounted how it had been found, smothered in lipstick-stained kisses, in her hands after her death. It was the only personal possession of his mother that he had retained. As a child he had revered her and admired her for her literary art, especially for her poetry. Later in life he came to despise her as a vain, hypocritical woman and considered her writing pretentious. In his father, on the

other hand, whom he had feared and hated in his youth, he was later to find much that was worthy of respect. He writes at length about his parents and his relationship with them in his *Mémoires d'un voyou* (1972) and in *Rien n'est jamais fini* (1977).

Although he had been educated in Catholic schools and had been a devout little boy, he had gradually come to loathe the Church, partly through the rigour of the imposed religious practice, partly on account of the pederastic tendencies of some of the priests and lay masters whom it had been his misfortune to encounter during his school career and partly through his own experience of life, which convinced him that the God of the Church, the loving Father who cares for all creation, simply did not exist. He considered that the Church, in disseminating the Christian faith, had interpreted the message of the man Jesus in a disgraceful manner. As he wrote (1967: 71): *J'ai trop de respect pour Dieu - tel qu'il doit être, s'il est - pour croire ce que les prêtres en disent.* Although he believed there was no God he always hoped that there would be one - *Je souhaite qu'il y ait un Dieu* - but not the Christian God. He firmly refused to believe in a God who could create a hell and, as he said in reply to one of Jacques Chancel's questions, anyone who could seriously believe in the Devil and hell without believing in God must be mentally disturbed.

Maurice Chapelan, who mocked the Bible and the Church, was amused by our friendship in view of the writer's rôle as a minister in the Anglican Church, on which subject he was outrageously but entertainingly irreverent. He loved Church music, however, including the cassettes of organ pieces, hymns and other items that we recorded for him: they sometimes accompanied him as he wrote. In one of his

last letters (13 September 1991) he said: *Bientôt 86 ans, c'est lourd à porter, et mon travail en souffre. Mais je rêve, chaque soir, à nos chaleureuses et «savantes» rencontres, en écoutant parfois l'une ou l'autre de tes merveilleuses cassettes.*

On the day of our first meeting, Maurice Chapelan declared: *Je suis anarchiste en tout, sauf en grammaire*, a claim strongly endorsed by Jean Dutourd in his obituary of Aristide which was published in *Le Figaro* on 25 March 1992, where he writes: 'Il était l'irrespect fait homme, sauf pour deux choses : la grammaire et l'amour'.

Aristide loved the French language and admired all writers who respected its clarity. He spoke with enthusiasm of Paul Valéry, with whom as a fellow-*méridional* he felt a particular affinity, Jacques Chardonne, who had mentioned him in his *Propos comme ça*, Léautaud and Jouhandeau, both of whom he had known well, Max Jacob, whose style he revered, Maine de Biran, the philosopher and diarist, and Joubert, who, in the front rank of *pensée*-writers, was a master of the aphorism, a *genre* dear to Aristide's heart, as his prose works demonstrate, and reminisced about his former colleagues and associates Bernard Grasset, Bernard Privat, Maurice Noël and, finally, Yves Berger, who had replaced him at Grasset as *Directeur littéraire*. Among foreign writers whom he admired were both Galsworthy and Cyril Connolly, and he acknowledged the special debt he owed to Lichtenberg, who, as another accomplished writer of aphorisms, had had a major influence on him. Among his literary friends and acquaintances he included Jean Dutourd, with whom he never tired of bantering, Jean Guitton, whose religious philosophy he could not share but whose

writing he admired, Michel Déon, Michel Tournier, Jean-Louis Curtis, whom he knew particularly well through his friendship with Jeanne Cressanges, and Bernard Pivot, whom he held both in affection and esteem. He had known Paul Robert, who had inscribed a copy of his book *Aventures et mésaventures d'un dictionnaire* (1965): 'A Maurice Chapelan, en gratitude et bien cordiale sympathie', and often spoke of his fellow grammarians, his *confrères*, especially René Georgin, Alain Guillermou, Robert Le Bidois, Jacques Cellard and Pierre Bourgeade.

When he was not regaling his audience with his *gauloiseries* he was giving accounts of his meetings and interviews with celebrities such as Colette, Brigitte Bardot and Grace Kelly, or speaking enthusiastically about the many writers he knew and about their books and his own, his early work, his poetry, his *chroniques du langage* and especially his Aymé Dubois-Jolly books, which he wished to see gracing his bookshelves in an English translation to match the French, German and Dutch versions already there.

He boasted at least three words of his own invention: *petitcoinquer*, mentioned in his *chronique* of 22 October 1990, *éminable*, which appears in that of 4 July 1988, and *humoraliste*, a term he often used to define the kind of writer he was: *Vous avez tout deviné de moi*, he wrote on 15 May 1986, *je suis bien un fervent d'humour noir, cette conjuration de l'horreur par le rire, ce que j'appelle un humoraliste.* It is therefore unfortunate that Jean Dutourd's tribute to Aristide (*Le Figaro*, 25 March 1992) contains a serious misprint:

> Il avait inventé un mot heureux pour se désigner: "*amoraliste*" (*sic*), ce qui, en somme, le peint très bien.

Since in his letter to us of 11 April 1992 Jean Dutourd typed Aristide's name as Maurice Chaplan (*sic*) it is possible that the mistake was his own, rather than that of the typographer. In any case, the slip is all the more unfortunate in that Aristide had applied the very word *humoraliste* also to Dutourd himself, both in his *chronique* of 24 February 1986, *Capricornus capricornum fricat*, and in his review, signed Maurice Chapelan, of Dutourd's book *Les Pensées de Jean Dutourd* on 3 December 1990.

The title *Capricornus capricornum fricat* betrays a surprising trait in Maurice Chapelan's character. In August 1986 he spoke of the supernatural and the occult, an interest he had developed following the tragic death of his twelve-year-old son, Dominique, in February 1953. He claimed that these beliefs were entirely rational (*j'en ai la preuve*) and in no way conflicted with his religious agnosticism. He had written (1967: 70): *J'appartiens à l'espèce la plus répandue : les agnostiques spiritualistes.* He believed in astrology, extra-sensory perception and spiritualism, writing about his belief in the latter in his *Amoralités familières* (1964: 189-196).

It was surprising too to hear such a serious-looking elderly gentleman, intellectual, and, despite himself, of almost military bearing (*je suis anti-militariste!*), bespectacled, slim and erect, sustaining for well over an hour a flow of *gauloiseries* and anecdotes, most of them his own and nearly all of them based on *jeux de mots.*

He joked good-naturedly about his complete baldness: years earlier, finding his hair growing thin, he had decided simply to shave his head, a style he described as *la seule coiffure indéfrisable.*

His trim appearance matched that of his house, at 71 rue Blanche, Coye-la-Forêt, where he had lived since 1951. The old house with its whitewashed walls and secluded garden had once belonged to the Church, having been bequeathed to the ecclesiastical authorities by a maiden lady. The Church authorities had sold it to him in 1955, when at last he could afford to buy it, thanks to the legacy he had received from his mother. Maurice Chapelan loved his house and, with characteristic wit, spoke of it as a gift from heaven, as we can read (1972: 349): *Autant dire qu'elle me tomba du ciel.* He loved his garden too with its flower-beds and trees. To encourage birds to visit, he kept the bird-bath full and the bird-table well stocked. Aristide loved flowers and enjoyed drying and pressing both petals and leaves, making his own pot-pourri and sometimes enclosing a petal or leaf in his correspondence.

During his full-time professional life in journalism and publishing, when he was not at his *pied à terre* in the rue Carcel, he made his daily return journeys between Coye-la-Forêt and Paris on the suburban train, the RER (Ligne D), running between Orry-la-Ville, two kilometers from his house at the bottom of a fairly steep slope, and the Gare du Nord. He would travel to and from the station on foot, except in bad weather, walking through the woods, *la forêt* that lent its name to Coye. He loved the woods. On his deathbed he told Jeanne Cressanges: *Si seulement je pouvais revoir ma forêt, je guérirais,* pleading to be taken back home. Only a few days earlier he had still been able to joke with her - and with the coloured male nurse who wheeled him across the road to the chemotherapy department - in these words: *Avec ces pousse-pousse on se croirait encore au temps colonial.*

Since being widowed he had felt lonely in the house he loved, as Jeanne Cressanges could not spend all her time with him on account of her family commitments and professional engagements. Maurice Chapelan had married Germaine (née Français) in 1939, just before the outbreak of the Second World War. She was the widow of one of his dearest friends, a poet, Maurice Rey, who had died of tuberculosis in August 1937. He was greatly distressed by her death in February 1986, although he had been sharing much of his life since 1967 with the writer Jeanne Cressanges. Germaine had been tolerant of the liaison, as she had met and liked Jeanne, and she accepted a relationship with her husband based on affectionate companionship and a common past. He disposed of his flat in the rue Carcel in 1985, when his wife became seriously ill, and visited her every day from 25 July 1985 to 24 February 1986. He himself was never really well again after that harrowing period.

Germaine's first husband played an important rôle in Aristide's destiny. If he had not become friendly with Maurice Rey at Pau, where Rey used to spend the winter because of his tuberculosis, Maurice Chapelan's life, his literary, professional and private life, would no doubt have been entirely different. Through him, Chapelan had met the poets Philippe Chabaneix and Lucien Bastard, later Luc Estang, who had introduced him to Maurice Noël of *Le Figaro*. Through Maurice Rey, Maurice Chapelan had become the friend of Maurice Allem and worked with him at *la Muse française*, where he met Henri Clouard, who was instrumental in his becoming Bernard Grasset's private secretary. Again through Maurice Rey Aristide had found his wife. As he writes (1977: 299): *C'est donc bien par lui que toute ma vie d'homme, ou presque, tient en ces trois chapitres capitaux: Germaine,*

Figaro littéraire, *Éditions Bernard Grasset. Toutes conquêtes où mes mérites ont été fort minces.*

Without Maurice Rey, Maurice Chapelan might well have become a professional artist rather than a writer. His charcoal sketches, including a self-portrait, and his oil paintings, many of which used to adorn the walls of his house at Coye-la-Forêt, were exhibited with his correspondence and unpublished manuscripts at the Atelier Art Public, 36, rue Serpente, Paris, from 21 to 30 January 1993. The reception was attended by several celebrities, among whom was Bernard Pivot, who stayed for several hours and featured the exhibition on his television programme, *Bouillon de culture*, on Friday 22 January. It was Aristide's companion, Jeanne Cressanges, who arranged the exhibition, in memory of his work, in conjunction with his sculptor-friends, Jacqueline Badord and Olivier Descamps. Madame Cressanges was responsible also for the plaque on the wall of his house, unveiled on 29 May 1993 by the writer and journalist Paul Guth, who, after Aristide's death, contributed a weekly article, *L'Art d'écrire*, to *Le Figaro littéraire*, which took over the position on page 2 previously occupied by *Divertissements grammaticaux*. Monsieur Guth, the guest of honour, was accompanied at the unveiling ceremony by Jeanne Cressanges and several of Aristide's former colleagues and fellow-writers.

During his latter years he spent his mornings downstairs, either in the library or in his simple dining-room, both overlooking the garden, or in the smaller of his two sitting-rooms, a dark, windowless place where he would sometimes watch television in the evenings. His portable radio, usually to be found on the dining-room

table, entertained him at breakfast. The morning programmes occasionally provided him with subject-matter for his *chroniques*, as we shall see. The downstairs library, where his mother's crucifix hung and where he kept the mirror in which he looked admiringly at himself every day, was relatively small and held new acquisitions, books he was reading for pleasure rather than for professional reasons, and works of a practical nature: his vast upstairs library, in which he did all his serious work and where he spent his afternoons, contained thousands of volumes, including all his works of reference and most of the literature he had read or reviewed during his life as *critique littéraire*. This library served as his study.

His desk upstairs was so positioned across a recess of the room that he could sit with his back to the books less frequently consulted and have those to which he referred constantly within easy reach. Along the front of the desk was a set of reference books including his Grevisse, Dupré, *Petit Larousse*, *Petit Robert*, Littré, Quillet-Flammarion, Chapsal and a recent edition of Harrap's, which served to confirm his suspicion that many a neologism had an English origin.

The machine on which he typed his *chroniques* and other work was an old Imperial acquired in 1930. His second typewriter was of French manufacture, a Contin (1940) bought after the war. He always composed his work by hand at his desk, later typing it - and revising it - at a separate table, lower than his desk and set apart from it. As his writing-desk was rather high he used to raise himself by sitting on an enormous book, which completely covered the seat of the chair. The book in question turned out to be a copy of the Bible,

covered in soft, sculpted leather. He spoke in his typically irreverent but amusing manner about it, rather as he did in his *Lire et écrire* (1960: 167) concerning certain books propping up his bed-side lamp: *livres d'amis non coupés qui me sont de la sorte beaucoup plus éclairants que si je les avais ouverts pour les lire.*

His collection of books extended far beyond the confines of his libraries: there were bookcases in all the rooms, except the dining room and kitchen, and several along the narrow landing which led to his bedroom. Books for which he had no space on his shelves were housed on window-ledges or placed in neat piles in corners. Many of these books were the legacy of his life-long love of reading and his long professional involvement with both literary criticism and publishing.

He had a compulsive routine when writing his Aristide articles. Throughout his life he had found it essential to work in slippers and old clothes, always wearing a beret or other kind of hat. In his latter years, as he rarely went out, he wore such clothing almost all the time: a pair of casual trousers, a loose-fitting cotton shirt or tee-shirt, a white silk evening scarf, which he removed if it was warm, and a dressing-gown. He invariably wore one of his hats, even when writing in bed.

In recent times, when the *chronique* appeared on Mondays, he felt compelled to place a sheet of paper in his machine on Wednesday afternoon and type the words *Divertissements grammaticaux* along the top. On Thursday he had to address the envelope, by hand, and place it on the table beside the typewriter: otherwise he was unable to

start writing. Then he would go to his desk, re-read his most recent *chroniques* and the correspondence arising from them and then begin to compose his column.

If he felt that the current topic had been adequately aired he would use either a reader's letter introducing some new theme or one of his own ideas or observations, concerning, for example, an error of pronunciation he had heard on the radio or television or some grammatical inaccuracy he had spotted in a book he had been reviewing, for, although he was no longer officially a critic at the newspaper he still contributed occasional reviews under the name Maurice Chapelan, in addition to the informal reviews he often included in his Aristide articles. On Friday he would begin writing in earnest and complete his first draft. He might revise it another two or three times, making only slight alterations, before being satisfied with his article. If the ideas had flowed easily he found that the final draft was very little different from the first. On Tuesday afternoon he would walk to the post office in Coye and post his finished article. Wednesday afternoon saw him telephoning *Le Figaro* to check that his article had arrived safely and to make any minor adjustments to it. As the editor liked to have the *chronique* at least ten days before it was due to appear, Aristide posted his copy with plenty of time to spare, on 2 April 1991, for example, for publication on Monday 15 April.

The sooner he completed his weekly *chronique* the more time he had for reading and, in earlier times, for writing, although to the end of his life he continued to write poetry for his own pleasure and the occasional *plaisanterie* with which to amuse his visitors. On

several occasions he recited his poems, some of which, including one dated 1970 and two composed in 1990 and 1991, were unpublished. Jean-Marie Rouart, a distant relative of Paul Valéry, according to Aristide, was pleased to publish the poem mentioned earlier, which Jeanne Cressanges had found after Maurice Chapelan's death. It appeared in the edition of *Le Figaro littéraire* dated 30 March 1992, with the comment: 'Il est l'un des derniers textes écrits par celui qui fut si longtemps notre collaborateur et notre ami'.

The editor had for some years limited the Aristide *chronique* to some forty-odd lines, as we learn from that dated 15 October 1990. From long experience Aristide knew exactly how many of his rough manuscript lines, scrawled over his squared paper, would produce the requisite number of lines of print, and he disciplined himself accordingly. Rarely did he need to make any adjustment to the length of his article. When he typed it he used double line-spacing and kept a carbon copy for his own file, in case the original went astray in the post. The only occasions on which he issued instructions to the type-setters were when he wished to have words centred for special effect or when he had included poetry in his article.

Those who knew Aristide well imagined that he would always be there: his vitality was such that it was difficult to imagine the world without him. Jean Dutourd wrote of him on 25 March 1992:

> La mort de Maurice Chapelan, qui signait ici *Aristide*, me rend bien triste. Surtout elle m'étonne : je le croyais immortel, mais là vraiment immortel (comme on ne l'est qu'assez rarement à l'Académie française).

WRITER AND GRAMMARIAN

Yet he was mortal. His permanent, published works, however, will surely live in the memory of those who have read them and of those who will do so.

Aristide was the writer Maurice Aristide Chapelan, born at Valence on 1 January 1906, journalist and literary critic at *Le Figaro* and *Le Figaro littéraire* since 1948, literary director at Grasset from 1953 to 1968, and resident *chroniqueur du langage* at *Le Figaro* and *Le Figaro littéraire* from 1 April 1961 until his death in March 1992. He was one of several *chroniqueurs du langage* to have become household names, others being Abel Hermant, Albert Dauzat, René Georgin, Marcel Cohen, Robert Le Bidois, Maurice Rat, Fernand Feugère, Alain Guillermou, André Thérive, Jacques Cellard, Jacques Capelovici and Denis Slakta, some of whom are or were qualified, professional linguists. Aristide, however, is an *autodidacte*, so far as grammar is concerned, as he explains in his published collection of articles, *La Langue française dans tous ses débats* (1989: 12). By profession he was a writer, a moralist, an *humoraliste* (one of the words he claims to have created), a poet, an essayist, a creator and compiler of aphorisms, a writer of *romans galants*, a biographer, a diarist - much of his work is of the genre *journal intime* - and a literary critic. As well as having literary talents Maurice Chapelan was, as we have seen, an accomplished artist, who produced charcoal sketches and paintings in oil.

University Library Hull

Maurice Chapelan came to love the French language as a child, through his extensive reading. In the postscript of one of his letters (15 May 1986) he writes: *Au fond, je suis resté un homme du XVIIIe siècle, en ayant tété la sagesse dans la riche bibliothèque moraliste et galante de mon grand-père paternel.* His lifelong devotion to the language prepared him well for his rôle of *chroniqueur*.

It was *le terrible Maurice Noël* (as Paul Guth calls him in *Le Figaro*, 17 March 1992), then literary editor at *Le Figaro*, who, in March 1961, during one of the occasional periods when there was no resident *chroniqueur*, approached Maurice Chapelan in this way, as Aristide tells Jacques Chancel on 28 May 1975:

> Ecoutez, Maurice Chapelan, vous aimez la langue française. [...] Voilà, on voudrait refaire une rubrique hebdomadaire. On avait pensé à demander à Maurice Grevisse. [...] Mais vous êtes du journal, vous êtes journaliste, on vous donne de la préférence.

Thus Maurice Chapelan became *Aristide* of *Le Figaro*. When he expressed some reservation about assuming such a position, Maurice Noël told him not to worry about the success of the article but to write it under a pseudonym: 'Si ça ne marche pas, comme ça, ça sera un coup pour rien, ça n'aura pas d'importance.'

Under the name Aristide, his second Christian name, although his readers naturally assumed that it was a pen name, he was to continue to write his column until a few weeks before his death in March 1992, his last *chronique* appearing on 13 January. For thirty years he sought to defend the French language with common sense, humour and anecdote, insisting above all on precision, clarity and

simplicity, and waging war against anglicisms and *le franglais*. His articles enjoyed unfailing popularity, attracting sometimes hundreds of letters, especially when controversial topics were under discussion.

His first love was writing, especially verse, although most of his published works are prose. He tells how (Chapelan, 1972: 339 and 1977: 144) in 1933, at the age of 27, he wrote an essay, *Baudelaire et Pascal*, which he sent to Fernand Vandérem, a literary critic with a particular interest in Baudelaire, who worked on the *Journal des Débats*. A few days later Vandérem invited Aristide to come to see him, adding: 'Jeune homme, je ne devrais pas vous le dire, mais vous avez beaucoup de talent', saying that he had forwarded the essay to the *académicien* Marcel Prévost for publication in *La Revue de France*. Although Prévost did not in fact share his friend Vandérem's enthusiasm for the 30-page article, he agreed to publish it on 1 November for his sake. *Le Figaro* published a glowing critique of the essay in its *supplément littéraire*: Maurice Chapelan's first encounter with the newspaper that was to play so significant a rôle in his life.

Chapelan was ashamed of his first book, a novella of under 150 pages published privately in 1930, but the work, bearing the title *Sylvère*, is of interest to any student of his writing, as it is echoed in his later, mature work and the style is already unmistakably his.

There appeared in 1944 *Nada, poème* and in 1946 his first scholarly publication, *Anthologie du Poème en prose*, followed the next year by his *Anthologie du Journal intime*, both of these anthologies, according to Chapelan himself, *restées uniques en leur genre*. Then,

in 1954, came his *Sainte-Beuve: Pensées et maximes*, a work which not only brought together elements that had been hitherto dispersed but also *permit pour la première fois de mesurer dans son ampleur l'importance du moraliste* (1977: 152).

His first autobiographical work was published in 1957: *Main courante*. His *Lire et écrire* followed in 1960. As its title suggests, this is a work primarily concerning literature, although it has a high autobiographical content. In 1964 there came *Amoralités familières*, a *journal* full of personal observations interspersed with aphorisms, and in 1967 *Amours amour*, similar in form.

He had worked earlier on the *Rubáiyát* of Omar Khayyám and had published his own translation of some of the verses in 1960, as an appendix to his *Lire et écrire*. In 1969 he published a fuller translation, *Cent quarante-deux Robaï d'Omar Khayyâm*, dedicated to his friend Jeanne Cressanges. His translation, based on that of Edward FitzGerald (1859), is all the more remarkable when we recall that Maurice Chapelan had virtually no English. For the early quatrains his Polish friend, Allan Kosko, translated FitzGerald's English literally for him into French and Maurice Chapelan rendered it into French verse: *Douze robaï d'Omar Khayyam* (*sic*). He later read various French versions of the *Rubáiyát*, found them all unsatisfactory and re-wrote them. In the appendix to his full translation he supplies several examples of other French versions of certain quatrains, including some from Claude Anet and Jean-Marc Bernard.

In 1972 Maurice Chapelan published his first true autobiography, *Mémoires d'un voyou*, an account of his childhood and

adolescence. There followed in 1977 its sequel, *Rien n'est jamais fini*, a kind of double diary, dealing principally with the years 1930 to 1936 but written within the framework of a *journal* composed in the present, covering the period Christmas Day 1972 to 2 October 1976.

The long poem on which he had been working for many years appeared at last in 1989: *Amante en abîme* (with the subsidiary title of *Symphonie poétique en double version : classique et moderne*). That same year, under the name Aristide, his second Christian name, he published his anthology of language articles, *La Langue française dans tous ses débats*, dedicated, like his *Lire et écrire*, to Maurice Noël, the creator of Aristide.

Of his other persona, Aymé Dubois-Jolly, writer of *romans galants*, we have so far said little. When he amusingly refers to himself in his letter (16 July 1986) as *le Diable*, he adds *comme Dieu, en «trois personnes»*. In 1978 *Les mémoires d'une culotte* appeared, in 1980 *Les confessions d'un plombier*, the next year *Le confesseur confessé* and in 1983 *Le petit oiseau d'Anatole*. These books could be said to lie somewhere between erotic literature and soft pornography. In whatever category one places them, however, it must be said that they abound in clever puns, often based on erudite vocabulary, and are models of style with their fine syntax, their imperfect subjunctives and their elegant *tournures*. This polished writing is frequently combined with *verdeur* and interlarded with the crudest of ideas and the most vulgar terminology. As Chapelan wrote (1967: 122), *Je déteste la scatologie et l'érotisme qui n'ont pas été rectifiés par le style*. His Aymé Dubois-Jolly books are certainly not lacking in style.

A surprising feature of his writing is the way in which he uses and re-uses his material: poems appear in a book dedicated to verse and again elsewhere as part of his prose text, and the same or similar stories are introduced, for instance the story of *l'Écarteuse* from *Sylvère*, which we meet twice more. The 1990, half-poetry, half-prose Chapelan publication, *Amoroso*, contains incidents strongly redolent of some of the Aymé Dubois-Jolly accounts and includes an erotic poem taken straight from *Le confesseur confessé*. It is therefore no surprise to learn that he openly admitted repeating himself in his Aristide articles, though this has been far less obvious (apart from the repetition of certain puns, such as his *Qu'alors y faire?*, for *calorifère*, and his *merdiatique* for *médiatique - cette fois-ci sans en avoir l'air*) than the self-plagiarism so strikingly evident in his books.

Maurice Chapelan appeared from time to time on both radio and television, sometimes invited to speak as publisher or literary critic, sometimes as writer or grammarian. It is amusing to observe how in the radio programme *Radioscopie* mentioned above he speaks very rapidly and punctuates almost every statement he utters with *vous comprenez*. He appeared twice on Bernard Pivot's book programme *Apostrophes* on Antenne 2 (now France 2), an honour which, according to G. de Broglie (1986: 176), confers both fame and literary dignity. Aristide had known Pivot for many years and often mentioned him in his articles and even in his books, for example *Rien n'est jamais fini* (1977: 257), where he refers to him as *mon ami Bernard Pivot*. Pivot had reviewed books of his in the press and was an admirer of his writing, though he reproached him gently in *Les critiques littéraires*

(1968: 71) for being too kind about books written by colleagues and friends, quoting from one of Chapelan's books (1967: 126) his own admission that he had published many a laudatory review through friendship or politeness, though never for reward of any kind.

The first occasion on which Aristide saw himself on the television is recorded by him in his *Amours Amour* (1967: 117):

> *Je me trouve vieux et la voix d'un polichinelle. Satisfait de mon aisance, de mon débit assez lent et de m'être gardé des* n'est-ce pas? *Mais je les ai remplacés par des* si vous voulez, *que je ne voulais pas non plus.*

Chancel's interview with Maurice Chapelan devoted more space to his rôle of grammarian, writer and *chroniqueur* than to his professional publishing work:

> Si je cligne d'un œil, et d'ailleurs pourquoi pas des deux, du côté du *Figaro*, je m'arrête à un prénom, Aristide, et je découvre un homme qui tente de sauver les mots. 'Aristide, dit notre ami Bernard Pivot, est sévère pour une faute de français, indulgent pour un français en faute.' Je trouve cette expression très belle.

Although this philosophy is present in several of Aristide's articles when taken at their face value, if we read between the lines, as we may for instance in his *chronique* of 16 August 1985, we detect an attitude of amused pessimism in respect of the state of the language rather than one of indulgence. Aristide's attitude, as one might expect, evolved during his career as newspaper grammarian, as one of his correspondents commented (4 January 1985):

> Il est vrai que vous avez gagné en humour ce que vous semblez avoir perdu en sévérité.

Indeed, of his own *chroniques*, Aristide wrote (Chapelan 1977: 61):

> *[...] j'enfile volontiers la venelle sous le moindre prétexte langagier, et mes chroniques sont des flâneries qui m'amusent, avant d'amuser, du moins me l'écrivent-ils, la plupart de mes lecteurs. Ce délayage n'en contient pas moins, à chaque fois, l'élucidation d'un point de vocabulaire ou de syntaxe, qu'il rend ainsi plus agréable d'avaler. J'espère même que de la sorte l'efficacité en est plus grande.*

His *chroniques*, almost without exception, fully exemplify this description. In fact, the uniqueness of Aristide resides in his desire to amuse his readers as a means of instructing them, and in many cases it would appear that the grammatical teaching is of only secondary importance. He does, however, intend to teach his readers and claims to learn in the process (idem.: 60):

> *J'y prends toujours un très grand plaisir, qui est surtout d'apprendre à mesure tout ce que j'ai l'air d'y enseigner aux autres. Au fond, mes articles n'instruisent véritablement que moi.*

As well as the esteem he enjoyed as *chroniqueur* at *Le Figaro*, Maurice Chapelan was highly regarded for his literary work. He was awarded the *Prix du Journal intime* for his *Main courante* (1957) and was three times honoured by the *Académie française*: in 1974 when he received the *Prix de la Critique de l'Académie française*, in 1977 when he was awarded the *Grand Prix de la Critique de l'Académie* and in 1989 for his long poem, *Amante en abîme*, when he received a *Prix d'Académie* (*médaille de vermeil*), which he acknowledged thus in a brief note addressed to Maurice Druon, the *Secrétaire perpétuel*, a copy of which we requested, on the kind suggestion of Jean Dutourd:

22 juin 89

Merci, mon cher maître, pour l'annonce de cette médaille de vermeil dont l'Académie française a couronné - si j'ose écrire - mon front vénérable. Ne sortant guère, je la porterai sur ma robe de chambre pour éblouir le préposé et l'aide ménagère, ou mieux le facteur et ma femme de ménage.

De tout coeur

MAC

This short note provides an excellent example of Aristide's gentle irony and his indifference to honours, an indifference bordering on disdain.

In his own writing, the highly-acclaimed Maurice Chapelan was, above all, a stylist. He wrote in *Lire et écrire* (1960: 46): *Le meilleur style: simple, mais d'un grain serré*, and he spoke again, during his *Radioscopie* interview, of *un style serré*, adding that *la notion du style et de la langue, c'est le maillot collant; c'est étroit mais c'est souple*: style should be like a close-fitting garment, shaping and controlling the sentence, allowing flexibility but leaving nothing loose or superfluous. His own writing, from the opening words of *Sylvère* to the closing lines of *Amoroso*, has an economy of style which seems to charge each word with even greater significance. His ability to be concise served him well in his rôle of *chroniqueur* and his controlled style in no way detracted from the power of his writing.

The richness of a language depends, in Aristide's opinion (*Radioscopie*, 18 May 1975), not so much on the range of vocabulary

available as on the meanings attached to the words used. He considers it pointless to create new words when old ones can serve just as well, since one word is capable of more than a single meaning. He quotes as an example Racine, who had a very small vocabulary at his disposal but used it well. Refuting the argument that allowing words to have more than one meaning can create confusion and misunderstanding, Aristide maintains that the meaning is determined from the context: for example, as he says with laughter in his voice, there could be no possible confusion of meaning between the kind of *chemise* found in the office and that found in a lady's boudoir, a statement which may be compared with the comment in his letter of 16 August 1986.

Although all of Maurice Chapelan's writing, be it under his own name, that of Aristide or that of Aymé Dubois-Jolly, exemplifies his linguistic principles, the work most obviously relevant to this thesis is his anthology of Aristide articles, already mentioned, *La Langue française dans tous ses débats.* His friend and collaborator, Jeanne Cressanges, herself an essayist and novelist of note, helped him to choose which of his many *chroniques* to include in the collection and then set about piecing them together, an essential task, as his articles are usually composite in character, each one dealing with several points. It was Madame Cressanges who painstakingly superintended the long sessions of scissors and paste needed before the draft could be submitted to François Bourin. The resulting work is representative of the many years Aristide spent as resident grammarian of *Le Figaro* and *Le Figaro littéraire.*

Throughout his career as journalist, grammarian and writer he had observed certain principles of language and style he called

(1989: 15) *L'Évangile selon Aristide*, at least some of which he owed to Max Jacob and Paul Valéry. He lists his decalogue, ten rules, including Valéry's famous advice 'Entre deux mots il faut choisir le moindre', and warns against pleonasms, inversions of epithet and noun, lack of musicality, the use of first conjugation verbs such as *émotionner*, instead of *émouvoir*, and the use of adverbs ending in *-ment*. He advises would-be writers to vary their sentence structure, in accordance with the teaching of Max Jacob in his *Conseils à un jeune poète*, to omit conjunctions (such as *cependant* and *néanmoins*) and so allow the true logic of the construction to speak for itself, to re-read one's finished work with a view to removing all the adjectives, since *la plupart se laissent faire et enrichissent le texte par leur absence*, and, finally, to have a good grammar book and a French dictionary as bedside reading. He adds: *Ces petits moyens de se contrôler en écrivant aident un auteur à mieux dire. Le* quoi dire *est une autre affaire : il appartient à chacun d'en découvrir le secret.*

Jacques Chancel used provocative questions and comments to encourage Aristide to speak of his rôle of *grammairien* and writer in the *Radioscopie* interview. When, for instance, he suggested that people believed Aristide incapable of committing any kind of mistakes, Chapelan retorted: *Tout le monde en fait. Moi, j'en fais, j'en fais quelquefois dans mes articles*, adding *Je suis le plus imparfait des hommes*, and when Chancel asked what kind of grammatical errors really annoyed him he replied: *Les fautes de français ne peuvent pas m'agacer, parce que c'est un petit peu comme la maladie pour les médecins.* Aristide exclaimed: *Vive les fautes de français!* and

emphasised how he enjoyed writing his articles and found the work entertaining, if not very well paid, affirming that if people did not make grammar mistakes he would lose his platform.

We have already seen how popular Aristide's articles were. His fans assured him that they either opened their newspaper first at the Aristide article, latterly at the top of page 2 of *Le Figaro littéraire*, or that they bought the newspaper solely to read Aristide. A famous case in point is that of Jean Dutourd who held him in the highest esteem and wrote, in his appreciation of Aristide (*Le Figaro*, 25 March 1992): 'Sa petite rubrique était la première que je lisais le lundi dans toute la presse parisienne'.

Jacques Laurent, on the occasion of the publication of the anthology, *La Langue française dans tous ses débats* (1989), judged Aristide's linguistic position well in his article in the *Figaro littéraire* (3 April 1989):

> Aristide [...] donne volontiers de mauvaises notes à des mots, des tournures, des constructions, et des écrivains contemporains, mais sait aussi, sans tomber dans le laxisme, défendre les victimes du purisme.
>
> C'est à juste titre qu'il se réclame de Littré et de Grevisse sans pour autant les idolâtrer.

Monsieur Laurent's comments serve to reinforce our opinion that Aristide, although conservative, was not *puriste*.

The *académiciens* Jacques Laurent and Jean Dutourd are by no means the only *Immortels* to hold Aristide in high esteem. On 12 July 1990, Maurice Druon, *Secrétaire perpétuel de l'Académie française*, replied thus to a letter requesting the opinion of the *Académie* on

Maurice Chapelan, as a writer and a grammarian:

> C'est Monsieur Jean Guitton, qui connait (*sic*) depuis longtemps M. Maurice Chapelan et qui l'estime vivement, qui est le mieux à même de répondre à votre souhait. Il a accepté très aimablement de le faire, et vous pourrez tenir sa réponse comme valant pour l'ensemble de la Compagnie.

Monsieur Guitton did not in fact reply to the request, probably because he forgot all about it, as might be expected of someone in his nineties, but Jean Dutourd sent a personal letter concerning his own special relationship with Aristide. He had sent Aristide an autographed copy of his inaugural *Discours* to the *Académie française* on 19 December 1985, the cover of which was inscribed thus:

> A Maurice Chapelan ce discours, écrit spécialement pour Aristide.

The inscription of the linguist and lexicographer René Thimonnier inside the copy of *Le système graphique du français* (1976 edition) that he had sent to Maurice Chapelan, now in our possession, reads as follows:

> A Maurice Chapelan à qui je dois tant, et chaque jour davantage.
>
> 13/4/76

Aristide was highly regarded too by his colleagues at *Le Figaro*, for whom he occupied an important place in the newspaper and of whose presence they were obviously conscious. On 1 September 1986 Aristide refers in his *chronique* to the appearance of his name on the front page of the edition of 19 June, in the daily Faizant cartoon:

> Note pour Jospin.
>
> Par décret présidentiel l'emploi du barbarisme «vous n'êtes pas sans ignorer» sera seul admis

dans les conversations entre responsables du PS.

Un double à Aristide pour information.

He had framed the cartoon in question, which portrays so amusingly the political stance of *le Figaro*, and had it on display in a cabinet in his study next to photographs of himself taken with Bernard Pivot, Jacques Cellard and other celebrities.

Jean-Michel Barrault, another journalist at *Le Figaro*, equally aware of Aristide's work as *grammairien*, sent a copy to Aristide of a letter he had addressed to an architect at Rennes on 11 July 1991 (*Architecte en chef des monuments historiques*), with the appended comment:

Tout fout le camp, cher Aristide, le respect de la langue comme les pierres des remparts!

Avec ma fidèle admiration,

JB.

Other *confrères* at *Le Figaro* would often draw their readers' attention to some comment found in Aristide's *rubrique*. James de Coquet, for instance, on 13 April 1987, commented extensively on one of Aristide's recent *chroniques* (23 March 1987), referring to him as *mon excellent ami Aristide* and showing particular admiration for him.

Maurice Grevisse too, at one time a *chroniqueur* in the Belgian press (he was resident grammarian of *La Libre Belgique*, where his articles appeared fortnightly), held Aristide in high esteem, addressing him in his letter of 21 August 1964 as follows:

> Monsieur, [...] Tout ce que vous écrivez dans le *Figaro littéraire* accroche l'attention, porte à coup sûr et va loin; vous êtes l'Ariste (*sic*) de la langue française et le bon juge dans les questions de langage

and in that dated 8 November 1979 in this manner:

> Bien cher Aristide, [...] vous êtes (souffrez que j'emploie un peu hardiment ce terme) le «censeur solide et salutaire» que la raison conduit et le savoir éclaire ... - vous êtes surtout (oserai-je le dire?) le bon compagnon d'armes qui m'aide et m'encourage dans l'entreprise que je conduis depuis plus de quarante ans pour la défense de Sa Majesté notre langue française.

These letters were especially precious to Aristide as he was a great admirer of Grevisse and valued his judgment.

Eighteen months after his last *Divertissements grammaticaux* in *Le Figaro littéraire*, his *confrère* at *Le Monde*, Denis Slakta, refers to Aristide (*Le Monde des Livres*, 4 June 1993) in this manner:

> Il [l'ouvrage] a été republié naguère dans une aimable collection dirigée alors par le regretté Maurice Chapelan, *alias* Aristide, qui défendait dans *Le Figaro littéraire* le beau langage autant que les bonnes mœurs.

Another writer to esteem Aristide highly is Jean-Marie Rouart, *Directeur littéraire du Figaro*, who wrote of him in *Le Figaro littéraire* on 25 March 1992, a few days after his death:

> Maurice Chapelan était un personnage chaleureux, savoureux, original. Ses livres, ses articles, ne ressemblaient à ceux de personne.

Although it is true that all Aristide's work was unique and unmistakably his, it must be said that the language articles in the

press all have one point in common: whatever the stance of the individual *chroniqueur*, they reflect issues of contemporary interest and provide comment on them. Their particular value lies in the fact that they are so often written in response to questions received from ordinary readers, laypeople, rather than from professional linguists or grammarians (although there are exceptions) and therefore show the current concerns of *monsieur Tout-le-Monde*.

The original intention of this thesis was to extend our previous work on Aristide by continuing to determine how far Aristide adhered to his self-imposed norms, for he had written in *Le Figaro littéraire* of 8-14 September 1969 concerning the famous work of Grevisse: *Le* Bon Usage, *vade-mecum des grammairiens, devrait être la bible des écrivains* and frequently recommended the book in his *chroniques* and elsewhere. As we have stated in the Introduction, the present work will seek to assess the purpose and significance of Aristide's *chroniques* and of those of other *chroniqueurs du langage* in the French press. It is hoped that this study will contribute to an understanding of the work of these *défenseurs de la langue française* and serve as an indicator of the state of the language in the late twentieth century. Although dealing mainly with the ephemeral, this thesis may help to immortalise Aristide, *chroniqueur du langage*, and provide a modest but firm foundation on which future researchers wishing to discover more of him and of his *confrères* in the French press will be able to build.

With his judicious, though partly fortuitous, choice of name, redolent of the famous Greek Aristides the Just, Aristide deals wisely and equitably with the grammatical matters brought to his

notice. Like du Bellay, he both defends and illustrates the French language and, like Vaugelas, he describes and promotes *le bon usage*. As this thesis unfolds, we shall see how Aristide deals with the questions of spelling, syntax, agreements, vocabulary and style, but first we shall examine the *chronique du langage* in the French press.

CHAPTER II

CHAPTER II

LES CHRONIQUES DU LANGAGE.

> **Tous nos membres sauront gré à Aristide de cet appui qu'il nous donne dans une des chroniques les plus lues du plus puissant des hebdomadaires littéraires.**
>
> ***Défense de la Langue Française*, n° 21, page 48**

The *chronique du langage* is a peculiarly French - or at least francophone - phenomenon. Although newspapers in England and elsewhere sometimes carry articles on matters of linguistic interest, the general intention is not the same. Philip Howard of *The Times*, for example, writes the occasional article about some aspect of English but he does not claim to be defending the language in the way that Aristide and other *chroniqueurs* claim to be defending French, nor does he set out to prescribe certain forms and censor others. Although Philip Howard's contribution generates letters to the editor, some of which appear in the correspondence columns of the newspaper, Aristide's *rubrique*, as we have seen, used to provoke a steady stream of letters week by week, almost all of them addressed personally to him, and he would include points thus raised by his readers in subsequent articles. Not a few of these letters came from his regular correspondents, his *fidèles*.

The column known as the *chronique du langage*, variously termed *chronique de langage*, *chronique de langue*, *chronique de grammaire* and even *chronique grammaticale* or *chronique langagière*, is a *rubrique de presse*, a newspaper or magazine article, appearing on a

regular basis and devoted entirely to such language matters as vocabulary, grammar and syntax, spelling, pronunciation and style. The term we have chosen to use, *les chroniques du langage*, appears to be one of those most frequently used, for example by the editors of the collections of articles by Jacques Cellard (1979, 1985 and 1986), although Cellard himself speaks more often of *les chroniques de langage*. The very word *chronique* suggests the recording of some *actualité* and that is very often precisely what the *chroniqueur* does, as he mentions some error of pronunciation recently committed by a public figure on television or a spelling mistake made in an official document or the sudden appearance of a new word or *sigle*. The material taken from readers' letters also reflects current topics of popular interest. On subject-matter such as this the *chroniqueurs* will base their articles, usually working within a strictly limited space. Such is the common ground of the *chroniqueurs du langage*. Although, almost without exception, they will be defending the French language, their manner of doing so may vary considerably. Their approach may fall anywhere between the extremes of purism and laxism: it may be the serious and erudite manner - though certainly not devoid of humour - of Bourgeade or Guillermou or the often light-hearted but no less scholarly attitude of Cellard or Slakta, it may be militant or resigned. Aristide's articles present a particularly rich corpus, as they include at one time or another almost every conceivable attitude, from the legendary *purisme* of Abel Hermant to the *laxisme* of Marcel Cohen.

The metaphors of war, medicine and religion so frequently found in their articles betray the common cause of the *chroniqueurs*: the defence of the language, on whose behalf they are

ready to do battle with every weapon at their disposal. They speak too of purging the language, in order to eliminate its ills and thus effect a cure, and they refer to offences committed against it, sins, for which confession and penance are required. Roland Barthes (1966: 29) writes of the 'passion ridicule' with which the French fight for their language:

> [...] chroniques oraculaires, fulminations contre les invasions étrangères, condamnations à mort de certains mots, réputés indésirables. Il faut sans cesse nettoyer, cureter, interdire, éliminer, préserver.

Any *chroniqueur du langage* who declares the wish to *défendre la langue française*, must expect both positive and negative reactions. His own regular readers, however, will almost certainly share the views of their particular *chroniqueur*. Since he reflects the general attitudes of the readers of the newspaper in question, they will enjoy his articles and will expect him, and even implore him, as we read in Aristide's *chronique* of 12 November 1990, to defend the language, *dénoncer*, *stigmatiser* and *condamner*. Indeed they will often suggest what action he should take, as the following points from readers' letters testify: 'Je pense qu'un rappel de la règle de concordance des temps pourrait être salutaire - à notre «chère et vieille langue»' (4 December 1991) and 'Le beau langage n'est sûrement pas la principale qualité des gens de télévision, mais ne pouvez-vous pas leur donner parfois la leçon, même si vous n'êtes pas toujours entendu?' (23 December 1991).

Although there are occasionally readers who disagree with Aristide, their *défenseur de la langue*, because they consider him too *puriste* or too *laxiste*, or because they have spotted a mistake in his

article, or because they have consulted sources in conflict with his, for example *La Grammaire de l'Académie* (1932), which he, like most other grammarians, usually treats with disdain, most of them believe implicitly everything he writes.

A typical *chronique* of Aristide may consist of an answer to a reader's letter on some grammatical or lexical question; a review of replies he has received from readers in response to a challenge he has issued; an observation of his own concerning an error spotted in a book or a newspaper or heard on the radio or television; a witty saying or some amusing anecdote containing play on words. These various items may not even be connected. Many articles deal with surprisingly elementary questions submitted by readers, matters such as the agreement of the past participle, treated perhaps many times before. Aristide sometimes expresses astonishment at the rudimentary character of the questions he receives. Georgin and others have noted the same phenomena: the basic nature of points raised and their continual recurrence.

As the *chroniqueur du langage* is often seen as a guide and luminary, a master at whose feet readers may metaphorically sit and learn, the relationship between him and his readers is personal and, as we shall see, may be one of mutual respect and admiration, even of affection. It is the personal relationship between *chroniqueur* and reader that helps to sustain and perpetuate the French language article: without the continual nourishment he receives from his correspondents the *chroniqueur* would constantly have to seek new topics for his column and would lack the vital stimulus provided by his readers' questions, opinions and comments.

Most *chroniqueurs* share Aristide's militant attitude towards the defence of the language and often speak in traditional terms of fighting battles and waging wars - *le bon combat* - to guard the language against the threat of imminent destruction. Aristide ends his article in *Le Figaro littéraire* of 8 June 1963 with these words:

> *Tout cela va dans le sens du bon combat que mène* Défense de la Langue française *(35, rue du Louvre, Paris 2e) [...]*

There are a few, however, who do not seek to defend the language but simply to observe and record it dispassionately, notably the learned *chroniqueur du langage* of the newspaper *l'Humanité*, the late Marcel Cohen. Although in a sense *défenseur de la langue*, the communist Cohen viewed his rôle in a quite different light. The accepted norms were not his concern, neither were they the concern of the readers of *l'Humanité*, for to him and to them the only true norm lay in the natural evolution of the French language. In fact he wrote: 'Notre langue doit être activement défendue contre ceux qui tendent à restreindre sa vie' (1966: 7), adding:

> Elle doit être protégée contre les censeurs dont la seule préoccupation, soi-disant salvatrice pour elle, est de préserver la pérennité des règles enseignées depuis le début du 19e siècle.

By writing in this manner Cohen allied himself with André Martinet, whose article bearing the provocative title of *Les grammairiens tuent la langue*, later reproduced as *Chapitre II* of his *Le français sans fard* (1969), shocked the country. The following is a brief extract from that chapter (1969: 29):

> Les Français n'osent plus parler leur langue parce que des générations de grammairiens,

> professionnels et amateurs, en ont fait un domaine parsemé d'embûches et d'interdits.

In recent years O. de Rudder (1986:15), who belongs to the same school as Martinet, has expressed similar sentiments:

> Les élèves des écoles n'osent pas écrire, effrayés à l'idée de *faire des fautes de français*. Or, ce français écrit devrait, paraît-il, pouvoir être parlé. Ce serait *le bon français*, le modèle ... Devant ses règles artificielles et incohérentes, rarement respectées par les *grands auteurs*, les collégiens préfèrent communiquer à l'aide de *verlan* et autres parlers d'exclusion parce qu'ils se sentent coupés de leur propre langue.

Aristide's response to the Martinet article, which was first published on 3 June 1963 in *Arts*, is characteristically humorous, opening with a play on words (1989: 13): *André Martinet - un nom qui sent la férule ... - linguiste éminent et professeur à la Sorbonne, a publié un article fracassant contre les grammairiens.* He continues:

> *Précisons que les foudres d'André Martinet visent cette race particulière de grammairiens, qui tiennent - comme votre serviteur - une rubrique dans les journaux. Et aussi, bien entendu, les fabricants de* Ne dites pas... mais dites...

He then quotes directly from Martinet's attack on grammarians and argues in concise, witty and typically *populaire* language, in order to redress the balance:

> *A part le petit noyau des mordus, si j'ose écrire, qui lisent Aristide et ses confrères, je ne vois partout que des Français qui se foutent éperdument - ou qui, par ignorance, en ont l'air - de la grammaire normative.*

The majority of *chroniqueurs* have shared Aristide's concern for the health and welfare of the French language. Without necessarily being *puristes*, they have been reluctant to see their

language subjected to the type of rapid change brought about by the influence of television personalities, who have done so much to promote the Anglo-American culture and idiom, including *le franglais*. Neologisms of both vocabulary (*le Walkman* or *le baladeur*) and construction (*penser conserves* and *habiller confortable*), introduced directly and indirectly by the mass media and advertising, have in recent decades gradually encroached upon and placed at risk the French language and civilisation, or so it would seem to many, for adopting a foreign word may sometimes entail accepting the object or the concept itself. Without a certain chain of fast-food restaurants, which have in recent years sprung up all over Paris, it is unlikely that *le Big Mac* would have gained currency.

As Maurice Rat reminds us, however (1963: 244), the belief that the life of the language is seriously threatened is by no means new. He quotes the journalist, Lamennais, writing in the 1840s, who, being the earliest we have been able to trace, may have been the first *chroniqueur du langage*:

> On ne sait presque plus le français, on ne l'écrit plus, on ne le parle plus. Si la décadence continue, cette belle langue deviendra une espèce de jargon à peine intelligible.

Deschanel, another early *chroniqueur*, contributing language articles to the *Journal des Débats*, wrote in similar vein (1898: 5): 'La langue française, si belle, va se corrompant', and Vincent (1925: 5) deplored the fact, as he saw it, that 'notre langue nationale [...] est en train de s'obscurcir, de s'épaissir, de se déformer et de se vulgariser'.

Throughout this century the defence of the French language

against corruption and degradation has become more and more systematic as grammarians have become increasingly concerned about its parlous state. The Association *Défense de la langue française*, probably owing to the clarity of its aims, as reflected in its name, and on account of its close ties with *l'Académie française*, sharing the address 23, Quai de Conti, after moving from headquarters next to *Le Figaro*, and benefiting from the active support of many *académiciens* and influential politicians, has enjoyed the greatest prestige and the widest audience and has exercised the strongest influence of all such bodies. It is not surprising, therefore, if the *chroniqueurs du langage* of Aristide's persuasion, who have publicly shared the objectives of these organisations, should have encouraged their readers to seek membership and, equally, if the associations for the defence of the language have, in their turn, seen Aristide and his *confrères* as fellow-workers and comrades in arms.

The Association *La Défense de la langue française* in its *Bulletin* of January 1964 (n° 21, page 48), thanking Aristide for his support, refers to his *chronique du langage* as 'une des chroniques les plus lues du plus puissant des hebdomadaires littéraires'. This acknowledgment shows not only how traditional *chroniqueurs* of the prescriptive school actively support the work of such organisations as *La Défense de la Langue française* but also the significance of the rôle played by the *chroniqueur* at *Le Figaro*, a widely-read, influential, traditional newspaper.

It is not surprising that defence of the language has become a large-scale organisation, since the French as a nation have always taken an interest in their language. In many families, even today, there are frequent discussions on points of grammar, pronunciation and

vocabulary. The father still brings out and consults the dictionary or the grammar book in the manner of Raymond Pasquier in Duhamel's *Le Notaire du Havre* (1933: 76):

> «Vérifions!» Il ouvrait sur sa table un tome pesant du dictionnaire de Littré. Tous ceux qui savaient lire venaient se grouper autour de cette bible.

Yet even when they have Littré as well as the more modern works of reference and *dictionnaires des difficultés*, Aristide's readers still treat his articles as gospel.

The very existence of regular language articles in the press indicates that the French care about their language. L. C. Harmer (1979) discusses the contention of the French themselves that they are a nation of grammarians and seeks to determine the effectiveness of the grammarians' rôle. In so doing, he expresses surprise that after four hundred years of the ministrations of grammarians this so-called nation of grammarians has not yet succeeded in drawing up a completely satisfactory set of rules. This failure could in part account for the popularity of the language articles in the French press and explain their value.

Between 1961, when Maurice Chapelan became Aristide, and 1992, when he died, his *chroniques* appealed to a significant number of readers and never failed to reflect the concerns of ordinary people, for whom he was the guardian of the truth and fount of all knowledge; nor did they fail to register the changing linguistic climate, commenting on the popular movements of the day and constantly deploring the speed of the changes brought about by the media and the lack of progress achieved in the campaign to save the language. Not

that Aristide was reluctant to welcome change when, in his view, it was wise and moderate: many times, for instance, he voiced regret at the failure of René Thimonnier's proposals for a modest spelling reform (1967 and 1976).

Aristide's usual stance, however, was fairly conservative, since he wrote for conservative readers, and his *chroniques*, as we have seen, were popular in both *Le Figaro* and *Le Figaro littéraire*, so much so that the editor of the literary supplement, Jean-Marie Rouart, asked him to continue to contribute his *rubrique*, although he was well past the normal age of retirement. The post-bag for his article was larger than that for any other column.

All language articles in the press are popular because of people's desire to know how to speak and write correctly. One of the most important signs of sound grammatical knowledge and good education is traditionally the ability to apply correctly the rules of past participle agreement. From Marot to Daudet, from Vaugelas to Aristide, past participle agreement, *la pierre de touche* and hence *la pierre d'achoppement* of many who aspire to be people of culture and distinction, has been of constant interest. In view of the countless popular grammar books available in recent decades, including those of Catel (1954) and Grevisse (1975) dealing specifically with the thorny question of past participle agreement, it is a matter of some surprise, perhaps, that newspaper readers should still have recourse to their *chroniqueurs*, and often on points of the most elementary nature, as Aristide's articles so eloquently illustrate.

It is certain that if the French were sure of the rules of their language they would not require the ministrations of newspaper

grammarians. Although those who read the *chroniques du langage* in the press may do so for more than one reason, it is clear from the type of letters they send to the *chroniqueurs* of their newspapers that the majority of correspondents simply wish to be told what is correct.

The grammarian René Georgin was conscious of this fact and spoke at length about the language articles in the press at the *Biennale du français universel*, held at Namur in September 1965. His address, *Qu'est-ce qu'une chronique de grammaire?*, was reproduced in the December 1965 bulletin of *La Défense de la langue française* and again in Georgin's own book, *Problèmes quotidiens du langage* in 1966.

Georgin, himself a *chroniqueur* and grammarian of repute, made reference during his talk to several *chroniqueurs de grammaire*, emphasising the individuality of each one he mentioned, even when they were contributors to the same newspaper, saying: 'Chacun a sa patte, sa griffe particulière. Sans parler du regretté Albert Dauzat, Robert Le Bidois n'est pas Maurice Rat, ni Aristide Feugère'. Among other *chroniqueurs* he mentioned was Abel Hermant, *alias* Lancelot, who had written for *Le Temps*. In fact Hermant, a member of the *Académie française*, had contributed his earlier *chroniques* to *Le Figaro*, as Aristide knew, referring to him on 9 October 1989 as *le bel Abel - Hermant, bien sûr - , puriste féroce, qui signait Lancelot - c'est tout dire - ses chroniques du samedi dans "Le Figaro" des années 20* and describing him as *cet éminent feu confrère*. Georgin had found this predecessor of Aristide both entertaining and witty, although

> on pouvait [...] reprocher audit Lancelot son information souvent en défaut, son affection - qui était une affectation - pour les archaïsmes, son ignorance volontaire de la nomenclature grammaticale admise dans l'usage pédagogique et son mépris pour les grammairiens de métier.

During his long address to delegates at the 1965 *Biennale* Georgin mentioned that there were almost as many *chroniques du langage* in the press as there were sports reports, although of course they appeared, at best, weekly, rather than daily. He quoted Marcel Cohen as having said that the *chroniques* in question were 'suivies assidûment par de nombreux lecteurs', an opinion amply endorsed by all *chroniqueurs* and their *fidèles*. When Georgin spoke at Namur all the national newspapers prided themselves on having their own *chroniqueur* and the provincial publications were emulating them. As he stated (1965: 8):

> Des quotidiens provinciaux de grande diffusion, rivalisant de zèle grammatical avec Paris, ont, eux aussi, leur rubrique de langage pour laquelle ils font généralement appel à des grammairiens de la capitale.

Georgin himself wrote language articles for the provincial press, *Dit-on?* and *Langage*, for *Ouest-France* and *La Dépêche du Midi* respectively, during the 1960s and 1970s. The scholar Alain Guillermou too has contributed, and continues to do so, an erudite weekly language column to a provincial newspaper, *Nice-Matin*, his articles bearing the title *Les Jeux du langage et du hasard*, not a little reminiscent of the Marivaux comedy, *Le Jeu de l'amour et du hasard* (1730) and providing, incidentally, another instance of a *chronique* with a name which, like Aristide's *Divertissements grammaticaux*, promises humour and entertainment to lighten the learning.

It is worthy of note that Alain Guillermou's *chronique du langage* is indicative of a trend discernible in recent years: a move

away from a purely linguistic article to one more generally concerned with the promotion and dissemination of the French language throughout the francophone world and beyond. Although Guillermou's articles have always shown a slight bias away from a defence of *le bon usage* towards that of *la francophonie*, there has been a substantial shift of emphasis within the past decade. Of three recent articles, dated 21 June, 28 June and 5 July 1993, the *chronique* dated 21 June deals exclusively with *la francophonie*; that of 28 June, although principally concerned with *Un enfant, un livre*, the scheme backed by Xavier Deniau, the President of *AFAL* (*Association francophone d'accueil et de liaison*), touches on the matter of the faulty intonation of television newsreaders caused by their misreading of the auto-cue (*fausse lecture du tambour*) and provides some useful propaganda for the use of the French language, through the example of a young pop musician who admits to using English rather than French in his compositions because 'Si j'écris en français, il faut que ça ait un sens'; that of 5 July announces that the *quinzième Biennale de la langue française* will now be held in Avignon instead of Cairo, because of the terrorist attacks in Egypt in recent months, and devotes barely a quarter of its column space to two points of language: the historical reason for the common use of *en Avignon* instead of *à Avignon* and the question of *l'hiatus*, mentioning that there are those 'très nombreux, qui disent *le hiatus* comme si le (*sic*) *h* d'hiatus était aspiré'. As can be seen, there is very little *défense de la langue française* in these articles, whereas in those of 1984, 1985 and 1986, Monsieur Guillermou was concerned almost solely with *le bon usage*, dealing with the same kinds of issue as Aristide: *glissements de sens*, the use of the subjunctive, the neologism *nominer* and *le franglais*.

Among those writing language articles for the national press, the eminent scholar and linguist, Marcel Cohen, mentioned above, used to contribute a fortnightly article to the newspaper *L'Humanité* during the period 1950 to 1970 and, in common with many *chroniqueurs*, subsequently published collections of his articles, bearing such titles as *Regards sur la langue française* (the name of his column) and *Toujours des Regards sur la langue française*. Cellard too has had three volumes of articles published, *La vie du langage* in 1979 and Histoires de mots in 1985 and 1986. Aristide, as we know, had some of his *chroniques* published in book-form in 1989, with the title *La Langue française dans tous ses débats*. In 1991 Pierre Bourgeade's *Chroniques du français quotidien* appeared. Unlike these *confrères*, however, Cohen was neither *puriste* nor *dirigiste*, neither prescriptive nor proscriptive, but a descriptive grammarian, although Désirat and Hordé (1976: 85) place him in the same category as Brunot, Yvon and Sauvageot 'qui représentent les diverses tendances du dirigisme français'.

Georgin, of the purist tradition, though not slavishly so, for many years Vice-President of *l'Association de la Défense de la Langue française* and a frequent contributor to the *Bulletin* of that society, likewise published several books of language articles. Some of these volumes of *chroniques*, which had been written originally for *La Dépêche du Midi* and *Ouest-France*, were so organised as to provide useful works of reference, since items were often presented in alphabetical order. Albert Dauzat's famous work, *Le Guide du bon usage* (1954), was composed of a selection of his articles published in *Le Monde* between 1947 and 1954. Thérive's books too were based on his *chroniques*, his articles in *Les Nouvelles littéraires* producing the

series of *Querelles de langage* (1929, 1933 and 1940) and those in *Carrefour* giving rise to both *Clinique du langage* (1956) and *Procès de langage* (1962).

Other well-known names associated with the *chronique du langage* include Charles Bruneau (for a brief period in the late 1940s at *Le Figaro littéraire*), Marcel Galliot (*Les Nouvelles littéraires* in the 1960s and 1970s), Louis-Piéchaud (*Le Figaro* in the 1940s and 1950s), André Rigaud (*Vie et Langage* in the 1960s), Maurice Rat (*France-Soir, Sud-Ouest, Le Figaro littéraire, Vie et Langage* in the 1950s and 1960s), Fernand Feugère (*Le Figaro* in the 1960s), Félicien Mars (*La Croix* in the 1960s), Paul Camus (*Le Figaro* in the 1950s and 1960s), Étiemble (*L'Express* in the 1960s), Jacques Capelovici (*Le Figaro* and *Télé-7 Jours* in the 1960s and 1970s) and Julien Teppe (*Le Coopérateur de France* and *Vie et Langage* in the 1960s). In the last decade or two, the names of Jacques Cellard, who took over as *chroniqueur* at *Le Monde* following the death of Robert Le Bidois in December 1971, Denis Slakta, who assumed the position after Cellard's retirement, and Pierre Bourgeade (journalist and *chroniqueur du langage* at *Le Figaro-Magazine*) have all been associated with language articles. As noted briefly in the Introduction, Paul Guth, a prolific writer and journalist, who has for many years aspired to one of the *fauteuils* at the *Académie française*, contributed an article entitled *L'Art d'écrire* to *Le Figaro littéraire* after Aristide's death, but as it took the form of a book review it could not properly be called a *chronique du langage*, especially since by no means all the works under scrutiny were directly concerned with language. His article appeared in the position formerly occupied in *Le Figaro littéraire* by Aristide's *Divertissements grammaticaux*. Since July 1993, however, there have been no further contributions by Guth.

As we saw earlier, it was Maurice Noël who suggested that Maurice Chapelan should use a pseudonym when writing his *chronique du langage*. The name Aristide, simply his own middle name, served him well, thanks to its association with the legendary *Aristide le Juste*. Many *chroniqueurs* have used pseudonyms: Maurice Rat used several, including Guilleragues (in *Le Cerf-volant*) and Jean Tournemille (in *Vie et Langage*). In *La Voix du Nord*, Guy Froge was actually Fernand Feugère, in *L'Aurore* Aristarque was first Roger Poussin and later Pierre-François Came, and in *La Croix* the names of months were used: there came first Maurice Janvier (Maurice Catel), then Jean Février (Paul Cazin), and, later, Félicien Mars (Gaëtan Monfet). There is a long tradition of using pseudonyms for *chroniqueurs du langage*, names being chosen to identify the attitude of the grammarians in question. Lancelot, Abel Hermant's pseudonym in both *Le Figaro* and *Le Temps*, was obviously adopted to evoke the great Jansenist grammarian of Port-Royal who, with Arnauld, wrote the *Grammaire générale et raisonnée de la langue française* (1660), whereas the name Aristarque in *L'Aurore* imparts a distinct flavour of purism, and Logophilus in *L'Express* conveys a strong impression of classical erudition.

Whatever their names or attitudes - and each writer has his own individuality, as Georgin affirmed - all *chroniqueurs du langage* have much in common, as we have seen, and their articles could be said to form a category of their own, in the same way as essays, literary criticism and short stories are all acknowledged *genres littéraires*. Although it is a specialist newspaper item comparable to a fashion article, a sports report or a cookery column, *la chronique du langage* is different from them in that it resembles a correspondence column too, where the editor, in this case the resident

chroniqueur, selects points from his readers' letters and uses them to compose a further article. It has already been shown how Aristide invited his readers to write to him, frequently quoted from their letters and often based his articles on them. Sometimes a minor debate would ensue, where readers would take sides. A few months before his death there was such a discussion arising from Aristide's criticism (23 September 1991) of a tense sequence used by Jean Dutourd in his latest book, *Portraits de femmes*: unfortunately Aristide himself made an error in his grammatical description of the sentence under review and received one or two letters of protest from readers, who wished to point out his mistake, politely or not, and express their indignation that Aristide had dared to criticise such a master of the French language as Jean Dutourd. Aristide responded to his critics on 21 October 1991. Had he lived longer, there would have been an absorbing and no doubt protracted discussion, to judge from the number of letters received from clerics and others, surrounding the origin and meaning of the expression *espérer contre toute espérance*, with particular reference to the use of the preposition *contre*. One of Aristide's readers had raised this point.

As is the case with a book review or law report, one can usually anticipate at least the form and the type of content of a *chronique du langage*, be the author Aristide, Bourgeade, Cellard or Guillermou, and if other items of journalism are classed as *genres littéraires*, the *chronique du langage* too ought perhaps to be regarded as such. It is quite conceivable that a publishing house should one day bring out an anthology of *chroniques du langage*, written by different newspaper grammarians at various times, in much the same way as one might expect to read a selection of poems, short stories or aphorisms, this latter so dear to Maurice Chapelan, as we know, and,

to quote G. de Broglie (1986: 176), *genre si français qui porte la pensée*. There have, in fact, already appeared in Great Britain, for students of French, text-books consisting of edited and annotated newpaper articles, a typical example being *Chroniques* (1966), selected from *Le Figaro* and annotated by B. W. Garrett, including an item by Pierre Gaxotte directly concerned with the French language.

Regardless of the attitude of the *chroniqueur du langage*, be he *puriste* or *laxiste*, the very essence of his journalism lies in the fact that he devotes his article to questions of language and deliberates on them. Cohen and Aristide may have been as far apart as it is possible to be in their stance but they treated the same subjects in their language articles, though admittedly from divergent angles and with different intentions, and it may be observed time after time, from Dauzat to Cellard and from Monsieur Lancelot to Aristide, that the ground covered has remained very largely the same: questions relating to such matters as agreement, especially that of the past participle, the subjunctive mood and tense sequence, whether to say *avant qu'il vienne* or *avant qu'il ne vienne*, the difference in meaning between *rien moins que* and *rien de moins que*, whether *se rappeler de* can be accepted by analogy with *se souvenir de*, whether it is permissible to use *causer à* instead of *causer avec*, whether one should accept such *glissements de sens* as *bien achalandé* (now taken to mean *well stocked* as well as the original *well frequented by customers*), uncertainties concerning liaisons and any other points of pronunciation, and how to choose *le mot juste* (for example, how to distinguish between *inclinaison* and *inclination*, *dentition* and *denture*). In recent years there has been much discussion concerning the verb *nommer* and the neologism *nominer*, believed by Aristide to have been produced under the influence of

English or American usage.

Quemada provides a table showing the occurrence of the various categories of subject-matter treated in the *chroniques du langage* (1972: IV). His statistical analysis shows only slight shifts of emphasis between the period 1950-1965 and the period 1966-1970. During the first, lexicology constituted 53.81% of subject-matter and *problèmes généraux* 9.96%, the corresponding figures for the second being 59.96% and 12.90%, whereas syntax fell from 25.80% to 18.20% and pronunciation and spelling from 9.75% to 8.34%. Matters of style are hardly mentioned in the *chroniques*: 0.66% and 0.56%. The modest changes recorded are all the more lacking in significance, since the first period covered is disproportionately long.

A brief study of Deschanel (1898), Vincent (1925) or Hermant (1932) will show how many of the points under discussion sixty or even ninety or more years ago are still among the most common themes found in the *chroniques du langage* of the 1990s. Indeed it is true to state that many of the expressions deplored by Aristide and most of his *confrères* and readers in 1992 were already equally abominated by Deschanel in the 1890s, for instance *je m'en rappelle* (1898: 138), *causer à* (ibid.: 157) and *partir à la campagne* (ibid.: 160).

If it is true that the language was in danger of dying in the nineteenth century, as Lamennais and Deschanel believed, it is surely exposed to precisely the same perils today, yet it is still very much alive and little different from the French of a hundred years ago. The only new threat to the language, in the eyes of Aristide and his *confrères*, is that posed by the growing influence of radio and television personalities with their slovenly speech-

patterns, bad liaisons, erroneous pronunciation, misuse of vocabulary, instant neologisms and transatlantic fashions, the subject matter of many a modern *chronique du langage*. Although the threat of anglo-americanism is not new, for English words have been absorbed into the French language from as early as the twelfth century, the volume of the borrowed vocabulary is now far greater than ever, through more efficient systems of communication and the power of the media. The organisations for the defence of the language and most *chroniqueurs du langage* of the late twentieth century are continuing essentially the laments of Lamennais and Littré and the campaigns of Deschanel and Hermant but have, in their own eyes, even more reason to be afraid for the survival of their language when they observe how English, or rather American English, has far surpassed French in its universality. Their stance is consequently defensive and their attitude conservative in most matters. Aristide, however, in common with Guillermou and Georgin, usually tempers his brand of *purisme* with his *simple bon sens grammatical*.

The Association *La Défense de la langue française*, especially in its early years, frequently mentioned Aristide as one of those *chroniqueurs* who publicly supported its aims and recommended their readers to take out membership. Aristide's name appeared regularly, as did those of Fernand Feugère, Marcel Galliot, Louis-Piéchaud, René Georgin and Maurice Rat. In the edition of 15 July 1962, n° 15, page 47, under the regular heading of *On nous cite*, Aristide receives the first mention:

> Nous pensons bien que beaucoup de nos lecteurs ont lu le *Figaro littéraire* du 16 juin, et se sont réjouis d'y trouver, sous la signature de notre confrère Aristide, à la fin de sa chronique *Usage et Grammaire*, le chaleureux conseil d'adhérer à notre association.

This kind of report was to be found in most issues of the *Bulletin*, since *chroniqueurs du langage* had been instrumental in launching the *Défense de la langue française*, the Association having been originally formed from *Le Cercle de Presse Richelieu*. To have the active support of grammarians to endorse their campaign played an important part in building up the morale of the Association in its early days. Under the same article the editor continued thus:

> Plusieurs de nos lecteurs déjà ont suivi ce conseil, et nous en exprimons notre vive reconnaissance à notre confrère. Mais ce dont nous nous félicitons plus encore, c'est de constater qu'Aristide approuve notre doctrine, qui considère l'évolution de la langue comme un fait humain dont nous devons rester maîtres. L'accord sur cette doctrine est la première condition d'une défense solide et efficace.

The *doctrine* in question and Aristide's aim in writing his articles are aptly expressed in his *chronique de rentrée* of September 1962, quoted in the *Bulletin* of January 1963, n° 17, page 51:

> *Je dirai donc en manière de profession de foi, que le purisme me paraît être ici plus fécond, dans la mesure où il s'efforce de retarder une évolution de la langue française que la presse en général, la Radio et la télévision n'ont que trop tendance à précipiter. Aussi voudrais-je qu'il soit entendu, une fois pour toutes, que je conçois mon rôle surtout comme celui d'un frein modeste, sans illusion, hélas! sur son efficacité, vu la puissance effrayante de l'accélérateur.*

In his discussion of this particular article the editor refers to dictionary definitions and to the contemporary significance of the word *purisme*, as used by different parties, finishing thus:

> Les partisans de la libre évolution de la langue et ceux qui la voudraient plus rapide en sont venus à traiter de puriste quiconque s'efforce, comme Aristide, de freiner cette évolution [...] pour en rester maître.

Aristide's principal object was to slow down the pace of change: his aims were shared by the majority of his fellow-grammarians.

The renowned lexicologist Adolphe V. Thomas (1962) wrote the following in his contribution to the major enquiry into *Peut-on? Pourquoi? Comment? agir sur la langue française?* conducted by *Vie et Langage* in the early 1960s:

> Les rubriques grammaticales des journaux, qui ont la faveur des lecteurs, doivent donner le ton en se tenant dans un juste milieu, entre purisme et laxisme.

This is exactly what Aristide claimed to do. In his article of 14 September 1984, *Immondices*, he wrote concerning *l'usage*:

> *L'entre-deux, le simple bon sens grammatical, qu'incarne si bien Grevisse, est la position la plus difficile à tenir, parce qu'elle vous vaut des horions des deux côtés de la barricade.*

Although Aristide's own standards as a writer were purist, he did not wish to impose his personal preference on those of a different conviction (1989: 163), except where the writing of *académiciens* and others claiming to be purists was concerned, when he allowed himself to be correspondingly strict in his criticism. On finding a minor imperfection in the work of Jean Dutourd, for example, he exclaims with good humour (28 September 1984): *Oh! Passe encore sous la plume d'un laxiste, mais d'un puriste?*

Aristide's *chronique* being the most influential of any language article in the press, as we learn from Bulletin N° 21 of the Association *Défense de la langue française*, such comments would be

noted by thousands of people. In his contribution to the *Vie et Langage* debate mentioned above, René Georgin (1961) stressed the significance of the part played by the *chroniques dans la grande presse*, on account of their vast readership, but warned against 'le purisme outrancier et souvent mal informé et le libéralisme complaisant'. Aristide would have expressed himself similarly, and both he and René Georgin would have found themselves in agreement with the following statement made by Jacques Laurent (1988: 40):

> Je n'approuve pas le laxisme. L'être de notre langue a besoin de défenseurs, mais il serait temps qu'on se décide à distinguer les vrais périls que court la langue de ceux qui sont cultivés par les fétichistes.

As René Georgin wrote over three decades ago (1961):

> Il importe de réserver les coups de bélier aux malfaçons les plus graves, de préserver ce qui est essentiel, sans s'acharner sur des vétilles comme l'extension de sens de *impeccable* ou de *émérite*.

We have seen clearly from his *chronique de rentrée* (September 1962) how Aristide regards himself as a purist in a restricted sense. His kind of purism implies guarding the language by attempting to halt the rapid rate of linguistic change and certainly does not entail the attitude inherent in the definition offered by the *Académie française* in 1932: 'souci scrupuleux jusqu'à l'excès de la pureté du langage'.

Although a brief study of *purisme* and *dirigisme* follows in the next chapter, it should be stated now that, despite opinions to the contrary, the two are not always mutually exclusive or even necessarily opposed to each other. There is detectable in much of Aristide's work a combination of the two attitudes, in that he wishes,

on the one hand, to guard the language and put a brake on rapid linguistic change and, on the other, to improve *l'usage*. Here he stands at the end of a line in which have stood grammarians such as Hermant, Georgin and Le Bidois.

Although the history of language articles in the French press is not easy to establish, we know and have already mentioned the fact that Lamennais was writing such *chroniques* in the 1840s and Deschanel in the late nineteenth century, and we are aware of the existence of articles of the *Dites... Ne dites pas* kind in the *Almanach Hachette* at the end of the century (Désirat and Hordé 1976: 80 mention the 1899 edition). We have been able to trace the *chroniqueurs* at *Le Monde* back to Albert Dauzat, who began contributing his articles in 1945. After him came Robert Le Bidois and Jacques Cellard. The present grammarian is Denis Slakta. In almost fifty years, therefore, there have been only four *chroniqueurs du langage* at *Le Monde*. Concerning *Le Figaro*, we have seen that Aristide (9 October 1989) mentions Abel Hermant as having contributed *chroniques* under the name of Monsieur Lancelot in the 1920s (before moving to *Le Temps*), and in Jacques Chancel's *Radioscopie* programme (28 May 1975) Aristide tells his listeners that no less a literary figure than André Gide was once a monthly *chroniqueur du langage*, for a very short time in 1947, abandoning the position after his third contribution on the grounds that he had discovered the Belgian grammarian Grevisse, 'qui répond à toutes les questions flottantes' and whose work, *Le Bon Usage* 'se lit avec amusement et ravissement'. In fact Gide considered that this book had rendered the work of the newspaper grammarian superfluous, an opinion with which Aristide could sympathise, although he himself, to the end, always saw ample scope for the rôle of the *chroniqueur*.

Gide, who was thus responsible for launching the hitherto unknown Maurice Grevisse in France, was followed, Aristide tells us, by a Monsieur Fernand (*sic*) Bruneau, the son-in-law of Ferdinand Brunot. It was not in fact Fernand Bruneau but Charles Bruneau, whose name we have included in our list of famous *chroniqueurs* above, who was not only too busy with his academic work as lecturer at the Sorbonne but also too remote from the style and tone of journalism to stay long at the newspaper. Then Maurice Rat, who through the years wrote language articles for several newspapers and periodicals, took over for a while, contributing on a fairly regular basis, sometimes as often as once a fortnight. Each time a grammarian left there was an interval during which no *chronique du langage* appeared, and it was following one such barren period that Aristide assumed the rôle of *chroniqueur*, on 1 April 1961.

That the *chroniques du langage* should have been popular is not surprising, given that people wish to find answers to their questions. Some of them have forgotten what they learnt at school, others may never have been taught properly: whatever their situation, they now realise that they need to know certain facts about their language. As we saw earlier, the French as a nation have traditionally taken a lively interest in the state of their language and have shown concern for its health and survival. For centuries they have regarded it as a part of their cultural and intellectual heritage, upholding it as a model of precision, elegance and beauty, a literary tool without equal and the international language of diplomacy. They have taken a pride in it and have guarded it jealously from as early as 1549, when Du Bellay published his *Défense et Illustration de la Langue française*, which, although it was not,

properly speaking, a grammar and was written in defence of the use of French rather than Latin, nevertheless touched on many matters concerning the usage of the language, and from even earlier if the works of Claude Seyssel (1509), Geoffroy Tory (1529), Charles de Bovelles (1533), Mathurin Cordier (1539), Etienne Dolet (1540), Meigret (1542), the first real French grammarian (according to scholars such as Brunot in his *Histoire de la langue française*, volume II, page 145, Cohen 1965: 165 and Harmer 1979: 10), Speroni (1542), and Jean Lebon d'Autreville (1571) are taken into account. Above all, the poet Clément Marot should be remembered for immortalising in verse the rule of past participle agreement.

At the beginning of the seventeenth century, 'enfin Malherbe vint', with his *Commentaire sur Desportes*, and he was the first in France to demonstrate the power of a well-placed word. He chose his constructions and vocabulary carefully, avoiding any provincialisms and pedantic expressions likely to be misunderstood. Thus, with his emphasis on simplicity and clarity of both vocabulary and style, he generated considerable linguistic interest at court. Later in that century the Hôtel de Rambouillet held sway, where Voiture and Balzac were influential and where *parler Vaugelas* was the accepted norm. Vaugelas had published his famous *Remarques sur la langue française* in 1647, to which we shall return in the next chapter. It was, however, the Jesuit Dominique Bouhours who in the seventeenth century represented the majority of educated people when he published his *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671), discussions between two gentlemen on matters of grammatical interest, a technique imitated by *chroniqueurs* such as Abel Hermant, who, as Monsieur Lancelot, conversed with Xavier.

A few years earlier, the Jansenists Arnauld and Lancelot had published their *Grammaire générale et raisonnée de la langue française* (1660), known as *La Grammaire de Port-Royal*. For the first time there was a wish to define rules and base them on reason, rather than on the grounds of *l'usage*, and a desire to apply logic to the codifying of the language, even to the explanation of exceptions to rules, rather than merely to repeat dogmatically that certain expressions were right and acceptable while others were not. At last an attempt was being made at justifying the rules of grammar.

The seventeenth century saw the publication of several important dictionaries, the first of which was the dictionary of Nicot, published in 1606. The edition of 1614 listed some 26 000 words. Antoine Furetière, a member of the *Académie française*, impatient at the slow rate of progress being made with the long-awaited dictionary, decided to compile his own, the preliminary version of which he published in 1684 as *Essai d'un dictionnaire universel*, forfeiting his *fauteuil* in the process, as his fellow *Académiciens* believed that he had made dishonest use of the materials gathered by them for their own dictionary. Furetière died in 1688 but his *Dictionnaire universel* was published in Holland in 1690. The dictionary of the *Académie* did not appear until 1694 and listed only 24 000 words, against the 26 000 in Furetière's dictionary of 1690. The words listed and defined in these dictionaries, however, show only a portion of the vocabulary known to the compilers, many thousands more being used in examples and explanations. This growing interest in the origin and etymology of French words is reflected in Gilles Ménage's *Origines de la langue française*, begun in 1650 but not

completed until 1694.

The eighteenth century saw the publication of many dictionaries, including four editions of the dictionary of the *Académie*, five of the dictionary of Trévoux, first published in 1704 and based almost entirely on Furetière's, and the appearance of works such as *Gasconismes corrigés* by Desgrouais, which showed a concern for the language and enjoyed popular acclaim.

The advent of elementary schooling for all in the nineteenth century produced more and more people who wished to speak and write in a correct manner. Accordingly many grammatical works appeared, such as those by Noël and Chapsal, expounding *le bon usage*. That same wish to be correct survives today and is reflected, as we have noted, in the *chroniques du langage* in the French press and in the multitude of popular language works now available.

It was during the nineteenth century that the press became involved in the defence of the language, with the appearance of the first *chroniqueurs du langage*. Although the famous Sainte-Beuve wrote his renowned *Lundis*, first for the *Constitutionnel*, then for the *Moniteur* and lastly, very briefly, for the *Temps*, these articles were above all literary *causeries*, not concerned with linguistic matters but including incidental comments on the French language as well as on other cultural issues of the day. A quotation from Sainte-Beuve's *Nouveaux Lundis* appears *en épigraphe* in Deschanel's *Les Déformations de la langue française* (1898): 'On aime en France la casuistique du langage'.

In our present century, the organised defence of the language, including official state language policy, has strengthened the concept of *le bon usage*, and we have seen not only *chroniques du langage* in almost all daily newspapers and weekly and monthly publications but also an ever-increasing output of popular grammar books and dictionaries. Grevisse's *Le Bon Usage* has also no doubt contributed to an enhanced general awareness of norms and standards. During the 1920s the example of Abel Hermant's *La Défense de la langue française* in the Saturday edition of *Le Figaro*, later published as *Les Samedis de Monsieur Lancelot*, encouraged a number of newspapers and periodicals to provide a regular *chronique*. As Aristide comments, however, (1989: 131): *Il est vrai que si les gens savaient se servir des dictionnaires et des grammaires, les chroniqueurs du langage n'auraient plus qu'à fermer boutique*. Although it is a matter of constant surprise (and pleasure) to him and to other grammarians that readers should still turn to their newspapers for help with language problems in view of the many books now available, at least one of their number, Pierre Bourgeade, sees a strong relationship between these two facts, as we shall see. The attraction of the language article has been considerable, not only for those who do not know how to use reference books but also for those who enjoy Sainte-Beuve's 'casuistique du langage', those, for instance, who write to their *chroniqueur* to take issue with him on a minor point or who simply enjoy reading other people's opinions on grammatical questions.

The phenomenon of the *chronique du langage* has not stood in isolation. Further evidence of the great attachment French people feel for their language is to be found every year in Bernard Pivot's successful *Championnats d'Orthographe*, launched in 1985, with their

final televised on Antenne 2, now France 2. There was also the popular long-running early evening television programme, *Des chiffres et des lettres*, which provided a model for the British television programme *Countdown*, shown on Channel 4. Although it was replaced with *Questions pour un champion*, hosted by the same *animateur*, Julien Lepers, the demise of the programme in 1991 came as a disappointment to its many thousands of fans, who had even created local clubs where rival teams could come to compete in tournaments. Although the standard may have been less demanding in the local clubs, the television contestants had not only to prove their prowess at mental arithmetic but had also to create words from the most unpromising-looking groups of letters, their only choice in the combination being to determine when to have a vowel and when a consonant. The best contestants gave the impression of having learnt by heart the *Petit Larousse*, sometimes aptly advertised as *l'arbitre des jeux de lettres*.

Bernard Pivot's spelling championships are not his only contribution to the linguistic and cultural life of the nation. His celebrated book programme *Apostrophes* on Antenne 2, greatly appreciated by Aristide who enjoyed reporting any language errors committed by Pivot or his guests, and its wider-ranging sequel on France 2, *Bouillon de culture*, have brought him fame. It is therefore not surprising to discover that his little book *Le livre de l'orthographe* (1989) has sold well. The popularity of this work is not unexpected: there has been a steady stream of language publications in recent decades, starting perhaps with Sauvageot's *Français écrit, français parlé* (1962) and Étiemble's legendary *Parlez-vous franglais?* (1964) and continuing with Beauvais's

L'Hexagonal tel qu'on le parle (1970) and *Le français kiskose* (1975), Thévenot's *Hé! la France, ton français fout le camp* (1976), interspersed, ironically, with malformed verbs, O. de Rudder's *Le français qui se cause* (1986), Claude Hagège's *Le français et les siècles* (1987), Jacques Laurent's *Le français en cage* (1988), Henriette Walter's *Le français dans tous les sens* (1988), Jean Dutourd's *Ça bouge dans le prêt-à-porter* (1989) and Jacques Capelovici's *Le français sans fautes* (1990) and *Guide du français correct* (1992). The unprecedented number of language works published in the 1980s and 1990s, at a time when French is perceived as being in crisis, may be a further indication of the continued interest taken by the people in their language.

Although some of the language articles that have been popular in their time have borne colourful names, such as *Les jeux du langage et du hasard*, noted earlier, *Le Jardin des locutions françaises*, *Langue française, mon beau souci*, *Les sourires du langage*, *Les caprices du langage*, *Notre beau langage* and *Parlons peu, parlons bien*, there have been unimaginative titles too, which have nevertheless succeeded in attracting readers: *Langage*, *La langue et le style*, *Questions de langage* and even *La chronique du langage* (in *Sud-Ouest*). There have been occasional changes in the titles of some *rubriques*. For many years, for instance, the *chronique* in *Le Monde*, written by Robert Le Bidois, was known as *Défense de la langue française*, the title, with its echo of Du Bellay, first used by Abel Hermant in *Le Figaro* and adopted by the Association of that name, whereas since 1971, when Jacques Cellard became *chroniqueur*, it has been called *Vie du langage*. Similarly, Aristide's original *Usage et grammaire*, a staid, dull title, became in January 1986, after almost

twenty-five years, *Divertissements grammaticaux*, a *sur-titre* of which he initially disapproved, despite its more accurate reflection of the content of his articles. One may wonder what editorial policy lies behind such changes. In the case of *Le Monde* it was probably the *chroniqueur* himself who felt that the idea of *la défense* had become outdated, for Cellard writes (1983: 664):

> Ces chroniques ont longtemps été de la «Défense du français» (*sic*). Mais l'abandon de ce sur-titre obsolète en 1971 n'a pas signifié, pour les lecteurs, l'abandon de cette mission, ou au moins de ce souci.

In the case of *Le Figaro littéraire*, it would appear to have been a desire to give the *chronique* a title better suited to the light-hearted approach of its author. Although the change must have been conceived with the intention of making them sound less scholarly and dry than *Usage et Grammaire*, Aristide's language articles, despite their uninspiring title, had long been renowned for their humorous and entertaining character. In fact, much of what he wrote, as Maurice Chapelan, Aymé Dubois-Jolly or Aristide, was *polisson* and verging on the *libertin*, as we learn from the *Radioscopie* interview (28 May 1975), when Jacques Chancel introduced him thus:

> Maurice Chapelan, si je m'en tiens à trois de vos recueils, *Main courante*, *Lire et écrire* et *Amoralités familières*, vous êtes moraliste. Dans *Amours Amour*, vous êtes libertin. D'ailleurs je devrais dire que dans la plupart de vos ouvrages vous êtes libertin.

A study of Appendix I will more than amply justify Chancel's opinion. Since most of Aristide's humour, like his conversation, consists of *plaisanteries grivoises* and *propos libertins*, it is perhaps this characteristic that makes his *chroniques* particularly attractive and indeed unique in their *genre*, *sui generis*.

We have already mentioned Quemada's two volumes of *Bibliographie des chroniques de langage*. A third volume was planned but never appeared. It was thanks to the Quemada volumes that we were first able to establish the identity of Aristide as Maurice Chapelan, since they give the pseudonyms of certain *chroniqueurs* with their actual names, where known. In the preface to the second volume (1972: I), Quemada states:

> Plusieurs thèses et mémoires sont actuellement en cours en France et à l'étranger à partir des matériaux ainsi recensés.

During six years of research it has proved impossible to trace more than one such thesis in France, the document in question being written by Philippe Commère, a graduate of the *Institut national des techniques de la documentation*. It is a brief *Rapport de fin d'études*, providing a *répertoire* of language articles appearing in the press between 1945 and 1964. It is by no means exhaustive, as the writer admits (1964: 4):

> Les recherches dans les collections anciennes de journaux, soit à la Bibliothèque Nationale, soit au siège du journal lui-même, sont très longues, fastidieuses, et souvent sans résultat.

This is certainly true of searching at the offices of *Le Figaro*, where extensive reorganisation has been taking place and some of the archives stock moved to Bercy. Furthermore, as Commère found (1964: 7), letters to *chroniqueurs* frequently remain unanswered.

We have already observed that Aristide received many letters arising from his *rubrique*, a fact mentioned by Jean Dutourd, writing in *Le Figaro* (25 March 1992): 'Il recevait des monceaux de lettres de

lecteurs', and endorsed by Bourgeade, who writes similarly about his own experience of being *chroniqueur du langage* in the *Figaro-Magazine*, to which Aristide's article of 1 July 1991 refers. People read the language articles in the press and take them so seriously that they wish to correspond with their *chroniqueur*.

In view of their wide readership and longstanding defence of the French language, an important question should be asked: to what extent have the *chroniqueurs du langage* been effective in their campaign to defend the French language? Have they succeeded in stemming the tide of decadence? Have they alerted the nation to the need to defend the language against further degradation? Martinet (1969: 26) writes:

> On ne peut pas dire que cette phalange de défenseurs aient effectivement réussi à écarter les dangers, réels ou imaginaires, qui menacent la langue, puisqu'il n'est pas question qu'ils se démobilisent. Mais ils ont certainement réussi à convaincre à peu près tout le monde qu'il convient de défendre la langue française.

Though ironically expressed by Martinet, this success is nevertheless one of the most significant contributions made by Aristide and others: they have kept the state of the French language constantly in the public eye and in so doing have focussed attention on such matters as the poor standard of speech of many media personalities, the inaccuracy and lack of clarity of much administrative and official language, the danger of an almost artificial evolution of the language brought about by the media and a too ready acceptance of *le franglais*, and the way in which American and British influence on vocabulary and structure in general has been increasing. It is certain that the *chroniqueurs* have successfully

alerted their readers to the situation and have persuaded them that the defence of their language is essential.

Bourgeade (1991: 120) explains in pessimistic tones the proliferation of books and works of reference relating to the French language:

> On hésite à écrire que ce foisonnement évoque le fourmillement des vers sur un cadavre en voie de décomposition.

Aristide himself, although not seeing the French language as a rotting corpse, was under no illusions about the effectiveness of his thirty years' defence of the language. Many times he expressed his frustration, saying that he had been conducting his campaign in vain, *pour des nèfles* or *pour des prunes*. On 18 February 1991, in *Les mots incurables*, he wrote:

> *Il y a des mots dont l'emploi intempestif, sous les plumes ou sur les lèvres de personnes présumées cultivées, s'avère incurable. Six lustres de protestations, auxquelles je fis de loin en loin écho, n'y changèrent et n'y changeront jamais rien. Alors, à quoi bon? Faire plaisir - sauf, peut-être, aux «délinquants», encore que je reste persuadé qu'ils s'en fichent.*

Despite his own feelings of inadequacy, Aristide had been successful to a modest extent, as we shall see, in his defence of the language, in that thousands of people read his weekly articles and observed his teaching, and certain official bodies, media personalities and organisations listened to him too, heeding his criticisms and acting on his proposals. Thus he may be said to have influenced *l'usage*, promoting and defending *le bon* against *le mauvais*, the subject of the next chapter.

CHAPTER III

CHAPTER III

LE BON USAGE

> *Et tous les mauvais usages qu'ils [les grammairiens] dénoncent en vain depuis quarante ans finiront par devenir «le bon» ... Les laxistes constatent cela et l'entérinent sans broncher. Les puristes s'en étranglent d'impuissance et de colère.*
>
> Aristide, *Le Figaro*,
> 14 September 1984.

In spite of the continuous, gradual evolution of the language, recorded so diligently by Grevisse from the first edition (1936) of his *Le Bon Usage* until the last for which he was personally responsible (1980), there is in every generation an agreed norm, recognised even by those who neither value nor use it, a norm from which few careful writers would depart intentionally. This standard, defended by Aristide, is readily recognisable as *le bon usage*.

In its modern context, the phrase *le bon usage* naturally calls to mind the work of the Belgian grammarian, Maurice Grevisse. When, however, we consider the history of the concept, it is to Vaugelas of the seventeenth century that our thoughts turn. Claude Favre de Vaugelas, invited by Richelieu in December 1634 to join the *Académie française* as its twenty-second member (Streicher, 1970, Introduction: XXXVII), was in 1639 made responsible for the preparation of the *Dictionnaire de l'Académie*, on account of his talent for observing *l'usage*. It was probably owing to his own work on his *Remarques sur la langue française*, published in 1647, that progress with the dictionary was so slow. In the event, the

Dictionnaire was to take all the longer to compile, since both Richelieu and Vaugelas would die in 1650.

In considering *le bon usage* we should recall what Vaugelas himself intended by the term in his *Remarques*. It is essential to recognise a distinction between *l'usage* and *le bon usage*, as they are not always synonymous. Vaugelas states (1647: Préface I) that everyone recognises *l'Usage* as 'le Maistre & le Souverain des langues vivantes', continuing thus (Préface II, 1 and 2):

> Pour le mieux faire entendre, il est necessaire d'expliquer ce que c'est que cét *Usage*, dont on parle tant, & que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maistre des langues. [...] Il y a sans doute deux sortes d'*Usages*, *un bon & un mauvais*. Le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur, & le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix.

He then gives his famous definition of *le bon usage* (Préface II, 3):

> *C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des Autheurs du temps.* Quand ie dis *la Cour*, i'y comprens les femmes comme les hommes.

It is obvious, however, that when Vaugelas speaks of *l'usage* in this context he has in mind *le bon usage*, as defined above. Indeed he states (Préface IV, 1):

> Nous avons dit qu'il y a *un bon & un mauvais Usage*; & i'adioute que *le bon* se divise encore en l'*Usage declaré*, et en l'*Usage douteux*. [...] L'*Usage declaré* est celuy, dont on sçait asseurément, que la plus saine partie de la Cour, & des Autheurs du temps, sont d'accord, & par consequent *le douteux* ou *l'inconnu* est celui dont on ne le sçait pas.

Vaugelas subsequently considers several cases and various ways of dealing with such doubts and uncertainties, emphasising the importance of analogy.

Having made it clear in Préface VII that when he speaks of *le bon Usage* he understands thereby *le bel Usage*, since he makes no distinction between the two, in Préface VIII he attempts to dispel the widely held fallacy that *le peuple* dictates usage. In so doing he attributes this misapprehension to a simple ignorance of the Latin language, since some have taken the French word *peuple* to be the equivalent of the noun *populus*, whereas its true equivalent is the Latin *plebs*. Vaugelas explains that *populus Romanus* includes 'les Patriciens & l'Ordre des Chevaliers' as well as the ordinary population, asserting 'Selon nous, le peuple n'est le maistre que du mauvais Usage, & le bon Usage est le maistre de notre langue'.

More than three centuries after Vaugelas, Philippe de Saint Robert provides a useful distinction when he warns, in his *Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français* (1986: 179):

> Il convient ici de ne pas confondre ce que les linguistes sont convenus d'appeler l'*usage*, qui correspond au laisser-aller du moment élevé au rang de référence, avec la conception plus normative et plus académique du *bon usage*, qui en est à peu près l'opposé.

There tends to be divergence of opinion among linguists and grammarians concerning the concept of *l'usage*, linguists generally taking the language used by the majority of the people as the accepted norm, the true language, whereas most grammarians interpret *l'usage* as *le bon usage*, defining it as the language used by careful speakers and writers. With this fundamental disagreement in interpretation there

are corresponding differences in attitude and approach.

If, for instance, a grammarian considers an utterance or a written item to be an example of *le mauvais usage* he will feel it incumbent upon him to change it and to explain to its originator why and how it should be corrected. If, on the other hand, a descriptive linguist hears or reads the same item, instead of passing judgment on it he will note it and perhaps wonder how soon it will become an accepted part of *l'usage*.

An example of this kind of distinction would be the use of the verb *se rappeler* with the preposition *de*. Aristide is firmly of the opinion that such usage is wrong (1989: 180-181 et passim) and explains the error, without excusing it. As he says:

> *C'est surtout par analogie avec* se souvenir de *que ce* de *fautif après* se rappeler *tend irrésistiblement à se présenter au bout de la langue ou de la plume, pour peu que notre attention fléchisse.*

He ends humorously with: *Souvenez-vous-en* and *Rappelez-vous-le*, the latter an imperative form which will, as we shall see, cause him trouble in 1991. André Gide, quoted by Aristide in his *chronique* of 15 March 1985, wrote in his *Journal 1889-1949* (1951: 985): 'volente nolente [...], l'on sera forcé d'y venir', and Grevisse (1967: 82), whilst admitting that grammatically *se rappeler de* is illogical, insists that *l'usage* has established it. Darmesteter (1928: 119) had wondered whether literary language ought to imitate vulgar usage and use *de*, concluding: 'Non, jusqu'au jour où l'académicien lui-même, dans l'abandon de la conversation familière, aura dit: *je m'en rappelle*', and the *académicien* Jacques Laurent (1988: 33), in common with the many good writers quoted by Grevisse (1986: §274 b 7°), not

only uses the construction in conversation but also in writing: 'Je prétends qu'en écrivant *je me rappelle de toi*, je ne commets un crime que si l'on postule que le langage s'est pétrifié il y a un siècle ou deux.' He reminds his readers (1988: 39) that at least one *académicien* before him, Paul Claudel, had been happy to write it: 'Il tenait *se rappeler de* pour correct et même élégant. Puisque les grammairiens ont laissé cette querelle tourner à un problème de savoir-vivre qui ne pouvait se régler que dans le «monde», il est, me semble-t-il, réglé'. To a synchronic linguist such questions are of purely academic interest: like Laurent, he would assume that this particular question is now settled.

Aristide acknowledges the difference between linguists and grammarians. When André Martinet's article first appeared, in *Arts* (see Chapter II), shocking the world of grammar, he was quoted thus by Robert Le Bidois in *Le Monde* (5 June 1963):

> Comme l'a dit Aristide, le linguiste et le grammairien, ces frères ennemis, au lieu de se combattre devraient s'entendre parce qu'ils se complètent.

About that time Aristide was to point out the same distinction between the linguist and the grammarian in a *chronique* reproduced in his collection of articles (1989: 13-14):

> *Le premier enregistre les faits du langage ; et parfois au sens le plus mécanique du terme. [...] Le second est un pédagogue, qui s'attache à définir un état de la langue considéré comme correct et à en établir les règles. L'un et l'autre se complètent, et il est vrai qu'on trouve toujours un linguiste chez les meilleurs grammairiens, tels que André Thérive, Robert Le Bidois ou Maurice Grevisse.*

Claude Hagège too provides useful definitions (1987: 143):

> *Grammairien* et *linguiste* réfèrent à deux types distincts d'occupations : le grammairien défend une norme d'usage, ou l'enseigne comme un modèle à ne pas transgresser ; le linguiste observe les faits et les lois de leur évolution, pour en inférer des constantes et des prédictions ; il ne fait pas profession d'enseigner une norme, même s'il la suit dans son usage personnel.

Such divergence of function is not surprising as it reflects historical aspects of French grammar. In the middle of the seventeenth century Vaugelas was preaching *le bon usage* in his *Remarques sur la langue française* and, only a little more than a decade later, the Jansenists Lancelot and Arnauld published their *Grammaire générale et raisonnée de la langue française* (1660). The two publications were quite at variance with each other: the former was founded on careful observation of usage at Court and the language of the best writers, whereas the latter was based on reason and logic. Within a few years the conflicting attitudes of grammarians had emerged. The Port-Royal Jansenists declared themselves against *le bon usage* and codified the language, providing it with rules based on *la raison universelle*, and, as Cohen (1967: 187) comments,'lorsqu'un système de règles est déclaré plus ou moins fondé en droit, le pas est vite franchi de l'imposer par autorité'.

The seventeenth century witnessed the new esteem in which grammarians were held. Walter (1988: 103-104) reminds us that the 1600s were not only the age of unconditional respect for grammatical authority but also the period when the rules of étiquette were established and such niceties as the *formules de politesse* used in letter-writing were drawn up. That there should be a connection

between good manners, correct dress and *le bon usage* has been noted by grammarians such as Feugère (1963).

The present concepts of language and grammar can be traced back to the seventeenth century, both to Vaugelas and to Port-Royal, and it is since the establishment of the *Académie française*, a notable example of authority, that French grammarians have not only been accorded respect but have also been regarded as the supreme arbiters in questions of language. Although the Port-Royal logic has influenced the development of syntax, in matters of vocabulary and spelling *l'usage* has been dominant. It is in fact the system of observing *l'usage*, the approach of Vaugelas, that has generally prevailed, since it is difficult to apply strict rules and reasoning to a living language, although in the past two decades both the *Académie française* and the government have endeavoured to regulate *l'usage* through legislation. Accordingly, as Cohen comments (1967: 188):

> L'œuvre d'observation devait se poursuivre et il devait naturellement se produire des discussions entre les observateurs qui n'avaient pas tout à fait le même point de vue et le même usage personnel.

Thus it is not only a different understanding of *l'usage* that brings divergence but also personal opinion and preference.

As Harmer notes (1979: Chapter One), attempts at codifying French grammar have enjoyed little success since the seventeenth century: there is still considerable uncertainty in many aspects of the language, despite the authority and influence of both the *Académie française* and the hundreds of grammarians who have flourished during

the past three hundred years. One might also add that *chroniqueurs du langage* such as Aristide and Guillermou, although both upholding *le bon usage* in a fairly purist and traditional manner, have nevertheless found themselves in disagreement precisely on account of their personal point of view and linguistic preference, as for instance in the case of *médias*, preferred by Aristide (passim) and the *Académie*, *media*, the usage of *Le Figaro* (as we shall see in a later chapter), and *médiats*, championed by Guillermou (1 April 1985). In any case, it is sometimes impossible to identify the correct form: as in the seventeenth century, two forms of the same word or phrase may be considered equally correct, for example *la clef* and *la clé* and the use of either a singular or a plural verb with *l'un et l'autre*, as in *l'un et l'autre se dit ou se disent*, a phrase observed by Vaugelas (1647: 141) as taking either number and immortalised by the grammarian Nicolas Beauzée (1717-1789) who is reputed to have said on his deathbed (Dupré 1959: 66): 'Je m'en vais ou je m'en vas, l'un et l'autre se dit ou se disent'. Of such cases, Grevisse states: 'En réalité, il y a, dans l'usage, une certaine confusion' (1980: §1502).

The question of authority is important when we consider the rôle of the *Académie française* and the French government in the history of *le bon usage*. The *académicien* Maurice Druon, addressing Michel Rocard in the presence of the *Conseil Supérieur de la langue française* on the occasion of the presentation of the proposed *Rectifications de l'Orthographe* on 19 June 1990 (*Journal officiel* n° 100, 6 December 1990), declared: 'Quand un Premier ministre se penche sur l'état de la langue française, ce qui n'arrive pas tous les jours, il met ses pas, *volens nolens*, dans ceux de Richelieu'. He reminded his audience that the *Académie*, founded by Cardinal Richelieu, had

been commissioned to compile a dictionary and quoted loosely from Article XXIV of the *statuts*, which reads as follows:

> La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.

The article stated that to this end: 'il sera composé un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique'. The first dictionary appeared in 1694, the first grammar - not, after all, the work of Abel Hermant but of Édouard Maynial (according to Aristide 1989: 140) - was not produced until 1932, and so far there has been no sign of either the *rhétorique* or the *poétique*.

As soon as words are recorded by an official body appointed by a state leader they naturally take on a character of authority. Although it was not the rôle of the *Académie française* to dictate usage but to record it, the very act of recording has encouraged the mistaken belief that the word of the *Académie* is law. Because of the *mises en garde* issued by the *Académie* in recent years, at the instigation of the Association *La Défense de la langue française*, the misconception has grown. The perception of most French people is that the *Académie* decrees what shall be *le bon usage*, in effect creating it. Although this erroneous idea can be traced to the very origins of the company in the seventeenth century, events of recent years may encourage us to question whether it really is, after all, such a mistaken notion. The Prime Minister's official bodies on language, especially the *Délégation générale à la langue française* and the *Conseil supérieur de la langue française*, have worked closely with the *Académie*, consulting its members on terminology and spelling, thus

conferring on it a new character of legislative power. At the present time it would seem that the *Académie française*, having as its members respected people from all walks of life, is more highly regarded by the French government than at any other time in its history. Although it is the government that creates the law, issuing the many *arrêtés* based on the 1975 *loi Bas-Lauriol*, these have been issued only after consultation with the *Académie*. The government is at present working on new legislation to replace that of 1975, and the *Académie* is being involved in its preparation. The *Académie* was so closely involved with the proposed *Rectifications de l'Orthographe* that the government was unwilling to adopt them in 1991 without the unreserved approval of *les Quarante*, which in fact did not ensue, despite the enthusiasm with which the reforms had been received by the *Commission du dictionnaire* and subsequently by the whole body.

Since the *Académie française* initiated its *mises en garde* in 1964 and the French government passed the *loi Bas-Lauriol* in 1975, since extended by many *arrêtés* (published in the *Journal officiel*), there has been a concerted attempt to bring influence to bear on *l'usage* by the *Académie*, the Association *Défense de la langue française*, which works closely with the *Académie* and at whose request the *mises en garde* were introduced, and the various bodies set up by the state, the latest, as we mentioned earlier, being the *Délégation générale à la langue française*, established by the Prime Minister in June 1989, and the *Conseil supérieur de la langue française*, created in October of the same year, both working under the same roof at the *Hôtel de Fraguier*. On 23 February 1994 Jacques Toubon, *ministre de la Culture*, saw his *projet de loi* adopted by the *Conseil des ministres*. This Bill, if it became law, would effectively ban the use of all jargon, foreign words and *franglais* and would ensure the use of French

at all congresses and debates held in France. Véziane de Vezins, writing in *Le Figaro* of 25 February 1994, mentions 'les marchands de *hamburgers*, adding 'pardon, de sandwiches américains ; pardon, de pains fourrés de viande'.

In view of the supposed supremacy of *l'usage*, as interpreted by the linguist, we may question the value of any such legislation. We may wonder whether any kind of decree can restrain, modify or halt the evolution of a living language. Although legislation can be applied, however unsuccessfully, to commerce and industry, the original targets of the *loi Bas-Lauriol*, and even to education and the media, it can hardly be expected to influence the French language used by ordinary people in their private lives, as they will continue to speak and write as they wish. Yet, if the language of the media can be improved, especially that used on television in a period of high unemployment, when people have more leisure time than ever and well over half of them spend at least seventeen hours per week viewing (CRÉDOC: 108), and if presenters can be encouraged to speak more carefully, to observe the linguistic norms of educated people and to avoid the use of *le franglais* and anglo-americanisms, the language heard by viewers and listeners will be less innovative and more acceptable to those who care about French, and the pace of change may well decelerate. If it is true, as Aristide (29 October 1990 et passim) and other grammarians have been arguing for decades, that the poor standard of language on the television has endangered the very nature and *génie* of the French language, it should be equally true that the state of the language will improve if television personalities exercise greater care in their speech.

Although Aristide is generally full of admiration for those

who have to work under pressure in front of a microphone (as in his radio interview, *Radioscopie*, on 28 May 1975), he appeals many times to the government, as does his friend Jean Dutourd (1986a passim), to introduce legislation controlling the language used in and by the media and to impose fines in cases of infraction. Jacques Toubon's Bill contains clauses which promise to prosecute broadcasters for using foreign words if there is a French equivalent. The already existing *décrets* and recent *arrêtés*, such as those of 24 January 1983 and 10 October 1985, concern this same area of the media, but only to the extent of proscribing English and American terminology: they have no direct bearing on grammatical standards of speech and writing. It remains to be seen whether the new law will have wider scope. Philippe Séguin, *Président de l'Assemblée nationale*, in his reply to the open letter that Maurice Druon, *secrétaire perpétuel de l'Académie française*, had addressed to *l'Assemblée* concerning the French language, wrote (*Le Figaro*, 4 February 1994):

> Faisons ensemble ce que nous pouvons. [...] Comme l'écrivait Roland Barthes, il n'y a pas vraiment une crise de la langue, mais une crise de l'amour de la langue, et que cet amour-là, comme les autres, nous ne pouvons guère, ni vous ni moi, hélas, le décréter...

Discounting the *arrêté* of 1901, which allowed *tolérances* in written examinations, state intervention this century dates back to the 1960s. In 1966 the *Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française* was created by de Gaulle and Pompidou. This committee was re-formed in 1973, and both its name and function were changed in 1980, when it became simply the *Haut comité de la langue française*. In 1984 this body became the *Commissariat général de la langue française*, on the initiative of François Mitterrand. Aristide still refers to it as the *Haut Comité*, as for example on 3 September 1990, where he almost certainly uses the old name to make a pun:

> *Je n'ai pas encore reçu la brochure du* Haut comité - *en l'occurrence tombé bien bas* - de la langue française, *qui me permettra d'étudier à loisir le détail de ses décisions, surtout quant à la phonétique.*

It was Pompidou's idea in 1972 to renew the mission assigned to the *Académie française* by Cardinal Richelieu over three hundred and fifty years earlier, that of making the French language 'capable de traiter des arts et des sciences', by establishing *commissions de terminologie* (by *décret* of 7 January 1972, revised on 25 March 1983 by Pierre Mauroy). The *Académie* was consulted and responded favourably.

The *Académie française*, the Association *Défense de la langue française*, some of whose number have been both *académiciens* and government ministers, for example Maurice Druon, *ministre de la Culture* under President Pompidou, and Alain Peyrefitte, *ministre des Finances* and *Garde des Sceaux* under Valéry Giscard d'Estaing, individuals, such as Étiemble, and groups, such as *L'Office du vocabulaire français*, have in recent decades succeeded in convincing the State of the need for action, hence the 1975 *loi Bas-Lauriol*, prepared under Georges Pompidou (and its subsequent *décrets*, *arrêtés* and *circulaires*), and the various official bodies set up, as we have seen, from time to time to defend the language, such as *le Haut Comité de la langue française*, *la Commission nationale de la communication et des libertés* and the two set up in 1989, mentioned above.

The government's most pertinent attempt in recent years to improve the general standard of language in schools and in society at large was the aforementioned abortive *Rectifications de l'orthographe*. Aristide, however, in common with other purists such as Jacques Lacant

of the *Défense de la langue française* (letter of 9 October 1990), found the reform too far-reaching, as we shall see in the next chapter. In common with many of his older correspondents and fellow writers and grammarians of the purist tradition, Aristide believes that there should be a return to more traditional teaching methods, recalling, like his *confrère* Bourgeade (1991: 191), the days of the old *Certificat d'études*, as for example in his *chronique* of 15 February 1985. He believes that sound tuition in the French language in schools would be far more effective than any spelling reform. In his 1990 Christmas article *Merci père Noël*, actually not published until 14 January 1991, Aristide quotes François Nourissier's statement from *Le Figaro* of 27 December 1990, where he declares himself against the current proposals for spelling reform:

> Il ne faut pas essayer de décréter dans le domaine de la langue. Il faut laisser agir l'usage tranquillement.

Although agreeing with the *académicien*, at least in respect of the proposed spelling reform, Aristide sees a complication, in that *l'usage "fait" à toute vitesse* and has been doing so for thirty years, in the spoken and written language of cultured people, or of those considered as such. Here he is clearly taking *l'usage* as *le mauvais* rather than *le bon* and wonders why the pace of change has been so rapid. He suggests that the unprecedented speed has been due to the social climate in general and to the influence of the media in particular, which have undermined not only spelling but, more seriously, syntax and pronunciation too. He knows that this is the case:

> *En témoignent sans discontinuer l'énorme quantité de lettres que j'ai reçues et reçois de nos aimables lecteurs, depuis ... ma naissance, en 1961. [...]*
>
> *S'en sortira-t-on jamais? Il est à craindre que non, tant que les media* (sic *au* Figaro) *ne trouveront pas le moyen de se discipliner, langagièrement, chacun dans son domaine.*

Thus, on 14 January 1991, Aristide expounds the idea that *l'usage*, left to itself, moves too quickly, especially under the current influence of the media. Furthermore, if inferior writing is widespread and the language constantly broadcast into people's homes through radio and television is impoverished - badly pronounced, poorly enunciated, full of americanisms and grammatically defective - this is the usage to which people will become accustomed, despite the work of the *chroniqueurs du langage* and of the many *associations de protestataires*. On 14 September 1984 Aristide had already written despairingly of the failure of those who try to combat the decadence:

> *Et tous les mauvais usages qu'ils dénoncent en vain depuis quarante ans finiront par devenir "le bon".*

Although it is acknowledged that *Le Bon Usage* of Grevisse reflects the usage of those who care most about the language and is full of examples taken from the best writers, it must be emphasised that the usage of any particular author may not necessarily be consistent in itself and that usage in any case varies from one good writer to the next in such contentious matters as the use of *malgré que* for *bien que*, *après que* followed by the subjunctive in imitation of *avant que*, and *se rappeler de* by analogy with *se souvenir de*.

To attempt to define *le bon usage* is therefore not entirely straightforward, although Grevisse, taking examples from good authors, indicates in all cases the correct or the preferred usage, normally stating the opinion of the *Académie* too. As Aristide asserts in his *Radioscopie* interview: *Ce ne sont pas les grammairiens qui font la langue, ce sont les écrivains*, a statement entirely in the tradition of both Vaugelas and Grevisse, who observe and record the usage of the best writers, and he then speaks at length about the rules of French grammar, stating that they exist to be broken: *Les règles sont faites pour être violées, mais il n'y a que les écrivains qui savent les violer.* In the same vein he propounds the amusing maxim that *Un écrivain doit connaître la grammaire comme un escroc le code*, echoing almost word for word what he had written in his *Amours Amour* (Chapelan 1967: 88). Unless a writer has such awareness, he will not know how far he can proceed with impunity down the road of *laxisme* or along the path of *purisme*.

Some of the finest writers, however, have not always shown a thorough mastery of their language, and Grevisse's *Le Bon Usage* is full of such instances: some have been known to commit elementary errors in the conjugation of common verbs, writing for example *rasseyât* for *rassît* and *souriât* for *sourît*, others have confused the use of the past anterior and the pluperfect subjunctive, and yet others have shown ignorance of tense sequence. Obviously, these mistakes cannot be regarded as examples of *le bon usage*, although even the best writers occasionally lapse. Having been *Directeur littéraire* at Bernard Grasset for fifteen years, Aristide knows how often writers of repute need to have their work corrected and he is only too well acquainted with how they react to such correction (Chapelan

1960: 76-77). Nevertheless, despite the errors of good writers, it is still possible to establish *le bon usage*, as Grevisse has proved.

Philippe de Saint Robert, appointed *Commissaire général de la langue française* in March 1984, in succession to Philippe Rossillon, who had been in charge of the previous body, *Le Haut Comité de la langue française*, echoed Vaugelas when he wrote concerning the rôle of *l'usage* (1986: 26):

> [...] Il y aurait aussi beaucoup à dire, en matière de langage, sur cette dictature de l'*usage* dont on nous dit que c'est lui et lui tout seul qui décidera de tout, sans qu'on sache qui décide de lui.

As we saw earlier, Saint Robert draws a distinction between *l'usage* of the linguists and that of the grammarians. *L'Usage, ce tyran* will decide in the end, whether it be *le bon* or *le mauvais* that wins the day, and the *Académie française* gradually records it. In his pessimistic moments (such as 12 September 1988), Aristide seems to say that all the intervention since the first *mises en garde* of l'Académie and the government's *loi Bas-Lauriol* seems to have made little impression on the language.

Étiemble, however, in the preface to his *Parlez-vous franglais?* (1973 edition), was pleased to report that the government had followed his advice in the struggle against the interminable flow of *franglais*:

> Voici enfin que le *Journal Officiel* (*sic*) publie une liste de plusieurs centaines de mots et tours franglais qui sont déconseillés ou bannis de nos vocabulaires techniques.

If there is one single issue about which there is almost universal agreement amongst *chroniqueurs*, and against which virtually

every grammarian, and even some linguists, will gladly campaign, it is *le franglais*: to defend the French language against the invasion of *le franglais* and anglo-americanisms alone would seem to most people who care about the French language a worthy cause in its own right.

Le franglais is essentially the enemy without, neologism from outside, whereas new words of French origin (at least to the rigorists), wrong constructions, badly conjugated verbs and incorrect agreements constitute the enemy within. Although the struggle against the use of *le franglais* has been valiant, the determination of the State to avoid all that is English has not been completely successful, simply because in the modern world it has proved impossible to stem the tide of American and British usage daily flowing into France via international communications at every level: science and technology, radio and television, books and magazines, the pop music culture, the film industry and the world of sport and fashion. Furthermore, some anglo-americanisms have such a long history in France that it has proved difficult to dislodge them. *Marketing*, for instance, has a firm foothold and is unlikely to give way to the preferred *mercatique*, laid down in the *arrêté* of 2 April 1987.

It should of course be noted that many French words considered of excellent pedigree were originally English words, sometimes imported and adopted *tels quels*, sometimes *francisés*. Common borrowings from English are *bowling green*, which became *boulingrin* (dated 1664 by Guiraud 1971), *riding-coat*, which became *redingote* (1725), *sport* (1828), *snobism*, which became *snobisme* (1857) and *camping* (1905). Some apparent anglo-saxon borrowings were in fact originally French: *sport*, mentioned above, from the Old French verb *se desporter*, and *flirt* (1879) from *fleureter*.

The items of English vocabulary specifically mentioned by Marc Lauriol on 3 June 1975 in his address to the *Assemblée nationale*, most of which have been unquestionably accepted into the French language, are dated thus: *club* (used in a deliberately provocative way in the title of the book *Les soirées du Grammaire-Club* by the purists J. Boulenger and A. Thérive) from 1780; *dancing* from 1919; *sandwich* from 1802; *wagon* first from 1698 and then again, in the context of railways, from 1846; *water-closet* from 1816; *chewing-gum*, *bull-dozer* and *parking* from around 1930, and *week-end*, by now a French institution, from 1906.

The attitude of Aristide is to accept all such loan words once they have been *entérinés par l'usage* and, wherever possible, *francisés*, as for example 1989: 360. What he rejects is the gratuitous use of an English word where a suitable French equivalent is available: for instance, he wants to know why Marguerite Yourcenar uses the adjective *sentient* when she could have used *sensible*? He writes (18 April 1988):

> *Et maintenant, effeuillons la Marguerite. Je me doutais un peu qu'il y avait, sous son* sentient, *un parfum d'anglicisme. [...] Yes ... Mais pourquoi, diable, connaissant les deux langues, Marguerite n'a-t-elle pas écrit tout simplement* sensible? *Je partage sur ce point l'opinion qu'en a certainement Étiemble.*

Writing ninety years earlier, Deschanel (1898: 12) would have agreed with Aristide and would have placed *sentient* among those words which he designated *mal venus* and *inutiles*. As he explained (ibid. 195): 'Pour dire des choses tout ordinaires, on cherche des mots extraordinaires' and (ibid. 202): 'On veut du nouveau, quel qu'il soit. Si l'on ne sait pas le mettre dans les idées, on tâche de le

mettre dans les mots'.

Of particular relevance to the case of Marguerite Yourcenar, since she was bilingual and of dual nationality, French and American, though born in Belgium, is what Deschanel writes about cosmopolitanism (ibid. 201):

> Parmi les causes d'altération du langage, il faut noter enfin et surtout le cosmopolitisme, le croisement des peuples entre eux. [...] Les gens, de plus en plus nombreux, qui ont à leur service plusieurs idiomes, les mêlent souvent sans y prendre garde, ou sans attacher aucune importance à ce mélange.

What was evident then is even more apparent now, since the media have brought anglo-american idiom and culture into every French household.

Aristide attributes the use of English words to three causes, though not always quoting the same trio: *l'ignorance, le snobisme et le besoin de mots nouveaux pour désigner des choses nouvelles* (1989: 359). With reference to the creation of new words, Bengtsson (1968: 12) recalls how Jean-Paul Sartre (quoted by Georgin 1953: 9) had said: 'Si nous n'écrivons pas comme au XVII^{e} siècle, c'est bien que la langue de Racine et de Saint-Évremond ne se prête pas à parler des locomotives et du prolétariat'. On another occasion (1989: 363) Aristide quotes his three reasons thus: *le snobisme, la prétention et l'ignorance*. Despite the long tradition of borrowing and the snob value in certain circles of English words, fashions and customs in general, the unease felt by most educated French people concerning the growing influence of English is greater than ever. This is hardly surprising when they see their own language, once universal and of apparently infinite potential, being eclipsed at

every level in European and international affairs by that of the Americans and the British. It is natural that they should wish to prevent its further decline.

This fear and resentment of the English language is of long standing. When, for instance, in 1933, as reported by D. Young (*The Times*, 23 October 1991), the founders of the future Radio Luxembourg, Radio Publicity, saw the opportunity for beaming a radio station to Britain from Fécamp, better known as the home of the liqueur *Bénédictine*, the French objected to their airwaves being polluted by the sound of English and ordered transmissions to cease. The company, whose chairman was a Frenchman, Jacques Gonat, heard that the new high-power station at Luxembourg was nearing completion and so moved its base there.

Aristide is less tolerant of anglo-americanisms than of any other linguistic shortcoming and frequently quotes the example of the verb *nominer* in this regard (21 April 1986 et passim). Despite his conviction that this neologism is directly attributable to English influence, it could be argued that since the noun *nomination* already exists in French it would be natural to expect the back-formation *nominer*, on an analogy with so many other verb-noun combinations of Latin root such as *dominer* and *domination*, *opérer* and *opération*, *situer* and *situation*. The existence of the word *nomination*, the learned abstract noun to which the concrete verb *nommer* does not even appear related at first sight or on first hearing, has made the neologism *nominer* almost inevitable. Indeed this new verb could even be seen as an enrichment, since *nominer* and *nommer* are not usually synonymous, the sense of initial selection being absent from the verb

nommer. Although there may be a degree of *franglais* at work in the widespread media use of *nominer* (because of the public process of nominating celebrities for awards) it could be claimed that such influence is only secondary and that the formation of the verb is proper and linguistically predictable. Furthermore, one may wonder whether, especially to the older generation, the very sound *nominé* or *nominer* is so familiar, through the Latin words 'In *nomine* Patris et Filii et Spiritus Sancti' and 'Benedictus qui venit in *nomine* Domini' of the pre-Vatican II Tridentine mass, that the French verb or past participle having the same sound appears correct. Moreover, one may argue that in the context of the *César* awards, for example, which are televised and much publicised, *nominés* is more appropriate than *nommés* when it is a question of stars or personalities whose names have been proposed for honours, since the participle *nommé* in French is so often used to denote someone who has already been awarded an honour or appointed to a post. Regardless of the opinion of Aristide and others, such as Guillermou on 23 June 1986, who, following the *communiqué* of the *Académie française* (7 February 1985) insists on *proposé* or *désigné*, Capelovici (1990: 48), who finds it indefensible when the words *sélectionné* and *présélectionné* already exist, Bourgeade (1991: 77), who writes of 'le hideux *nominé*' and *Le Petit Larousse* of 1989 and 1984, which states that 'ce calque de l'anglais, critiqué par les puristes, est d'un usage courant dans la langue journalistique' and gives the verb *sélectionner* as the official recommendation, *nominer* appears to be here to stay.

It is probably futile to attempt to combat the use of *nominer*, since the media have quite clearly adopted it. In any case, a worthwhile *défense de la langue française* is bound to concentrate on

more serious issues. Laurent, for instance, (1988: 40) is certainly not laxist, yet he is of the opinion that serious linguistic threats should be distinguished from the trivial. Here he would include the constant contention surrounding the use of *par contre* or *un espèce de*. He considers far more grave any loss of subtlety through grammatical inaccuracy (ibid. 50):

> Qu'un subjonctif suive *après que*, c'est l'esprit du français qui est lésé parce que, du coup, la valeur subtile de ce mode est anéantie. J'appelle mauvais gardiens ceux qui préfèrent la défense de petites anomalies à celle du corps de la syntaxe.

Aristide, too, is concerned above all with the clarity and subtlety of the language (1989: 66): *Il faut être impitoyable lorsque la clarté de la langue française est en jeu.* Here he is in complete agreement with the sentiment of Deschanel who, writing in the late 19th century (1898: 93), declared: 'Tout ce qui ôte de la clarté, même pour un seul instant, est mauvais'. An earlier assertion of Aristide's concerning clarity and subtlety - for he considers *nuance* indispensable to *clarté* - is to be found in Chapelan's *Main courante* (1957: 73):

> *Quand il se perd une nuance de langage, il se perd une nuance d'âme; toute défaite de la syntaxe est une défaite de l'esprit.*

Since Rivarol's *Discours sur l'Universalité de la Langue française* (1784), the chief virtue of the French language has been perceived as residing in its clarity - 'Ce qui n'est pas clair n'est pas français' - and all traditional *défenseurs* have naturally wished to preserve this supposed quality above all. Aristide stands in that same line. We must, however, question whether French can ever regain its former position as a universal language. We may conclude that it

will not, unless it is willing to allow its vocabulary the freedom to grow and adapt. The English language has become lexically so rich because of its readiness to create new words unselfconsciously and to import and adopt as its own any number of foreign words. Although the French language has the same capacity, the *Académie*, the government and normative grammarians all feel hidebound by tradition. De Rudder (1986: 45) regards this very tradition as a threat and sees the danger to the language as residing more in the realm of phonetics than in that of lexis, fearing that the French may eventually bring upon themselves

> [...] une restriction du nombre de mots présents dans la langue à force de croisades successives contre le franglais tout en refusant les dérivations naturelles du français.

Marc Lauriol expressed the same fear on 3 June 1975. He blamed traditionalists of all kinds for the fact that the French language had not been allowed to develop its own new and rich vocabulary to cater for the evolution of concepts in the modern world, a recurring theme among *dirigistes* like de Rudder. Declaring to his august audience that it is impossible to restore the French language to its former state of universality whilst continuing to be purist, Lauriol warns (*Haut Comité de la Langue française* 1975: 26): 'A refuser des mots nouveaux mais français, on versera de plus en plus dans un jargon anarchique', stipulating that what is needed is *un purisme évolutif*. Although Aristide does not use this term of himself, it aptly encapsulates his attitude.

If we recall the definition given by Vaugelas of *le bon usage*, 'la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des Autheurs

du temps', we may ask ourselves which people constitute *la Cour* in the twentieth century. We shall probably include members of the learned professions, graduates of *l'École Polytechnique* and of *l'École Nationale d'Administration* and *les Immortels* themselves, to which list should be added government ministers and all well-educated people who care about the spoken and written language. We hardly need to wonder about the second category, that of the best authors, as it too is covered by the *Académie française*, to which company we would add all other careful writers of renown. Grevisse reflects such careful usage in his *Le Bon Usage* and is rightly called *le Vaugelas du vingtième siècle*, as Hervé Bazin recalls in the Preface of the tenth edition (1975).

As *puriste évolutif* and *grammairien normatif*, Aristide arms himself for his defence of *le bon usage* with *le simple bon sens grammatical* of Grevisse, clarity of expression, sound etymology (although he is not a slave to it) to enable him to express nuance and to arrive at *le mot juste*, and a simple, concise style. He treats with the utmost severity any threats to *le génie de la langue*, such as those posed by loose syntax, ill-chosen vocabulary, pedanticism, jargon and anglo-americanisms. All who openly offend against *le bon usage*, radio and television presenters and celebrities who make wrong liaisons, others who use *le franglais*, writers, in particular *académiciens*, who make mistakes in speech or in print, and people in the public eye, for example government ministers, who abuse and misuse the language, are his regular targets, since they ought to be providing a model of linguistic excellence for the nation by practising *le bon usage*.

Aristide has often expressed indignation at the type of errors made by national leaders and representatives, the very people who have been responsible for passing legislation to protect the language. He tells us (22 February 1985) that one of his readers had heard Monsieur Jean-Pierre Chevènement make a careless error on the radio. M. Chevènement, *ministre de l'Éducation* at the time, had been invited to take part in the programme *L'Oreille en coin* on 10 February in order to present his plans for reforming the educational system: 'Les deux se dit ou se disent', he declared during the discussion, confusing *les deux* with the phrase *l'un et l'autre*. On 3 May 1985 Aristide reports that one of his readers has reminded him how President Valéry Giscard d'Estaing had problems with the agreement of the past participle and President Mitterrand with the aspirate *h* of the word *handicapés*, saying *lez handicapés*.

Many times in his *chroniques du langage* Aristide refers to such *bévues*, for example, when he writes: *Aujourd'hui, le mauvais exemple retombe souvent de haut* (3 May 1985). Just as often he refers his readers to Grevisse's seminal grammar *Le Bon Usage* and sometimes to other works of his, freely admitting that he is simply quoting Grevisse most of the time in his articles. As we have seen, Aristide adopts *l'entre-deux, le simple bon sens grammatical* of Grevisse, whose work he admires unreservedly, an attitude he maintains to the end. In a personal letter (16 July 1986) he writes:

> Le Bon Usage, *dont la douzième édition, énorme (1768 pages) vient de paraître, "refondue par André Goose"* (sic), *reste l'ouvrage essentiel qui peut suffire à tous et à tout.*

Grevisse adapts the famous formula of Vaugelas to the modern age in this way (1962: 6):

> 'Il est aisé de définir le bon usage actuel, qui est le consentement des bons écrivains et des gens qui ont souci de bien s'exprimer.'

He gathers examples of the best usage, adding new quotations to each succeeding edition of the work. Although, since his death in 1980, the year of the eleventh edition of the grammar, it is André Goosse who has compiled the work, *Le Bon Usage* in its twelfth edition provides essentially the same information, albeit in a different order and using more specialist terminology. Throughout the work we see that what was true of seventeenth century usage is true today: that, as we noted earlier, not all good writers and careful speakers agree.

We learn from Alain Guillermou, writing in *Vie et Langage* n° 106, January 1961: 47-51, that when a simple exercise was carried out by the *Office du vocabulaire français* in 1960 to seek members' views on the comparative merits of the words *pipe-line* and *oléoduc*, there was no clear preference, people having sound reasons for liking one more than the other, and defending their views with vigour and passion. Guillermou says (ibid. 49):

> Beaucoup de gens, en lisant les lignes qui précèdent, penseront : «Voilà à quoi mène le souci de consulter les usagers de la langue! A vouloir contenter tout le monde et son père on n'aboutit jamais à rien. Il vaut mieux trancher, imposer. »

It was apparent to Guillermou then that what many of those who cared for the French language would have liked to see was some form of legislation designed to protect it. As we know, the *loi Bas-Lauriol* would follow in December 1975, although it was not at the

time intended to cover *l'usage* in general but official and commercial language in particular, although its scope has been widened substantially since. What the people concerned in the survey obviously wanted was a more powerful *Académie française*, a body that would do more than simply *enregistrer le bon usage*: they have had their wish fulfilled.

The *Académie française* has now become both *juge* and *greffier* and in so doing is perceived by many as having contradicted its own principles, pleasing some and angering others. Nina Catach (1989: 207) provides a useful list of extracts taken from the prefaces of certain editions of the *Dictionnaire de l'Académie*. She quotes the following from the 1932 Préface:

> L'Académie, qui ne cesse de rappeler qu'elle ne prétend ni régenter le vocabulaire, ni légiférer en matière de syntaxe, ne se reconnaît davantage le droit de réformer l'orthographe.

It is difficult to see how the *Académie française* could have modified its stance so fundamentally in little over three decades. In departing from its former principles, the *Académie* is now helping the government in its attempt to determine *le bon usage*, 'l'usage, qui en matière de langue est plus fort que la raison', as that body itself wrote (1718 Préface), echoing Vaugelas, one of their founder members, who had written in his *Remarques* (1647: Préface V): 'L'usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, et beaucoup contre raison'.

We have already seen what Vaugelas meant by the term *l'usage*, that *bon usage* which the *Académie française* had intended to record, albeit slowly, 'en se soumettant, non pas à l'usage qui

commence, mais à l'usage généralement reçu' (Préface 1740). In collaboration with the government, the *Académie* is now trying to fix usage before it is established, rigidly accepting some terms, creating others and rejecting others still. The dictionary of the *Académie* has traditionally taken so long to compile that usage has been allowed time to become established before being recorded, but the *Académie*'s *mises en garde*, the occasional *note d'informations* (known as *le musée des horreurs*) and its ever-increasing involvement with government legislation have to some extent preempted the next edition.

The ninth edition of the dictionary had been expected to appear before the year 2000, but since only the first volume had been published by November 1992 and the *fascicule II, Éocène à Étendue*, had only just appeared in May 1993, its completion date will obviously be deferred. Despite the slow progress made, Daniel Oster, in charge of the publication of the dictionary, attributes to Maurice Druon, the *Secrétaire perpétuel de l'Académie*, the fact that 'les travaux ont été accélérés'. He also reminds readers (*Les Brèves*, 1er trimestre 1992: IV) that one of the traditions of the *Dictionnaire de l'Académie* is: 'Tenir compte de l'usage tout en maintenant le bon usage', explaining that it has always been necessary to 'concilier le bon usage, le bel usage et l'usage tout court', an obligation befitting the successors of Vaugelas.

When it suits his purpose, Aristide often appeals to the dictionary, the *mises en garde* and even on occasions the grammar of the *Académie* in his *chroniques*, as indeed he sometimes invokes the 1901 *tolérances* (rather than those of the *arrêté Haby* of 1976). Even linguists like Cohen refer to the *arrêté de 1901* (for instance 1963: 97), though usually for different reasons from Aristide, and

Cellard occasionally invokes it to illustrate a permitted tolerance (for example 1985: 193).

Chroniqueurs, most of whom resemble Aristide in being normative grammarians and *puristes évolutifs*, like to have recourse to rules and readily quote any officially recognised standards. They are glad to see those in authority acknowledging the need for intervention and taking positive steps to protect the language. Even though the government has done much in recent years to try to improve the standard of official language, Aristide is still not satisfied and would like there to be further intervention, especially in education and the *médias audiovisuels*. Like Étiemble and Dutourd, Aristide appeals many times to the government and the *Académie française*, calling upon them to protect the French language from its would-be assassins. Although in 1975 the government took positive steps to legislate against *le franglais* and the official use of languages other than French, and has continued to do so on an ever broader scale, Aristide and other purists are still concerned about the state of the language, mainly on account of the freedom of the *médias audiovisuels*, over which the government finds it difficult to have any control. Natural, spontaneous language is used in live programmes: it may be the language of the man or the woman in the street or that of an *académicien* or the *Premier ministre*. Such spontaneity is an integral part of broadcasting, both for presenters of programmes and for those being interviewed. The danger is that if, for example, a pop singer or a young sports personality uses language outside the bounds of *le bon usage*, there is every possibility that young people who admire him may imitate his style. Similarly, when a popular radio or television personality is guilty of *mauvaises liaisons* such as *les chiens zurlent* and *il serait tonteux* (spoken by Madame Ruggieri and reported by

Aristide on 21 June 1985 and 10 March 1986 respectively), some listeners may believe that such pronunciation is correct. The linguists, the scientists of the language, on the other hand, observe such features and do not feel it necessary or desirable to intervene or to make any attempt at determining or deciding *l'usage*, since the language will in any case evolve in accordance with known patterns.

Deschanel (1898: 206), in common with others of the purist tradition, saw *l'usage* in terms of a long-lost golden age:

> La langue française, à présent, est comme saccagée. On dirait un excellent instrument de musique gâté par des sauvages qui n'en connaîtraient ni l'usage, ni le prix.

Aristide speaks often of his preference for the language of the eighteenth century, as for instance in his letter of 15 May 1986: *Au fond, je suis resté un homme du XVIIIe siècle, en ayant tété la sagesse dans la riche bibliothèque moraliste et galante de mon grand-père paternel.* His predilection for the period shows in his own style, especially in his autobiographical work.

Désirat and Hordé (1976: 92) claim, perhaps unfairly, since editors do not necessarily endorse the opinions of their contributors, that the view of the Association *Défense de la langue française* is that, as *l'usage* was defined in the seventeenth century, that usage is still correct. They quote a statement allegedly published in *Bulletin* n° 10 (*sic*), 1962 of the Association:

> C'est le XVII^{e} siècle qui a fixé la langue française, c'est à lui que nous allons demander des conseils.

Yet in another review of that same body, in its edition n° 24, September 1964, we find an article by Émile Moussat, ending thus:

> Les gens du XVII^e siècle qui ont unifié et fixé la langue n'ont pas voulu entériner l'usage, mais codifier le bon usage. L'usage est un valet; le bon usage doit être son maître.

Aristide and Saint Robert, Georgin and Guillermou, and many other *chroniqueurs* would share that opinion, being *puristes évolutifs*, but when we speak of *le bon usage* now, to the language of what time are we referring? Do we mean the language of the seventeenth century, the language of Vaugelas's time? Or rather do we understand thereby the language of the eighteenth or the nineteenth or the twentieth century?

Paul Robert writes in the preface to the eleventh edition of *Le Bon Usage* (Grevisse, 1980: vii):

> Maurice Grevisse a, en effet, puisé à pleines mains dans les auteurs contemporains et il ajoute à chaque édition des exemples tirés de bons écrivains actuels, ceux qui, précisément, font le *bon usage* présent.

Although the question of which *bon usage* we mean when we use the expression may appear irrelevant to those for whom *le bon usage* applies always to the present time, there are some grammarians who would like the French language to be exactly as it was in some lost golden age, their childhood perhaps. For Aristide, as we know, there is the attraction of the eighteenth century, though he is a realist and knows that languages should and do change, as any grammarian knows who studies contemporary literature, which depicts so clearly the gradual evolution of the language taking place before his own eyes and in his own lifetime. Whereas Grevisse has no doubt about where to find *le bon usage*, for some purist grammarians the answer is not so immediately accessible. Bengtsson (1968: 168), writing of purists, states:

> Les puristes veulent un retour aux sources. Ils sont accusés par leurs adversaires d'ignorer l'histoire de la langue. Cela paraît s'accorder mal avec l'intérêt qu'ils portent à l'étude des étymologies.

The criticism recorded here is one commonly levelled by linguists at grammarians and should not be viewed, *pace* Bengtsson, as applying to semantics alone. When a linguist like Aurélien Sauvageot discusses the history of the language he includes all areas of change: syntax, morphology, phonetics and semantics. Etymology is used by grammarians - and frequently by *chroniqueurs du langage* - to explain the present meaning and background of vocabulary under discussion and a grammarian's use of etymological argument in no way proves or disproves his knowledge of the history and the development of the language.

Bengtsson continues his definition of purists:

> Or, ils voient les faits particuliers, mais essaient rarement d'en dégager les lois, d'en tirer les conclusions générales, dont une des plus importantes est que les langues évoluent et qu'elles l'ont toujours fait. Ils ignorent ou ne veulent pas tenir compte des données de la linguistique moderne.

Although Aristide, as we have noted, is not a thoroughgoing *puriste*, some of what Bengtsson writes here applies to him: he does not claim to be a linguist nor does he concern himself with linguistic laws. There is, however, one significant exception: Aristide believes in the evolution of the language, providing it is modest, and supports it in the manner of a conservative *dirigiste*. He is not, for instance, against neologisms, provided they serve a useful purpose, and he not only creates new words himself, as we saw in Chapter I, but also

praises other writers for doing so. Gide's creative flair was particularly fecund in his *Journal*, where we find: *s'antagoniser*, *désentrogner*, *effusant*, *inconfiance*, *mépréhension*, all of which Aristide (1989: 327-328) applauds on the grounds of sound etymology and usefulness.

Georgin (1966: 10), however, was of the opinion that almost all *chroniqueurs de langue* were to some extent *puristes*, by virtue of their defence of *le bon usage*. This is clearly the case since, although their attitude may vary between *rigorisme* or *extrémisme* and *dirigisme* or *progressisme*, and although individual grammarians appear to be inconsistent, *laxiste* where spelling is concerned, for instance, *rigoriste* when it is a matter of syntax, they all share an interest in the state of the French language and devote their articles to *l'usage*, prescribing it or proscribing it or simply describing it, and most are wholehearted *défenseurs* and *gardiens* of *le bon usage*.

Regretting that the word *puriste* (ibid. 10) is so often used as an insult to hurl at grammarians, Georgin states:

> Au fond le purisme se réduit le plus souvent à une question de degré. Le grammairien professionnel est bien dans son rôle en dénonçant les incorrections. Il n'y a pas de déshonneur à être puriste et le mot ne devrait pas s'accompagner d'un relent péjoratif.

Although most *chroniqueurs du langage* are indeed purists and defenders of *le bon usage*, occasionally one finds in their number a linguist who, aware of the continuous evolution of the language, is tolerant of neologism as of errors of syntax and *glissements de sens*, since he sees in these phenomena the future of the language. In his discussion of the formation of doublets (1966: 207), Cohen, who best

exemplifies this rare category of newspaper grammarian, explains the history of the verbs *opprimer* and *oppresser*, the former based on the Latin infinitive, the latter formed on the supine or past participle and approved by both the *Académie française* and the lexicographer Adolphe V. Thomas, and goes on to treat *comprimer* and *compresser*, concerning the second of which he states that Thomas writes: 'Le doublet *compresser* est un barbarisme'. It is not surprising that Cohen should wish to know why:

> Les gens qui crient au barbarisme dès qu'apparaît un mot, un sens ou un emploi nouveau, sans se demander s'il n'enrichit pas la langue tout en assurant une plus grande régularité de fonctionnement, eh bien, ce sont des sauvages.

In this respect Aristide and Cohen agree, for Aristide wishes to see the language enriched, hence his intolerance of anything he regards as impoverishment. When commenting, for instance, on the prevalent use of *s'avérer* in the sense of *se montrer*, Aristide (1989: 155) declares:

> *Outre le nombre de synonymes qui la [la forme pronominale* s'avérer] *rendaient inutile [...] j'ai contre elle un autre grief : loin d'enrichir notre langue, elle l'appauvrit de toutes les façons de s'exprimer, dont elle usurpe la place.*

Yet Aristide will even go so far as to accept the use of *concerner* in the passive voice, a usage not recognised by the *Académie française*, stating (1989: 157):

> *Il me souvient de l'avoir dit : l'usage de notre syntaxe autorise parfois des tournures que les lexicographes n'ont pas eu l'occasion de relever chez les bons auteurs. Elles n'en sont pas moins légitimes. Et c'est le cas de* concerner *employé au passif.*

Aristide's reasonable attitude in this matter is reminiscent of Laurent's opinion, noted above, and of Georgin's advice to his fellow *chroniqueurs du langage* (1966:10):

> Le chroniqueur grammatical, qui s'adresse au grand public, doit [...] se garder à la fois d'un purisme intransigeant et d'un libéralisme défaitiste, tenir compte du passé de notre langue, mais aussi du droit qu'elle a d'évoluer lentement dans le sens de la tradition, sans être toutefois trop accueillant aux modes farfelues du moment.

This view exemplifies what Aristide calls (14 September 1984) *l'entre-deux, le simple bon sens grammatical, qu'incarne si bien Grevisse* and to which he adheres. In fact inside the dust-jacket of the 1969 edition of *Le Bon Usage* the first appreciation that appears is that of Aristide, taken from his article in *Le Figaro littéraire* of 8-14 September 1969:

> *Le* Bon Usage, *vade-mecum des grammairiens, devrait être la bible de tous les écrivains.*

If Grevisse is not considered a *puriste*, nor should Aristide be so regarded, although he is in general more conservative than Grevisse. As Aurélien Sauvageot writes in *Vie et Langage* (n° 85, April 1959: 202): 'Le puriste ne se pose pas de questions', a definition which could not be applied to Aristide, since he investigates carefully each item of language and every aspect of usage he encounters and is not a slave to Littré or to the *Académie* or indeed to any authority, although he will invoke any he pleases when the occasion arises.

As if to illustrate how the French language has evolved in his own experience, he recalls (1989: 175-176) the famous distich of the nineteenth-century *académicien*, Émile Faguet, in which he made fun

of five common errors, or, as Aristide expresses it, *où il stigmatisait plaisamment cinq fautes de français horribles.* Other grammarians have discussed this same distich (for instance, Maurice Rat 1963: 262, although his version gives an indicative after *malgré que*): «Malgré qu'il pleuve on part à Gif nous deux mon chien. / C'est pour sortir Azor surtout qu'il n'est pas bien.» Then, adds Aristide, in order to amuse his readers, *Que pensez-vous qu'il arriva? Seul ce fut Faguet qui creva.* He then recalls seeking Charles Bruneau's opinion on Faguet's couplet. The professor had commented that all five so-called errors, *malgré que, partir à, sortir* used transitively, *surtout que* and *nous deux mon...*, had become 'parfaitement françaises'. Advising his readers to consult Grevisse's *Le Bon Usage* for examples taken from the best writers, Aristide adds: *Aussi ne saurais-je être de ceux, tout puriste qu'il me plaît d'être dans mes écrits, qui les traitent sur ce point d'ignares.* In fact, although disapproving of *malgré que*, in all constructions except the type *malgré que j'en aie*, and *partir à*, Aristide himself sometimes uses the fifth example - and not only in speech - thus showing himself to be less of a purist than he claims.

If a purist were unlikely to use the *nous deux, mon chien* construction, of which Maurice Rat (1963: 262) says 'C'est de toutes les fautes que relève le distique la plus grosse et la plus naïve, dans sa bonhomie fraternelle', he would probably be equally loath to argue with the *Office du vocabulaire français* over the transitive use of the verb *démarrer*, yet after a full page of wide-ranging treatment of the question, Aristide (1989: 163) concludes:

> *Si cet emploi transitif ne figure pas dans Littré, il n'en a pas moins trois quarts de siècle d'un usage de plus en plus répandu.*

This is not the reasoning of a strict purist but rather shows the moderate attitude of the *puriste évolutif* who accepts what has clearly become *l'usage* - *le bon usage* - over many decades. He continues:

> *C'est pourquoi dans le* Glossaire (*tricolore*) du français universel, *d'Alain Guillermou,* démarrer, *dans toutes ses acceptions transitives, mérite, à mon avis, d'être admis d'office au ciel des pages blanches.*

Aristide's original article concerning the transitive use of *démarrer* appeared on Christmas Day 1965 and was no doubt amusing to his readers at the time, as some months earlier the review *Vie et langage*, whose *rédacteur en chef*, Alain Guillermou, was compiling a *Glossaire du français universel*, had been running a series called *Le Jeu des Trois Couleurs*, hence the relevance of the *tricolore* reference. Although Aristide is happy to accept *démarrer* used transitively, in the light of its long history, he will not yet tolerate the transitive use of *débuter* (1989: 175 et passim).

Cohen (1966: 53) would probably place Aristide in the category of his *puristes modérés*, who, although condemning many things themselves, disapprove of those who are *rigoristes* or *strictistes*. The moderate purists are in turn different from the *libéraux* who, themselves fairly indulgent, nevertheless criticise the *laxistes* for being too lenient. In his treatment of this subject Cohen gives examples of *l'usage* and shows how they are viewed by each category of grammarian, adding 'à chacun sa bête noire!' and offering by way of illustration interesting and amusing anecdotal evidence.

From time to time Aristide, a *puriste évolutif*, as we have

seen, who wishes to promote *le bon usage*, which for him, as for Vaugelas, means essentially *le bel usage*, shows a degree of *laxisme*, especially in regard to familiar language, *l'argot* and *la langue verte*, though always on the understanding that neither *le génie de la langue* nor *la clarté* is put at risk. For instance, he accepts such interrogative forms as *Tu fais quoi?* and *Tu vas où?* since they neither obscure meaning nor threaten the underlying nature of the language but are simply constructions echoing childhood language (10 September 1990): *Que presque tout le monde aujourd'hui en use ainsi, la syntaxe française ne s'en porte pas plus mal ... Repos!*.

Vaugelas spoke in the seventeenth century of any usage unworthy of *honnêtes gens* as being the language of *la lie du peuple*. It is not surprising that Cohen (1966: 53), in view of his political convictions, should consider class differences as having a part to play, in that *les gens distingués* tend to speak with disdain of *termes vulgaires*. Cohen adds, however, that those one level lower, who may still be people of discernment, treat with contempt those they regard as pedantic, pretentious and snobbish. Aristide is very different in this and many other respects from Cohen. He never mentions class, the people whom he considers pedantic, pretentious and snobbish (in his *chroniques* of 1 November 1985 and 21 April 1986) being radio announcers who use Italian plurals in French, speaking of *alti* instead of *altos*: Aristide amusingly suggests that by speaking thus they are flaunting their membership of the *club snobissime des ... «Pipo dans les lavabi»*, or inviting him to take out membership for them. As Aristide's *bible* confirms, *le bon usage* dictates that commonly used foreign nouns - and *alto* is one of those listed - take an *s* in the plural (Grevisse 1980: §563). Aristide treats with similar disdain

(15 November 1985 and 10 January 1986) those who use the neologism *nominé* for *nommé*, terming them *de prétentieux imbéciles*.

An apt example from Aristide's work to illustrate his occasional *laxisme* is to be found in his collection of articles (1989: 143, his original *chronique* of 20 April 1974) where he accepts *les midis*:

> *[...] je n'hésiterais pas à écrire, si c'était vrai: «Tous les midis, j'avale un anis bien tassé», qui ne me paraît pas moins correct que: «Les vendredis sont faits pour manger du poisson.» (Publicité gratuite!)*

Here he shows himself plainly as a moderate, if not indeed a laxist, since Grevisse knows of no such construction, continuing as follows:

> *En dépit des puristes, l'usage de l'article, singulier ou pluriel, ne saurait meurtrir que les personnes plus attachées à la lettre de la grammaire qu'à l'esprit de notre langue - et qui cherchent midi à quatorze heures.*

Thus he is more interested in what he sees as the overall *génie de la langue* - and in amusing his readers with witty puns - than in seriously defending his opinion. Although he quotes Grevisse's numerous examples of *midi sonnèrent*, they have in fact little to do with his expression *tous les midis*, where he is using *le midi* as if it were an alternative to *le matin* or *le soir*.

In his 1985 new year article, *Examen de conscience*, Aristide writes, in more purist mood:

> *En un quart de siècle, la façon de parler et d'écrire des Français s'est considérablement détériorée, ou modifiée, ou améliorée, le choix du mot dépendant ici de la qualité du juge : puriste, laxiste ou extrémiste.*

He apportions the blame, on this occasion, as on so many more, to the indifference of the leaders of the nation, to the educational system and to *les médias audiovisuels*.

Very much in the same vein, Georgin had told the delegates to the *Biennale du français universel* at Namur in 1965 (1966: 8-9) that there could be no denying that the language, apart from that of a few great writers, had become less pure and less grammatically correct than it had been in the nineteenth century or even at the beginning of the twentieth. One of the many reasons he puts forward for this deterioration is the speed of life in the modern world, where there is no time to choose one's words or to construct one's sentences correctly. Another of the reasons he propounds is the bad example set by the radio, which instead of bringing culture into the lives of listeners has been 'un instrument d'inculture', a point he illustrates in alexandrines:

> Certains que leurs propos à tous les vents s'envolent,
> Les annonceurs pressés ne se surveillent guère;
> Mais l'auditeur, trop attentif à leur parole,
> Retient et reproduit leurs fautes de grammaire.

At that time, the television had not the widespread influence it was to acquire in later decades, but what Georgin said in 1965 of the radio applies even more to the television in the late twentieth century. Whereas in 1967 only 51.3% of the population watched television every day, by the late 1980s there were 82.6% (CRÉDOC 1993: 106), and of their total leisure time 43% was spent watching television. Half the population spent over seventeen hours a week in front of *le petit écran*, a figure more than twice as great as that recorded twenty years earlier (CRÉDOC 1993: 108).

Even in the 1960s Georgin found precisely what Aristide and others were to confirm in the 1980s: that the most elementary knowledge of the language was being lost. He quoted instances to substantiate his claim: writers who were sound in other respects no longer knew how to conjugate verbs; in the novel of one *académicien* he had discovered seven instances of confusion between the past anterior and the pluperfect subjunctive; journalists of both press and radio were using the subjunctive mood after *après que*, 'mode contraire à l'usage et à la logique', a point raised by Laurent (1988: 50); and, furthermore, leading public figures were using the phrase *un espèce de*: 'Lapsus peut-être, mais significatif. Je n'insiste pas, le tableau est connu de vous, et c'est un tableau noir.' It is interesting to observe that the word *espèce*, which tends to take its gender from the noun with which it is coupled, for example *un espèce d'idiot*, is assuming some of the character of the noun *air*, which is commonly used in the phrase *avoir l'air* with an adjective agreeing in gender and number with the person or object being described: *elle a l'air heureuse*. In both these instances it would appear that the gender of the noun is yielding to the sense of the whole. Nevertheless, *une espèce* is still regarded as being *le bon usage* or at least *l'usage normal* (Grevisse 1980: note 198, p.329) and Aristide is keen that it should be observed *le plus longtemps que nous pourrons, jusqu'à ce que le flot irrésistible du style des bons écrivains l'ait définitivement emporté* (1989: 73).

The influence of *Le Bon Usage* of Grevisse, modelled on the principles of Vaugelas, in conjunction with the work of Aristide and other *chroniqueurs du langage* and the direct intervention of both the *Académie française* and the French government, have not been in

vain: it may be that public use of anglo-americanisms will now be lessened. Some of the more recent *arrêtés ministériels*, if heeded by those held responsible in each sphere for linguistic standards, should affect the language not only of officialdom but also of ordinary people. The day when those watching television at home hear the commentators at the Roland Garros tournament using *égalité* instead of *deuce* (although of course *deuce* was originally French), *filet* to indicate the English term *let*, *jeu décisif* for *tie-break* and *joueur de tennis* for the pseudo-English word *tennisman*, the influence of all those working for *le bon usage* will be widely felt and the concerted *défense de la langue française* will have borne fruit.

Although correct spelling, which is the subject of the next chapter, is itself an established and recognised norm, it is not usually regarded as being in the same category as grammar, vocabulary and style. In the *chroniques du langage* in the French press, for instance, spelling is a matter rarely mentioned at all outside the contexts of misprints and planned reforms, when the *défenseurs* habitually argue in favour of retaining the present system. Whether it was right for them to urge the rejection of the modest *Rectifications de l'Orthographe* (1990) in the name of *le bon usage* is debatable.

CHAPTER IV

CHAPTER IV

SPELLING

> **La difficulté a son charme d'ailleurs, et ce que l'on a appris difficilement s'oublie moins vite que les notions dont l'acquisition n'a demandé presque aucun travail.**
>
> **Remy de Gourmont, *Le Problème du Style* (12e éd.), Mercure de France, 1924, page 277.**

It is usual to distinguish *l'orthographe d'usage* or *absolue* from *l'orthographe grammaticale, d'accord* or *de règle.* Whereas *l'orthogaphe d'usage* implies the correct writing of lexical items as found in a dictionary, *l'orthographe grammaticale* presupposes the ability to adapt any item to its specific rôle within a given context. It is impossible to write French correctly without a thorough knowledge of the grammar of the language, hence the comment made by one of the modern proponents of phonetic spelling, the linguist André Martinet (1969: 83): 'L'apprentissage de la grammaire n'a de sens que parce que, seule, elle permet de mettre l'orthographe'. Saint Robert (1986: 169) tells of how Martinet, when asked in a television programme how one would distinguish *les tables* from *l'étable* in a phonetic system, left his audience in ignorance.

Although basic French spelling, *l'orthographe d'usage*, is etymological rather than phonetic, in that it usually represents the pronunciation of a former time, its present form shows at least some evidence of a slow evolution in the direction of both simplification and consistency: for example, nouns such as *teste* and *beste* eventually lost their *s* and became *tête* and *bête* during the sixteenth century, first in the work of the grammarian Meigret and later in that of the

poet Ronsard, although the *Dictionnaire de l'Académie* did not record the change until its third edition (1740), in spite of the fact that the *s* had been silent since the thirteenth century. In 1835 the *Académie*, wishing to reflect modern pronunciation in writing, substituted in the sixth edition of its *Dictionnaire* the spelling *ai* for *oi* in all imperfects and conditionals and in the names of some nationalities (*Français* and *Anglais*). More recently, in 1975, the *Académie* agreed that the *tréma* could be used on the vowel which is sounded rather than on the mute *e*, giving for instance *aigüe* instead of *aiguë*, and on the vowel *u* of the verb *arguer*, hence *argüer*, as recommended by Aristide, following Littré, in order to help all those people who *arguent comme ils narguent* (1989: 37, 152). In a similar attempt at simplification, the *Tolérances grammaticales ou orthographiques* listed in the *arrêté Haby* (28 December 1976), based largely on the proposals of René Thimonnier (1967, revised 1976) for the rationalisation of certain internal inconsistencies of the French spelling system, permit a double consonant in such words as *bonhomie*, *chausse-trape* and *chariot* to bring them into line with *bonhomme*, *trappe* and *charrette*. As in earlier times, however, *l'usage* is often slow to accept change, and in the *avertissement* of the *fascicule 1 du tome II* of the ninth edition of its *Dictionnaire* the *Académie* notes:

> L'Académie, dans ses séances des 12 et 19 mars 1987, ayant constaté que les modifications orthographiques qu'elle avait consenties en 1975 n'étaient pas entrées dans l'usage, a décidé de les rejeter dans leur ensemble.

Similarly, Jean-Marie Hégo remarks in *Le livre de l'orthographe* (Pivot 1989: 30) concerning the famous *arrêté Haby*: 'C'est un ensemble de «tolérances grammaticales et (*sic*) orthographiques» qui, constatons-le aujourd'hui, ne sont pas appliquées.'

The reluctance of *l'usage* in the modern era of supposed universal literacy to accept any linguistic forms or rules imposed from above is noteworthy. As Martinet himself knows (1969: 82), 'L'expérience montre qu'il faut être très audacieux pour proposer de toucher à l'orthographe grammaticale'. Jacques Cellard (1985: 146) wonders why this *orthographe grammaticale* should be so sacrosanct and concludes that the answer lies in vested interests. Any change in the system of agreements would bring about a change in control: at the moment 'la dictée prolonge l'analyse, laquelle prolonge la dictée'. Cellard suggests that this situation could in fact be reversed: dictation could justify not only grammatical analysis but also the whole teaching of grammar. Cellard (1985: 147) quotes André Chervet thus: 'La grammaire traditionnelle, bien loin de servir de fondement à l'édifice orthographique, n'en est que la codification *a posteriori*.' Hence spelling is elevated to the rank of dogma and any attempt to change it could be seen as an attack on the language itself, on education and even on society.

Madame Gina Mamavi, whose official title is *Chargée de Mission à la Délégation Générale à la Langue Française*, said in conversation, on Wednesday 11 August 1993, that the *Académie française* was finally unable to accept the *Rectifications* because of the *tollé général* aroused by the modest proposals. Aristide had played his part in this public outcry. Madame Mamavi confirmed that the *Académie* and the *Conseil supérieur de la langue française* had been surprised at the depth of feeling expressed by the people at large, who had seen the proposed changes as a threat both to them personally and to their language. Nevertheless, since dictionaries such as *Le Petit Larousse*,

which appear annually, have already adopted many of the simplifications recommended in 1975 by the *Académie française*, modifications to the *orthographe d'usage* are taking place almost unobserved. Any changes to the *orthographe grammaticale*, however, are in a different category.

Although on the one hand there has been since the sixteenth century an attempt to simplify and regularise the spelling system, on the other there has often been a conscious wish to reflect the etymology rather than the pronunciation of a word. This desire has resulted in complications, as for instance in the noun *poids*, where the *d* has been inserted in an attempt to reflect the presence of that consonant in the Latin infinitive *pendere*, although the word actually derives not from the infinitive but from the participle, *pensum*. Some would consider, however, that far from causing a needless complication this instance of false etymology serves a useful purpose in providing a visual distinction between the written forms of the vegetable (*petits pois*) and the weight, as we shall see.

Nina Catach (1989: 94) observes, amusingly, that although everyone makes spelling mistakes this does not mean that other people's mistakes are any more tolerable. 'Il s'agit bien d'une sorte de racisme, qui sépare les gens que l'on fréquente de ceux que l'on ne reçoit pas chez soi'. Aristide exemplifies this opinion. In his *Radioscopie* interview (28 May 1975), he freely acknowledges the complexities of the French language and admits making mistakes: *Tout le monde en fait. [...] J'en fais quelquefois dans mes articles.* In his books and articles he frequently refers to problems he has with spelling, particularly with double consonants. On 16 May 1988 he

thanks his *correcteurs* for printing *racole* in his *chronique* of 11 April, when he himself had written *raccole*, and on 9 October 1989 he confesses having had to check the number of *p*s in *houppette* before typing it. Ready as he is to acknowledge his own weaknesses, he does not always show tolerance towards others who transgress. Declaring in the *Radioscopie* programme: *J'ai une indulgence particulière pour les gens de la radio et de la télévision. [...] Ils font des fautes de français - ils ne les font pas exprès - tout le monde en fait devant le micro*, he has little patience with Madame Ruggieri's *mauvaises liaisons* and even less with those who make mistakes in writing, above all people in authority and those in the academic world, particularly *académiciens*. On 28 March 1989 he reproves Jacques Soustelle for writing *repère* instead of *repaire*, with the harsh comment:

> *S'il est vrai qu'au XVI^e^ siècle [...] on écrivait indifféremment* repaire *ou* repère, *malgré l'origine commune de ces vocables*, «on doit les distinguer soigneusement dans l'orthographe, la distribution de leurs emplois étant nettement différenciée». *Tel est l'avis de l'excellent* Dupré.

One of Aristide's favourite targets is officialdom. In his article of 6 June 1989 he reports that a reader has informed him of a *bévue* on display on all platforms at the Cluny-La Sorbonne *métro* station: printed posters all bear the name Beaudelaire. It is a particularly noticeable error and one that might be considered all the more incongruous on account of its situation, in the heart of the *Quartier latin*, as Aristide comments. On 12 March 1990, reporting that this same correspondent has complained that the mistake is still there, Aristide writes *[...] huit mois d'incurie administrative! Pour l'effacement d'un* e! He concludes, however, that it may not be so serious a matter: *les ignorants ne s'aperçoivent pas de cette*

énormité, les autres se gaussent des autorités qui la tolèrent. Intolerant of administrative errors, he then thanks the *correcteurs* for removing the circumflex that he had inadvertently placed over the *o* of *cyclone* in the typescript of his article of 26 February 1990.

It is ironical that the very word *orthographe* is based on a spelling mistake. Until the late seventeenth century it had the expected form *orthographie*, based on the Latin *orthographia*, from the Greek, and is thus recorded in the earliest French dictionaries, those of Robert Estienne (1549), Nicot (1613), Duez (1659) and Richelet (1680). By 1690, however, the form *orthographe* had appeared in Furetière's dictionary and it was this spelling that the *Académie française* adopted in 1694. With customary wit Sainte-Beuve (quoted by Firmin-Didot in *Observations sur l'orthographe*, 1868: 141) wrote:

> Il fallait dire *orthographie*, comme on dit *philosophie, biographie, télégraphie, photographie*, etc. Que dirait-on si le nomenclateur de ces derniers mots avait imaginé de les intituler la *photographe*, la *télégraphe*? Mais commettre cette ânerie pour le mot même qui répond juste à bien écrire, convenez que c'est jouer de malheur.

A further irony is that the French language, being more morphological than phonetic, abounds in homophones and homonyms and thus lends itself readily to misunderstandings in speech (*C'est ouvert/tout vert, Ce trou noir est troublant/trou blanc*) and hence to *calembours* of every type (*Si ce n'est toi, c'est donc ton frère/S'il se nettoie, c'est donc ton frère*). Much of French humour is based on this characteristic of the language, a trait fully exploited by Aristide in his wish to entertain his readers and so sweeten the bitter pill of grammar. Such humour is much in evidence throughout Aristide's work and also in the Aymé Dubois-Jolly novels.

The fact that the words *sain, saint, sein, ceint* and *seing* all sound the same - and *cinq* too, before a consonant - can lead to amusing errors if a writer is unaware of the meaning of an expression. In his *chronique* of 29 October 1990 Aristide mentions receiving a newspaper cutting from a reader, in which a reporter, wishing to render *le saint des saints*, had written: '[...] il ne restera plus qu'à faire un tour dans *le sein des seins* des métiers du bois [...]'. On 26 November 1990 Aristide tells an undoubtedly apocryphal story (sent to him by a reader who had been *en première* at the *collège* at Nantes where the event had allegedly taken place) in which the same sound in its feminine version is pivotal. The priest delivering the sermon that year (1928) on the feast day of Joan of Arc had begun thus: 'Jeanne d'Arc a vécu en vierge, elle est morte en sainte'. Aristide himself (11 June 1990) had opened this particular series of articles on homophony thus:

> *Comme j'écris le jour de la Fête des mères, je leur fais l'hommage d'une plaisante homophonie avec une peinture de Millet et une musique de Gounod, dans la bouche d'une maman disant de ses deux filles :* 'J'aime langer Luce et laver Maria'.

Aristide sometimes re-uses puns, one of his favourites being *Qu'alors y faire? (calorifère)*. He underlines the play on words on 4 January 1985 by juxtaposing the phrase *s'échauffer la bile* and on 17 October 1988 by speaking of *une pareille surchauffe*.

As the French language abounds in homophones it is difficult to write: unless the sense is understood perfectly and the grammar firmly grasped, spelling mistakes occur. For this reason dictation has been long used in language teaching, not simply as a test but also

as a means of learning. If a pupil writes a faultless *dictée* he has clearly mastered *l'orthographe grammaticale* and *l'orthographe d'usage*.

Being an indispensable tool of assessment and diagnosis, the dictation has won a traditional place in the French examination system at all levels. As Daniel Bermond writes (Pivot 1989: 12):

> Elle distingue les meilleurs, honore les premiers de la classe, confond les cancres. Une bonne note est un signe d'éducation, le sceau d'une qualité morale et civique qui vous élève au-dessus de la médiocrité.

Although a century ago, on account of the strict discipline in schools and the teaching methods of the day, children had a sound grasp of grammar and vocabulary and were accordingly successful at writing their *dictée*, as Bermond states (ibid.: 13), the situation is different today: the passages chosen are relatively uncomplicated, not deliberately devised to be exceptionally difficult, and the marking systems are more lenient (ibid.:14). Whereas schoolchildren used to take a pride in achieving *zéro faute*, there is little enthusiasm in schools today for the dictation test, as grammatical understanding among the younger generation in France is slender: notions of agreement and knowledge of conjugations are largely absent, accents are misused and parts of speech are often not recognised. Errors like the following abound: *Je vous avez dis que j'ai eut mon brevet* (Jacques Capelovici, *Le Figaro*, 22 May 1989, who sighs: '[...] car il l'a eu!') and *un des* cheval *de bataille du répertoire [...]*, quoted by Aristide from a newspaper cutting on 26 June 1989.

Pierre Bourgeade (1991: 191) recalls his own schooldays, when all children of ten or twelve could write their language absolutely correctly:

> A cinq fautes en vingt lignes, on avait alors zéro en dictée. Rares étaient les enfants de l'école publique qui faisaient trois ou quatre fautes. Il y avait moins d'illettrés qu'aujourd'hui. En 1991, on arrive en sixième sans savoir lire [...].

A paragraph written by a fifteen-year-old in which barely a word is correctly spelt provides good evidence of illiteracy. Aristide quotes it in his *chronique* of 17 October 1988, which he dedicates to Lionel Jospin and Jack Lang, the Ministers of Education and Culture respectively.

In *Le Figaro* of 4 March 1976 the *académicien* Jean Guéhenno wrote: 'Je défendrai l'orthographe et les dictées de notre enfance'. Although this reflects the opinion of an earlier time, there are people in France today who are as enthusiastic as ever about dictation, so much so that Bernard Pivot has been successfully organising his *Championnats de France d'orthographe* since 1985. For such people 'se perdre dans l'entrelacs des accords impossibles n'est plus un supplice, mais un plaisir diffus' (Pivot 1989: 107).

James de Coquet, writing in *Le Figaro littéraire* on 21 December 1987, speaks of one would-be spelling reformer of the 1820s as 'Un boutefeu ès nouveautés, nommé Marle' and proceeds to give an extract of his proposed spelling-system:

> Une ortografe bizare, qapricieuse, hérisée de qontradiqsion, qi fôse le jugeman dèz anfanz é rebute lèz étranjé dézireu de s'inisièr à la grafe q'oqun manbre de l'Aqadémie fransèze ne peu se flaté de qonètre parfètement, ét-ele préférable à une éqriture imaje du son de la voi qe tou le monde peu savoir enqelqe eure d'étude?

The innovator had no success: people said that French spelling, with its lovely face, 'n'est pas justiciable de la chirurgie esthétique', an opinion borne out by the 36 414 people who took part in the Pivot dictation in 1987. De Coquet concludes:

> L'orthographe se porte comme un charme. On dira: 'Oui, mais c'est difficile.' Le violon aussi est difficile. Mais savoir en jouer donne de grandes satisfactions.

Aristide's *confrère* Guillermou does not tell us whether he attempts the dictation: he does, however (4 March and 24 June 1985), criticise Pivot for composing extremely difficult pieces and for not accepting as correct the more logical use of the *tréma* on the sounded vowel rather than on the mute, in accordance with the recommendation of the *Académie française* in 1975 (withdrawn in 1987). Aristide himself never fails to attempt the final, televised *dictée*, subsequently reporting his performance to his readers in his *chroniques*. Although he makes mistakes his results are creditable. On 12 December 1988, in his article *Huit fois en vingt minutes*, he lists the eight errors he has committed on 25 November: *ballades* (au sens de promenade), - *s'imiscent* - *affutiaux* - *des globe-trotter* - *drôlatique* - *les sans-culotte* - *esbrouffes* - *péronelle*. He then adds: *Je n'ai été battu que par Erik Orsenna, le dernier prix Goncourt : vingt fautes!* As Pivot says (Antenne 2, 25 November 1988), 'On peut être un très grand écrivain et avoir une mauvaise orthographe'.

Reminiscing in his article of 31 October 1988 about René Thimonnier's famous dictation, known to all (even to *académiciens*) as *la dictée diabolique*, Aristide recalls how the Professor had dictated the passage to a group of well-educated professional people, including

several *agrégés de grammaire*. Aristide did better than any of them with his twenty-one mistakes, the nearest to him being a dentist with twenty-five. The others made between twenty-six and thirty-eight errors. Thimonnier himself writes (1976: 32), with reference to this *dictée-piège* and the article concerning it published in *Le Figaro* on 3 June 1965: 'Le signataire de l'article, Maurice Chapelan (alias Aristide), écrivain raffiné autant que grammairien subtil, voulut la faire, et y fit vingt et une fautes,' adding that an *académicien* had later written, not without humour: 'Heureusement que cette dictée «diabolique» ne nous a pas été donnée à l'une de nos séances du jeudi'.

Before that of Thimonnier the only known dictation worthy of such a description had been the so-called *dictée de Mérimée*, in fact probably not the work of Prosper Mérimée, in which Napoléon III and his entourage had made dozens of mistakes, whilst an Austrian diplomat had made only three. Jean-Pierre Colignon (Pivot 1989: 7) takes the most common version of that famous dictation as evidence of the complexity of French spelling, a piece of French prose in which we find not only *cuisseaux de veau* alongside *cuissots de chevreuil*, the extraordinary word *arrhes* and nouns of commonly mistaken gender such as *effluves* and *alvéoles* but also searching past participle agreements destined to outwit all but the most careful and grammatically alert of writers. Pivot's dictations, like Thimonnier's *dictée* , stand in the Mérimée tradition, full of pitfalls (*chausse-trapes*, a word that is a trap in itself) to catch out even the wary.

Guéhenno, who, as we have seen, was a strong defender of the *dictée*, describes in *Le Figaro* of 4 March 1976 the parlous state of the spoken language, even in the speech of professionals, and

declares: 'Le comble serait qu'on décide d'écrire aussi mal que l'on parle', a statement which Aristide quotes on 3 September 1990 in his argument against the proposed spelling reform. E. Deschanel had written something not very different in 1898 (p. 126), pointing out that, given the diversity of French pronunciation, any system of writing in accordance with pronunciation would be unworkable, since there would be no means of knowing which pronunciation and which spelling were correct; words would not be recognisable to those whose pronunciation differed from that of the person devising the spelling system. It is interesting to observe how in the original Pitman phonography method the vowel sound used in the word *door* (a long *o*, as in *go*) was unintelligible to anyone not familiar with the language spoken in Wiltshire and Somerset.

Phonetic or not, any spelling reform, however restrained, would involve a change in the appearance of the language. Deschanel (1898: 127) quotes the words of the *académicien* Bossuet writing two hundred years earlier on the question of spelling reform:

> On ne lit pas lettre à lettre; mais la figure entière du mot fait son impression sur l'œil et sur l'esprit, de sorte que, quand cette figure est considérablement changée tout à coup, les mots ont perdu les traits qui les rendent reconnaissables à la vue, et les yeux ne sont pas contents.

Aristide's argument against reform is not dissimilar. He gives three reasons (3 September 1990) for rejecting the 1990 proposals: firstly, the harmony, depth and physiognomy of the French language would be ruined; secondly, several centuries of literature would soon become incomprehensible; thirdly, spelling mistakes would inevitably arise out of the reformed spelling. Aristide concludes: *A cause de quoi il faut espérer qu'elle ne sera jamais appliquée,*

echoing what he had written, albeit humorously, on 21 September 1984 concerning the *Académie*'s intention, declared on 30 November 1961, of recording the spelling *chausse-trappe* in its next *Dictionnaire*:

> *Et depuis, fort justement, tous les dictionnaires ont entériné cette nouvelle orthographe - qui fait commettre une faute aux petits surdoués (ils ont aujourd'hui de la bouteille) qui n'en commettaient pas auparavant.*

Most people who care about linguistic standards and *le bon usage* wish actively to preserve and guard the language, including the spelling system. Although very strongly opposed to *la réforme de l'orthographe* in principle, Aristide was in fact a loyal supporter and proponent of Thimonnier's ideas for an *émondage*, a very modest spelling reform, which would have changed only two hundred and twenty-eight words. All Thimonnier wished to do was to clear up a few internal contradictions. Typical of Aristide's enthusiasm for such a rationalisation is his comment of 1 February 1988:

> *Tout le monde fait des fautes de français, car le français est une langue horriblement difficile, truffée de pièges, souvent absurdes, que seule, jusqu'à ce jour, la simplification de notre orthographe préconisée par M. René Thimonnier - contre laquelle, hélas, s'éleva l'Académie française! - aurait permis d'améliorer sans dommages.*

The last, emotive, words of the paragraph summarise Aristide's attitude: the French language must not be allowed to come to any harm.

As Thimonnier had reminded his readers, in n° 178: 11 of *Vie et Langage* (January 1967), there had been one hundred and twenty-three *projets de réforme* between 1529 and 1964. This fact alone was enough to show, as he jocularly hinted, that there was indeed *une crise de l'orthographe* in France and that it was endemic. Since 1964 there

have been a further six attempts at some degree of spelling reform.

As long ago as 1911, a study of the question, conducted by Jean Guion, for the review *Langue française* (quoted in Cellard 1985: 145), spoke of such a *crise de l'orthographe*, presenting it as 'une conséquence du déclin politique et militaire de la France'. More recently, Jean Dutourd, in the impassioned address he delivered to the *Académie française* on 19 December, 1985, seemed to attribute the deterioration of the French language in general to the fact that France had lost all sense of pride in herself as a nation, not because she was defeated in the Second World War - for she had suffered defeat many times before - but because she had needed the help of other countries. Had it not been for de Gaulle, the French would have had nothing left at all and would have been lost, 'non pas en tant que peuple ou qu'entité géographique, mais perdus dans notre âme'. As it was, the bankruptcy of 1940 had left the nation with debts to the Allies still outstanding and with an aftermath of shame:

> Elle continue de porter la honte et le remords de cette faute. [...] Ah! oui, vraiment, nous sommes loin de la vanité. Notre passion nationale, à présent, est l'humilité.

He repeats much of this in his *Avant-propos* (1992) to *40 ans de Défense de la Langue française.*

It is interesting to note that Pierre Bourgeade expresses sentiments similar to those of Dutourd (1991: 192). Jacques Cellard, whose views are somewhat different, enumerates (1985: 141) the more important of the recent attempts at spelling reform, referring to the *projet de «simplification» de M. Beslais*, the predecessor (not the successor, *pace* Cellard) of Thimonnier's *projet de «rationalisation»*.

The latter, *infiniment moins ambitieux*, had, nevertheless, displayed strengths and weaknesses, suffering, as was invariably the case with such plans, from

> le défaut préjudiciel de considérer comme évidente ou scientifiquement acquise la nécessité d'une réforme alors que cette nécessité, dans l'état actuel des études, n'est qu'un postulat.

Cohen had argued strongly in favour of reform on historical grounds (1954: 189-200): since spelling does not constitute the language it should not be considered as having a sacred tradition:

> L'orthographe actuellement enseignée n'est pas une orthographe *traditionnelle*. Elle est le compromis que l'Académie française [...] a adopté dans son dictionnaire de 1835 entre l'orthographe voulue *savante* de 1694, modifiée en 1740, et l'usage encore sensiblement libre au début du XIXe siècle; cette orthographe de compromis n'a été modifiée en 1878 puis en 1935 que d'une manière insignifiante, pour quelques mots.

Unlike Cohen, Cellard sees no reason for reforming the system. Nor did Thimonnier: in fact he set out to prove (1967 and 1976) that the French spelling system was in general coherent, there being sound and intelligible reasons for most apparent inconsistencies, for instance those to be found in the *honneur* family, where ten words have the single consonant and eleven the double. In this family of words, the only ones with a single *n* are the learned forms based on the Latin root *honor* itself (*honorer*, *honoraire*, *honorable*, *déshonorer*), and all the rest, derived from *honestas*, meaning both *honneur* and *honnêteté*, have the double consonant (*honnête*, *déshonneur*), this double *n* showing the popular root. The noun *honneur* has a double consonant because of the Old French pronunciation, the first *n* showing the nasal vowel, the second being sounded with the ending. This phenomenon is found even today in parts

of the south of France, in such words as *année* and *grammaire*, which, pronounced *grand-mère*, leaves itself open to all types of *calembours*.

The modest two hundred and twenty-eight words affected by Thimonnier's proposals would have neither changed the language out of all recognition nor even noticeably altered its face: to bring *déjeuner* into line with *jeûner* and to place the *tréma* on the sounded vowel instead of the mute would have created little disturbance. Although the *Académie* initially showed interest in the suggested *émondage*, tentatively accepting some of Thimonnier's ideas, in the end it rejected the proposals, to Aristide's lasting regret.

If the *Académie* was unwilling to accept the modest proposals of Professor Thimonnier it is perhaps not so surprising that it felt unable finally to endorse even its own project. In conjunction with the *Conseil supérieur de la langue française*, the working-party of the *Académie française*, led by its *Secrétaire perpétuel*, Maurice Druon, had produced a report setting out recommendations concerning five points of spelling: the hyphen, the plural of compounds, the circumflex accent, the past participle of reflexive verbs and a variety of anomalies such as *chariot* and *charrette*, all of which were reminiscent of Thimonnier's proposals but rather more extensive. Much to Aristide's relief, these *Rectifications* were finally turned down, for the same reason as usual: *l'usage*. As the *chroniqueur* Pierre Bourgeade says (1991: 11): 'L'usage reste le seul maître de l'usage'. The *Académie française* accordingly marks with a *losange*, throughout its *fascicule Éocène à Étendue* of the long-awaited ninth edition of its *Dictionnaire*, words for which a new spelling had been recommended, stating in a foreword:

> L'Académie a précisé qu'elle entendait que ces recommandations soient soumises à l'épreuve du temps. Elle maintiendra donc les graphies qui figurent dans son dictionnaire jusqu'au moment où elle aura constaté que les modifications recommandées sont bien entrées dans l'usage.

In the foreword of the eighth edition of its *Dictionnaire* (1932: iv), the *Académie* had expressed its great reluctance to substitute for a healthy, well-established usage 'un usage nouveau qui mécontenterait la plus grande partie du public et ne satisferait pas ceux qui en proclament le pressant besoin'.

Despite his evident desire for a slight reform and his wholehearted support of Thimonnier's *Système graphique du français*, Aristide found much to criticise in the 1990 proposals for *les Rectifications de l'orthographe* (Journal officiel n° 100, 6 December 1990). It was certainly not his conservatism, his *purisme évolutif*, that prevented him from lending his support to this new venture: after all, this reform was being sanctioned by the *Académie française* and the government, to which Aristide had so many times appealed for decisive steps to be taken to save the language. His opposition was founded on his love of the French language and his wish not to see it disfigured. Perhaps he ought to have known from past experience that the *Académie* would in the end reject the *Rectifications*: maybe he did. In his *chronique* of 14 January 1991, *Merci père Noël*, he rejoices in the upsurge of revolt against the current proposals *dont j'ai été des premiers à dire (3 septembre) qu'elle était à* réformer, *au sens de* refuser. Aristide remained faithful to Thimonnier, seeing no reason for changing the present system of spelling, beyond one or two minor kinds of adjustment, one of which he practised himself in his personal writing, though not in his published works: the spelling *déjeûner*.

Aristide and Cellard, then, agree fundamentally that there is no cause for reform. Cellard's argument is that parents, remembering their own struggle with spelling at school, feel it incumbent upon them to demand a reform for the sake of the young, and yet when it comes to carrying out any such reform they are of the opinion that since they themselves have had to overcome all the difficulties of that system which now, in their world, represents something solid and fixed, there is really no need to change anything after all (1985: 140). If they have succeeded in acquiring the system, so will the children of this generation too, *la réforme* thus being quite unnecessary: 'La faire, pourquoi? La tribu gémit de la dureté du rite d'initiation, mais recule au moment de le supprimer.' Even Cohen (1966: 53), a proponent of major reform, with ideas far removed from those of Cellard and Aristide, can appreciate why people wish to retain their spelling system: it is through a noble desire to preserve their written language, their national heritage, all the more precious to them because of the years spent in mastering it.

Though he will change his views somewhat by 1989, as we shall see, Hagège is of a similar mind when he writes (1987: 229):

> Les Français, en particulier les moins favorisés, investissent assez de peine, assez de temps, assez d'argent dans l'apprentissage de l'orthographe [...] pour se considérer, en quelque manière, comme possesseurs inaliénables de leur propre écriture.

He continues, echoing the opinion of Alain Rey, according to whom a spelling reform in France is technically necessary yet socially unthinkable: 'L'orthographe est en France un puissant héritage, mieux, une institution, sinon même une religion.' Dutourd's argument that the French have lost pride in themselves and in their language is

certainly not borne out by Hagège, nor is it endorsed by Cellard.

André Goosse, in his study of the abortive reform of December 1990 (1991, 15) recalls Aristide's opinion of the 1965 Beslais proposals, published in *Le Figaro littéraire* on 29 April 1965:

> Sans multiplier les témoignages, je crois utile de rappeler à Aristide (alias Maurice Chapelan) comment il terminait son examen critique, mais pondéré, du rapport Beslais de 1965:

Goosse proceeds to quote several lines from Aristide's report:

> *Je conclurai par le vœu qu'une réforme* modérée *et* prudente *de l'orthographe aboutisse enfin, sous l'égide de l'Académie française, grâce à qui nous savons bien que la modération et la prudence souhaitées seront plus grandes que celles de M. Aristide Beslais dans son rapport. Mais il faudra partir de ce rapport, et savoir gré à son initiateur d'avoir aussi bien exposé le problème et préparé le terrain.*

For Aristide, however, the *Commission Beslais* and the 1990 suggestions for *Rectifications* were neither moderate nor prudent, the first with its *Les fames retrouveront un home* and *un home de petit pois* (the spelling *pois* demonstrating the value of retaining the *d*) quoted by Pivot (1989: 29) and the second with its *mille-patte* and its *tire-fesse* (mentioned in Jacques Lacant's letter of 9 October 1990 and Aristide's *chronique* of 29 October 1990). On 18 September 1989, having dismissed as overwhelming all the works of scholarly linguists published since the reform proposed by Beslais in 1965, Aristide recommends that any *petite ou grosse commission* should first, before touching French spelling, study in depth *Le Bon Usage* by Grevisse, *en l'occurrence pour son laxisme relatif, étayé d'exemples*, the *Traité du participe passé* by Maurice Catel and, most important, *Le Système graphique du français* by René Thimonnier: *Voilà de quoi éclairer les limites souhaitables de la réforme.*

Aristide's support of Thimonnier is amusing to any who favour major reform. As Cellard says (1985: 147): 'Le projet Thimonnier n'égratigne que le lexique ; il en corrige quelques écarts et anomalies [...] pour reconstituer des séries moins hétérogènes'. This reform is indeed so slight that it does not appear in the table drawn up by Désirat and Hordé (1976: 232-235), though it is found in the text (ibid.: 221-223): 'La réforme proposée n'atteindrait que 228 mots, dont 8 seulement sont dans les listes du français fondamental.

In his special article on reference books, *Souviens-toi de te méfier* (8 September 1986), Aristide, writing as Maurice Chapelan, typically expresses his regret that the *«réforme minimale de l'orthographe»* proposed by René Thimonnier had been rejected, since its adoption would have rid the French language of its *pièges grammaticaux ridicules*. Indeed Aristide appeals on numerous occasions for this kind of simplification of the spelling system, as for example in *Pan dans le bicorne* (23 August 1985), where he addresses his plea not to the *Académie*, as one might have expected from the title, but to the Minister of Education:

> *On attend toujours le ministre de l'Éducation nationale qui donnera force de loi à la «réforme minimale de l'orthographe» si intelligemment préconisée par le professeur René Thimonnier.*

In his desire for a minimal reform Aristide shares the opinion and linguistic tastes of the average French *conservateur*. When people express their horror during the recent *querelle de l'orthographe* in late 1990, Aristide represents them. He is, as we have seen, unwilling to accept any but the most slender of

modifications. Like his readers and correspondents, he prefers things to remain as they are, although openly admitting his own perennial problems with double consonants. How different is the almost perverse pride taken by Aristide in mastering a challenging and exceedingly demanding skill, acknowledged by Hagège and shared by *confrères* such as Guillermou and Cellard and by the thousands of contestants at Pivot's championships, from the opinion expressed by Cohen (in his *Politique de la langue*, for instance, 1954: 193 et passim), who sees the retention of a difficult spelling system as an instance of bourgeois domination of the masses and states that his critics accuse him and other would-be reformers of wishing to deprive the people of culture. Although these arguments are seldom voiced today, most linguists and grammarians, including some of the rather more conservative among them, can see the wisdom of at least some degree of rationalisation.

Jacques Laurent, for example, although strict in matters of syntax, has little patience with the inconsistencies of French spelling. He resembles Aristide in this respect. Irritated by the veneration in which the spelling *chausse-trape* is held by purists, Laurent complains that the only reason forwarded in a certain language journal to defend this *chausse-trape unipiste* is that it appears thus in Littré. He goes on to observe that such is indeed the case, quoting Littré's own words : «*Trappe* s'écrivant avec deux *p*, on ne voit pas pourquoi, dans *chausse-trape*, il n'y en a qu'un.» To this comment Laurent adds: 'Aujourd'hui, on pourrait lui répondre que si *chausse-trape* n'a qu'un *p* c'est parce qu'il ne lui en a pas accordé deux dans son dictionnaire.'

The opinions of Hagège regarding spelling reform, however, appear to have evolved more than a little since his 1987 publication, *Le français et les siècles*, for he is one of ten signatories of an article published in *Le Monde* on 7 February 1989: *L'appel des linguistes*, the text of which Pivot provides in full (1989: 47). Although the article is an appeal for spelling reform, the terms *modernisation* and *adaptation* are used rather than the word *réforme*. Notions only mentioned in his book (1987) have now become policy statements. One of his main concerns is that any spelling reform eventually adopted should produce a less complicated system of writing, better able to promote the spread of French throughout the world in the face of the challenge presented by Anglo-American English, and he shows how the written language is sometimes considered a handicap, especially by those engaged in *l'informatique*, who attribute much of the failure of French speakers to dominate in this field to the fact that a French computer keyboard needs 25% more characters than one made for English users. He records that some critics of the present spelling system would recommend a fundamental reform of the language to remove all accents, *trémas* and cedillas. Hagège himself, however (1987: 231), agrees substantially with Aristide (21 September 1984) that the answer to the problem of spelling lies in the realm of education:

> Dans l'état actuel des choses, le mieux serait plutôt d'améliorer l'enseignement de l'orthographe.

Yet in the article he signs with nine other linguists, obviously an item published in order to prepare for and promote the proposed *Rectifications* which will appear a few months later, he is arguing for the kind of reform proposed by the *Commission Beslais*, which would include, for instance, the dropping of the circumflex, the

regularisation of the use of other accents, as in *évènement*, for example, alternative spellings and a relaxation of the rules governing the agreement of the past participle, in short accommodations not unlike the *tolérances* granted by the 1901 *arrêté* but never adopted by *l'usage*.

Writers themselves, however, do not necessarily favour such simplification. Aristide makes an interesting statement in *Farce et attrape* (21 September 1984), which partly explains the phenomenon noted by Cellard and Hagège - and even by Cohen himself, although he would certainly have disagreed personally with what follows - and confirms precisely what Cellard and Hagège claim to have found:

> *Les écrivains les plus dignes de ce nom sont en général hostiles à toute simplification de l'orthographe. Colette me disait un jour que son mot préféré était* eshscholtzia (*sic*), *à cause de sa complication orthographique. J'ai dû le chercher dans mon dictionnaire pour l'écrire.*

Subsequently, in *Eschscholtzia* (29 October 1984), Aristide is obliged to explain that the spelling error was attributable to a misprint.

Aristide is by no means the only *chroniqueur* whose work is marred by typographical errors: in his article of 10 September 1990 he mentions how his colleague Bourgeade, *mon estimable confrère du Fig-Mag*, suffers similarly, and some of Guillermou's articles in *Nice-Matin* contain so many *coquilles* (see for instance those of 25 March 1985, 17 February 1986, 11 August 1986 and 5 July 1993) that comprehension is seriously impeded unless the reader has a background of linguistics and extensive knowledge of other languages, especially English and Latin. Although we shall return to the subject of misprints later, it is appropriate here to point out that one can

receive a quite erroneous impression of Aristide's preferred spelling of *média(s)* through the inconsistencies found in his articles. More often than not the word appears in Aristide's *chroniques* in its Latin form *media* for both singular and plural, but it becomes obvious from some of his later *chroniques* that this spelling is the choice of his *correcteurs*, who obediently follow the house rules laid down by *Le Figaro*.

It was only when we met in August 1986 that Aristide's strong preference for the form *média(s)* became clear. In the *tapuscrit* of his special article (8 September 1986), he had clearly written *les médias*, yet the published version appeared thus:

> *Bref, le «souviens-toi de te méfier», de Mérimée, s'applique d'abord à soi-même chez qui veut s'exprimer correctement. Encore faut-il qu'il soit capable de soupçonner qu'il ignore - vertu en voie d'extinction dans et par les media* (sic).

Since what follows in parenthesis depends on Aristide's chosen spelling, *médias*, it makes little or no sense, especially as it too contains an error:

> *(Dommage que le* Petit Larousse en Couleurs - 1980 - *ni le* Quillet-Flammarion - 1981 - , *qui voisinent sur l'étagère de ma table, n'aient pas alors entériné qu'en bon français on doit écrire: un* media *(sic), des médias.)*

As a result of the house policy at *Le Figaro* on the one hand and the *coquilles* on the other, Aristide's articles have frequently been turned into nonsense. In the special Maurice Chapelan article mentioned above the *correcteur* had clearly been attempting to serve two masters.

Not all grammarians like the form *média(s)*, however. In common with Alain Peyrefitte, Jacques Lacant and Léopold Senghor, Guillermou prefers the spelling *médiat(s)*, as we know from his *chroniques*, those of 1 April 1985, 1 July 1985, 2 December 1985 and 30 June 1986, for example. He abhors the form *médias* and hopes that the *Académie française* will accept his preference when the letter *m* is reached in the new dictionary. He tells us (1 April 1985) that the University of Nice has already adopted his *médiat(s)*. Cellard agrees with Aristide, Bourgeade, Hagège and the *Académie* in preferring *média(s)* and rejects *médiat(s)* on the grounds that the word is already used in French with a completely different meaning (*intermediary*).

Jacques Lacant writes to Aristide on this matter (9 October 1990). Although he supports the form *médiats*, he can still sympathise with Aristide:

> J'ai eu aussi mes petits ennuis avec *media*! J'avais choisi la seule orthographe bien française (*médiats*, comme notre ami Alain Peyrefitte) et voilà que le rédacteur de notre revue me prie instamment de revenir au latin *media*.

Since Monsieur Lacant is not only the *Vice-Président du Conseil d'administration* of the Association *Défense de la Langue française* but also no mean scholar, being Professor Emeritus of the University of Paris X and former Director of the *Institut français* at Cologne, it may seem surprising that the Association should allow its editor to interfere in the writing of so esteemed a personage and to dictate the spelling of this contentious and much debated word and it may perhaps seem even stranger that a body concerned with defending the French language should prefer a Latin form, albeit one in current Anglo-American and hence international use, to a regularly formed

native word.

In the same letter Lacant tells Aristide that the Editor had tried in an earlier article to put an end to all discussion of the word *media* until such time as the *Académie française* had settled the question once and for all, on reaching the letter *m* in the ninth edition of its *Dictionnaire*. Meanwhile, he ruled, the Latin form would be used. It is ironical to note that neither the Vice-President nor the Editor of the revue *La Défense de la Langue française* seems to know that the spelling *média(s)* has been the only officially correct form since 1983 (*arrêté* of 24 January 1983, *Journal officiel* of 18 February 1983, produced after due consultation with the *Académie*).

Almost every time that Aristide types *médias* the word appears as *media*. On 9 January 1989, the opening sentence of his *chronique* reads: *Noël et jour de l'an, dans les bouches des media audiovisuels, ivres de charisme, de valses et de couillonnades [...]*. In the July-August 1989 issue of *Le Dévorant* (n° 116: 59), under the heading 'Quand l'exemple (mauvais) tombe de haut', the editor criticises Aristide thus:

> M. Maurice Chapelan exerce toujours dans "le Figaro" où, sous le pseudonyme d'Aristide, il tient une rubrique grammaticale. Un de ses récents articles (du 9 janvier) commençait ainsi : *Noël et jour de l'an, dans les bouches enthousiastes des* media *audiovisuels [...]* Il est dommage que ce linguiste ne se tienne pas mieux au courant ... par exemple en lisant le "Journal officiel", ou en compulsant le "Dictionnaire des néologismes officiels" publié il y a quelques mois.

A sympathetic reader, *un simple adhérent du CLEC (AEC)* and hence a subscriber to its magazine, *Le Dévorant*, writes to Aristide on 10 July 1989, enclosing the appropriate section of the publication and saying:

> Un rédacteur de la revue LE DÉVORANT vous a mis en cause avec une charité pas tout-à-fait (*sic*) chrétienne. Je crois me rappeler que, postérieurement au 9 janvier 1989, vous aviez fait savoir qu'il s'agissait d'une faute du typographe.

Aristide has marked page 59 with three stars and the two words *média - assez!*

On 8 October 1990, when he attempts to correct the same mistake that has been repeated in his *chronique* of 17 September, the *correcteurs* unfortunately make yet more mistakes to compound the already sorry state of affairs. In that article Aristide refers to errors made by his *confrères*, one of whom has written to him about the *Rectifications*, expressing the regret that after the spelling reform 'ou tout le monde sera fautif, ou personne ne le sera. [...] Ce serait dommage que vous ... *soyiez* ... (Aristide's ellipsis and italics) *au chômage'*. Thanking him, Aristide adds: *Alors, un conseil : relisez la conjugaison du verbe* être, *au présent du subjonctif.*

Aristide had mentioned earlier (2 May 1988) the parallel error with *avoir*, committed by the RER in a *Bulletin jeu* concerning the new Saint-Michel-Notre-Dame station: '[...] il n'est pas exclu que vous *ayiez* (Aristide's italics) bientôt [...]' Having learnt of the mistake from two correspondents, he uses it to remind his readers of the rule concerning the present subjunctive of the two auxiliaries. His mentor Grevisse (1980, §1481, note), however, points out that these forms, *ayions, ayiez, soyions, soyiez*, were once recommended by grammarians and are still found frequently in current usage, even in the work of good writers such as Camus and Proust, Sartre and Pagnol. If Aristide is here more than usually purist in his attitude, it is probably in order to please the two readers who have spotted the error.

Many of his *chroniques* deal with spelling errors brought to his attention by friends and readers, a recent one being *UNIVER, sans S*, recorded by Aristide in his *chronique* of 2 July 1990, *Vive le français*. The error had been seen defacing the bronze commemorative plaque to de Gaulle at the Arc de Triomphe. Aristide, taking advantage of the situation to produce some amusing definitions for this new word and expressing his hope that the mistake will soon be corrected, writes:

> *[...] c'est votre serviteur qui mérite une correction exemplaire ... parce que j'ai titré ma chronique du 5 juin :* Pour une fumée sans feux. *Feu, dans le sens de* mort, *j'aurais dû écrire* feus, *s'agissant de l'adjectif.*

He could, had he so wished, have argued that the pun of *fumée sans feu(x)* had been uppermost in his mind, but here, as frequently elsewhere, he fails to defend himself against criticism. Guillermou is far more likely to argue with his critics than Aristide with his. As he says (26 November 1984),

> [...] Je ne voudrais pour rien au monde avoir blessé mon correspondant en critiquant sa critique. Je ne voudrais pas non plus décourager d'avance les lecteurs de Nice-Matin qui aimeraient dénoncer les erreurs que je peux avoir commises. C'est, dirai-je, la règle d'or d'une chronique comme est la mienne: *Errare humanum est. Sese defendere quoque.*

We shall see in the next chapter on syntax how Aristide is sometimes taken to task about so-called errors which are in fact valid alternative constructions.

This study of the approach of the *chroniqueurs du langage* to the question of spelling reform has demonstrated that Aristide's conservative attitude is representative not only of his *confrères* but also of the vast majority of the population.

CHAPTER V

CHAPTER V

SYNTAX

Aristide sometimes speaks of syntax as being a matter of feeling, for example in his *Main Courante* (Chapelan 1957: 77), where he writes:

> *La syntaxe n'est pas affaire de science mais de sentiment.*

Remarks of this type are to be found both in his writing and in his conversation. He does, however, modify the statement from *Main Courante* during his *Radioscopie* interview on 28 May 1975, when he inserts the word *seulement* before *affaire de science*. On 19 October 1984 Aristide writes, in further confirmation of his opinion: *Au vrai, tout dépend de la force du sentiment que chacun se fait [...].* Aristide is not the only grammarian to express such ideas. Grevisse, for example, makes similar comments concerning syntax (1969: 327):

> C'est que la syntaxe [...] est une faculté de l'âme et que le sentiment, en mille circonstances, est bien plus sûr que les ukases des porte-glaive de la correction officielle.

In one of his *chroniques* (20 May 1986) Aristide illustrates his opinion by quoting an item of eccentric syntax found in a letter written by the linguist Jean Paulhan to André Gide. Recalling the friendship which Gide had extended to him, he adds: 'Cependant, comme je l'aie attendue'. Aristide dismisses the possibility of a misprint and refers to *ce subjonctif intempestif*, interpreting it as an illustration of a remark - *pour [lui] étonnante* - made by Paulhan

at the end of a letter to Louis de Gonzague Frick, dated 29 March 1918: 'Il n'est pas de syntaxe plus rigoureuse, plus sûre que la syntaxe sous-entendue'. The explanation of Paulhan's strange syntax, according to Aristide, is that since the writer had expected Gide's friendship, without however believing in it, he had expressed this subconscious admission by means of a subjunctive: *mode qui exprime, fondamentalement, le souhait et le doute.*

In a personal letter, Aristide himself illustrates how sentiment can dictate syntax. This example is especially interesting and valuable as not only does it exist in two versions, the typed, personal letter of 23 January 1986 and the form published in his *chronique* of 10 February, but also we have his own explanation of the shift from one mood to the other. It may be, however, that his account betrays a degree of poetic licence, as we know from the Introduction that Aristide's habit was to post his articles to *Le Figaro* well in advance of their publication date. Notwithstanding this possibility, we may take note of his explanation (letter dated 16 July 1986):

> *Parce qu'entre le 23 janvier, date de ma lettre, et la chronique en votre honneur - et à ma gloire! - mon scepticisme à votre endroit s'est transformé en certitude triomphante. Les deux modes, ainsi parfaitement corrects, en sont les témoins.*

Unlike the example from Paulhan, Aristide's own usage is standard, in that neither mood is surprising. What is surprising, however, is Aristide's criticism of a third person singular present subjunctive used by André Malraux and censured by a writer friend, who had sent him a copy of the allegedly offending passage. The form *prévale* Aristide finds wrong on two counts, those of mood and number, claiming

that the only correct form is *prévalent*. The sentence in question, treated in Aristide's article of 6 September 1985, reads:

> Car il n'est qu'un acte sur lequel ne prévale ni la négligence des constellations ni le murmure éternel des fleuves : c'est l'acte par lequel l'homme arrache quelque chose à la mort.

First of all we shall examine the mood chosen by Malraux. Although a third person singular present subjunctive is precisely what most writers would use in this context, Aristide will not accept that Malraux was intending to use a subjunctive at all and refers to *l'apparence d'un subjonctif qu'il ne saurait être*, adding, without explanation: *il fallait écrire 'prévaut'*. We ourselves tried to elicit a tacit acceptance of *ne...que* and *seulement* with the subjunctive in letters to Aristide (16 June and 8 July 1986 respectively). He replied thus (16 July):

> *Dans votre P.S.*, conduisissent *est une faute de concordance. Après* ce furent, *il fallait* conduisirent. *Ah, mais!*

Why will Aristide not accept the subjunctive here? Does he not appreciate that the *ne...que* constitutes a quasi-superlative? Both Grevisse, who quotes numerous examples of this use (1980: §2612, 2°), and Cohen (1965: 247) treat *seul*, *seulement* and equivalents as quasi-superlatives, and the latter actually provides several instances of the use of *ne...que* followed by the subjunctive mood, for example: 'Ce ne sont que des formules stéréotypées qu'ils puissent communiquer'.

As well as being an example of a subjunctive after a superlative, the *prévale* found in the Malraux construction could also be an instance of a more subtle use, that of a subjunctive restricting

a negative main clause, of which Grevisse (1980: §2612, 3°) quotes several, among which we find: 'Il y a peu d'hommes qui soient contents de leur sort'.

Secondly, we examine the choice of number: Malraux chooses a singular rather than a plural verb, and we may well be surprised that Aristide should criticise the singular, since it aptly expresses the sentiment and intention of the writer, who is deliberately separating rather than combining the two nouns. Since in any case the nouns in question are both singular, the writer is free to choose either a singular or a plural verb, in accordance with his preference. Littré, quoted by Grevisse (1980: 981, note 292), having stated that the plural construction is more usual when two subjects are linked by *ou* or *ni*, writes:

> Mais l'idée de disjonction peut aussi prévaloir dans l'esprit de celui qui parle ou écrit ; et alors on peut mettre le singulier : c'est donc le sentiment de l'écrivain et l'euphonie qui en décident.

Furthermore, even if one of the nouns had been plural there would still have been the possibility of a singular verb, as Grevisse (1980: §2006 a) states:

> Mais le verbe s'accorde avec le sujet le plus rapproché si c'est l'idée de disjonction ou d'opposition des sujets qui prévaut.

Aristide, however, despite his admiration for Grevisse, argues as follows:

> *Mais les deux sujets postposés, reliés par* ni, *qui le gouvernent, exigeant le pluriel, il fallait écrire* prévalent, *au présent de l'indicatif.*

It may be, however, that Aristide is being excessively purist in imitation of those grammarians who have traditionally wished to establish (Grevisse 1980: 981, note 292) a somewhat arbitrary rule, whereby the verb is made singular if there is only one of the subjects capable of carrying out the action and plural if both subjects are so capable. Grevisse notes, however, that *l'usage* acts independently of such a rule, however logical the rule may be.

In this instance Aristide fails to exemplify his own opinion of the important rôle played by feeling, so evident in the Malraux sentence. Since the writer was clearly wishing to emphasise the uniqueness of the one act of which he speaks, he was right to mark out the singularity of his thought by the use of a singular verb in the subjunctive mood. It would appear that Aristide has not studied his *vade-mecum* adequately in the composition of this *chronique*: or perhaps we should wonder whether it is a case of Aristide's wishing to please a fellow writer who has presented him with a text to criticise, for after all he himself recognises the subjunctive mood in parallel situations, once, for instance, in an explanation of the mustard advertisement (1989: 86) 'Il n'y a que Maille qui m'aille', where he analyses the slogan for a Dutch schoolmaster, pointing out that *m'aille* is composed of the personal pronoun *me* elided (*m'*) and the third person singular of the present subjunctive of the verb *aller*, and again in another of his *chroniques*, that of 4 February 1991, *Revenons à nos moutons*, when he asks his correspondents not to criticise journalists whose work is marred by misprints: *Il n'y a que moi que vous ayez le devoir de ne point épargner.*

Since in any case Aristide states during his *Radioscopie* interview: *Les règles sont faites pour être violées* and in the same breath: *Un écrivain doit connaître la grammaire comme un escroc le code*, it is surprising, on the one hand, that he should express such criticism of what appears to be an accepted syntactical form and, on the other hand, that he should not attribute a high degree of grammatical skill to a writer of the stature of André Malraux.

In his *Problèmes de langage - IV*, Grevisse has a chapter entitled *Savoir violer les règles?*, expressing ideas akin to those of Aristide, at the end of which he affirms that rules are necessary, that a code of correct French is essential and that people should, as far as possible, observe it with care, 'en interprétant ses lois avec intelligence et selon une jurisprudence sans œillères'.

It must be said in fairness to Aristide that he is not usually blinkered in his approach to syntax. He often allows or even uses himself constructions that do not conform to accepted norms or expected patterns, saying, for instance, in his *chronique* of 13 May 1991 *Je nous souhaite qu'ils aient la présence d'esprit de s'y tenir*, thus incurring the displeasure of his readers, one of whom writes to tell him that this expression 'nous a toujours été interdit au lycée'. Aristide's use of this kind of construction sometimes occurred in conversation: he would initiate discussions on language at mealtimes, on one occasion by asking whether the expression (used by a hostess to her husband concerning her intended place-setting) *Je nous ai mis là, mon chéri* was correct. Opinion was divided on this particular question, Aristide accepting it, Madame Cressanges rejecting it. Grevisse (1986: §747) accepts it: '*Je nous...* n'est pas rare.'

We may wonder why people should find the construction *je nous souhaite* unacceptable? Perhaps it is the unexpectedness of the juxtaposed pronouns *je* and *nous* (=*genou*) that gives the expression an almost comic character. Although grammatically, in our opinion, there is nothing wrong with *je nous souhaite*, people are so accustomed to hearing sequences such as *je me...*, *je te...*, *je vous*, and so on, that *je nous...* sounds odd and therefore wrong. Bonnard (1985: 178) makes the following, relevant comment: 'On n'admet pas la succession **nous me*, **vous te*; l'inverse *je nous*, *tu vous* apparaît quelquefois: *Je nous crois capables de gagner'*. Although such a combination does occur from time to time it is not the form one would expect to find in the work of a *chroniqueur du langage*, especially one who tends towards purism. No more are his imperative constructions *Rappelez-vous-le*, *Offrez-vous-le* and *Procurez-vous-le*, which order Bonnard tells us (ibid.) belongs to 'le français populaire', though Grevisse, without comment (1980: §233), quotes in a paragraph concerning the use of the hyphen Hugo's 'Rends-nous-les'. It is almost as if Aristide wished to shock by deliberately sailing so close to the wind: yet his usage is invariably capable of justification. On 13 May 1991, he refers to a letter of objection he has received concerning the form *Offrez-vous-le* used in his article of 8 April. According to Grevisse, who quotes, among others, examples from Hugo, Proust and Bernanos (1980: §1064) Aristide's construction is a valid alternative, as there is 'sur ce point du flottement dans l'usage' (1986: §658). Instead of defending himself, however, he turns the situation to his advantage in order to produce a pun: *Je n'ai pas volé ce rappel au bon ordre grammatical et baise le bout des doigts à qui je le dois.*

If Aristide uses expressions in speech, such as the foregoing somewhat idiosyncratic constructions, he will happily write them in his *chroniques*, which invariably read as if they had been spoken spontaneously. This art of his would have appealed to Albalat (1921: 20), who wrote:

> [...] En prose et en vers, théâtre ou livre, dans les sujets les plus simples ou les plus relevés, on ne doit peut-être pas strictement écrire comme on parle; mais le style doit avoir le *ton parlé*, le ton de quelque chose de *trouvé sur le moment*, qui semble *dit* et non *écrit*.

With the exception of his occasional use of the imperfect subjunctive, most of Aristide's articles would sound natural if spoken, though of course many of the puns would have to be spelt out.

Despite the fact that Aristide's linguistic criticisms are normally restricted to the works of writers, he sometimes mentions the slips of the tongue made by radio and television presenters. Yves Mourousi and Eve Ruggieri are among his more frequent targets, the latter for her errors of syntax and style as well as for her *liaisons louches*. He criticises their language habits whilst admitting how hard it is for anyone to speak faultlessly in front of a microphone. In his *Radioscopie* interview (28 May 1975) he expresses his special sympathy with media performers: *J'ai une indulgence particulière pour les gens de la radio et la télévision.* As Aristide says, they make mistakes but not deliberately. He confesses that he too makes mistakes, even in his articles: *Mes lecteurs me surveillent.* Ten years later, in his *chronique* of 25 October 1985, censuring those who wield a pen, as they have the opportunity to exercise care, he writes: *Le journaliste de parole, lui, comme le comédien, se trouve dans l'obligation de faire un sans-faute [...] de vocabulaire et de*

syntaxe. Since the French language is so demanding, as Aristide writes more recently (1 February 1988): *[...] car le français est une langue horriblement difficile, truffée de pièges [...]*, it is not surprising that many mistakes occur in conversation. One of his illustrious predecessors, however, Abel Hermant (1929: 36), would have had no patience with such weaknesses, writing scathingly of so-called careless errors:

> Et qu'on ne vienne pas me parler d'inadvertance. L'honnête homme, qui a le bon usage de la langue, parle ou écrit correctement sans y penser: il ne fait pas de barbarismes par inadvertance.

Cohen, on the other hand, whose political persuasion was diametrically opposed to that of Hermant, would have agreed with Aristide's views on syntax and sentiment and his quite liberal opinions concerning professional radio and television journalists. Cohen writes (1970: 29): 'D'une manière générale, ils s'acquittent remarquablement bien d'une tâche difficile'.

Guillermou reports with pleasure (4 June 1984) that a television presenter, Philippe de Dieuleveult, had announced on Sunday 29 April: 'Nous allons débuter cette émission', using the verb *débuter* transitively, a use frequently criticised by Aristide and censured by the *Académie française* in its first *Mises en garde* (5 November 1964), but had immediately corrected his slip: 'Nous allons commencer cette émission'. This incident being so unusual as to be worthy of note, the *chroniqueur* adds: 'Si tous les *orateurs de micro* imitaient son exemple, le trésor de la langue française serait sauvé'.

What applies to the spontaneous language of media speakers is true, to varying degrees, of all native speakers, and it may be argued that the very spontaneity of speech, however syntactically imperfect, conveys feelings and intentions more effectively and authentically than the written language, which is so often the result of controlled, monitored thought and lengthy consideration.

André Gide, quoted by Guillermou in his *chronique* of 3 June 1985, writes of the important relationship between the spoken and the written language (*Incidences*, 1924: 76): 'Il importe que la langue écrite ne s'éloigne pas trop de la langue parlée : c'est le plus sûr moyen d'obtenir que la langue parlée ne se sépare pas trop de la langue écrite', of which circular argument Guillermou comments that a strictly logical mind will find such reasoning to smack of sophistry.

Although few good authors speak as carefully and as accurately as they write, there was at least one who did, according to Julien Green, who comments thus of François Mauriac (1980: 359): 'Songé en l'écoutant qu'il est l'un des très rares écrivains dont la langue écrite et la langue parlée soient également pures', which statement, incidentally, demonstrates pertinently a subjunctive of the type used by Malraux. However informal the chat or trivial the subject-matter, Aristide never failed to make past participles agree in conversation, nor did he omit *ne*, except when imitating popular speech, and although the *accent du midi*, if slight, was always discernible, he observed the distinction between closed and open *o*, as in *rose* and *robe*, save where such confusion was essential to his pun, as was the case in his article of 29 February 1988 (*côte* and *cote*).

Abel Hermant (1932: 73) deals with the matter of whether speech and writing should be identical, when he answers the question: 'Doit-on écrire comme on parle? Doit-on parler comme on écrit?' Although declaring himself unable to answer for other countries, he affirms: 'Je sais bien qu'en France la réponse est que la question ne se pose pas'. In *La Vie littéraire* (1928, t.2: 19) he had already written: 'Si difficile, abstraite et raffinée que soit une langue, c'est le bien parler qui conduit au bien écrire'. If the answer was plain to Hermant, it may not always have been so to others. Since the days of Monsieur Lancelot of *Le Figaro* and *Le Temps*, grammarians have recognised *le divorce secret* between the written and the spoken word. As long ago as the seventeenth century, Vaugelas (Slatkine 1970: 509) stated that 'la plus grande de toutes les erreurs en matiere d'escrire, est de croire, comme font plusieurs, qu'il ne faut pas escrire comme l'on parle', yet he is not entirely consistent, for he has earlier commented with reference to *n'en pouvoir mais* (ibid. 142) that this expression, though used at court, is too low for use in writing, except in satire, theatre or epigram, the three lowest literary forms, '& encore faut-il que ce soit dans le Burlesque'.

Cohen (1963: 13) writes, typically: 'Je ne cache pas mon désir qu'il y ait le moins d'écart possible entre l'écrit et le parlé'. Claude Hagège too, whilst not recommending that speech should imitate writing, recognises the important rôle of the spoken language in preserving the cultural tradition of the country (1987: 131):

> Parler, et non pas simplement écrire, une bonne langue, c'est là sans doute un des comportements qui assurent la continuité d'une culture et aident une société à ne pas perdre ses mots, c'est-à-dire à ne pas cesser de se faire entendre.

De Rudder, however, who complains about the restraints of the written language, sees it as (1986: 9)

> un corset linguistique [qui] nous condamne à renier notre vraie langue maternelle pour pratiquer constamment une sorte de thème français

and makes much of his assertion that the spoken language is in perfect health. Nevertheless, he then quotes (ibid.: 15) Buffon (1753): 'Ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très bien, écrivent mal' and later admits (ibid.: 45-46) that perhaps all may not be so well with spoken French, since there are, he understands, certain television presenters who are reluctant to use words of more than five letters in case viewers fail to understand them. Aristide would be equally concerned at learning of such a policy, if indeed any such policy existed. As we know, he often expressed concern at the errors made in the spoken language by celebrities and educated speakers, especially writers, who should know better: incorrect agreements, wrongly formed tenses, mistakes with relative pronouns, as well as mispronunciations and wrong liaisons.

Writing about a specific case, that of elision with *lorsque* and *puisque*, Cellard ends (1986: 142) with a polite suggestion to the *Académie française*: '[...] de dire une bonne fois pour toutes si nous sommes libres ou non d'écrire, dans ce cas précis, comme nous parlons'. Perhaps one of Marcel Cohen's most significant and original contributions, again in specific circumstances, is his desire to bring the written word into line with the spoken. The *passé simple* not being used in the spoken language, he chooses not to write it, always using the *passé composé* (1970: 132), and as he has ceased making the past participle agree in speech he no longer wishes to show such

agreements in writing. We shall see in the next chapter how he places past participle agreements in parenthesis.

Cellard (1985: 180) tells us that *le passé simple*, according to the linguist Arthur Meillet, had completely disappeared from the spoken French of Paris and its environs by 1930, yet we know that the tense had been very much a living part of the language of the Parisian middle classes as late as 1860. Although it is true that the past historic had largely disappeared from the spoken language by the 1930s, except in some parts of *le Midi*, where it persists to this day, and in Normandy, where it was, according to Cohen (1954: 221), current until about forty years ago, it was - and is - retained in literature. Albert Camus's *L'Étranger* (1957), with its narrative entirely in the *passé composé*, considered shocking at the time, marked a turning-point in the literary career of this tense. Even today, however, the *passé simple* is still preferred in narrative and is occasionally heard, not only in its *formes figées* such as *s'il en fut*, *s'il y en eut* and *il fut un temps*, but also in official speech or spoken narrative, especially in broadcast reportage. Even at the end of an item or at the close of a programme announcers are commonly heard to say: 'Cela fut...'. This small-scale survival in speech of *le passé simple* does not, however, indicate any real resurgence, any more than the occasional use of an imperfect subjunctive, as A. and J. Picard (1980: 605) state, should be taken as a sign that it will one day be re-established as an integral part of the spoken language: 'La disparition de ce tiroir du français parlé est, semble-t-il, un phénomène irréversible'.

What is true of the imperfect subjunctive in conversation, however, does not hold for the written language, where, like the past historic, it is part of current usage. Wherever a writer uses the past historic and its partner the past anterior, literary style prevails and we find the imperfect and the pluperfect subjunctive too, at least in the third person singular, and often, though by no means always, in accordance with the acknowledged *concordance des temps*. Concerning tense sequence, however, we do well to heed what the great Ferdinand Brunot (1936: 782) wrote: 'Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens'. He goes even further when he affirms: 'Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne: Il n'y en a pas.' This thought is very much akin to Aristide's opinion that *la syntaxe est affaire de sentiment* and to that of Paulhan, that the driving force is *la syntaxe sous-entendue*. Before dealing in detail with Aristide's personal use of the imperfect and pluperfect subjunctive, let us observe how other grammarians and *chroniqueurs du langage* treat them.

The imperfect of the subjunctive, heard occasionally in such fixed forms as *ne fût-ce que* and *plût au ciel*, has otherwise disappeared from the spoken language, except, as in the case of the *passé simple*, in certain parts of *le Midi*. It is, however, a living feature of literary language, even of journalism, although André Martinet, quoted by Cellard (1985: 188), records it as being extinct except 'chez certaines personnes seulement et, dans ce cas même, non sans lapsus'. Thérive too (1954: 222) claims that its regular use is to be found only in the works of the pretentious, adding: 'La plupart l'emploient au hasard, même les académiciens, en le confondant d'ailleurs avec le passé simple'. Aristide quotes (20 February 1989) three such errors from the pen of no less a person than Monsieur

Balladur. There are, however, more serious errors concerning the imperfect subjunctive than its mere confusion with the past historic, for example that of E. and J. de Goncourt, *rasseyât*, and that of G. Bernanos, *souriât*, quoted by Grevisse (1980: §2750).

Owing to its often long, ponderous forms, especially in the first and second persons, we find the imperfect subjunctive of many verbs held up to ridicule, even by those who, like Aristide, have a predilection for it. Bourgeade (1991: 22), who as a writer uses the imperfect subjunctive himself, wishes nevertheless that the *Académie française* would pronounce dead 'ce monstre d'un autre âge' and (ibid. 33-34) delights in reproducing for the entertainment of his readers two pieces of verse he has received from correspondents, the first written in the past historic and the imperfect subjunctive, the second exclusively in the imperfect subjunctive. A few lines from the latter part of the first poem follow:

> Fallait-il que vous me plussiez,
> Qu'ingénument je vous le disse,
> Qu'avec orgueil vous vous tussiez?

Guillermou too (3 June 1985) quotes a similar poem, which ends thus:

> Fallait-il que je vous aimasse
> Que vous me désespérassiez
> Et que je vous idolâtrasse
> Pour que vous m'assassinassiez?

He explains why the poem makes us laugh, commenting thus: 'La raison est simple : ces sonorités en *-asse, -assiez, -ussiez* sont affreuses et écorchent les oreilles.' What he says subsequently, however, counterbalances his comments on the comical aspect of the verse:

> *Elle a exigé que je me débarrasse.* La forme, pensera-t-on, est, elle-même, toute semblable à un imparfait du subjonctif.

It is not, of course, an imperfect but simply a present subjunctive. He asks why, therefore, such a form as *barrasse* in *Elle a exigé que je barrasse la route* should sound ridiculous or disagreeable.

Similarly, Grevisse (1986: §869) refers to the subjective nature of euphony and states that it is only the rarity of the imperfect subjunctive that makes it sound strange. After all, he submits, *fascinassions* is no less harmonious than *fascination*, nor *parussions* than *parution*, we might add. Grevisse (ibid.) quotes writers who deliberately use the present subjunctive when they know that an imperfect is required by the rules of *concordance*. Such writers wish to reassure their readers that although they are well aware of the rule they have chosen to violate it for the sake of euphony. Grevisse gives as examples Léautaud in *Petit ami, III*, where he writes: 'Il fallait bien que Marie me lâchât la main et que Loulou s'arrêtât pour que je l'embrasse... le subjonctif (*sic*) serait si laid!' and Green in *Bel aujourd'hui* (p. 122) with his: 'La question est de savoir si j'écris les livres que Dieu voulait que j'écrive (impossible de mettre : écrivisse!). As Aristide says, *Les règles sont faites pour être violées* (*Radioscopie*, 28 May 1975), and writers are the only people to have the requisite knowledge.

Fernand Feugère (1963: 165) regrets the results of *l'interdit de l'euphonie*: 'On croit se tirer d'affaire en substituant systématiquement à cet imparfait indésirable le subjonctif présent. Et l'on multiplie les contresens'. To Cellard (1986: 190), on the other hand, the imperfect subjunctive is above all a sign of *la belle*

langue, belonging more to stylistics than to grammar, an embellishment, the frequency of which indicates the degree of culture of both writer and reader. Cellard believes (ibid. 191) that its decline is due more to its failure to supply essential information in communication than to any inherent *laideur*. Having given examples drawn from modern writers, he quotes the famous 'Fallait-il que je vous aimasse/Pour qu'enfin vous m'épousassiez?' and suggests (ibid.) that the novels from which he has taken examples of the *survivance* of the imperfect subjunctive owe at least some of their charm to their use of this form, though he concludes: 'Laissons donc vivre (ou plutôt mourir) tranquille notre imparfait du subjonctif.

As we have already intimated, Aristide holds the imperfect and the pluperfect subjunctive in great affection, quoting amusing verses based on them, such as those mentioned above, and using both tenses freely in his own writing, including his Maurice Chapelan and Aymé Dubois-Jolly works. In his *chronique* of 9 February 1987 he uses two pluperfect subjunctives for which he is castigated by a reader (9 March 1987) who tells him that he has committed an error of *concordance des temps*. Not attempting to defend himself but simply reproducing the whole of his correspondent's criticism, to which he adds comments from Thérive, Aristide attributes to the subjunctive the virtue *d'habiller joliment l'érotisme et de désodoriser la scatologie*, as his Aymé Dubois-Jolly books amply demonstrate. This comment matches what he says elsewhere (1989: 213): *Le subjonctif est en outre le mode de la pudeur*. He is convinced that nothing can clothe the naked parts of a novel better than the imperfect and pluperfect subjunctive, and adds: *J'en sais de merveilleux exemples [...]*.

Aristide's choice of the pluperfect subjunctive is too subtle to be argued on the basis of tense sequence: it is his own instinctive response to the ideas he is expressing and the form should in no way be regarded as dependent on its relationship to his *je n'en disconviendrai pas*, which may in any case be considered parenthetical. The sentence containing the offending subjunctives (9 February 1987) arises from his criticism of a mistake in conjugation made by Alain Decaux, who had said during his television programme on Antenne 2: 'Les angles de son visage *saillissent*'. Aristide gives *saillent* as the correct form, explaining that the verb *saillir* is like *assaillir* when referring to protrusion and like *jaillir* when applied to a male mounting a female. There being no doubt about the meaning in the case of bone-structure, he writes, exploiting the mistaken verb-form:

> *Que le premier fût indispensable au second, je n'en disconviendrai pas, mais blâme, en l'occurrence, qu'il eût servi au viol de la grammaire française. Quant au viol de la tombe de Toutankhamon [...].*

The pluperfect subjunctives obviously relate to the past and add a humorous nuance to the presumed order of events in the life of Tutankhamun, the mechanics of his conception preceding all other. Grevisse (1986: §869) observes that with a main verb in the present sequence (and here the present includes the future): 'On a parfois un subjonctif imparfait ou plus-que-parfait dans une langue assez recherchée'. Aristide's style is deliberately literary in this context and, in any case, his use of the pluperfect subjunctive is the product of his own intuition, his syntax here being certainly *affaire de sentiment*.

Guillermou (18 November 1985) quotes the *académicien* Léopold Senghor, who, in a contribution to *L'Orne littéraire*, writes of the subjunctive mood: '[...] Ce dernier mode ajoute le sentiment avec toutes ses nuances, qui, plus qu'on ne le croit, qu'on ne le dit, caractérise les Français'. One of Aristide's principal aims and desires as a writer is to preserve nuance of language. In his *Main Courante* (Chapelan, 1957: 73) he writes:

> *Quand il se perd une nuance de langage, il se perd une nuance d'âme ; toute défaite de la syntaxe est une défaite de l'esprit.*

This he says with reference to preserving the imperfect subjunctive, since to defend that tense is, in his opinion, to defend *sinon parfois la beauté, du moins toujours la vertu - une certaine vertu*. It is natural, therefore, that all matters concerning the use of the subjunctive should be of significance to Aristide and it is not surprising to find him particularly intolerant of its application after *après que*. In this respect, as in others, he is supported by those who are often more liberal than he. Laurent, for instance, writes of it thus (1988: 50): 'Qu'un subjonctif suive *après que*, c'est l'esprit du français qui est lésé parce que, du coup, la valeur subtile de ce mode est anéantie'. We read in the works of the purist Georgin (for example 1951: 10 and 149) harsh words concerning this solecism, both Cellard and Bourgeade criticise the error and it is numbered among the first *Mises en garde* issued by the *Académie française* in November 1964.

Cellard (1985: 184) speaks of the use of *après que* with the subjunctive as being one error about which all grammarians are in agreement. Having been asked to criticise it: 'S'il faut fustiger,

c'est que la faute a la vie dure, qu'elle n'est pas rarissime, qu'on la fait', he continues (ibid. 186) by naming some of the good writers listed by Grevisse who have committed this error and, after the usual explanations concerning the analogy with *avant que* and the phonetic equivalence of the past anterior and the pluperfect subjunctive in the third person singular (by far the most commonly used form), he concludes with humour (ibid. 187): 'Comme l'emploi du subjonctif derrière *après que* ne gêne et ne modifie nullement la communication, et que le *message* passe aussi bien, la *faute* a devant elle un bel avenir'.

It is thanks to the prompting of one of his correspondents, a certain Monsieur Jean-Pierre Raison, whose name will serve the *chroniqueur* later, that Bourgeade (1991: 177) writes about François Mitterrand's mistake, reported in *Le Monde*. The President had said: 'J'ai reçu M. Arafat un peu tard, après que l'aient reçu l'ensemble des pays communistes, après que l'aient reçu l'ensemble des pays non alignés [...]'. That it had been pronounced by no less a person than the *fin lettré* President of France (and not for the first time according to Grevisse 1986: §1082) made the solecism all the more shocking. Bourgeade opens his grammatical commentary concerning the common confusion of *avant que* and *après que* with the inevitable pun on his correspondent's name: 'La raison pour laquelle on commet si facilement cette faute familière, ajoute, non sans raison, M. Raison [...]', and summarises the main differences between the use of the indicative and that of the subjunctive: the indicative is used for reality, the subjunctive for possibility, questioning and doubt. Like Cellard, he quotes from the list compiled by Grevisse of the many writers of repute who have committed this error, ending with: 'Une

faute que commettent de tels écrivains, est-elle encore une faute? Sans doute oui.' As Cellard says (1986: 126): 'Les fautes restent des fautes'.

Grevisse (1986: §1082), so often quoted by *chroniqueurs du langage*, all of whom admire his work and gladly acknowledge him as their source, states that, despite the rule, there has been a strong tendency, particularly since the late 1960s, to use the subjunctive after *après que*: 'Cette tendance a fait l'objet de vives critiques [...]. Elle paraît pourtant irrésistible.'

As for Aristide (1989: 208), he provides additional material from *Clinique du langage*, where Thérive quotes an example of the error found in article 30 of the Constitution: 'Les ministres ne peuvent être nommés qu'après que le président du conseil ait été investi de la confiance de l'Assemblée'. In our opinion both Thérive and Aristide have failed to see that this subjunctive, although out of place, arises not only because of *après que* but also on account of the force of *ne...que*. It is interesting to see that Aristide wonders whether the sentence contains an error at all, since the main clause conveys not a realised fact but a hypothesis. Dauzat, with whom Aristide agrees, says that the future perfect ought to have been used: *aura été* instead of *ait été*. Aristide shows more originality and wider research in his discussion of *après que* than do his *confrères*. He ends his comments by pointing out that there is more at work in this error than the analogy with *avant que*, mentioned by all grammarians:

> *Mais il est une autre raison moins noble, dont je crois l'influence plus redoutable: l'ignorance de la conjugaison des verbes, qui fait que la plupart des gens - et qui écrivent! - placent au petit bonheur l'accent circonflexe de l'imparfait du subjonctif. Pour l'oreille,* après qu'il fut arrivé *et* avant qu'il fût arrivé *se ressemblent.*

Aristide rightly points out that it is from the third person singular that the mistake stems. His advice to those who are uncertain of the right form is simply to put the verb into another person: for instance there can be no confusion between *après que* je *fus* (tu *fus*, nous *fûmes*, vous *fûtes*, ils *furent*) and *avant que* je *fusse* (tu *fusses*, nous *fussions*, vous *fussiez*, ils *fussent*). Notwithstanding, as Aristide says: *[...] Pour se livrer à ce petit exercice mental, encore doit-on, il est vrai, savoir conjuguer les verbes!* Although this comment is true of the confusion between the past anterior and the pluperfect subjunctive, it does not, of course, apply to the sentence from the Constitution, where the mistake results not from faulty conjugation but from an error of logic. Nevertheless, Aristide, who appreciates nuance, is ready to defend the construction, as we have seen, on the grounds of subtlety.

On 4 December 1989 Aristide again mentions the subjunctive used with *après que*, an example of which has been noticed by a reader in a poem published in *Le Figaro littéraire* of 13 November: 'Longtemps après que les troublants baigneurs soient sortis du bassin...' It may be that such usage is indicative of the lively character of the subjunctive mood in modern French. Bengtsson (1968: 50), having observed that *la langue populaire* is in many ways more flexible and more expressive than the official language, quotes an example of spontaneous use of the present subjunctive, *je suppose qu'il soit prisonnier*. This phenomenon was earlier noted by Frei (1929: 58) and also by Gougenheim (1951: 132), who states that such usage was common in the sixteenth century.

We know from one of the statements made about him by Jacques Chancel during the *Radioscopie* programme (28 May 1975) that Aristide is, as Bernard Pivot describes him, *sévère pour une faute de français, indulgent pour un français en faute.* As an illustration of the importance Aristide attaches to syntax, we may take his *chronique* of 10 May 1985, where he modifies Madame Micheline Faure's definition of *cacographie*:

> [...] *Le mot* cacographie *ne désigne pas seulement, comme elle l'écrit,* un mot dont l'orthographe est fautive - *à mes yeux péché véniel, si regrettable qu'il soit - mais aussi toute faute de syntaxe - péché mortel!*

Many of Aristide's most entertaining *chroniques* are based on such mortal sins, serious mistakes of grammar, interesting in themselves but rendered all the more so when people appear not to realise that an error has been committed. Mistakes with the phrase *savoir gré* are mentioned several times in his *chroniques*, sometimes in conjunction with *veillez* instead of *veiller*, and on one such occasion, 11 May 1987, Aristide reproduces a letter containing numerous errors from the Faculty of Science and Technology of the University of Toulon, signed by *le secrétariat pédagogique*, a part of which reads: 'Nous vous *serions* gré de bien vouloir *veillez* [...]'. Two months later (6 July) he returns, incredulous, to the letter in question, since one of his readers has written to him from the *Bourse de commerce de Strasbourg*, saying that he cannot understand what was wrong with the expression *Nous vous serions gré.* The correspondent's comments are worth quoting in full, as they more than amply justify the existence of newspaper grammarians:

> Je vois en effet cette formule figurer telle quelle dans nombre de courriers que nous recevons (ou expédions, je l'avoue). J'ai posé la question autour de moi et l'unanimité se fait - pardon, cher monsieur : s'est faite - sur la justesse et l'exactitude de l'emploi de ce conditionnel.

Aristide is obliged to spell out the mistake in question and, in despair, concludes, familiarly: *Si Commerce et Université en sont là, dis-moi donc qui c'est-y qui sait encore ça?*

This is by no means the only example of poor syntax quoted by Aristide from letters emanating from academic institutions. In his article *Exercices de style* (10 June 1991) he reproduces a brief note from the University of Nancy II, begging his *correcteurs* not to change one iota of it. We have both the original typescript and a photocopy of the letter in question, which reads thus:

> Cher(e) collègue,
>
> Vous trouverez ci-joint une feuille de demande de paiement d'heures complémentaires. *Pouvez vous* remplir la partie qui vous *interresse* et *retourner la* vite au secrétariat des Sciences du langage au *plutôt*. Paiement *suivi* dans les *meilleures* délais.
>
> Merci et *dévouement* vôtre

The three particularly grave errors, *retourner la* instead of *la retourner*, the phrase being dependent on the modal verb, *au plutôt* for *au plus tôt*, and *suivi* (presumably intended as *suivit* for *suit*), show not only absentmindedness but also a distinct lack of elementary grammatical understanding. It is difficult to see how a literate person has not only confused *retournez-la* with *la retourner* but has also failed to appreciate the difference in meaning between *plus tôt* and *plutôt*. Since a careful writer - and surely only a careful

writer would be employed to write letters on behalf of a University - would be incapable of such errors, we should perhaps wonder whether the author of this letter is of French origin. Aristide, who diplomatically omits the signature and the closing salutation, suggests that the document might be used by teachers as a text for their pupils to correct. Despite his request, someone has corrected two of the errors in question, the relatively minor point of the missing hyphen in *Pouvez vous* and the more serious mistake in the verb-form *interresse*, which betrays profound ignorance of etymology, an inexcusable error even if the writer is not French, since his name is obviously European and the verb, from the Latin *interesse*, has the single *r* in all continental languages, including the Germanic.

As we have already mentioned, Aristide's targets are often people in the public eye and those in authority. On 21 March 1988 he writes of errors allegedly condoned by the *Ministère de l'Education nationale*, at whose request the *Ministre déléguée* in charge of health and the family, Madame Michèle Barzach, has distributed an AIDS publicity leaflet, *Les jeunes et le SIDA*, designed to encourage young people to use condoms. The leaflet consists of an informal *bande dessinée*, in which young people state their views on contraceptives, and an official commentary in formal language. We do not know how Aristide received a copy of the leaflet but we may assume that one of his readers has sent it to him, complaining about the grammar used in the *bulles* of the informal sections. Of the errors committed, Aristide chooses 'JE ME SENS PAS CONSERNÉ', 'C'EST DROLE DE DÉBUTER SA SEXUALITÉ [...]' and 'ATTEND CHERIE STOP!' One wonders whether the mistakes in the leaflet have been allowed to stand - or even deliberately created - for the sake of authenticity. Although

Aristide does not on this occasion give his readers any information concerning the correspondent who has sent him the leaflet, it may have come from a doctor, since the photocopy of the leaflet was filed with a letter from a *Médecin Général de la Santé Honoraire* who mentions Madame Barzac (*sic*), albeit in a different context.

All *chroniqueurs du langage* find themselves commenting on the same errors of syntax over and over again. One of the most frequently mentioned is the ungrammatical and ridiculously illogical *Vous n'êtes pas sans ignorer*. Thérive, Cohen, Georgin, Grevisse, Guillermou and Aristide have all written about this erroneous item of language. Georgin (1966: 17) includes the expression in his list of the twenty-three most common errors and Thérive (1962: 198), having stated that people use the expression for *vous n'ignorez pas* or *vous n'êtes pas sans savoir*, explains it as follows: 'L'idée d'ignorance prédomine, mais le désir d'arrondir solennellement la phrase la fait noyer dans une formule inepte, qui sonne bien.' That the expression is an ineptitude Aristide would certainly confirm. In his article *Le bouquet* (3 July 1989) Aristide treats several *fleurs grammaticalement vénéneuses* before closing with *une bévue monumentale*, signed by the Mayor of Gagny, *conseiller régional d'Ile-de-France*. The document in question is an *Avis aux riverains*, which begins thus, with Aristide's italics and exclamation mark: 'Vous n'êtes pas *sans ignorer* l'organisation du 2e Marathon international de la francophonie (!) le samedi 17 juin 1989 [...]'

As we have seen, when bad examples come from on high, Aristide and his readers take a particular delight in censuring them. Correspondingly, if ever his readers find Aristide at fault they seem

to take an even greater delight in castigating him. Almost without exception their criticism is misdirected, yet we find Aristide reluctant to defend himself. Where misprints are concerned, however, he often shows irritation: surely his readers must realise that he could not write such things as (3 January 1986) *moi, qui fut*, but where there is a valid alternative form he frequently apologises for his *lapsus*, where there is none. We considered earlier his *Rappelez-vous-le* and his *Procurez-vous-le*, acceptable forms we may nevertheless be right in regarding as provocative. On 17 September 1990 there is his sentence: *Comment, surtout pour qui fait métier d'écrire, ne pas se sentir inter...* peller *ou* peler... *par tout cela?* It is surprising to discover on 10 October an admission of error on his part: *Il aurait fallu remplacer l'infinitif par le participe passé. Baste! Ce qui m'a vallu* (*sic* in the *chronique* but we find *valu* in his *tapuscrit*) *des remontrances.* Aristide must know well that either the infinitive or the past participle may correctly be used after verbs of sensing, in accordance with the precise meaning, yet he will not defend his choice. In fact, given the meaning he intends to convey, it may be argued that the infinitive is more appropriate than the past participle, since the action rather than the state is being evoked.

Hanse (1949: 659 and 1983: 855) gives examples of both constructions, introducing his comments in the former case with the statement: 'Se sentir + infinitif ou participe'. At the end of the entry he notes a fine distinction: '[...] cette nuance qui distingue l'action de l'état: *Elle s'est* senti bouleverser *par cette nouvelle* ou: *Elle s'est* sentie *toute* bouleversée *par cette nouvelle.* Although in his later book Hanse provides a similar example of usage: *'Ils se*

sont senti bouleverser *par cette nouvelle*' and says that this construction 'évoque l'action de *bouleverser*', he no longer mentions nuance but simply adds: 'Plus souvent: *Ils se sont sentis* bouleversés *par cette nouvelle,* ils ont senti qu'ils étaient bouleversés par cette nouvelle.'

The subject is frequently treated by Cohen, who (1963: 165) writes of cases where two verbs come in succession without anything between them and points out that although this does not occur with all verbs: '[...] il est fréquent avec des verbes très usuels de sensations (voir, entendre, etc.), [...] le second verbe étant généralement à l'infinitif (laissons les participes de côté pour aujourd'hui)'. He later quotes the example (1966: 131): 'Je sentais que je rougissais' and gives instances of both infinitive and past participle with verbs of sensing: 'Je me sentais rougir' and 'Elle s'est sentie tentée par cette machine à laver', adding: 'Ce sont quelques exemples des ressources dont vous pouvez user si on vous demande de varier vos tournures.' Grevisse (1980: §2603) gives only one example with *se sentir* to illustrate the use of *par* or *de* with verbs of sensing in the reflexive form, and that without comment: 'Il se sentait envahir par une tristesse mortelle'.

Aristide may not often defend himself against the criticisms of his correspondents, however ill-conceived, but he enjoys defending others, especially when he regards the matter as trivial or when there has been an obvious misprint. On 15 October 1990 he ridicules an anonymous reader - *et j'ai horreur de ça* - who has sent him a copy of a sports page from *Le Figaro* to point out the error in the sub-heading 'Les routes *trops* étroites'. Aristide dismisses the

person thus: *Il aurait mieux fait d'économiser son timbre.* He treats summarily all such trivial matters, as we see in his *chronique* of 18 November 1991, which bears the title *Peccadilles*:

> *Chers amis, réfléchissez donc avant de vous scandaliser et de m'écrire pour des peccadilles envers lesquelles votre indulgence, et la mienne, vont de soi. Merci!*

All *chroniqueurs* have pet hates and special indulgences. Cohen lists thirteen *bêtes noires*, of which five belong to the area of syntax, *se rappeler de* being the most widely debated (1963: 40): 'Il *s'est en allé* sur la pointe des pieds'; 'Ce matin, elle *est allée au* coiffeur'; 'Nous allons *pallier* [...] *à* ces inconvénients'; *'Je me rappelle de* mon arrière-grand-père; Mon professeur *vitupérait contre* tous les mots pris à l'anglais'. Of the thirteen errors he lists, including those concerned with vocabulary and expression (such as the use of *par contre*), nine or ten are among Aristide's own *bêtes noires*. Cohen says of them (idem):

> [...] Il est bien rare qu'elles se trouvent toutes ensemble chez le même rigoriste. Chacun en a une, deux, trois, quatre plus obsédantes que les autres.

Unlike Laurent (1988: 98), who writes:

> La syntaxe n'est pas offensée par *je me rappelle de toi*, elle l'est par *ce que j'ai peur c'est de t'oublier* [...],

Aristide personally objects to the construction, whilst accepting that it will eventually be fully recognised. As we have noted elsewhere, Gide writes of *se rappeler de* and of the use of *causer à*: [...] *volente nolente, l'on sera forcé d'y venir* (1951: 985) and Aristide quotes him in his articles. Thérive (1962: 277) is a grammarian who

considers *se rappeler de* 'une faute vénielle', but the purist Georgin (1966: 118), predictably, includes the construction in his list of the twenty-three most frequent mistakes of French, and Bengtsson (1968: 65) defines the construction as 'le cas le plus célèbre condamné par l'Académie', placing it (ibid. 43) with those errors which, being found at every level of language production, 'doivent à notre avis provenir de forces difficiles à dompter'.

This error does indeed arise from a strongly felt need. *Se souvenir de*, itself having had, as we shall see, a similarly difficult history, permits one to make such an *énoncé* as: *Je me souviens de toi*, an expression which is grammatically impossible with *se rappeler* on its own: **Je me te rappelle*. This being the case, it is natural that *se rappeler*, being found in the same contexts, should imitate the more flexible *se souvenir*. Hanse (1949: 614) invites his readers to observe two facts: firstly, that it is impossible to use *se rappeler* with a pronoun of the first or second person as direct object and, secondly, that the use of the verb *se souvenir* is tending to disappear from the popular spoken language, thus allowing the forms *je me rappelle de toi* and *il se rappelle de moi* to take the place of *je me souviens de toi* and *il se souvient de moi*. Martinet (1969: 31), in his long tirade against grammarians and linguists, claims that the continual censure of *je m'en rappelle* has finally convinced him of the fundamentally incorrect nature of *je m'en souviens*, and, as he dare not expose himself to ridicule by using the only etymologically correct form, *il m'en souvient*, the verb *se souvenir* has disappeared from his vocabulary.

In his *La Vie des Mots* (1928: 119), A. Darmesteter traces the history of *se rappeler de*. He speaks of the conservative rôle played by the literary language, which opposes neologisms until they become universally recognised facts:

> On disait autrefois: *il me souvient*; le peuple a dit: *je me souviens*, et la langue littéraire l'a répété après lui; aujourd'hui la langue littéraire *se rappelle* le passé; la langue populaire *se rappelle du* passé. La langue littéraire doit-elle l'imiter? Non, jusqu'au jour où l'académicien lui-même, dans l'abandon de la conversation familière, aura dit: *je m'en rappelle*.

The Le Bidois brothers, quoted by Laurent (1988: 38), alter Darmesteter's proviso by changing a few words in the conclusion:

> [...] jusqu'au jour où l'académicien lui-même, non pas simplement dans l'abandon de la conversation familière, mais dans la pleine conscience de ses responsabilités d'écrivain, aura dit: *Je m'en rappelle*.

Laurent (1988: 39) reminds us that at least one *académicien*, Paul Claudel, not only used the construction in informal conversation but actually wrote it: 'Il tenait *se rappeler de* pour correct et même élégant [...] . Laurent himself, as we have seen, has no objection to its use.

K. Baldinger, the author of the first chapter of the *Mélanges* written in honour of Grevisse, devotes it to a treatment of *se rappeler de*. He writes (F. Desonay et al., 1966: 20):

> Vaugelas, le Grevisse du XVII^e^ siècle, ne parle que de *se souvenir* (I 265; II 459; *Remarques*, éd. Chassang). En effet, *se souvenir* - c'est-à-dire la forme impersonnelle *il me souvient* - est très courant depuis l'ancien français, tandis que *(se) rappeler* surgit au XVII^e^ siècle seulement, malgré l'hostilité du siècle classique envers les néologismes.

In one of his many discussions of *je m'en rappelle* (1967: 82) Grevisse states that it is grammatically illogical, since, as Littré explains, the construction is *je rappelle à moi une chose.* Nevertheless, Grevisse admits that *l'usage* has established it and quotes J. Vendryes (1921, t. 3: 188):

> Notre langue réussit à imposer, malgré la grammaire, l'usage de certains tours condamnés jusqu'ici. Tout le monde dit *je m'en rappelle* au lieu de *je me le rappelle.*

Vendryes considers that this error, although regrettable, is 'dans la tendance naturelle de la langue'.

Like Aristide, Grevisse gives Gide's comments from his *Journal* and quotes the general view (1967: 82) that the error has arisen primarily through the analogy with its synonym, *se souvenir de*:

> *Se rappeler* de *quelque chose* : c'est du français populaire sans doute - solécisme de bas étage, faute de concierge, expression d'arrière-boutique, comme disait feu Abel Hermant [...] .

Surprisingly, Grevisse, who is considered by many to be liberal, finds the construction unacceptable. In his *Le Bon Usage* (1980: §1369) he terms the examples he gives of this use 'phrases incorrectes' and dismisses as 'raison bien spécieuse' Frei's explanatory note (1929: 130) that the construction has arisen since expressions such as *je ne me le rappelle pas*, with the repetition of the same vowel, are difficult to pronounce.

In *Coupole ou Babel* (16 November 1987), after praising the care shown for the language by some old ladies, one of whom has written him a delightful poem, Aristide refers to a dialogue between Jacques Laurent and Alphonse Boudard in *Le Figaro Magazine* of 10

October. Not only is it amusing to read the comment made by Aristide, to whom we leave the last word on the matter of *se rappeler de*, but also to note that of Cohen's thirteen *bêtes noires* our *chroniqueur* favours at least one:

> Par contre *(voilà du bon français) j'avais pâli en lisant, alors que j'étais malade, le dialogue Boudard-Laurent. [...]* 'Je m'en rappelle', *a déclaré celui-là, c'est très comique le nombre de gens qui se récupèrent péniblement après l'avoir dit. On a beau le savoir, on fait la faute. Dans ce cas-là, il faut l'admettre.*

After this brief survey of some of the many points of syntax regularly treated by Aristide and other grammarians, past and present, we may conclude that Cohen's judgment was well-founded: Aristide, at least, certainly has his *bêtes noires* as well as his personal indulgences. An area closely associated with syntax, that of grammatical agreement, *les accords* in general and *l'accord du participe passé* in particular, is the subject of the next chapter, where we shall see Aristide's relative *purisme* tempered with common sense.

CHAPTER VI

CHAPTER VI

AGREEMENTS

> **Il y a l'accord de ce fameux participe, dont Vaugelas disait déjà (mais il exagérait...) qu''en toute la grammaire françoise, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré'; il y aussi l'accord du verbe, et puis celui de l'adjectif, d'autres encore.**
>
> **Maurice Grevisse, *Problèmes de langage*, 4e série (1969: 260).**

As we observed in Chapter IV, there exist in French *l'orthographe d'usage* or *l'orthographe absolue*, applied to words as mere lexical items listed in a dictionary, and *l'orthographe d'accord*, our concern in this chapter, otherwise known as *l'orthographe grammaticale* or *l'orthographe de règle*. Since it is essentially these grammatical agreements that cause the most acute problems for those who wish to write the French language correctly, attempts have made from time to time to simplify the system.

In 1900 the *arrêté Leygues*, superseded in the following year by a less lenient ministerial decree, would have allowed the past participles of verbs conjugated with *avoir* to be invariable. The 1901 *arrêté* itself, although not granting any *tolérance* where past participle agreement is concerned, except when the past participle is followed by an infinitive or by a further participle, nevertheless allowed some latitude in certain matters of agreement. This *arrêté* remained in force until that of René Haby replaced it (28 December 1976). We should note the highly significant words in the 1976 preamble: '[...] Vu l'arrêté du 26 février 1901 relatif à la simplification de l'enseignement de la syntaxe française [...]', for

the simplification in question did not concern spelling as such but the teaching of syntax: this was equally the case with the *tolérances grammaticales ou orthographiques* of the *arrêté Haby*, the exceptions being its last two sections, IX and X, which apply to the use of accents and hyphens.

It should be observed, however, that although certain *tolérances* of syntax had been officially in force for seventy-five years, most teachers and other educated users ignored them. The same can be said of the *arrêté Haby*: Grevisse (1986: 1696), for example, agrees with Hanse that it is 'dangereux et néfaste' to encourage pupils to believe 'qu'on admettra *dans tous les cas* des licences que l'usage, non seulement littéraire mais commun, continue à proscrire'. This shared opinion accurately reflects the attitude prevalent in France, noted in Chapter IV: that a writing system painstakingly acquired over many years is jealously guarded by its users, who adopt the principle that if they themselves have had to master it, so will their children. In any case, the *tolérances* of 1901 and 1976, as their name suggests, simply list certain items on which a degree of latitude is tolerated: to tolerate is not to recommend. The impression is that most educators, serious learners and writers use such licence sparingly, if at all. As Jean-Marie Hégo comments, when evaluating the 1976 *arrêté Haby* (Pivot 1989: 30): 'C'est un ensemble de *tolérances grammaticales et orthographiques* qui, constatons-le aujourd'hui, ne sont pas appliquées [...] '.

In fact, the *Annexe* of the *arrêté Haby* emphasises the difference between the 'indications [...] qui précisent l'usage et celles qui proposent des tolérances'. The former must be taught,

whereas the second will simply be taken into consideration in marking examination papers: they must not be studied in class and certainly must not replace the 'connaissances grammaticales et orthographiques que l'enseignement du français doit s'attacher à développer'. It is, therefore, hardly surprising to find that such an *arrêté* is largely disregarded.

Among the 1976 *tolérances* are many cases where *l'usage* itself already allows options. Others, however, are new. One commonly treated by Aristide is agreement with the pronoun *on*. Without invoking the 1901 or the 1976 *tolérances* in this matter, he is firmly of the opinion that *on* must be allowed the agreement appropriate to its meaning on each specific occasion. In his amusing *Sur l'accord des ON* (13 January 1992 - his last published *chronique*) he favours such agreements against the correspondent who quotes what his teacher had said: 'qu'après le pronom *on* le verbe se mettait au singulier' - in fact, the verb is always in the singular. In the instance under review, Mitterrand's words as reported in *Le Figaro* on 12 December 1991, '*On* est *lancés* dans une grande aventure', the verb is of course, as we have stated, singular, but it is the adjective or participle which agrees with the intended plural of the context. One might equally well have found: 'On est tous lancés', where the grammatical reasoning would have been even clearer.

The *arrêté Haby*, however, tolerating the agreement of a past participle with *on* when a feminine or plural meaning is present, does not recognise that *l'usage* itself already admits agreement of this type. The text reads 'L'usage veut que le participe passé se rapportant au pronom *on* se mette au masculin singulier'. Grevisse, on

the other hand (1980: §1288 c), although stating that the *Académie* does not recognise such usage except when *des* and a plural noun are used, as for example in 'On n'est pas *des esclaves* [...]', and then only in familiar language, records that when the context dictates a feminine or plural meaning, the attributes of *on* are made to agree, two of the examples listed being: 'Quelque *spirituelle* qu'on puisse être' (an example from Molière) and 'On est *allées* au cimetière toutes les deux' (B. Clavel). When, therefore, the 1976 *tolérances* speak of *l'usage* concerning the pronoun *on* they refer to that of *les Quarante*.

Aristide is therefore justified in defending agreement with *on* by syllepsis. On that same occasion he offers examples quoted by J. Hanse from two works of Marguerite Yourcenar and wittily adds:

> *J'oserai donc estimer que lorsque Céline écrivit:*
> 'Prudence, pour filer plus vite si *on* était mal *accueilli*' - *sans* s - *avait commis une faute*.

Cellard (1985: 195) calls the pronoun in question *le caméléon* and discusses agreement by syllepsis with the implied subject (ibid.: 197). From the two sentences 'On est toujours *pressé* de rentrer *chez soi*' and 'On est toujours *pressés* de rentrer *chez nous*' he deduces that it would be rather optimistic to call French grammar and spelling easy. He ends his piece thus:

> Admirons seulement avec quelle souplesse et quelle sûreté la langue de chaque jour [...] a créé, ajusté, affiné cet étonnant caméléon sans lequel vous, je, nous et nos concitoyens... ON serait bien embarrassés!

There is rather less certainty, however, about the masculine plural of adjectives in *-al*. Cohen (1966: 136) deals with nouns and adjectives where there appears to be a choice of plural form,

according to which dictionary one uses: the *Petit* and *Grand Larousse* frequently give one form, the *Quillet-Flammarion* the other. In the case of *banal* there would appear to be some confusion. Aristide devotes almost two pages to the subject of such plural forms (1989: 138-139), quoting extensively from the *Grammaire Larousse du XX^e siècle*, which states that most of the adjectives concerned are unusual and either have no plural, a notion Aristide finds difficult to accept, or have a plural in *-als* 'qu'il vaut mieux éviter autant que possible'. After the list of relevant adjectives comes the statement: 'Le pluriel masculin de *banal*, mal fixé, est à éviter'. He returns to the subject on 22 October 1990, when he reminds his readers that the masculine plural *banaux* is used in feudal language, for example *fours banaux* or *moulins banaux*. In that same *chronique* he distinguishes *travails* and *travaux*, pointing out that the former noun is used to designate the frame or sling in which horses and oxen are held when being shod or when undergoing surgical operations. When a reader complains of his use of the phrase *des mots banals*, Guillermou (10 September 1984) informs him that the *Académie française* decreed that *banal* should have two distinct masculine plural forms, one for the legal, feudal context, *banaux*, and the other for its figurative use, *banals*. Grevisse (1986: §539) states, concerning the masculine plural of adjectives in *-al*: 'L'usage présente des hésitations pour certains adjectifs' and gives as the first of these words *banal*, with its two masculine plural forms, depending on the context, *banaux* in feudal language, *banals* for the everyday meaning. Following the list of examples (such as *mots banals, compliments banals*) he adds: 'Mais, dans cet emploi [l'emploi ordinaire], on dit aussi *banaux*'. He then gives several examples of such usage, including 'Un des *banaux* accidents'.

The adjective *banal* is not the only one in *-al* about which there is hesitation. In *Au pied du mur* (4 October 1985) Aristide indulges with customary delight in reporting several grammatical blunders he has heard committed by famous public figures on the radio during recent weeks: both Laurent Fabius and Lionel Jospin had failed to make a past participle agree and, *de plus modestes lèvres, celles de Mme France Roche, qui commentait la mode masculine, nous ont signalé des* gants spécials (*sic*) [...] *pour je ne sais quoi.* Although, admittedly, there is no clear, watertight morphology of adjectives in French, the example of *gants spécials* may nevertheless provide a clue to the increasing omission of the past participle agreement with *être*: if, as we have seen, adjectival agreements lapse there can be little expectation of the retention of past participle agreement. As the forms *spécial(e)(es)* sound quite different from *spéciaux*, in the same way such forms as *faite(s), écrite(s), mise(s)* and *prise(s)* sound quite different from *fait(s), écrit(s), mis* and *pris*. It should perhaps be noted that Aristide, *galant* as ever and with his habitual generosity, at least makes the incorrectly formed adjectives and past participles plural, sometimes with a comment, as in his particularly amusing article *In-dé-crot-ta-ble* (27 December 1985), where he addresses Madame Cotta as follows:

> *J'imagine que dans votre esprit, ou au moins votre subconscient, à défaut d'être au féminin, le participe était tout de même au pluriel, et que l'absence de son accord en genre n'entraînait pas celle de son accord en nombre ...*

As for nouns in *-al*, Aristide has occasion to mention *festival* on 1 September 1986, after hearing someone on a cultural radio programme on France-Inter say 'les grands *festivaux*', and

piédestal on 26 June 1989, having recently encountered *piédestals*. Grevisse (1986: §504) puts *festival* in the category of plurals in *s*, along with *bal*, *carnaval* and others. The word *piédestal* he classes among the few nouns where there is some hesitation, though he affirms: '*Piédestal* a pour pluriel *piédestaux*', which statement is followed by the comment: 'Il y a pourtant un peu d'hésitation dans l'usage', after which he quotes examples of the form *piédestals* from the works of Hugo, Flaubert, Zola and others. Aristide obviously does not accept the plural in *s*, dismissing it as *une bonne grosse faute d'orthographe enfantine*. In the same *chronique* he refers to the cutting from *Le Figaro* sent to him by a reader who has spotted the phrase 'un des *cheval* de bataille du répertoire'. We may wonder whether such a mistake arises from the attraction of the singular article *un* or whether the slip belongs to the category *un de ces...* used in familiar language, where often the sense of the plural is lost and the phrase *un de ces...* takes on the rôle of adjective (Grevisse 1986: §599 f): 'J'ai un de ces *mal* de tête' (Troyat).

We have already mentioned agreement by syllepsis in our discussion of usage with *on*: this argument is often invoked by Aristide. On 20 September 1988, among several so-called *coquilles* unearthed by a reader in the translated works of Poe, he mentions the clause: 'Trois hommes qui se présentèrent comme officier de police [...]'. Aristide sees no fault here, claiming that the singular noun is *tout simplement un accord par syllepse* and that the singular *officier* is used to indicate that each of the three men was presenting himself as an officer.

Still in the realm of agreement is the difference between two homonyms of different gender, for example, *le couple* and *la couple*: Aristide often exploits to good effect the confusion of such gender differences. On 1 February 1988, he reports that an announcer on France-Musique, commenting on a Bach text, uttered '[...] un couple d'années [...]'. Aristide writes: *Je souhaite que ce couple nous fasse, à vous et à moi, beaucoup d'enfants!* Regarding once again the noun *couple*, but this time with reference to the masculine form, Aristide provides us with a further example of *l'accord par syllepse*. On 21 April 1986 he records what he has heard on a radio programme, *Les Grosses Têtes* (3 April): 'Un couple pénètre chez eux, commence M. Castelli... - Non, *chez lui*, proteste Mme Claude Sarraute. - Non, *chez eux*, c'est écrit comme ça.' Aristide agrees *chez eux* must be right, as it is an *accord par syllepse*, whereby agreement is made in accordance with the sense of the words, and, as Cohen (1963: 111) aptly states, 'Elle [la syllepse] est un exemple de désaccord dans l'accord, autorisé par la grammaire stricte, sous l'autorité d'un grand auteur [...] . Aristide writes similarly (1989: 331), giving the definition of syllepsis found in Chapsal (1841: 7, §14): 'La *syllepse* règle l'accord d'un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec un mot auquel il correspond par le sens, et qui souvent n'est que dans l'esprit de l'écrivain'. Aristide explains further on 21 April 1986: *Or, un couple = deux (quand ce n'est pas trois ou quatre ...)*, making a joke of it, as he will do again on 28 November 1988 in his discussion of the unsatisfactory nature of the explanations propounded for the greeting *Bonjour messieurs-dames*, when only one person of each sex is being addressed. Aristide says, quoting a moralist whose identity he cannot recall, 'Un

couple se compose toujours de quatre personnes' and goes on to say: *Je ne crois pas avoir à m'étendre pour vous le faire entendre*, observing that the agreement in question is a syllepsis. He continues by quoting both Dupré, whose opinion is that the plural *mes* shows the common factor and determines both nouns, and Thérive, who is in favour of using *mesdames* on its own, 'en omettant les mâles'.

Other commonly used homonyms with different genders are *la mémoire* and *le mémoire*, especially the plural form of the latter, for *souvenirs écrits*. Aristide mentions this anomaly on 27 October 1986 in *Mémoire mémoires...* and simply comments that he has been dealing with this *faute répandue* for a long time and has done so on several occasions, having noted the error in writers of repute.

In his article of 4 January 1988 he broaches a matter of syllepsis which he will take up again on 1 February 1988: the number and gender of the television programme *Apostrophes*. Aristide had heard a guest on the six hundredth edition of the programme, Monsieur François-Bernard Huyghe, say '[...] un Apostrophes'. *Singulier masculin que ce masculin singulier*, thought Aristide. On 1 February Aristide reports that Jacques Lacant of the Association *Défense de la Langue française*, having overheard a bookseller say: 'Pour vendre, il faut *un Apostrophes*', had imparted his own opinion to Aristide, that the gender and number probably reflected the underlying noun *passage*. In his earlier article, *Le secret d'«Apostrophes»*, Aristide, although certain of its sylleptical nature, had wondered first why the feminine had not been used and had then asked himself what notion the speaker (M. Huyghe) had had in mind to justify his use of the masculine singular. Why was *Apostrophes*, being feminine plural in itself as

well as being *une émission*, feminine singular, treated as a masculine singular? Several days later he wittily concluded that the reason must be that *Apostrophes* was also, for its faithful followers, obviously *un spectacle*, with Pivot's entertaining facial expressions and the gestures and posturing of his guests. The serious explanation must surely be that the proper name or title *Apostrophes* is, as Aristide posited, an example of syllepsis, where the noun stands for the whole of the event - the preparation, the filming, the production, the direction and the broadcasting of the programme. As the idea of totality behind the syllepsis is genderless, the neuter article, which has the same form as the masculine, is used. One might easily find or create other examples, such as: 'Me voyant enfin descendre, elle m'a lancé un *mieux vaut tard que jamais*'.

Questions regarding proper names appear quite often in Aristide's *chroniques*: on 6 July 1987 he replies to two readers who have expressed surprise at seeing the name Molière printed with an *s* in the context of awards. He explains that when works of art are in question the proper name takes the *s* in the plural, a fact he himself demonstrates frequently, as for instance on 1 December 1986, when he writes *les Césars* and *les Oscars*. Although by works of art one would normally understand books and paintings, any object named after someone may be logically included in the comment made by Grevisse (1986: §512) that 'l'usage est hésitant'. *Molières* is therefore quite permissible and Aristide is justified in accepting it. This is one more instance of syllepsis, about which Aristide on one occasion writes (1989: 194): *A mon avis, l'accord par syllepse est toujours légitime [...]* and on another (4 January 1988) defines it as: *[...] figure de grammaire où l'accord se fait selon ce que l'esprit entend.*

No figure of rhetoric can excuse such grammatical discord as '[...] nous seron*t* plus for*t*' (13 February 1989) and 'Que signifi*e* ces tests?' (3 July 1989), where the most elementary types of agreements are either wrong or missing. Of course Cellard (1985: 155) and Catach (1978: 103) know well that *la dictée des petites filles* is difficult precisely because of such elementary agreements: the sentence 'Les jolies petites filles étudient les plantes qu'elles ont ramassées hier' contains, according to experts, notably François Ters (quoted by Catach), twenty-one points of difficulty on a scale ranging from 1 to 33. Aristide himself is only too well aware that it is syntax, the application of rules regarding the relationship between one word and another within speech or writing, that presents for most people the essential difficulty of the French language: his articles are full of authentic examples of defective syntax. On 13 February it is the *Automobile-Club* of Limoges with its *deux fautes enfantines*, the wrong verb-ending for the first person plural and the missing adjectival agreement, and on 3 July it is the *Association nationale pour l'amélioration de la vue* which, having asked the question about the tests, mistakenly using a singular verb with a plural subject, then tells the reader that '[...] la vision des couleurs enrichie nos informations visuelles', this time with the correct choice of singular verb but with the unfortunate error of conjugation, treating the verb *enrichir* as if it were an *-er* verb, or perhaps accidentally using the feminine singular past participle instead of the third person singular present tense. Aristide aptly exclaims: *Allez faire confiance à ces gens-là pour y voir clair!* In that same article he mentions a circular letter sent out by a school, to which the librarian has added a handwritten reminder asking pupils to return their books 'le *plutôt*

possible', a further instance of a common error already mentioned. Later that year (6 November 1989) Aristide records, among numerous mistakes found in the press, examples of lapses in agreement: '[...] les Français ne seront pas *puni* [...]' and '[...] *le premier* d'une longue série de manifestations'. He writes: *Et à chacun, me lisant, de s'y livrer au petit jeu de les corriger.*

It is only natural, as we have noted above, when simple agreements are tending to disappear, not solely from the spoken language but also from the written, that the agreement of the past participle should also be declining. It may be that the rules are too complicated, though people seem to make as many mistakes with the simple rules of agreement for *être* verbs and passive constructions as they do with the more complicated rules of agreement for *avoir* verbs. Aristide reminds his readers on 20 September 1985 of the *règle marotique*, introducing it with: *[...] Admirons la clarté séduisante de la règle dont un poète, Marot, le premier s'avisa [...]* and adding the tag: *Enfantin, n'est-ce pas?*

Childishly simple or not, the rule is either not understood or deliberately disregarded by many. In his *Une fois de plus des regards sur la langue française* (1972: 7) Cohen defends his use of placing past participle agreements of *avoir* verbs in parenthesis:

> Par cet artifice graphique j'exprime, comme je l'ai déjà fait dans *Toujours des regards*, mon obéissance à la règle enseignée, en même temps que je signale le non-accord dont j'use pour mon compte.

In his moods of mock-despair Aristide declares that past participle agreement with *avoir* should be abandoned, since almost

everyone ignores it, and on 6 October 1986, having announced that *L'accord du participe passé conjugué avec* avoir - *quand ce n'est pas, parfois, avec* être - *est mort, et bien mort*, invokes Cohen's frequently voiced desire (for example 1963: 227 et passim) that people should be allowed to make their written language conform to their spoken language: 'La permission de mettre leurs écrits d'accord avec leur usage parlé doit leur être accordée', as would indeed have been the case had the *arrêté Leygues* of 31 July 1900, mentioned earlier, not been superseded by that of 26 February 1901. This adopted view, expressed only when Aristide feigns complete exasperation, certainly does not reflect his true opinion. Unlike Cohen, though in common with Bourgeade, Cellard, Georgin and Guillermou, Aristide considers the rules of past participle agreement well within the grasp of all.

Hagège (1987: 39) summarises the present situation regarding grammatical agreements, describing them as phenomena situated on the boundary of syntax and morphology and stating that lack of agreement is characteristic of spoken French 'et même des registres les plus spontanés du français écrit'. He quotes as examples 'la maison qu'il a *construit*' and 'les nouvelles que j'ai *appris*', adding that, as such forms are more and more common, the rule of agreement of the past participle with *avoir* in relative clauses introduced by *que* is becoming precarious.

The reason for the non-agreement of past participles may be that the compound nature of the perfect tense, the *passé composé*, is no longer perceived, with the result that the tense is treated as a simple tense, in much the same way as educated English speakers, although brought up to see the infinitive as a grammatical unit, as it

is in Latin, have recognised the artificial character of the notion and now split the infinitive without qualms. After all, since the agreement in a main clause is made only when the direct object precedes the participle and is audible only in the case of some twenty or so verbs, there are many more occasions in the spoken language where there is no discernible agreement at all: what therefore could be more predictable than that the agreement should cease to be made in the type of relative clause instanced by Hagège, even in writing? As we have seen in the case of Cohen, there is sometimes a natural, even conscious, progression from the linguistic habits present in speech to the emergence of those same traits in writing.

When we recall that Aristide has noted not only missing past participle agreements with *être* (27 December 1985, 6 October 1986 et passim) but also several cases of non-agreement of adjectives, such as Madame France Roche's *gants spécial(s)* on 4 October 1985, we ought not to be surprised to see the disappearance of past participle agreements with *avoir*.

In common with other *chroniqueurs du langage*, Aristide returns to the subject of past participle agreement time after time. Although he sometimes shows annoyance at having to cover the same ground yet again, he regards it as part of his rôle of newspaper grammarian. Georgin (1961: 181) is reluctant and almost ashamed to repeat himself, saying: 'C'est sans enthousiasme et à mon corps défendant que je traiterai ici une fois de plus de cette ennuyeuse et irritante question'. More often than not, the *chroniqueur du langage* approaches the subject by mentioning or quoting directly from the *fameuse règle*, as Guillermou does on 3 March 1986 (Marot's epigram, *A*

ses disciples - Enfants, oyez une leçon:

> Il fault dire en termes parfaictz:
> Dieu en ce monde nous a faictz;
> Fault dire en paroles parfaictes:
> Dieu en ce monde les a faictes;
> Et ne fault poinct dire en effect:
> Dieu en ce monde les a faict
> Ni nous a faict pareillement;
> Mais nous a faictz tout rondement.

It is invariably the case with this rule that Aristide and his *confrères* are answering readers' questions. When Aristide invokes it on 20 September 1985 it is in order to settle an argument between friends concerning the correctness of *Cela m'a surprise* from the lips of a woman. Guillermou quotes it on 3 March 1986 to explain to a reader why *les formes qu'elle avait pris* would be wrong, reminding her that the rule has been in use for over four centuries and should not be lightly discarded. Bourgeade (1991: 178) reproduces a letter from a reader seeking his opinion on the agreements not made by Monsieur Jospin (*les démarches que j'ai fait*) and Monsieur Delors (*la nouvelle que j'ai appris*).

People educated in the nineteenth century or in the early decades of the twentieth were so immersed in the sacred tradition of the rules of past participle agreement, regarded by some as being virtually the key to the whole of the language and the epitome of all things French, that they would little imagine how difficult the concept would be to future generations. Alphonse Daudet, in his touching story, *La dernière classe* (*Contes du Lundi*, 1873: 9) puts these words into the mouth of his child narrator, Frantz:

> Ce matin-là j'étais très en retard pour aller à l'école, et j'avais grand'peur d'être grondé, d'autant que M. Hamel nous avait dit qu'il nous interrogerait sur les participes, et je n'en savais pas le premier mot. [...] Que n'aurais-je donné pour pouvoir dire tout au long cette fameuse règle des participes, bien haut, bien clair, sans une faute [...]

Daudet's conviction is that the French language is the finest, the clearest and the most dependable in the world, and that knowledge of the rule of past participle agreement indicates mastery of the whole: to know one's own language and to hold and possess it means freedom from slavery. He quotes F. Mistral (ibid.:10), who had expressed it thus:

> S'il tient sa langue, - il tient la clé qui de ses chaînes le délivre.

It would probably take a major revolution to restore to the nation at large the grammatical awareness of the late 19th-century French readers of Alphonse Daudet. As Aristide declares regretfully, bemoaning the lack of influence of members of the *Académie française*, in his article *La solution du problème?* (2 March 1987):

> *Il est vrai qu'il ne leur appartient pas de légiférer pour mettre fin aux carences lamentables de notre enseignement ni pour contraindre les bouches du petit écran et de la radio à parler français.*

Now, as we approach the end of the twentieth century, the rules of past participle agreement, for years ignored by many in informal conversation, are being increasingly misused, neglected and abandoned by public speakers and even by writers. Cellard (1986: 163) says of the rule of agreement with *avoir* verbs:

> Cet accord d'un participe avec un complément n'a pas bonne presse, et si l'on devait, dans le goût du jour, sonder les Français à son sujet, il ne ferait pas long feu dans nos grammaires.

He explains the unpopularity of the agreement of the past participle in these words: 'C'est qu'il résume tout ce qui nous irrite dans l'orthographe de notre langue: complication, illogisme, inutilité'.

Needless to say, grammarians of the school of Aristide and Guillermou would not agree with Cellard on this point, though others undoubtedly would. Aristide claims that mastering *la règle marotique* is *enfantin* and Guillermou (3 March 1986) writes: '[...] ladite règle n'est absurde qu'aux yeux des gens qui n'en ont pas pénétré le mécanisme'.

Grevisse (1986) devotes nine paragraphs to the history and application of the rules of past participle agreement and writes in his *Remarque* (§907):

> La règle d'accord du part. passé conjugué avec *avoir* est passablement artificielle. La langue parlée la respecte très mal, et, même dans l'écrit, on trouve des manquements, mais ils restent minoritaires (certains sont mis, à dessein, dans la bouche de personnages) [...]

and gives a good dozen examples of such cases, adding the comment:

> A côté des ex. ci-dessus, où le participe est laissé invariable malgré la règle, on observe le phénomène inverse: le participe est accordé malgré la règle,

inviting the reader to move on to §910, 915 and 916, which provide examples of usage and advice on how to avoid errors. Brunot, who advocated the agreement of the past participle with its subject, since

this was instinctive (1926: 326), would not have been at all shocked by the mistakes discussed by Aristide and his *confrères*. On many occasions Aristide discusses instances where past participles have been made to agree in error, for example in his *chronique* of 13 November 1989, when he introduces the subject with characteristic wit:

> *L'accord du participe passé [...] ayant disparu d'entre les dentures, ou les dentiers, les plus érudits, il est piquant de le voir réapparaître - [...] mais à contretemps :* La vieillesse a-t-elle évoluée?

It is to be expected that Aristide, *écolier* before the First World War and of a purist tradition, treats the theme of past participle agreement in all its guises again and again, especially in view of the number of letters he receives from readers, listing cases of defective past participle agreements. In *On achève bien les chevaux* (12 January 1987) he writes wittily, after deploring the fact that broadcasters no longer apply the agreement rules:

> *J'implore les académiciens français de voter d'urgence la suppression de ce terrifiant accord: quand le participe passé se conjugue avec* avoir *- et même avec ...* être. *Quoi? Eh oui, mes chers et illustres confrères, celui-ci aussi, si facile, est en train de foutre le camp.*

Writing early in the new year, Aristide makes the following plea: *Pour nos étrennes, par pitié, débarrassez-nous de ces moribonds! On achève bien les chevaux.* He argues, ironically, that the loss of agreement would not endanger the clarity of the language, quoting what Madame Ruggieri had said during the programme *Apostrophes* on 12 December 1986:

> *Ève, plus belle que jamais (elle doit se bourrer de pommes), en parlant de Pierre Duby, a poussé cette exclamation:* 'Quand on décrit la bataille de Bouvines comme il l'a *faite*'.

Madame Ruggieri ought to consult Grevisse (1986: §909), who warns his readers of this particular trap. Here it is not *la bataille* which is the direct object of the verb *faire* but the whole of the clause containing the verb *décrire*, represented by the neuter pronoun *l'*. The past participle agreement changes the meaning of the sentence in question profoundly. Whereas the man has in reality merely described the battle, the syntax implies that he fought it.

Aristide always claims to be quite incredulous when asked to arbitrate in quarrrels concerning such elementary matters or when he himself notices the gross errors committed by educated people in the mass media. In *Echauffourées sur le green* (20 September 1985) and in *Vachement sympa* (28 September 1987) Aristide is dealing with readers' queries concerning *avoir*-verb agreements, in each case the past participles of compounds of *prendre*. Guillermou answers a similar question, about the past participle of *prendre* in *Désaccords sur un accord* (3 March 1986). The fact that people need to write to their newspapers for advice on such grammatical questions is indicative of the confusion that reigns over the whole area of past participle agreement. Such unawareness of audible distinctions may well reflect the modern tendency, particularly noticeable among the young, to treat individual words as independent lexical items rather than as mutable, flexible components of a grammatical whole - for, viewed traditionally, individual words are rarely uttered as phonetic units in isolation but play their rôle as part of a group. In an address to the *Académie française* in 1985 (published in *Le Figaro Magazine* of 11 January 1986) Jean Dutourd mentions this tendency, calling it *le langage bébé* and remarking that such an idiom is

> essentiellement le langage du corps, fait pour exprimer les petits et les gros besoins, et par extension le mode d'emploi des joujoux de la science moderne.

What he says next is of particular significance when one considers the future development of the language:

> Cela donne d'une part une centaine de mots cosmopolites collés les uns aux autres sans syntaxe, suffisants pour la vie courante et les voyages intercontinentaux, et d'autre part les trente ou cinquante mille termes de la technique qui s'apprêtent à se jeter sur le dictionnaire comme les Huns sur la civilisation gallo-romaine.

Many people, according to Hagège (1987: 39), blame the influence of the English - or rather American - language for this change in the fundamental character of the language and for the corresponding loss of agreement. Hagège himself, however, is reluctant to accept such a possibility, preferring to attribute the loss to 'une évolution naturelle du français, qui restaure un vieil usage'. He sees the disappearing agreements as the result of the choice of users of the language to reduce 'les disparités laissées par l'histoire'. This is also Cellard's opinion. As we saw above, Dutourd (1986a: 16) regrets what he sees, speaking pertinently of words 'collés les uns aux autres sans syntaxe'.

Aristide does not hide the fact that he lays at least a share of the responsibility for the poor grammatical understanding of the younger generations at the door of education. In his endeavour to explain the reason for the failure of education, Cellard (1986: 199),claims that the teaching of French has suffered under two incompatible influences, that of traditional grammar on the one hand and that of transformational grammar and the science of linguistics on

the other:

> Le résultat de cette confusion a été le plus souvent de remplacer le formalisme dépassé des grammaires traditionnelles par le formalisme *avancé* des engendrements, des commutations, des arbres, etc.

Whether or not Cellard is right in attributing the present confusion to conflicting teaching methods, what he has to say about the value of theoretical notions is no doubt relevant: they are 'plus utiles aux progrès de la linguistique elle-même qu'à ceux de l'élève de français, à qui la société demande de *faire fonctionner* sa langue avec souplesse et clarté, et non de théoriser ce fonctionnement'.

Not that the failure of language teaching alone can be deemed the cause of so much ignorance, though Aristide hints that such may be the case in *La solution du problème* (2 March 1987), and Guillermou (17 September 1984) seems to think so too, since in his article *Lettre ouverte au grand maître de l'Université* he despairs, as a former teacher, of the many *bacheliers* and *licenciés* whose work is full of spelling mistakes and grammatical errors, and he compares this standard with that required by the old *certificat d'études*, where more than five mistakes meant failure, regardless of the quality of the content. Although Cohen (1954: 193) mentions exactly the same fact, it is with a completely different intention, as we saw in Chapter IV, that of simplifying the written language in every way in order to remove what he sees as the unfair advantage enjoyed by privileged *bourgeois* children who have more books at home than the poor children of the *prolétaires*.

Aristide, attributing the general ignorance of the rules of

past participle agreement to education and bad example equally, writes in *La solution du problème?* (2 March 1987) of an amusing idea that has occurred to him of inviting listeners and viewers to enter a competition in which they would report all the language errors they detected in broadcasts to the relevant bodies:

> *Celui-là serait véritablement culturel quant au* bon usage de la langue française *et tendrait à compenser tout ce qu'elle ne cesse de perdre, depuis que notre bon vieux certif ne laisse pas de se manifester bien au-dessus du niveau des bacheliers, voire des licenciés d'aujourd'hui.*

Most grammarians of Aristide's leanings - and the majority of his readers - regret the days of the old *certificat d'études.* Bourgeade (1991: 191) reminisces about his schooldays at *l'école primaire* where he was prepared for the certificate, consequently feeling nothing but respect and gratitude for his *instituteurs.*

Guillermou (17 September 1984) mentions pointedly a comment of Michel Philippot, *conseiller scientifique* at the *INA* (*Institut national de l'audiovisuel*). Monsieur Philippot has claimed, in a recent edition of *Médias et langage*, that in his experience children fail to understand mathematical concepts more through an incapacity to grasp their meaning than through an inability to master the reasoning behind them: 'C'est le plus souvent par la faute du professeur de français que l'élève ne comprend pas celui des mathématiques'.

As Aristide tells us repeatedly, however, it is not simply that the French language is no longer properly taught: another major problem is created by those who should know better but so often fail to set the good example expected of them. In *Le crime de respect* (3

May 1985), Aristide writes, quoting from a reader's letter: *Aujourd'hui, le mauvais exemple tombe souvent de haut:* 'V.G.E. n'accordait pas les participes (il a fait école)'. Thérive (1962: 197) boldly states: 'La femme de César ne doit pas être soupçonnée d'adultère, disaient les anciens. Ni les hommes d'État de péchés contre la langue'.

It is not surprising that grammarians should write about sins of such a kind, even less so when they concern past participle agreement, a matter of constant concern to the French since long before those words of Vaugelas quoted at the head of this chapter, to which we now add the comment he made a few lines further on: 'Qui a jamais dit *j'ai reçues vos lettres*?' Vaugelas was not in fact right in the implication contained within this rhetorical question, as we well know, since usage had fluctuated for a protracted period, both before and after the *règle marotique*. In a brief account of the history of the agreement of the past participle of verbs conjugated with *avoir* (1986: 163-165), an account similar to that given by Cohen (1963: 200-206), though shorter, (see also Grevisse 1986: §907), Cellard writes (ibid. 163):

> Il semble en tout cas qu'au XV^e^ siècle, pour mettre fin à cette anarchie grammaticale, on ait pensé à faire accorder systématiquement tous les participes passés (d'auxiliaire *avoir*) avec leur complément direct, comme ceux de l'auxiliaire *être* l'étaient avec leur sujet.

He quotes then from *Les Quinze Joyes de mariage*, a short text dating from around 1400, amusingly composed by a misogynist, in which the author affirms that 'par raison ung homme doit suffire à une femme, ou Nature n'auroit pas bien *proporcionnées* les chouses'.

Although there was indeed fluctuation, long after as well as long before Marot, and despite the arguments in 1531 of the grammarian Jacques Dubois (Jacobus Sylvius) who maintained that one must write 'J'ay *aimées* les femmes', Cellard tells us (ibid. 165): 'Le fait est qu'à la longue (il y fallut deux bons siècles) le poète l'emporta sur le grammairien et la fantaisie sur le bon sens'. With the triumph of normative grammar in the nineteenth century, Marot's rule 'en dépit de ses incohérences et de ses subtilités - peut-être, au fond, grâce à elles - est devenu le saint des saints de notre enseignement du français, la pierre de touche de notre *culture*. On le vit bien en 1900'.

Cellard refers to the fact that the Académie, so attached to the rules of past participle agreement and presumably aware of the people's attachment to them, lacked the courage to give its blessing to the *arrêté Leygues*. Even Aristide latterly, purist though he may be, invokes, in common with such disparate minds as Cohen, Georgin and Cellard, the failed *arrêté* of Georges Leygues. It may appear strange that although many linguists have suggested spelling reforms - from 1832 to 1964 there were 30 attempts, and there have been several more in recent decades (the one whose proposals were taken most seriously of all by the *Académie* before that of 1990 and, like it, considered for adoption, being that of René Thimonnier) - the desired rationalisation has only ever been intended to cover vocabulary, *l'orthographe d'usage*, never grammatical agreements. Even the 1901 and 1976 *arrêtés*, the former specifically intended for the simplification of the teaching of syntax, barely mention agreements. Leygues was a spirit born before his time.

Georgin (1966: 132), with reference to the *tolérances* granted in 1901 (in a reduced version of the 1900 *arrêté*) to cover the vexed question of agreements of participles followed by infinitives, comments wistfully:

> Il y a bien un arrêté ministériel du 26 février 1901 qui rendait ces accords facultatifs. Mais les Français, amis de la règle, n'ont pas voulu profiter des libertés que Georges Leygues leur avait octroyées.

By *les Français* Georgin is indicating the *Académie*, which eagerly accepts projects but is reluctant to implement them without the approval of the whole nation and, as we saw in Chapter IV, even rescinds its own decisions when it fears that *l'usage* has not adopted them. As we know, the ability to make past participles agree is still a matter of pride with most people in France who care about the language. It is therefore somewhat surprising to find a grammarian of the purist tradition (Georgin 1966: 133) disagreeing with other grammarians on the matter of the agreement of the past participle in the phrase *se faire l'écho*, in which he claims the *se* is not capable of analysis:

> Je continuerai donc, envers et contre tous mes confrères, d'écrire: *La presse s'est faite l'écho de cette rumeur.*

It is even more surprising to read the next statement:

> Les règles d'accord du participe sont déjà suffisamment compliquées. De grâce, ne les compliquons pas davantage par des distinguos inutiles et discutables.

Like Georgin, Grevisse (1980: §1945), although claiming that it is difficult to analyse the *se* in *se faire l'écho*, states that the participle always agrees.

Throughout this study there are noteworthy cases of idiosyncrasy in Aristide's work and in that of other grammarians. To be noticed here is the intention expressed by Georgin to simplify rather than to complicate, to move towards a pattern of consistency rather than to gather an incoherent collection of exceptions to rules. Cohen would obviously have agreed with this sentiment, although Georgin, of course, upheld most of those very agreements that Cohen preferred to ignore. Cohen was, after all, far more of a *progressiste* than Georgin would ever have wished to be.

If, however, what Georgin implies is true - that the French positively like complications and thrive on rules - he is only substantiating what Rousseau claimed in a letter he wrote in 1762, defining this question of past participle agreement as *pierre de touche du grammairien.* In Cohen's words (1963: 213) this was precisely why the *Académie française* refused to give its blessing to the planned 1900 *arrêté*:

> [...] on imagine l'indignation de tous les tenants de la routine, possesseurs de la fameuse pierre de touche de la distinction [...]

Bengtsson (1968: 52) writes of the agreement of the past participle: 'Voilà la croix des grammairiens' and (ibid. 53) quotes Joseph Hanse (1949: 505 et passim) who admits looking forward to the day when people will be able to write correctly 'sans se soumettre aux subtilités raffinées que des générations d'écrivains et de grammairiens ont fini par imposer'. Aristide, on the other hand, is uncompromising, even more so than Guillermou, who (3 March 1986) sounds almost apologetic when pointing out to his correspondent that she is wrong: 'Du moins dans l'état actuel de la réglementation', as if he expects the rules to be changed.

Of course we should always bear in mind what Cohen says, in the context of past participle agreement: that there are several different *usages*(1963: 216):

> Il y a néanmoins assez de flottements pour qu'il faille observer des usages de milieux différents: cultivés rigoristes (y compris ceux qui n'ont que des diplômes primaires), cultivés progressistes, désireux de voir diminuer des branches de ciseaux entre langue parlée et langue écrite, peu instruits (parisiens de longue date, parisiens récents, provinciaux variés), etc.; dans les différents milieux, il faut noter des habitudes d'écoles, de famille et même d'individus.

We saw in Chapter III that Aristide could be termed *puriste évolutif*. In Cohen's terminology, however, he is a *cultivé rigoriste*, with his *baccalauréat* of 15 July, 1924, naming him as *Bachelier de l'Enseignement Latin-Grec-Philosophie* (Chapelan 1972: 188), who considers that rules of the written language ought to be applied equally by public speakers. Cohen himself is a *cultivé progressiste*. Georgin, Guillermou, Le Bidois and Bourgeade are all more or less *cultivés rigoristes* or *strictistes*, Cellard and Sauvageot perhaps rather more *dirigistes*.

A little later Cohen makes the following observation about past participle agreement, which, although reflecting the practice of thirty years ago, applies equally to the 1990s (1963: 218):

> Je commence par constater loyalement que la règle est tenace et que les auteurs et correcteurs l'appliquent généralement: les manquements sont rares dans les livres, rares encore dans les revues, circulaires et même journaux. Chacun est pourtant symptomatique ayant peu de chances d'être une faute d'impression portant justement sur une règle considérée comme importante.
> (*Cohen's punctuation sic*)

The same point is made by Grevisse (1980: §1910), who, in this instance, proves to be rather *progressiste*, since he considers, as we established earlier, the agreement of the past participle of verbs conjugated with *avoir* to be artificial and argues that there is an instinctive tendency in writers towards invariability. Amongst the sentences Grevisse quotes to substantiate this view are examples from Gide, Proust, Duhamel and Mauriac, all of which he claims as *des faits de syntaxe spontanée, non de simples fautes typographiques.* Nowhere, however, does Grevisse actually suggest that this artificial rule should be discounted or ignorance of it tolerated. Even the new Grevisse (1986), compiled by André Goosse, makes no such suggestion, though the 31 paragraphs on the matter in 1980 have been reduced to nine. In future editions of *Le Bon Usage* a sentence from Jean Dutourd's address to the *Académie française* on 19 December 1985 should be included in the list of missing agreements:

> Le bonheur de la langue française est que le peuple français l'a *aimé (our italics)* aussi longtemps qu'il a aimé la patrie.

On 10 March 1986, in his article *le péché d'Ève*, Aristide mentions, not for the first time, Madame Ruggieri, a senior radio and television celebrity whom he seems to criticise relentlessly for her many linguistic lapses but of whom he speaks admiringly in other contexts. Although he upbraids her most often for her failure to observe the *h aspiré*, on this occasion it is also for her treatment of the past participle. Unlike the mistake she will make on 12 January 1987, this error consists of a failure to make the agreement when it is required:

> *Mes fidèles auront déjà subodoré qu'il va s'agir de Mme Ève Ruggieri. [...] Ce matin, donc (jeudi 20 février), qu'elle nous détaille la vie de*

> *Voltaire, j'ai recueilli, en buvant mon thé, de ses lèvres dévastatrices: 'Il serait* tonteux' *et 'Quelle est cette découverte que Voltaire a* fait*?'*

Aristide will have occasion to return to such mistakes as this last one. He follows the accepted rules with strict obedience and expects all writers and public speakers to observe them with equal care. As we have seen, he is driven to despair when broadcasters not only fail to apply the rules of agreement with *avoir* verbs but even ignore those for *être* verbs.

In *In-dé-crot-ta-ble* (27 December 1985) Aristide quotes a phrase uttered by Madame Michèle Cotta, a member of the *Haute Autorité*, superseded in 1986 by the *CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés)*, which itself was replaced in 1989 by the *CSA* (*Conseil supérieur de l'audiovisuel*). Interviewed on 29 November 1985 on TF1, she had said, to Aristide's horror: 'On s'aperçut que beaucoup de choses devaient être faits (*sic*)...' After a string of ironic comments, Aristide exclaims:

> *Pauvre Académie française, qui aura bientôt à plancher sur le problème, non plus de l'accord du participe passé avec* avoir *- mais avec* être*! A pleurer.*

In his article *D'un accord du participe passé* (6 October 1986), Aristide reproduces the words of a male employer who is correcting his secretary's past participle agreement in the sentence 'Cette étude nous a *conduits* à refaire le plan'. Quoting the employer's reason for objecting to the agreement with *nous* (an example of the *nous de modestie* and therefore treated as singular),'Vous ne diriez pas *m'a conduite*', Aristide points out that the employer is

right about there being no agreement with *nous* in this instance but for the wrong reason. The employer's incredible explanation to his secretary defies all further comment. This example of profound ignorance prompts Aristide to recite yet again, for the benefit of his readers, the rule of past participle agreement with *avoir*.

As we have already remarked, Aristide makes fun of any public figures, especially those in authority, who are guilty of error. In the *chronique* mentioned earlier, *Le péché d'Ève* (10 March 1986), he mocks the historian Claude Manceron for a wrong past participle included in the preface to a booklet destined for circulation throughout France, in which all mayors were asked to reinstate the inscription *Liberté, Égalité, Fraternité* on the façade of their schools. Aristide quotes the offending sentence:

> 'Voici à peine deux cents ans, y écrit-il, que la France a *faite* sienne la devise des nouveaux temps.'

This error, coupled with that of Ève Ruggieri, prompts Aristide to repeat the famous rule, although he feels obliged to express his shame at finding it necessary to remind people of it.

It is possible that a hint of elitism or intellectual snobbery is detectable in some of the comments made by Aristide and Guillermou, who claim that the rule is simple to any who have understood it. A grammarian such as Marcel Cohen would not have agreed with Aristide and Guillermou in their rigorous defence of the *accord du participe passé*, at least in part because he wished to simplify the language so that all might have a chance of becoming proficient in it and thus an equal opportunity in society. Since he

belonged to those who wished to live as though the *arrêté du 31 juillet 1900* had been adopted, Cohen sometimes used brackets to indicate that, although he knew the rules, he did not agree with their advancement.

Even Cohen, however, like Aristide and Guillermou, though perhaps for different reasons, was amused by the instances of hypercorrection he recorded in his files, precisely the types of error committed by Manceron, for example, and by Monsieur Alain Juppé (*Secrétaire général du RPR*), who wrote in a circular discussed in Aristide's article of 9 September 1991: 'L'idée [...] nous l'avons *faite* accepter par nos partenaires', although this error shows ignorance of a different rule, the one that keeps invariable the participle *fait* followed by an infinitive.

On 2 October 1989 Aristide wonders how *Le Figaro* of 12 September (*Et nous sommes cousus d'académiciens! Que ne les engage-t-on aussi comme correcteurs?*) had allowed to slip through: 'Les momies elles-mêmes [...] quand elles n'ont pas *brûlées* [...] ou *servies* d'engrais [...]', yet Aristide is far from sure that even the *académiciens* would always be perfect: *Je pèche trop souvent moi-même pour le croire.*

Cellard (1986: 18) regards the rule of agreement of the preceding direct object as a *subtilité* and readily acknowledges that it is *un accord qui n'est plus du tout spontané.* The *Académie française* may well deplore the disappearance of the agreement from the spoken language but, as Cellard points out, 'Ce n'est pas d'hier', recalling how Boulenger and Thérive had claimed over sixty years

earlier (1924: 237) that these agreements 'ne sont pas instinctifs' and that 'faute de surveillance de soi-même, on dit presque toujours: *La lettre que j'ai* mis *dans la boîte*'. Cellard continues this argument, giving a host of examples and adding:

> C'est vrai, et l'on est tenté de dire que c'est heureux, comme est heureuse toute évolution qui réduit les bizarreries de la langue sans nuire à sa finesse.

In this statement Cellard proves himself to be following not only in the footsteps of Cohen but also of Aristide, Guillermou and Georgin, to the extent that none of them has ever seriously wished to make the language more complicated than it is already. Elsewhere (1986: 166), however, Cellard mentions the opinion of Jean Dubois (1965) on this same question, endorsed by Aristide in *On achève bien les chevaux* (12 January 1987): that, far from being what Cellard terms 'complication, illogisme, inutilité', the agreement of the past participle is of practical use and value, since it provides a *marque* contributing something positive to the message being delivered, enabling it to be conveyed with greater clarity and hence decoded more accurately.

Both Aristide and Dubois would regard the subtle evolution of the language on this particular point of grammatical agreement as an enrichment. Anglade (1961: 217) quotes, after summarising the rule in question, one of G. Paris's *remarques* from his *Extraits de la Chanson de Roland*:

> L'ancienne langue peut à volonté faire accorder ou ne pas accorder le participe passé construit avec *avoir* et son régime, que celui-ci le suive ou le précède.

This comment Anglade himself extends with the following observation:

> Ordinairement cependant le participe s'accorde, que le régime direct précède - ce qui arrive plus souvent que dans la langue moderne - ou qu'il suive.

Although Marot, who surely based his teaching on the *bon usage* of his day as he saw it, did not cover all possible occurrences in his *épigramme*, having, for instance, made no mention of agreement with a following direct object, his words were taken as a working rule and as a basis for elaboration and further clarification. Vaugelas comments, before giving the text of the epigram, that these rules had already been strictly observed by Amyot, and had been in use even before the days of Marot himself. It was not until the time of Vaugelas that the rules became more settled and more systematically observed, but in the seventeenth century there were exceptions unknown in modern French, mainly concerning inversion, recorded by him and fully treated by Harmer (1979: 74 et passim). As we have seen, the rule concerning the agreement of the past participle of *avoir* and reflexive verbs with the preceding direct object remains in force to this day and is rigidly observed by publishers, careful writers, teachers and all those who wish to be correct, despite the attempt in 1900, and other attempts - such as Brunot's request that all past participles should be allowed to agree with their subject - to simplify the teaching of French syntax by granting certain *tolérances* to pupils, especially for examination purposes. The *arrêté* of 31 July 1900, supported by Cohen the *progressiste*, was never adopted because the *Académie française* could not accept those very *tolérances* that would have allowed invariability of the past participle. The next *arrêté*, that of 26 February 1901, which was duly adopted, indeed granted *tolérances*, but only where the past participle was followed by

an infinitive or by another participle (present or past), but, as we have established, even this *tolérance* has not been adopted.

The mistake of hypercorrection made by Claude Manceron would not have been counted as such in Old French (*pace* Vaugelas, as we noted earlier), where agreement with any direct object, whatever its position, appears to have been optional, but in the modern language it seems to be a most curious error. It may be that Manceron's surprising lapse reflects either the influence, or interference, of such commonly used constructions as *il l'a faite sienne*, where the feminine gender of the preceding direct object (the *l'*) is properly reflected in the participle, or it may simply be an inherent reluctance on the part of the writer to juxtapose a masculine and a feminine form relating to the same term, 'la France a *fait sienne* la devise': one may only hazard a guess. In any case, Manceron's *correcteur* should have spotted such a solecism, unless by any chance, as has been the case several times in Aristide's articles where, for instance, his *médias* has been changed to *media* and his *malgré que les puristes en aient* to *bien que les puristes en aient*, it was the *correcteur* who produced the error. (We shall return to the important matter of misprints in another chapter.)

Even in the seventeenth century, although agreement rules were gradually becoming established and more widely observed, word-order was not yet settled and Corneille could still write in his *Horace*: 'aucun étonnement n'a leur gloire flétrie'. In the modern language such word-order is used only in poetry or in order to give prose an archaic flavour. The present uniformity observed in correct writing is relatively recent, dating only from the nineteenth century.

As we have observed, the current tendency in the spoken language is towards ever fewer agreements, though this is no new trend. Cohen (1963: 227) feels that it is time that people were free, with regard to past participle agreement, to reflect their speech in writing:

> Il suffirait à cet effet de mettre en vigueur l'arrêté, vieux de plus d'un demi-siècle, du 31 juillet 1900.

Of course there was never any question, for Georges Leygues or Cohen or any *progressiste*, of the non-agreement of the participle in constructions using *être*. They would probably have been as surprised as Aristide (though not necessarily as indignant) to witness Madame Cotta's missing agreement, especially in view of her function at the time as a member of the *Haute Autorité*, a government-sponsored group set up by Mitterrand to monitor broadcasting standards.

In *Echauffourées sur le green* (20 September 1985), however, Aristide is discussing the past participle of the *avoir*-verb *surprendre*, with its two audibly distinguishable forms, *surpris* and *surprise(s)*: a woman has been criticised for saying 'Cela m'a *surprise*' by someone who tells her that she ought to have said 'Cela m'a *surpris*'. This case is similar to that mentioned in Aristide's *chronique* of 6 October 1986, quoted above, where the employer maintains: 'Vous ne diriez pas *m'a conduite*'. Cohen (1970: 14) had already recorded a marked tendency towards the abandonment of the distinctively feminine forms of such participles. In respect of this perceived distinction, it should be remembered that it is confined to the pronunciation, as we have observed, of a mere twenty or so verbs, whose past participles end in *s* or *t*, some of them among the most common verbs in the language: *dire, faire, prendre, mettre* and their

compounds. It is perhaps not surprising that the gender and number distinction in the case of the majority of verbs, where there is no difference in pronunciation in the standard modern language between the feminine and masculine forms or their plural (*le cadeau que j'ai reçu, les fleurs que nous avons reçues*) should be neglected in the spontaneous written language, since there is usually no aural memory on which to base the orthography. It is obviously easier to make the correct agreement in writing, at least as far as the gender is concerned, in a verb whose participle changes audibly, though many educated speakers now no longer make the distinction and some writers choose not to. For the agreement of number, of course, only a thorough knowledge of the rule will be of assistance to the writer.

Perhaps the real proof of the demise of agreements with *avoir*-verbs in speech is the fact that well-educated people indeed often choose to make no past participle agreements, as Aristide, Cohen and all grammarians acknowledge. Aristide reacts with his typical mock horror and regret, just as he feigns astonishment at the vast number of people who write to him on such matters.

If at least one *président de la République*, Valéry Giscard d'Estaing, mentioned by Aristide in his *chronique* of 3 May 1985, failed to observe the rules it is not surprising to observe that other, lesser, mortals should follow his example, yet, strange as it may seem, Cohen (1963: 224) finds that it is the better-educated, self-assured people who tend to ignore the rules of agreement, whilst those with only an elementary education adhere to them rigidly. As we have remarked, he himself (ibid. 219), does not follow the rule of

past participle agreement with *avoir* verbs in speech, although he declares himself *légaliste en l'appliquant* in his formal writing, except when he announces his intention to place the additional letters in parenthesis. He gives examples of his own oral usage (ibid. 224), amongst which he quotes: 'Ces lettres, c'est moi qui les ai écrit', and then refers to the interesting case of himself and his wife, which exemplifies his opinion: she had been to elementary school and always made the agreements, whereas he had been through secondary school and the Sorbonne and did not. He admits: 'Nous avons vécu ainsi, côte à côte dans nos habitudes différentes, non sans quelque contamination de temps à autre'. Their children all have different habits in the matter.

The example of Cohen is perhaps not so surprising, if we bear in mind his almost perverse renunciation of any grammatical complication such as the imperfect subjunctive, so favoured by Aristide and his eighteenth-century models. In any case, we have already seen how Cohen was motivated by a strongly-held political conviction that a working-class man could achieve equality with the *élite* of society only through his mastery of language, both written and spoken, through his possession of Mistral's key. Notwithstanding, Cohen is at pains to point out that those with comparatively little education are more likely to show respect for the rules of past participle agreement, always assuming they have been taught them adequately at school, than are highly-educated, free-thinking intellectuals. The trouble is that those of lesser education, who may feel linguistically insecure, are sometimes guilty of mistakes of hypercorrection in their desire to observe the rules, though Manceron hardly belongs to this category. Cohen (1970: 109) quotes women from

modest backgrounds who say or write, for example: 'Je me suis permise de téléphoner', not realising that there is no past participle agreement in this case, the personal pronoun *me* being the indirect object of the verb *permettre*.

Aristide, although himself a *libre-penseur*, clings to his own brand of *simple bon sens grammatical*, that exemplified by Grevisse, and remains traditionally *puriste* and *rigoriste* in this matter of past participle agreement as in so many others, mainly as a result of his conscious desire to be correct, for his own satisfaction. In *Savoir ce qu'on ignore* (21 December 1984) he groups people into three classes, declaring that he himself belongs to the third category: *Les gens qui savent qu'ils l'ignorent: une espèce en voie de disparition.* He explains further:

> *Parce que je fais partie de ces derniers - aujourd'hui plus que jamais, d'ailleurs - je suis devenu grammairien comme malgré moi, par une conscience aiguë et précoce de mes insuffisances, d'où ma passion pour les grammaires et les dictionnaires.*

We learn from his *Mémoires d'un voyou* how Aristide became aware of the French language and grew to love it. Born into a middle-class family, Maurice Chapelan received a private education in a reputable Roman Catholic *collège*, formerly run by Jesuit priests and retaining that tradition, Saint-Gabriel, at Saint-Affrique, because, he tells us, *Eux seuls, disaient mes parents, sont d'excellents éducateurs* (1972: 100), wasted his time as a student of law at the University of Toulouse - *Alors, comme je n'étudiais rien, j'apprenais beaucoup* (a quotation from Anatole France, *La Vie littéraire*, cited by Chapelan ibid.: 189) - and owed his interest in language as much to his paternal grandfather's library as to those who taught him.

Aristide is, as we know, intolerant of inaccurate agreements of any kind in the language of educated people, even in their speech, a characteristic marking him as *rigoriste* if not *strictiste*. He does not openly admit that 'divorce secret entre la langue écrite et la langue vivante' (Thérive 1956: 255), yet he welcomes familiar usage, slang and all degrees of popular language, in their place, preferring them to pedantic utterances, as he clearly expresses in *Avec rime et raison* (17 February 1986):

> *Osons le dire: une grossièreté correcte nous paraît préférable à un barbarisme ou un solécisme distingués [...] Après tout, de Rabelais à Céline, que de grands écrivains sous la plume desquels ont fleuri les meilleurs des mauvais exemples.*

Here he is in accord not only with Cellard and Dutourd but also with the late Cohen. Aristide regards the public - and correspondingly influential - nature of the speech of government representatives, celebrities and radio and television personalities as constituting an inappropriate context in which to exhibit any form of grammatical laxism, just as he does not expect to find linguistic or stylistic errors such as missing agreements or examples of tautology in the works of eminent authors, especially in those of *académiciens*.

We may conclude that Aristide and his *confrères*, by strictly upholding grammatical agreements, especially *l'accord du participe passé*, have not only been faithful to the teaching of their predecessors but have also been instrumental in defending and thus reinforcing the system.

CHAPTER VII

CHAPTER VII

LE MOT JUSTE

> **Il faut être impitoyable lorsque la clarté de la langue française est en jeu.**
>
> **Aristide, *La langue française dans tous ses débats*, François Bourin, 1989, p. 66.**

Accuracy and precision are part of Aristide's basic *doctrine*, as much in the area of vocabulary as in that of agreements. He writes the words quoted in the epigraph at the end of an article in which he has been discussing the difference between *décade* and *décennie*, a matter he will mention often, as he does, for example, on 5 November 1990 and 25 March 1991. According to Grevisse (1986: §580 c), it was only at the beginning of this century that the word *décade* took on the meaning of *période de dix ans*: until then it had been used in very narrow contexts, *groupe de dix livres* or *groupe de dix vers*, its meaning being simply *une dizaine*. Although in the Revolutionary Calendar it had been used to signify a group of ten days, the word had never been used to designate years. *Décade* with the English meaning became firmly established, however, even amongst the most careful writers, and it was not until World War II and the German Occupation, when *décade* was habitually used to designate a period of ten days with reference to rationed goods, that its meaning was disputed. The word *décade* consequently losing its meaning of *période de dix ans*, another word had to be found to make good the deficiency: *décennie*, little used before the war, not listed in Littré and unknown to *Le Petit Larousse* of 1926, for instance, now became accepted as *période de dix ans*. Grevisse considers that *décennie* is now more commonly used than *décade* for *période de dix ans*. We may commend *l'usage* on making an apt choice, as the etymology is so clearly in evidence. As Grevisse

points out, however, there is nothing at all improper about using *décade*, which after all simply denotes ten of anything, in the English sense. Bernanos and de Gaulle and many other good writers used it in this way and Le Bidois (1970: 8) fully supports such usage.

It is probably for two reasons that the *Académie française* gave such a warm welcome to *décennie* and decided to adopt it. Firstly, it has a clear etymological link with *année* and derivatives such as *biennal(e)*, and, secondly and perhaps more significantly, it cannot be said to have been influenced by English usage. In its *mise en garde* of 18 February 1965 the *Académie* writes under the entry DÉCADE:

> Signifie étymologiquement *dizaine*. En français, le sens de ce mot s'est fixé pour désigner *une période de dix jours*. Le sens de : période de dix ans (en anglais «decade») est impropre dans notre langue. En ce sens, il faut employer *décennie*.

Faithful to the *Académie*, Aristide accepts this pronouncement. Hennebert (1968: 58) does the same. Jouette (1992: 45) accepts the definitions of the *Académie* without reference or comment.

In reality, there is still much confusion. Well after the publication of the relevant *mise en garde*, the Larousse *Dictionnaire du français contemporain* (1971) entry for *décade* reads:

> Période de dix ans (emploi déconseillé par quelques grammairiens, qui préconisent DÉCENNIE): *En quelques décades les dictionnaires ont pu noter une évolution appréciable du vocabulaire.* (Pendant la Révolution, période de dix jours du calendrier républicain.)

Even the 1994 edition of *Le Petit Larousse* gives as its third definition of *décade*:

> (Emploi critiqué.) Décennie. *La dernière décade du XIX^e^ siècle.*

On the other hand, in his *Guide du français correct* (1992: 85) Capelovici lists all the good reasons for using *décade* to designate days and *décennie* to denote years, although he states that the latter 'a donné naissance à l'adjectif *décennal*, formé à l'image de *triennal*, de *quinquennal*, etc. This statement is inaccurate, since both *Le Petit Larousse* of 1926 and Littré list *décennal(e)* but appear not to know the noun *décennie*. Aristide comments in his *chronique* of 25 March 1991, in reply to a reader who is surprised not to find the current definitions of the two words in his dictionary:

> *L'Académie française (nov. 1965) (sic) [...] a précisé que* décade *devrait désormais désigner une période de* dix jours - *et* décennie *de* dix ans. *Rien d'étonnant que cela ne figurât point dans un* Larousse *de 1948.*

Dupré (1972) quotes the January 1964 edition of *Vie et Langage* (page 372), in which *L'Office du Vocabulaire français* recommends that *décade* should be taken as *période de dix jours* and *décennie* as *période de dix ans* in order to avoid confusion. Dupré adds a comment from the *mise en garde* published by *l'Académie française* regarding the impropriety of using *décade* in the English sense.

Aristide contributes little more except humour to this question when, in his article of 5 November 1990, he criticises a publicity leaflet headed: 'Une décade pour préparer le XXI^e^ siècle':

> *Que mes décennies ne sont-elles des décades, j'en aurais huit et demie pour mes étrennes - soit deux mois, trois semaines et quatre jours... Oh! guili guili.*

> *Plaisanterie à part, il est incontestable qu'à partir d'un certain âge - mais lequel? - on n'en finit plus de rajeunir. Cela s'appelle... Chut!*

Aptly, in the context of the Bicentenary of the French Revolution, Aristide criticises on several occasions the confusion between *célébrer* and *commémorer*. Opinions on usage are diverse, the purist *académicien* Dutourd having committed a serious error, in Aristide's eyes, in writing (1986: 127):'Commémorera-t-on le dixième anniversaire de la mort du peintre Elmyr de Hory?' In his *chronique* of 15 September 1986 Aristide exclaims: *Oh! Pas possible? Il l'a fait exprès pour que j'entre dans le jeu que nous menons, depuis tant d'ans [...].* He reminds his readers of the *mise en garde* of the *Académie* (18 February 1965), where the entry COMMÉMORER reads as follows:

> Ne s'applique pas à un anniversaire, mais à l'évènement (*sic*) lui-même, que l'on commémore en en *célébrant* ou *fêtant* l'anniversaire.

Dutourd is not alone in ignoring this decree, as media writers and speakers amply demonstrated during 1989.

Two years before the publication of the *mise en garde*, Fernand Feugère, in his *Savez-vous ce que vous dites?* (1963: 65), under the chapter heading *Quelques pléonasmes*, denounces the use of *commémorer un anniversaire*, explaining that the two terms exclude each other and the expression consists of *rappeler au souvenir un souvenir* or *remettre en mémoire une mémoire*. Bengtsson too (1968: 81) states that such a phrase as *la commémoration du XVII^e anniversaire de l'armistice*, an example of a usage which is becoming more and more frequent, would be a pleonasm, since an anniversary is in itself the commemoration of an event.

Aristide mentions this matter in his book (1989: 156) and again on 6 February, 21 March, 19 and 22 May, 7 September and 6 November 1989, each time recalling that *commémorer*, meaning *rappeler au souvenir*, cannot be used with *un anniversaire*. On 6 February he refers to *cet an de disgrâce 1989* and complains that the appropriate terms are hardly ever used by speakers and writers:

> *J'attends vainement que quelqu'un nous entretienne de la* célébration *du deuxième centenaire de la Révolution de 1789... et non pas de sa* commémoration. *Celle-ci ne saurait en effet avoir lieu, stricto sensu, qu'en 2189.*

He thus cleverly illustrates that *commémorer* is used of events themselves and *célébrer* of their anniversaries. On 19 May he refers to the *embrouillamini* existing between the two verbs and their nouns, despairing of Jacques Chirac's error, more probably that of some *sous-fifre* who prepared the invitations for him, the offending phrase being 'la *commémoration* du *bicentenaire* de la Révolution française'. Aristide considers that a circular sent to the *mairies* of the twenty *arrondissements*, correcting the error, *ne serait pas du luxe*. Again on 7 September 1989 he illustrates the point he is making:

> *Le mal est sans remède, aurais-je dû le taire? Non. Moi, je me fais un devoir, et surtout un plaisir, de célébrer le cent deuxième anniversaire de mon plus vieux lecteur, j'imagine [...] .*

Capelovici (1992: 69), having explained the etymology, adds:

> C'est pourquoi l'Académie française a fort logiquement rappelé qu'on ne «commémore» pas un *anniversaire*, mais qu'on le *fête* ou qu'on le *célèbre*, même si ces deux verbes sont moins impressionnants que celui qui les précède.

Although Capelovici's closing comment may well explain the popularity of the phrase *commémorer un anniversaire*, in our opinion it is the uneasy feeling one has about using either *célébrer* or *fêter* of the

anniversary of a sad event that encourages people to use the term *commémorer un anniversaire*. The verbs *célébrer* and *fêter* too often convey, at least in everyday usage, a sense of rejoicing, though this is not the case in religious contexts where both are used of the observance of solemn, holy days, be they occasions of gladness or days of sorrow: in ordinary language, the question *Célébrera-t-on le dixième anniversaire de la mort du peintre?* appears to be somehow incongruous, whereas Dutourd's 'Commémorera-t-on le dixième anniversaire de la mort du peintre Elmyr de Hory?' sounds suitably dignified and reverent. The etymology would appear to matter less than the flavour and atmosphere that the writer wishes to convey.

Like Aristide, Le Bidois (1970: 132-134) wished to observe the correct usage of *commémorer*, and Georgin (1966: 17) included in his list of twenty-three common errors the confusion between *commémorer* and *célébrer*. Whether *l'usage* of the 1980s and 1990s will one day become *le bon usage* is impossible to forecast, but such would appear to be the case. Aristide, however, wishing to retain subtlety of expression finds acceptance of such an illogical phrase difficult.

In view of this purist attitude, it is surprising to find that Aristide accepts the adjective *impensable* and its formation, though he might not perhaps have been so accepting of it had he known that the word is probably a calque of the English *unthinkable*. Grevisse (1969: 151) justifies the formation of the word and approves of its meaning: 'Il n'en faut pas douter: *impensable* est français et nous pouvons en user sans le moindre scrupule'. He also defends it on the grounds of nuance, since he claims that its so-called synonyms, *inconcevable*, *inimaginable*, *incroyable* and *invraisemblable* all have their own distinctive shades of meaning. Le Bidois (1970: 39-45)

agrees with him and, having stated: 'De tout temps les partisans de la tradition ont protesté contre les néologismes', recalls Grevisse's explanation of the unpopularity of the adjective *impensable* 'auprès des censeurs vétilleux qui pèsent les mots dans leurs petites balances et auprès des chevaliers porte-glaive de la science lexicographique'.

Dutourd (1986: 68), on the other hand, is particularly strict in this regard, rejecting *impensable* and placing it 'parmi les barbarismes qui nous inondent'. The word does not appear in Littré. The *Grand Larousse Encyclopédique* lists it and Robert accepts it, dating it 1877, though Dutourd wittily observes: 'Je ne le croyais pas si vieux. Mais enfin tous les centenaires ne sont pas respectables. Celui-ci ne l'est pas'. He considers *inconcevable* and *incroyable* more precise and regrets that his *confrères* have decided to admit *impensable* into the next *Dictionnaire de l'Académie*. Although Dutourd fought hard to keep the word out, even going so far as exclaiming, in a parody of Napoléon's expression, 'Impensable n'est pas français!', he was outvoted. His comment (ibid. 69) is especially illuminating and could, on another occasion, just as easily have come from the pen of Aristide:

> [...] trop souvent à mon gré, j'ai la douleur de voir entrer au dictionnaire des vocables barbares sous prétexte qu'ils sont en usage et que l'on ne peut pas ignorer l'évolution de la langue.

Dutourd admits that he might grudgingly have accepted the word in 1877, though it would still not have appeared entirely appropriate to him. His argument is that, the thought process being continuous, anything can be *pensable*, without necessarily being *concevable* or *croyable*. Today, however, he will definitely not accept it, since he cannot afford to be indulgent (ibid. 70): 'La langue est en danger, la patrie est en danger'.

Bengtsson (1968: 94), who, like Aristide, cannot understand the objection to the formation of *impensable*, admits that grammarians prefer *inconcevable* or *inimaginable*. Hanse defines *impensable* (1983: 488) as *inimaginable* or *incroyable*, and says that although it is now accepted, despite the purists, it must not be taken as signifying *impossible* or *inadmissible*. It may be questioned whether *impensable* is much used to convey the meaning *incroyable*: it seems to us to equate to *inconcevable* and *inimaginable* rather than to *incroyable*.

Grevisse (1969: 153), recording the objection that *impensable* does not appear in Bescherelle, La Châtre, Poitevin, Hatzfeld or the *Dictionnaire de l'Académie*, remarks that its absence is hardly surprising, since the word was not introduced until the end of the nineteenth century. Littré had placed it in his *Additions au Supplément*, quoting the example: 'Cet abracadabra, ce *wischiwaschu* de mots qui, dans leur monstrueuse alliance, imposent à la raison de penser des pensées *impensables*, paralyse l'entendement'.

It happens quite often that deliberations on *le mot juste* coincide with grammatical considerations. In common with other grammarians, Aristide censures the transitive use of *débuter*, commonly used by the media in such expressions as *débuter une émission*. Taking this phrase as an example, he advises his readers of the correct transitive form, *commencer une émission*, and of the only acceptable use of *débuter*, as an intransitive verb, *cette émission débute*. On 12 March 1990 he opens his article with the following illustration: *Je ne débuterai pas mais commencerai cette chronique par une prière à mes fidèles correspondants [...]*. On 18 February 1991 he reminds his

readers that one must *débuter par*: *On ne débute pas sa carrière, ni moins encore...* un élève*!* and quotes the *mise en garde* (5 November 1964) of the *Académie française*, which warned people that *débuter*, being an intransitive verb, cannot have a direct object. Grevisse (1980: §1355) defines the verb *débuter* used transitively as 'un certain usage, généralement réputé incorrect' and states (1986: §276) that it is too early to judge whether the construction is yet part of *le bon usage*, despite its popularity since 1950.

It is easy to see how the intransitive *débuter* has taken on the construction of its synonym *commencer*, as *se rappeler* has adopted the *de* of *se souvenir*. The case of *débuter* resembles closely that of the transitive use of *démarrer*, which, it may surprise us to learn, Aristide accepts (1989: 163), as did Charles Bruneau before him when he admitted: 'Il me semble que je dis couramment: *J'ai bien du mal à démarrer ma voiture.*' Once such a usage has become established among the population at large it is only a matter of time before its grammatical propriety is accepted. As the transitive use of *démarrer* has been adopted by the world of motoring, to whose inhabitants it has proved indispensable, its use in other contexts has naturally not been slow to emerge, for, as Aristide says on 18 February 1991, with general reference to the transitive use of intransitive verbs, *il est probable qu'à force d'avoir été, comme mille autres, plébiscité par l'ignorance, ces mots et ces tournures finiront par avoir force de loi.*

The distinction between *denture* and *dentition*, though of a different order, is of equal significance to Aristide, as also to others, on the grounds of clarity and exactitude. Laurent, for

example (1988: 104), considers the subtle difference between the two words important, since it contributes to precise meaning. Georgin (1951: 55 and 1966: 92) would agree with this sentiment. Aristide deals with the matter in his articles of 12 October 1987 and 24 October 1988 as well as in his book (1989: 67). In *Nos chers disparus* (24 October 1988) he notes with regret that it is with the complicity of the *Académie - dont c'est le devoir, il est vrai d'entériner l'usage* - that *dentition* has ousted *denture*. In his book he recounts an amusing story, probably apocryphal, of a young waitress who seems to appreciate the distinction between the two words better than many an *académicien*. He ends the section with another expression of regret concerning the yielding of *denture* to *dentition*:

> *Dans notre langue, les mots en* tion *pullulent et, le plus souvent, ne sont pas jolis, jolis. Pour éviter leur emploi, qui alourdit le style, le rend monotone et banal, tous les moyens me paraissent excellents, à plus forte raison quand ils permettent de satisfaire à la fois aux exigences de l'oreille et à celles de l'esprit.*

This last expression of consideration for both euphony and logic is indicative of Aristide's usually strict attitude, though we shall see later how he does not always adhere to his own principles.

Georgin (1951: 55) states categorically that *dentition* means the first appearance of teeth and the period during which their development takes place and gives the word for describing teeth as *denture*, although he concedes that many writers use *dentition* instead of *denture*. He gives examples of this latter usage, in his opinion inaccurate, from Troyat and Maurice Druon, adding that the effect can be very amusing when the term is used figuratively, as it is by L.-P. Fargue in the phrase 'la dentition de la pendulette' (*Haute solitude*).

Georgin (1966: 92), perhaps surprisingly, includes *dentition* among the many *impropriétés* he has found in books translated from English. The use of *dentition* for *denture*, however, is certainly not due to any discernible English influence but rather reflects the fact that *dentition* has become, as many authorities - including the *Académie française* - admit, much to Aristide's sorrow, a synonym of *denture*. It is interesting to note that neither word was included in the *Dictionnaire de l'Académie* until 1762.

In the first volume of Dupré's *Encyclopédie du bon français* (1972), one of Aristide's most frequently mentioned sources, the question is treated in some detail, including quotations from the *Académie française*, which gives the first definition of *dentition* as 'Naissance et formation des dents depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence' and the second as 'synonyme de *denture*'. For *denture* it states: 'Ensemble des dents; ordre dans lequel elles sont rangées', giving the example: *Une belle denture*. Littré, on the other hand, affirms that: 'C'est une faute de dire *une belle dentition* pour *une belle denture*'.

Robert shows how Flaubert used *dentition* as *denture* in *Madame Bovary*: 'La femme de l'apothicaire les croquait [ces petits pains] héroïquement, malgré sa détestable dentition'. He further records two conflicting opinions: whereas, on the one hand, the *Académie* accepts *dentition* as a synonym of *denture*, though certain writers still consider the usage incorrect, on the other hand there is Dauzat who refuses to use *denture* at all, since, in his opinion, it is no longer in current use. Hanse (1949: 239) records that, in accepting *dentition* as a synonym of *denture*, the *Académie française* is

merely recording usage, not only of 'la langue populaire' but even of 'la langue distinguée et de la langue littéraire'. He echoes the opinion (expressed by Dauzat) that the average person is in danger of confusing *denture* with *dentier*. The influence of the English language could conceivably present a danger here, since across the Channel *denture* refers to false teeth and those who wish to imitate the British might well imbue the word of identical appearance in French with the foreign meaning. *Le Grand Larousse Encyclopédique*, however, warns under the entry *dentition*: 'ne pas confondre avec *denture*', precisely as Aristide would maintain.

Thomas (1956: 123), like Dupré, states that whereas *dentition* is the scientific term for the formation and growth of the teeth, *denture* is the teeth themselves and their arrangement. Under his remarks concerning current usage, he quotes the Flaubert example and another, advising: 'cette synonymie intempestive (que l'Académie a toutefois consignée dans la huitième édition de son dictionnaire) n'est pas à conseiller dans le langage châtié'. These comments are very much in line with those expressed by Aristide and Georgin in this matter.

Le Trésor de la langue française (edited by Quemada 1971 onwards) gives two entries under *dentition*, the first a vivid physiological description: 'Ensemble des phénomènes concernant la formation, la croissance et l'éruption des dents à travers la gencive, et, *plus partic.*, leur mise en place sous l'arcade' and the second simply stating that it is a synonym of *denture*, thus following Littré. Although Aristide usually supports and appeals to both Littré and the *Académie*, this is one of the occasions on which he, in common with at

least one *académicien*, Jacques Laurent, finds himself in disagreement with *les Immortels*.

If Aristide is purist in wishing to maintain the distinction between *dentition* and *denture* he is equally strict, if not even more so, with regard to the alleged difference in meaning between *inclinaison* and *inclination*. Georgin (1964: 74) includes both sets of doublets in his list of related words, with the comment: 'La confusion entre ces mots voisins, bien excusable dans la bouche d'étrangers, produirait un effet fâcheux et souvent cocasse'. Laurent too deals with both sets together (1988: 103). In the same chapter he regrets no longer being able to use *fruste* in the sense of *poli*, as so many of his readers would understand the opposite of what he intended to convey. For similar reasons he rarely uses *abîmer*, except where the context reinforces the meaning, substituting for it the verb *détruire*. He mentions briefly the case of *gêner*, whose *glissement de sens* has occasionally rendered it incomprehensible to him, and no doubt to many others; he recalls seeing notices warning that parking was *gênant*, which he later realised meant more than mere advice to the motorist to try to avoid parking in certain places: 'Il fallait en effet deviner que l'infraction était non pas vénielle mais particulièrement grave'. He considers it pointless to try to recover the former meanings of *étonner* and *énerver*, and with the new meanings of these and the foregoing he has come to terms. He will not, however, accept the two sets of doublets under discussion as synonyms (ibid. 104): 'Il me semble en revanche que la distinction entre *denture* et *dentition*, *inclinaison* et *inclination* doit être protégée parce qu'elle sert la précision du discours'. As we know, Laurent is far from purist, yet here his opinions match Aristide's exactly.

Aristide's eminent predecessor at *Le Figaro*, Abel Hermant, *alias* Monsieur Lancelot, included in his *Nouvelles remarques de Monsieur Lancelot* (1929: 54-57) a criticism of Théodore Joran's comments concerning the use of *inclinaison* and *inclination* in his work *Les Manquements à la langue française*. He quotes thus from the book: '[...] La phrase suivante renferme donc un contresens: «Je le remerciai d'une *inclination*»' and then intimates to his readers that he himself is the author of the sentence deemed incorrect. In his *Parlons mieux* Le Gal (1953: 110-111) concedes that the dictionaries are in broad agreement on the correct usage, though grammarians are in disagreement about it, mentioning Théodore Joran and Charles Bruneau as those who follow the unorthodox line of defending *inclinaison* for the act of bowing the head or the body. In fact, as Le Gal points out, usage fluctuates, though one of the examples he quotes to illustrate *inclinaison* used for the action is, in our opinion, more likely to refer to the state: 'Cette inclinaison de la tête sur la gauche', taken from *la Mort du père* from Roger Martin du Gard's *les Thibault* (1929: 285), where habitual posture rather than a particular movement is described.

Most grammarians are in agreement with Aristide and Laurent, wishing to preserve a distinction, even when it is not always the same one. It could be argued that it is the wish to maintain a distinction that is important, rather than the distinction itself. Aristide, who adheres to the traditional principle, mistakenly uses the word *inclinaison* for the act of bowing the head in his *Main Courante* (Chapelan 1957: 188): *Elle a répondu d'une* inclinaison *de tête*. In *Lire et écrire* (1960) he refers to this error, remembering how, when

he was writing the word, he had had to think for a few seconds:

> Inclination, *me dis-je, a un sens moral,* inclinaison *un sens physique; puisque je parle d'une tête, c'est* inclinaison *qu'il faut écrire.*
>
> *Hélas! Livre paru, mon ami Maurice Catel, qui est un correcteur plein de science et de conscience, me signala. avec tact,* 'une coquille à la page 188'.

Aristide, giving a further explanation, now offers advice to others:

> *Je suis sûr que si j'avais écrit sans réfléchir, je n'aurais pas fait cette faute. Chaque fois qu'on hésite, ouvrir Littré.*

Had he done so, he would have found the generally accepted opinion of normative grammarians that *inclinaison* is reserved for denoting a state and that *inclination* marks both the physical bowing of the head or the body and, in its figurative sense, a leaning or tendency of the emotions or the will, as found for example in the expression *faire un mariage d'inclination.*

The same confusion occurs in one of Aristide's articles, though on this occasion, 24 February 1986 in *Capricornus capricornum fricat,* it is due either to a misprint or, as he tells his readers in *Faire gaffe* on 1 April, to carelessness on the part of his *correcteurs,* who, although they usually *font gaffe,* have this time unfortunately *fait une gaffe.* By interchanging the two words *inclinaison* and *inclination,* they have rendered the whole of Aristide's criticism of Jean Dutourd's usage quite meaningless. In fact, it may be argued that Aristide's criticism is in any case ill founded, since Dutourd's phrase, included in his description of André

Gide, 'l'inclinaison distinguée de sa tête', most probably refers to the writer's customary posture rather than to a particular occasion on which he happened to nod or bow his head.

The *correcteurs* should perhaps not be too harshly censured for their mistake since there is obvious confusion surrounding usage. Grevisse (1963) devotes a whole chapter to the matter, introducing the topic with a caveat about lexicographers:

> Pendant qu'ils mettent sur fiches leurs observations et leurs remarques, la langue évolue peu à peu, si bien que [...] le vocabulaire et la syntaxe subissent des modifications. Le langage - et c'est ce que certains puristes ne veulent pas comprendre - est en perpétuel devenir.

He states that although most dictionaries agree that *inclination* is the only correct word for bowing the head or the body in greeting or as a sign of respect, they are out of date. He gives a brief history of the word, mentioning its earliest recorded use, in the fourteenth century, for the state as well as the action. Littré, on the other hand, gives *inclinaison* as the early, popular form of the word and *inclination* as the learned version, calqued on the Latin. By the end of the seventeenth century, says Grevisse, it was deemed desirable to distinguish the action from the state: hence, from the verb *incliner* came the noun *inclinaison* to denote the state, such as the *inclinaison d'un toit*. As this distinction was perceived as useful, all the main dictionaries and grammars adopted it. Grevisse writes (ibid.):

> Bescherelle, Littré, Hatzfeld, le *Larousse du XX^e siècle*, l'Académie, Robert, tous unanimement (*sic*), signalent qu'*inclinaison* est réservé pour marquer un état, et qu'*inclination* marque une action, soit physique [...], soit morale [...].

Grevisse speaks of the uncertainty surrounding this usage and illustrates the considerable fluctuation to be observed in the work of modern writers: many use the form *inclinaison* for the act of bowing. He sees the day when the meaning of *inclination*, still excellent in its physical sense, will be confined to the 'sens moral (mouvement d'âme)'. Indeed, as early as 1952, Charles Bruneau had declared himself in *le Figaro littéraire* (19 April) to be shocked by the two examples in the 1935 *Dictionnaire de l'Académie*, simply reproduced from the 1798 edition: *Il fit une légère inclination de tête* and *Faire une profonde inclination devant le Saint Sacrement.*

Robert, who agrees with Bruneau concerning the figurative use of *inclination*, though not with his ideas concerning *inclinaison* as the act of bowing, deals with the matter peremptorily, commenting that its use, though 'très fréquent dans la langue précieuse et sentimentale des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, [...] tend de nos jours à vieillir'. Dupré too (1972) finds the figurative meaning 'un peu vieilli'. The dictionary *Trésor de la langue française*, although a modern work, simply remarks: '*Inclinaison, inclination* s'emploient de manière presque indifférenciée pour désigner le mouvement et l'état qui en résulte'.

In contrast to the *Trésor de la langue française*, we find the grammarian Bottequin (1945) giving a most comprehensive and authoritative résumé of the normative usage, saying of the word *inclinaison* used to denote the action 'c'est une impropriété, c'est une faute' and of *inclination* referring to the state 'c'est commettre un grossier barbarisme', and Georgin (1964: 28) ruling that

'*inclinaison* et *inclination* ne sont pas interchangeables', the normative grammarians insisting on the distinction between the action and the state, the liberals saying that *inclination* is old-fashioned and *inclinaison* is the correct form for both action and state; it is not surprising if writers and grammarians - even Aristide - in the midst of so many conflicting views make the occasional mistake, if one can still speak of mistakes in such disputed territory and in the face of so unstable a usage. It is almost certain that Aristide would not have commented on this matter had the writer not been the eminent *académicien* Dutourd, in whose work he takes pleasure in finding fault.

Like Aristide, Jacques Capelovici is keen to maintain nuance wherever possible. In a contribution to *Vie et langage* n° 178 (January 1967: 42), which was in fact the text of his address to the first *Biennale de la langue française* held in Namur from 9 to 15 September 1965, he writes angrily of what he calls the 'enseignement presque inexistant' of the French language in France. His ire is directed at faulty teaching, which, he claims, engenders confusion. Which other country in the world, he asks, confuses days and years in *décade*, customers and goods in *achalandé*, plane and solid in *mappemonde*, innocent and guilty in *un soi-disant assassin* 'qui clame son innocence', knowing and not knowing in *vous n'êtes pas sans ignorer*? Here and in *Le français sans fautes* (1990: 7) Capelovici despairs of French, which is supposed to be the language of clarity and precision. As he considers (1967: 42) the deficiency to lie in the field of etymology, he is convinced that, were teachers to introduce their pupils to the two or three hundred most significant Latin and Greek roots, the situation would be significantly improved. In 1980 Jacques Cellard was actually to produce such a book: *Les Cinq*

Cents racines grecques et latines les plus importantes du vocabulaire français. It does not appear to have been widely adopted by teachers.

Aristide himself often refers to the very words mentioned by Capelovici, some of which we have already treated, in this chapter and elsewhere. The confusion surrounding *mappemonde*, for instance, is treated by many grammarians, Grevisse, who suspects that *mappemonde* will eventually assume the meaning of *globe terrestre* (1964: 226), among them. On 30 May 1988 Aristide ends his review of Jacques Laurent's *Le français en cage* (1988) with the following objection: if one accepts *mappemonde* as a synonym of *globe terrestre* - and Laurent does indeed seem to advocate this on page 106 when he writes: 'Je n'ai pas [...] envie de défendre *mappemonde* qui, pour des raisons de sonorité, évoque irrésistiblement la rondeur d'un globe et non la carte plane que soutiennent toujours les dictionnaires' - Aristide asks: *Comment nommer la représentation à plat de notre fichue planète?* He momentarily overlooks the word *planisphère*, a lapse he makes good on 5 September in *Mea maxima culpa*, although his confession actually refers to an error of his concerning *mappemonde*, a slip he has only recently discovered in his *Amoralités familières* (1964), where he had clearly used it to denote a globe:

> *Or, dans ma chronique [...] je m'élevais contre la suggestion de Jacques Laurent que mappemonde signifiât enfin* globe terrestre, *ce que le mot a l'air de dire et que beaucoup de gens croient. Et j'avais la sottise d'ajouter: 'Sinon, comment nommer la représentation à plat de notre fichue planète?'* Planisphère *m'était sorti de la tête!*

A further item of confusion frequently treated by Aristide is the blurring of the distinction between the verbs *investir* and *envahir*. Although any such difficulty might seem most unlikely at

first glance, Aristide provides numerous examples of misuse. On 29 October 1984 he refers to *la confusion autrement dommageable* of these two verbs, and a year later, on 11 October 1985, in the context of Michel Déon's *Bagages pour Vancouver*, he speaks again of the increasing confusion. He has found on page 218 of the book the phrase 'investir cet espace', where clearly the verb *envahir* was intended. Aristide expresses his amazement thus: *Vous imaginez ma stupeur devant ce démenti académique à la campagne que je mène sur ce point depuis dix ans.* The confusion probably stems from the fact that the two verbs tend to be used in similar circumstances, have the same number of syllables and belong to the same conjugation. Nevertheless, their separate meanings, which are in some cases mutually exclusive, should be preserved, otherwise the language is impoverished. Among pairs of words commonly confused in a similar way in English are *impinge* and *infringe*, *mitigate* and *militate*, *flout* and *flaunt*, the latter pair now recognised as synonyms in modern American usage, as recorded under the entry *flaunt* in Webster's *New World Dictionary of American English*, 1986, albeit with the comment that the usage is 'objected to by many'. The case of *envahir* and *investir* may be parallel, though it appears not to have come to the attention of many other *chroniqueurs* so far. Jouette (1992: 81) includes it: '*Les deux policiers ont forcé la porte et investi la maison.* (Non : ils l'ont envahie, ils y ont pénétré.)'

In spite of Littré, Robert and Larousse, who naturally all agree that *investir* means to encircle and besiege and *envahir* to invade and occupy, one can appreciate the rather fine dividing line between besieging and invading, since a siege often precedes an invasion. Nevertheless, in most cases the two meanings are clearly different. With *investir*, however, it may be argued that its

figurative use extends to any place or indeed to any space. Robert in fact quotes examples of metaphorical use such as 'l'épidémie investit la ville', which could explain Déon's expression. Although one cannot state categorically that Déon is wrong, it is certainly more likely that Aristide's *envahir cet espace* is what was originally intended. Aristide has frequently returned to this subject, for example on 21 March and 22 May 1989, though never again treating it in detail.

Although anxious to promote and preserve all distinctions of meaning, Aristide finds it surprising that the *Académie* has not yet accepted *baser* as the synonym of *fonder*, if we are to take seriously his article of 15 March 1985 concerning the *mises en garde* (7 February) of the *Académie*. Aristide informs his readers that although purists have been opposing the use of *baser* since the end of the eighteenth century Bescherelle and Littré accepted it and the *Dictionnaire général* gives it as a synonym of *fonder*. He adds that some of the best writers have used it, among whom he mentions Stendhal, Duhamel, Gide and Cocteau. He deals more thoroughly with the same question in his book (1989: 155-156), pointing out that although *baser* and *fonder* may appear to be exact synonyms they are in fact not always interchangeable, as, for example, one can write *recommandation [...] mal fondée, si l'on se base sur les lignes qui précèdent* but not *[...] mal basée, si l'on se fonde sur [...]*, and ending with the well-known anecdote concerning Royer-Collard who, incensed by the arguments put forward by his *confrères* in favour of the inclusion of the verb *baser* in the 1835 edition of the *Dictionnaire de l'Académie*, declared: 'S'il entre, je sors!' Aristide adds: *Le bouquet, c'est que* baser *figurait dans la cinquième édition, en 1798!* It is amusing to note that Guillermou deals with the same question on 16 September 1985 and tells the same story, though his

typographers refer throughout to a Roger Collard.

As we shall see in the next chapter, Aristide sometimes considers religious and liturgical language in his articles. It is more appropriate, however, to deal with the question of *béni(e)* and *bénit(e)* under the general heading of *le mot juste*. Aristide explains (1989: 229, based on his *chronique* of 28 July 1973)) that these are both past participles of the verb *bénir*, the former being properly used only when there is no question of ritual blessing or consecration and the second only as an adjective to describe something that has been consecrated, such as *l'eau bénite* or *le pain bénit*, where the adjective *saint(e)* could equally well be used. On Christmas Day 1985, much to his surprise, as he reports in his article of 3 January 1986, Madame Ruggieri uttered: '[...] une chose que les brahmanes avaient *bénie*'. Since the participle in question refers to a ritual blessing, Aristide insists that it should have been *bénite*, giving his own humorous illustration of the correct use of *bénie* in the comment:

> *Qu'elle soit néanmoins* bénie *pour la ferveur avec laquelle elle inonde les ménagères esseulées - et votre serviteur - d'histoires d'amour féroces et brûlantes. J'adore ça.*

Yet, if *bénit(e)* can be used only where the adjective *saint(e)* could be substituted, Aristide is surely wrong. Guillermou (23 September 1985) would disagree with Aristide's claim that the two words are in fact past participles, as in his opinion only *béni* can properly be regarded as the past participle of *bénir*, the adjective *bénit* coming not from the verb *bénir* but straight from the Latin adjective (past participle and supine of *benedicere*) *benedictus, benedictum*, whence the adjectives *benoît* and *benêt* also derive. Both Aristide's and Guillermou's views are based, at least in part, on Grevisse

(1980: §1502), who states that the distinction between *béni* and *bénit* is of comparatively recent date, not being found until the late nineteenth century, and that it is by no means always observed, even by the finest writers. He quotes numerous examples of *bénit* used as a past participle, including one marked *Ac.*: 'Les drapeaux ont été bénits'. Although in 1980 Grevisse says that both words result from the verb *bénir*, and that *bénit* is in fact a past participle, in 1986 (§778) he remarks: 'Le participe passé de *bénir* est *béni*' and says further: '*Béni a un doublet bénit* [...]'. Whereas in 1980 he remarks, in anticipation of his list of irregularities: 'En réalité, il y a, dans l'usage, une certaine confusion', in 1986 he comments at the end of the article:

> En réalité, *béni* a achevé de triompher de *bénit*, celui-ci ne survivant que comme adjectif féminin dans des expressions figées comme *eau bénite*, ce que les grammairiens ont essayé au XIX^e^ s. de traduire dans la règle donnée ci-dessus, règle qui ne s'est pas vraiment établie dans l'usage.

The 1986 edition also posits the idea that *bénit* has been formed on the anology of *maudit*. These two comments, neither of which appears in the 1980 edition of *Le Bon Usage*, may be additions made by André Goosse, who fundamentally re-ordered the content and reshaped the work of Maurice Grevisse.

Guillermou, taking examples from Grevisse (1980), discusses the sentence taken from Louis Venillot, 'Son mariage n'est pas bénit', and concludes that there is such a subtle distinction between the two possible meanings that it is impossible to know for certain the intention of the author. One must write *un chapelet bénit* and *un chapelet béni par le pape*, but how is one to distinguish between an unhappy marriage, one not blessed by the Almighty, where the more

accurate word would surely be *béni*, and a civil marriage, a marriage not celebrated in church? Guillermou concludes that the distinction is very subtle. As this is clearly the case, and in view of the considerable confusion prevailing, we may judge that neither Madame Ruggieri nor Aristide should be judged wrong, though the grammarian should have remembered that, strictly speaking, according to Grevisse, *bénit* may only ever be used as an adjective. Jouette, however, would agree with Aristide that the past participle should be *bénit* where ritual blessing is concerned, quoting the example of the usage attributed to the *Académie*. He writes (1992: 27):

> Le premier (*béni*) s'appuie sur la préposition *de* et le second (*bénit*) sur la préposition *par* : *Les drapeaux bénits par l'évêque n'ont pas été bénis du ciel : ils furent vaincus.*

This is, as we have seen, the interpretation adopted by Aristide, despite the opinion of Grevisse. If there is sometimes but the finest of distinctions between *béni* and *bénit*, there is a rather greater difference between *repère* and *repaire*, which Aristide treats in his *chronique* of 28 March 1989. Even so, we consider that had the writer concerned not been an *académicien* Aristide would probably not have criticised this usage any more than he would have questioned *bénie* had the speaker been a lesser celebrity than Madame Ruggieri, one of his prime media targets. He mentions having received letters of complaint from two *correspondants scandalisés* concerning the *Courrier des lecteurs* (3 March), where a sentence written by Jacques Soustelle had contained the word *repère* (sign or mark, as in *point de repère*) where *repaire* (lair or haunt) was needed. Although Aristide is ready to admit that the two words were used indiscriminately in the sixteenth century, he insists, with Dupré (1972), that, despite their

common origin, 'on doit les distinguer soigneusement dans l'orthographe, la distribution de leurs emplois étant nettement différenciée'. Grevisse does not mention the confusion, but Capelovici (1990: 115 and 1992: 236) devotes a paragraph to it.

One of Aristide's personal *bêtes noires* in recent years has been the use of *déodorant* and *déodorer*. On 29 December 1986, in an aside, he wishes to remind his readers that *déodorant*, which he says is *sottement employé au sens de désodorisant* denotes the suppression of the sense of smell and not the dispelling of bad odours. In customary fashion he jokes: *Il y a des lustres qu'on le leur serine, mais les fabricants, s'ils ont du nez, n'ont pas d'oreilles.* He repeats the lesson on 25 September 1989 and we find a more detailed treatment in his book (1989: 67-69).

A frequent topic with grammarians is the distinction between *cohérence* and *cohésion* and *adhérence* and *adhésion* with which André Thérive (1962: 253-254) deals exhaustively. He comments that people find it difficult to distinguish between the first two words and proceeds to explain the recognised difference: on the one hand, ideas may be *en cohérence* in a speech and, when the contrary is the case, it is their *incohérence* that is criticised, and on the other, where physical elements are concerned, particles are said to be in a state of *cohésion*. Moving on to *adhésion* and *adhérence* Thérive writes:

> Mais la différence des deux finales s'est établie de façon purement empirique et tout arbitraire. A preuve qu'*adhésion* et *adhérence* sont justement dans une situation inverse. L'*adhésion* est morale et l'*adhérence* physique.

He adds: 'Tout au moins dans la langue moderne, car les classiques ne

faisaient aucun scrupule de confondre les deux formes'. To that extent this case may be compared with that of *repère* and *repaire*. Aristide deals several times with the question of *adhérence* and *adhésion*, reminding his readers in *Joyeusetés de la pub* (12 October 1987) that the former is used to denote the state and the latter the action. The first is an involuntary state, he explains, whereas the second is a deliberate act. Then, typically, he creates humour out of the situation:

> *Il demeure que l'adhésion à un parti et l'adhérence d'un dentier ont tout de même en commun le collage, ou la colle, comme on dit aussi des ménages sans maire ni curé qui aujourd'hui font fureur.*

He makes a similar joke on 30 April 1990 about political parties and denture fixatives.

Aristide's article *Malraux en exergue* (6 September 1985) contains in its title a phrase he often discusses: *en exergue*. With the *Académie* he claims to adhere strictly to the distinction between *exergue* and *épigraphe*. In its *communiqué du 2 octobre* (1969), we find the joint entry EN EXERGUE, EN ÉPIGRAPHE, reinforcing what was said in the 1935 edition of its *Dictionnaire*:

> Ces deux expressions ne doivent pas être confondues. *L'exergue* est la partie inférieure du plat d'une monnaie ou d'une médaille, sur laquelle on inscrit une date, une devise, etc. *L'épigraphe* est une inscription sur un édifice, ou une citation que l'on place en tête d'un livre ou d'un chapitre.

Since he himself claims to uphold the distinction (for example 1989: 74-75 and 17 April 1989), Aristide's use of *en exergue* instead of *en épigraphe* in the title of his *chronique* is quite out of

character. His lapse would not of course be considered such by Robert or the compilers of the *Grand Larousse Encyclopédique* or Hanse (1983), who fully accept that *en exergue*, by extension, means *en épigraphe*. Only purists such as Thomas (1956: 164) and the contributors to *La Défense de la langue française* still claim that the use of *en exergue* is restricted to inscriptions on coins and medals. Although the noun *exergue*, which comes straight from the Greek and means literally *out(side) of the work*, was first used in numismatics, there is no good reason for its being restricted to any one context. Most authorities now accept it as a synonym of *épigraphe*.

In view of his almost unfailing insistence on nuance, it is not surprising to find Aristide writing (1989: 171):

> *Je l'ai dit, je le répète: Il n'y a pas de synonymes... bien qu'il en existe des dictionnaires. Car s'il peut arriver que deux mots semblent avoir le même sens, ils diffèrent toujours par leur son et l'un ne saurait être pris indifféremment pour l'autre, du moins par un écrivain.*

Guillermou (16 September 1985), who himself wonders whether there exists a perfect synonym and goes on to demonstrate in what he terms an 'explication psycholinguistique' that *fonder* and *baser* are not quite identical in meaning, refers to those who affirm that there are no synonyms at all. Aristide's reluctance to accept that one word can be the equivalent of another, as we have seen, may be considered extreme at times, yet on one occasion (28 September 1984) he appears to be inconsistent when he rebukes Jean Dutourd for using *heureux* and *fortuné* in the same sentence, '[...] des gens plus *heureux* ou plus *fortunés* qu'eux,' on the grounds that: *Heureux et fortuné sont des synonymes, choquants surtout d'être employés ici dans la même phrase.*

Here, however, we may assume that he is indulging in his habitual game with Jean Dutourd, taking pleasure in quibbling over minutiae. In fact, according to two dictionaries of synonyms, Bailly (1946) and Bénac (1956), *heureux* and *fortuné* are not true synonyms. The former writes under the entry *fortuné* that it is 'moins familier que *heureux*' and also that it is used of someone who prospers in all ways 'et dont le bonheur, apparent, extérieur, frappe les yeux de tout le monde' and the latter remarks that *fortuné* is a 'terme plus noble qu'*heureux*', denoting someone to whom fate has been exceptionally favourable, whereas *heureux* denotes contentment of the soul, and he quotes an apt example from Rousseau to illustrate the difference: *Heureux, vous? si peu fortuné, si pauvre, exilé, persécuté, vous êtes heureux!*

Although in a slightly different category, that of homonyms having different genders according to their meaning, the distinction between *un couple* and *une couple*, mentioned in another context in Chapter VI, is one which both Aristide and Grevisse (1980: §438 and 1986: §456) wish to maintain and one commonly discussed by grammarians. The *académicien* Jacques Laurent writes of it thus (1988: 99):

> [...] Je souhaite défendre une distinction que l'on est en train d'oublier entre *couple* employé pour deux choses ou deux êtres réunis accidentellement qui est féminin, et *couple* désignant deux êtres liés par une même affection ou par un même travail, qui est masculin.

In his frequent reference to this distinction, Aristide takes advantage of the common confusion in order to make jokes. On 3 January 1986, for example, he reports having heard the A2 television announcer, Noël Mamère, say on Christmas Eve 'le bulletin météorologique dans *un* couple de quarts d'heure'. This mistake

prompts Aristide to quote the rules and remark:

> *La nuance, certes, est délicate, car* une *couple d'imbéciles peuvent former* un *couple - qui est une histoire assez courante. Quant aux* quarts d'heure, *ceux de joie passent si vite qu'on aimerait bien, avec M. Mamère sans doute, que leurs couples fissent des petits.*

On another parallel occasion, 4 December 1987, while listening to *France-Musique*, Aristide hears 'un couple d'années' uttered by a commentator discussing a Bach text. He has this to say in his *chronique* of 1 February 1988: *Je souhaite que ce couple nous fasse, à vous et à moi, beaucoup d'enfants.*

In a more serious, grammatical vein, Aristide reports in his *Radio dico radio bobo!* (21 April 1986) a discussion he has heard on the radio programme *Les Grosses Têtes* on 3 April at 5.30 p.m.:

> ' - Un couple pénètre chez eux, commence M. Castelli... - Non, chez *lui*, proteste Mme Claude Sarraute. - Non, *chez eux*, c'est écrit comme ça.' *Avec raison, car il s'agit d'un accord par syllepse [...].*

As we have seen, Aristide is always willing to consider the syllepsis argument, where accepted grammatical rules give way to underlying meaning.

Aristide is not blindly purist, as we have often observed; indeed, by some, he might be considered laxist in his acceptance and approval of *indifférer* and *insupporter*. All the modern compilers of the volumes of the *Dites... Ne dites pas...* type (for example Capelovici and Joutte) adhere to the opinion of the *Académie*, expressed in its *communiqués* of 20 May 1965 and 7 February 1985

respectively:

> On doit dire : *Cela m'est indifférent* et non : Cela m'indiffère.

and

> Il ne faut pas dire : Son bavardage m'insupporte, mais : *Son bavardage m'exaspère*, ou *m'est insupportable*.

Grevisse, although not disapproving of the two verbs, considers that 'il faut les ranger dans le vocabulaire du badinage, ou du baladinage, ou de la fantaisie mondaine' (1967: 252).

We may conclude, therefore, that Aristide, though strict when an important distinction between one word and another is at stake, is open to any neologism he regards as being validly formed and of positive value, even - or perhaps especially - when it has a familiar tone. Intolerant of *inclinaison* for *inclination* and of *dentition* for *denture*, he is happy, with Le Bidois (1970: 9), to declare that something is *impensable* (15 September 1986) and that *cela m'indiffère* or even *m'insupporte*.

As it is the notions of clarity - not essentially *la clarté* of Rivarol but rather his own brand, as expounded in the *Évangile selon Aristide* and in his *Radioscopie* interview mentioned in Chapter I - and precision that matter supremely to Aristide, his desire for vocabulary to be carefully chosen in the interests of nuance is naturally extended to include the vocabulary of specialist language too, where, as we shall see in the next chapter, clarity and precision are so often sacrificed on the altar of jargon and where reason is frequently hidden beneath layers of verbiage.

CHAPTER VIII

CHAPTER VIII

ARISTIDE AND SPECIALIST LANGUAGE

OFFICIAL AND PUBLIC LANGUAGE

The term 'official language' embraces officialese and *le langage administratif*, including the cliché-ridden, stereotyped *langue de bois* of politics. In this section we shall consider the rôle of such official language as well as that of public usage in general, and that of the media. Official and public usage, both written and spoken, the language of the influential, may include documents of every kind, such as bulletins or private letters written by the *Académie française*, for example, or by any of its individual members, printed books and papers produced by reputable publishers, official notices and advertisements on display, recognised liturgical language used by the Churches, and, of course, administrative and political language as well as journalese. It may equally well consist of utterances made by radio and television personalities.

It has been noted from time to time during the course of this thesis how Aristide is intolerant of the mistakes of officialdom, especially when they emanate from establishments of learning or when they are on public view. We have registered his comments concerning gross grammatical errors in letters written by university staff and have observed his irritation at the length of time taken to correct errors on public notices: *Beaudelaire*, for instance, remained thus on printed posters in the *Cluny-La Sorbonne* station between his articles of 6 June 1989 and 12 March 1990 and well beyond, as we know from a letter (15 January 1992) sent to Aristide by a certain Monsieur H. B.

of Paris, who writes: 'Nous avions obtenu, au bout de deux ans, que Baudelaire fût orthographié Baudelaire à la station Cluny-Sorbonne [...]'.

The stickers mentioned in Aristide's *chronique* of 29 September 1986 proved to be even longer-lived than the posters and were still indeed to be found in August 1993 attached to ticket machines in some *métro* stations. The stickers show two tickets, one yellow, the other red, instructing and informing passengers: 'Il faut nous oblitérer, c'est obligé!' Although recent editions of *Le Petit Larousse* accept *obligé* in the sense of *obligatoire*, the entry is classified as *familier*. Aristide humorously remarks: *La grossièreté de ce barbarisme m'oblitère*, adding the equally appropriate comment: *Pis :* 'C'est obligé' *est une ânerie superflue, l'idée d'obligation étant parfaitement exprimée par* 'Il faut'. It was not until January 1989 that the *Académie* published a *note d'informations* concerning the use of *obligé* instead of *obligatoire*. In issue n° 6 of its series of *musée des horreurs* we read under the heading 'Compostez votre ticket, c'est obligé' (the wording found on a larger notice in *métro* stations) the witty request:

> Monsieur le Président de la R.A.T.P. pourrait-il rappeler à ses personnels préposés à l'information des usagers du métro que le correct usage du français, s'il n'est pas à proprement parler *obligatoire*, est en tout cas vivement recommandé, et tout spécialement à un service public? Nous lui en serions fort *obligés*.

In an article which could equally well be reflecting the concerns of the *Académie française*, Aristide lists some of his own more pressing linguistic preoccupations, as he once more expresses his regret (27 January 1986) that the language used by journalists of both

press and broadcasting is marked

> *de solécismes, de néologismes grotesques et inutiles ; de contresens, de pléonasmes, de prononciations fausses et ridicules.*

Aristide's articles abound with examples of each of these categories, three of which are: *C'est obligé* for *C'est obligatoire*, as we have just seen, *nominés* for *nommés* (passim) and *frustre* for *fruste*, in which connection he declares himself on 29 September 1986, after watching the film *Passion d'amour* on FR 3 on 3 July:

> *[...] stupéfait que personne [...] ne se fût aperçu à temps que, par deux fois, il y est dit* frustre, *au lieu de* fruste *- qui est lui-même un contresens, mais depuis longtemps entériné par l'usage, malgré que les puristes en aient.*

Jacques Laurent too, as was observed in Chapter VII, has, like Aristide, renounced the use of *fruste* as *poli*, knowing that were he to persist in his usage his readers would understand precisely the contrary of what he intended. (In the press version of Aristide's comment, however, we find a solecism, the result of an unfortunate misprint - or possibly brought about through the interference of a *correcteur* - which will be dealt with in the last section of this chapter.)

Among other errors noted by Aristide in the speech of journalists of radio and television are *prononciations fausses et ridicules*, such as that delivered by Bernard Pivot during an *Apostrophes* programme on 27 March 1987. In his article of 21 April 1987 Aristide reports how Pivot had addressed his guests as his 'aéropage'. Incredulous, Aristide was sure that he had misheard until Pivot repeated the error. Having first established and explained the

correct form and its etymology, Aristide quips: *J'ai failli en avoir une crise d'*aréopagite... *Zut! Je voulais écrire d'*aérophagie. It is noteworthy that an example of parallel confusion, although on this occasion *aréo-* was mistakenly substituted for *aéro-*, could be heard on British television on 2 December 1993 at 8.15 in the evening, during the BBC 2 programme, *A Cook's Tour of France II.* The French native Mireille Johnston, presenter of the series, was heard to say, during her visit to the Toulouse region, *Aréospatiale* for *Aérospatiale.* A few seconds later she made the error again and at no time did she pronounce the word correctly.

As the commonest errors of pronunciation are to be found in the *liaison*, it is to be expected that Aristide should write about the matter. Bruneau (1927: 53-54) deals thoroughly with the history of the *liaison.* Cohen too, in his *Le français en 1700, d'après le témoignage de Gile Vaudelin* (1946), provides a fascinating glimpse into the history of pronunciation and of *liaison.* In his *Nouveaux regards sur la langue française* (1963: 102) Cohen refers to the work of Vaudelin and remarks:

> Pour l'infinitif on ne trouve jamais *r* prononcé en liaison : «*commencé* une nouvelle vie», «*donné* une plus grande marque».

In *Liaisons louches* (25 October 1985) Aristide has reason to criticise

> *le sympathique journaliste du soir qui ne manque jamais de lier le r final d'un verbe à l'infinitif à la voyelle initiale du mot qui le suit. Cela donne : «Monsieur Mitterrand doit* arriverà *Rio» et peut aller jusqu'à ce défi de toute loi : «On se demande ce qu'il faut en* pensère *dans les milieux ...».*

Cohen had noticed the same phenomenon thirteen years earlier (1972: 100):

> Il y a des Français qui prononcent l'*r* de l'infinitif même devant consonne. J'ai dans mes dossiers, pour Paris même, quelques fiches comme «l'aide*r* dans sa tâche».

As Aristide comments (25 October 1985), it is possible that such instances of mispronunciation, particularly where professional speakers are concerned, are the result of a desire to perform well:

> *Il faut néanmoins reconnaître que le souci [...] de bien parler peut être la cause d'un tel abus.*

Aristide's most frequent target in matters of pronunciation is Ève Ruggieri. With her 'les chiens *zurlent*', recorded in his *chronique* of 21 June 1985, and her 'Nous allons vivre *zensemble*', reported on 21 April 1987, and her seemingly endless parade of *liaisons louches*, destined to attract the attention of any educated listener, Madame Ruggieri provides for Aristide an almost infinite supply of faulty utterances and wrongly conjugated verbs. Not only do her *mauvaises liaisons* and incorrect past participles make her a favourite butt of Aristide's humour but also her exaggerated delivery and her overuse and abuse of adverbs in *-ment* constitute further linguistic and stylistic flaws, as instanced in her morning narratives of episodes of history on *France-Inter*, where she uses many pleonastic expressions. In *L'Adverbiagite* (25 January 1988) Aristide takes her to task for this particular *maladie du style*, a fault to which he has so often referred. We read in *L'Évangile selon Aristide* (1989: 15) advice to his followers that they should avoid using such adverbs: *Ils n'ajoutent presque jamais rien à la pensée et alourdissent toujours le style.* On this occasion, including incidentally one of her most

frequently used expressions, *littéralement sidéré*, he claims to have counted no fewer than forty adverbs ending in *-ment* in thirty-four minutes, *brusquement* appearing twelve times.

Often mentioned by Aristide are those words beginning with the digraph or ligature *æ*, *such as æ*nologue and *æ*cuménisme, where the digraph, properly pronounced [e], is articulated by many public speakers as [ø]. He deals with this point in his article of 20 October 1986 and in his *La Langue française dans tous ses débats* (1989: 27). In general, however, Aristide prefers not to deliberate on matters of pronunciation, *la phonétique étant le domaine des spécialistes, dont je n'ai pas la compétence*, as he freely admits (1989: 24). Nevertheless he finds himself obliged to write about pronunciation, since it is a question which preoccupies many of the readers who write to him (ibid.: 30), their main grievance concerning those who speak professionally on radio and television. Ève Ruggieri is often mentioned in this regard; Yves Mourousi too, though less frequently. In his *chronique* of 27 December 1985, Aristide upbraids them both, Ève Ruggieri for her disregard of the aspirate *h* in her '[...] ellurleront, elles zurleront [...]' at the beginning of the month, and Yves for the sound *euh* with which he unfailingly punctuates his speech. Aristide writes sarcastically and mockingly of the latter on 25 May 1987, his final comment being that Mourousi's *euh... euh* and his exaggerated show of self-confidence and nonchalance, bordering on the vulgar, are his most irritating features. In *In-dé-crot-ta-ble* (27 December 1985) he calls Ève Ruggieri *Reine du cuir* and suggests, with reference to Yves Mourousi, that someone should produce *des petits flans Mourousi*, explaining in reply to the question 'Quoi?': *Parce qu'il y aura plus d'*euh... *que dans les autres.* In the

original article, however, there is an unfortunate misprint, corrected here to provide the required meaning. This misprint will be discussed, with others, at the end of the chapter. On 28 May 1990 Aristide again uses the pun based on *euh* [ø], *œufs*, quoting a comment made by of one of his correspondents: «Ce n'est plus une émission, dit-il, mais une omelette».

On several occasions Aristide devotes a major part of his *chronique* to Ève Ruggieri and her mistakes: on 10 March 1986 he censures her 'il serait *tonteux*' and a missing past participle agreement, on 27 October 1986 her mistakenly feminine *mémoires* and her confusion of *s'égayer* and *s'égailler*, on 12 January 1987 a further incorrect past participle, and on 25 January 1988 her abuse of adverbs, mentioned above. On 16 August 1985 and 23 June 1986, however, he has reason to congratulate her for respecting the aspirate *h*, although he does not believe that the unexpected improvement could possibly have been due to his criticism of *notre Ève quotidienne*:

> *Sans doute est-ce que je l'écoute plus souvent qu'elle ne me lit, car sa voix me chatouille plus agréablement que ne saurait lui faire ma plume. (Suis-je assez galant?)*

A person of higher intellectual and social stature than Ève Ruggieri, Alain Decaux, historian, radio and television presenter, *académicien* and, from 1988 to 1991, *ministre délégué chargé de la Francophonie*, occasionally comes under Aristide's scrutiny. As a prominent public figure Decaux is particularly open to criticism by Aristide and his readers. On 21 April 1986 in his article *Radio dico radio bobo!* Aristide notes:

> *Il échappa à mon cher Alain Decaux (24 mars, A2, 13h20), qui nous promenait sous le Louvre autour des vestiges d'un donjon, que* 'les fouilles n'ont pas été *fait* comme on les faisait autrefois'.

He ends his comment with the exclamation *...Ouyouyouille!*

Worse, however, than a slip in the spoken language is the mistake of a more permanent nature: that found printed in a government circular, for instance. The mistake made by the historian Claude Manceron, to which we referred in Chapter VI, is an example worthy of note: 'Voici à peine deux cents ans [...] que la France a *faite* sienne la devise des nouveaux temps'. On 10 March 1986 Aristide quotes the lapse as proof that it is not only Madame Ruggieri with her 'Quelle est cette découverte que Voltaire a *fait*?' who forgets to make past participles agree in her scripts. He reiterates the famous rule of agreement, adding: *J'ai un peu honte d'être contraint de rappeler une règle aussi élémentaire*, especially, he might have commented, in criticism of so learned a person. Mistaken or missing past participle agreement in both speech and writing is so prevalent that Aristide and his *confrères* return to it often. On this particular occasion Aristide feels rather ashamed at having to repeat himself and speaks rather in the manner of Georgin, who, as we noted in Chapter VI, is apologetic and reluctant to repeat the rule (1961: 181): 'C'est sans enthousiasme et à mon corps défendant que je traiterai ici une fois de plus de cette ennuyeuse et irritante question'. The Manceron error was obviously caused by the attraction of the juxtaposed feminine *sienne*, a mistake which would not have been counted as such in Old French, where, *pace* Vaugelas, agreement with any direct object, whatever its position, appears to have been optional.

At least as irritating to Aristide is the verbosity of many documents intended for public consumption. For the sake of clarity he

prefers simplicity of expression and a concise style, as he illustrates aptly (1989: 335), taking the text of an official *communiqué* concerning a bus service:

> Cette ligne qui supporte un trafic de 120 000 voyageurs/jours (*sic*) est susceptible d'améliorations significatives par une optimisation des conditions de circulation au niveau de la régularité.

Of this extract Aristide writes:

> *On va voir que seize mots suffisent à exprimer clairement ce qu'obscurcissent les vingt-sept (j'ai compté les nombres pour un mot) d'un tel charabia.*

He then rewrites the sentence as follows: *Cette ligne, qui transporte 120 000 voyageurs par jour, peut être rendue plus rapide et plus régulière.* His version, written in a simple, everyday style, is readily comprehensible; the original is clumsy, verbose and unnecessarily complicated. He shows the same desire for simplicity and directness in his rejection of such 'politically correct' language as *malvoyant* and *malentendant* instead of the simple words *aveugle* and *sourd*, which have acquired a pejorative meaning.

Aristide was alerted to another example of *charabia* by a radio journalist *confrère* who noticed the boards placed at regular intervals along each side of the N4 between Paris and Sézanne (ibid.: 338):'ACCOTEMENTS NON STATIONNABLES AUX POIDS LOURDS'. Monsieur Amunategui writes: 'Il eût été si simple de dire: *Accotements interdits au stationnement des poids lourds*, ou *Défense aux poids lourds de stationner sur les accotements.*' Aristide applauds both these suggestions, commenting: *Si les Ponts et Chaussées ont cru faire là des économies, disons-leur qu'elles sont bien mal placées!*

Returning to the subject of public transport, this time the SNCF, Aristide comments (ibid.: 342) on information displayed on a platform at the *gare du Nord* in the evenings, a notice not chalked on a slate but painted in red on a metal board: 'Les voitures de queue sont limitées à Saint-Quentin'. Although the sentence is odd, its meaning is clear: passengers understand that the rear carriages do not go beyond Saint-Quentin. Aristide suggests two or three correct and more elegant constructions: *Les voitures de queue ne dépassent pas Saint-Quentin*; *Le terminus des voitures de queue est Saint-Quentin*; *Les voitures de queue vont à Saint-Quentin*, the last of which, being the simplest, is naturally the one Aristide prefers. The original sentence is nonsense, *du charabia*, in Aristide's words (ibid.: 343).

The *charabia* of advertising language is, when not frankly ungrammatical, at best all too often full of neologisms and the inevitable *franglais*. A reader sends Aristide a cutting from the *Euromarché* catalogue, showing an advertisement for the children's toy range *Mon Petit Poney*. Above the colourful presentation depicting the product the heading reads: 'ET LES PETITS PONEYS VIVÈRENT TRÈS HEUREUX DANS LEUR GRAND CHATEAU (*sic*) ROSE...' Of this original verb form, this *nouvel échantillon* of advertising language, Aristide writes (22 February 1988): *Euromarché n'est pas pardonnable de bétifier de la sorte... Mais il ne l'a peut-être pas fait exprès!* There are numerous instances of such errors in *la langue de la publicité*, a notable example being the mistake, another misconjugated past historic, committed by Volvic, mentioned by Aristide on 26 November 1990: '[...] les volcans rièrent'. Of this he comments: *Ce barbarisme, au retentissement colossal, a peut-être été voulu par les*

publicitaires - ils sont, nul ne l'ignore, capables de tout - pour rendre cette eau plate... pétillante.

Examples of incorrect conjugation, especially but not solely those relating to the *passé simple*, appear frequently in Aristide's articles: *lirent* (13 February 1989) spotted in the crossword puzzle of *un très estimable journal*, *acquerrera* (20 February 1989) found in *Le Monde* of 31 January, page 6, in an article about Bernard Tapie, *taisai* (27 February 1989) from the crossword puzzle of *Le Figaro* itself (*Malheureux, qu'as-tu fait de notre* tus *et quand, de honte, te tues-tu?)*, *vaincut* (14 September 1989) from the pen of a journalist at *Le Figaro* and *découvrai* (6 November 1989) from yet another crossword puzzle in *Le Figaro*.

A mistake in print still having a more permanent character, despite the advent of the audio and video cassette, than a word uttered over the airwaves, Aristide takes more seriously the written error than the spoken. In his amusing article *L'invasion des barbarismes* (12 November 1990), referring to the many errors of pronunciation heard on the radio and the television, '*les tors* de danger, les *atoutazard* et les *quatrezunités*' and quoting a '*pluss pire*' that he has heard uttered by a woman during a cultural programme, Aristide writes: *De telles fautes peuvent cependant paraître vénielles auprès d'un* 'qui ne prévoyèrent pas', *relevé dans un magazine de haut niveau [...]*. Equally serious to Aristide is the instance recounted by him in his *chronique* of 23 June 1986, *Homère n'est pas un homard*. To his amazement, towards the end of the *Apostrophes* programme on 30 May, a book by Jean Giono, published by Gallimard, was displayed on the screen, where, framed by the familiar

red and black border, appeared the words *De Homère à Machiavel*: hence the telling title of his piece. Thus, what is only mildly irritating to Aristide in Madame Ruggieri's narratives becomes the object of a more grave concern when a foremost publisher turns a mute *h* into an aspirate.

ARISTIDE AND FEMINIST LANGUAGE

As a declared feminist, Aristide fails to understand why so many women who achieve success and attain high office are contented to adopt masculine titles. He wishes to see new terms created for women where necessary: to him a woman writer is *une écrivaine* and a woman who takes the chair *une présidente*. In his *Eschscholtzia* of 29 October 1984, Aristide refers to Colette as *la grande écrivaine*, with the comment: *ah, mais, je suis féministe, moi!*

At least one member of the feminist movement, a writer who gladly says of herself 'je suis une écrivaine' would agree with Aristide's stance. Benoîte Groult (1984: 20), who, with her sister Flora, has written several works of propaganda such as *Journal à 4 mains*, asks ironically: 'Fallait-il dire: je suis femme-écrivain, ou écrivain-femme? ou je suis UN écrivain?' During her *Médias et Langage* interview with Alain Fantapié, however, she finds herself listing the many feminine titles that have acquired an unfortunate connotation of inferiority, weakness or degradation, maintaining that their pejorative character has been created consciously during the development of the language. To illustrate her opinion she quotes the three masculine nouns, *mâle*, *garçon* and *gars*, and their derogatory feminine equivalents of *femelle*, *fille* and *garce*. Where the masculine originals have overtones of strength and superiority the feminine forms convey dubious meanings of inferiority and moral unworthiness.

Aristide clearly shares the attitude of Madame Groult. He writes concerning women (1989: 349):

> *Quand elles auront surmonté le sentiment d'infériorité dont les hommes ont été la cause, elles exigeront cette équité langagière et prendront l'initiative de créer et de lancer les féminins que les dictionnaires affirment «ne pas exister». Que chaque haute et puissante dame le comprenne: ce n'est pas là une déclaration de guerre mais d'amour.*

Having established to her own satisfaction that the French language is by its very nature mysogynist, Madame Groult nevertheless favours the principle of feminising titles by taking, where possible, the masculine noun with the feminine article. She refers to several nouns denoting professions, words ending in *e*, which lend themselves immediately to this treatment, quoting *Madame LA ministre* and *LA juge*. Although not wishing to create completely new nouns to designate professional women, Madame Groult is willing to add a feminine ending to masculine nouns, *e* where possible, as for example *écrivain* and *avocat*, and expresses indignation that women who assume traditionally masculine rôles should wish to lose or deny their own gender. She adds (ibid.: 22): 'Il est évident que la langue, comme le reste, a appartenu depuis toujours aux hommes'.

Madame Groult spoke in her interview of her visit to Canada, where she had found a quite different attitude towards the feminisation of professional titles. During her stay in Quebec she had always been introduced as 'UNE ÉCRIVAINE FRANÇAISE' or as 'UNE AUTEURE d'essais féministes'. She explains how, on her return to France, she had been reminded that such modes of speech are invariably regarded as shocking or ridiculous: 'J'ai eu l'impression de retourner dans un pays arriéré qui refusait de s'adapter à la

réalité'. As Aristide points out, however, in his article *La grammaire en jupon* (16 November 1984), this is an area of language fraught with difficulties:

> *On sait que je suis pour la féminisation de tous les titres conquis aujourd'hui par les femmes. Cela, simplement équitable, ne va pas sans difficultés. Quelques-unes, grammaticales : peu de chose ; d'autres, psychosociologiques : une montagne.*

Aristide is unable to understand the attitude of those women who seem to be playing into the hands of men by displaying precisely the kind of primitive sense of inferiority the opposite sex so often hopes to detect. He explains to his readers that he has been prompted to return to this topic by the words of a prize-winning woman writer, Christine de Rivoyre. In conversation with a female friend of hers, a reporter, she had declared that she found 'le mot *écrivaine* affreux'. Aristide comments: *Si c'est à cause de* vaine, vain, *je le répète, ne vaut pas mieux.*

The problem does not concern professional titles only. Aristide was amazed to hear a woman declare during an interview on the A2 news: 'Je suis moi-même chômeur' and he wonders ironically whether it boosts the morale of unfortunate women in that position to describe their plight in masculine terms. As usual, he sees the humour of the situation and exploits it linguistically:

> *Bien évidemment, je ne me fais aucune illusion, et si je persiste, par jeu, à écrire à mon avocate:* Ma chère maîtresse, *je pressens que l'usage finira par donner raison à celles qui refusent la féminisation de leur titre. Elles triompheront donc, tout en continuant d'être moralement des vaincues - qui ne veulent pas voir plus loin que le bout de leur faux... nez.*

He then cannot resist extending his *leur faux...*, ending his article with the pun: *Nous vivons au temps des as à seins.*

Although he does not express the idea, he surely realises why women, having once achieved equality in a male world, should be anxious to bear the same titles as those whom they have joined, and why, moreover, *l'usage*, having so long witnessed male supremacy, should be slow to change the system. Nevertheless, although the two cultures in question are different, the French Canadians have been successful in absorbing the new feminine forms into their language, and it is possible that *l'Hexagone* will eventually prove as adaptable.

Grevisse, Aristide's *vade-mecum*, shows in his many examples of current usage (1980: §420 and 1986: §476) the gradual acceptance during this century of feminine equivalents, quoting authorities such as Thérive (1940), and reminds us that certain feminine forms, some of them unknown today, were formerly in use (1980: §420): *professeuse* (used by Rousseau), *autrice*, *peinctresse* (*peintresse*), and *amatrice*. Whereas some such forms have become part of the living language, others have died. In today's society there is a stronger possibility of their becoming established, evidence of which is quoted later.

Aristide's observations, although not necessarily given the same interpretation, are in harmony with those of Grevisse (1980: §423):

> Le féminisme, ayant conquis l'accès à toutes les dignités ou fonctions jusque-là réservées à des hommes, se plaît à conquérir aussi l'usage des appellations masculines correspondant à ces dignités ou fonctions (même dans le cas où la langue possède une forme féminine).

Of course the linguistic problem is not simply a result of the feminist movement: there has been, and there still is, the question of feminine forms that serve a dual purpose. Is *la moissonneuse* a woman who harvests or a mechanical reaper? Is *la cuisinière* a female cook or an item of kitchen equipment? Is *la boulangère* a baker by profession or is she simply married to one? Why should a female marriage guidance counsellor be *une conseillère conjugale* or a local councillor *une conseillère municipale* when a woman appointed to high office in the legal profession should be *un conseiller*? On this very word, Cohen (1972: 121-122) writes:

> Alors que jadis Madame la *conseillère* n'aurait pu être que la conjointe d'un conseiller, on s'habitue à parler d'une conseillère municipale. En Belgique une échevine est également une élue municipale. Mais une *mairesse* n'est pas à la tête d'une municipalité.

Cohen's comments were accurate at the time, but matters have progressed considerably since 1972 and there are now countless titles in this category, *mairesse* now being one of them, as it can, according to Le Petit Larousse 1994, denote a woman mayor, as well as a mayor's wife. This example is particularly interesting to English speakers as the same doubt exists in their language, where *mayoress* can be either the courtesy title given to the mayor's wife or the mayor herself. A brief look at French dictionaries that are regularly revised, such as the Petit Larousse and the Hachette, not only reveals shifts in meaning and usage but also newly-accepted feminine forms. For instance, in 1968, the Petit Larousse does not list *la factrice*, in 1986 it does, in its own alphabetical position only, though with the classification *familier*, and in 1994 the entry reads 'FACTEUR, TRICE',

the description *familier* has disappeared and the feminine noun is consequently no longer listed separately.

The noun *factrice* does not constitute an exalted title and is therefore less problematical than other feminised nouns denoting professions. The sociological difficulty often surrounds status, as the higher the position, and the more masculine the rôle when viewed traditionally, the more those women who have attained such elevated status seem to demand the masculine title. Aristide writes (1989: 348):

> *Jusqu'à ce que les femmes occupassent des emplois vraiment supérieurs, la féminisation des noms de métiers ne fit pas problème (meunier, meunière; boulanger, boulangère; écuyer, écuyère, etc.).*

The matter has become overtly political, with successive governments grappling with the issues involved. Writing in *Le Monde* in April 1984, Claude Sarraute refers to the edition of *Médias & Langage* containing the interview with Benoîte Groult and to the Commission enquiring into the feminisation of titles, of which she was then President, aided by Yvette Roudy. After stating Benoîte Groult's opinion, Claude Sarraute writes:

> A l'opposé, la plupart de celles qui ont fait et réussi une carrière d'homme, exemple Simone Veil, ne sont pas d'accord. A leurs yeux, féminiser une fonction c'est la dévaloriser.

Indeed very many women uphold this point of view, including some of Aristide's correspondents, for instance the one who, to quote Aristide (22 December 1986),

> *use d'un argument... fondamental :* «Faudrait-il aussi changer le genre du mot fauteuil lorsque c'est une femme qui y est assise? »

To this question Aristide responds with somewhat vulgar wit: *Certes, non. Pas plus qu'il ne lui viendrait à l'idée, j'imagine, de dire* un *casserole en la prenant par la queue.* He then quotes the woman's conclusion (*terrifiante*): «Je ne conseille à personne de m'appeler madame la lieutenante-colonelle.» In his article of 11 December 1989 he mentions a letter received from another such woman:

> *Une dame [...] «conseiller - j'aurais préféré* conseillère, *la mort grammaticale du beau sexe ne laissant pas de me chagriner - , conseiller, donc, à la cour d'appel de Paris» [...].*

Aristide is delighted (30 April 1990), however, to note that Yvette Roudy adds the feminine title *députée* to her signature on the *Rapport d'information (n° 1 161) de l'Assemblée nationale, sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*, and he congratulates her on her usage. He would have been equally delighted to learn that Ségolène Royal, *ministre de l'Environnement*, decreed in October 1992 that she must be addressed henceforward as *Madame la Ministre.* Jean Dutourd, mocking, wished to know why she had not called herself *Madame la Ministresse* (as reported in *The Times* on 9 October 1992).

Bourgeade mentions the work of Yvette Roudy and the *Commission Roudy* (1991: 196) and lists several feminine titles which have been legally in force since March 1986, observing in the manner of Aristide:

> Hélas, les femmes sont changeantes! Sitôt acquis le droit de porter ces vocables, elles exigèrent d'être appelées, comme auparavant, *président, recteur, ministre....*

As a grammarian of the *puriste* tradition, although he does not always admit to being so, Aristide seems to be showing a quite *progressiste* attitude, but it may be less a manifestation of his grammatical preferences than of his love of women and his admiration for them. His friend Jeanne Cressanges, a novelist and researcher into the psychology of women, may have influenced him in both areas, the linguistic and the psychosociological, though, as we have seen, women's opinions vary considerably and there is consequently no single, straightforward cause to plead. In his letter to me (15 May 1986) he disregards the self-description I had provided, *pasteur laïque*, and chooses to write:

> *Quant à vous, my dear, si délicieuse en tenue de pasteure, je vous confierais mon âme si je croyais en avoir une.*

Although Aristide cannot tolerate *le caricatural* Madame le ... , *absolument étranger à la structure de notre langue* (1989: 349), he appreciates that there are problems in certain areas. He writes (idem):

> *Quelques métiers, emplois ou titres, ne le nions pas, font difficulté. Ils sont à résoudre coup par coup. Mais je m'étonne qu'un Dauzat [...] ait pu rire de* cheffesse *(féminin de chef), à cause de sa syllabe terminale.*

In his customary manner, Aristide cannot resist the opportunity of expanding on such a word as *fesse*:

> *Les vocables sont ce qu'ils sont et les locuteurs s'habituent à tout. Sinon, pas un ecclésiastique ni une femme n'eût jamais osé prononcer le mot* confesse.

The late Georges Dumézil, on the other hand, in an article in *Le Nouvel Observateur* on 7 September 1984, cleverly mocked the extremes of feminism thus: 'Faudrait-il dire Madame Mitterrande, Madame Fabia?...'

In his article *Faisons un rêve* (10 January 1986), when he refers to the traditional way in which masculine pronouns grammatically embrace the feminine, Aristide is displaying his own *simple bon sens grammatical* and that of Grevisse as he writes of:

> *[...] tous ceux et toutes celles (n'oublions pas, pour une fois, que l'autre sexe se refuse, aujourd'hui, à être inclus dans le masculin ... grammaticalement) [...].*

Here Aristide is both pointing out the practical grammatical difficulty and inconvenience (*peu de chose*) of feminist requirements and highlighting the other side of the feminist issue: not only do women demand masculine titles to prove their equality with men but feminine pronouns to strengthen their separate identity and existence as women.

In *Vieilles lunes* (11 February 1991), however, he mentions again the reform that women themselves have caused to fail: *la féminisation du nom de tous les emplois qu'elles occupent.* He suggests that *Elles admirent trop les hommes - non? - pour ne pas jouir... grammaticalement d'être confondues avec eux. Mme* la *ministre, pour rien au monde :* le *ministre!* He is tired of the subject and has exhausted all his arguments.

We may summarise Aristide's position on the question of grammatical feminism as that of someone who is a *puriste évolutif*, who

has the interests and status of women at heart and who wishes women to view themselves not only as equal to men but also as different from them. He fears, however, that his strong support of the grammatical aspects of the feminist cause as he views it - and he is as forward-looking as any authority quoted by Grevisse - will go unrewarded. His fears would appear to have been unfounded.

ARISTIDE AND RELIGIOUS LANGUAGE

In his irreverent *Tempête dans un bénitier* (Cassette n° 12, 1976), Georges Brassens sings:

> Ils ne savent pas ce qu'ils perdent,
> Tous ces fichus calotins,
> Sans le latin, sans le latin,
> La messe nous emmerde [...]

As a *traditionaliste*, Brassens objected strongly to the liturgical reforms of the 1960s and identified himself with thousands of like-minded French people. Although Aristide is not a religious man and hence not personally interested in matters concerning the liturgy of the Church he nevertheless takes part in the debate on behalf of his many readers who care deeply about the issues involved. *Le Figaro* being a traditional newspaper, it follows that its readers should hold similarly conservative opinions.

Since the changes introduced by the Second Vatican Council, Roman Catholics throughout the world have been obliged to accept a new form of the mass. The Tridentine rite no longer having any legal status, the Church has found it necessary to adjust to a new liturgy, where the sacrifice of the mass is distinctly secondary to the act of thanksgiving. The theology of the new eucharist is therefore markedly different from that of the Council of Trent.

The late Archbishop Marcel Lefebvre, who was excommunicated for his activities, organised a concerted campaign against the Vatican in order to have reinstated the theology of the Tridentine mass and

the rite itself, ordaining priests and consecrating bishops who shared his convictions. To the ordinary layperson, however, it is not so much the new theology of the mass that matters as the use of the vernacular, and then, once they have become accustomed to the use of the vernacular, more the quality and style of the language used than the fact that worship is so rarely in Latin.

To the French Catholic the greatest shock was the change from *vous* to *tu* when addressing God: after all, many prayers were said in French prior to Vatican II, both in private and in public. 'Je n'arrive pas à tutoyer le bon Dieu' was the anguished cry of many an elderly churchgoer. It is a matter of some irony that at the time when the French were having to adapt to the second person singular pronoun the first official steps were being taken in the Church of England and in other reformed English-speaking Churches towards the use of the second person plural when addressing the Deity, after the centuries-long tradition of *thee* and *thou*.

Despite, or perhaps because of, his strict Roman Catholic education, Aristide is not a Christian. On 14 November 1988, writing an appreciation of the *académicien* Jean Guitton's book, *Un siècle, une vie*, he says:

> [...] *il a été une caresse pour l'agnostique anarchisant que je suis. Si j'ose redire, finalement, que pour moi la philosophie est l'illusion de répondre aux questions insolubles, la religion, celle de les tenir pour résolues, j'en reste pas moins en harmonie profonde avec ce qu'il me permettra d'appeler sa «grosse tête chercheuse».*
>
> *... Rendez-vous «de l'autre côté»...*

Aristide admires Jean Guitton greatly, as we shall see,

although they are very different from each other. Similarly, despite his own agnosticism Aristide concerns himself sympathetically with the language of the post-Vatican II French Church, since this is an issue affecting his readers, and he gladly deals with the various points they raise:

> *Bien qu'ils intéressent la théologie plus que la grammaire, je ne saurais les passer sous silence, car presque tous mes correspondants s'en préoccupent.*

Well over a decade after the post-Conciliar changes, Aristide finds himself discussing, on 23 October 1976 and again on 20 November 1976, *le Notre Père œcuménique*, one of his correspondents having complained that he finds the presence together of the words *comme* and *aussi* in the clause 'comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés' not only unpleasant to the ear but also pleonastic.

As Aristide considers himself incapable of dealing with such a matter, not having said the prayer he knew as the *Pater noster* for years, he consults those who are familiar with the new version, one of whom is a priest. He learns from the latter that the French version of the Lord's Prayer is ecumenical in character, having been agreed by French-speaking Catholics, Protestants and Orthodox, and absolutely faithful to the Latin in the clause under discussion. In the Vulgate, Matthew 6. 12, in the clause 'Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris' the word *et* is found to be reinforcing the *sicut*.

Again, almost twelve years later, on 2 May 1988, Aristide reports that one of his correspondents has written to complain about the language of that very clause. He agrees with her that *aussi* is

pleonastic, having perhaps forgotten the correspondence of the 1970s and the satisfactory explanation of the seeming anomaly.

In November of the following year Pierre Bourgeade was dealing in his *chronique* with a letter from someone making the same complaint, claiming that *aussi* was superfluous in that clause of the *Notre père*. Bourgeade (1991: 211) subsequently received a letter from a priest, protesting that the adverb *aussi* was a faithful translation of the Latin *et*, which in its turn rendered the Greek *kai*. Father A. Blanc, of the *département de lettres modernes* at the University of Paris X, Nanterre, concludes that if there is any redundance we must blame the writer of St Matthew's Gospel and not the liturgists.

Professor C.F.D. Moule (1979: 165) states that *kai* is used idiomatically in the New Testament with several shades of meaning, including *also*. Dr A. H. McNeile (1961: 81) devotes a long paragraph to this point in his commentary on Matthew 6. 12, even going back to the assumed Aramaic original, where the meaning was probably 'and we will also forgive'.

Wishing to provide his readers with background information, Aristide makes reference to the *académicien* Jean Guitton, when he resumes on 7 June 1988 his treatment of the *Pater*, begun on 2 May. He prefaces his remarks with his customary humour and writes in a familiar style, using one of his favourite colloquialisms, *avec qui nous [...]*:

> *Notre ami Jean Guitton, que j'affectionne et avec qui nous nous taquinons depuis tant d'années, car il s'intéresse à mon âme et moi à ses remarquables ouvrages [...].*

Having referred to his long, easy friendship with the writer, Aristide continues:

> *[Il] eut le privilège, me rappelle-t-il, d'assister lors de Vatican II à l'élaboration du nouveau «Pater». Sur quoi il m'avoue n'avoir* «jamais approuvé le *aussi» dont le sens lui paraît équivoque. Est-ce:* 'Pardonne-nous comme nous faisons [...]' *ou, qui est plus subtil,* 'Pardonne-nous dans la même mesure, beaucoup si nous sommes généreux en pardon, peu si nous sommes avares'?

Reluctant to let such an opportunity pass him by, Aristide jokes:

> *Mon très cher maître, quoi que vous en pensiez, non sans malice j'imagine, ce n'est pas moi qui pourrai vous «éclairer le Sicut et nos».*
>
> Que Dieu, s'il en est un et qui nous regarde, nous garde.
>
> ... Amen.

Bishop William Barclay (1962: 223), although not entering into the pleonasm argument, would have no hesitation in declaring himself in favour of the more subtle meaning:

> 'Forgive us our debts as we forgive our debtors.' The literal meaning is: 'Forgive us our sins *in proportion as* we forgive those who have sinned against us.' Matthew goes on in verses 14 and 15 to make that quite clear by showing us that Jesus says in the plainest possible language that if we forgive others, God will forgive us.

It is noteworthy that while the Lord's Prayer in German, in its liturgical form, in Luther's Bible and in the 1980 ecumenical translation, has 'wie *auch* wir', in the English translations only the Revised Standard Version of the Bible includes the word *also*.

Aristide is not the only grammarian to deal with these questions. Surprisingly, however, Alain Guillermou, himself an eminent theologian and an author of books on Saint Ignatius Loyola,

for example, is rather reluctant to discuss theological matters in his language columns. On 5 August 1985, in his article *Théologie et grammaire*, he writes:

> Loin de moi l'intention de m'immiscer dans les débats théologiques de notre temps, mais il me semble que le grammairien a toujours le droit d'ajouter son mot lorsque *l'expression* est en cause, c'est-à-dire, lorsque le langage employé par les spécialistes, profanes ou religieux, appelle des remarques ou des réserves. [...] Mais je m'arrête. La grammaire empiète ici sur le domaine de la théologie et le grammairien doit se taire.

When Guillermou writes about language and the Church he is doing so in response to people who find it difficult to accept the use of the French language in worship. Bourgeade and Aristide, on the other hand, are dealing with correspondents who now, it would appear, object less to the loss of Latin than to the poor quality of French used in the liturgy. This could indicate a difference in attitude between the capital and the Côte d'Azur.

Bourgeade (1991: 209) contrasts the new, non-idiomatic French version of the *Kyrie eleison* with the former: 'Seigneur, prends pitié!' as against 'Seigneur, ayez pitié!' One of his correspondents has dismissed the modern version as a 'solécisme aussi plat que dénué de sens'. The same reader has expressed sorrow at most of the language used in the new liturgy, and in subsequent weeks others join the debate, just as they do in Aristide's case (7 June 1988):

> *[...] les aimables et savants lecteurs qui m'ont submergé - le mot n'est pas trop fort - de tartines (parfois quatre pages serrées, pas toujours lisibles pour mes vieux yeux) sur le singe et le «Pater» (ma chronique du 2 mai) [...]*

Having referred in flattering terms to his correspondents, he expresses his wish, in appropriate language which includes the word

aussi:

> *[qu'ils] me pardonnent ... aussi (!) de considérer ces deux questions comme closes, mes bavardages grammaticaux ne pouvant le devenir à l'excès de cuisine ni d'exégèse.*

Most of Aristide's correspondents are older churchgoers. Younger members of the French laity, those who have never known anything other than the modern rite, accept its banal language with greater equanimity than do their parents. Pierre Bourgeade (1991: 80) recalls with admiration the *Journal* of Julien Green during which the writer returns again and again between the years 1972 and 1974 to the:

> affadissement des cérémonies de l'Eglise post-conciliaire, les chants français, en particulier, qui, paroles et musiques, sont d'une pénible vulgarité.

Bourgeade speaks in the same context of his mother's funeral, where the officiating priest 'a fait chanter un cantique actuel d'une niaise sentimentalité', similar no doubt to the choruses sung in many English evangelical Churches and known irreverently as Christian nursery-rhymes.

A reader responding to Bourgeade's article *Une sainte colère* dated 10 November 1989 (1991: 210) agrees vehemently with a previous correspondent in finding it disgraceful to say *tu* to God when in modern French 'le tutoiement est familier'. He also complains about the French translation of the Lord's Prayer, in particular the clause 'Et ne nos inducas in tentationem', which had been formerly rendered as 'Ne nous laissez pas succomber à la tentation' but is now 'Ne nous soumets pas à la tentation', an idea abhorrent to the correspondent in question, who finds it quite contrary to his Christian beliefs.

In 1976 Aristide reported that thirty-eight of his readers were dissatisfied with the new «Pater» as opposed to three who were satisfied. Of the objectors, some supplied Aristide with further arguments against the new translation. He refers to the many comments received concerning 'Ne nous soumets pas à la tentation', summarising them as follows (20 November 1976):

> *Cette nouvelle formule est directement opposée - ou peu s'en faut - à l'affirmation de saint Jacques que* 'Dieu ne tente personne'. *L'ancienne formule, qui nous faisait demander à Dieu de ne pas* 'nous laisser succomber' *à la tentation, évitait le contresens théologique, etc.*
>
> *Et de souhaiter le retour d'un meilleur «Notre Père», dont ni le fond ni la forme ne nous blessent.*

Aristide is pleased to note from one of his correspondents that his earlier suggestion of 'comme nous aussi pardonnons' for the other clause under consideration, with his transposition of the word *aussi*, had already been proposed by the philosopher Étienne Gilson in 1966, and is glad to learn from another reader that it had been recommended by Maritain, according to Julien Green in his *Journal*.

In the same *chronique* Aristide mentions the number of readers who have pointed out the pleonasm in the clause 'Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour' and reports that some have suggested ironically that the prayer is obviously requesting that the bread should be fresh every day. He deals too with the clumsy clause 'Que ton règne vienne', referring to *la cacophonie de cette expression* and commenting that no one seems able to justify the Church's preference for the verb *venir* when *arriver*, used formerly, would have sounded so much better. As we shall see in the following section, however, Aristide's ear is not always so exacting.

ARISTIDE AND STYLE

As we have observed, Aristide often exemplifies the points under discussion in his *chroniques* by illustrating their correct use himself in context. This characteristic, combined with his predilection for *la langue verte*, on the one hand, and for such stylistic elegance as the imperfect subjunctive and occasional archaisms, on the other, he exploits to the full.

In his *chronique* of 20 January 1986 Aristide reviews the latest novel of Michel Tournier, in which he has observed several cases of missing imperfect subjunctives. He comments, aptly using the pluperfect and imperfect subjunctives:

> *Je n'en finirais pas d'établir la liste des imparfaits du subjonctif omis dans des constructions où, de toute évidence, il eût fallu qu'ils s'imposassent à l'auteur.*

He could have drafted his sentence differently, but by this means Aristide succeeds in highlighting the point he is making.

Reviewing on 28 April 1986 Jacques Cellard's *Anthologie de la littérature argotique*, a comprehensive history of slang, he himself launches into two paragraphs of *argot*. Having found in the book only minor points to criticise, such as *faire long feu* and *émérite*, Aristide makes fun of himself, dismissing them thus:

> *[...] qu'il faudrait être puringard yoyotant de la touffe pour se permettre de condamner, les mecs de la Coupole (pas le bistro, le monuche) les ayant acquittés dans l'une de leurs bavasseries hebdomadaires.*

Here the veritable stream of cleverly chosen slang and the juxtaposition of the familiar and the elevated in *mecs* and *Coupole* and in *bavasseries* and *hebdomadaires* makes this amusing passage all the more enjoyable.

Unable to bear the pleonastic expression *tous unanimes* and wishing, as always, to present his grammatical teachings vividly, Aristide writes as follows on 5 December 1988:

> *J'espère que vous serez* tous *d'accord avec moi, que nous serons* unanimes *à le déplorer - mais jamais, jamais...* tous unanimes, *pléonasme stupide, qu'on entend cent fois par jour à la radio comme à la télévision, lancé par des journalistes et des politiciens qui sont loin de l'être... Stupide ou unanime? A vous de choisir.*

What he finds intolerable here and on 15 April 1991, and what, for example, Marguerite-Marie Dubois in *Vie et Langage* (n° 123, June 1962: 304) and Jouette (1992: 113) classify with such tautologous expressions as *chute verticale* and *monopole exclusif*, Aristide's hero, Grevisse, uses unselfconsciously in his chapter on *inclinaison* and *inclination* in the second volume of his series of *Problèmes de langage* (1963: 216): 'Bescherelle, Littré, Hatzfeld, le *Larousse du XX^e^ siècle*, l'Académie, Robert, tous unanimement (*sic*), signalent qu'*inclinaison est réservé* [...]. The attitude of Grevisse should not perhaps surprise us greatly, since he is equally willing to allow such expressions as *marcher à pied*, maintaining (1963: 195) that there are cases where the removal of *à pied* would be to the detriment of the expression of the writer concerned.

Another pleonasm, the phrase *voire même*, Aristide accepts, however, in common with his *confrère* Guillermou (30 December 1985), who reminds his readers of the many fine literary examples of such

use. According to Grevisse (1980: §2173) certain purists condemn the expression; he himself, not being a purist, explains that it is only when *voire* is taken in the modern sense of *même* that the expression appears to be a pleonasm. Both Grevisse and Guillermou find the phrase acceptable when viewed from an etymological angle, where *voire* is the equivalent of *vraiment*. Guillermou maintains accordingly that, although pleonastic in modern French, the expression was not so in the days when *voire* meant *vraiment* and the phrase was simply emphatic. He refers to the fact that Vaugelas, in whose time such an expression was regarded as archaic rather than incorrect, was tolerant of it. To prove his point that *voire même* is respectable, Aristide quotes the *Académie française* itself: 'Ce remède est inutile, voire même pernicieux'. When he discusses the question in *Réponses express* (14 December 1984) he quotes from Bossuet: 'Jésus-Christ qui est mort, voire même ressuscité' and informs his readers that the expression in the Middle Ages was the *oui dubitatif des Normands*, hence its ironic flavour.

On the subject of *oui* Aristide and his *confrères* have written much in recent years, since the simple, direct three-letter word is being displaced more and more by adverbial phrases such as *absolument* and *tout à fait*. Both Bourgeade and Aristide bemoan the demise of *oui*. On 24 October 1988 Aristide refers to *oui, tué par tout à fait et absolument* in the same context as: *beaucoup, tué par plein ; résoudre, tué par solutionner*. Pierre Bourgeade (1991: 188) discusses how people replying in the affirmative use *tout à fait* and *exactement* instead of *oui*, and concludes that 'Le *oui* a disparu', remarking that the fate of *non* is not dissimilar. He points out that whereas five centuries ago the phrase *hoc ille fecit* became *oui*,

whereby three words were reduced to three letters, the opposite situation now obtains, where *oui*, a three-letter word, is being abandoned in favour of *tout à fait*, a three-word phrase. Bourgeade wonders: 'Reviendrons-nous jamais à la jeunesse, à la concision, à la vigueur du *oui*?' and Aristide takes up the subject again on 9 May 1989 in response to a letter he has received from a reader. Concerning the phrase *tout à fait* he remarks:

> *Il est vrai qu'elle remplace, la plupart du temps, un mot très simple :* oui. *Celui-ci a presque disparu du vocabulaire courant, où* parfaitement, absolument *et plus encore* tout à fait *ont pris sa place.*

Both Aristide in his *chronique* of 9 May 1989 and Bourgeade in his article of September 1989 (1991: 189) include comments concerning the use of *oui* in the presence of the mayor and on other official occasions. Aristide writes: *Je suppose qu'il reste d'usage devant le maire ou le curé, comme d'obligation aux assises et dans la mise en demeure :* oui *ou m...* and Bourgeade appends to his original article an extract from a letter sent by a Belgian who makes the following comment: 'J'attends le jour où j'entendrai Marie-Chantal répondre *tout à fait* à la question rituelle : «Voulez-vous prendre Gontran ici présent pour époux? » Similarly, Aristide and Bourgeade both mention the number of letters involved, the former referring to the *gaspillage élocutoire* incurred in using *tout à fait* for *oui* and the latter, as observed above, comparing the three words with the three letters. Aristide refers in the same paragraph to the opposite phenomenon: the reduction of *d'accord* to *d'ac*.

Later in September 1989, Bourgeade (ibid.: 193) returns to the subject, wondering why one day people had started using the phrase

tout à fait for the single word *oui*. He recalls how in former times new modes of speech had usually spread from Paris but how the media had changed that situation. Now, although a fashion begun in Paris might still spread elsewere, the opposite was equally possible.

The impact of the media on all aspects of style and language cannot be denied, that of television advertising being among the most influential. One of the advertisements in question, seen on television and posted up throughout the land, has been the 'Je positive' of the *Carrefour* chain. *Chroniqueurs*, their readers and the *Académie française* have all complained of the use of the verb *positiver*. In a footnote dated 1991 Bourgeade (1991: 79) refers to the speed of linguistic change and the difficulties involved in attempting to define *l'usage*. Although the *Académie* should not try to anticipate *l'usage*, as it had done with certain reforms allowed in 1975 which were subsequently withdrawn when it became obvious that they had not been adopted, and as it had done again in 1990 with the planned *rectifications* of the spelling system, Bourgeade asks 'Comment pourrait-elle de sang-froid laisser se répandre *nominer*, *itinérer* ou l'invraisemblable *je positive*, dont une puissante marque commerciale a fait sa publicité?' On 16 September 1991 Aristide responds to the complaint of a reader concerning the slogan «Avec Carrefour, je positive». In order to take full advantage of the opportunity afforded, Aristide asks: *Qu'est-ce à dire?* This is an excuse to refer to Dupré (1972), who, having quoted the ruling of the *Académie* (1971) that the adjective *positif* must not be used as a synonym for *favorable*, states that the verb *positiver*, termed a neologism as long ago as 1878, applies to a philosophy 'qui rejette l'absolu et n'admet que les données expérimentales'. Aristide wittily comments with an

apt pun: *Donc le choix, à la croisée des chemins, est à vos risques et périls... Quel attrait!* The *Académie française* too, in its *Musée des horreurs* dated January 1989, comments wittily, under the heading 'JE POSITIVE':

> Une chaîne de magasins à grande surface a déshonoré les murs des bonnes villes de France, cet été, par des affiches portant ce verbe ridicule.
>
> La qualité de la publicité étant en relation, peut-on penser, avec celle des produits proposées, nous imaginons que les chalands ayant quelque respect pour notre langue se seront tournés vers d'autres fournisseurs.

Although Aristide reflects the prevailing mood, his own views on style are occasionally criticised. He advises authors to re-read their work with the aim of removing the adjectives: *L'œuvre achevée, se relire avec l'intention de rayer tous les adjectifs*, as he writes in his *Évangile d'Aristide* (1989: 14). Bourgeade (1991: 169) certainly disagrees with Aristide, since Pascal, had he heeded such advice, would never have written: 'Le silence éternel des espaces infinis m'effraie' but the relatively soulless: 'Le silence des espaces m'effraie'. Aristide speaks at length in his *Radioscopie* programme, as we saw in Chapter I, about precision, brevity and suppleness of style, recommending *un style serré mais souple* and comparing it to a close-fitting garment which allows the wearer room to move while holding in any excess flab. Laurent would have disagreed with Aristide (1988: 123), always, for instance, preferring Flaubert's first versions to his much shortened revised texts: 'La sécheresse du texte définitif satisfaisait l'une des passions créatrices de Flaubert, mais elle me déçoit'.

Harmer (1979) sometimes mentions Aristide, though not always

by any means censoriously, often quoting from his literary articles, written under the name Maurice Chapelan. In his Aristide articles, however, he often uses alliteration and, as a lover of eighteenth century style, has no objection to the repetition of the sound *k*, whereas Harmer (ibid.: 442) finds any alliteration undesirable and that of the sound *k* particularly abusive, although (ibid.: 444) he is fully aware that 'the French [...] would seem to be gifted with a capacity for turning a deaf ear to a concatenation of *ks*'. Even so, Aristide may be considered as having gone to extremes in some of the examples quoted by Harmer, one of them (ibid.: 445) containing the syllable *puis* twice in close proximity:

> *S'il m'est impossible, dans un article aussi court, de montrer la richesse foisonnante, et si convaincante, d'un tel exposé, du moins* puis-*je y* puis*er quelques exemples [...].*

Since, however, he could so easily have recast the last clause, simply by avoiding the inversion and using *je peux*, we may wonder whether he was deliberately creating a particular effect. On another occasion, writing as Maurice Chapelan, he may again be regarded, and all the more so, as exceeding the bounds of euphony with the following, quoted by Harmer (ibid.: 442): *Car qui, que Carco, qui a su rester un homme [...]*, but, once more, since this is so extreme an example of alliteration it is surely deliberate, since Aristide's ear could not fail to have noticed such a series of sounds. We must therefore assume that he chose to wrote a sequence of six *k* sounds in order to create some special effect. After all, Carco used alliteration in his poetry and it is possible that Aristide is, typically, using the matter under discussion to exemplify itself.

It is a fact, however, that Aristide does not in general object to the repetition of the sound *k*. In *Pan dans le bicorne* (23 August 1985), replying to a woman correspondent who complains of three *phrases fautives* found in an article by the *académicien* Jean d'Ormesson, Aristide does not admit them as errors but defends all three, the last of which is: 'Il faut tâcher de se rappeler que ce qu'il y avait avant le socialisme [...]'. He comments as follows:

> *Vous avez l'ouïe trop délicate et la lecture de nos plus grands classiques doit vous martyriser par leur usage intensif de toutes les sortes de* que. *Convaincue?*

His correspondent may have been *convaincue* (with two *k*s and the possible addition of two dubious puns) of the acceptability of *que ce qu'*, but few would be able to defend Aristide's *Car qui que Carco, qui [...]*, unless, as we believe, he wrote it for effect. It should be noted that Harmer accuses not only Aristide (and Maurice Chapelan) but many other writers and grammarians of producing similarly infelicitous sound sequences.

Lack of harmony in sound is of less importance to Aristide than his principles regarding written style, which are, as we know, simplicity and brevity. These very principles may contribute towards the humour of his *chroniques*, where he is prolific with both colons and *points de suspension*. The colon is an aid to brevity as it often replaces single words and even whole phrases. The same is true of *points de suspension*. Although the latter are found less often in Chapelan and Aymé Dubois-Jolly, the colon remains a favourite item of punctuation throughout his work: he makes a statement, which he exemplifies after the colon. In this manner he sometimes wishes both

to surprise his readers and to prepare them for the surprise, tricking them, with the addition of his *points de suspension*, into believing that he is about to uncover something salacious, when in the event it is usually an eminently respectable revelation. An example of this technique is to be found in his article *Huit fois en vingt minutes* (12 December 1988). Having opened his *chronique* suggestively, with a public confession couched in religious language, he continues:

> *Qui pis est, sur une table, devant mon poste de télévision... Remettez-vous et soyez déçus : il va s'agir d'orthographe.*

On 12 June 1989 he uses seven sets of *points de suspension*: such profligate use could be regarded as weakening their effect. It may be that Aristide has developed a literary tic, as many writers do: Claude Hagège, for instance, uses the phrase 'dès lors que' so often that it seems to have become with him *une verrue sur la langue*. Aristide's *points de suspension* may well belong to the same phenomenon.

Occasionally Aristide will use a perfectly ordinary expression which is capable of a second, vulgar, interpretation when viewed in a different light, the unexpected being an essential ingredient of his humour. Such a case is found on 6 June 1989 in: *Tout est de savoir se mettre à la place de celui qui nous a précédé au cabinet*, the alleged statement of a minister (*ce doit être celui de l'Intérieur*, Aristide comments pointedly), where the *chronique* ends: *Etonnez-vous après ça qu'on soit souvent dans la... Merci.* Here too his *points de suspension* are a mock attempt at fooling the reader, one of Aristide's most frequent stylistic traits. Another instance of the way in which he teases his readers can be found in *Vieilles lunes* (11 February 1991) when he mentions the reform

that women themselves have rejected, the feminisation of professional titles. He posits that the reason for their refusal of the reform is that *Elles admirent trop les hommes - non? - pour ne pas jouir... grammaticalement d'être confondues avec eux*, where the verb *jouir* followed by the *points de suspension* fails to signify what he obviously intends his readers to expect. A similar method whereby he highlights the humour he has created is his habit of interpolating *oh!* in parenthesis, as on 17 October 1988, simply to underline the joke and to ensure that the reader does not miss it.

His amusing article of 9 January 1989 concerning *être* used in the sense of *aller* is perhaps typical of Aristide's purely semantic wit. At the end of a *chronique* full of gentle humour he speaks of heaven, quoting the refrain from a famous song, 'Au ciel, au ciel, au ciel, j'irai la voir un jour...', after which he quips: *N'y étant pas encore allé, ni ayant été, je n'en suis pas revenu - qui reste incontestable.* On many occasions he uses a single word or brief phrase, one the homophone of the other, typical examples being his *saint, sain* and *sein* of 2 March 1987, his *chercheurs de perles* with reference to the *ministre de la Culture* of 16 February 1987, and his favourites: *Qu'alors y faire?* (for *calorifère*) of 17 October 1988 and *honni soit qui mal (ou mâle) y pense* of 24 May 1988. In the same way he enjoys the humour of the *contrepet* (or *contrepèterie*), of which his father was an ardent collector as well as an originator. Aristide freely quotes from his father's own collection, 'Elle s'est cassé les reins en sautant' being an example which appears in his Chapelan books as well as in his Aristide articles (for example his *chronique* of 4 March 1991).

In his search for spice and humour he also quotes - and deliberately misquotes - famous lines of prose or verse, one of his favourites being Corneille's 'Et le désir s'accroît quand l'effet se recule' (*Abîmes sémantiques*, 7 January 1991 and *Retour aux sources*, 25 March 1991), which he and his initiates interpret as 'Et le désir s'accroît quand les fesses reculent'. Some of his readers, equally interested in this line of verse, write to him about it, as for example a Monsieur Dujardin on 7 January 1991. The title of his article of 24 April 1989, *Tel qu'en lui-même enfin*, is part of a famous line of Mallarmé, 'Tel qu'en Lui-même enfin l'éternité le change' (*Hommages et Tombeaux - Le Tombeau d'Edgar Poe*). Within that same *chronique* we find a special type of pun, clever in its aptness, although not entirely accurate, the *V* of *Vichnou* being the voiced form of the *F* of *Fiche-nous* (understood):

> [...] Reconnaissance aussi à notre journal qui, en dépit de ses *avatars* (au sens originel de la religion indienne : «Vichnou, la paix»), m'a inlassablement laissé [...].

As well as containing a *calembour*, found, as is often the case, in an aside, this extract shows once again Aristide's favourite method of demonstrating the point in question by using the word or construction itself as the illustration of the matter he is teaching, here the correct meaning of the noun *avatar*.

Among other personal traits of style is his almost perverse dislike of *que l'on*, the reason for which is not far to seek, although he occasionally uses it himself, as for example on 30 May 1988. In *Peut-on tous être «on»?* of 24 May 1988, as in Chapelan (1960: 33), we learn that he regards the use of *que l'on* as a sign of preciosity. Chapelan writes: *Les «que l'on» m'agacent. Je préfère les «qu'on»*, a

joke familiar to all (*les qu'on* sounding like *les cons*), and in his review of *Ça bouge dans le prêt-à-porter* (31 July 1989) he makes the following observation about Dutourd's otherwise faultless language:

> *Tout de même, un reproche... enfin! Il n'omet* jamais *de glisser la vaseline d'un* l' *entre* que *et* on. *Ce qui me hérisse.*

In fact Aristide is mistaken, since there are two occurrences of *qu'on*, both to be found on the same page (1989: 49). Grevisse (1986: §725 f) establishes the historical reason for the use of the article with *on* (i.e. that *on* was a noun before it became a pronoun) and remarks:

> Ignorant l'histoire, les grammairiens y ont vu une consonne euphonique dont ils exigeaient la présence pour éviter l'hiatus, après des mots comme *et, ou, où, qui, quoi, si* (ils étaient obligés d'ajouter *que* quoiqu'il n'y ait pas d'hiatus).

Indeed, in common with grammarians like Hanse and Thomas, Jouette (1992: 103) observes: 'Par euphonie, on remplace quelquefois *on* par *l'on*: *Si l'on commençait. Il faut que l'on dise.* Mais on ne peut le faire si *on* est suivi de la lettre *l*.' Despite such restriction, many authors please themselves in these matters: Grevisse (ibid.) lists numerous examples of the use of *l'on* followed by the consonant *l* as well as several showing *qu'on* followed by a syllable of the same sound, producing [kõkõ]. As we saw above, a succession of *k* sounds does not displease Aristide with his love of classical literature.

In view of his fierce criticism of the Gallimard error mentioned earlier in this chapter (*De Homère à Machiavel*) it is a matter of some surprise to learn that Aristide himself sometimes fails to elide *de* and *que* before a vowel or a mute *h*. In his *chronique* of

27 November 1989 he writes *La Peste, de Albert Camus* and in his collection of articles (1989: 14) [...] *les meilleurs grammairiens tels que André Gide* [...]. This lack of elision is now frequently found in print, especially in newspapers, including *Le Figaro littéraire*, where titles of books and films proliferate. It is almost as if the writer wishes to mark out the title by not allowing any linguistic element to blur its edges. A similar trend, noted in recent years, concerns the use of place-names which include a masculine or plural definite article: these are occasionally found without the contraction *au* or *aux*, particularly in conversation. During visits to Cordes en Albigeois within the past two decades we have heard young people announce 'On va à Les Cabanes' instead of the 'On va aux Cabanes' of the 1950s and 1960s. Perhaps one day such famous titles as *Le Notaire du Havre* will sound strange.

In spite of his logical approach to language and style, where figurative use is concerned Aristide can defend such an expression as *les quatre coins de l'Hexagone* (14 August 1984) by insisting that, although one could not speak of four corners with reference to a hexagonal figure, one is justified in so doing when *l'Hexagone* means the country, France. On the other hand, on 12 January 1987, he makes fun of Victor Hugo's phrase 'une grande place carrée, plus longue que large'. He later admits his mistake, however, in his *chronique* of 16 February, having been informed of the fact that until the nineteenth century the expression *carré long* was applied correctly to an oblong rather than to the geometrical *carré*, termed *carré parfait*. When asked by one of his correspondents whether he is still laughing ('Riez-vous encore maintenant?') Aristide replies: *Bien sûr : du plaisir d'avoir appris quelque chose. Merci.*

ARISTIDE AND MISPRINTS

As an *autodidacte* Aristide is indeed eager to learn and freely admits with reference to writing his *chroniques* (Chapelan 1977: 60):

> *J'y prends toujours un très grand plaisir, qui est surtout d'apprendre à mesure tout ce que j'ai l'air d'y enseigner aux autres. Au fond mes articles n'instruisent véritablement que moi.*

Any judgment of the style of a writer, especially one who works in the ephemeral world of journalism, must be tempered to some extent by consideration of the standards of accuracy applied by those responsible for the publication. Occasionally, though rarely, Aristide himself makes mistakes, such as his *illetrisme* of 17 April 1989, but, since all printed text is subject to scrutiny by the people who set the type or use the word-processor, many cases of misunderstanding or misjudgement of a writer may arise purely through the negligence or interference of those so employed.

As we saw earlier in this chapter, in his *chronique* of 27 December 1985, Aristide upbraids Ève Ruggieri and Yves Mourousi, Ève for her disregard of the aspirate *h* in her '[...] ellurleront, elles zurleront [...] and Yves for his vocal tic, his manner of punctuating everything he says with the sound *euh* [ø]. Madame Ruggieri he calls *Reine du cuir* (*cuir* being the term for a certain kind of *fausse liaison*) and, with reference to Yves Mourousi, he suggests that someone ought to produce *des petits flacons (sic) Mourousi*. In reply to the question 'Quoi?' Aristide explains thus: *Parce qu'il y aura plus d'*euh... *que dans les autres*. He has accordingly to append to

his article *Faisons un rêve* on 10 January 1986 a P.S.: *Dans ma chronique du 27/12, il fallait lire 'petits* flancs *(et non* flacons!*) Mourousi'*, a corrigendum which itself incorporates yet a further misprint, since the word *flans*, not *flancs*, is clearly intended.

Another instance of such carelessness is to be found in Aristide's article of 20 October 1986. He is discussing the pronunciation of the digraph *æ*, found at the beginning of such words as *ænologue* and *æcuménisme*, which many people believe should be pronounced with the sound [ø]. It is a pity that the misprint *diagramme* for *digramme* was not spotted by Aristide's *correcteurs*, especially since the whole article, including the error, was reproduced in his *La Langue française dans tous ses débats* (1989: 27).

The most frequent misprints in Aristide's articles arise from his insistence on the spelling *médias* when he knows that the policy of *Le Figaro* is to use the Latin *media*, which he wittily terms (20 November 1989) *l'invariable américanisme*. He is sometimes made to look ridiculous by his *correcteurs*, as for instance in his *chronique* of 17 September 1990, where the newspaper prints, despite his accurate typescript: *Quant à* media, *au lieu du correct* media *[...]*. In the same article he writes, prophetically:

> *[...] je renonce, une fois pour toutes, à le stigmatiser, où qu'il se trouve, sauf dans cette chronique, car il arrive sans cesse que les* «correcteurs» *l'introduisent.*

It may be that the staff concerned showed their annoyance at his criticism of their work by deliberately misprinting what he had written. Subsequently, on 8 October 1990, we read in Aristide's

article *Malheur aux vaincus*:

> *Je rends les armes aux correcteurs qui m'ont fait écrire (17-9) : «Quant à* media, *au lieu du correct* média (*sic*) *[...]». Quoi? Quelle gifle! Le renoncement de nos publications au bon français* média, médias, *contre quoi nos lecteurs ne cessent de protester, est pour eux une énigme [...]*

and in the following week's *chronique* he shows his anger by inserting *media (oui) audiovisuels* in an amusing context which cleverly typifies the linguistic ignorance of those who work in radio and television:

> *[...] «tous unanimes», comme ils disent dans les media (oui) audiovisuels.*

Incidentally, it is interesting to note that the policy has now been changed. The back page of *Le Fig-Éco* dated 1 April 1994 bears the heading, in capital letters: LA VIE DES MÉDIAS ET DE LA PUBLICITÉ. We may wonder to what extent Aristide's opinion contributed to this policy change.

Matthew Parris, writing in *The Times* on 6 December 1993, must have felt similarly aggrieved when the published version of his article read as follows:

> Who is it, fogeys, who for centuries has been beating children if they write "the little Lord Jesus lay down his sweet head" instead of " ... lay down his sweet head"?

All journalists must accept that misprints are an inevitable part of the life of a newspaper. Although Aristide's *fidèles* are well aware that he prefers *médias*, occasional readers may be forgiven for finding fault with him in this matter (as we saw in Chapter IV), since the *Académie* has pronounced in favour of the spelling *médias* and newspaper grammarians are naturally expected to know such facts.

Examples of editorial interference, rather than negligence on the part of the *correcteurs*, though fortunately rare, are nevertheless annoying. On 13 October 1986 Aristide refers to his *malgré que* which had become a meaningless *bien que* in his *chronique* of 29 September:

> *J'avais écrit du mot* fruste, *trop souvent employé à contresens, que ce contresens était «depuis longtemps entériné par l'usage,* malgré que *les puristes en aient». Mon excellent* malgré *y a été remplacé par un exécrable* bien.

Nevertheless, at the end of his article of 13 October 1986, where he suggests that the person responsible for changing his *malgré que* into *bien que* should consult all available dictionaries, *à la condition qu'il sache les lire*, he signs himself ... *Sans rancune. ARISTIDE.*

We may assume that his *correcteurs*, having been strictly instructed that the newspaper's policy is to avoid at all costs the use of *malgré que* in the sense of *bien que*, were guilty of an error of hypercorrection, caused by their inability to read with understanding what Aristide had written. It is the same lack of intelligence which dictates their printing of *media* when *médias* is the only spelling to make sense in the given context. Cellard (1982b: 53) speaks of the technical constraints and norms of the press, pointing out:

> Il est tout à fait exceptionnel qu'un journal accorde au plus prestigieux des textes qu'il publie un traitement matériel différent de celui dont il a l'habitude.

This applies not only to the house spelling conventions but also to the *mise en page*, since the space is fixed before the text has even been written.

Another, even more serious, case of editorial interference concerns the title of the *chronique* published on 3 July 1989 under the name of Maurice Chapelan, there already being an Aristide article in that edition of the *Figaro littéraire*. The Chapelan article was a review of Henriette Walter's book *Des mots sans-culottes*. Aristide had taken the title of the book as the title of his article and the first paragraph of his review referred amusingly to it, the sound *sans-culottes* being all-important. Someone on the editorial staff had changed the title to *Le dictionnaire des bonnets rouges*, rendering Aristide's opening remarks completely inept.

In spite of the many occasions on which his *correcteurs* have failed him, Aristide is generous with his praise for their habitual care. On 16 May 1988, in *La tentatrice*, he refers to his *chronique* of 11 April, in which he had typed *raccole*. On reading the published version of it he had been horrified to see *racole* with only one *c*:

> *Me reportant au double de ma copie, j'en avais bien mis deux... Oui, mais il n'en faut qu'un! Merci au correcteur du* Littéraire, *qui n'aura pas volé que je l'accole (deux* c, *un seul* l*).*

Although perhaps less important than a misprint in a book, an error in a grammar article is unfortunate, since readers study it with a more than usually critical eye. As Aristide says in his *Radioscopie*: *Mes lecteurs me surveillent.* In his *chronique* of 17 April 1989 he misspells *illettrisme* three times, typing *illetrisme* in his copy. This unaccountable error may have been the result of his life-long difficulty with double consonants. Whatever the cause of the mistake, we may wonder why his *correcteurs* failed him so badly on this occasion? Perhaps they, like Hachette in its *Dictionnaire de*

notre temps (as we learn from *Vilains coup de «h»* on 12 June 1989), knew no better.

It is difficult to imagine how Alain Guillermou of *Nice-Matin* tolerates the high rate of inaccuracy in his articles, *Les jeux du langage et du hasard*, where the meaning is often completely obscured by gross misprints, as for example on 7 April 1986 in *De la géhenne à la gêne*, where *syncrétique* becomes *synthétique*, *au cours de* becomes *au coins de*, *aïeux* becomes *vieux* and *semblable* becomes *s'emblable*. Readers expect to find, at least in the *chronique du langage* if not in other articles in the newspaper, a high degree of typographic accuracy: otherwise how are they to judge the calibre of their *chroniqueur*? Pierre Bourgeade, who writes for *Le Figaro Magazine*, is mentioned by Aristide on 10 September 1990 as sharing his fate in the matter of misprints. In fact they enjoy the common good fortune of suffering relatively few serious misprints.

Although editorial interference is almost unknown in Aristide's *chroniques*, except in the spelling of *médias*, the instances of minor misprints are legion, but, as he himself generously concedes (20 September 1988) - and he could well have substituted *journal* for *livre* - *Le livre sans coquilles n'existe pas.*

This chapter has been mainly concerned with Aristide, his preferences and his personal contribution as a *chroniqueur du langage* in the press. We may conclude that, in whatever context he may be writing, he invariably seizes every available opportunity to provide both wit and wisdom for his readers. His teaching, albeit slender at

times, will be received with enthusiasm by those who appreciate his sense of humour. Often wandering off the point in question and taking interesting and amusing byroads, Aristide succeeds in doing what he sets out to accomplish, as each of his *chroniques* unfolds. He writes (1989: 12):

> *Ce délayage n'en contient pas moins, à chaque fois, l'élucidation d'un point de vocabulaire ou de syntaxe, qu'il rend ainsi plus agréable d'avaler. J'espère même que de la sorte l'efficacité en est plus grande.*

A champion of clarity in public language, both written and spoken, including that of the liturgy, an enthusiastic supporter of feminist titles, and a stylist, grammarian and promoter of *le bon usage*, who illustrates in his own writing the principles he would impart, Aristide is usually, though unfortunately not always, helped by his editors and *correcteurs*. The message he delivers in his *chroniques* is unmistakably *la défense de la langue française*.

CONCLUSION

CONCLUSION

In *The Times* of 10 January 1994, page 11, Charles Bremner tells us that most of the French do not read a newspaper. Despite this fact, of those who do, it is certain that a substantial percentage have always turned to the *chronique du langage*. In recent years Pierre Bourgeade has, like Aristide, enjoyed the experience of being avidly read. In his *Chroniques du français quotidien* (1991: 9) he writes of his *rubriques* in these terms: 'Elles m'ont permis d'établir un dialogue avec les lecteurs. En dix-huit mois, j'ai reçu plus de deux mille lettres'. Since Aristide was *chroniqueur du langage* for over thirty years at *Le Figaro*, which has for many years enjoyed the widest circulation of the serious daily newspapers, its two main contenders being *Le Monde* and *Libération*, it follows that, of those who have read the national press and the *chroniques du langage*, more have come under the influence of Aristide of *Le Figaro*, and in more recent years that of Pierre Bourgeade of *Le Figaro-Magazine* too, than of any other newspaper grammarians. This fact is all the more certain these days, since *Libération* has no *chronique du langage* and the article in *Le Monde*, as we shall see, now appears less frequently.

In that same article from *The Times* of 10 January 1994, where Bremner informs us that 'nine out of ten French people read no newspaper', we learn of the launching of a new daily newspaper, of magazine format and in colour, aimed at the young: *InfoMatin*, to be produced on the presses of *Le Monde*. We are told also that *Le Parisien*, 'a tabloid aimed at the lower social categories', overtook *Le Figaro* for the first time in 1993, when its circulation passed

415,000. It now finds itself at the top of the national league. These figures do not in fact correspond to those published in Willings Press Guide (1993), where the circulation of *Le Figaro* is given as 423,993. Hence *Le Figaro*, which happens also to be one of the three quality national papers, is the daily with the largest circulation.

Owing to Aristide's longevity and the span of his newspaper career, his work was contemporary with that of *confrères* from several decades. As a man of fifty-five, he was writing his *Usage et grammaire* for the *Figaro littéraire* when Marcel Cohen was writing his *Regards sur la langue française* for *L'Humanité* and Robert Le Bidois his *La défense de la langue française* for *Le Monde*; by the time he had reached the age of sixty-five, his counterpart at *Le Monde* was Jacques Cellard, who had taken over from Robert Le Bidois in 1970 and was contributing his *Vie du langage*; when Aristide had reached the age of eighty-five, he was writing his *Divertissements grammaticaux* while Denis Slakta had taken over in 1987 the *chronique* at *Le Monde*. During his life as grammarian at *Le Figaro* and *Le Figaro littéraire*, Aristide had known all the *chroniqueurs* at the other newspapers and had worked, both before and after 1961, with several eminent columnists and *chroniqueurs* at his own newspaper, among whom were such famous men as Pierre Gaxotte, Paul Guth, Charles Bruneau, Fernand Feugère and Jacques Capelovici.

As the longest-serving contributor of *chroniques du langage*, in the national newspaper with the widest circulation, Aristide was read, and his opinion taken seriously, by people from all walks of life, including some of the most influential. As we noted earlier, his views on the proposed *Rectifications de l'Orthographe* of 1990 undoubtedly influenced the outcome of the planned reform, and we have

already seen how Jean Dutourd of the *Académie française* read Aristide, and we know from one of his articles (6 November 1989) that even Bernard Quemada read Aristide and wrote to him in response to an unanswered question on the derivation of the word *limousine*. Aristide, who numbered amongst his readers both academicians and lexicographers, the official recorders of the French language, was thus instrumental in determining the language of his day.

Throughout this work we have shown how Aristide tirelessly promotes *le bon usage* against *le mauvais* and how greatly his unremitting campaign for the defence of the French language is appreciated by his readers. Although from time to time he expresses doubts about the usefulness of his work and speaks pessimistically about the future of the language, his humour is never absent for long. In his collection of *chroniques* (1989: 96) he posits a witty, yet true, ætiology of *l'usage*:

> *[...] il suffit, grammaticalement, d'être assez nombreux et de persister assez longtemps à avoir tort pour finir par avoir raison - ce qui pourrait être une définition de l'usage.*

Most of the time he cheerfully continues his defence with an equanimity tinged with irony. Occasionally he is able to report success: on 21 March 1989 he expresses his satisfaction on having heard not a single *nominé* during the *XIV^e Nuit des Césars*.

Typical of the many tributes Aristide receives is one dated 4 January 1991: 'A vous fidèle gardien de la langue dont je lis régulièrement les aimables divertissements [...]'. Another of his correspondents addresses him, on 3 March 1991, as *maître*, with the explanation: '[...] celui qui m'enseigna à bien écrire - et à bien

lire - a droit à ce titre'. Another, on 18 June 1991, thanks him for 'tous les plaisirs que vous m'apportez chaque lundi' and on the next day yet another writes: '[...] je lis avec grand plaisir vos spirituels et pertinents billets'. Many hundreds of readers have written to Aristide in such terms, begging him to save their beloved French language, and firmly convinced of his ability to do so. On 27 June another correspondent wishes him 'Bon courage (il vous en faut beaucoup car vous luttez contre la pente naturelle des gens en matière de langage!)', having earlier expressed the wish 'que vous nous donniez encore pendant longtemps le plaisir d'apprendre en lisant vos *divertissements grammaticaux*'.

In his *chroniques* Aristide is seen to deplore any device which could obscure meaning: jargon, verbosity, pleonasms, unnecessary neologisms and all pedantic usage. Above all, he wishes to promote *le bon usage*, *la clarté* and an elegant simplicity of language and style. To this end he is strict, sometimes uncompromisingly so, in matters where semantic distinction is at stake, criticising, for example, on behalf of a vigilant reader (6 March 1989) the media use of *pingouins*, found only in the northern hemisphere, for the *manchots* of the Antarctic, an undoubted instance of the interference of English, where the generic term *penguin* is used indiscriminately for either creature.

Although *progressiste* in his wish to promote the feminisation of professional titles and even useful neologisms, Aristide is, as we have seen, intolerant of such instances of *franglais* as the use of *nominés* for *nommés* at public awards ceremonies, nor does he express compassion when public bodies, educational institutions, media personalities or acclaimed writers

make mistakes. On the other hand, he enjoys and welcomes familiar language, vulgarisms and slang and even accepts the lack of inversion in such constructions as *Tu vas où?*

In his own writing he often uses a high degree of refinement of grammar and style in conjunction with familiar, popular and even vulgar vocabulary, as for example in the final paragraph of his *chronique* of 30 May 1988, where he introduces the familiar *fichue*:

> *... Ma seule objection : que l'on accepte, cher Jacques Laurent, que* mappemonde, *d'une évocation, il est vrai, si gironde, ne signifie plus «carte plane» et devienne synonyme de* globe terrestre *- comment nommer la représentation à plat de notre fichue planète?*

Although this style enhances the humour of his writing, Aristide depends more often on simple play on words, as for instance on 14 September 1989, when he refers to *un médecin - on sait qu'ils sont très nombreux à s'intéresser à la santé de notre langue*, and on the surprise element produced by *calembours* such as *Qu'alors y faire?* (*calorifère*) on 17 October 1988 or by *contrepets* or *contrepèteries* (4 March 1991). It is hard to imagine a *chroniqueur* who could produce better puns than Aristide, as we saw in the previous chapter.

As mentioned above, Aristide frequently uses deliberately vulgar vocabulary and expressions, returning several times between June and September 1991, for instance, to his discussion of the correct feminine form of *emmerdeur*: *emmerdeuse*, *emmerderesse* - or perhaps the genteel *enchoseuse*? (2 September 1991, where the misprint *enchocheuse* occurs). Similarly, Cellard (1986: 106-109) devotes three pages to the verb *s'emmerder*. Regardless of his own preference for colourful language, however, Aristide invariably adopts the

traditional approach of purism where official, media or literary usage is concerned. In other registers or areas of usage he is a *puriste évolutif*, encouraging gradual, sensible and desirable change. Although fiercely opposed to the suggested reforms of 1990, which he regarded as harmful, he had been strongly in favour of the modest proposals of René Thimonnier. Because of his relative conservatism his views are well received by his readers, and thanks to his combination of traditional moderation and Grevisse's *simple bon sens grammatical* he is readily heeded by other writers and by those in authority. He incurs the wrath and displeasure of his readers only when they consider him to be erring on the side of liberalism, as on 10 September 1990 when he defends the use of questions of the *Tu vas où?* type, declaring that such constructions, although infantile, have no adverse effect on syntax.

Since Aristide's demise there has been no *chronique du langage* at *Le Figaro littéraire*, although Pierre Bourgeade still contributes to *Le Figaro Magazine*. During the months immediately following Aristide's death the language article was taken over by Paul Guth. It was not, however, a true *chronique du langage*, taking the form of a review of books, only some of which referred to language. The article in *Le Monde*, traditionally a fortnightly *chronique*, now appears only once a month, in the supplement *Le Monde des Livres*. Although the provincial newspaper *Nice-Matin* remains faithful to the older custom of having a weekly *chronique du langage*, Alain Guillermou now writes more often on matters concerning *la francophonie*, dealing correspondingly less with pure questions of grammar.

In the period 1965-1970, as Quemada (1972) reports, there were as many as fifteen language articles in the French press. In the 1930s, the heyday of the *chronique du langage*, and again between 1960 and 1965, there had been even more. Cellard mentions the gradual decline of the *chroniques du langage* (1982b: 54), knowing of only five in 1982. As far as we have been able to ascertain, there are only three in 1994: Guillermou, Slakta and Bourgeade. Although Cellard cannot account with any certainty for the gradual disappearance of the *chroniques*, he attributes the demise of some of them to one of three simple facts: that certain papers have ceased publication, that others have not replaced their *chroniqueur* when they have lost him and that yet others only ever conducted a tentative experiment with this type of article and chose not to pursue it. Elsewhere (1983: 653) Cellard attempts to account in terms of financial considerations for the diminishing numbers of *chroniques du langage*. As such articles are of only minor commercial value, the place they take up in a newspaper, where space is normally at a premium, must be justified. If the article does not help to sell the newspaper it is sacrificed. As we know, Aristide's popularity was such that the successive editors of *Le Figaro littéraire* persuaded him to continue writing his weekly *chronique* well after the normal age of retirement. Paul Guth, Aristide's short-lived successor, was unable to imitate the particular characteristics of style and humour perfected by Aristide.

Although he writes almost exclusively about linguistic matters, even when reviewing a work of literature, and despite the fact that his attitude is usually fairly conservative, it would be a mistake to label Aristide a *puriste*, for he is an original grammarian, of admittedly purist inclinations but with an obvious spirit of

licence. He gladly defends *préférer que* (22 April 1991), for instance, against the opinion of such a giant as Littré. Indeed, as Jacques Laurent observes in his article of 3 April 1989, Aristide consistently recommends and invokes such authorities as Littré and Grevisse 'sans pour autant les idolâtrer'.

Despite his relative purism, his originality is obvious in so many ways, not least in the individual titles of his articles, which not only serve to indicate the subject-matter of the *chronique* but also, more often than not, contain a simple *calembour* or *une phrase à double entente* relating to the topic in question: *Totor avait tort d'avoir cet r* (20 November 1989), *Une réforme à réformer* (3 September 1990), *En écoutant braire* (9 September 1991), *Une correction exquise* (23 September 1991) and *Sur l'accord des ON* (13 January 1992).

The content, too, is often surprising in nature, as, for example, in *La vache et l'oiseau* on 3 November 1986, when Aristide answers the question he posed on 13 October: *Quelle différence y a-t-il entre une vache et un oiseau?*, to which two of his readers have provided an identical reply, which Aristide is happy to report:

> «... pour nous autres, potaches de Lakanal, la vache était une bête à pis (en grec β π) alors que l'oiseau était une bête à ailes (L). D'où l'équation:
>
> $$\frac{\text{oiseau}}{\text{vache}} = \frac{\beta\, L}{\beta\, \pi} = \frac{L}{\pi}$$ »

He issues such challenges to his readers on numerous occasions. On 26 May 1986, for instance, he invites his readers to let him have the names of the authors of two different items, the first being a rhyme illustrating the use of the imperfect subjunctive, the second a

nonsensical piece of prose about not liking spinach or peas. He publishes replies from readers, under the heading *Des subjonctifs aux épinards*, on 30 June 1986.

Aristide's poetic talent is often in evidence, never more so than in his *chronique* of 25 February 1991, *L'alexandrinite*, where the first two paragraphs and most of the third are written in perfect alexandrines. Cohen tells us (1963: 231) that it was Robert Le Bidois who coined the now well-known *adjectivite*: Aristide bases his *alexandrinite* on that noun and terms *adverbiagite* one of Madame Ruggieri's unfortunate speech habits.

It has been already noted that as a stylist Aristide is as strict with himself as he is with others. With few exceptions he adheres to his own rules, *l'Évangile selon Aristide*, based at least in part on some of the recommendations of Paul Valéry and Max Jacob, especially those concerning brevity and simplicity. Aristide speaks at length in his *Radioscopie* programme about concise and supple writing, recommending, as he does in his books, *un style serré mais souple*. Some writers would, of course, disagree strongly with Aristide's principle of re-reading his work with the intention of removing all the adjectives, of which very few, according to him, ever need to be retained. Bourgeade (1991: 169) certainly disagrees with Aristide, and Laurent would surely not concur with him, if we are to judge from his remarks concerning Flaubert (1988: 122), according to which he always prefers the author's earlier drafts to his much simplified and abbreviated definitive versions.

Aristide's simplicity of style, however, does not preclude his love of the imperfect subjunctive, which he wishes to maintain at all costs. Like his friend and sparring-partner, Jean Dutourd, Aristide sets great store by this mood and tense. The former, in his article *La Chronique de Jean Dutourd* in *France-Soir* on 14 February 1977, quoted in Pivot (1989: 43), writes:

> Une grammaire qui abandonne la concordance des temps me paraît gravement menacée. Pour moi, je me ferais plutôt hacher menu que de rater un imparfait du subjonctif quand j'écris. J'y verrais quasiment un péché contre la logique.

Aristide too deals with the argument from logic (1989: 210), though more often (as for example on 9 March 1987) he appeals to feeling, since, as we saw in Chapter V, he maintains that syntax is principally *une affaire de sentiment* rather than one of reason. Nevertheless, reason is of the utmost importance to Aristide, especially in matters of grammatical agreement. In common with his *confrères*, Aristide devotes much column space to these questions, particularly to the rules covering the agreement of the past participle, which he considers simple. Unlike Georgin, he is usually quite happy to repeat himself, realising that such repetition is part of the function of a *chroniqueur du langage*. After all, as he so often expresses, in these or similar terms, *S'il n'y avait pas de fautes de français, il n'y aurait pas de grammairiens* (*Radioscopie*, 28 May 1975).

He has left his stamp of *simple bon sens grammatical* not only with his many *fidèles* but also on the door of every RER train. Where once the notice read: 'Il est rappelé que le bruiteur qui se fait entendre dans les voitures a pour but d'annoncer l'imminence de

la fermeture des portes', it now reads: 'Le signal sonore annonce le départ du train'. Aristide reports (1989: 344):

> *J'ai [...] plaisir à reconnaître que, depuis quelques années, la S.C.N.F. corrige* presque *toujours les fautes de français flagrantes qu'il lui arrive de commettre, lorsqu'elles lui ont été signalées - notamment par Aristide.*

Similarly, at the *station de métro* Cluny-La Sorbonne, where the name Baudelaire had been reproduced on large printed posters as *Beaudelaire*, as we saw earlier, thanks to Aristide's campaigning on behalf of the readers who had alerted him to the existence of this horror, it was eventually corrected, although the process was lengthy.

His influence on writers who heeded his criticisms is equally significant. On 1 February 1988 Aristide reports that in the re-edited version of Edmond Bled's *J'avais un an en 1900* the seven sins committed against the French language in the first edition were no longer in evidence. Of this fact Aristide writes:

> *Cela fait honneur à la conscience professionnelle et à la modestie d'un homme dont les quatre-vingt-neuf ans auraient eu d'excellentes raisons de m'envoyer au diable. Quand je pense à tant de jeunes prétentieux qui chipotent! Mais les meilleurs ont toujours été, ici, les plus modestes.*

Aristide had reviewed on 27 April 1987, under the name Maurice Chapelan, the first edition of this work, written by Bled with the co-operation of his wife Odette.

Aristide succeeded also in having entries in *Le Petit Larousse* changed on at least two occasions. A recent example relates to the word *empathie*. In his *chronique* of 26 December 1989, Aristide

undertakes a criticism of the definition given in his 1980 copy of the dictionary: 'Mode de connaissance intuitive d'autrui, qui repose sur la capacité de se mettre à la place de l'autre'. He finds a more concise and, in his opinion, more accurate, definition, considering the noun *faculté* more exact than *mode* and *autre* tautologous since *autrui* is already included in the definition. Aristide's suggested improvement reads as follows: *Faculté de connaissance intuitive d'autrui.* He had previously proposed a revision to Larousse, and the revised entry, influenced by Aristide's comments, now reads: 'Faculté intuitive de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qu'il ressent'.

Having lived for years surrounded by dictionaries and reference books, Aristide often jokes about their proliferation in terms such as (20 December 1985):

> *Je suis étonné, ô mes trop aimables lecteurs, que vous me demandiez si souvent d'ouvrir à votre place l'un ou l'autre de ces ouvrages que les éditeurs s'ingénient à multiplier, pour réduire, dirait-on, les pauvres grammairiens dans mon genre au chômage. Dieu soit loué, ce n'est pas demain la veille.*

Knowing that there will always be people who are incapable of discovering the correct answers for themselves, Aristide writes (1989: 131):

> *Il est vrai que si les gens savaient se servir des dictionnaires et des grammaires, les chroniqueurs du langage n'auraient plus qu'à fermer boutique.*

Like any *chroniqueur du langage*, Aristide is aware that his *raison d'être* is ostensibly to give guidance to readers who need it and that his living depends very largely on the ignorance of his readers or at

least on their reluctance to open reference books. This apparent inability to help themselves is probably attributable less to stupidity or laziness than to a lack of confidence: people who write to their newspapers seeking linguistic help are probably afraid of not fully understanding what may well be couched in obscure grammatical terminology: how much easier it is for them to write to Aristide than to consult a complicated book with an inadequate index which probably omits the very point for which they are searching. This is a recurrent theme in Aristide's articles. When he wishes his readers a happy New Year (9 January 1989) he asks:

> *Est-ce à dire sans fautes de français? Ce serait ma mort, ressemblant dans mon boulot aux médecins, aux pharmaciens et aux marchands d'armes... Aucun risque. Dieu merci!*

In this brief extract Aristide strikes a familiar note with the word *boulot* and speaks of medicine and war, metaphors common to most *défenseurs de la langue française*, as we saw earlier.

Let us consider the words of René Georgin, who was surely right when he said (1966: 11):

> Ces chroniques [...] entretiennent dans une partie du public, avec le goût des choses de la langue, le désir de parler et d'écrire correctement : c'est un résultat appréciable et nous n'avons pas perdu notre temps.

What was true in the 1960s of those who read their *chronique du langage* is equally true in the 1990s. The volume of letters received by Aristide and Bourgeade from readers of *Le Figaro* and its supplements is evidence enough of the passionate attachment that such people feel for their language and all that concerns it. Even if Georgin's statement represented their only achievement, the existence

of Aristide's *chroniques* would be amply justified. In fact, as we have seen, his influence is more far-reaching. It remains to be seen whether future generations will thank Aristide for being instrumental in preventing the proposed *rectifications* to the spelling system. Spelling being the most traditional aspect of the French language and the one most likely to inhibit other types of reform and linguistic change, so long as literary language continues to be written in the time-honoured manner, it will remain fixed, with the result that the spoken language will evolve more slowly than it would otherwise. One of Aristide's desires, that any change should come about gradually, will thus be fulfilled.

As a faithful defender of the language, wishing to see it evolve slowly, the *chroniqueur* must protest, as Aristide does at times, especially when encouraged to do so by his indignant readers. In so doing, however, he risks being labelled *puriste* and *périmé*; if, on the other hand, he does not protest, he is accused of *laxisme* and may even be regarded as condoning *le mauvais usage*. What Aristide and many of his *confrères* have sought to do is to maintain a balanced stance, a *via media*, however difficult that may have proved (*Immondices*, 14 September 1984):

> *L'entre-deux, le simple bon sens grammatical [...], est la position la plus difficile à tenir, parce qu'elle vous vaut des horions des deux côtés de la barricade.*

He knows that he will be attacked, whatever position he adopts, even the most moderate. Moreover, if he fails to protest when his *fidèles* expect him to, he may be discouraging the very people who are making a positive effort to improve their own usage, even media personalities such as Madame Ève Ruggieri, who used to read his column, expecting

her portion of praise or blame.

The *chroniqueurs du langage* have succeeded, above all, in airing and keeping in the public eye matters of current linguistic interest. By promoting *le bon usage* in the French press they have conducted their *défense de la langue française* and have ensured a continuing debate. There may well be fewer publications today which have a regular language article, but the remaining *chroniques* are still read with interest by people who care about their language and, even outside the confines of the language article, there is a steady flow of correspondence to the editor from readers who deplore the declining standards of the French language, both spoken and written. Examples of such letters are included in a brief appendix.

We know that the *chronique du langage* was at its most successful in the 1930s, the 1950s and the early 1960s, and we may wonder what particular factors determined the popularity of the articles and, on the other hand, what lies behind their dwindling number. It could be that they flourished most after the two World Wars, when national morale needed a boost and when pride in the language was a sentiment with which every Frenchman could identify. The decline of the *chronique du langage* could be attributable to the growing popularity in France of Grevisse's *Le Bon Usage*, which, as Gide adumbrated almost half a century ago, has finally rendered superfluous the *chroniques du langage* in the French press, though one would ask why it has taken so long. It is far more likely that the proliferation of accessible reference books - both readily available and easy to understand - on every aspect of the language and the

appearance of highly acclaimed works by popular linguists such as Hagège and Walter have been instrumental in bringing about the decline of the language article. Aristide's jokes about reference books and unemployment among newspaper grammarians contained an unwitting prophecy.

The discernible change in character of the *chronique du langage* in the period since the early 1970s is mentioned by Cellard. With reference to the history of the *chronique* in *Le Monde*, he hints at some less desirable social characteristics when he speaks of the deliberate shift in emphasis from the defence of the language to a simple description of it, a change not always recognised by readers, however, for whom *la chronique du langage* and *la défense de la langue* are synonymous (1983: 664):

> On s'attend seulement que cette défense n'ait plus la teinture d'élitisme, de chauvinisme et de racisme qui l'ont jadis, naguère encore et hélas, aujourd'hui parfois, rendue insupportable.

If the old-fashioned strict defence of the language is no longer the principal function of the *chroniqueur du langage*, what part has he still to play in the life of the language? To all his *fidèles*, but especially to the readers of his own generation, Aristide was certainly *défenseur de la langue*. It may be that, as the older readers of the *chronique*, like Aristide himself, have now died, the editor considers it less important to find a replacement, under the erroneous impression that younger readers are less concerned about their language. Where other publications are concerned, it may be that the change in character of the articles, echoed in the new titles borne by some, will prove to have been merely one stage in a gradual process leading to the eventual demise of the *chroniques du langage*.

Of course, there could be social reasons for the steady dwindling of the *chroniques du langage*. It is possible that grammarians who would gladly have composed a *rubrique de grammaire* a decade ago no longer see the point of doing so, since society would appear not to value conventions of any kind. In the seventeenth century, as we saw in Chapter III, good manners, correct dress and *le bon usage* went hand in hand, whereas in the twentieth century freedom from moral restraint may well account for the apparently casual attitude of society at large regarding norms of language.

Truly representative of his readers, many of whom are of his generation, Aristide reflects the concerns of his correspondents and publicises in his columns their most pressing preoccupations. As resident grammarian at *Le Figaro* for some thirty years, he enjoyed the confidence of his readers. Although no French grammarian has so far succeeded in bringing about any modification to the new Roman Catholic liturgy, Aristide and his *confrères* have at least aired the dissatisfaction of many, and, in the event of liturgical revision, which is quite likely within the next few years - and which we know is planned in the Church of England, for instance, for the year 2000 - it is possible that their views will be taken into consideration.

Aristide will live in the memory of his *confrères*: we have seen how he was remembered by Slakta in an article over a year after his death (4 June 1993). His memory will remain too with all his *fidèles*, including, as we have noted, certain members of the *Académie française*: Jean Dutourd, for example, who claimed that Aristide's *Divertissements grammaticaux* was the first item he read on Mondays out of all the national press. To the many individuals who sought

Postscript:

Since mid-April 1994 there has been a new *chroniqueur du langage* at *Le Figaro littéraire*: Claude Duneton, the eminent writer and sociolinguist. We had the pleasure of meeting him in Paris at the end of May, when he showed great interest in our work on Aristide.

guidance from him in the use of their mother tongue, and to those who appreciated his lifelong struggle to defend their language, his memory will surely remain fresh. In the literary world he will be remembered not simply for his Aristide articles and his anthology *La langue française dans tous ses débats* but also for his many Maurice Chapelan works of poetry and prose, for his literary criticism, and even, by lovers of the erotico-comic, for his Aymé Dubois-Jolly books: as he described himself irreverently but amusingly in his letter of 16 July 1986, he was *comme Dieu, en «trois personnes»*.

We have shown in this thesis how the *chroniqueurs du langage* in the French press, who have reached a large cross-section of society, have both maintained and initiated interest in the French language, thus helping to shape public opinion. The *chroniqueurs* have contributed to *la défense de la langue* by keeping linguistic issues constantly before the eye of a nation that cares about its language. Even on 11 March 1994 a report in *Le Figaro* is headed: 'Les Français très attachés à leur langue'.

Although defending the language has been the primary intention of the newspaper grammarians, there have been exceptions, notably Cohen, and Aristide himself is different from his *confrères* in that his twin aims of instructing and entertaining appear to be equal and inseparable. Regardless of the intention of their authors, however, the *chroniques du langage* have all provided a living portrait of the French language, written and spoken, in each generation.

It is hoped that this study of the *chroniques* will both draw attention to the phenomenon, thus encouraging other researchers to explore it further, and serve to immortalise Aristide of *Le Figaro*.

BIBLIOGRAPHY

SELECT BIBLIOGRAPHY

Place of publication is Paris, unless otherwise noted.

Chapelan, M. 1957 *Main courante.*
Grasset.

____ 1960 *Lire et écrire.*
Grasset.

____ 1964 *Amoralités familières.*
Grasset.

____ 1967 *Amours amour.*
Grasset.

____ 1972 *Mémoires d'un voyou.*
Grasset.

____ 1977 *Rien n'est jamais fini.*
Grasset.

(Chapelan, M. writing as)

Aristide *Usage et grammaire,*
later *Divertissements grammaticaux,*
Le Figaro and *Le Figaro littéraire.*
(Various samples. See Appendix I.)

____ 1989 *La langue française dans tous ses débats.*
François Bourin.

Académie française 1932-1935 *Dictionnaire de l'Académie française.* Huitième édition.
Hachette.

____ 1932 *Grammaire de l'Académie française.*
Firmin-Didot.

____ 1933 *Grammaire de l'Académie française.*
Firmin-Didot.

Académie française 1985 *Mises en garde - Propositions - Equivalences (1964-1985).*

Les Presses du Palais Royal.

Beauvais, R. 1970 *L'Hexagonal tel qu'on le parle.*

Hachette.

——— 1975 *Le français kiskose.*

Fayard.

Bengtsson, S. 1968 *La défense organisée de la langue française.*

Almqvist & Wiksells, Uppsala.

Bourgeade, P. 1991 *Chroniques du français quotidien.*

Belfond.

de Broglie, G. 1986 *Le français, pour qu'il vive.*

Gallimard.

Cellard, J. 1982 'Les normes de la communication informative' *Le français dans le monde*, n° 169, pp. 43-55, mai-juin 1982.

Hachette/Larousse.

——— 1983 'Les chroniques de langage' in Bedard, E. and Maurais, J. *La norme linguistique.*

Le Robert, Paris,
Le Conseil de la langue française, Quebec.

——— 1985 *Histoires de mots.*

Éditions La Découverte/Le Monde.

——— 1986 *Histoires de mots - II.*

Éditions La Découverte/Le Monde.

Cohen, M. 1950 *Regards sur la langue française.*

Sédes.

——— 1963 *Nouveaux regards sur la langue française.*

Éditions sociales.

Cohen, M. 1966 *Encore des regards sur la langue française.*

Éditions sociales.

____ 1967 *Histoire d'une langue: le français.* (Re-edition)

Éditions sociales.

____ 1970 *Toujours des regards sur la langue française.*

Éditions sociales.

____ 1972 *Une fois de plus des regards sur la langue française.*

Éditions sociales.

Deschanel, E. 1898 *Les déformations de la langue française.*

Calmann Lévy.

Desonay, F. et al. 1966 *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse.*

Duculot, Gembloux.

Dupré, P. 1972 *Encyclopédie du bon français.* (3 vols)

Éditions de Trévise.

Dutourd, J. 1986 *Le spectre de la rose.*

Flammarion.

____ 1989 *Ça bouge dans le prêt-à-porter.*

Flammarion.

Étiemble 1964 *Parlez-vous franglais?*

Gallimard.

Feugère, F. 1963 *Savez-vous ce que vous dites?*

Flammarion.

Georgin, R. 1951 *Pour un meilleur français.*

André Bonne.

____ 1952 *Difficultés et Finesses de notre langue.*

André Bonne.

Georgin, R.	1961	*Les Secrets du style.* Éditions Sociales Françaises.
____	1966	*Problèmes quotidiens du langage.* Éditions Sociales Françaises.
Grevisse, M.	1962	*Problèmes de langage.* Presses Universitaires Françaises.
____	1963	*Problèmes de langage,* deuxième série. Presses Universitaires Françaises.
____	1964	*Problèmes de langage,* troisième série. Presses Universitaires Françaises.
____	1969	*Problèmes de langage,* quatrième série. Duculot, Gembloux.
____	1970	*Problèmes de langage,* cinquième série. Duculot, Gembloux.
____	1973	*Le français correct.* Duculot (Gembloux)-Hatier.
____	1975	*Le participe passé.* Duculot, Paris-Genbloux.
____	1980	*Le Bon Usage,* 11e édition. Duculot, Paris-Gembloux.
____	1986	*Le Bon Usage,* 12e édition. Duculot, Paris-Gembloux.
Guillermou, A.	1984-1986	*Les jeux du langage et du hasard.* Nice-Matin.
Hagège, C.	1987	Le français et les siècles. Éditions Odile Jacob.
Hanse, J.	1949	*Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques.* Baude, Bruxelles.

Hanse, J. 1983 *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne.*

Duculot, Gembloux.

Harmer, L. C. 1954 *The French Language today.*

Hutchinson's University Library.

____ 1979 *Uncertainties in French Grammar.*

Cambridge University Press.

Hermant, A. 1928(a) *Xavier ou les entretiens sur la grammaire française.* (Re-edition)

Grasset.

____ 1928(b) *La vie littéraire.* 2 vol.

Flammarion.

____ 1929 *Nouvelles remarques de M. Lancelot.*

Flammarion.

____ 1932 *Ainsi parla Monsieur Lancelot.*

Albin Michel.

Jouette, A. 1992 *Les pièges du français actuel.*

Marabout, Alleur, Belgium.

[Larousse] 1968 *Petit Larousse en couleurs.*

Librairie Larousse.

____ 1986 *Petit Larousse en couleurs.*

Librairie Larousse.

____ 1989 *Petit Larousse en couleurs.*

Librairie Larousse.

____ 1994 *Petit Larousse.*

Librairie Larousse.

Laurent, J. 1988 *Le français en cage.*

Grasset.

Le Bidois, R. 1970 *Les mots trompeurs.*

Hachette.

Littré, E. 1960 *Dictionnaire de la Langue française.* Gallimard-Hachette.

Martinet, A. 1969 *Le français sans fard.* Presses Universitaires de France.

Munro-Hill, M. 1986 'Aristide of *Le Figaro*'. M.A. Thesis. University of Hull.

Pivot, B. 1989 *Le livre de l'orthographe.* Hatier.

Quemada, B. 1970 *Bibliographie des chroniques de langage: tome I (1950-1965).* Centre d'étude du français moderne et contemporain. (Éd. B. Quemada). Didier.

——— 1972 *Bibliographie des chroniques de langage*: tome II (1966-1970). Centre d'étude du français moderne et contemporain. (Éd. B. Quemada). Didier.

Rat, M. 1963 *Grammairiens et Amateurs de beau langage.* Albin Michel.

Rudder, O. de 1986 *Le français qui se cause.* Balland.

Saint Robert, P. de 1986 *Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français.* Albin Michel.

Slakta, D. Samples of *chroniques* from *Le Monde.*

Spence, N. C. W. 1976 *Le français contemporain.* Wilhelm Fink Verlag, Munich.

Steele, R. & Gaillard, J. 1985 *L'Express: Ainsi va la France.* Stanley Thornes, Cheltenham, England.

Thimonnier, R. 1967 *Le système graphique du français.*

Plon.

_____ 1976 *Le système graphique du français.*

Plon.

Thomas, A. V. 1956 *Dictionnaire des difficultés de la langue française.*

Librairie Larousse.

Vaugelas, C. 1970 *Remarques sur la langue française.* Facsimilé de l'édition originale (1647).

(Reprint of edition of Streicher, Droz, 1934.)

Slatkine, Geneva.

Vincent, C. 1925 *Le péril de la langue française.*

De Gigord.

Walter, H. 1988 *Le français dans tous les sens.*

Robert Laffont.

BIBLIOGRAPHY

Place of publication is Paris unless otherwise stated.

WORKS OF MAURICE CHAPELAN

Chapelan, M. 1930 *Sylvère.*

La Revue Mondiale.

_____ 1944 *Nada, poème.*

(Paris).

_____ 1946 *Anthologie du Poème en prose.*

Julliard. (Grasset Copyright 1959.)

_____ 1947 *Anthologie du Journal intime.*

Robert Laffont.

_____ 1954 *Sainte-Beuve: Pensées et maximes.*

Grasset.

* _____ 1957 *Main courante.*

Grasset.

* _____ 1960 *Lire et écrire.*

Grasset.

* _____ 1964 *Amoralités familières.*

Grasset.

* _____ 1967 *Amours amour.*

Grasset.

_____ 1969 *Cent quarante-deux Robaï d'Omar Khayyâm.*

Grasset.

* _____ 1972 *Mémoires d'un voyou.*

Grasset.

* _____ 1977 *Rien n'est jamais fini.*

Grasset.

_____ 1989 *Amante en abîme.* (Symphonie poétique en double version: classique et moderne)

Grasset.

(Chapelan, M. writing as)

*Aristide — *Usage et grammaire*, later *Divertissements grammaticaux*, *Le Figaro* and *Le Figaro littéraire*. (Various samples. See Appendix I.)

* ____ 1989 *La langue française dans tous ses débats.* François Bourin.

(Chapelan, M. writing as)

Dubois-Jolly, A.

____ 1978 *Les mémoires d'une culotte.* Lattès.

____ 1980 *Les confessions d'un plombier.* Lattès.

____ 1981 *Le confesseur confessé.* Lattès.

____ 1983 *Le petit oiseau d'Anatole.* Lattès.

---

*Académie française 1932-1935 *Dictionnaire de l'Académie française.* Huitième édition. Hachette.

* ____ 1932 *Grammaire de l'Académie française.* Firmin-Didot.

* ____ 1933 *Grammaire de l'Académie française.* Firmin-Didot.

* ____ 1985 *Mises en garde - Propositions - Equivalences (1964-1985).* Les Presses du Palais Royal.

____ 1992 *Dictionnaire de l'Académie française.* Neuvième édition, Tome I, A - Enzyme. L'Imprimerie nationale.

Académie 1993 *Dictionnaire de L'Académie française.* Neuvième édition. Eocène - Etendue.

Direction des Journaux officiels.

Ager, D. E. 1970 *Styles and Registers in Contemporary French.*

University of London Press.

_____ 1990 *Sociolinguistics and Contemporary French.*

Cambridge University Press.

Albalat, A. 1921 *Comment il ne faut pas écrire.*

Plon.

Anglade, J. 1961 *Grammaire élémentaire de l'ancien français.* Treizième Édition.

Armand Colin.

Arrivé, M. 1970 *La Grammaire.*
Chevalier, J.-C.

Klincksieck.

Arrivé, M. 1986 *La grammaire d'aujourd'hui.*
Gadet, F.
Galvinche, M.

Flammarion.

ASSELAF 1991 *Lettre(s),* n° 1, Autumn 1991.

Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.

Aymonier, C. 1933 *La Grammaire de l'Académie française et ses critiques.*

Firmin-Didot.

Bailly, R. 1946 *Dictionnaire des synonymes.*

Librairie Larousse.

Balayn, G. 1993 *Bulletin d'information,* n° 151, July-August 1993, pp. 8, 10-11.

Mairie de Coye-la-Forêt.

Barclay, W. 1962 *Gospel of Matthew.*

The Saint Andrew Press, Edinburgh.

Barral, M. 1980 *L'imparfait du subjonctif.*

A & J Picard.

Batchelor, R. & Offord, M 1982 *A guide to contemporary French usage.* Cambridge University Press.

*Beauvais, R. 1970 *L'Hexagonal tel qu'on le parle.* Hachette.

* _____ 1975 *Le français kiskose.* Fayard.

Bell, D. S. Johnson, D. Morris, P. eds. 1990 *Biographical Dictionary of French Political Leaders since 1870.* Harvester Wheatsheaf, London.

Bellenger, C. 1972 *Histoire générale de la presse française*, vol. 3. Presses Universitaires Françaises

Bénac, H. 1956 *Dictionnaire des synonymes.* Librairie Hachette.

*Bengtsson,S. 1968 *La défense organisée de la langue française.* Almqvist & Wiksells, Uppsala.

Biran, Maine de 1966 *L'Effort* : Textes choisis et présentés par A. Drevet. Presses Universitaires Françaises.

Bled, E. & O. 1954 *Cours supérieur d'orthographe.* Classiques Hachette.

Boivin, E. 1949 *Histoire du journalisme.* Presses Universitaires Françaises.

Bonnard, H. 1981 *Code du français courant.* Magnard.

Bonnard, H. 1983 *Procédés annexes d'expression.* Magnard.

_____ & Arveiller, R. 1983 *Exercices de langue française.* Magnard.

Boudard, A. & Etienne, L. 1975 *La méthode à Mimil.* La Jeune Parque.

Bottequin, A. 1945 *Difficultés et finesses de langage.* Éditions Daphné, Ghent.

Bouhours, Pr. 1920 *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.*

Bossard.

——— 1968 *Entretiens, doutes, critique et remarques du Père Bouhours sur la langue française.* (1671-1692)

Slatkine, Geneva. (Reprint)

——— 1971 *Doutes sur la langue françoise proposez a messieurs de l'Académie françoise par un gentilhomme de province.*

Sussex Reprints (University of Sussex).

Boulenger, J. & Thérive, A. 1924 *Les Soirées du Grammaire-Club.*

Plon.

*Bourgeade,P. 1991 *Chroniques du français quotidien.*

Belfond.

Boyer, F. 1961 *XVIe Siècle français.*

Éditions Seghers.

Braunschvig, M. 1958 *La Littérature française contemporaine.*

(15th edition)

Librairie Armand Colin.

Brenot, P. 1990 *Les mots du corps.*

Éditions Greco.

de Broglie, G. 1986 *Le français, pour qu'il vive.*

Gallimard.

Brown, I. 1971 *Random Words.*

Bodley Head, London.

Brun, J. 1966 *La ponctuation et l'art d'écrire.*

Baude, Brussels.

Bruneau, C. 1927 *Manuel de phonétique.*

Berger-Levrault.

Bruneau, C. 1955 *Petite histoire de la langue française.*

Armand Colin.

Brunot, F. 1936 *La pensée et la langue.* 3e édition.

Masson.

_____ 1932 *Observations sur la Grammaire de l'Académie française.*

Droz, Geneva.

Bryson, B. 1984 *The Penguin Dictionary of Troublesome Words.*

Penguin, London.

Camus, P. 1962 'Peut-on, Pourquoi, Comment, agir sur la langue française?' *Vie et Langage*, nº 119, pp. 71-75, February 1962.

Larousse.

_____ 1963 'Nos verbes richesse du français' *Défense de la langue française*, nº 18, pp.8-9, April 1963.

Défense de la langue française.

_____ 1964 'Erreur n'est pas progrès' *Défense de la langue française.* nº 25, pp.14-15, October 1964.

Défense de la langue française.

_____ 1965 'Les travaux de l'Académie française' *Défense de la langue française.* nº 26, pp.2-7, January 1965.

Défense de la langue française.

Capelovici, J. 1967 'Un enseignement presque inexistant' *Vie et Langage*, nº 178, pp. 40-48, January 1967.

Larousse.

_____ 1988 'Le massacre de l'orthographe' *Le Figaro*, 22 mai, p.2.

_____ 1990 *Le français sans fautes.*

Acropole.

_____ 1992 *Guide du français correct.*

Archipel.

Carton, F. 1974 *Introduction à la phonétique du français.*

Bordas.

Catach, N. 1978 *L'Orthographe.*

Presses Universitaires Françaises.

Catach, N. 1981 *Orthographe et lexicographie: les mots composés.*

Nathan.

____ 1989 *Les délires de l'orthographe.*

Plon.

Catel, M. 1954 *Traité du participe passé.*

Grasset.

Cellard, J. 1979a *Cinq Cents mots nouveaux définis et expliqués.*

Duculot.

* ____ 1979b *La vie du langage.*

Le Robert.

____ 1979-1980 *Les Cinq Cents racines grecques et latines les plus importantes du vocabulaire français.*

Duculot.

____ & Rey, A. 1980 *Dictionnaire du français non conventionnel*

Hachette.

____ 1982a *Ça mange pas de pain.*

Hachette.

* ____ 1982b 'Les normes de la communication informative' *Le français dans le monde*, n° 169, pp. 43-55

* ____ 1983 'Les chroniques de langage' in *La norme linguistique*, Bédard, E. & Maurais, J.

Le Robert, Paris.
Le Conseil de la langue française, Quebec.

* ____ 1985 *Histoires de mots.*

Éditions La Découverte/Le Monde.

* ____ 1986a *Histoires de mots - II.*

Éditions La Découverte/Le Monde.

____ 1986b *Les racines latines du vocabulaire français.*

Duculot, Paris/Gembloux.

Cerquiglini,B 1992 'Une politique du dictionnaire', *Les Brèves*, 1er trimestre 1992, p.1.

Délégation générale à la langue française.

Éditions Pierre Séghers.

Cerquiglini,B 1993a 'La langue nationale et la loi', *Les Brèves*, 1er trimestre 1993, p.1.

Délégation générale à la langue française.

____ 1993b 'Les fondations d'une politique terminologique', *Les Brèves*, 2ème trimestre 1993, p.1.

Délégation générale à la langue française.

Chapsal, M. 1841 *Syntaxe française.*

Hachette and others.

CLEC (AEC) 1989 'En détresse' *Le dévorant*, n° 116, July-August 1989, p. 59.

Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français.

Cohen, M. 1946 *Le français en 1700 d'après le témoignage de Gile Vaudelin.*

Champion.

* ____ 1950 *Regards sur la langue française.*

Sédes.

* ____ 1954 *Grammaire et style, 1450-1950.*

Éditions sociales.

____ 1956 *Pour une sociologie du langage.*

Albin Michel.

* ____ 1963 *Nouveaux regards sur la langue française.*

Éditions sociales.

* ____ 1965 *Le subjonctif en français contemporain.*

Sédes.

* ____ 1966 *Encore des regards sur la langue française.*

Éditions sociales.

* ____ 1967 *Histoire d'une langue: le français.* (Re-edition of 1947 version.)

Éditions sociales.

*Cohen, M. 1970 *Toujours des regards sur la langue française.*

Éditions sociales.

____ 1972 *Une fois de plus des regards sur la langue française.*

Éditions sociales.

Colignon,J.-P. & Berthier, P.-V. 1978 *Pièges du langage.*

Duculot, Paris-Gembloux.

____ 1979 *Pièges du langage 2.*

Duculot, Paris-Gembloux.

____ 1989 'L'orthographe dans tous ses états', in *Le livre de l'orthographe*, ed. by Bernard Pivot, pp. 7-9.

Hatier.

Commère, P. 1964 *Recherches sur les chroniques de langage dans la presse de langue française depuis 1945.*

Conservatoire National des Arts et Métiers - INTD-2

Conseil International de la Langue française 1971-1975 *La Banque des mots* nos 1-10.

Presses Universitaires Françaises.

Conseil Supérieur de la Langue française 1990 *Les Rectifications de l'Orthographe.* (Journal Officiel de la République française, n° 100, 6 December 1990.)

Direction des Journaux officiels.

CRÉDOC 1992 *L'État de la France.*

La Découverte.

Cressanges,J. 1988 *Les Eaux rouges.*

François Bourin.

Cruickshank,J. 1969 *French Literature and its Background: The seventeenth century.*

Oxford University Press.

Crystal, D. 1971 *Linguistics.*

Penguin, London.

Crystal, D. 1987 *The Cambridge Encyclopedia of Language.* Cambridge University Press.

Darmesteter,A. 1928 *La vie des mots.* 17th edition. Delagrave.

Daudet, A. 1873 *Contes du lundi.* Nouvelle édition (1925). Charpentier.

Dauzat, A. 1912 *La langue française d'aujourd'hui.* Armand Colin.

_____ 1947 *Grammaire raisonnée de la langue française.* Les Langues du Monde, IAC, Lyon.

_____ 1954 *Le guide du bon usage.* Delagrave.

Délégation générale à la langue française 1993 *Dictionnaire des termes officiels.* 8e édition. Direction des Journaux officiels.

Deniau, X. 1983 *La Francophonie.* Presses Universitaires Françaises.

Depecker, L. 1992 'Pour une politique de dictionnaires', *Les Brèves,* 1er trimestre, 1993. Délégation générale à la langue française.

Derieux, E. 1974 *La presse quotidienne française.* Armand Colin.

*Deschanel,E. 1898 *Les déformations de la langue française.* Calmann Lévy.

Désirat, C. & Hordé, T. 1976 *La langue française au 20e siècle.* Bordas.

*Desonay, F. et al. 1966 *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse.* Duculot, Gembloux.

de Thomasson Lt-Colonel 1938 *Les Curiosités de la langue française.*

Larousse.

[Dossiers du Canard] 1989 *La tournée des pages.*

Les Dossiers du Canard.

[Dossiers du Canard] 1993 *Made in France.*

Les Dossiers du Canard.

Dournon,J.-Y. 1982 *Le Grand Dictionnaire des Citations françaises*

Acropole.

Du Bellay, J. 1972 *Défense et Illustration de la Langue française.*

Bordas.

Dubois, J. 1965 *Grammaire structurale du français.*

Larousse.

Dubois, M.-M. 1962 'Peut-on... Pourquoi... Comment... agir sur la langue française?' *Vie et Langage*, n° 123, pp. 303-307, June 1962.

Larousse.

Dupas, A. & Frèches, J. 1987 *Modernissimots: le dictionnaire du temps présent.*

J. C. Lattès.

Dupré, P. 1969 *Encyclopédie des Citations.*

Éditions de Trévise.

* ____ 1972 *Encyclopédie du bon français.* (3 vols)

Éditions de Trévise.

Dutourd, J. 1963 *Rivarol: Les plus belles pages.*

Mercure de France.

____ 1980 *Discours de réception de M Jean Dutourd à l'Académie française et réponse de M Maurice Schumann.*

Flammarion.

____ 1986a 'S.O.S. Langue française' *Figaro-Magazine*, 11 janvier: 11-17.

Le Figaro.

*Dutourd, J. 1986b *Le spectre de la rose.*

Flammarion.

* _____ 1989 *Ça bouge dans le prêt-à-porter.*

Flammarion.

_____ 1990 *Conversation avec le général.*

Flammarion.

Eloy, J.-M. 1992 'Les Dictionnaires', *Les Brèves*, 1er trimestre 1992, I-II.

Délégation générale à la langue française.

_____ 1993 'Langue et loi', *Les Brèves*, 1er trimestre 1993, I-IV.

Délégation générale à la langue française.

*Étiemble 1964 *Parlez-vous franglais?*

Gallimard.

Ewert, A. 1953 *The French Language.*

Faber & Faber, London.

Farb, P. 1974 *Word Play.*

Jonathan Cape, London.

*Feugère, F. 1963 *Savez-vous ce que vous dites?*

Flammarion.

FitzGerald,E. 1859 Rubáiyát of Omar Khayyám
re-edition 1953

Collins, London and Glasgow.

Flaubert, G. 1961 *Madame Bovary.*

Livre de Poche.

Fowler, H.W. & Fowler, F.G. 1931 *The King's English.* Third Edition.

Oxford University Press, London.

Fowler, H.W. 1965 *Modern English Usage.* Second Edition.

Oxford University Press, London.

François, F. et al. 1983 *J'cause français, non? ...*
La Découverte/Maspero (APREF)

Franlain 1990 *100 dictées pièges.*
Marabout, Alleur (Belgium).

Frei, H. 1929 *La grammaire des fautes.*
Paul Geuthner.

Frossard, A. 1990 *Dieu en questions.*
Stock/Laurence Pernoud.

Furetière, A. 1978 *Dictionnaire Universel*, 1690.
Éd. Rey, A.
Le Robert.

Galliot, M. 1966 *Le français langue vivante.*
Laubreaux, R.
Privat-Didier, Toulouse-Paris.

Gardin, B. 1980 *Pratiques linguistiques, pratiques sociales.*
Baggioni, D.
Guespin, L.
Presses Universitaires Françaises.

Garrett, B.W. 1966 *Chroniques.*
Harrap.

*Georgin, R. 1951 *Pour un meilleur français.*
André Bonne.

* ____ 1952a *Difficultés et Finesses de notre langue.*
André Bonne.

____ 1952b *Guide de langue française.* (New edition, 1969)
André Bonne.

____ 1954 *Le langage de l'administration et des affaires.*
Éditions Sociales Françaises.

____ 1957 *Jeux de mots.*
André Bonne.

* ____ 1961a *Les Secrets du Style.*
Éditions Sociales Françaises.

Georgin, R. 1961b 'Peut-on? Pourquoi? Comment? agir sur la langue française?' *Vie et Langage*, n° 114, pp.458-459, September 1961.

Larousse.

____ 1963 *L'inflation du style.*

Éditions Sociales Françaises.

____ 1964 *Consultations de grammaire, de vocabulaire et de style.*

Éditions Sociales Françaises.

* ____ 1966 *Problèmes quotidiens du langage.*

Éditions Sociales Françaises.

____ 1969 *Comment s'exprimer en français?*

Éditions Sociales Françaises.

Germa, P. 1986 *«Minute Papillon!»*

Éditions Hermé.

Gide, A. 1946 *Journal: 1939-1942.*

La Pléiade.

____ 1951 *Journal: 1889-1939.*

Gallimard.

Girodet, J. 1986 *Pièges et difficultés de la langue française.*

Bordas.

Goosse, A. 1991 *La «nouvelle» orthographe.*

Duculot, Paris-Louvain.

Gougenheim,G. 1968 *Les mots français dans l'histoire et dans la vie.* (Tome I)

Picard.

____ 1969 *Les mots français dans l'histoire et dans la vie.* (Tome II)

Picard.

____ 1975 *Les mots français dans l'histoire et dans la vie.* (Tome III)

Picard.

Gouhier, H. 1970 *Maine de Biran*

Seuil.

Gourmelin, M.J. & Guédon, J.F. 1989 *Les 100 clés du succès aux examens et concours.*

Marabout, Alleur (Belgium).

de Gourmont, R. 1899 *Esthétique de la langue française.* (Re-edition, 1955)

Mercure de France.

____ 1924 *Le Problème du Style.*

Mercure de France.

Gowers, Sir Ernest 1962 *The Complete Plain Words.*

Penguin, London.

Green, J. 1980 *Journal 1972-1976: La bouteille à la mer.* Plon.

Greenbaum, S. & Whitcut, J 1988 *Guide to English Usage.*

Longman, London.

Grevisse, M. 1961 'Peut-on? Pourquoi? Comment? Agir sur la langue française?' *Vie et Langage*, n° 115, pp.506-509, October 1961.

Larousse.

* ____ 1962 *Problèmes de langage.*

Presses Universitaires Françaises.

* ____ 1963 *Problèmes de langage*, deuxième série.

Presses Universitaires Françaises.

* ____ 1964 *Problèmes de langage*, troisième série.

Presses Universitaires Françaises.

* ____ 1969 *Problèmes de langage*, quatrième série.

Duculot, Gembloux.

* ____ 1970 *Problèmes de langage*, cinquième série.

Duculot, Gembloux.

*Grevisse, M. 1973 *Le français correct.*

Duculot (Gembloux)-Hatier.

____ 1975 *Le participe passé.*

Duculot (Paris-Gembloux).

* ____ 1980 *Le Bon Usage*, 11e édition.

Duculot (Paris-Gembloux).

* ____ 1986 *Le Bon Usage*, 12e édition.

Duculot (Paris-Gembloux).

____ 1990 *Précis de grammaire française*, 29e édition

Duculot (Paris - Louvain-la-Neuve)

Groult, B. 1984 'Je suis une écrivaine' *Médias et Langage* M-1997-19/20: 20-25.

Guillermou,A. 1961 'L'OVF et la défense du français' *Vie et Langage* n° 106, janvier 1961: 47-51.

Larousse.

* ____ 1984 *Les jeux du langage et du hasard.*
-1986 (and some 1993)

Nice-Matin.

Guiraud, P. 1971 *Les mots étrangers.* (2e édition)

Presses Universitaires Françaises.

____ 1978 *Le français populaire.* (4e édition)

Presses Universitaires Françaises.

____ 1980 *La syntaxe du français.* (6e édition)

Presses Universitaires Françaises.

Hagège, C. 1985 *L'homme de paroles.* (2e édition)

Fayard.

____ 1987 *Le français et les siècles.*

Éditions Odile Jacob.

____ 1992 *Le souffle de la langue.*

Éditions Odile Jacob.

Hanse, J. 1949 *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques.*

Baude, Bruxelles.

____ 1977 'Examen critique de l'arrêté Haby' *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.* pp 1-31.

____ 1983 *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne.*

Duculot, Gembloux.

Harmer, L.C. 1954 *The French Language today.*

Hutchinson's University Library.

____ 1979 *Uncertainties in French Grammar.*

Cambridge University Press.

Hatin, E. 1965 *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française.*

Georg Olms, Hildesheim.

Hatzfeld, A. et al. 1926 *Dictionnaire général de la langue française.*

Delagrave.

Haut Comité de la langue française 1975 *La Loi relative à l'emploi de la langue française.*

La Documentation française.

Hégo, J.-M. 1989 'Les tentatives de réforme', in *Le livre de l'orthographe*, ed. by Bernard Pivot, pp. 21-31.

Hatier.

Hennebert, J. 1968 *Dites plutôt.*

Mercure de France.

Hermant,A. 1928a *Xavier ou les entretiens sur la grammaire française.* (Re-edition)

Grasset.

____ 1928b *La vie littéraire.* 2 vol.

Flammarion.

____ 1929 *Nouvelles remarques de M. Lancelot.*

Flammarion.

Hermant, A. 1932 *Ainsi parla Monsieur Lancelot.*
Albin Michel.

Honey, J. 1989 *Does accent really matter?*
Faber and Faber, London.

Jouet, J. 1990 *Les mots du corps.*
Librairie Larousse.

*Jouette, A. 1992 *Les pièges du français actuel.*
Marabout, Alleur, Belgium.

[Lafitte] 1984 *Who's Who in France.* 1984-85.
Lafitte.

Lair, M. 1990 *Les bras m'en tombent.*
Acropole.

Lancelot, C. & Arnauld, A. 1660 *Grammaire générale et raisonnée*
Facsimile of the original edition (1660)
Scolar Press, Menston, Yorkshire, England.

[Larousse] 1964 *Grammaire du français contemporain.*
Librairie Larousse.

_____ 1971 *Dictionnaire du français contemporain.*
Librairie Larousse.

* _____ 1968 *Petit Larousse en couleurs.*
Librairie Larousse.

* _____ 1986 *Petit Larousse en couleurs.*
Librairie Larousse.

* _____ 1989 *Petit Larousse en couleurs.*
Librairie Larousse.

* _____ 1994 *Petit Larousse.*
Librairie Larousse.

*Laurent, J. 1988 *Le français en cage.*
Grasset.

Le Bidois, G. & R. 1967-8 *Syntaxe du français moderne.* Second edition.

Picard.

*Le Bidois, R. 1970 *Les mots trompeurs.*

Hachette.

Le Gal, E. 1928 *Ne dites pas ... mais dites.*

Delagrave.

_____ 1953 *Parlons mieux.*

Delagrave.

_____ 1961 *Le parler vivant au XXe siècle.*

Denoël.

Léon, P. R. 1966 *Prononciation du français standard.*

Didier.

Level, B. 1992 *40 ans de Défense de la langue française.*

Défense de la langue française/ Délégation Générale à la Langue Française

Littré. E. 1960 *Dictionnaire de la Langue française.*

Gallimard-Hachette.

[Luther, M.] 1975 *Die Bibel nach der Übersetzung Martin Luthers.*

Deutsche Bibelstiftung, Stuttgart.

McNeile, A.H. 1961 *The Gospel according to St Matthew.*

Macmillan, London.

Mamavi, G. Depecker, L. 1992 *Logiciel et épinglette.*

Délégation de la langue française.

Mamavi, G. 1993 'Terminologie', *Les Brèves*, 2ème trimestre, 1993, I-IV.

Délégation générale à la langue française.

Mamavi, G. & Depecker, L. 1993 'Commissions ministérielles de Terminologie', *Les Brèves*, 1er trimestre, 1993, p. 3.

Délégation générale à la langue française.

Mantoux, T. 1985 *BCBG Le guide du bon chic bon genre.* Éditions Hermé.

Marks, G. A. & Johnson, C. B. 1984 *Harrap's Slang Dictionary.* Harrap, London.

*Martinet, A. 1969 *Le français sans fard.* Presses Universitaires de France.

Martinet, A. Walter, H. 1973 *Dictionnaire de la Prononciation française dans son usage réel.* France-Expansion.

Martinon, P 1927 *Comment on parle en français.* Larousse.

Merle, P. 1989 *Dictionnaire du français branché & Guide du français tic et toc.* Éditions du Seuil.

Moule, C.F.D. 1979 *An Idiom Book of New Testament Greek.* Cambridge University Press, Cambridge.

*Munro-Hill, M. 1986 'Aristide of *Le Figaro*'. M.A. Thesis. University of Hull.

Nestlé-Aland 1981 *Novum Testamentum Graece.* Deutsche Bibelstiftung, Stuttgart.

——— 1989 *Novum Testamentum Latine.* Deutsche Bibelstiftung, Stuttgart.

Noreiko, S.F. 1985 *A la tienne ... French Word Games* Lochee Publications, Dundee.

[NPF] 1946 *La nouvelle presse française.* Nouvelle Presse Française.

Offord, M. 1990 *Varieties of Contemporary French.* Macmillan.

Partridge, E. 1969 *Usage and Abusage.* Penguin, London.

Paulhan, J. 1970 *Les incertitudes du langage.*

Gallimard.

Pickford, C. E. 1978 *Buffon: Discours sur le style.*(1753)

Hull French Texts (University of Hull).

Piéchaud, L. 1952 *Questions de langage.*

Éditions du Lys.

Pitman, I. [n.d.] *Pitman's Shorthand Instructor.*

Sir Isaac Pitman & Sons, London.

Pivot, B. 1968 *Les critiques littéraires.*

Flammarion.

* ____ 1989 *Le livre de l'orthographe.*

Hatier.

Pope, M. K. 1952 *From Latin to Modern French.* Second Edition.

Manchester University Press.

Quemada, B 1970 *Bibliographie des chroniques de langage: tome I (1950-1965).*

Centre d'étude du français moderne et contemporain. (Ed. B. Quemada).

Didier.

____ 1971 *Trésor de la langue française.* (1971 on.)

Éditions du Centre national de la Recherche scientifique. (Ed. B. Quemada).

____ 1972 *Bibliographie des chroniques de langage*: tome II (1966-1970).

Centre d'étude du français moderne et contemporain. (Éd. B. Quemada).

Didier.

Queneau, R. 1947 *Exercices de style.*

Gallimard.

Queneau, R. 1965 *Bâtons, chiffres et lettres.*

Gallimard.

Quillet-Flammarion 1981 *Dictionnaire* QUILLET *de la Langue française.*

Flammarion.

Quirk, Sir Randolph et al. 1985 *A Comprehensive Grammar of the English Language.*

Longman, London.

Rat, M. 1946 *Grammaire française pour tous.*

Garnier.

* _____ 1963 *Grammairiens et Amateurs de beau langage.*

Albin Michel.

Révész, G. 1956 *The Origins and Prehistory of Language.*

Longman, London.

Rey-Debove, J. Le Beau-Bensa, B. 1991 *La Réforme de l'orthographe au banc d'essai du Robert.*

Dictionnaires Le Robert.

RINT 1991 *Terminologie et développement.* Revue semestrielle n° 6.

E. Grosjean, Brussels.

Rivarol, A. [1784] *Discours sur l'Universalité de la Langue française.* Éd. M. Hervier, 1929.

Delagrave.

_____ *Discours sur l'Universalité de la Langue française.* Éd. T. Suran, 1930.

Didier.

_____ *Discours sur l'Universalité de la Langue française.* Éd. M. Favergeat, 1936.

Larousse.

Robert, P. 1957 *Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue française.*

S.A.F.O.R.

_____ 1965 *Aventures et mésaventures d'un dictionnaire.*

Société du nouveau Littré «Le Robert».

*Rudder,O. de 1986 *Le français qui se cause.*

Balland.

*Saint Robert, P. de 1986 *Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français.*

Albin Michel.

Sandfeld, K. 1965 *Syntaxe du français contemporain.* 3 vol.

Champion (Volume I).
Droz, Geneva (Volumes II and III).

Sauvageot, A. 1958 'Pour ou contre le dirigisme en matière de langue', *Vie et Langage*, n° 72, pp. 114-117, mars 1958.

Larousse.

_____ 1959a 'Dirigisme et purisme', *Vie et Langage*, n° 85, pp. 200-203, avril 1959.

Larousse.

_____ 1959b 'Pour un dirigisme linguistique', *Vie et Langage*, n° 86, pp. 261-264, mai 1959.

Larousse.

_____ 1961a 'A. Peut-on? B. Pourquoi? C. Comment?' *Vie et Langage*, n° 112, pp. 114-117, juillet 1961.

Larousse.

_____ 1961b 'Peut-on? Pourquoi? Comment? agir sur la langue française?' *Vie et Langage*, n° 113, pp. 114-117, août 1961.

Larousse.

_____ 1962 *Français écrit, français parlé.*

Larousse.

_____ 1964 *Portrait du vocabulaire français.*

Larousse.

Schöne, M. 1947 *Vie et mort des mots.*

Presses Universitaires Françaises
(Que sais-je?)

SGDL & SCAM 1991 *La Lettre*, n° 5, December 1991.

Société des Gens de Lettres, Société Civile des Auteurs Multimédia.

Silverlight, J. 1985 *Words*.

Macmillan/The Observer, London.

Slakta, D. Samples of *chroniques* from *Le Monde*.

Spence, N.C.W. 1976 *Le français contemporain*.

Wilhelm Fink Verlag, Munich.

Steele, R. & Gaillard, J. 1985 *L'Express: Ainsi va la France*.

Stanley Thornes, Cheltenham, England.

Stern, J. P. 1959 *Lichtenberg: A Doctrine of Scattered Occasions*.

Thames and Hudson, London.

Taxis de la Marne, les 1989 *Printemps*, n° 16, October-November 1989.

Les Taxis de la Marne.

Tell, J. 1874 repr.1967 *Les Grammairiens français*.

Slatkine Reprints, Geneva.

Thérive, A. 1923 *Le français, langue morte?*.

Stock.

____ 1940 *Querelles de langage*.

Stock.

____ 1954 *Libre histoire de la langue française*.

Stock.

____ 1956 *Clinique du langage*.

Grasset.

____ 1962 *Procès de langage*.

Stock.

Thévenot, J. 1976 *Hé! la France, ton français fout le camp!*

Duculot, Gembloux.

*Thimonnier, R. 1967 *Le système graphique du français.* Plon.

* ____ 1976 *Le système graphique du français.* Plon.

Thomas, A. V. 1956 *Dictionnaire des difficultés de la langue française.* Librairie Larousse.

____ 1962 'Peut-on? Pourquoi? Comment? agir sur la langue française?' *Vie et Langage,* n° 118, pp. 25-27, January 1962. Larousse.

Tisserand, P. 1920 *Oeuvres de Maine de Biran.* Félix Alcan.

Ullmann, S. 1969 *Précis de sémantique française.* Francke, Bern.

Vannier, A. 1923 *La clarté française.* 7th edition. Nathan.

Varin d'Ainvelle, M. 1965 *La Presse en France.* Presses Universitaires de France.

*Vaugelas, C. 1970 *Remarques sur la langue française.* Facsimilé de l'édition originale (1647). (Reprint of edition of Streicher, Droz, 1934.) Slatkine, Geneva.

Vendryes, J. 1921 *Le langage.* (Tome III) Albin Michel.

VKB GmbH 1980 *Das neue Testament und die Psalmen* (Einheitsübersetzung). Verlag Katholisches Bibelwerk GmbH, Stuttgart.

Verschoor, J. A. 1959 *Etude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects en français.* University of Paris.

Vincent, C. 1925 *Le péril de la langue française.*

De Gigord.

Wagner, R. L. 1962 *Grammaire du français classique*
Pinchon, J. *et moderne.*

Hachette.

Wagner, R.L. 1968 *La Grammaire française.*
Pinchon, J.

Sédes.

Walter, H. 1988 *Le français dans tous les sens.*

Robert Laffont.

_____ 1989 *Des Mots sans-culottes.*

Robert Laffont.

Warnant, L. 1962 *Dictionnaire de la prononciation française.*

Duculot, Gembloux.

[Webster] 1986 *New World Dictionary of American English,* 3rd edition.

Merriam-Webster, New York.

[Willings] 1993 Willings Press Guide. Vol. 2.

William Clowes, London.

Wrenn, C. L. 1952 *The English Language.*

Methuen, London.

Yaguello, M. 1991 *En écoutant parler la langue.*

Éditions du Seuil.

Young, D. 1991 'End of era as Radio Luxembourg goes stereo', *The Times,* 23 October 1991, p. 3.

THE UNIVERSITY OF HULL

VOLUME II

ARISTIDE AND THE *CHRONIQUES DU LANGAGE* IN THE FRENCH PRESS

being a Thesis submitted for the Degree of

DOCTOR OF PHILOSOPHY

in the University of Hull

by

Mary Munro-Hill, M.A., B.A. (London), B.D. (London)

April 1994

BRITISH LIBRARY

IMAGING SERVICES NORTH

Boston Spa, Wetherby
West Yorkshire, LS23 7BQ
www.bl.uk

BEST COPY AVAILABLE.

VARIABLE PRINT QUALITY

VOLUME II

APPENDICES

APPENDIX I: Aristide's *chroniques*

APPENDIX II: Articles of Guillermou, Slakta and Bourgeade

APPENDIX III: Other related press articles

APPENDIX IV: Correspondence

APPENDIX V: Poetry

APPENDIX VI: Memorabilia

APPENDIX I

USAGE ET GRAMMAIRE

Accords équivoques

VOICI une question qui m'a été transmise par une charmante secrétaire du **Figaro littéraire**, de la part de je ne sais plus qui. Faut-il écrire : « Plusieurs d'entre nous **avons** à nous plaindre de lui », ou : « Plusieurs d'entre nous **ont** à se plaindre de lui » ?

Cette phrase illustre un cas particulier de la règle extrêmement complexe qui régit l'accord du verbe avec un nom collectif sujet. En l'occurrence, il s'agit d'une expression de quantité — **plusieurs** — ayant pour complément le pronom **nous**. Il en serait de même avec le pronom **vous** et les expressions **un grand nombre, beaucoup, quelques-uns, certains, trop**, etc. Dans tous ces cas, nous dit Grevisse, « le verbe se met presque toujours à la troisième personne et généralement au pluriel ». « Plusieurs d'entre vous **ont** même obtenu de ces lettres », a écrit Flaubert.

Il est cependant possible de faire l'accord avec le complément **nous** ou **vous**. Mais attention : ce n'est pas tout à fait kif-kif. Grevisse nous fait justement remarquer que « le locuteur s'inclut alors dans le groupe qui est une partie de **nous** — ou qu'il attribue, dans sa pensée, au groupe partiel toute l'importance qu'avait le groupe global **vous** ». Dont voici deux exemples, le premier emprunté à Dauzat : « Nous avons tenu nos lecteurs au courant des travaux de l'Office de la langue française, qu'André Thérive a présenté ici et dont plusieurs d'entre nous **faisons** partie. » — « Plusieurs d'entre vous **serez** des chefs. »

Dans la phrase qui m'a été soumise, on ne peut donc savoir si l'accord est correct qu'en entrant dans la pensée de celui qui parle, selon qu'il se compte parmi les **plusieurs** qui ont à se plaindre, ou au contraire s'en exclut.

Petit problème tout voisin, qui a fait récemment l'objet d'une discussion entre correcteurs du **Figaro** et secrétaires de rédaction. Il s'agissait du titre (ou à peu près) : « Vingt millions de drogue **saisis** —ou **saisie** ? — par la douane. » Les partisans du féminin singulier l'avaient emporté sur la morasse, mais quand celle-ci revint à la composition, l'**e** muet de **saisie** avait été rayé et remplacé par un **s**. Quelqu'un ayant déclaré : « La correction est de Robinet » — le patron ! — on s'en tint là...

Au vrai, les deux accords du participe étaient également possibles. Le masculin pluriel — **saisis** — se rapportant aux millions, manifeste qu'on veut mettre l'accent sur l'importance de la somme ; le féminin singulier — **saisie** — qu'on a en tête non plus la valeur, mais la particularité de la marchandise. L'accord est donc commandé par le collectif (ou, ici, l'indication numérale) ou par son complément, « suivant que l'esprit, d'après le sens de la phrase ou l'intention, est plus particulièrement frappé par l'un ou par l'autre » (Grevisse).

Maurice Grevisse, notre maître à tous, à qui il m'est toujours agréable de rendre hommage et de dire merci, vient de publier le tome IV de ses **Problèmes de langage**. Ces volumes composent un excellent supplément au merveilleux **Bon usage**. Si les questions que l'auteur y traite sont souvent les mêmes, il y a grand plaisir et profit à les redécouvrir sous une forme moins didactique, toute pleine de succulence et d'esprit. Cinquante-quatre chapitres, où se trouvent élucidées quelque deux cents difficultés grammaticales : un livre à emporter en vacances, qui vous instruira en vous distrayant.

Savourons-en au moins l'épigraphe, empruntée aux **Remarques** de Vaugelas : « ...erreur, qui n'est pardonnable à qui que ce soit, de vouloir, en matière de langues vivantes, s'opiniastrer pour la Raison contre l'Usage. »

Aristide.

le 15 juillet 1968 FL

23 octobre 1976

Le "Notre Père" oecuménique

20 novembre 1976

LA grammaire mènerait-elle à tout sans qu'il fût besoin d'en sortir ? Voici qu'elle m'entraîne à traiter d'exégèse et de théologie, à la demande d'un « ingénieur S.N.C.F. » (Paris, XIIe) : « Dans le Notre Père conciliaire, m'écrit-il, il est dit : « ...comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés ». Ce comme et cet aussi offensent mes oreilles comme un pléonasme. »

N'ayant pas récité le Notre Père depuis le temps — lointain ! — où il s'appelait pour moi le Pater noster, j'ai jugé prudent de téléphoner à une cousine mère de famille catholique et relativement dévote, afin qu'elle me dictât cette prière fondamentale dans sa forme nouvelle. Ce qu'elle fit sans la moindre hésitation — mais ni le moindre aussi où je l'attendais. Devant mon insistance, elle finit par dénicher un livre de messe : le texte du Notre Père y contenait bien le mot superfétatoire. Qu'il le fût, la défaillance de sa mémoire m'en avait fourni la meilleure preuve.

Examinons la phrase en son entier : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. » Comme y équivalant à de même que, ou ainsi que, on ne voit pas ce que la présence d'aussi, qui équivaut à pareillement, peut ajouter au sens. Dans l'hypothèse où l'on tient à cet aussi, il serait d'ailleurs mieux placé après le comme (« ...comme aussi nous pardonnons à ceux... »), son aspect de pléonasme d'insistance se manifestant alors avec une netteté indiscutable.

Pour en avoir le cœur net, j'ai téléphoné à un prêtre ami. Le nouveau Notre Père en langue française, m'a-t-il expliqué, a été mis au point par une commission tripartite, composée de théologiens catholiques, protestants et orthodoxes — dans un souci d'œcuménisme (je saisis l'occasion de rappeler que la première syllabe de ce mot se prononce é et non eu). Ainsi le récite-t-on désormais dans toute la francophonie. Le pléonasme mis en cause s'explique par le respect du latin sicut et nos, où et renforce sicut (comme). Parfait. Mais une autre objection se présente aussitôt à l'esprit : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés » semble inviter Dieu à prendre modèle sur les hommes, afin de leur pardonner comme ils se pardonnent si bien entre eux... Il éclate que toute l'histoire, y compris, hélas, la chrétienne, donne un effroyable démenti à cette assertion optimiste. Le vrai sens, le sens divin s'il en est un, ne saurait être que le suivant : « Pardonne-nous nos offenses comme nous devrions aussi savoir pardonner... » La bonté du Père y redevient le modèle et aussi y est inattaquable. J'attends avec curiosité la réaction des théologiens.

J'ai découvert deux autres points, à mes yeux contestables, dans ce Notre Père. « ... que ton règne vienne ». De mon temps, on disait arrive. Cela ne change rien ? Que si ! L'euphonie. Essayez de vous répéter dix fois de suite règne vienne, puis règne arrive, en écoutant la différence : vous m'en direz des nouvelles. Dans une prière, comme en poésie, la musique des mots devrait toujours accompagner celle de la pensée. Enfin : « Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour » (qui a été successivement quotidien, puis de chaque jour, par respect pour le quotidianum du texte sacré) ajoute un autre pléonasme, qui affaiblit nettement la supplique au lieu de la renforcer. Ecoutez encore : « Donne-nous aujourd'hui notre pain ». N'est-ce pas absolu, parfait ?

Je ne voudrais pas, après cela, qu'on me prît pour un disciple de Mgr Lefèvre, car je ne suis point du tout intégriste, même en grammaire. La preuve ? Je trouverais naturel que les dames du M.L.F. transforment ainsi, à leur usage, la dernière supplique du Notre Père : « ... mais délivre-nous du mâle ».

20 novembre 1976

D'après les lettres reçues,

Les catholiques qui désapprouvent le nouveau Notre Père sont presque treize fois plus nombreux que ceux qu'il satisfait : 38 contre 3 ! Rien à dire de ces derniers, qui abondent dans le sens œcuménique, témoin cet « assistant à la faculté de théologie de l'université catholique de Louvain », que néanmoins je remercie vivement de son obligeante lettre. Quant aux autres, non seulement ils approuvent les remarques du grammairien, mais ils lui apportent des clartés nouvelles et poussent beaucoup plus loin que lui leurs critiques.

❶ « ... comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. »

De Lons-le-Saunier, un lecteur me signale que, dès février 1966, le philosophe Etienne Gilson proposait de dire : « Comme nous aussi pardonnons... » Une lectrice (Paris, VIIe) a lu, dans le Journal de M. Julien Green, que Maritain était du même avis. Reste à savoir si, de la sorte, nous prions Dieu de prendre modèle sur les hommes, en leur pardonnant comme ils savent si bien le faire... Excellente explication sur ce point de mon correspondant de Lons-le-Saunier, qui part du texte latin : « ... Debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » On voit que celui-ci ne parle pas d'offenses ni d'offensés, mais « de dettes et de débiteurs ». Ce qui revient à mettre dans la balance, en contrepoids de nos fautes, rien de moins que la charité, qui est la vertu chrétienne par excellence. Ou plutôt : qui devrait être... L'aurait-on effacé du Notre Père parce qu'elle a disparu de notre monde ?

❷ « Que ton règne vienne. »

La révolte est générale contre la cacophonie de cette expression et les coupeurs de cheveux en quatre sont incapables de justifier la supériorité du verbe venir sur le verbe arriver en ce qui concerne la fidélité au sens.

❸ « Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour. »

Beaucoup de mes correspondants ironisent, en suggérant que, s'il n'y a pas là pléonasme, il faut entendre qu'une telle formule réclame non seulement du pain chaque jour, mais en outre qu'il soit frais ! Redevenons sérieux. Un « ingénieur des arts et manufactures » (Le Cateau), très érudit, remonte « à l'araméen, qui a précédé le grec » et emprunté à Chouraqui cette « reconstitution de l'original parlé » : « Notre part de pain donne-nous aujourd'hui (ou : chaque jour). » On le voit : nul pléonasme. D'où que, en bon français, le simple « Donne-nous aujourd'hui notre pain » est irréprochable.

Il reste deux points essentiels, qui n'avaient pas retenu mon attention. Bien qu'ils intéressent la théologie plus que la grammaire, je ne saurais les passer sous silence, car presque tous mes correspondants s'en préoccupent. Les voici donc, à la fois exposés et critiqués, dans un excellent article de M. l'abbé Michel Duguay, dont un aimable lecteur parisien (XIe) m'a adressé la photocopie (sans me préciser où paru ni quand) :

« Le pluriel de majesté ou le simple pluriel de politesse s'impose absolument quand on s'adresse à Dieu, notre Père, certes, mais aussi notre Créateur et notre Souverain Maître. Passer outre cette nécessité linguistique constitue une faute contre l'usage, une faute de goût, un manque de bon sens et peut-être une faute morale : un manque de respect.

Ne nous soumets pas à la tentation. Cette nouvelle formule est directement opposée — ou peu s'en faut — à l'affirmation de saint Jacques que « Dieu ne tente personne ». L'ancienne formule, qui nous faisait demander à Dieu de ne pas « nous laisser succomber » à la tentation, évitait le contresens théologique, etc. ».

Et de souhaiter le retour d'un meilleur Notre Père, dont ni le fond ni la forme ne nous blessent.

14.8.84

USAGE ET GRAMMAIRE

Tu quoque Figaro ?

JE vais scandaliser bien des lecteurs, qui eux-mêmes l'ont été au plus haut point par l'emploi d'une certaine expression, dans le « chapeau » d'un article de notre amie Anne Muratori-Philip consacré à Diderot pour le bicentenaire de sa mort (13/7). Oui, je vais les scandaliser, en justifiant ce qu'ils présument être l'indéfendable, comme en témoignent la lettre d'un abbé d'Arnay-le-Duc et surtout la carte d'un couple parisien (XVII^e^), qui porte ces simples mots : « Tu quoque, Figaro ? » (la signification de cette parole de César, plus attristée qu'indignée, figure dans les pages roses du Petit Larousse, *mais le nom de notre journal y est remplacé par* fili...) *Assez de suspense, de quoi s'agit-il ?*

De ce membre de phrase : « ... son théâtre est joué aux quatre coins de l'Hexagone... » Aux quatre coins ! Est-il possible d'ignorer qu'un hexagone en a six ? Tout doux : un hexagone, oui ; l'Hexagone, non. La majuscule suffit en effet à démontrer que la figure géométrique n'est pas en cause, mais qu'il est ici question du pays dont elle est devenue le symbole : la France. Métaphoriquement parlant, elle peut avoir le nombre de coins qu'on veut, et l'on sait que pour les vacanciers et les touristes l'Hexagone en regorge.

Comme l'on me soupçonne parfois de trouver à tout prix des excuses à tout, j'insiste sur le fait qu'il ne s'agit là que d'un trope fort répandu, qui a ses titres de noblesse. Le Robert *consigne, et nul n'en ignore, qu'on parle couramment « des quatre coins de la ville, du pays, du monde » — voire de l'univers. Il cite cette phrase de Racine, dans son discours à l'Académie, s'il vous plaît « Cet esprit de discorde et de défiance qui soufflait la guerre aux quatre coins de l'Europe. » Et Jules Romains, dans* Les Hommes de bonne volonté : « ... un rassemblement qui doit se faire des quatre coins de l'horizon. » *Cette dernière formule, il me souvient d'avoir eu du mal à la digérer, je l'avoue, sous la plume, notamment, de Patrick Grainville — parce que l'horizon est une circonférence. Eh bien, j'avais tort. L'incohérence apparente d'une métaphore consacrée par l'usage n'a aucune importance, du moment que ce qu'elle exprime demeure parfaitement clair dans l'esprit de tous, puisqu'il ne faut rien de moins qu'un raisonnement pour... l'obscurcir.*

Au vrai, les quatre coins, *pris au sens figuré, sont depuis longtemps et restent un synonyme de* partout, ou un peu partout. *Ce qui n'entraîne aucun dommage pour la langue française. N'est-ce pas l'essentiel ?*

ARISTIDE.

Le 14 août 1984

14.9.84

USAGE ET GRAMMAIRE

Immondices

IL va s'agir, on s'en doute, non point de celles que les boueurs, éboueurs ou boueux (les trois sont légitimes), balayeurs et motos sont chargés de faire disparaître de nos trottoirs — et crottoirs — à quoi d'ailleurs ils parviennent, mais de celles qui souillent la langue française, que les grammairiens de service et les associations de protestataires de tout poil, en dépit de leur bonne volonté, de leurs objurgations, de leurs « stigmatisations », comme certains aiment à dire, demeurent absolument impuissants à faire disparaître. Bien que ne servant à rien, ou presque, ces don Quichottes, à qui les pollueurs patentés — la plupart de ceux qui, dans ce pays, tiennent une plume tapent sur une machine à écrire ou s'expriment devant un micro — ne ménagent pas leur indifférence, voire leur mépris, ces don Quichottes, dis-je, persistent et signent. Et tous les mauvais usages qu'ils dénoncent en vain depuis quarante ans finiront par devenir « le bon »... Les laxistes constatent cela et l'entérinent sans broncher. Les puristes s'en étranglent d'impuissance et de colère. L'entre-deux, le simple bon sens grammatical, qu'incarne si bien Grevisse, est la position la plus difficile à tenir, parce qu'elle vous vaut des horions des deux côtés de la barricade.

Je l'ai tant dit, et redit, pourquoi le redire ? Pour saluer, en dépit de tout, l'apparition d'un précieux petit ouvrage de M. Dominique Daguet, Langue française à l'épreuve, édité fort joliment par les cahiers de la Librairie bleue (2, rue Michelet, à Troyes) car il recense, en cent quarante pages, à peu près toutes les ordures langagières les plus courantes, que l'administration, les publicitaires et les médias, tant imprimés qu'audiovisuels, nous dispensent, à toute heure, tous les jours et à longueur d'année. Se tenant ainsi à la pointe du combat, il se range évidemment sous la bannière des puristes. Sans en être tout à fait, j'ai toujours proclamé qu'il en faut. La fougue anti-franglaise d'un Etiemble, mal récompensée par les faits, n'en garde pas moins sa vertu, de même que la rigueur du groupe Défense de la langue française, où notre ami Jacques Lacant et ses amis font merveille. Que jusqu'ici il n'en résulte pas grand-chose ne saurait disqualifier leur « combat » (c'est en terme de guerre qu'il est aujourd'hui d'usage de parler de tout). Au fameux « interdit d'interdire », qui ne laisse pas de faire des ravages, il faut donc s'obstiner à opposer une vigoureuse « interdiction de déposer des ordures dans la langue française ».

... Mais comment s'y prendre, avec ces messieurs et dames de nos ondes, les plus pollueurs de tous pour leur apprendre... le caniveau ?

ARISTIDE.

....

le 14 septembre 1984

21.9.84

21/9/84

USAGE ET GRAMMAIRE

Farce et attrape

UNE vieille et savoureuse affaire d'orthographe vient de m'être rappelée par un très aimable lecteur parisien (XVII^e^), « directeur de recherche honoraire » . Il s'agit du mot composé chausse-trape (ou trappe ?), pierre d'achoppement de tous les potaches, en un temps « où l'on enseignait encore l'orthographe et où les professeurs de mathématiques n'étaient pas les moins exigeants en la matière ». L'histoire de ce mot ne laisse pas d'être à l'image de ce qu'il exprime : d'origine picarde, après avoir désigné un engin de guerre à quatre pointes, ce fut, à partir du XVII^e^ siècle, « un trou recouvert, cachant un piège », qu'il désigna. Le piège qu'il tendait à ses utilisateurs, c'est que trape y prenait un seul p, alors qu'employé seul il en prend deux : trappe ! Il n'y avait qu'à se mettre cela dans la tête et les bons élèves du primaire y parvenaient.

Mais voilà-t-il pas que la commission du Dictionnaire de l'Académie décida, le 30 novembre 1961, que dans sa neuvième édition — on a le temps de la voir venir, direz-vous... — le mot s'orthographierait chausse-trappe. Oui, avec deux p. A bon escient d'ailleurs. Donc, bravo. Et depuis, fort justement, tous les dictionnaires ont entériné cette nouvelle orthographe — qui fait commettre une faute aux petits surdoués (ils ont aujourd'hui de la bouteille) qui n'en commettaient pas auparavant !

Il me reste à rappeler que chausse, au pluriel, reste invariable (des chausse-trappes). Et surtout à regretter qu'en si bon chemin l'Académie n'ait pas jugé opportun d'adopter la fameuse « réforme minimale de l'orthographe », préconisée par le professeur René Thimonnier, qui aurait bigrement et fort intelligemment simplifié les choses. Car d'autres chausse-trappes, quelque trois cents, qu'il eût été aussi logique et facile de supprimer, y compliquent depuis trop longtemps, de façon ubuesque, la vie « culturelle » des utilisateurs de notre langue. Alors que dire, au temps que nous sommes, des gens cultivés, ou présumés tels, des nouvelles générations, qui tombent dans tous les pièges tendus par des mots... qui n'en comportent pas ? C'est ainsi que je viens de voir imprimé, je ne dirais pas où, otarcie, et m'attends à l'apparition prochaine d'une autarie compensatoire.

Les écrivains les plus dignes de ce nom sont en général hostiles à toute simplification de l'orthographe. Colette me disait un jour que son mot préféré était eshscholtzia, à cause de sa complication orthographique. J'ai dû le chercher dans mon dictionnaire pour l'écrire.

ARISTIDE.

28.9.84

USAGE ET GRAMMAIRE

le 28 septembre 1984

A propos des vaches maigres

SAUF votre respect, c'est de M. Jean Dutourd, de l'Académie française, qu'il s'agit. Vache grasse de vacheries à mourir de rire, mais maigre pour un grammairien qui se nourrit de fautes de français. Dans son dernier ouvrage (*), Dieu merci vachement drôle, je n'en ai déniché que six. Et encore... Enfin, nous l'allons voir.

Page 22 — Une coquille, sans aucun doute : cœrcition.

Page 26 — « ... afin qu'ils révélassent où sont cachés... » Non : étaient eût été *conforme à la concordance des temps.*

Page 28 — « Elle disait que de Gaulle... » *On a vu (ma chr. du 7/9) qu'il faudrait toujours écrire* De Gaulle... *Mais on verra, dans une prochaine, que c'est le* de *minuscule qui s'impose. Ah ! les érudits !*

Page 49 — « Déjà ils s'en pourlèchent les babines. » *Avec* se pourlécher, *mon cher maître, — par exemple d'appartenir à votre illustre compagnie —, je ne dis pas qu'on doit, mais qu'on peut faire l'économie du complément, car les babines vont sans dire et le verbe n'en est que plus expressif.*

Page 87 — « ... des gens plus heureux ou plus fortunés qu'eux. » *Oh ! Passe encore sous la plume d'un laxiste, mais d'un puriste ? Heureux et fortuné sont des synonymes, choquants surtout d'être employés ici dans la même phrase. A mes yeux, remplacer le second par* riches *s'imposait.*

Page 230 — « Un peu de superstition les en aurait retenus. » *Enfin, une faute, une vraie, qui chatouille le grammairien dans ses profondeurs sadiques. Pourquoi ? Parce que le verbe* retenir de *n'a pas le sens de* se retenir de. *Il fallait écrire :* les aurait retenus de faire cela, *ou :* les en aurait dissuadés.

Mais quel divertissement que ce livre ! Outre son impitoyable bon sens, devant qui personne ne trouve grâce, il contient des pages d'une ironie délicieuse sur « une vieille dame indigne » — l'Académie — et sur la maison Gallimard. Et j'ai savouré que Jean Dutourd, comme votre serviteur, réclamât, depuis dix ans, un « ministère de la Langue française ». Il est bien notre Rivarol, défenseur et illustrateur brillantissime de celle-ci. Je crois que ses « actualités » le resteront toujours, parce que c'est l'œil d'un moraliste qui les observe et la plume d'un homme d'esprit qui les commente.

...Pour Jean Dutourd, le plus beau vers français est de Victor Hugo : « Les grelots des troupeaux palpitaient vaguement... » *Devinez de qui, cet autre, dont l'auteur était aussi académicien :* La lune illuminait la pluie interminable ?

ARISTIDE.

(*) « *Le Septennat des vaches maigres* » (Flammarion).

29.10.84

USAGE ET GRAMMAIRE

Eschscholtzia

le 29 octobre 1984

Oui, en treize lettres ! Ainsi l'avais-je écrit à la fin de ma chronique (21-9) — où une coquille l'amputa de son premier c. Ce mot étrange a intrigué mes aimables lecteurs et quatre d'entre eux m'ont prié de les éclairer sur sa singulière orthographe. Je vais le faire, on ne saurait mieux, grâce à un cinquième (Lons-le-Saunier). Voici donc, qui a été photocopié, par notre très obligeant Lédonien, dans Les noms des fleurs *(« Que sais-je », n° 866) :*

« Dans les États de Californie et d'Orégon pousse l'eschscholtzie de Californie, *sorte de pavot à feuilles vert glauque et à larges fleurs jaunes, roses ou orangées ; son nom* (Eschscholtzia californica) *est dédié au zoologiste esthonien Eschscholtz ».*

Est-il nécessaire de préciser que la boutade de Colette, avec l'accent bourguignon en prime, doit être prise pour ce qu'elle fut dans la bouche de la grande écrivaine — ah, mais, je suis féministe, moi ! —, en outre amoureuse des plantes et qui les connaissait fort bien ?

Mme Jules Romains, que j'ai l'honneur de compter parmi mes lectrices assidues, et j'en suis fier, me signale que la confusion entre les verbes entrer *et* rentrer *lui semble très fâcheuse. Hélas ! Elle a raison. Mais rien n'est plus difficile que de faire entendre raison à ceux qui déraisonnent en usant du vocabulaire le plus quotidien et le plus simple. De telle sorte que* rentrer, *employé à contresens, est non seulement entré dans l'usage (le « mauvais », d'accord), mais plus exactement y est* rentré, *puisque l'emploi de* rentrer *est ici ce qu'on appelle « intensif » et exprime une pénétration irrésistible.*

La confusion, autrement dommageable, entre les verbes investir *et* envahir, *par tous ces messieurs-dames des médias, est en train de faire de même. Que de lecteurs m'en écrivent ! Que de fois n'y suis-je pas revenu ! En désespoir de cause, il ne faudrait rien de moins qu'une intervention directe du ministre de la Défense auprès de la Haute Autorité, pour que celle-ci remette les choses en ordre — autoritairement —, par exemple par voie d'affiches en gros caractères dans tous les bureaux des journalistes de l'audiovisuel... Cela comblerait les vœux d'un général (C.R.), retiré à Lalinde, en Dordogne, qui vient tout juste de me prier d'intervenir.*

Donc, mission accomplie, mon général, en souhaitant que le ministre, à son tour... Mais il y a longtemps que j'ai cessé de croire à cette sorte de miracle.

ARISTIDE.

16.11.84

USAGE ET GRAMMAIRE

16/11/84

La grammaire en jupon

ON sait que je suis pour la féminisation de tous les titres conquis aujourd'hui par les femmes. Cela, simplement équitable, ne va pas sans difficultés. Quelques-unes, grammaticales : peu de chose ; d'autres, psychosociologiques : une montagne. D'où qu'en dépit de la croisade entreprise par Mme Yvette Roudy, presque toutes celles qui sont devenues des as, et dans tous les domaines, préfèrent le travesti grammatical — comme la plupart des hommes le préfèrent pour elles, ce qui devrait les rendre circonspectes. Ne voient-elles pas, ces conquérantes, qu'au fond soumises elles se préfèrent honorées par la fonction plutôt que l'honorant par leur sexe ? Il y a là un sentiment d'infériorité qui remonte sans doute à la première fois que, fillette accroupie, chacune d'elle s'est émerveillée devant l'exploit (je vous laisse devenir lequel) de son petit compagnon de jeu.

Je n'y serais pas revenu, si ce n'avait été pour moi l'occasion de féliciter Mme Christine de Rivoyre, que j'admire et aime à plusieurs titres (où les Landes ont leur part), pour son prix Paul-Morand, mais aussi de lui infliger un blâme, tout amical, pour y avoir déclaré, à une amie rapporteuse, qu'elle trouvait « le mot écrivaine affreux ». Si c'est à cause de vaine, vain, *je le répète, ne vaut pas mieux. Mais il me paraît évident que la vraie question n'est pas là. Je serais donc curieux d'apprendre si sa sœur Jacquotte et elle-même, coauteurs d'un livre sur* La Cuisine landaise *(Denoël) — délicieuse, mais qui m'est, hélas ! interdite — se considèrent comme des* cuisinières *ou des* cuisiniers... *Chère Christine, disons des cordons-bleus et n'en parlons plus.*

Je viens d'entendre la meilleure, pour illustrer le sujet de cette chronique, en écoutant, vers 13 heures, les informations d'A 2. Une femme y a répondu à une enquête : « Je suis moi-même chômeur... *» Cela remonterait-il le moral de ces malheureuses de se masculiniser ainsi ?*

Bien évidemment, je ne me fais aucune illusion, et si je persiste, par jeu, à écrire à mon avocate : « Ma chère maîtresse », je pressens que l'usage finira par donner raison à celles qui refusent la féminisation de leur titre. Elles triompheront donc, tout en continuant d'être moralement des vaincues — qui ne veulent pas voir plus loin que le bout de leur faux... nez.

Nous vivons au temps des as à seins.

ARISTIDE.

14.12.1984

USAGE ET GRAMMAIRE 14/12/84

Réponses express

JE vais essayer de répondre en peu de mots aux petites questions qui m'ont été posées par six aimables lecteurs.

Voire même *(Paris, 13e). — Est-ce un pléonasme ? Adverbe (du latin* verum, *vrai), il signifie à la fois* vraiment *et* même. *D'où que son sens premier justifie qu'il n'y ait point pléonasme à l'associer à* même : *« Jésus-Christ qui est mort, voire même qui est ressuscité. » De qui ? Bossuet. L'Académie est toujours d'accord. Il a été, au Moyen Age, le « oui dubitatif des Normands ». C'est ainsi qu'il a fini par prendre une acception sceptique et ironique.*

Personne, gens *(Vincennes). — Comment les accorder ? Si la personne en cause est un homme, il peut être légitime d'en parler au masculin dans la suite d'une phrase, ou des phrases, car l'accord se fait alors par syllepse, c'est-à-dire avec l'idée plutôt qu'avec le mot. Quant à* gens, *pluriel masculin, il exige cependant le féminin des adjectifs qui le précèdent immédiatement. On doit donc écrire, comme je l'ai fait : « Certaines* gens *ont été* touchées *par... »*

Cher *(Paris 16e). — Est-il permis d'écrire : « Le pays où la vie est moins chère » ? Ou ne serait-ce pas plutôt « moins cher » ? Dans le premier cas, l'accord se fait avec* vie *et semble dire qu'on ne tient pas trop à la vie dans ce pays-là. Dans le second,* cher *est pris comme adverbe : lui seul, en l'occurrence, est correct. Mais, oserai-je dire, le premier est plus... honnête, car : moins chère qu'où ? chez qui ? Et, dit ainsi, cela n'engage à rien.*

Parricide *(Les Lilas). — Ce mot désigne indifféremment « qui tue son père ou sa mère » :* matricide. *« qui tue sa mère », n'en est pas moins bon et a été entériné par Littré.*

Être allé ou avoir été *(Paris 19e). — Quand parut la* Grammaire *de l'Académie française, en 1932, ce fut la grande rigolade que d'y lire, à la conjugaison du verbe* aller *: « Je suis allé ou j'ai été, je serais allé ou j'aurais été, etc. » Confusion ridicule entre les deux verbes. Au vrai, « les temps composés du verbe* être *peuvent remplacer les temps correspondants du verbe* aller... » *si l'aller a été suivi du retour. Cet emploi, familier, a été admis par l'Académie.*

Look *(Saint-Maur). — Tout le monde, aujourd'hui, a le mot* look *sur les lèvres. Franglais et snobisme, cela va ensemble. Mon correspondant, plein d'humour, feignant d'en trouver la prononciation difficile, propose de lui substituer d'autres mots anglais synonymes : « Air (eh ! oui, c'est aussi un mot anglais qui signifie* air, mine, apparence !), appearence, bearing, carriage, demeanor, deportement, expression, fashion, *etc. « Air serait le mieux, ironise-t-il. A quoi j'ajouterai : et l'on y gagne trois lettres au lieu de quatre.*

La candeur des anglomanes est insondable.

ARISTIDE.

4.1.85

USAGE ET GRAMMAIRE 4/1/85

Examen de conscience

D'UNE lettre, pour moi émouvante, d'un lecteur (Fleurey) fidèle de cette chronique depuis l'origine :

« ... Entre l'époque où vous preniez la défense, et avec quelle intransigeance, de l'imparfait du subjonctif et celle, actuelle, où vous constatez avec une sorte d'indulgence que « les fautes les plus grossières n'étonnent plus personne », quelle évolution que la vôtre ! Il est vrai que vous avez gagné en humour ce que vous semblez avoir perdu en sévérité. »

Vous avez raison, cher monsieur. En un quart de siècle, la façon de parler et d'écrire des Français s'est considérablement détériorée, ou modifiée, ou améliorée, le choix du mot dépendant ici de la qualité du juge : puriste, laxiste ou extrémiste. Tout ce monde va cahin-caha côte à côte et, qu'on le veuille ou non, on ne peut qu'en prendre son parti, puisque l'Etat s'en accommode et se refuse aux mesures d'urgence qui s'imposent. On sait lesquelles, j'y reviens sans cesse : elles concernent l'enseignement et les médias audiovisuels.

Il y a aussi, je ne les ignore pas, croyez-le, les fautes, parfois hénaurmes, comme vous dites, de mes confrères écrivains, journalistes — où j'ajoute volontiers les miennes. Je comprends votre indignation amusée d'avoir pris souvent des académiciens la main dans le sac des solécismes et des barbarismes. Mais je me fais un devoir, et une élégance, de laisser là aux correcteurs professionnels leur responsabilité. Ou, en d'autres termes, à chacun de balayer devant sa copie.

En attendant, redisons... la lune, les colères des puristes à tous crins, qui « stigmatisent » à tout venant, comme certains de mes lecteurs en colère voudraient que... je fisse (ha !), se sont montrées jusqu'ici inutiles. Qu'alors y faire (oh !), à défaut de s'échauffer la bile ? Etre un mainteneur pour soi-même, par amour indéfectible du bon français, et se rattraper du reste... par l'humour. Ce que vous avez fort bien compris, cher monsieur, dont je vous remercie.

C'est donc une histoire d'humour — et d'amour — que je vais vous offrir, et à tous, pour vos étrennes. J'ai reçu d'un ami, en voyage de noces sur la côte normande, la carte postale que voici : « Nous mangeons à l'Hôtel de la Plage. La côte est déserte et peu sûre, mais j'ai un pétard sous la main. »

... Et pan ! ARISTIDE.

15.2.1985

USAGE ET GRAMMAIRE

Rions mes frères

BEAUCOUP d'hommes d'un âge certain — le mien, et comme je les comprends ! — me vantent les vertus du certificat d'études des années... 10. Le dernier en date, « instituteur retraité » (Chelles), me raconte qu'en juin 1915, à la veille de se présenter au dit certificat, il avait employé, dans une rédaction, le verbe *gîser*. Son maître, « hussard noir de la République », le « gratifia d'un soufflet de bonne facture et d'un coup de férule (une patte de grue fossilisée) ». C'était le bon temps — pour la langue française. Mais le moyen d'appliquer ce même traitement au feuilletoniste d'un grand quotidien moderne, à qui notre aimable lecteur s'en prend ? Et puis, *gîser*, *gésir*, il suffit d'une interversion de lettres et le mauvais tour est joué au texte, sans qu'on pût deviner qui, de l'auteur, du linotypiste ou du correcteur est le responsable. Mais je me demande combien de lecteurs, aujourd'hui, restent capables de s'apercevoir d'une telle faute.

Il est vrai que ce verbe *très* défectif (du lat. *jacere* : être étendu, couché), qu'on trouve surtout dans le *ci-gît* des inscriptions funéraires — où, d'ailleurs, on lui préfère de plus en plus l'emphémique et facile à conjuguer *ici repose* — ne s'emploie qu'au présent (*je gis, etc.*) et à l'imparfait (*je gisais, etc.*) de l'indicatif, ou au participe présent (*gisant*). Comme on en use surtout « en parlant de personnes malades ou mortes (j'ajoute : aussi d'animaux), ou de parties d'édifices renversées par le temps ou la destruction », à une époque, la nôtre, où un peu partout sur la planète les ruines et les cadavres s'amoncellent, par les guerres, les attentats, les famines et... la route (où les Français, peuple ingouvernable, le sont au paroxysme dès qu'ils ont entre les mains un volant), je suis stupéfait qu'un tel verbe n'ait pas été recréé, à tous ses modes et à tous ses temps, à coups de barbarismes « provisoires ». Ce serait bien pratique pour tout le monde. Je vous laisse donc le plaisir de les imaginer, par exemple sur le modèle de *finir*. Deux radieux possibles : le *ges* de l'infinitif ou le *gi* des temps en usage (futur : *je gésirai* ou *je girai*).

Je n'écris pas cela au hasard, car ce sont là deux barbarismes qu'il me souvient d'avoir relevés dans des manuscrits ou des livres.

Que les grammairiens « sérieux » me pardonnent. Il faut bien rire un peu, surtout devant l'inéluctable. Alors, rions, mes frères :

Lorsque nous gésirons
ou lorsque nous girons
n'importe que gésir
fût défectif ou non.

ARISTIDE.

15/2/85

22.2.85

USAGE ET GRAMMAIRE

L'événement Chevènement

TOUT le monde en a déjà parlé, mais je crois plaisant d'ajouter un grain de sel à cette longue sauce élogieuse. Le dimanche 10 février, j'ai pris L'Oreille en coin *(France-Inter, 9 h 30) en cours d'émission. On y recevait et y passait à rebrousse-poil la brosse à reluire, selon une formule osée et dosée qui ne laisse pas de faire les délices de ses victimes, au nouveau promu de l'Éducation nationale et à sa « géniale » réforme. Peu s'en fallut que j'y manquasse l'étourdissante rimerie de M. Maurice Horgues, dans laquelle il épuisa en virtuose toutes les combinaisons les plus farfelues de l'imparfait du subjonctif – mes amours, comme on sait – dont je ne me fusse point consolé. Je ne voudrais pas maintenant que vous me soupçonnassiez de tirer ici sur la corde, ni que vous crussiez que je voulusse rivaliser avec ces grandes Horgues grammaticales.*

Tout simplement, un Parisien (sans adresse, je veux dire : postale) m'a écrit, en P.S. d'une lettre virulente contre le « sieur Pisani » (qui, lui, ne saurait être mes oignons) : « En écoutant ce matin M. Chevènement, invité de L'Oreille en coin, *j'ai eu le plaisir de l'entendre s'exprimer de la façon suivante : « Les deux se dit ou se disent. » Dire que j'avais raté ça ! Moins vachard que mon correspondant, je ne traiterai pas M. Chevènement de « cuistre prétentieux », mais mettrai sur le compte d'une émotion bien compréhensible, celle d'avoir été félé comme il le fut, pour sa réforme tout simplement de bon sens, le fait d'avoir confondu « les deux » avec...*

Avec quoi ? Si vous êtes trop jeune pour avoir compris ce que tous les « anciens » ont déjà deviné, il s'agissait de la phrase dite par l'illustre grammairien Vaugelas (1585-1650) à son lit de mort : « Je vais mourir, ou je vas mourir, l'un et l'autre se dit ou se disent. » Ce Parisien, que je remercie, m'avait surtout écrit en réponse à la question posée par un autre aimable lecteur (8/2) : « Quel est le substantif où la lettre i figure dans six syllabes consécutives ? » Le voici donc : indivisibilité. Ce qu'ont découvert aussi un médecin (Juan-les-Pins) et un autre Parisien (XV^e^). Ce dernier, grâce aux grilles de mots croisés qu'il compose, dans lesquelles le vocable indivisibilité offre presque le même avantage passe-partout que dans les discours politiques.

Mais là, pour de bon.

ARISTIDE.

28/2/85

15.3.85

USAGE ET GRAMMAIRE 15/3/85

Mises en garde

DANS sa séance du jeudi 7 février, l'Académie française a concocté une liste de mises en garde (dix-huit) dont quelques-unes m'ont laissé pantois.

BASER : « Ce verbe ne doit pas être employé au sens figuré. Il faut lui préférer fonder. Il a fondé sa doctrine sur des faits et non : basé sa doctrine. » Sans blague ? Ce Baser-là est combattu en vain par les puristes depuis la fin du XVIII^e^ siècle. Cependant que Baudelaire et Littré ont fini par l'admettre et que le Dictionnaire général *le donne bel et bien pour synonyme de fonder. Et il a reçu la sanction du bon usage sous la plume de Stendhal, Hugo, Musset, R. de Gourmont, Loti, Duhamel, Morand, Gide, Cocteau... Que d'académiciens parmi eux !*

CAUSER : « Le verbe qui signifie : faire la conversation et non : parler, doit être suivi de la préposition avec. L'emploi de la préposition à est fautif. Elle causait avec une amie *et non : à une amie. » Mais si, messieurs ! (Je n'ajoute pas : et dame, celle-ci, que je sache, n'assistant pas à ces séances). Cette tournure populaire et familière s'est répandue par son analogie avec parler à. On la rencontre dans Rousseau et Claudel, en passant par Sainte-Beuve, Flaubert, Taine, R. Rolland, etc. Et André Gide écrivait dans son Journal, dès 1930 (le 30 mai) : « Quant aux se rappeler de, causer à quelqu'un, « volente nolente » l'on sera bien forcé d'y venir. »*

Eh bien, rien de tout cela n'a ébranlé nos Immortels, le 7 février 1985 ! Je le répète : j'en suis baba.

TANT QU'A FAIRE DE « est une locution du langage populaire. On doit dire à tant faire que de ». Populaire ? Au vral, il a pénétré dans la langue littéraire depuis... Loti, F. Jammes, Gide, P. Benoit. Cela, sous l'influence de tant qu'à, *pris pour quant à, qu'on rencontre de Chateaubriand à André Chamson en passant par Claudel : trois académiciens !*

Les bons exemples surannés que l'Académie ainsi nous rappelle ne peuvent rien contre les mauvais dont les médias nous inondent. Voir nominé, *justement condamné par la liste en cause, qui a maintes fois retenti sur les ondes à l'occasion de la remise des césars. La lutte en faveur du bon français se joue aujourd'hui sur un tout autre front que sous la Coupole. Les efforts de nos talentueux confrères et amis, à qui j'en demande bien pardon, me semblent aussi dérisoires que s'il voulaient écoper un cuirassé en perdition avec une petite cuillère.*

ARISTIDE.

3.5.85

Figaro 3 mai 1985

USAGE ET GRAMMAIRE

Le crime de respect

Si je cédais à certaines sollicitations hebdomadaires de mes aimables lecteurs, les nouveaux y relayant les anciens, je retomberais sans fin, et d'ailleurs en vain, dans la nécessité de « stigmatiser » chaque fois les mêmes sottises langagières. En voici donc, où l'on me pardonnera de revenir de façon expéditive.

*Oui, monsieur (de Joinville-le-Pont), vous avez raison, et les « journalistes de radio-télé » – auxquels j'ajoute mes confrères de plume – ont tort d'employer le subjonctif à la suite d'*après que, *locution conjonctive qui régit l'indicatif, ou le conditionnel s'il s'agit d'un fait éventuel. Cela est parfaitement logique et c'est pourquoi je m'inscris ici parmi les mainteneurs de la règle, en dépit du laxisme auquel se sont résignés la plupart des grammairiens, sauf l'Académie française, devant le foisonnement irrésistible du mauvais exemple donné par les ouvrages les plus illustres – notamment d'académiciens...*

Et vous, madame (de Paris XVI[e]), dites fort bien que « les mots en isme *(communisme, cyclisme, etc.) doivent se prononcer* issme *», comme vous l'avez justement « appris il y a longtemps de madame Béatrice Dussane », dont la diction, certes, était parfaite. Cet* isme *s'est avachi en* izme *dans la bouche de presque tout le monde, devant un micro, y compris, comme vous le soulignez, les « personnalités du gouvernement ». Je crois le mal irréversible, vu l'influence prépondérante du jargon des journalistes sportifs. Toutefois, cela me semble moins dommageable que la rage qu'ils ont tous de prononcer* parc *en deux syllabes :* Parque *des Princes. Il est vrai que les médias audiovisuels n'ont jamais pris la peine de faire enseigner la diction à leurs serviteurs.*

Aujourd'hui, le mauvais exemple retombe souvent de haut : « V.G.E. n'accordait pas les participes (il a fait école). Tonton dit novations *pour* innovations *et met un* z *à* handicapé*... Un locuteur de A 2 dit* un n'hasard, *un autre, à* tout t'hasard, *et ce ne sont pas les plus mauvais », m'écrit un fougeux protestataire de Nancy (qui a eu le tort d'écrire* inovations*). Je lui signale aussi que le verbe* privilégier, *au sens d'*avantager *ou de* favoriser, *n'est pas du tout « un horrible barbarisme », puisqu'il en est devenu, le plus naturellement qui soit, le synonyme.*

... Et merci, cher monsieur, de m'avoir fourni, pour clore, un joli trait, qui amusera, j'espère, ceux qui me connaissent : « Que fait Aristide ? Je l'accuse du crime de respect. *»*

ARISTIDE.

10.5.85

Figaro

USAGE ET GRAMMAIRE le 10 mai 1985

Francophonie et cacophonie

L'ANGLOMANIE n'est pas toujours innocente : le snobisme bête a ici bon dos et couvre parfois des obscurités condamnables. C'est pourquoi l'A.G.U.L.F. (*), dans son dernier bulletin, a raison de nous rappeler – ce pour quoi je lutte moi-même depuis si longtemps – qu'il faut « étendre l'obligation d'utiliser le français aux marques de fabrique, noms commerciaux, enseignes ou dénominations sociales ». Une loi devrait incessamment y pourvoir. Affaire, d'abord, de courtoisie, à l'égard du client français, qui a le droit de comprendre le nom du pavillon, si tant est qu'il comprenne ensuite tout ce qui concerne la marchandise qu'il recouvre, comme une loi de 1975 lui en fait obligation. (Soit dit en passant : y aurait-il des gogos pour trouver meilleures et moins chères les « Gauloises » rebaptisées Blue Way ?).

J'applaudis donc Mme Micheline Faure, responsable de ce bulletin, d'avoir vivement répondu à ceux qui la critiquent pour la rigueur qu'elle ne cesse d'y manifester, qu'en « décidant d'engager un certain nombre de poursuites judiciaires, l'A.G.U.L.F. voulait faire savoir aux citoyens français – qui l'ignorent encore trop souvent – qu'une loi leur assure le droit à l'information dans leur langue, et stigmatiser une cetaine carence des administrations chargées de faire appliquer cette loi ». Le hic, là comme ailleurs (je songe à l'automobile), c'est que les amendes encourues sont ridicules et n'ont pas force de dissuasion. De telle sorte que n'importe qui, sur notre sol, peut se permettre de trahir et de souiller la langue française – officiellement ou commercialement – à l'intention des Français de France. Dans tous les autres domaines, franglomaniaques et cacographes sont libres de s'ébattre, et l'ont sait qu'ils ne s'en privent pas.

Mme Micheline Faure me permettra maintenant de lui faire remarquer que le mot cacographie ne désigne pas seulement, comme elle l'écrit, « un mot dont l'orthographe est fautive » – à mes yeux péché véniel, si regrettable qu'il soit – mais aussi toute faute de syntaxe – péché mortel ! – voire tout ce qui relève du mauvais style, fût-il grammaticalement irréprochable, et signé d'un philosophe, d'un linguiste, d'un agrégé de ceci ou de cela, parfois d'un écriveur, qui « font » dans l'abscons... et dans nos bottes.

ARISTIDE.

(*) *Association générale des usagers de la langue française, 65, boulevard des Invalides, 75007 Paris. Tél. : 556.89.05.*

21.6.85

Figaro 21/6/85

USAGE ET GRAMMAIRE

Une perle de culture

ON le sait : les media audiovisuels sont une source inépuisable de bourdes langagières. Le drame d'Ivry vient d'y démontrer, une fois de plus, qu'*envahir* et *investir* n'ont pas du tout le même sens. Les occupants de l'usine l'avaient *envahie*, d'où que les forces de police l'*investirent*, en attendant de l'*envahir* à leur tour. Mais ce malheureux verbe *envahir*, qui correspond à une réalité tragiquement et mondialement quotidienne, a été rayé de la langue française par nos journalistes. Pourquoi ? J'aimerais que l'un d'eux prît la peine de me l'expliquer.

Il faut bien prendre le temps comme il vient. Aussi, après les gestes de prestidigitateur de M. Alain Gillot-Pétré (A 2) et son rituel : « C'est assez simple », digne des politiciens les plus retors devant les situations les plus orageuses, me farcis-je, dans la foulée, la comédie cuculturelle de l'*Académie des neuf*. Voici donc, le lundi 3 juin, la question qui y fut posée par M. Jean-Pierre Foucault, impavide et souriant meneur de jeu : « Qu'appelle-t-on le bouillon des neuf sœurs ? » Aucun des « neuf » ne fut capable d'y répondre, ni même d'avoir l'air de soupçonner ce dont il pouvait s'agir... (Pendant que j'écris cela — jeudi, 6 juin — d'une oreille, j'entends de l'autre Mme Eve Ruggieri dire, comme toujours : « ... les chiens *zurlent...)* Revenons à nos... Nous allons voir quoi. Au vrai, la question comportait une erreur de chiffre. Le « bouillon » en question était celui « des *deux* sœurs », non point des *neuf*. Et la réponse : « un lavement », en langage érotico-populaire du XVII[e] siècle. J'espère que vous avez saisi pourquoi, sinon je demanderai à notre ami Jacques Faizant de vous faire un dessin... M. Jean-Pierre Foucault avait tout de même l'air assez ahuri, et on le comprend, en répétant, d'un ton pénétré, à ses invités sans voix : « Eh bien, quoi ? Oui, des neuf sœurs ! »

Pour conclure ces aperçus Culturels, j'ajouterai qu'un lavement s'est aussi appelé « un bouillon pointu ». Moins joli, certes, mais plus limpide.

Il va sans dire que, si peu pédant que je fusse, ou me crusse, ou du moins que je me sentisse, je déplore que tant de « jeux », sur nos ondes, ne soient pas plus — tout simplement et pour de bon — *culturels*.

ARISTIDE.

16.8.85

USAGE ET GRAMMAIRE

le 16 août 1985

A hue et à dia

QUE dire aujourd'hui de la langue française que Valéry, dès 1917, avait jugée « sur les bords menaçants de l'océan du Charabia » ? Qu'elle y est jusqu'au cou. Devant un tel fait, on distingue quatre forces, qui, pourrait-on dire, l'écartèlent, deux dans l'espoir de la sauver, deux autres indifférentes à sa perte.

1. – Les puristes. (Valéry l'était – et prophète.) Petite troupe de prédicateurs exemplaires, ils n'ont aucune influence sur le vocabulaire ni sur la syntaxe. Tous les péchés continuent d'y fleurir de plus en plus impunément, car les correcteurs d'imprimerie eux-mêmes ont fini par y perdre la tête. Ces puristes, en somme, tirent à hue, qui est le cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à droite. Mais le cheval du langage, lui, n'obéit pas.

2. – L'Académie française. Là, nous rencontrons des hommes sages, partisans du juste milieu, dont la science et l'admirable travail sont mal récompensés, à cause de la lenteur et de la discrétion de leur démarche. Il est navrant que le pouvoir n'exige pas des media d'y faire largement écho et surtout de s'y conformer. Donc, personne ne les écoute plus. Sauf les écrivains dignes de ce nom : en dépit des apparences, cela ne fait pas beaucoup de monde.

3. – Les media audiovisuels. Eux tirent à dia, c'est-à-dire à gauche. Il ne s'agit pas, ici, de politique, mais de gaucherie, de gauchissement, de maladresse et de travers. Il y a un quart de siècle, et davantage, que nous sommes quelques-uns à chercher comment faire entendre raison à toutes ces « vedettes », d'autant plus pernicieuses que talentueuses, dont l'influence devrait être déterminante pour le sauvetage de notre idiome. Tous, ou presque, s'en moquent, par ignorance, sottise ou prétention. Il ne semble pas, jusqu'ici, que le pouvoir quel qu'il fût, qu'il soit ou se propose d'être, se soucie le moins du monde de ce problème : sauver la langue française à sa source, qui est le territoire national.

4. – Le peuple de France. Le malheur est qu'au lieu de se faire entendre dans sa spontanéité familière, voire argotique, moins funeste que la logomachie ou l'anglomanie des snobs et des pédants, ce bon peuple – nous tous, vous et moi – se laisse corrompre à son insu par ce qu'il lit et surtout ce qu'il écoute... En sortira-t-on jamais ?

Oui ! Notre Eve de rêve, en racontant Tendre est la nuit, de Scott Fitzgerald, a respecté tout soudain le h aspiré de hurler et de hurlements... Merci, madame.

ARISTIDE.

23. 8. 85

USAGE ET GRAMMAIRE

le 23 août 1985

Pan dans le bicorne

LES académiciens sont la cible favorite de mes aimables lecteurs, et le médicastre du langage que certains puristes m'accusent d'être s'honore de compter, dans sa clientèle, pas mal de médecins, tout émoustillés par ce petit jeu des fléchettes – dans le bicorne. Le dernier en date, ou plutôt la dernière (Senlis), se déclare « troublée par M. d'Ormesson, délicieux écrivain... ». On vous comprend, madame. Mais... « dans les Humbles Conseils qu'il donne à notre opposition (Figaro Magazine du 22 juin), dont j'ose, avec impudence, dire que je les eusse signés », ajoutez-vous, vous avez relevé trois phrases qui vous ont paru fautives, sans pouvoir clairement vous expliquer pourquoi. Eh bien, chère doctoresse, pour une raison très simple : selon mon diagnostic, les phrases en cause sont parfaitement correctes.

1. – « On dirait que dans notre cher et sacré pays, le moteur de l'alternance, c'est les erreurs des autres. »

A ce c'est, singulier, de l'ami d'Ormesson, vous auriez préféré un rigoureux ce sont. Le problème ne date pas d'hier. Comme « les meilleurs auteurs ont employé c'est pour annoncer un substantif au pluriel ou un pronom de la troisième personne au pluriel », le singulier est légitimé depuis le 26 février... 1901 ! Par le fameux, et judicieux, Arrêté relatif à la simplification de l'enseignement de la syntaxe française. Ce texte est signé Georges Leygues, alors ministre de « l'Instruction publique et des Beaux-Arts », comme on disait alors. (On attend toujours le ministre de l'Éducation nationale qui donnera force de loi à la « réforme minimale de l'orthographe » si intelligemment préconisée par le professeur René Thimonnier.)

2. – « ... voilà une bonne chose de faite. « Ce de est bien superfétatoire, ce qui fait sa double vertu : il renforce, en l'isolant, le participe qui le suit et confère à l'expression une familiarité populaire du meilleur aloi. Tel « encore un carreau decassé », etc.

3. – « Il faut tâcher de se rappeler que ce qu'il y avait avant le socialisme... »

« Se rappeler que ce que, écrivez-vous, me fait l'effet d'une vrille. » Vous avez l'ouïe trop délicate et la lecture de nos plus grands classiques doit vous martyriser par leur usage intensif de toutes les sortes de que.

Convaincue ?

... Tout cela, penseront certains lecteurs trop bienveillants, pour me ménager une voix si je me présente à... Oui !

ARISTIDE.

6.9.85

USAGE ET GRAMMAIRE le 6 septembre 1985

Malraux en exergue

UN ami écrivain, qui aimait Malraux et lui voue une admiration chaleureuse, a été interloqué par la phrase que celui-ci a mise en exergue de ses Oraisons funèbres. Il m'en a adressé la copie, certifiée conforme :

« Car il n'est qu'un acte sur lequel ne prévale ni la négligence des constellations ni le murmure éternel des fleuves : c'est l'acte par lequel l'homme arrache quelque chose à la mort. »

Il est vrai que ce texte, sans contexte, puisqu'il aurait été composé par Malraux pour la circonstance, nous exhibe un prévale, incroyable sous sa plume, qui contient une double faute.

1 – De mode. Prévaloir se conjuguant comme valoir, sauf au présent du subjonctif (que je prévale et non prévaille) a l'apparence d'un subjonctif qu'il ne saurait être : il fallait écrire prévaut.

2 – De nombre. Mais les deux sujets postposés, reliés par ni, qui le gouvernent, exigeant le pluriel, il fallait écrire prévalent, au présent de l'indicatif.

Il me faut remarquer, au passage, pour ne pas être débordé par le courrier des puristes, que le mot exergue, employé pour épigraphe, est devenu d'usage chez les meilleurs écrivains, en dépit des mises en garde de l'Académie française.

Et maintenant, je dois avouer que la phrase de Malraux m'a inspiré d'autres considérations, d'ordre rhétorique, pour lesquelles on me passera de la décortiquer... cruellement :

Car, conjonction superfétatoire – il n'est qu'un acte, non : le seul acte – sur lequel, sur qui (pour personnifier l'acte et que le prochain lequel ne fasse pas répétition) – ne prévalent ni la négligence des constellations ni l'influence des astres (plus clair et moins enflé) – ni le murmure éternel des fleuves ni l'écoulement du temps en relevant ce que sont les ruisseaux qui murmurent) – c'est l'acte par lequel, est celui par lequel – l'homme arrache quelque chose à la mort, un homme arrache quelque chose de soi à la mort (plus personnel et plus émouvant). Donc : « Le seul acte sur qui ne prévalent ni l'influence des astres ni l'écoulement du temps est celui par lequel un homme arrache quelque chose de soi à la mort. »

Encore faudrait-il en être sûr, car (oui !) ce n'est pas le temps qui passe, mais nous, difficulté d'où les hommes ne sortiront jamais. Aussi oserai-je en conclure, comme Valéry, que « l'éternité occupe ceux qui ont du temps à perdre ».

Et pardon à la grande ombre de Malraux.

ARISTIDE.

20.9.85

USAGE ET GRAMMAIRE le 20 septembre 1985

Échauffourées sur le green

EN dépit des apparences, l'intérêt des Françaises et des Français pour un emploi correct de leur langue reste vivace : cette chronique, modestement, en témoigne. Mais se douterait-on qu'il pût encore déclencher, entre gens du monde, des empoignades d'une vivacité incroyable ? Cela vient pourtant de se produire sur un terrain de golf, au nord-est de Paris, fréquenté par des golfeurs et golfeuses B.C.B.G., médecins, cadres supérieurs, étudiants en droit, etc.

Au cours d'une partie récente, une escarmouche grammaticale y éclata, qui prit bientôt des proportions telles que le directeur du lieu me fit téléphoner par sa femme (une psy charmante, amie d'une amie), dans l'espoir de ramener la paix, en sachant, « de source sûre » – merci ! – à qui donner raison et surtout pourquoi. Il devait s'agir, pensez-vous, d'une question fort épineuse. Oui. « En toute la grammaire française, selon Vaugelas, il n'y a rien de plus important ni de plus ignoré. » Vous ne devinez pas ?

Le feu fut en effet mis aux poudres par une femme, qui s'était exclamée, sur un coup : « Cela m'a surprise *». « Vous auriez dû dire m'a* surpris *», lui lança quelqu'un. Et la partie de golf, interrompue, dégénéra aussitôt en échauffourée grammaticale entre les partisans et les adversaires de l'accord du participe passé !*

Je vous imagine déçus, autant que moi, que des adultes présumés cultivés pussent encore se faire une montagne de cette taupinière, où n'auraient pas achoppé naguère des candidats au certif, puisqu'il s'agit ici du cas le plus simple d'un tel accord. Personne, cependant, ne fut capable d'en énoncer la règle, même s'il était sûr, en l'occurrence, que le féminin s'imposait. Rappelée par Maurice Catel, en tête de son excellent Traité du participe passé, *admirons la clarté séduisante de la règle dont un poète, Marot, le premier s'avisa : « Le participe passé conjugué avec* avoir *s'accorde en genre et en nombre avec son complément direct quand ce complément le précède. Il demeure invariable s'il est suivi de ce complément direct ou s'il n'en a pas. »*

Enfantin, n'est-ce pas ?

Alors, mesdames, quand quelque chose vous aura surprises, *pour être sûres de ne pas vous tromper, ni de déconcerter vos amies ou amis en ne vous trompant point, dites plutôt que vous avez été* baba *– qui est un adjectif invariable tiré d'*ébahi... *en 1908.*

Quant à moi, de cette consultation téléphonique sur le pré, baba je fus et je reste.

ARISTIDE.

4.10.85

USAGE ET GRAMMAIRE

le 4 octobre 85

Au pied du mur...

ON sait que, dans les médias audiovisuels, la chasse au franglais devrait être ouverte. Pour des prunes, comme d'habitude. Mais j'incline ici à penser, avec Pierre Daninos, que cet envahissement n'est pas mortel. Pas plus que l'usage d'un parler populaire, voire argotique, préférable à celui des pédants. Ce qui, au vrai, mine et menace de tuer la langue française, à travers la télévision et la radio, c'est l'oubli des règles élémentaires de sa syntaxe, l'appauvrissement de son vocabulaire, la confusion dans l'emploi des mots et les erreurs de prononciation. Je reçois à longueur d'an des centaines de lettres indignées qui les dénoncent. Les directeurs de chaînes doivent en être submergés. Qu'en font-ils ? Au panier, sans doute. Sinon, il y longtemps qu'une bévue aussi grossière et dommageable que la confusion de sens entre les verbes *envahir* et *investir* (j'y reviens toujours, car elle est typique) aurait disparu.

COS, COI, CC, COD...?
Comprenez enfin les termes actuellement employés grâce au BESCHERELLE 3
La Grammaire Pour Tous
HATIER

Les mauvais exemples tombent parfois de haut. Le mercredi 4 septembre, à 21 h 13 (A 2, *L'Heure de vérité*), M. Laurent Fabius a déclaré à M. Michel Tardieu : « Les réformes de structure ont été *faits*. » Le dimanche 15, à 11 h 30, dans *L'Oreille en coin* (France-Inter), M. Lionel Jospin a parlé d'« une lettre *écrit* au féminin ». Le lundi 9 septembre, à 13 h 20 (A 2), de plus modestes lèvres, celles de Mme France Roche, qui commentait la mode masculine, nous ont signalé des « gants *spécials*... » pour je ne sais quoi. Je clorai cette parenthèse en accordant les circonstances atténuantes à des hommes politiques qui, ces derniers temps, en ont gros, sinon sur la conscience, du moins sur la patate, comme s'exprime le bon peuple.

Revenons à nos vedettes des ondes, les plus ravageuses, que ce soit ignorance ou prétention (dans ce dernier cas, incurables). Comment s'y prendre avec elles pour en finir ? Je propose qu'on les mette au pied du mur, l'une après l'autre ou par petits groupes, et qu'on les y fusille – de questions... Sous la forme d'un jeu hebdomadaire, vraiment culturel, celui-là, et non point, comme trop d'autres; infantile. Le public y serait convié et je suis sûr, les lettres de mes aimables lecteurs en témoignent, que ces messieurs-dames, sur une scène de la Maison de la Radio, comme *L'Oreille en coin*, ou celle d'un théâtre, comme *Tout le monde le sait*, seraient criblés des questions les plus pertinentes – et impertinentes – sur leur comportement langagier. Ce serait éducatif pour tout le monde, d'une façon assez plaisante.

On voit l'idée. Aux spécialistes de la mettre au point et d'en hâter la réalisation. Titre, que je revendique : *Au pied du mur*... Tu peux toujours attendre, mon pauvre.

ARISTIDE.

25.10.85

USAGE ET GRAMMAIRE le 25 octobre 85

Liaisons louches

JOUHANDEAU, dans ses Carnets de l'écrivain (1957), remarque de ses compatriotes creusois que « rien ne leur semblait ridicule en particulier, comme de faire trop sentir les liaisons ». Il s'agit là, bien entendu, de phonétique... Les règles qui traitent des cas de liaison et de non-liaison peuvent y paraître assez confuses, par la disparate, qui saute aux oreilles, entre ce qu'elles préconisent et ce que l'on entend tous les jours. Les media audiovisuels ont évidemment là une influence déterminante.

Il est équitable de reconnaître que s'il suffit au journaliste de plume de se garder des fautes de français, sans parler des correcteurs qui révisent sa copie, le journaliste de parole, lui, comme le comédien, se trouve dans l'obligation de faire un sans-faute, non seulement de vocabulaire et de syntaxe, mais, en outre, de prononciation. Aussi éclate-t-il souvent qu'il est dommageable pour lui, et pour nous, de ne pas être passé par un conservatoire ad hoc. J'en donne, depuis des années, d'interminables exemples.

Quant aux liaisons, je retiendrai ceci, de Charles Bruneau, dans son excellent Manuel de phonétique : « L'abondance des liaisons a quelque chose de primaire... Molière marquait déjà « cet air pédant qui se conserve parmi le commerce du beau monde » par « cette exactitude de prononciation qui appuie sur toutes les syllabes et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sévère orthographe ». Et encore, que le r fait partie des consonnes finales qui « ne se lient jamais à l'initiale du mot suivant, quand il commence par une voyelle ».

Les fidèles d'A2, comme je le suis, au vrai par détestation de « la pondeuse » (vous m'avez compris ?) de TF1, devineront quel est le sympathique journaliste du soir qui ne manque jamais de lier le r final d'un verbe à l'infinitif à la voyelle initiale du mot qui le suit. Cela donne : « M. Mitterrand doit arriverà Rio », et peut aller jusqu'à ce défi de toute loi : « On se demande ce qu'il faut en pensère dans les milieux... » Amusez-vous à l'écouter avec attention ; c'est impayable. Il faut néanmoins reconnaître que le souci, moqué par Molière, de bien articuler, peut être la cause d'un tel abus.

A l'inverse, la suppression élocutoire de la consonne finale, notamment du s, qui marque le pluriel des adjectifs numéraux vingt et cent, est la plupart du temps un voile jeté sur une honteuse ignorance. Maintenant, écoutez-vous et avouez-le : avez-vous prononcé unonteuse ?

Je crois, hélas ! que le h aspiré est mort, et bien mort, enterré par nos vedettes du petit écran.

ARISTIDE.

1. 11. 85

6/7 novembre 1985

USAGE ET GRAMMAIRE

Les casseurs d'oreilles

ON me passera d'évacuer une bonne fois ma rogne en tant qu'auditeur de France-Musique. Rogne, d'ailleurs, de millions de Françaises et de Français, à en croire tous mes amis mélomanes, y compris un participant à ces émissions « autistes ». Nos griefs peuvent se résumer ainsi : se branche-t-on sur ce sacré poste, neuf fois sur dix, on tombe sur des laïus – et quels ! Ces messieurs et dames, à la langue trop bien pendue, ne se contentent pas, en effet, de chapeauter leurs programmes aussi intelligemment, plaisamment, voire doctoralement qu'il leur est loisible, pourvu que ce soit brièvement, comme il se doit de tout chapeau qui se respecte en respectant le lecteur ou l'auditeur. Non : ils parlotent, barbotent, radotent sans fin, exclusivement pour eux-mêmes, semble-t-il, avant, pendant et après de petites exécutions musicales.

Disons-le-leur tout net : en se grisant ainsi d'eux-mêmes, ils nous soûlent, tout « éminents musicologues » qu'ils puissent être. Ce ne sont pas là mes oignons ? Attendez un peu.

Le ridicule, dans tout cela, c'est le pédantisme de leur logorrhée, qui ressemble fort à du mépris (inconscient, je veux l'espérer) à l'égard du pauvre auditeur moyen que nous sommes. Quant à leur vocabulaire de spécialistes, ils devraient se rappeler d'abord qu'ils s'expriment en France, pour des Français, et ramener « modestement », ce qui serait la moindre des choses, le pluriel du vocabulaire musical italien aux règles de la morphologie française. Se rappeler ensuite que l'écrasante majorité des amateurs de musique auxquels ils s'adressent ont besoin d'être charmés et non d'ouïr un cours magistral ; les musiciens de vocation savent de toute évidence où aller s'instruire ailleurs.

*Aussi ne saurais-je mieux faire que de leur conseiller d'écouter, à titre d'excellent exemple, comme je le fais moi-même à Paris, mon grenier du XV^e^* étant situé pour, le poste privé Radio classique. Les moments musicaux y sont sans bavures – ni salives.

On le sait depuis longtemps, mais je le répète toujours avec plaisir : je suis et reste avec ceux qui disent B.B.C., et non point Bl.Bl.Cl., quand ils s'adressent à des Français sur les ondes françaises. Je suis donc aussi contre les musicologues (ou prétendus tels : il y en a) qui tiennent avant tout, dirait-on, à afficher leur appartenance au club snobissime des... « Pipo dans les lavabi ».

Je le leur recrache, pour finir : ils nous les cassent !

ARISTIDE.

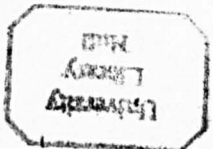

15.11.85

USAGE ET GRAMMAIRE

le 15 novembre 1985

Les yeux et les oreilles

LA plupart de mes aimables lecteurs ne prennent pas la peine d'aller chercher des fautes de français ailleurs que dans leur journal favori. Puis ils me les déversent sur la tête, m'en accablent, à peu s'en faut qu'ils ne m'en tiennent aussi pour responsables. C'est trop d'honneur. Il me faut donc répéter encore que je ne suis grammaticalement responsable ici que des quelque quatre-vingts lignes imprimées de cette chronique. Y commets-je des bévues où les correcteurs ne sont pour rien (intimidés, peut-être, par ma « science » ?), je me fais alors un plaisir de les reconnaître et redresser par la suite. Quant aux coquilles, aux vraies, je les déplore, certes, mais sans histoires, en espérant que les lecteurs avertis les auront rectifiées d'eux-mêmes – ou me tiendront, comme le font quelques-uns, pour une oie.

Cet exorde, en réponse à tant d'infatigables redresseurs des torts faits quotidiennement à notre infortunée langue française, et tout particulièrement à un professeur de l'École normale supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Celui-ci vient d'avoir une idée féroce – et farfelue – qu'il se propose « de lancer ». Il s'agirait de jouer « à qui trouvera le plus de fautes dans la presse écrite. Jeu mensuel, doté de belles récompenses (par qui, cher Monsieur ?) et dont les lauréats pourraient être : 1. – Les lecteurs ayant trouvé le plus grand nombre de fautes dans tel organe de la presse hexagonale, 2. – Ceux qui auraient déniché les fautes les plus stupéfiantes dans ces mêmes journaux. »

J'objecterai à notre professeur que, dans la détérioration de la langue française, les mauvais exemples – vocabulaire, syntaxe et anglicismes – qui nous passent sous les yeux, pour déplorables qu'ils soient, sont beaucoup moins néfastes que ceux qui nous inondent les oreilles et nous corrompent ainsi à notre insu. Ce n'est pas être injuste envers les media audiovisuels que de reconnaître leur puissance par l'état de passivité où ils réduisent souvent les auditeurs. C'est pourquoi ils restent ma cible privilégiée et celle d'un autre contingent de mes fidèles, de plus en plus indignés de ce qu'ils entendent. Oserai-je leur avouer que je tiens notre défaite, hélas, pour irrémédiable, parce que les meilleures déclarations d'intention, voire les décisions officielles, n'y sont jamais suivies d'effet, même pour les questions les plus simples et les plus sottes.

Un exemple ? Dire *nommé* et non point *nominé* comme de prétentieux imbéciles s'acharnent à le faire.

ARISTIDE.

20.12.85

le 20 décembre 1985

USAGE ET GRAMMAIRE

De quelques mots

COMME l'écrivit un humoriste, « ne soyez pas étonnés si je suis étonné que mon étonnement vous étonne », car je suis étonné, ô mes trop aimables lecteurs, que vous me demandiez si souvent d'ouvrir à votre place l'un ou l'autre de ces ouvrages que les éditeurs s'ingénient à multiplier, pour réduire, dirait-on, les pauvres grammairiens dans mon genre au chômage. Dieu soit loué, ce n'est pas demain la veille. Alors, allons-y.

De Nogent-sur-Oise : « Peut-on parler de mépris *à l'égard de quelqu'un ? » On le peut, cette locution prépositive n'ayant d'autre sens que « pour ce qui concerne, regarde quelqu'un », sans aucune connotation, qui serait contradictoire, de respect.*

De Boulogne-sur-Seine : « ... je me suis trouvée subitement devant un mot étrange (en lisant James de Coquet et aussi votre serviteur) : Détestation ! *» S'il ne figure pas dans votre* Petit Larousse *(1986), il figure dans le* Quillet-Flammarion *(1980) et le grand* Robert *(1960) en signale l'apparition au ... XIV^e^ siècle. Un vocable déjà vieux pour évoquer un sentiment toujours jeune.*

De Saint-Denis : « Dans votre chronique (25/10), je lis : « ... la suppression élocutoire *de la consonne finale... » « Ni le* Littré *ni le bon vieux* Larousse *ne connaissent ce terme. J'avais eu l'occasion de vous en dire autant pour* langagier. *» Cher monsieur, je n'ai rien inventé :* langagier *est dans Rémy de Gourmont, Jean Paulhan, Etiemble, excellents défenseurs et illustrateurs de notre langue. Quant à l'*élocutoire, *Robert l'a fait figurer dans son* Supplément *(1970), avec cette citation empruntée à Mallarmé : « L'œuvre pure implique la disparition* élocutoire *du poète... » Vous m'avez fait trop d'honneur.*

De Paris (IX^e^) : « ...Un phénomène que personne n'arrive à m'expliquer : pourquoi écrit-on susurrer *et prononce-t-on* sus-surer ? *» Eh bien, chère Madame, je n'en sais rien, car les questions de phonétique sont pour moi les plus obscures. Heureusement, il y a... Dupré* (Encyclopédie du bon français), *où je recopie pour vous, concernant ce tendre vocable : « Son anomalie est d'avoir un* s *dur intervocalique rendu par un* s *unique. On prendra donc bien garde – tant que cette anomalie n'aura pas été supprimée – de ne pas doubler l'*s *et de ne pas le prononcer* z. *»*

Débrouillez-vous avec cela, et acceptez que je vous susurre (l'ai-je bien prononcé ?) mille excuses pour n'avoir point réussi à être plus clair.

ARISTIDE.

27.12.85

USAGE ET GRAMMAIRE le 27 décembre 1985

In-dé-crot-ta-ble

LA défaite continue : celle de la langue française. Auditeur ou téléspectateur, j'y pique, au hasard de la fourchette que je lâche pour saisir calepin et crayon, des bourdes où je m'efforce de sélectionner, au milieu foisonnant de toujours les mêmes, celles qui brillent d'un éclat certain, tant par l'ordure langagière que par la bouche qui l'expulse.

Comment, alors, ne pas inscrire aujourd'hui, en tête de ce tableau du déshonneur grammatical, la puissante dame qui coiffe si joliment la Haute Autorité qu'on sait ? Oui, Mme Michèle Cotta, qui, le 29 novembre, sur TF1, à 20 h 40, lâcha tout innocemment : « On s'aperçut que beaucoup de choses devaient être *faits*... » Madame, madame, quel exemple ! J'imagine que dans votre esprit, ou au moins votre subconscient, à défaut d'être au féminin, le participe était tout de même au pluriel, et que l'absence de son accord en genre n'entraînait pas celle de son accord en nombre... J'avoue, au point d'inculture où nous sommes, que pour quelqu'un d'autre que vous (soyons galant) je n'oserais pas y mettre la main au feu. Pauvre Académie française, qui aura bientôt à plancher sur le problème, non plus de l'accord du participe passé cônjugué avec *avoir* – mais avec *être !* A pleurer.

Pour vous rendre le sourire, voici deux bons mots qui ont jailli de lèvres féminines, à la fin d'un déjeuner où il avait été question de grammaire : « Il paraît qu'on va fabriquer des petits flacons Mourousi. – Quoi ? – Parce qu'il y aura plus d'*euh*... que dans les autres. » Et : « Notre Ève vient d'être couronnée Reine du cuir. – Ah ! le cuir... – Faute de français qui consiste à lier les mots de façon incorrecte. »

Ce n'est pas moi qui dirai le contraire, auditeur souvent charmé que je suis de cette récidiviste impénitente. Son plus récent exploit, un coup double (France-Inter, 9 h 25, mais dans mon extase j'ai omis de noter le jour, 2 ou 3 décembre) : « *... ellurleront*, elles *zurleront*... » Qui ? Anne Boleyn avec d'autres femmes, sur un navire en péril entre Douvres et Boulogne. Voilà, mes enfants, comment notre radio nationale vous zurle l'Histoire. M'est avis qu'on n'a pas fini de rigoler avec Henri VIII.

...Dernière minute (ce jeudi 5 décembre, A2, je suis à table devant l'Académie des Neuf). A cette question de M. Jean-Pierre Foucault : « *Quiconque* est-il une conjonction, un adverbe ou un pronom ? » le candidat interrogé – un *instituteur* – répond, non sans avoir longtemps hésité : « Une conjonction. » Après cela – n'est-ce pas, M. Chevènement ? – il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

ARISTIDE.

3.1.86

USAGE ET GRAMMAIRE le 3 janvier 1986

Se boucher ou non les oreilles

CE matin de Noël, à peine réveillé, j'ai cueilli, sur les lèvres d'Ève : « ... une chose que les brahmanes avaient *bénie* ». Je me suis dit, dans un bâillement, qu'elle ignorait encore – à son âge ! – qu'il aurait fallu dire *bénite*, s'agissant, en l'occurrence, d'une bénédiction rituelle (ex. : eau bénite). Qu'elle soit néanmoins *bénie* pour la ferveur avec laquelle elle inonde les ménagères esseulées – et votre serviteur – d'histoires d'amour féroces et brûlantes. J'adore ça.

J'ai eu deux grandes surprises sur A 2. La première, le 24 décembre, à 12 h 45, lorsque M. Noël Mamère, tout sourire sous sa moustache, nous annonça « le bulletin météorologique dans *un* couple de quarts d'heure ». Quelques jours auparavant, je crus l'avoir mal entendu user de ce masculin. Mais voilà-t-il pas qu'il avait déjà récidivé la veille, personne n'ayant eu le soin, ou la science (!), de l'éclairer sur ce point. Avec lui, je suis sûr que ce ne sera pas pour des prunes. « Lorsque *couple* désigne deux choses de même espèce prises ensemble, il est du genre féminin : *une* couple d'œufs. » La nuance, certes, est délicate, car *une* couple d'imbéciles peuvent former *un* couple – qui est une histoire assez courante. Quant aux « quarts d'heure », ceux de joie passent si vite qu'on aimerait bien, avec M. Mamère sans doute, que leurs couples fissent des petits.

La seconde, le 25 à 13 heures, lorsqu'une Mme Noël, du musée des Arts et Traditions populaires, interrogée par notre Noël sur l'origine du père Noël, la fit remonter à... « l'arrivée des Américains en France durant la guerre de 14 ». Moi, qui fut tant gâté par lui, de 1909 à 1913, je me demande avec angoisse d'où il avait alors pu sortir.

Durant la nuit de Noël, M. Pierre Tchernia, adorable comme toujours, nous déclara (21 h 33) que « des images se sont *mis* à tourner ». On voit de quel virus le malheureux a été à son tour atteint. On souhaite que M. Chevènement, ou son successeur, trouve un vaccin contre cette destruction, sur toutes les lèvres françaises, des règles élémentaires qui concernent l'accord de toutes les formes du participe passé. L'imprimé lui-même en est de plus en plus pustuleux.

Il me reste à offrir à mes aimables lecteurs, pour leurs étrennes, une idée publicitaire que je tiens d'un jeune ami. Que Ségala s'en régalât serait gala pour ce gars-là. Voix de femme : « Deux boules... qui est-ce » – Voix d'homme : « L'hercule du silence. » A chacun d'en imaginer l'illustration télévisuelle.

Amusez-vous bien et bonne année.

ARISTIDE.

10.1.86

USAGE ET GRAMMAIRE

Le 10 janvier 1986

Faisons un rêve.

Pour que l'année, ici, débute bien – et non pas : pour bien débuter l'année (soyons académique et intransitif) – je vais accomplir une double B.A. La première, à l'égard de tous ceux, sourds et aveugles impénitents, qui concourent sans fin à la détérioration de la langue française. La seconde, au profit d'une très aimable et fidèle lectrice.

Je commencerai donc par une déclaration charismatique (en ces temps barbares, le charisme fait fureur) : je ne brocarde – gentiment, presque toujours – que ceux que j'estime ou que j'aime. Cela, dans l'intérêt, du moins chaque fois espéré-je de notre pauvre idiome, et par conséquent le leur, à travers celui de tous ceux et toutes celles (n'oublions pas, pour une fois, que l'autre sexe se refuse, aujourd'hui, à être inclus dans le masculin... grammaticalement) qui les lisent ou qui les écoutent. J'y récolte une réputation d'em... et de peau de vache parmi mes soi-disant « victimes », bien que je m'imagine en être le bon docteur. Mais prendre ses désirs pour des réalités n'est-il pas souvent salutaire ?

Ayant fait appel en vain, depuis tant d'années, à des mesures simples et efficaces de la part des gouvernements, il m'est venu, en désespoir de cause, une idée plaisante. Puisqu'il existe des récompenses annuelles pour tout le monde, en tout ce qui ressortit à quelque forme que ce fût de notre culture (vous savez : les *nommés*, et non point *nominés*, comme persistent à dire de prétentieux imbéciles), il faudrait créer des Oreilles et des Lèvres d'or à l'intention des journalistes, tant de la presse écrite que des media audiovisuels, qui auront le moins blessé, langagièrement, les nôtres. L'idéal serait que ce fussent les media eux-mêmes qui en organisassent la sélection et la cérémonie. Utopie, sans doute. Voilà pourquoi l'inverse reste plus commode : tomber sur ceux, à mon petit bonheur leur malchance, qui démolissent la langue française sans vergogne, quelques-uns avec un cynisme si imperturbable, qu'on les croirait payés pour.

Ma lectrice (Saint-Raphaël) « utilise ses loisirs de retraitée à enregistrer sur cassettes des livres pour les aveugles ». Craignant les embûches de la prononciation, elle voudrait se procurer le *Manuel de phonétique*, de Charles Bruneau. Je lui signale donc que mon exemplaire, acheté chez un bouquiniste, a été publié par Berger-Levrault (136, bd Saint-Germain, Paris-6e)... en 1927. Bonne chance, madame, et tous mes vœux vous accompagnent.

ARISTIDE.

P.S. – *Dans ma chronique du 27/12, il fallait lire « petits* flancs *(et non* flacons !*) Mourousi ».*

27.1.86

Divertissements grammaticaux

27-1-86.

Une heure seulement

NUL n'ignore que l'administration majuscule, par son galimatias, les commerçants par leurs enseignes, les publicitaires par leurs « trouvailles », enfin les publicistes – journalistes de plume ou de « gueule » (image et langage) – composent les bataillons de choc qui participent à la destruction accélérée de la langue française. Où les vedettes des médias audiovisuels restent à l'évidence les plus dangereuses. malgré l'indifférence ou l'impuissance des pouvoirs publics, que n'a-t-on pas dit ou écrit dans l'espoir de les ramener à l'usage d'un français correct !

Que faire de plus, quand il y a un quart de siècle qu'on réfléchit à ce problème sans parvenir à ce que les solutions les plus simples qu'on y propose soient prises en considération par qui de droit ? Continuer, selon le vœu de nos aimables lecteurs !

Le dernier état de mes cogitations est que chacun de ceux qui composent ce joli monde, si occupé et si content de soi, trouve néanmoins le temps de soigner ses rhumes, ses cors, sa chevelure ou sa calvitie, sa maigreur ou sa graisse, tout ce qui constitue sa petite santé et son apparence – sa forme, quoi ! – mais point du tout celle que sa langue donne aux discours qu'elle nous tient, chargée qu'elle est de solécismes, de néologismes grotesques et inutiles ; de contresens, de pléonasmes, de prononciations fausses et ridicules, etc.

Alors, mesdames et messieurs du gouvernement (quel qu'il soit) ; que diriez-vous d'imposer à « ces gens-là », une heure d'étude par semaine, « une heure seulement » (ô Brel), pour qu'ils cessent d'« être beaux et cons à la fois » – dès qu'ils ont notre langue, la française, au bout de la leur ? Une heure, oui, pour les recycler hebdomadairement, fort intelligents et cultivés que la plupart d'entr'eux ne laissent pas d'être, sauf en ce qui touche à la correction langagière. De sorte qu'en réapprenant ce qu'ils ont oublié ils ne fassent pas désapprendre à nos enfants ce que, depuis trop longtemps, on leur a enseigné aussi mal. J'en appelle donc au parti politique qui aura le courage d'inscrire cette modeste disposition dans son programme – au profit universel de la langue française.

Hélas... En ces temps agités d'élection où nous sommes, la parole est toujours à des gens incertains d'y pouvoir rien changer, hormis le nom des hommes... dont chacun porte en soi la peur des lendemains...

Victor Hugo, non.

ARISTIDE.

10.2.86

Divertissements grammaticaux

Figaro 10 février 86

Une francophile à tous crins

SURPRISE bien agréable pour mon quatre-vingtième anniversaire (1er janvier) : une lettre de femme – et d'Angleterre. La dame qui me l'a écrite est professeur de langues vivantes depuis 1964, et le français la passionne. Après, à Londres, une licence de français et une autre de théologie, elle prépare « la licence M.A. (?) en français de l'université de Hull ». Elle se déclare francophile à tous crins. L'avouerai-je ? Oui, mais en rougissant : elle prépare une thèse sur votre serviteur, et, depuis le mois d'août, misérable qu'il m'arrive d'être, j'avais négligé de répondre à ses appels. Alors...

« Madame et très chère lectrice.

Je suis désolé de m'être conduit à votre égard d'une façon apparemment aussi grossière. Ma seule excuse est que, depuis des mois, ma vie familiale est devenue très compliquée. Enfin, ça y est, « Le Figaro, à ma demande, va donc vous faire tenir une photocopie des chroniques qui vous intéressent (j'ai inauguré celles-ci le 1er avril 1961). Je viens, en outre, de prier les éditions Bernard Grasset de vous adresser d'urgence trois de mes ouvrages, qui, selon votre vœu, vous éclaireront sur les circonstances qui ont fait de moi un grammairien. J'espère que vous ne rougirez – ou rugirez... – pas trop en les lisant, car je m'y montre parfois plus licencieux que licencié, et théologien à rebours.

Est-il nécessaire d'ajouter que je suis aux anges de compter, en Grande-Bretagne, une fervente – dont je me sens d'ailleurs indigne – aussi savante, charmante et jolie, qui prend le vieil Aristide pour sujet d'étude ?

Permettez-lui, *my dear Mary* (c'est à peu près tout ce que je suis capable d'exprimer dans la langue de Shakespeare), de baiser dévotement vos mains érudites. »

ARISTIDE.

17.2.86

le 17 février 1986

Figaro Littéraire

Divertissements grammaticaux

Avec rime et raison

SAMEDI, 7 h 57. J'ouvre mon poste sur France-Inter et j'entends : « La radio n'est pas *fait* pour lire les livres, elle est *fait* pour... » Qui ? L'excellent Michel Touret, que j'aime bien. Quel exemple, pour illustrer la lettre d'un de mes aimables lecteurs (Athis-Mons), qui justement m'écrit : « J'ai proposé à la Haute Autorité que, sur les chaînes de télévision on consacre, une fois par semaine, par exemple, quelques minutes, à une heure de grande écoute, au redressement des... ». Je me permets, ici, de résumer son énumération d'un seul mot, bien français celui-là : « des *conneries* grammaticales » dont elles nous inondent. (Oui, bien français, ce mot, que je félicite le *Petit Larousse* (1980) d'avoir retenu, et blâme le *Quillet-Flammarion* (d°) d'avoir omis.)

Nos académiciens ne l'ignorent pas, dont certains ont très volontiers la langue verte, ce qui de leur part, est bien naturel – n'est-ce pas, Jean Dutourd ?

Que pensez-vous qu'il advînt de la suggestion si raisonnable de notre lecteur ? « La Haute Autorité a transmis cette proposition aux présidents des chaînes. Ils ne l'ont pas retenue. » Évidemment... Vous supposez ou qu'ils s'en foutent, ou « qu'ils sont aussi ignares que leur employés ». Employés ? Que non : *vedettes* (Cha ché vrrrai cha !), mais qui ne savent pas laver grammaticalement leur linge sale. (Il est vrai aussi que notre linge, depuis trente ans que tous les six mois un nouveau produit le lave « plus blanc », devait naguère être rangé bien sale dans les armoires.)

Osons le dire : une grossièreté correcte nous paraît préférable à un barbarisme ou un solécisme distingués, qui sortent d'une bouche en chemin d'œuf (connaissiez-vous cet euphémisme ?). Après tout, de Rabelais à Céline, que de grands écrivains sous la plume desquels ont fleuri les meilleurs des mauvais exemples. La peste, dans ce domaine, on ne le redira jamais trop, ce sont les prétentieux, les précieux et les pédants, tous indécrottables. Avec les ignorants, il reste l'espoir de les instruire, si « qui de droit » prenait enfin la peine de s'en occuper pour de bon. Hélas !

Cette passivité du pouvoir est un crime, – qui mérite, à mes yeux, qu'on lui dise... la rime, – avant que de son fait le français ne se perde.

ARISTIDE.

24.2.86

Divertissements grammaticaux

24 février 1986

FL

Capricornus capricornum fricat

Dans le dernier ouvrage de Jean Dutourd, *Contre les dégoûts de la vie* (Flammarion), j'ai relevé un *luisirent* et un *bruissèrent*... Hein ? Quoi ? Oui, mais c'est lui le releveur, à la fin d'un petit article consacré aux frères Rosny. Quant à y découvrir des fautes de français commises par notre pointilleux académicien, qui est devenu un jeu entre nous, ce ne fut pas de la tarte. Au bout de 158 pages, à part cela enchanteresses, je commençais à craindre que le grammairien ne restât bredouille. Page 159 – enfin ! – quel soulagement de tomber sur « des troubadours *du Moyen Age* », où les trois derniers mots allaient sans dire.

Après la traversée d'un autre désert, toujours délicieux et passionnant, j'ai débusqué (p. 204), s'appliquant à Gide : « ... ses mouvements harmonieux, ses sourires sereins, l'*inclinaison* – ah ! – distinguée de sa tête. » Ce ah ! n'est pas sous ma plume une exclamation gidienne, mais le satisfecit que je m'accorde pour avoir débusqué que cette *inclination*, en dépit des apparences, aurait dû être remplacée par *inclinaison*, qui est le mot correct lorsqu'il s'agit de la tête ou du buste. Je l'ai d'ailleurs appris à mes dépens, il y a une vingtaine d'années, par un ami correcteur chez Hachette.

Serait-ce là tout ? Non, Encore ceci (p. 253), qui concerne Maurice Barrès : « ... sa doctrine du *racinement*... » Oh ! Le Chantre de *La Colline inspirée* a dû se retourner dans la terre de Charmes. Il fallait écrire *enracinement*, mon cher maître. Michel, le jardinier, vous expliquera pourquoi.

Chasseur déçu, lecteur comblé. Dans ce recueil d'articles et de préfaces, votre « critique des beautés », la plus féconde, où tant d'écrivains, grands ou du second rayon, à la fois nous éblouissent et nous divertissent par le ton impayable que vous y mettez, est apéritive en diable. Je n'en retiendrai que votre Molière, chez qui vous étudiez l'incidence du signe, le Capricorne, qui est aussi celui de Léautaud, le vôtre – et le mien : *Capricornus capricornum fricat*, c'est bien naturel. On y décèle une forte tendance au raisonnement à la... « je n'aime pas les petits pois et j'en suis heureux car si je les aimais, j'en mangerais et je ne peux pas les souffrir », vieille plaisanterie qui résume toutes les contradictions de l'esprit et du cœur.

D'un mot, que je souhaite approuvé, grâce à vous, par l'Académie, j'appelle cela l'*humoralisme*. Et vous êtes un *humoraliste*.

ARISTIDE.

10.3.86

Divertissements grammaticaux

10 mars 1986
FL

le péché d'Eve

... A la condition de savoir s'en servir – en matière de langage, évidemment. Mes fidèles auront déjà subodoré qu'il va s'agir de Mme Eve Ruggieri, sachant que je l'écoute assez souvent, d'ailleurs avec le plus grand plaisir, entre 8 h 45 et 9 h 30, sur France-Inter. Ce matin, donc (jeudi 20 février), qu'elle nous détaille la vie de Voltaire, j'ai recueilli, en buvant mon thé, de ses lèvres dévastatrices : « il serait *tonteux* » et « quelle est cette découverte que Voltaire a *fait* ? »

Passons sur *tonteux* – tontaine et tonton – puisqu'elle ignore, en toute innocence depuis toujours, qu'il existe un h aspiré. Quant à l'accord du participe passé, elle se trouve en innombrable et parfois docte compagnie. Témoin l'historien Claude Manceron, chargé en 1985 de préfacer une brochure, qui fut distribuée à tous les maires, pour « préconiser la réinscription de la devise *Liberté, Egalité, Fraternité* au fronton des écoles ». (Un grand merci à l'aimable lecteur qui nous l'a adressée d'une mairie de l'Orne.) « Voici à peine deux cents ans, y écrit-il, que la France a *faite* sienne la devise des nouveaux temps. »

Mme Ruggieri aurait dû écrire *faite* et Claude Manceron, *fait*. Pourquoi ? Parce que le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son objet direct quand celui-ci le précède ; le suit-il, il est invariable. J'ai un peu honte d'être contraint de rappeler une règle aussi élémentaire...

L'audience de notre Eve, que tout le monde adore, étant infiniment plus vaste que celle de l'historien Manceron, on ne s'étonnera pas que je préconise depuis longtemps de l'utiliser pour remettre les élèves de toutes nos écoles dans la bonne voie grammaticale. Non plus seulement, durant la classe, en relevant ses fautes de français et pataquès de tous ordres, mais en se procurant les cassettes de ses émissions, pour s'en servir « quand on veut, tant qu'on veut », comme on le dit du fromage. Ainsi deviendra-t-elle *exemplaire* par l'utilisation pédagogique des mauvais exemples qu'elle prodigue – et finira-t-elle par obtenir, je le lui souhaite si ce n'est déjà fait, que M. Lang – homophonie prometteuse – la décore pour services rendus à la langue française.

... En attendant, je lui baise les mains – à elle, pas au ministre !

ARISTIDE.

PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

KATIA JOFFO
42.56.80.00, poste 453
25, avenue Matignon, 75008 Paris

1.4.86

1er avril 1986
FL

Divertissements grammaticaux

Faire gaffe...

LE décalage inévitable entre la rédaction de ces « divertissements » et leur publication me crée des difficultés bien embarassantes. C'est ainsi que depuis le jeudi 20 février, où je rédigeai ma chronique *Le Péché d'Eve*, parue le 10 mars, M^me^ Ruggieri, sans avoir pu la lire, s'est mise à respecter parfaitement tous les *h aspirés* de ses récits si passionnants – et passionnés ! – du matin. Bravo, Eve ! Pardonnez-moi comme je vous pardonne et, surtout, ne péchez plus... L'utilisation de vos cassettes, que je préconise pour l'éducation grammaticale des écoliers, n'en reste pas moins valable.

Autre ennui, pour moi plus sérieux : nos correcteurs, trop bien intentionnés, j'imagine – car je sais qu'ils font *gaffe*, comme on dit familièrement, quand il s'agit de votre serviteur – , *ont fait une gaffe*, ce qui n'est pas du tout la même chose. Si bien que l'ami Jean Dutourd, que j'ai tant de mal à prendre langagièrement en défaut, n'a rien pu comprendre au deuxième paragraphe de mon *Capricornus capricornum fricat* (24 février), consacré à son dernier ouvrage, si savoureux, *Contre les dégoûts de la vie*. Il me faut donc y revenir, pour dissiper enfin toute équivoque.

Jean Dutourd y a écrit (page 204), à propos d'André Gide : « ... Ses mouvements harmonieux, ses sourires sereins, l'*inclinaison* distinguée de sa tête. » Or, disais-je, cette *inclinaison*, en dépit des apparences (sens physique), aurait dû être remplacée par *inclination* (sens moral). Cher Jean Dutourd, et messieurs les correcteurs, c'est peut-être bizarre, mais c'est comme ça. A moi de vous en apporter la preuve – les preuves, car elles pullulent.

1. M^me^ de Sévigné : « Ils se font l'un à l'autre une douce *inclination*, puis chacun s'en va chez soi. »

2. Voltaire : « Zadig s'arrêta et lui fit une profonde *inclination*. »

3. J'abrège : La Fontaine, Lesage, Balzac, Huysmans, cités par le *Robert*.

4. Enfin, on ne saurait mieux : « Il fit une légère *inclination* de tête. Faire une profonde *inclination* devant le Saint Sacrement. ».

De qui est-ce ? Du... du... ? Tout simplement du *Dictionnaire de l'Académie*, dans son édition de 1935.

J'accorde que, de nos jours, cela puisse passer pour du purisme. Mais en un temps où les excès du laxisme démolissent la langue française, se maintenir, ou redevenir, puriste a du bon. Non ?

ARISTIDE.

21.4.86

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

le 21 avril 1986

Radio dico radio bobo !

JE le redis, car nous sommes des millions à le déplorer : prend-on France-Musique, on est furieux d'y tomber, neuf fois sur dix, sur des laïus – et quels, souvent ! – ou d'étranges bruits. J'ai tenté ma chance avec *Le Matin des musiciens* (9 heures à 12 heures), entre Rameaux et Pâques. Une femme savante y bavardait avec un musicologue sur « la naissance des Tuileries » (le château et ses musiques). Enfin quelque chose qu'on pût écouter avec plaisir, en dépit de plus de mots que de notes. Mais pourquoi fallut-il que notre intarissable questionneuse s'intéressât soudain aux *« alti »* ? Pour nous épater, j'imagine, et me permettre de l'inscrire au club, toujours très ouvert, des « pipo dans les lavabi »... Alors, madame, foin du *Petit Larousse*, qui nous dit : « Alto (pl. *altos)* » ?

Et d'une.

Le mardi 25 mars, à 13 h 15, sur A2, Mme France Roche, qui n'est pas nulle, du moins dans les choses du spectacle, persista à dire *nominé*, qui est un anglicisme stupide, au lieu du correct *nommé*. On l'a dit, écrit et recommandé mille fois : serait-elle aveugle et sourde ? Petite fille, si elle a obtenu des prix, elle devrait se souvenir, nom d'une pipe, qu'on disait d'elle : *« x fois* nommée » !

Et de deux.

Une émission de radio, qui fait parfois le soir mes coupables délices, *Les Grosses Têtes*, a levé un lièvre grammatical intéressant (3 avril, 17 h 30) : « – Un couple pénètre chez eux, commence M. Castelli... – Non, *chez lui*, proteste Mme Claude Sarraute. – Non, *chez eux*, c'est écrit comme ça. » Avec raison, car il s'agit d'un accord par syllepse (ici, de nombre), figure de grammaire qui règle l'accord des mots d'après les vues de l'esprit. Or, un couple = deux (quand ce n'est pas trois ou quatre...).

Et de trois.

Je consolerai nos charmantes consœurs de leurs innocentes bévues en prenant pour cible, et en finir, un très érudit bicorne (façon de parler qui est une métonymie, mesdames). Il échappa à mon cher Alain Decaux (24 mars, A2, 13 h 20), qui nous promenait sous le Louvre autour des vestiges d'un donjon, que « les fouilles n'ont pas été *fait* comme on les faisait autrefois ».

...Ouyouyouille !

ARISTIDE.

28.4.86

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Un bouquin contagieux

J'Al toujours lu avec plaisir et profit les articles et les ouvrages de mon savant confrère, Jacques Cellard. Aussi me suis-je jeté avec appétit sur son *Anthologie de la littérature argotique* (Mazarine). Dès la préface, le ton gourmand y perce, pour définir les deux sources qui ont orienté son choix : Le *« fromage,* c'était la valeur documentaire et historique ; le *dessert,* la qualité littéraire. » D'où ce jugement : « Les dictionnaires, les récits de policiers, les souvenirsde bagne, ce n'est à peu près que fromage. Hugo ou Balzac, grands écrivains et piètres argotiers, ce n'est que dessert. Bruant, Rictus, Céline et quelques autres, bons argotiers et grands écrivains, c'est fromage et dessert. » Quant à savoir précisément ce qu'est l'argot, le préfacier nous rappelle qu'« avant d'être quelque chose dans les livres, il vit dans la bouche (et dans la conscience) de celles et de ceux qui le parlent spontanément, naturellement, comme on parle sa langue maternelle ». En quoi il ressemble, ajouterai-je, à n'importe quelle langue qui n'est pas de création savante et artificielle comme l'espéranto ou lé volapuk.

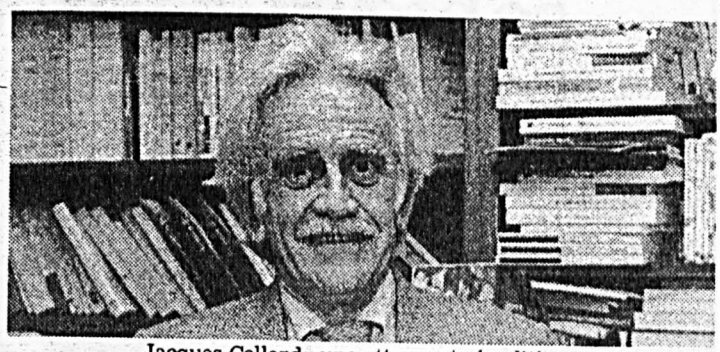

Jacques Cellard : une attrayante érudition.

Après quoi, en quelque 430 grandes pages de commentaires, farcis de larges exemples, tous fort plaisants, nous passons du XV^e^ au XX^e^ siècle à travers toutes les sortes d'argot – et il y en a !

Voilà donc d'une érudition fort attrayante, où le sujet, certes, s'y prêtait, mais qui n'en reste pas moins remarquable en un temps où grammairiens et linguistes nous livrent trop de savants travaux incompréhensibles au lecteur qui aurait le plus besoin qu'on l'éclaire. Il va de soi, néammoins, que la règle du jeu – et du je – m'excitait à chercher des poux dans la blanche et léonine crinière de l'auteur. Bernique ! Je n'y ait dégoté qu'un *« faire long feu »* et un *« émérite »*, qu'il faudrait être puringard yoyotant de la touffe pour se permettre de condamner, les mecs de la Coupole (pas le bistro, le monuche) les ayant acquittés dans l'une de leurs bavasseries hebdomadaires...

Ça y est, les aminches, je m'aperçois que je m'abandonne malgré moi aux délices de la créativité délirante, parce que notre maître Jacques, c'est l'art, comme son nom l'indique (et parfois aussi du cochon, ce que lui a balancé Vipot en pleine poire, en dévoilant qu'avec un autre grammairien ils écrivaient sous le manteau des polissonneries), c'est l'art, disais-je, de farcir d'esprit argotique les tronches les plus cornichonnes. Les vôtres et la mienne, quoi !

Assez jacté. Je me tire – et, à lui, mon galurin.

ARISTIDE.

le 28 avril 1986

5.5.86

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

6 5 mai 1986

Réponses rapides à questions en rade

VALÉRY écrivait, en 1910 *(Cahier B)* : « Idéal littéraire, finir par savoir ne plus mettre dans sa page que du lecteur. » Les écriveurs d'aujourd'hui y excellent... Ici, légitimement, il est vrai, que fais-je d'autre depuis un quart de siècle, encore que trop peu au gré de mes aimables correspondants ? Pardon à tous de ne pouvoir faire davantage. Et, pour rattraper un retard dû aux circonstances, voici quelques réponses rapides à des questions laissées rade depuis des mois.

Générer (Meylan). – Oui, cher monsieur, je pourrais dire que je *génère* cette chronique, cet anglicisme ravageur étant mis à toutes les sauces par les pédants. Terme de linguistique, il signifie, au juste, selon *Robert*, « produire une phrase, ou encore décrire explicitement les règles conduisant à l'ensemble des phrases d'une langue » – et c'est bien suffisant !

Plancher (Neuilly-sur-Seine). – Ami, vous avez raison : ce verbe, au sens strict, ne s'applique qu'à un *travail scolaire* exécuté *au tableau.* Mais il a fini par s'étendre à tout travail intellectuel absorbant, où le bois du tableau peut être remplacé par le bois de la table ou toute autre matière. Quant à *combientième,* s'il n'est pas de bon aloi comme *quantième,* sa formation populaire et son emploi familier ont reçu l'agrément de linguistes comme Sauvageot ou Thérive. Et le *Petit Larousse* l'a adopté... Alors !

Rabâcher (Paris XV[e]). – Je m'autorise, fidèle et si aimable lecteur que vous êtes, à vous présenter les excuses du journal, qui a eu le malheur de laisser passer dans ses colonnes que... « le problème de la cohabitation *dont on rabâche les oreilles des Français* »... Il fallait, bien sûr, « *dont on rebat les oreilles* ou « *qu'on rabâche aux Français* ».

Décade et *décennie* (Neuilly-sur-Seine). – *Décennie* doit s'appliquer exclusivement à une période de dix années et *décade* à une période de dix jours. Voilà pour la clarté de notre langue, car *décade* au sens de *dix années* est un anglicisme. Où je ne puis me retenir de songer que mes huit décennies transformées en décades me permettent – grammaticalement – de revenir à l'âge de... quatre-vingts jours, soit un peu plus de deux mois et demi.

Guiliguili, ma sucette !

ARISTIDE.

20.5.86

le 20 mai 86

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Le martyre du lecteur

JE n'ai jamais su lire « en diagonale ». Je lis mot à mot, voire lettre à lettre, ou ne lis point. Vous tombe-t-il, en trois semaines, une demi-douzaine d'ouvrages grand format qui totalisent 2 178 pages, où prendre le temps de les déglutir et d'écrire, sans tricherie, à ou sur leurs auteurs, parfois amis talentueux ? *Sustine et abstine (laisse béton,* pour les non-latinistes). On est un mufle ? Par force. Sans parler, qui s'y ajoute, de « la littérature alimentaire pour prix littéraire qui pullule », comme le relevait déjà Léautaud en 1950. Depuis, cette marée mensuelle dévaste de plus en plus nos forêts.

De tous ces livres, j'ai retenu le plus épais : *Choix de lettres,* de Jean Paulhan, homme que j'aimais et que j'admire, avec une préface de Dominique Aury, femme que j'admire et que j'aime. Un seul reproche : les notes de M. Bernard Leuilliot – soixante pages en caractères minuscules – sont rejetées en fin de volume, ce qui rend la lecture insupportable. Avis à tous les éditeurs. Si ma chasse aux fautes, je m'y attendais, n'a pas été fructueuse, elle fut très intéressante. Dès la page 27, une lettre à André Gide, où Paulhan fait appel à la sympathie que celui-ci lui avait manifestée, se termine par : « Cependant, comme je l'*aie* attendue. »

Ce subjonctif intempestif à la place de l'indicatif, s'il n'est pas une coquille – que d'ailleurs il n'a pas l'air d'être – est l'illustration d'une remarque, pour moi étonnante, du linguiste Paulhan, à la fin d'une lettre à Louis de Gonzague Frick (29 mars 1918) : « Il n'est pas de syntaxe plus rigoureuse, plus sûre que la syntaxe sous-entendue. « La sympathie qu'il espérait de Gide, Paulhan l'avait attendue *sans y croire,* son subjonctif en est l'aveu (inconscient) : mode qui exprime, fondamentalement, le souhait et le doute.

Pour le reste, d'une lecture passionnante d'un bout à l'autre, cela va sans dire, le grammaticien bredouille dut se rabattre sur un petit pléonasme (page 51) : Je suis *descendu en bas...* » Mais, j'y reviens, quel tableau des « lettres » de 1917 à 1936 ! « Une fête de la littérature », certes, et pour les survivants, du souvenir.

... M. Jules Merleau-Ponty, en parlant de son livre *Le Chasseur de violons* à Apostrophes (2 mai) employa, à ma surprise, le féminin « *les chasseuses* », que je pris, n'étant plus chasseur, pour un néologisme abusif. J'avais tort : *chasseresse* est un terme poétique réservé aux déesses – ou aux chasseuses qui vous ont plombé le cœur.

ARISTIDE.

26.5.86

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Devinettes

ON se bouscule aujourd'hui au chevet de la langue française, cette égrotante, dont presque tout le monde se foutait naguère. D'être devenue rentable pour ses médecins, voire ses médicastres, n'y change pas grand-chose : si ceux-ci se mettent souvent le clystère dans l'œil, ceux-là – y compris votre serviteur – la traumatisent parfois en l'examinant. Ce que témoigna un excellent confrère, et ami, dès la cinquième ligne de sa chronique, en écrivant que les mots « donc », « voilà » et « absolument » « *témoignent* de *l'agressivité...* ». Or le purissimiste qu'il se veut a oublié que *témoigner de* appartient au langage judiciaire. Au sens banal de montrer, indiquer, manifester, prouver, la préposition *de* n'est pas de mise.

De qui parlé-je ? P... Pa... Pau... Paul Guth ! – absolument. Donc vous avez gagné. Voilà !

Maintenant, l'ignorant que je suis va poser sans vergogne deux questions d'aimables lecteurs (l'un, d'Arlon ; l'autre : M. J.-C. Garreta, conservateur en chef de la bibliothèque de l'Arsenal), auxquelles de non moins aimables apporteront, j'en suis sûr, une réponse indiscutable :

① De qui, et où parut, cette rimerie qui ridiculise l'imparfait du subjonctif, cher à mon cœur :

(...) Ah ! fallait-il que je vous visse,
Fallait-il que vous me plussiez,
(...) Fallait-il que je vous aimasse,
Que vous me désespérassiez,
Et que je vous idolâtrasse
Pour que vous m'assassinassiez ?

② Idem pour : « *Moi je n'aime pas les épinards et j'en suis fort heureux, car si je les aimais, j'en mangerais, or je n'aime pas les épinards.* » J'avais cité cela sous une autre forme (à mon avis meilleure), avec un autre légume, les petits pois, dans ma chronique du 24 février.

Bonne chance à tous.

Quelqu'un, qui se reconnaîtra sûrement et qu'on reconnaîtra peut-être, car il est illustre, a dit, mais je tairai quand et où : « *Les morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs* », qui est un vers de Baudelaire dans *Les Fleurs du mal* (poème CX), en l'attribuant à O.V. de L. Milosz dans son poème *Tous les morts sont ivres* (au cimetière de Lofoten).

...Qui ?

ARISTIDE.

Le 26 mai 1986

2.6.86

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Envoi de fleurs

A qui ? Celles et ceux par qui la langue française devient de plus en plus un horrible mélange de mots défigurés que traînent dans leur fange les parleurs de tout poil et les stylos crasseux. Cela dit, ce sont les mœurs qui font la langue – et la défont. Le témoignent les efforts infructueux pour féminiser les nouveaux titres et fonctions des femmes. Qui pis est, celles-ci ont tendance à masculiniser, en parlant d'elles-mêmes à toutes les sauces, les participes passés conjugués avec *avoir* – et *être* ! Sur France-Inter, l'un de ces matins vers 8 h 40, l'une, séduite par le basket, a déclaré : « Je me suis *inscrit* (à un club). »

La confusion des sexes génère (mot qui fait fureur) cette confusion des genres grammaticaux. Nous savons tous aujourd'hui que nous sommes des hermaphrodites, au moins psychiques. Physiquement... Disons que tous les goûts, dégoûts, égouts (sans circonflexe, s.v.p.) et ragoûts étant dans la nature, on ne saurait aller contre ceux-celles qui revendiquent sur ce point leur liberté. Mais il est un autre désordre qui, lui, m'exaspère : la disparition de mots indispensables à la clarté de notre langage. Il y en a des centaines.

Je n'en retiendrai qu'un, toujours le même et depuis des lustres : *envahir*, dont le cadavre a contaminé toute la France, à telle enseigne qu'une dame amie, et fort distinguée, m'a appris, au téléphone, « qu'en ce moment Paris est *investi* par les roses ». Eh oui, le verbe *envahir* est bien mort, à cause des media audiovisuels. *Investir* leur sert à tout, que les faits qu'ils relatent se passent *autour de* ou *à l'intérieur de*. Faute si grossière qu'elle me reste inconcevable, mais je ne laisserai jamais de pester contre elle. Sourds et aveugles qui la propagez, que n'êtes-vous muets ! Vœu stérile.

Je dirai, comme l'a fait l'ami Jean Dutourd en parlant de ses vains efforts, parfois, pour se faire entendre de ses confrères à l'Académie, que « c'est pisser dans un violon ». Mon violon : les media audiovisuels. Je pisse en passant, dans cette chronique, sur les ordures langagières dont ils inondent les auditeurs.

... Remarque, dont je m'avise tout soudain : n'est-il pas singulier que *pisser en passant* et *passer en pissant* ne soit pas du tout la même chose ? Je ne m'explique d'ailleurs pas pourquoi, mais le bon ange de la grammaire nous garde tous d'une confusion pareille.

ARISTIDE.

le 2 juin 1986

23.6.86

le 23 juin 1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Homère n'est pas un homard

QUE trop de savants parleurs, ou de belles parleuses, blessent encore notre langue à coups de *h* est une vieille histoire, sur laquelle je n'ignore pas la vanité qu'il y a de revenir. Encore que ce ne fut pas en vain que j'eusse brocardé à ce sujet notre Eve quotidienne, qui me fit, après des mois, l'heureuse surprise d'en avoir enfin tenu compte. Sans doute est-ce que je l'écoute plus souvent qu'elle ne me lit, car sa voix me chatouille plus agréablement que ne saurait lui faire ma plume. (Suis-je assez galant ?)

Bref, le bon peuple de France a perdu la juste notion du *h* aspiré, jusque dans les milieux présumés les plus instruits. Les *handicapés* suffiraient à dénoncer les ignorants de ce problème, la liaison intempestive y sifflant sur des lèvres de médecins, d'hommes politiques (V.G.E.) et des handicapés eux-mêmes.

Quand l'oreille seule est choquée, autant en emporte le vent. Mais que dire lorsque c'est la vue ? J'ai un exemple tout frais de l'une et l'autre méprise.

Sept sur sept (TF 1, 1er juin) a diffusé un reportage sur l'inauguration du drapeau de l'Europe. Et j'ai entendu, ayant le dos tourné pour aller quérir, dans ma cuisine, de quoi dresser mon couvert : « *Le drapeau de l'Europe est* tissé *à Bruxelles.* » Revenu devant mon petit écran, j'ai compris qu'il avait été « *hissé* ». En Belgique, me dis-je, et dans l'émotion d'un tel événement, ce lapsus est excusable.

Maintenant, gens cultivés ou qui croyez l'être, cramponnez-vous, car il va s'agir d'intellectuels au-dessus de tout soupçon (façon de parler : il n'en existe pas) et surtout d'un éditeur de première classe. Je vous laisse donc imaginer ma stupeur lorsque, le vendredi 30 mai, vers la fin d'*Apostrophes*, Bernard Pivot nous présente, en gros plan, la couverture d'un livre de Jean Giono, qui s'intitule, dans le cadre noir et rouge des éditions Gallimard : *De Homère à Machiavel*

Alors ? Vous ne comprenez pas ? Il fallait imprimer, même sur une couverture, *d'Homère* à... car le *H* du grand poète grec n'est pas aspiré, mais muet. Tandis que celui du *homard*, avec lequel il semble avoir été confondu...

ARISTIDE.

30.6.86

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Des subjonctifs aux épinards

J'EN demande pardon à mes aimables correspondants, mais mon courrier, en instance au *Figaro*, a mis huit jours à me parvenir (du 2 au 9). J'habite, il est vrai, à trente-cinq kilomètres de Paris, que les trains mettent vingt-trois minutes à parcourir ! *Privé* de vous lire plus tôt par j'ignore quelle carence d'un service *public :* de quoi rêver, non ?

Beaucoup de lettres, dont plusieurs concernent les strophes burlesques sur le subjonctif imparfait, d'autres, la boutade à propos d'épinards (ou de petits pois).

Je commencerai par celles-ci. La femme d'un médecin (Paris, XVIII[e]) m'affirme que *« Je n'aime pas les épinards et j'en suis bien aise ; je les aimerais, j'en mangerais et je ne puis les sentir »* est d'Henry Monnier, l'inventeur de M. Prudhomme, qui dit aussi : *« Ce sabre est le plus beau jour de ma vie »* et *« Le char de l'État navigue sur un volcan »* (vérité permanente et la lave est une matière liquide !). Attribution confirmée par un autre lecteur parisien (sans adresse) et un médecin du XVI[e] arrondissement.

Nous devrons à un très obligeant anonyme (33640) photocopie d'un texte qui nous apprend qu'*« en 1823, on chantait sur l'air de* Sœur Luce *une romance de monsieur Subjonctif »*, celle-là même dont j'ai donné un extrait dans ma chronique du 26 mai. En outre, on s'amusait alors du passé simple de l'indicatif :

« Puisque jamais
[vous ne daignâtes
M'accorder un tendre retour,
Et que toujours vous persistâtes
A désespérer mon amour,
Puisque jusqu'ici
[vous vous plûtes
A ne me montrer que rigueur,
Puissé-je oublier que vous fûtes
Un seul instant chère
[à mon cœur. »

Un Carcassonnais m'affirme que l'auteur de la première est Alphonse Allais, *« qui l'a concoctée vers 1880 pour Jane Avril, qu'il poursuivait de ses assiduités... revolver en main ! »* (Selon Marcel Achard, en décembre 1959, dans la revue *Historia.)* Un spirituel confrère, Raoul Mas, avait fait un sort à ces deux facéties grammaticales dans *La République du Centre* (25-10 et 8-11-1969), ainsi que notre ami Michel Laclos, dans *Le Figaro* (1-7-1977) – sans oublier *La Gazette de Lausanne,* sous la plume de M. André Wys (27-2-1984) !

Merci à tous, mais n'en jetez plus, je suis épuisé... par une chronique qui ne m'aura pourtant pas coûté cher.

ARISTIDE.

le 30 juin 1986

1. 9. 1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Vous n'êtes pas sans ignorer

CE barbarisme pourrait être le titre permanent de ma chronique. Je l'ai piqué dans le dessin de notre ami Jacques Faizant, du 19 juin – vite encadré, pour ma gloire, au vu du clin d'œil qu'il m'y adresse. Il me reste à l'« illustrer », pour le justifier à mon tour, mais d'une autre façon que M. François Mitterrand.

18 juin, 8 h 52, France-Inter. Comment, encore elle ! On croyait que... Que voulez-vous, la vie de Marcel Dassault lui a inspiré un barbarisme qui bat tous ses records. S'agissant d'un certain terrain, au début de la guerre de 14, elle s'est écriée, avec une volubilité enthousiaste : « D'où décollèrent et *atterrissèrent* » les avions de combat. *Quo non ascendam ?* Peut-elle prendre pour devise. Je lui souhaite d'excellents correcteurs quand ses « œuvres » parlées deviennent des livres.

18 juin, Antenne 2. Question posée à quelqu'un de l'*Académie des neuf* par le sympathique Jean-Pierre Foucault : « Qu'est-ce qui vous a le *pluss* plu ? » Il fallait dire : le *plus* plu, ou : plu le *pluss*. Il me revient un petit exercice (sous une pluie diluvienne et un orage épouvantable sur ma maison) : « Il a tant plu qu'on ne sait plus où il a le plus plu mais au surplus s'il eût moins plu ça m'eût plus plu. » Broutille, certes. Mais...

23 juin, 7 h 47, France-Inter. Un personnage, dont j'ai mal saisi le nom (René Cury ?), questionné par M. Philippe Caloni, qui lui, me semble-t-il, depuis le temps que je l'écoute avec plaisir, connaît parfaitement son français, ce monsieur-là a répondu, au sujet du festival de Montpellier, que « les grands *festivaux*... »

Pas possible ! J'en ai lâché ma tartine et failli renverser mon thé. Et pourtant, nous en sommes bien là, dans des émissions qui ont la prétention d'être culturelles. A croire que ces messieurs-dames le font exprès pour permettre à votre serviteur, non de se battre pour la langue française, mais de s'ébattre grâce à elle. (C'est d'ailleurs vrai.)

Alors, allons-y :

Journaux, radios et télé
fossoyeurs de la langue
nous traitent de pis en pis
[qui tangue
le français vache à laid.

Vous préférez Toulet ? Moi aussi.

ARISTIDE.

FL

le 1er septembre 1986

Les instruments du bon usage

« Souviens-toi de te méfier »

PAR MAURICE CHAPELAN

Il est clair que le présent paraît trouble et l'avenir sombre au niveau de la langue française, donc urgent de prendre en sa faveur les mesures qui s'imposent, dirai-je, en m'exprimant – on l'aura compris – avec l'élégance, la conviction et la force d'un politicien... Cette langue française, dont Ludwig Börne, journaliste allemand contemporain de Lichtenberg et de Heine, constatait au début du XIX[e] siècle qu'elle « paraît toujours supposer qu'elle ait à s'expliquer avec de grands ignorants, tant elle a soin d'être précise et claire ». Depuis, clarté et précision ont fichu le camp mais les grands ignorants sont restés, jusqu'à des postes présumés ou prétendus « culturels », d'où que la pollution langagière qui ruisselle de leurs lèvres ou de leur plume nous submerge.

Le paradoxe, c'est que jamais n'avions-nous été mieux armés qu'en cette fin de siècle pour triompher d'une telle ignorance, puisque les ouvrages de grammaire, de linguistique, les dictionnaires, les encyclopédies, des plus savants aux plus élémentaires, à l'usage des petits et des grands, y pullulent. On sait que ma passion hebdomadaire, depuis vingt-cinq années, consiste à le souligner, le déplorer – et à y chercher remède. En vain. A croire que tout le monde, dans celui des media, voire trop souvent des lettres, s'est rangé à l'avis de ce vieux roublard de Léautaud, qui notait dans son *Journal*, le 1[er] avril (!) 1938 : « Un écrivain ne doit pas avoir de dictionnaire. Toute recherche d'un mot, même s'il en est besoin, est une atteinte au naturel. On doit écrire avec les mots qu'on connaît, qu'on a dans la tête, qui vous viennent naturellement. »

☐ Mes « fonds de sauce »

Quelle tête ferait-il en lisant, en écoutant, ce qu'aujourd'hui cela donne ? « On écrit en charabia dans les journaux, le sens de la langue, sa connaissance disparaissent de plus en plus. On peut en dire autant de beaucoup de livres, et ayant pour auteur des écrivains réputés... » Constatation piquante, car je l'ai relevée aussi sous la plume de notre bonhomme, le 17 octobre 1939. Déjà !

Au vrai, les livres en général, les plus savants en particulier, peut-être ont-ils été toujours, mais sont incontestablement devenus, pour la plupart de nos contemporains, des objets décoratifs et qui flattent leur amour-propre : il s'agit de les donner à voir aux autres plutôt que de s'en farcir la cervelle. C'est ainsi que les bibliothèques pleines font les têtes vides. Tant mieux pour les éditeurs et les libraires, si tant pis pour la langue française, qui reste ici mon objet.

Alors, qu'y faire ? Quant à moi, je ne saurais mieux qu'en désignant à nos lecteurs quelques-uns des ouvrages au milieu desquels il me plaît de vivre, d'abord en tant qu'écrivain, puis grammairien, ce sont d'ailleurs les mêmes, que l'ami Bernard Pivot a plaisamment baptisés mes « fonds de sauce ». Bien rangés autour de moi, tous à portée de main, ou presque, devant, à ma gauche, derrière, les plus gros et les plus lourds en bas, ce qui m'arrange pour les déranger souvent, car je n'ai jamais perdu la conscience aiguë que j'ai toujours eue de mes ignorances. A ce point que je viens d'ouvrir mon *Petit Larousse*, pour m'assurer qu'il fallait bien mettre le tréma sur le e, et non sur le u, d'*aiguë*, contre toute logique auditive.

Ici, une observation s'impose. Puriste qu'on soit, par hygiène contre un laxisme désordonné, il faut bien reconnaître que notre langue, « précise et claire », regorge de pièges grammaticaux ridicules, que la remarquable « réforme minimale de l'orthographe », préconisée par le professeur René Thimonnier, aurait eu l'avantage de faire disparaître. Les académiciens n'en ont pas voulu... Bref, le « souviens-toi de te méfier », de Mérimée, s'applique d'abord à soi-même chez qui veut s'exprimer correctement. Encore faut-il qu'il soit capable de soupçonner qu'il ignore – vertu en voie d'extinction dans et par les media. (Dommage que le *Petit Larousse® en couleurs* – 1980 – ni le *Quillet-Flammarion* – 1981 –, qui voisinent sur l'étagère de ma table, n'aient pas alors entériné qu'en bon français on doit écrire : un *media*, des médias.)

Voici donc, j'y arrive enfin, la liste des quelques ouvrages, entre cent, qui m'ont été et me restent indispensables :

Les quatre tomes et leur supplément du bon vieux *Littré*, passionnant par la richesse de ses exemples, si parfois douteux dans ses étymologies – à quoi l'excellent *Dictionnaire étymologique* de Bloch et Wartburg (Presses universitaires de France) permet de remédier.

Les neuf tomes du grand *Robert* et leur supplément, toujours mis à jour, dont l'éloge n'est plus à faire.

Le Bon Usage (Duculot), de Maurice Grevisse, bréviaire que j'ai manié et regardé s'accroître, de sa première à sa douzième édition, hélas posthume (1986) – énorme : 1 768 pages ! –, qui en célèbre le cinquantenaire, savamment et splendidement refondue qu'elle est, à cette occasion, par M. André Goose.

Voilà l'essentiel pour y trouver réponse à tout, ou presque. J'y ajouterai l'*Encyclopédie du bon français*, de Dupré (3 vol. chez Trévise), où les jugements des meilleurs grammairiens se trouvent rassemblés et confrontés : épatant. Quant à la linguistique – ah ! –, dont la logomachie n'est pas mon fort, elle me fait attacher un grand prix à la *Syntaxe du français moderne* (Picard, 1967), deux forts volumes, par Georges et Robert Le Bidois, auteurs « qui restent attachés aux vertus éminentes de la clarté et qui estiment que le « science » linguistique n'a rien à gagner à verser dans le verbalisme et à s'entourer de nuées impénétrables ».

... A vous de jouer, mes vœux vous accompagnent.

M. C.

Et aussi...

Ils fleurissent un peu partout, les petits dictionnaires de référence, et sont un complément bien utile aux « vedettes » dont parle notre collaborateur Maurice Chapelan. En voici quelques-uns parus depuis 1980 :

– dans la nouvelle collection au format de poche lancée par Larousse, le *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, le *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique*, le *Nouveau Dictionnaire des synonymes* ;

– chez Bordas, le *Dictionnaire des synonymes, analogies, antonymes*, le *Dictionnaire de littérature française*, le *Dictionnaire des pièges et difficultés de la langue française* ;

– G.F. Flammarion réédite en texte intégral le discours préliminaire de d'Alembert à l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, suivi d'articles choisis accompagnés d'une chronologie, d'une introduction et d'une bibliographie par Alain Pons ;

– au Livre de poche, le Dournon, *Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français* ;

– chez Marabout, le *Dictionnaire étymologique*, le *Dictionnaire grammatical* et le *Dictionnaire analogique*.

Les rayons de « poche » des libraires vous en proposent mille autres, pour votre information, mais aussi pour votre divertissement.

Quelques attentats impunis contre la langue

PAR YVES BERGER

La chirurgie n'a pas fait des progrès tels, dans le domaine de la langue, que nous soyons débarrassés des verrues fameuses : *malgré que, par contre, réaliser* (au sens d'imaginer – et *réaliser que...*), fameuses parce qu'on les rencontre chez les « grands », Daudet, Valéry, Gide, Claudel, Mauriac, où le bistouri se casserait, comme on dit, les dents, la lame... La question est posée : à ces expressions faut-il se résigner ?

Lecteur professionnel de manuscrits, je ne le pense pas. Verrues chez Gide, Mauriac... cette dermatose qui perdure et n'affecte pas le grain souverain de leur style est toujours, chez d'autres, le signe d'une inculture ou, pour le moins, d'une ignorance profonde et, toujours encore – sans doute plus gravement – la preuve que la grâce d'écrire leur est refusée.

Car *malgré que, par contre, baser sur* ne vont jamais seuls ou, au pire, par trois, et le laxiste a tort de les absoudre qui ne considère qu'eux : ils prolifèrent, font des petits, provoquant – sinon engendrant – des métastases dont la masse aboutit à une nécrose du langage. Alors, dans cette prose repoussante – et que l'éditeur justement repousse – on ne cesse pas de relever les exemples d'un mal général de la langue.

C'est, par exemple, *car* confondu avec *parce que*, ce qui conduit l'écrivain à user de *que* après *car* (par exemple : ils se resserrirent car ils avaient un long trajet à faire et qu'il fallait prendre des forces) sur le modèle de *que* après *parce que*. C'est *pire* pris pour *pis* – et l'inverse. Une ignorance, disais-je, une inculture, c'est-à-dire des attentats répétés à la langue, à sa constitution, à son intégrité, à son esthétique au point que, blessée et révoltée, elle refuse l'oint de la beauté à ceux qui prétendent se servir d'elle.

On l'a compris : sauf chez ceux qui savent et de la triade s'amusent (ou de l'un ou l'autre de ses éléments), *malgré que, par contre, baser sur* ne sont jamais innocents, auxquels il faut ajouter *par ailleurs*. C'est à leur suite, en passant par la porte qu'ils ont dégondée, que se sont engouffrés (pour en venir ici, après des remarques de syntaxe, à des observations de vocabulaire), les *avatar, périple, sophistiqué, observer* (on ne constate plus, c'est passé de mode, on observe), désolants et pullulants. La faute *à baser sur, par contre* et *réaliser*, si vous ne pouvez plus, dans le cimetière que devient la langue française, désigner un macaron, montrer une agrafe, évoquer une roulotte parce que vous ne savez plus ces mots mais : *badge, clip, caravane*... Hélas – et malgré que vous en avez.

Y. B.

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Dutourd maître de ballet-balai

EN me jetant sur le nouveau Jean Dutourd, pour le plaisir épicé que cet écrivain ne laisse jamais d'offrir à qui le lit, et dans l'espoir que le grammairien chez moi y trouve aussi sa pâture, il s'est ouvert – miraculeusement – à la page 127. Où j'ai lu : « Commémorera-t-on le dixième anniversaire de la mort de... ? » Oh ! Pas possible ? Il l'a fait exprès pour que j'entre dans le jeu que nous menons, depuis tant d'ans, en... Capricornie. Vous ne voyez pas pourquoi ? Parce qu'un anniversaire se *célèbre*. Comme, depuis des lustres, tous les media tombent dans ce piège, l'Académie (18 février 1965) a rappelé que *commémorer* ne s'applique pas à un anniversaire, mais à l'événement que la *célébration* de cet anniversaire commémore. S'agit-il, comme ici, d'une mort ? On la *commémore* à l'occasion de l'anniversaire qu'on en *célèbre*.

Là-dessus, j'ai repris *Le Spectre de la rose* (Flammarion) à la page du faux titre. Si ma modestie a souffert de m'y voir qualifié de « maître *ès* littérature française », Aristide s'est fendu la pipe. Car – ah ! que ça va être bon... – de ces trois mots flatteurs, le plus petit contient une faute d'orthographe qu'il me souvient d'avoir relevée naguère dans Jules Romains : *ès* étant la contraction de *en les* n'a de raison d'être que suivi d'un mot au pluriel, sinon *en* s'impose. Et toc !

L'Académie française, sous sa Coupole, serait-elle un fromage ? En tout cas, Jean Dutourd y juge ses confrères trop « coulants » pour avoir admis *impensable*, qu'il accuse d'être à la fois inutile et barbare. Il est vrai que en dépit de sa formation correcte et d'un usage déjà ancien, *inconcevable* et *incroyable* ont le mérite d'être plus logiques et précis. Mais il n'empêche qu'*impensable*, non point barbarisme, est une hyperbole nécessaire pour exprimer la pétrification soudaine de notre pauvre cervelle devant l'énormité ou l'horreur de tout ce qu'on voudra – hélas ! ce ne sont pas les exemples qui manquent.

Dieu merci, il nous reste des livres réconfortants, de plus en plus rares d'ailleurs, comme ce *Spectre de la rose*, où Jean Dutourd est passé maître de ballet-balai, ce qu'en indique si joliment – et vachement – le titre. Puisqu'il a recapuchonné le stylo du polémiste, nous l'attendons à son prochain roman, avec impatience et gourmandise – des fautes de français qu'il contiendra, j'espère...

Cela dit, *ego te absolvo Joannes*, pour le plaisir que tes vertus et tes péchés me donnent.

ARISTIDE.

15 septembre 1986

29.9.1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

La défaite continue

QUE choisir, dans la poubelle d'immondices langagières des vacances ? De quoi rire, nous en avons besoin.

J'ai reçu (Courbevoie) la photographie d'un immense panneau qui signale la « construction de quinze logements, etc. », sous ce titre, en capitales énormes :

OPÉRATION
EXIGENTIELLE
PERFORMENTIELLE

Cela, où ? A Mâcon. Ah ! les... oui.

Une amie m'a signalé que le métro parisien regorge d'affichettes sur lesquelles deux tickets (un jaune et un rouge) « disent » aux voyageurs : « Il faut nous oblitérer, c'est *obligé !* » La grossièreté de ce barbarisme m'oblitère. Ou les responsables le sont en connaissance de cause, qui est une insulte aux usagers (en croyant faire de l'esprit, sans doute), ou ils ignorent l'existence du correct *obligatoire*. Pis : « c'est obligé » est une ânerie superflue, l'idée d'obligation étant parfaitement exprimée par « il faut ». Une *correction* s'impose – pas les étrivières, et pourtant...

FR 3 (jeudi 3 juillet) a donné *Passion d'amour*, le fameux film d'Ettore Scola, « haut de gamme pour intellectuels et personnes cultivées », où jouent aussi d'illustres comédiens français. Aussi ai-je été stupéfait que personne, dans tout ce beau monde, ne se fût aperçu à temps que, par deux fois, il y est dit *frustre*, au lieu de *fruste* – qui est lui-même un contresens, mais depuis longtemps entériné par l'usage, bien que les puristes en aient.

(Un peu d'humour noir, pour nous remettre. « Un dernier verre au coin du feu » s'est transformé, sous la plume d'un correspondant anonyme (Rochefort), en « Un dernier feu au coin du ver »... A vous d'imaginer dont il s'agit.)

Je ne relève presque jamais les fautes qui défigurent plus ou moins ces chroniques, qu'il s'agisse de coquilles ou de corrections erronées. Mais il est des cas où le lecteur ne saurait rectifier de lui-même – et c'est moi qu'il blâme ! Aussi supplié-je ces messieurs, ou dames, s'il en est dans cet office, de ne pas oublier que j'écris toujours *média* (sing.) et *médias* (pl.), qui est devenu officiellement le français correct.

Et sachent enfin mes lecteurs, à qui le quatrain terminal de ma chronique du 1er septembre fut incompréhensible, qu'en troisième vers, il aurait fallu imprimer *traient*, du verbe *traire* – et non *traitent*, du verbe *traiter*. Le double de ma copie, que j'ai sous les yeux, en témoigne.

ARISTIDE.

FL 29 septembre 1986

6.10.1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

D'un accord du participe passé

L'ACCORD du participe passé conjugué avec *avoir* – quand ce n'est pas, parfois, avec *être* – est mort et bien mort. Il y a longtemps que nous le savons (...de Marseille, diront les malins en clignant de l'œil), mais c'est au point qu'il suffit, aujourd'hui, de l'accorder correctement pour que cela soit pris pour une faute. J'en ai reçu un témoignage impossible à garder pour moi, dussé-je y mériter que cette chronique s'intitulât *Rabâchages*. Au vrai, que peut-elle être d'autre dans le massacre permanent de la langue française par les médias (oui : *m-é-d-i-a-s*... Merci) ?

Voici donc ce que m'écrit un très aimable lecteur d'Ermont, ex-professeur d'histoire : « Une secrétaire me dit, qu'ayant cru devoir mettre le participe passé au pluriel dans la phrase suivante : « Cette étude *nous* a *conduits* à refaire le plan », son patron lui a objecté : « Vous ne diriez pas *m'a conduite.* »

Le piquant, ici, tient au fait que ce patron était fondé à rayer le *s* de *conduits*, si le *nous*, dans sa tête, renvoyait à sa seule personne : ce qu'on appelle le *nous* de *modestie* (qui peut être aussi de *majesté*). Mais son « vous ne diriez pas *m'a conduite* » témoigne une ignorance, puisque – j'aurai la candeur de le rappeler – « le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son objet direct, quand cet objet le précède ».

Oui, mais... Cette faute, si primaire, ayant fleuri de Chateaubriand à Robert Sabatier, à travers Flaubert, Proust, Duhamel, Gide, Gracq, Giono, Curtis, Mistler, etc., des dizaines d'excellents écrivains, sans parler des pires, la position des puristes devient intenable. D'autant que le grammairien Marcel Cohen, d'autres avec lui, il y a au moins dix ans, exprimait le vœu de voir « mettre les écrits en accord avec l'usage (parlé) ». Cela réjouira Mme Catherine Lalumière, dont un lecteur (Le Haillan) m'a adressé photocopie « de la partie manuscrite du factum électoral », trouvé dans sa boîte aux lettres : « Depuis cinq ans, nous portons les couleurs de la France. Nous l'avons *faite* gagner. »

Il n'est pas inutile que je précise que la France, ici, n'a pas été *faite* – si défaite ou refaite... –, mais qu'« on a *fait* gagner elle ». Donc, pas d'accord.

...*De profundis*, ou les académiciens croient-ils encore à la possibilité, grâce à eux, d'un miracle ?

Moi, je n'y crois plus.

ARISTIDE.

le 6 octobre 1986

13. 10. 1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Bousillage

EN dépit d'un tel titre, il ne va pas s'agir tout de suite de la langue française, mais anglaise. Un très aimable lecteur (Neuilly-sur-Seine) ayant feuilleté, en Louisiane, un journal local, *The Times of Acadiana*, y fut frappé par cette phrase : « The exterior is of a bousillage construction, typical of old New Orleans. » A cause du mot *bousillage*, pour le reste, j'imagine que tout le monde l'aura compris : en Acadie, certes, rien là que de naturel.

D'autant qu'à parcourir tout l'article il me parut, dans mon ignorance de l'anglais, mais avec mon *Harrap's* sous la main (à défaut de la si charmante Mary Munro Hill, qui a fait une énorme thèse sur votre serviteur, à laquelle, hélas ! le malheureux n'a rien compris), il me parut, dis-je, qu'il s'agissait d'une publicité immobilière.

Bousillage n'existant que dans le tome French-English du *Harrap's*, j'en ai cherché la définition dans *Robert :* « Mélange de terre détrempée et de paille qu'on emploie – j'ai supprimé son *que l'on*, dont l'inutilité m'horripile – dans certaines constructions rustiques. » Ce substantif vient du verbe *bousiller* (XVI e siècle), qui lui-même vient de *bouse*. Et *bouse*, d'où sort-il ? « Origine obscure » : on ne saurait mieux dire ! Je vous laisse y savourer cet exemple, emprunté à Gide *(Nourritures terrestres) :* « Nous regardions, pendant des heures, les vaches ; nous regardions choir, éclater les bouses ; on pariait à celle qui fienterait la première. » Je vous l'avais dit : on ne s'ennuie pas à consulter les dictionnaires. (Mis en appétit que je vous devine, permettez-moi de vous gratifier d'une plaisanterie qui ne manque pas de... selle. Quelle différence y a-t-il entre une vache et un oiseau ?

Je vous le dirai après avoir reçu vos réponses...) Des connotations suggérées par *bousillage*, il est facile d'imaginer les sens populaires du verbe *bousiller* et de ses dérivés : abîmer, amocher, détériorer, etc.

Le moment est venu pour moi de constater que ma chronique du 29 septembre, *La défaite continue*, a été quelque peu bousillée, avec la meilleure intention du monde, je n'en doute pas.

J'avais écrit du mot *fruste*, trop souvent employé à contresens, que ce contresens était « depuis longtemps entériné par l'usage, *malgré que* les puristes *en aient* ». Mon excellent *malgré* y a été remplacé par un exécrable *bien*. Je renvoie le responsable de cette substitution abusive à tous les dictionnaires (Académie, Littré, Robert...). A la condition qu'il sache les lire, malgré qu'il en ait, il devrait me rendre les armes.

... Sans rancune.

ARISTIDE.

le 13 octobre 1986 (F.L.)

20.10.1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

La fin des pondeuses

IL y a beau temps que j'ai surnommé « pondeuses », mes lecteurs le savent, les discoureurs qui parsèment leurs phrases de *eu... eu... eu...* un peu ridicules et surtout agaçants pour qui les écoute ou, qui pis est, les contemple. Deux exemples fameux : Jacques Chirac et Yves Mourousi.

Le premier – aujourd'hui notre « premier » –, homme d'un empire sur soi remarquable, s'en est guéri. Au prix de la traversée, qu'on sentit douloureuse, d'une certaine raideur élocutoire, il a recouvré une maîtrise exemplaire de ses paroles. Le second, peut-être trop émotif, ne laisse pas de pondre, et plus que jamais, m'a-t-il paru, depuis la présence d'une femme et d'un marmot *at home, sweet home*...

(Il est notable, soit dit en passant, que les femmes, si elles font souvent, elles aussi, la bouche en « chemin d'œuf », ce ne sont pas des *eu* qui en sortent, mais un gazouillis à l'intention de leur animal familier, qui, Dieu merci, est souvent un homme.)

Rassurez-vous, je ne m'égare pas : il s'agit toujours de grammaire, et plus précisément de phonétique, car il existe une autre famille de pondeuses, qui s'est répandue comme une peste depuis une vingtaine d'années. Les locuteurs des ondes, qui en sont atteints et la propagent, ne savent plus prononcer le *diagramme* (groupe de deux lettres) *œ*, qu'autrefois nous disions « collées » : typographiquement, cela s'appelle une *ligature*. En tête des mots d'origine grecque, elles se prononçent *é* – et non pas *eu*. Léon Zitrone, représentant d'une espèce en voie de disparition, est presque seul à ne l'ignorer point.

Exemples dont nous avons quotidiennement de plus en plus à souffrir, du moins chez qui garde quelque souvenir de ses études classiques : *œdème, œnologue, œsophage, Œdipe,* dont la première syllabe est prononcée *eu* par nos pondeuses, en dépit d'innombrables mises en garde.

J'espérais que le séjour en France de Jean-Paul II ferait le miracle de nous guérir de cette peste par le truchement des mots *œcuménique* et *œcuménisme,* mille fois prononcés par les lèvres les plus autorisées dans ce domaine. Eh bien, non ! Nos locuteurs des ondes ont persisté à ne pas avoir d'oreilles pour entendre... Peut-être le salut leur viendra-t-il en tapissant leur *ésophage* de nos meilleurs vins, sur les conseils d'un excellent *énologue*. C'est tout le mal que je leur souhaite.

... A la bonne vôtre, mes enfants ! Mais à quand la fin des pondeuses ?

ARISTIDE.

le 20 octobre 1986 FL

27.10.1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Mémoire mémoires...

UN très aimable lecteur (Villefranche-sur-Mer) et une charmante demoiselle (Puteaux) – celle-ci m'écrit : « Au secours, Aristide ! », comment ne pas y courir ? – ont remarqué ensemble que j'avais moi-même remarqué et noté que dans *Le Figaro littéraire,* sous la plume d'un écrivain ami talentueux, et sur les lèvres irrésistibles de... oui, notre Ève matutinale (8 octobre) – je l'écoute environ un jour sur deux, en me rasant, justement pour ne me raser point –, que sous cette plume et sur ces lèvres, dis-je, le mot *mémoires,* au pluriel, avait été accordé au féminin, alors qu'il change de genre et se masculinise dans l'acception de *souvenirs écrits.* Voilà encore d'une faute répandue qu'il me souvient d'avoir, depuis longtemps et à plusieurs reprises, relevée sous de très notables plumes.

Selon mon correspondant de Villefranche, Ève confond aussi *s'égailler* (aller dans de multiples directions) et *s'égayer* (se réjouir). Manque de mémoire, peut-être, ce que ses mémoires nous dirons, que quelque éditeur a dû la supplier d'écrire : les affaires sont les affaires, quand l'âge vient... Dans cette attente, rappelons-lui, confraternellement, que le premier se prononce *s'égayer* et le second *s'éguéyer,* car toute erreur, dans sa bouche « érudite », a des conséquences culturellement désastreuses, qu'aggrave son vedettariat.

A la demande, incessamment renouvelée, je vous le jure, de mes fidèles lecteurs, j'adjure donc son entourage médiatique de mieux lui « mâcher » la besogne. Culture oblige, saperlipopette ! (C'est la première fois que j'use de cette interjection, que je trouve soudain délicieuse.)

Voici, pour clore, une observation à la fois si juste et si divertissante, d'un lecteur de Clermont-Ferrand, que je ne résiste pas au plaisir de vous la communiquer telle quelle : *« Une présidente est la femme d'un président de cour ou de tribunal, une colonelle est la femme d'un colonel, etc. Cela étant, comment pourrait-on appeler le mari de Mme le Président, de Mme le Colonel ou de Mme le Préfet ? »*

Peut-on dire : *« Jean Lemoine, fils du colonel et de M. Lemoine, au risque de faire croire aux âmes simples... que les homosexuels se reproduisent entre eux ? »*

J'applaudis à cette démonstration par l'absurde, ayant toujours été pour la féminisation des titres obtenus par des femmes, ainsi que des noms de métiers ou de fonctions qu'elles sont de plus en plus nombreuses à exercer. C'est cela, être féministe.

... Tout le reste : faux nez !

ARISTIDE.

le 27 octobre 1986

3. 11. 1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

La vache et l'oiseau

CE pourrait être là le titre d'une fable de La Fontaine, ou d'un chansonnier d'aujourd'hui, et qui commençât par :

Une vache mugissant :
Ah, si j'avais des ailes !
Une hirondelle
En passant
Lui cria :
Eh bien, ma chère,
Ce qui sort de votre derrière...

A chacun d'en écrire la moralité. Telle est la réponse à la question que j'avais posée dans ma chronique du 13 octobre : « Quelle différence y a-t-il entre une vache et un oiseau ? » Elle suffira, je le souhaite, à ouvrir les yeux du lecteur malin (Le Bois-en-Ré) qui m'a répondu : « Il n'y en a pas. » Yeux qu'il a tenus néanmoins bien ouverts, pour s'apercevoir, ce dont je le remercie, qu'on m'avait fait écrire *Mr.* Mary Munro Hill, alors qu'il faut ajouter un *s* – *Mrs.* – quand il s'agit d'une femme. Coquille (se reporter à ma copie, s.v.p.) qui, j'espère, aura fait rire celle qui en fut la victime, ainsi que son mari, Mr. Peter, qu'il me désolerait qu'on soupçonnât d'être... *Amen,* puisque Mrs. Munro est l'officiante de quatre paroisses anglicanes, entre beaucoup d'autres charges !

Deux autres très aimables lecteurs (Saint-Georges-de-Reneins et Neuilly-sur-Seine) m'ont fourni une même réponse idoine – que d'ailleurs j'ignorais –, dont j'emprunterai le texte au second de ces messieurs :

« ... pour nous autres, potaches de Lakanal, la vache était une bête à pis (en grec β π) alors que l'oiseau était une bête à ailes (L). D'où l'équation :

$$\frac{\text{oiseau}}{\text{vache}} = \frac{\beta L}{\beta \pi} = \frac{L}{\pi}$$

Bravo, merci, et pour l'amour du grec souffrez qu'on vous embrasse.

Un fidèle lecteur (Paris, XII) a relevé, dans *son Figaro,* hélas ! (11 et 12 octobre), la formule, en gros caractères : « Jamais *on a* autant joué, jamais *on a* autant gagné. » Soyons beaux joueurs en le priant d'excuser cet oubli double du *n'*, qu'il attribue, avec raison, du moins à mon avis, « à la méthode globale de lecture et à la distribution du baccalauréat à 70 % des candidats, alors que les trois quarts des copies de français et de philosophie mériteraient un zéro éliminatoire pour massacre de la langue » :

... Massacre géant, contre lequel se dresse en vain le nain.

ARISTIDE.

FL le 3 novembre 1986

17. 11. 1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Coucou le voilà

QUI ? Le plombier ? Non : le *Dictionnaire de l'Académie française.* Je l'ai aussitôt scruté avec ce que « mon cher maître » et ami Jean Dutourd appelle mon « œil de larynx », jeu de mots profond qui marie le regard à la voix, ces deux outils du langage et de la culture. (Rien de la carpe et du lapin, si oui de la tarte et du tapin...) Quant à mon pauvre larynx enroué, il me fait prendre pour une femme – et j'en abuse ! – Assez ri.

Cette neuvième édition, si attendue – la huitième remonte à 1935 – ne montre que le bout d'un nez né (oh !) sous la forme d'un fascicule, de format 29×21, qui va de A à Barattage, sur 116 pages de trois colonnes. Simplicité, clarté, lisibilité parfaite : du bon boulot, comme toujours à l'Imprimerie nationale. La couverture représente, côté face, la façade de l'Institut de France (une peinture, mais de qui ?) ; côté pile, la seule Coupole, dans un carré blanc, au cœur d'une surface bleu nuit. Tout cela, fort académique, certes, mais d'un goût parfait.

L'essentiel, m'objectera-t-on, n'est pas là. Eh bien, une excellente préface, de Maurice Druon, nous rappelle tout ce qu'il faut savoir sur l'« esprit » de cet illustre dictionnaire. Retenons-en qu'aux 35 000 mots de la précédente édition, celle-ci – mais quand ? – en ajoutera 10 000 nouveaux. Où en est-on ? A la lettre I, la dixième sur vingt-six. Il est vrai que les W,X,Y,Z ne pèsent pas lourd. Je n'ose pas espérer vivre assez vieux pour en voir la fin, et du train où vont les choses, il est inquiétant de se demander ce qu'il restera en usage, entre les quenottes des enfants et les dentiers des gâteux, des 45 000 mots promis – en l'an 2000.

On reprochera à cette chronique d'être bien légère pour annoncer la sortie d'un ouvrage aussi sérieux. Dans ma pensée, c'est lui rendre hommage, car mes quelques amis, ou sympathisants, sous la Coupole furent ou sont tous gens d'esprit – et comment ! J'en soupçonne même certains d'y faire des cocottes en papier, cependant que le vrai boulot se passe en coulisse....

Une anecdote, pour clore – et non *clôturer,* comme *ils* disent – que je viens de glaner, par hasard, dans le *Journal* de Maxime Alexandre : Mistral, rencontrant Théophile Gautier, lui fit de grands compliments. « *Dommage seulement,* dit-il, *que vous écriviez dans un dialecte qui n'est compris que de cinquante personnes.* » Stupeur de Théo. Et Mistral : « *Oui, je veux dire la langue française.* »

... Le charabia fin de siècle, au prix duquel survivra notre idiome, portera toujours son beau nom de langue française.

ARISTIDE.

le 17 novembre 1986

22.12.1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Garde à vous !

M'Y voici, talons joints, tête droite, petits doigts sur la couture du pantalon. Je vais répondre à un lieutenant-colonel (Clamart) qu'a révolté l'ultime paragraphe de ma chronique du 27 octobre, où je me déclare pour la féminisation des titres, métiers et fonctions exercés par des femmes. (Cela, par féminisme impénitent, car je le suis, comme j'aime à dire, depuis le ventre de ma mère.) Ce bougre, si le simple soldat que je fus ose s'exprimer ainsi à mon âge, est-il besoin de le préciser, est... une femme. D'ailleurs charmante. « *Mais*, écrit-elle, *en tant que femme et que féministe, je proteste violemment contre...* » Vous savez quoi.

Elle use d'un argument... fondamental : « *Faudrait-il aussi changer le genre du mot fauteuil lorsque c'est une femme qui y est assise ?* » Certes, non. Pas plus qu'il ne lui viendrait à l'idée, j'imagine, de dire *un casserole* en la prenant par la queue. Sa conclusion est terrifiante : « *Je ne conseille à personne de m'appeler madame la lieutenante-colonelle.* » J'espère tout de même échapper au peloton d'exécution. L'exaspère aussi que « *dans l'annuaire téléphonique de l'état-major on ajoute (F) à la suite du grade des personnels féminins* ». Où elle a raison de juger ce pluriel abusif, puisque le singulier suffit à désigner « l'ensemble des personnes employées dans... ». Autre question : « *Dans* mon colonel, *mon serait-il l'abréviation de* monsieur, *en sorte qu'on ne saurait l'appliquer à une femme ?* » A ma connaissance – après recherches – pas du tout. De même que *ma* ne l'est point de madame.

Il me reste à préciser que si autrefois une *lieutenante* était l'épouse d'un magistrat qui avait le titre de lieutenant, et que si aujourd'hui *colonelle* s'appliquait à celle d'un colonel, puisque ces deux féminins régulièrement formés existent, il suffit d'oser en couronner d'autres têtes, qui ne laissent pas d'en être plus dignes. Pardonnez-moi donc, *madame* – cela incontestable, n'est-ce pas ? –, de persister à croire que certaines féministes intransigeantes, sur le point qui nous divise, souffrent d'un sentiment d'infériorité, injustifiable, et c'est tout à leur honneur, à mes yeux.

Voilà pourquoi je me refuse à les voir subir une sorte d'excision grammaticale et à ce qu'on y greffe à la place « un faux nez ».

Et maintenant, en signe de paix et très particulier hommage, permettez-moi de vous baiser la main – « mon lieutenant-colonel ».

... Repos.

ARISTIDE.

FL le 22 décembre 1986

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Clysterium donare

J'AI reçu, d'un aimable lecteur parisien (XV°), une lettre si drôle, et pour moi inspirante, que je veux vous en faire savourer d'entrée l'essentiel : « ...On voit des journalistes, dont ceux du *Figaro*, employer le mot *drastique*... J'ai d'abord pensé que c'était une idée de cuistre, croyant faire chic en singeant l'anglais *drastic*... (énergique, radical). Mais j'ai constaté... que les dictionnaires français mentionnaient *drastique*, qui « se dit des purgatifs qui agissent avec violence »... traitement du docteur Purgon : « Clysterium donare, deinde purgare »... »

Reculottons-nous et regardons cela de plus près. Voilà ce qu'en disait le *Robert* en 1960 : « adj. (1761) ; gr. *drastikos*, « qui agit ». Se dit des purgatifs énergiques... » Et voici l'ajout de son *Supplément*, en 1970 : « adj. (1875), in Lit. Sup. ; de l'anglais *drastic* « radical, rigoureux », suivi d'une définition empruntée à l'excellent *Jacassin* de Pierre Daninos : « Forme ultra-moderne de « draconien ». Très prisé par les experts pour toutes sortes de mesures. »

Onze ans après, l'effet... du mot n'a fait que croître, et si malheureusement il nous... inonde, c'est que le... besoin (décidément, il est difficile à manier) s'en fait de plus en plus... sentir. Oh ! Mais non : depuis Rabelais, les Français, dans ce domaine, n'ont peur de rien et adorent... *odorer*, par exemple les fromages. (Je saisis le mot au bond pour rappeler que *déodorant*, sottement employé au sens de *désodorisant*, signifie « supprimer le sens de l'odorat » et non « détruire les mauvaises odeurs ». Il y a des lustres qu'on le leur serine, mais les fabricants, s'ils ont du nez, n'ont pas d'oreilles.)

Maintenant, quelques glanes édifiantes. Eve, toujours elle, et qui nous passionne, sur Louis XIV à huit ans (3/12, 8 h 59) : « Ce regard grave dont il ne se *départissait* jamais. » (9 h 13) : « une *gajeure* ». (L'Académie devrait modifier l'orthographe de ce mot – *gageure* – en *gajure* : ce serait une bonne action.) Enfin (9 h 20), « regard *écarquillé* ». Passons, en vrac, sur « *une* antidote» (em. de Michel Damian, mais qui ?) ; « ces *huitsinculpations* » (Fr. In., inf. de 18 h) ; « arcanes *financières* « (id., 3/12, 13 h 35), etc.

Deux sourires pour clore. Ce portrait d'Offenbach, par Eve (le 17/11) : « Un ressort sur pattes, une centrale thermique. » Voilà du style ! Et en voici, qui est le portrait de Guynemer jeune par M. Alain Decaux (A 2, 12/11) : « Un fil de fer monté en graine. »

...Joyeux réveillon, mais gare aux lendemains... qui chantent !

ARISTIDE.

29 décembre 1986

12.1.1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

On achève bien les chevaux

TRENTE ans qu'on ne sait plus accorder le participe passé, conséquence des méthodes d'enseignement « nouvelles » – ah ! – du certif au bac. D'où la multiplication affolante des ignorants du français. Supérieurs dans d'autres domaines, ils répandent avec autorité, sans même s'en apercevoir, leurs gaffes langagières. Car il est vrai que, nos petits ânes ayant grandi, beaucoup d'entre eux occupent des postes élevés, d'où ils inondent impunément la France de barbarismes, de solécismes et d'anglicismes – je veux dire : inutiles. Voilà comment les médias audiovisuels, par leurs « vedettes », sont devenus des arroseurs, qui n'ont pas volé que nous les arrosions – pour des nèfles –, ce qui ne nous empêche pas de les aimer ni de reconnaître leur talent.

Si, aujourd'hui, j'ai choisi de revenir sur l'accord du participe passé, c'est que, le fait est notoire, trop de citoyens au-dessus de tout soupçon se laissent prendre à ce piège – par l'oreille. De sorte que, sinon sous leur plume, du moins sur leurs lèvres, les académiciens français eux-mêmes y tombent un peu plus chaque jour. Que dire alors des « brillants » publicistes, publicitaires, petits et grands commis de tout poil ? L'épidémie est irréversible et paraît sans remède.

Alors ? J'implore les académiciens français de voter d'urgence la suppression de ce terrifiant accord : quand le participe passé se conjugue avec *avoir* – et même avec... *être*. Quoi ? Eh oui, mes chers et illustres confrères, celui-ci aussi, si facile, est en train de foutre le camp. Pour nos étrennes, par pitié, débarrassez-nous de ces moribonds ! On achève bien les chevaux...

Cela n'ira pas sans dommage pour la clarté de notre langue. La preuve ? A *Apostrophes* (12/12), Eve, plus belle que jamais (elle doit se bourrer de pommes), en parlant de Pierre Duby, a poussé cette exclamation : « Quand on décrit la bataille de Bouvines comme il l'a *faite*. »

Autre rigolade, ce soir-là, cette phrase de Victor Hugo, lue par M. Pierre Bellemare, avec une sérénité renversante : « ... une grande place carrée, plus longue que large... » Elle figure dans les extraits d'œuvres classiques qu'il a enregistrés sur cassettes et se trouverait dans les *Choses vues*. Je l'y ai recherchée en vain et serais heureux que quelqu'un me renseigne à ce sujet. Sinon, il est permis d'imaginer qu'un mauvais plaisant aura fait une blague à M. Bellemare.

... Pourquoi pas lui ?

ARISTIDE.

FL le 12 janvier 1987

9.2.1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

La malédiction de Toutankhamon

JE jouis chaque fois d'ouïr ce que M. Alain Decaux nous raconte. Au point qu'il est à mes yeux dommage qu'il ait fini par retenir son débit et ses gestes, pour fuir la caricature de ses imitateurs. Le revers d'une telle prédilection attentive, c'est que le moindre écart – grammatical – de qui je chéris me fait bondir sur le bloc et le stylo que je tiens toujours à portée de main. Voilà comment j'ai acquis une réputation de père fouettard, sans cœur, mauvais confrère – en outre, ignorant. Je me réjouis de cette épithète, qui trahit le secret de ma force et de ma vertu...

Le mercredi 14 janvier (A 2, 21 h 55), M. Alain Decaux nous a merveilleusement entretenus de Toutankhamon. Fantastique histoire, en vérité, qui n'empêcha point que j'y tressaillisse à l'audition de cette phrase : « Les angles de son visage *saillissent.* » Diable, pensai-je, j'aurais dit « *saillent* ». Notre conteur aurait-il failli ? Le lendemain matin, mes recherches m'ont confirmé que *saillir*, au sens de « déborder, dépasser, avancer », se conjugue comme *assaillir* (ils assaillent). Se conjugue-t-il comme comme *jaillir* (ils jaillissent), il s'agit alors de... « couvrir la femelle » ! Que le premier fût indispensable au second, je n'en disconviendrai pas, mais blâme, en l'occurrence, qu'il eût servi au viol de la grammaire française. Quant au viol de la tombe de Toutankhamon, personne ne serait encore parvenu à anéantir la croyance en la malédiction qui aurait frappé ses principaux responsables. Au total, vingt-sept morts !

M. Alain Decaux, Toutankhamon merci, n'en mourra pas. S'il suffisait d'une faute de français pour abolir un habit vert, on n'ouïrait plus gémir que le vent sous la coupole. Nos académiciens n'en rougiront ni rugiront pas et je leur sais trop d'esprit pour haïr le petit exercice de style au bout duquel je bouillais de parvenir sans dommage. Sinon, saisi par le remords, j'en défaudrais sur-le-champ jusqu'à gésir...

Maintenant, amis lecteurs, divertissez-vous à dénombrer les verbes en *ir* dont j'ai usé dans cette chronique. Mieux encore : à conjuguer les plus difficiles. Cela vous rendra aussi indulgents que moi – sans blague ! – pour qui s'y laisse attraper.

... Il me reste la place de dire mon plaisir à la nouvelle du retour de M. Jacques Paugam sur les ondes parisiennes, car je n'ai pas oublié le charme, en 1979, de ses émissions matinales, où il parlait finement et correctement notre langue – lui.

ARISTIDE.

FL le 9 février 87

16.2.1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

La quadrature du cercle

CETTE chronique n'apprend peut-être pas grand-chose à mes fidèles (je parle comme un curé, mais la grammaire française n'est-elle pas un évangile ?), sinon à rire ou à sourire avec moi. Moi, qu'elle ne laisse jamais d'instruire. En voici une nouvelle preuve. Quatre lecteurs – deux pète-sec (75016 Paris et Pernes-les-Fontaines) et deux charmants (75015 Paris) – ont relevé que j'avais ri trop tôt de Victor Hugo et de M. Bellemare, qui le citait (ma chronique du 12 janvier), à propos de cette phrase des *Choses vues* : « Une grande place carrée, plus longue que large. »

En effet, jusqu'au XIX[e] siècle, et au-delà, la formulation *carré long* s'appliquait à un rectangle, par opposition au *carré* géométrique, dit *parfait*. D'ailleurs, aujourd'hui encore, ce qu'on appelle un carré de choux, ou de gazon, n'y ressemble guère. Et mon aimable correspondant de Pernes-les-Fontaines a découvert, dans Balzac « une longue table carrée ». L'affaire est donc entendue. « Riez-vous encore maintenant ? », me demande le pète-sec du XVI[e]. Bien sûr : du plaisir d'avoir appris quelque chose. Merci.

Un chercheur de perles (75007 Paris) en a trouvé une, énorme, dans *Le Journal officiel* du 22 décembre 1986 : « ... l'absence de *commémoration* du *quarante-deuxième anniversaire* du Débarquement... » Or, je l'ai rabâché vingt fois : on *commémore* un événement mais on *célèbre* un anniversaire. La bévue vient du ministère de la Culture – des perles ? –, en réponse à une question écrite d'un député ! Si les politiciens parlent une langue de bois, sur nos ondes, ce sont les têtes de bois qui nous assomment, incapables de distinguer *célébrer* de *commémorer*, *investir* d'*envahir*, etc. Il faudrait en venir à ce que j'ai préconisé il y a longtemps : l'affichage, en gros caractères, dans toutes les rédactions des médias, d'une liste des gaffes grammaticales les plus répandues. Elle serait si longue que je me demande si la surface des murs y suffirait. Ou alors, que les responsables des « autorités compétentes » – il paraît qu'il en existe – fassent distribuer à ces messieurs-dames qui l'ouvrent devant un micro les ouvrages de Gabriel de Broglie et de Georges Pastre, présentés par Bernard Pivot à *Apostrophes* (23 janvier) – Avec obligation de les garder sur leur bureau et de s'en servir. Ah, mais !

Eh bien, même cela – voulez-vous parier ? – ne servirait à rien. Pour en revenir à la géométrie, que j'adore, le problème que ces têtes de bois nous posent – c'est la quadrature du cercle.

ARISTIDE.

FL le 16 février 1987

23.2.1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

D'une année à l'autre

VOICI des bourdes langagières, prises dans mes petits papiers de « tir au vol », d'entre le 15 décembre 1986 et le 31 janvier 1987.

15 décembre (France-Inter, 8 h 57). Sur M. Pasqua – et des lèvres féminines : « Il est *tarcelé.* » – 18 décembre (France-Inter, 9 h 17). Eve, en parlant de Louis XIV : « Cette gloire où il s'était *tissé.* » – 21 décembre (France-Inter, 7 h 30). Je viens d'ouvrir les yeux, mon poste, et j'entends : « Une cache d'armes a été *mise à jour* à Aulnay-sous-Bois. » La différence de sens entre mettre *à* jour et mettre *au* jour a disparu de la plupart des bouches médiatiques.

24 janvier 1987 (France-Inter, 7 h 10). Allons-nous avoir droit à un joli cadeau pour nos oreilles d'auditeur fidèle ? Le voici, lancé par une voix de femme : « Les *quatre zotages* du Liban... » L'émotion, sans doute. Hélas, ce lapsus (?) est presque devenu la règle. – 29 janvier (FR 3, 19 h 30). La jolie dame de la météo, soucieuse, c'était visible, de ne pas rater l'accord du participe passé, nous a sorti, à propos des basses températures : « Le soleil les a *faites* oublier. » Merci quand même pour cet essai valeureux. – 30 janvier (TF 1). De Londres – j'ai omis l'heure –, sur la démission du directeur de la « *Bébécé* » (bravo ! ce correspondant sait l'anglais, sinon, comme les marioles qui l'ignorent, il aurait dit *Bibici),* mais... : « il y a eu *taussi*... » Lapsus, évidemment, encore que d'une fréquence incroyable. – 31 janvier (France-Inter, 9 heures). Le journaliste des informations : « ... d'*excellentes* auspices... » – (A 2, « *Champs-Élysées* »). On aimerait que M. Michel Drucker cessât de *débuter* ou de *démarrer* – transitivement – ses fastueuses émissions, mais les *commençât,* pour sauver ce verbe disparu. Je suis sûr qu'il nous entendra.

Tout cela n'est pas gai ? Nous sourirons quand même. Grâce à un aimable lecteur (Paris, VII[e]), qui aimerait « savoir à quel genre correspondent ces combinaisons de mots : « Mon ami a mis son ami à Miami ». Il me semble qu'il s'agit là de *paronomase,* qui est une figure de construction, où l'on rapproche des mots dont le son se ressemble mais diffère le sens.

Et grâce, enfin, à une charmante et talentueuse... – comment dire – consœur on confrère ? Vu la situation où cette roublarde m'accule, de tels vocables ne font pas convenables – tout étonnée, prétend-elle, « de l'aspect flatteur du mot *prince* et péjoratif du mot *roi* ». J'imagine, réflexion faite, qu'on est toujours, et d'abord, « le prince charmant », pour quelqu'un, ou quelqu'une, en attendant de devenir à leurs yeux – « le roi des... » Où je vous souhaite, à tous, que ce soit le plus tard possible.

... Si vous avez une autre explication, je suis preneur.

ARISTIDE.

FL le 23 février 1987

2. 3. 1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

La solution du problème ?

JE suis délicieusement nourri par les lettres de mes aimables lecteurs, mais submergé par la répétition des erreurs langagières qu'elles dénoncent. Il y a ainsi cinq lustres que nous luttons ensemble pour que cela change. Et il est vrai que cela change – en allant de mal en pis, où l'accélération du pis devient affolante. Rien n'y fait et on ne sait plus comment s'y prendre pour que cela cesse. Ni l'Académie, ni la C.N.C.L., ni les organismes et ouvrages dits de « défense de la langue française » n'y sont efficaces. Il se propage, dirait-on, un S.I.D.A. langagier, contre lequel il n'existe pas de préservatif. Quand on ne sait plus à quel saint – ou sain, ou sein – se vouer, on laisse béton.

Alors, il m'est venu une idée. Le mardi 10 février, réveillé avant 6 h 30 par les éboueurs, j'ai entendu M. Louis Bozon proposer un nouveau jeu aux éditeurs matinaux de France-Inter : téléphoner le plus grand nombre possible de synonymes du mot *nez*. Pourquoi pas ? Cela ne fera ni bien ni mal à la langue française, défaut commun de tous les jeux prétendus « culturels ».

Voici donc ce que je propose : qu'on invite auditeurs et téléspectateurs à relever toutes les fautes de français (vocabulaire, syntaxe et prononciation, sans omettre les néologismes ni les anglicismes superflus) qu'ils auront surprises, en précisant le jour, l'heure et sur les lèvres de qui, afin de les adresser aux meneurs de ce nouveau jeu, qu'il appartiendra aux « autorités compétentes » de désigner. L'avantage est ici qu'il ne s'agira pas de sanctionner des « coupables », mais de récompenser la qualité d'écoute et la science grammaticale des auditeurs. Ce pourrait être chaque jour, chaque semaine ou chaque mois : aux spécialistes des jeux médiatiques d'en décider.

Celui-là serait véritablement culturel quant au « bon usage de la langue française » et tendrait à compenser tout ce qu'elle ne cesse de perdre, depuis que notre bon vieux certif ne laisse pas de se manifester bien au-dessus du niveau des bacheliers, voire des licenciés d'aujourd'hui.

Les « autorités compétentes » nous feront-elles l'honneur – je m'exprime là pour des millions de Français – de nous entendre enfin ou, plutôt que de se taire, auront-elles la franchise de nous crier : M... » ? A quoi nous ne pourrions répondre que : « Mange ! ». Qui est l'horrible mélange auquel elles s'acharnent à réduire, en laissant faire, notre bel idiome.

ARISTIDE.

FL le 2 mars 1987

9.3.1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

L'arroseur arrosé

ON sait que j'aime à exposer ici les reproches que des lecteurs, aimables ou non, m'adressent, même et surtout quand ils sont justifiés. Cela, pour servir d'exemple aux indécrottables, qui n'ont d'oreilles que pour qui les encense. C'est ainsi qu'une dame (Pont-de-la-Maye), d'ailleurs charmante – j'en compte beaucoup dans ma clientèle –, m'écrit : « *Pour plaisanter au sujet d'un lapsus de M. Alain Decaux, encore eût-il fallu que vous ne trébuchassiez point...* » Ah ! pour ce subjonctif, souffrez qu'on vous embrasse.

Voici donc mon trébuchement (9 février) : « *Que le premier* fût indispensable *au second, je n'en disconviendrai pas, mais blâme, en l'occurrence, qu'il* eût *servi au viol de la grammaire française.* » Et voici la leçon : « *S'agissant d'une vérité d'ordre général se vérifiant aussi bien à l'époque de Toutankhamon qu'à la nôtre, c'est un présent du subjonctif que l'on attendrait :* « que le premier *soit* indispensable... » *Néanmoins, si vous teniez à marquer l'antériorité de ce caractère* indispensable, *vous deviez respecter la règle de la concordance des temps, qui exige, avec le verbe principal au futur :* « je n'en *disconviendrai* pas », *un passé du subjonctif :* « qu'il *ait été* indispensable... » *En vertu de cette même règle de la concordance des temps, après le verbe principal au présent :* « je blâme », *c'est le passé du subjonctif :* « qu'il *ait* servi », qui s'impose sans discussion. »

Je ne discuterai pas, et pour vous remercier, chère madame, de votre leçon, j'y ajouterai une remarque d'André Thérive, qui fut mon ami, dans sa *Libre Histoire de la langue française* (1954). J'espère qu'elle vous comblera de joie : « *L'imparfait du subjonctif n'a pas cessé de décliner, au point qu'on ne le trouve plus régulièrement que chez les écrivains prétentieux. La plupart l'emploient au hasard, même les académiciens, en le confondant d'ailleurs avec le passé simple.* » Conclusion flatteuse : je suis mûr pour en être. Le subjonctif, aujourd'hui, garde tout de même à mes yeux la vertu... d'habiller joliment l'érotisme et de désodoriser la scatologie.

On me passera, sur ce terrain glissant, de terminer par un quatrain, paraît-il anonyme, sur lequel un correspondant, qui ne l'est pas moins, m'interroge :

C'est un sexe de Saxe
Qu'un saxophone excite
Et que le fisc surtaxe
Pour excès d'axe au site.

Cela m'a un petit air de plaisanterie mallarméenne, allusive à *L'Après-midi d'un... faune.*

ARISTIDE.

FL le 9 mars 1987

23.3.1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Dites-le avec des fleurs

CE que je m'efforce de faire, dans mes observations sur les fautes de français, que chez qui on les rencontre occupe une place modeste ou éminente. Surtout s'il s'agit de femmes (n'est-ce pas, Eve ?) ou de confrères. Le bon exemple m'est ici donné par nos « fidèles lecteurs », dont la plupart ne retiennent, pour me les signaler « avec chagrin », que les fautes de « leur cher journal ». Il faut avouer qu'elles y foisonnent. Est-ce sous ma plume, ils me les soulignent avec une délicatesse où les épines disparaissent sous les roses... Maintenant, allons-y !

Quelqu'un, que je ne « nominerai » pas, pour m'exprimer avec la suprême élégance de Mme Jeanne Moreau la nuit des césars, a écrit, à propos d'*Un sang d'aquarelle*, de Françoise Sagan : « Elle s'est *acquise* une autre profondeur. » Ce qu'une dame d'Avignon m'a signalé sur une carte ornée d'un bouquet champêtre... Eh oui, l'accord du participe passé des verbes pronominaux est un piège, où l'auteur et le correcteur se sont *laissé* (oui : sans s) prendre. Mais non pas Julien Green, qui sut écrire, dans *Adrienne Mesurat*, que « sans même s'en douter elle s'était *laissé* prendre ». En effet, que ce soit le doigt dans une porte ou sa vertu dans un lit, on *subit* l'action, on ne la fait pas. Tel est le distinguo grammatical.

Il va s'agir d'un confrère, que je lis avec une gourmandise telle qu'il me ravirait qu'on pût dire, du bas des pages XIV et XIII du *Littéraire*, que l'envers y vaut l'endroit. Deux charmants lecteurs (Bezons et Paris VII[e]) ont relevé dans sa chronique (12 février) une anomalie, dont j'emprunte l'exposé au second : « Louis XII répudie Jeanne « pour cause de *viduité* ». Mais si elle était *veuve*, c'est qu'il était mort... et ne pouvait la répudier ! » On comprend que le premier, devant cela, eût créé ce cri : « J'en ai été surlecuté ! »

De l'autre côté, ce même lundi (16 février), j'ai parlé – ironiquement – de *géométrie* à propos de *quadrature du cercle*. Or, me fait remarquer un cordial et savant lecteur (Villandry), « la quadrature du cercle ne relève pas de la Géométrie (oui : majuscule) mais bien de l'Analyse (d°), partie des sciences mathématiques qui étudie les fonctions, les limites, les dérivées »... Grâce ! Je n'y entrave que pouic.

Voilà comment le droit et la science noient leur homme, quand il s'écarte distraitement de ses eaux familières. J'espère que le cher James s'en remettra aussi vite et bien qu'

ARISTIDE.

FL, le 23 mars 1987

30. 3. 1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

En avoir ou pas

QU'EST-CE que cela peut changer dans la vie d'un écrivain, déjà célèbre ? « Tout », a gémi l'ami Paul Guth, frustré, le jeudi 12 mars, du bicorne, de l'épée et de l'habit vert après lesquels il soupire depuis une décennie... Elu, il serait, non le benjamin, mais le Poucet des Quarante, qu'il y aurait plaisir à voir s'ébattre devant la façade de cet Institut de France, où rêvent d'aller se nicher un jour presque toutes les vedettes mâles de notre littérature. Parmi les délices que les postulants à l'Académie française s'y promettent, il y a, outre la fierté de l'uniforme, les séances dites « du dictionnaire », les cérémonies où l'on parade, la distribution des prix et les discours. Et n'oublions pas le « on est nourri » de Paul Valéry, iconoclaste mondain, qui n'avait pas de meilleur moment, avec son complice Henri Mondor, que d'échanger de ces histoires – Mondor m'en répétait – qu'il a fallu attendre des lustres pour vulgariser sur les ondes. Tant mieux ! Je suis de ceux qui trouvent bénéfique que quelques-uns des plus brillants de nos « chers maîtres » soient des rigolos.

Cela ne m'empêche pas de déplorer que ces messieurs – et leur dame, ne l'oublions pas – demeurent impuissants à endiguer les périls qui menacent la langue française, et d'abord, et surtout, dans les limites de l'Hexagone. Il est vrai qu'il ne leur appartient pas de légiférer pour mettre fin aux carences lamentables de notre enseignement ni pour contraindre les bouches du petit écran et de la radio à parler français. Quant à la C.N.C.L., on attend les preuves de son efficacité.

Revenons au vaincu du 12 mars (que cela ne vous détourne pas de lire son dernier ouvrage : *Si j'étais le Bon Dieu).* Comme, au nom de notre vieille amitié, je lui présentais mes condoléances au téléphone, il me fit part de la lettre en vers qu'il avait reçue d'un admirateur (Hanon). Il m'a autorisé à la reproduire ici en m'en assurant l'exclusivité. La voici donc :

Vous seriez immortel en notre académie,
Mais la docte assemblée a voulu
[beaucoup mieux :
Vous serez éternel en la francophonie
Pour y perpétuer l'œuvre de Richelieu.

Quelle fiche de consolation !

Je lui ai conseillé de la faire encadrer, de la mettre devant lui sur sa table et de n'être plus jamais candidat qu'aux joies célestes.

ARISTIDE.

FL le 30 mars 1987

CAVALIER SEUL 21.12.87.

Petit courrier

Les nouvelles affiches *du parti socialiste inspirent nos lecteurs. De l'avis général, ces personnages tout nus sur les murs de Paris sont chargés de nous faire comprendre dans quel état nous laisserait le parti s'il revenait au pouvoir.*

Un lecteur objecteur de conscience *m'affirme « que les premiers chrétiens ne portaient pas les armes ».*

Excepté les soldats qui figurent en grand nombre au catalogue des saints.

De M. R.B., Paris. – *Votre ami Paul Guth a publié un « Discours de déception à l'Académie » que je trouve très amusant. Mais je ne comprends pas son échec. 95 % de ses lecteurs croient qu'il siège sous la Coupole depuis plus de quinze ans.*

L'Académie a dû le croire aussi.

L'anonyme de service, *après m'avoir asséné dix-huit injures en onze lignes, m'assure de ses sentiments distingués.*

Je me demande où il les prend. **André FROSSARD.**

Edouard Bled : le mémento d'un enfant modèle

F.L.

le 27 avril 1987

J'AVAIS UN AN EN 1900,
d'Edouard Bled,
avec la collaboration
d'Odette Bled.
Fayard, 89 F.

EDOUARD BLED est né « un soir vers sept heures du dernier mois de janvier du siècle passé », écrit-il. Non : de l'avant-dernier mois, car le XIX[e] siècle ne s'achèvera que le 31 décembre 1900. C'est là une erreur commune. Rappelons donc que l'an 2000 sera le dernier de notre siècle et non le premier du XXI[e]. Edouard est un Capricorne superstitieux : « Annie, notre fille, conçue dans une maison qui portait le numéro 18, naquit le 18 juillet 1935. Je suis né un 18 janvier ; Odette, mon épouse, un 18 juin. La somme des chiffres de 1935 égale 18. » On en pensera ce qu'on voudra, mais le fait est qu'Edouard et Odette – à les en croire, enfants, adultes, époux, parents et aujourd'hui vieillards modèles – ont fait une très brillante carrière dans les écoles et collèges primaires, puis sont devenus célèbres et riches par de petits ouvrages d'enseignement du français, les « Bled », universellement pratiqués depuis leur apparition après la Seconde Guerre mondiale. Une sorte de miracle mérité. Ma fille et ma petite-fille les ont connus. Moi, jusqu'à ce jour, je les ignorais.

Le présent récit, de 335 pages bien tassées, contient l'autobiographie de son auteur sur fond d'histoire. La grande, mais aussi la petite. Etonnante fresque, où défilent tous les événements les plus remarquables dans tous les domaines, qui ont marqué notre terrible siècle. Vieilles dames et vieux messieurs se pourlèchent d'y voir revivre tant de choses, que le style, par la vertu de sa nudité, transforme en cartes postales que chacun peut enluminer aux couleurs de sa propre histoire. Les jeunes y découvriront une autre planète... Restée la même, hélas !

☐ Une carrière exemplaire

Une telle mémoire abasourdit, mais le procédé encyclopédique y perce. C'est pourquoi on peut préférer tout ce qui touche à la vie intime et professionnelle d'Edouard Bled, du nouveau-né à Saint-Maur, alors un village, à l'instituteur à l'école de garçons au 21 de la rue Saint-Louis-en-l'Ile, dont il deviendra le directeur. Une carrière exemplaire où ses élèves et lui s'adoraient, puis adorèrent son épouse... Tout cela grouille et frémit de personnages pittoresques, à travers les portraits, maison par maison, des habitants de la rue Gustave. Et la famille : la grand-mère, surtout, « les grands-mères, écrit-il, sont la mémoire du monde », la maman, le père, les frères, tous artistes et sympathiques. Et les maisons, et les jardins... Et les amours : « Virginie aux cheveux d'or, au corps harmonieux » qui lui révéla le plaisir. Quant à Odette, « unis intimement dans le travail comme dans la vie, nous éprouvons l'ineffable douceur d'un grand bonheur qui ne finit pas ».

Un livre à lire lentement, certes, en prenant le temps de rêver. Page après page, la nostalgie vous prend à la gorge, car toutes les enfances y semblent contenues. Et si tout, parfois, peut y paraître trop beau, il faut comprendre que les rayons du couchant sont plus aptes que ceux du matin à transfigurer les paysages et les êtres...

A retenir et à méditer : « La République demande beaucoup au personnel enseignant et ne se montre ni reconnaissante ni généreuse envers lui. »

Que les Bled, enfin, me permettent de noter leur « narration ». Ce sera sur 20, d'où je déduirai 1 point par faute de français. Je veux rire ? Non : j'en ai trouvé 7.

1. « Une *chronique* du *temps* qui s'embellit d'un roman d'amour. » Ce fragment de phrase, dès l'avant-propos, définit, on ne saurait mieux, l'intention et la réussite des auteurs. Dommage qu'il contienne un pléonasme.

2. Page 35 : « Je me *remémore* un *souvenir*. » Pléonasme.

3. Page 110 : « sept *à* huit sous ». Il fallait *ou*.

4. Page 139 : « une *table*... que ma mère a *recouvert* d'une étoffe ». Et l'accord du participe passé ?

5. Page 209 : « Il restait à *souhaiter*... que les nations *construiraient* leur destin... » Il fallait *construisissent* (imparfait du subjonctif) et non point un conditionnel présent.

6. Page 259 : « *constellé* d'*étoiles* ». Pléonasme.

7. Page 308 : « *Bien que* je le *vis* pour la première fois, je m'entends répondre... » Il fallait *voie*, puisque le passage est au présent historique. Sinon, *visse*. Mais un passé simple !

20 – 7 = 13. C'est bien. Avec le vœu que ce chiffre porte bonheur à Odette et à Edouard, qui m'apparaissent comme les « Nénette et Rintintin » qui ont porté bonheur à tant de petits francophones. Je baise les mains de celle, serre celles de celui, qui ont écrit ensemble ce livre émouvant.

... Rendez-vous pris pour fêter avec eux, en l'an 2000, ce qu'il survivra de la langue française – qui n'ait pas été englouti par l'inondation me(r)diatique.

M. C.

PAR MAURICE CHAPELAN

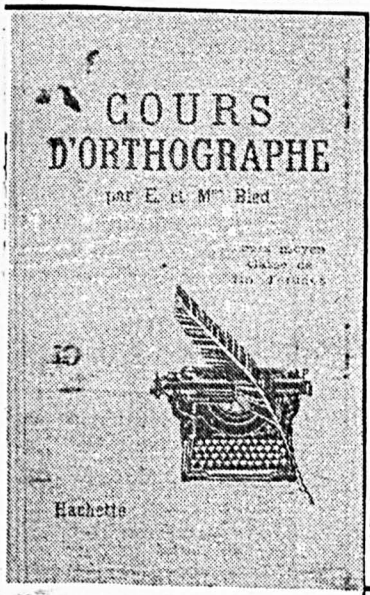

Le célèbre « Cours d'orthographe » des époux Bled.

11.5.1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Ce n'est pas une galéjade

MERCI à l'aimable lecteur, « directeur honoraire de recherche au CNRS », pour le texte ahurissant dont il m'a adressé une photocopie. Ce bijou a été ciselé le 31 mars 1987 à l'« *université de Toulon et du Var – faculté des sciences et techniques* », selon son en-tête en caractères gras. Il est signé : « *Le secrétariat pédagogique* ». Le voici :

« *Madame, Monsieur,*

» *Vous voudrez bien trouver ci-joints les documents d'information sur les Maîtrises de sciences et techniques de l'université de Toulon et du Var.*

» *Nous vous* serions *gré de bien vouloir* veillez *à l'affichage et à la mise à disposition de ces documents auprès des étudiants pouvant être intéressés.*

» *Restant à votre disposition pour toute information ou tout envoi complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.* »

Compte tenu de son en-tête, il aurait suffi de rédiger une telle circulaire comme suit :

« *Madame, Monsieur,*

» *Ci-joint les documents d'information sur nos maîtrises de sciences et techniques. Veuillez les afficher et les mettre à la disposition de vos étudiants.*

» *Restant à la vôtre pour tout service complémentaire, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.* »

Bilan de ma petite expérience rédactionnelle : quarante-trois mots au lieu de soixante-dix-huit – et deux fautes grossières de français en moins.

Commentaire de mon « fournisseur », justement indigné : « *La révocation de ce fonctionnaire inculte serait une saine économie pédagogique et budgétaire* » Où j'ajoute : quel pactole si on la multipliait par le nombre de rédacteurs de textes administratifs rédigés en charabia.

Amies lectrices, amis lecteurs, si vous voulez vous instruire, avec vos rejetons, en vous amusant, appliquez ma méthode aux « chefs-d'œuvre hebdomadaires », qui foisonnent. C'est à cela qu'il m'arrive d'occuper mes loisirs pour bien rigoler tout seul.

... Des noms ? Demain, peut-être...

ARISTIDE.

le 11 mai 1987

25. 5. 1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Pan-Pan tu-tu mon p'tit Yves

A chacun ses habitudes. Les miennes sont d'écouter France-Inter et de regarder A 2, pour les informations. Ainsi y récolté-je souvent les bourdes qui illustrent mes chroniques et en fais-je subir la courte honte (façon de parler : ils s'en foutent) à celles et ceux qui les ont commises. Par exemple, le 7 mai, à 7 h 30, j'ai cueilli sur les lèvres de je ne sais qui, que Christian Nucci « Se défend *de n'*avoir jamais mis un centime dans sa poche », où la négation abusive le fait s'accuser lui-même. Et à 8 h 30, voilà que l'auteur de la revue de presse nous déclare, au sujet de cette affaire, que tel journal vient « de *mettre à jour* une bombe à retardement ». La différence élémentaire entre mettra à *jour* et mettre *au jour* est en effet ignorée de presque tous ces éminents confrères.

Le 11 mai, à 8 h 45, la bouche à peine ouverte, Eve s'est écriée – littéralement –, en parlant week-end : « Le prochain sera-t-excellent. » Sa fangue a lourché, quoi... Aussi resterai-je à son égard d'une indulgence coupable. (Petit salaud, pensera-t-elle, si elle me lit.) Je saisis l'occasion de proclamer que, sur France-Inter, M. Louis Bozon est un journaliste dont la gentillesse, la courtoisie, la clarté et la parfaite correction langagière méritent tous les éloges.

Cela va changer de musique. M. Henri Bouillier, professeur à l'Institut de littérature française à l'Université de Paris-Sorbonne, m'a adressé une lettre féroce, dont il a fait tenir copie à la victime – dont il pense qu'« une chronique quotidienne ne serait pas de trop pour le stigmatiser ». Il est vrai que M. Yves Mourousi (TF 1) « dit couramment *vous allez où, vous faites quoi, vous pensez quoi* », qu'il emploie transitivement le verbe *débuter*, qu'il abuse des verbes *agresser*, *conforter*, qu'il se gargarise de *sophistiqué* et de *consensus*, etc. A tout prendre, qu'est-ce, dans le panorama catastrophique de la détérioration de la langue française par la bouche de nos vedettes me(r)diatiques ?

Pour moi, ce que M. Mourousi a de pire : ses *euh... euh...*, et – où je suis d'accord avec mon terrible correspondant – l'attitude exagérée d'une *assurance* et d'une *désinvolture* qui frisent souvent la grossièreté. Mais il est si gentil dans l'intimité, paraît-il, qu'après tout, c'est peut-être un timide.

...Comme moi.

ARISTIDE.

FL le 25 mai 1987

6.7.1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Ça dépasse tout

COMMENT ne pas répondre d'abord à une dame d'Istanbul, « vieille abonnée turque », qui s'étonne que j'aie écrit (4 mai), à propos des chansonniers, qu'ils « savent *nous tordre* de rire » ? Car... « ils ne peuvent pas rendre transitif un verbe pronominal ». Mais si, chère Djenane — « dont le joli prénom nous fait penser à Loti », comme l'écrivait d'elle mon lointain prédécesseur et ami Louis-Piéchaud dans ses *Questions de langage* —, mais si, car il est aussi et d'abord transitif. Ce que le *Robert* nous rappelle, avec cet exemple :

« C'était l'heure où l'essaim des rêves
[malfaisants
Tord sur leurs oreillers les bruns
[adolescents. »

D'où :

« C'était l'heure où l'essaim des rires
[bienfaisants
Tord à « *l'Oreille en coin* » *tous les amis*
[présents. »

Me voilà justifié, en étant, grâce à vous, madame, tout parfumé d'Orient. Merci.

Mme Gaston Papelou, veuve du professeur, et Fernand Ledoux, l'admirable comédien qu'on sait, n'ont pas compris qu'on ait imprimé avec un *s* les *Molières* qui ont été distribués lors de leur récente cérémonie inaugurale. Selon Grevisse, s'agit-il de désigner « des œuvres d'art par le nom des personnages représentés », le pluriel va de soi, même si l'usage en reste indécis. On ne saurait, pour le moment, en dire davantage. Mais c'est logique.

Quant aux vraies bourdes langagières, qui me submergent, je ne puis retenir que les plus incroyables. En voici une. Quelqu'un m'écrit, sur du papier à en-tête de la *Bourse de commerce de Strasbourg*, que la raison lui échappe pour laquelle (11 mai) j'ai reproché à « une circulaire de l'université de Toulon » l'expression : « Nous vous *serions* gré... » *La cause de son incompréhension dépasse tout : « Je vois en effet cette formule figurer telle quelle dans nombre de courriers que nous recevons (ou expédions, je l'avoue). J'ai posé la question autour de moi et l'unanimité se fait — pardon, cher monsieur : s'est faite — sur la justesse et l'exactitude de l'emploi de ce conditionnel. »*

Comme les bras m'en tombent, j'écris, le stylo entre les dents, qu'il ne s'agit pas du mode, *mais du* verbe — *qui ne saurait être* être *mais, bien entendu,* savoir !

... Si Commerce et Université en sont là, dis-moi donc qui c'est-y qui sait encore ça ?

ARISTIDE.

FL

le 6 Juillet 1987

14.9.1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Avec le sourire

SEPT semaines sans leur *Littéraire*, cela n'a pas découragé mes aimables correspondants. Je succombe sous l'abondance, la longueur des lettres, l'inévitable répétition des fautes qu'elles dénoncent et des questions qu'elles me posent. Un lecteur mécontent (Saint-Nom-la-Bretèche) cite Rabelais : « Tout ce verbiage n'est que chiure d'encre. » Il croit, en effet, « que nous ne modifierons pas le cours du temps et du langage ». A qui le dites-vous, cher monsieur ! Mais « il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre »... Vous connaissez la suite. Merci à toutes et tous et pardon de ne pas pouvoir faire à chacun le sort désiré. Où je répète que, désormais, les fautes de notre journal, sauf s'il s'agit des miennes, ne me concernent plus. Et maintenant, essayons d'une rentrée souriante.

De Montpellier, un médecin m'écrit : « Je n'ose plus appeler mes *confrères* confrères depuis que vos *collègues* se donnent du confrère. » Pas possible ! Un homme d'esprit a dit : dans confrère, il y a frère. Voilà-t-il pas d'une raison suffisante pour le préférer ? Au vrai, *confrère* « évoque l'exercice indépendant d'une même profession (médecins, journalistes – oui ! –, architectes, avocats, notaires), tandis que deux fonctionnaires sont *collègues...* » J'ai emprunté cela, en le simplifiant, à l'excellent Dupré *(Trévise)*. Ce qui n'empêche pas que dans le Midi, sur la *cote* (sic), tout le monde est collègue. Mais c'est une autre histoire. Et le féminin : les *consœurs ?* Ah !... ce serait toutes sortes d'histoires. Alors, je coupe.

Mme Ruggieri tient une place de choix dans les lettres de mes fidèles. L'un (Puteaux) s'ébahit qu'elle figure dans les dix de la radio sélectionnés par un jury de personnes « attachées à la défense de la langue française ». Un autre (Caen) a dressé « une liste exhaustive de ses perles ». Deux pleines pages dactylographiées avec un blâme pour mon indulgence à son égard !

A propos d'Eve – la vraie, sortie de la côte et sans nombril – les femmes, que j'adore, me passeront de terminer sur un petit air d'homophones approximatifs : la pomme sur la paume aurait dû, pour le bonheur de l'humanité, se transformer, de la part d'Adam, en paume sur la pomme. Vu ?

Comment ne pas signer cela du titre que m'a décerné un Hollandais d'Amsterdam, M. Félix Léon, « poète lauréat de l'Académie française » :

ARISTIDE-GAROU.

FL 14 septembre 1987

12. 10. 1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Joyeusetés de la pub

LA publicité persiste, envers et contre tous les avis, à vouloir nous *déodorer*, et non plus *désodoriser*, comme il était et reste seul correct de dire. Par souci, prétend-elle, de ne pas confondre la mauvaise odeur d'un corps humain et le nauséabond des lieux qu'il est indispensable qu'on désodorise. Distinguo d'une délicatesse... mallarméenne :

Mais chez qui l'on se déodore
Tristement dort une pécore
Au creux néant musicien
Telle que vers quelque fenêtre
Selon nul ventre que le sien
Filial vent aurait pu naître.

Cet « à la manière de », en souvenir de Georges Fourest, dont *La Négresse blonde* m'amusa tant.

Laissons la fenêtre ouverte et passons au cabinet de toilette, avec un fidèle ami (Forges-les-Eaux), qui se déclare « publiphobe » à cause des « hénaurmités » que la publicité « génère ». La dernière, gratinée : « Pour une pâte proposée aux porteurs de prothèses dentaires, une marque en garantit l'excellente... *adhésion*. » Autour de quoi un monde de confusions me revient, entre la *denture*, automatiquement exhibée des politiciens et des vedettes, la *dentition* des bébés, *l'adhésion* à un programme et *l'adhérence* des dentiers, Quelle salade ! Analysons-la.

Dentition : formation de la denture depuis l'enfance. *Denture :* ensemble des dents. Et l'on a fini par accepter — pas moi ! — cette méprise, parce que de plus en plus répandue chez d'excellents écrivains. Quant au reste, il ne pouvait mieux surgir qu'en période préélectorale. Rappelons donc que *l'adhérence* est « l'état d'une chose qui adhère », tandis que *l'adhésion* est « l'action d'adhérer ». La première est un état involontaire, la seconde, une action voulue. Il demeure que l'adhésion à un parti et l'adhérence d'un dentier ont tout de même en commun le collage, ou la colle, comme on dit aussi des ménages sans maire ni curé qui aujourd'hui font fureur. Trois états fragiles.

Que tout cela n'empêche personne de voter, ni de nettoyer sa denture, ou son dentier, ni de se désodoriser, si besoin était, avant d'aller faire... dodo. Où je vous crie, avec la voix du « neveu » (la donnera-t-il à son « oncle » ?) :

Bonsoir !

ARISTIDE.

FL

Le 12 octobre 1987

16. 11. 1987

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Coupole ou Babel ?

JE voudrais décourager les poètes de m'adresser leurs vers : ils ne concernent pas cette chronique, sauf exceptions rares. En voici une : la lettre fort émouvante d'une « fidèle » de quatre-vingt-neuf ans, à la maison de retraite de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur (Saint-Germain-en-Laye), où toutes ces dames sont passionnées par la défense de la langue française. De ses poèmes, certains bouleversants, je ne retiendrai, par force, que cet octosyllabe : « *Sois bénie, aride grammaire...* » Bravo, mesdames ! Je vous baise la main.

Par contre (voilà du bon français) j'avais pâli en lisant, alors que j'étais malade, le dialogue Boudard-Laurent *(Le Figaro Magazine* du 10 octobre). Jacques et Alphonse en ont de raides ! « *Je m'en rappelle,* » a déclaré celui-là, c'est très comique le nombre de gens qui se récupèrent péniblement après l'avoir dit. On a beau le savoir, on fait la faute. Dans ce cas-là, il faut l'admettre.

Sans blague ? Il est vrai que tous les mauvais exemples sont trop souvent donnés par les académiciens, outre les polygraphes à gros tirages de tout poil, outre les écrivassiers potentiels qui postillonnent dans un micro. (A la dernière distribution du Sept d'or, M. Cavada a ouvert le bal : *nominé*. Un anglicisme, ça ? Non, de la sottise. Depuis le temps qu'on le leur explique, avec tout le reste et sans fin...) Je sais qu'à « La Cigale », nos deux compères avaient l'excuse de saucissonner en barbotant dans le pinard, et d'ailleurs, j'admire depuis longtemps l'un et l'autre. Si j'ai approuvé leur défense et illustration de l'argot, que j'adore, non point la dévalorisation du français classique. *Classique*, mot devenu péjoratif dans la bouche et sous la plume des publicitaires !

Nous vivons, certes, au temps de la confusion des langues. Il ne faut pas accepter pour autant que la Coupole devienne une Babel. Car nous sommes une majorité silencieuse a en avoir marre d'une mare prétendue « des Lettres » qui retentit surtout du coassement de grenouilles – moâ, moâ, moâ – qui se croient aussi grosses que le bœuf, puis éclatent avant d'atteindre la grosseur d'un œuf. Qu'on se garde de les prendre pour exemples dans nos dictionnaires.

Cette marée langagière dévastatrice, faite d'ignorance, de bêtise et de prétention, il serait déshonorant pour eux que messieurs les académiciens français – Français ! – l'entérinassent.

Oui... *nassent* : j'en deviens réac, moi !

ARISTIDE.

FL 16 novembre 1987

4. 1. 1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Le secret d'« Apostrophes »

LE vendredi 20 novembre, à 21 h 30, j'étais plus que jamais en attente devant A2 — comme tout le monde, le monde « bien » — pour jouir de la célébration, par son grand-prêtre, de la six centième d'*Apostrophes*. D'un bout à l'autre, ce fut parfait. Mais cela me posa soudain, dès le début, une question grammaticale angoissante, qu'il m'étonna de ne m'être encore jamais posée...

A 21 h 40, M. François-Bernard Huyghe dit de cette émission illustre, où il était invité pour la première fois : « *un Apostrophes* ». Singulier masculin que ce masculin singulier ; pourquoi *un* et non pas *une*, me suis-je demandé au passage ? Le lendemain matin, j'ai voulu répondre à ma question. Certes, il s'agissait bien là, et je le savais, d'une *syllepse*, figure de grammaire où l'accord se fait selon ce que l'esprit entend, selon le contenu interprété du message et non selon la lettre ou la forme. Cette syllepse peut être de genre ou de nombre. Avec *Apostrophes*, il s'agit à l'évidence d'un féminin pluriel.

Ici, on commence à pédaler dans la semoule. Quel autre mot, donc quelle autre idée, M. Huyghe pouvait-il avoir dans la tête, qui justifiât son accord, qu'il s'agît, comme il est le plus vraisemblable d'imaginer, du *signe orthographique* qui marque l'élision d'une voyelle ou du *trait mordant* lancé à quelqu'un — puisque l'un et l'autre sont du genre *féminin* ? En outre, *Apostrophes* est *une* émission : il s'agit donc toujours d'un féminin.

Diable ! J'eus beau tourner cela dans tous les sens, je n'arrivais pas à imaginer un vocable sous-entendu qui fût masculin... Moi-même, quand j'avais eu pour la première fois l'honneur d'y participer, je me rengorgeais à l'image que j'avais été vu à *une Apostrophes*. Ce ne fut que trois jours après que... Bon Dieu, mais bien sûr ! Comment ne m'en étais-je pas avisé plus tôt ? Pour son vaste et fidèle public, « *Apostrophes* » est aussi, et peut-être avant tout... *un, un... spectacle !* Songez à la tête et aux gestes qu'y font ces messieurs et dames, qu'ils jouent les chattemites ou s'y engueulent, et plus encore aux mines impayables de notre ami Bernard Pivot, jouant à la fois de sa feinte naïveté et de ses lunettes.

... Eh bien, mes cocos, je m'en souviendrai, *du* six centième *Apostrophes !*

ARISTIDE.

FL 4 janvier 1988

25. 1. 1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

L'adverbiagite

UNE maladie du style, assez redoutable, dont les mauvais écrivains et parfois les bons peuvent être atteints est la multiplication artificielle des adverbes en *ment*. Françoise Sagan en a autrefois souffert, dans son *Lit défait*, où l'éditeur n'y prit pas garde à temps pour la sauver de ce ridicule.

Chaque matin, et c'est grand dommage pour elle et ses nombreux auditeurs, Mme Eve Ruggieri, qui sait se faire écouter avec plaisir – y compris par moi, je vous le jure –, nous donne un récital d'adverbes en *ment*, dont la plupart sont d'une intempestivité affligeante. Elle doit s'imaginer que cela corse le débit de ses histoires, la plupart historico-hystériques, où, ne la voyant pas, on se la figure sous la forme d'un volatile de luxe qui bat des ailes à tout propos et hors de propos. Il me faut reconnaître, néanmoins, que cela m'amuse, beaucoup d'autres avec moi, et que je guette l'envol de ses « *littéralement sidéré* », image qu'elle affectionne, comme un chasseur sa perdrix.

Pour être juste, il faut lui accorder que tant de critiques à son égard ne sont pas perdues, puisqu'elle a fait l'effort, semble-t-il (ou son préparateur de textes ?), d'améliorer son français en ce qui concerne l'accord du participe passé et les « liaisons dangereuses ». Il demeure incontestable qu'elle a le mérite de nous faire vivre les bonnes histoires de l'histoire de France, vues par le trou de la serrure. Et, comme le dit la chanson : « C'est par le trou que l'on voit tout ! ».

A quoi j'ajouterai : et c'est pour ça qu'on l'ai... ai... me.

Après ces éloges, que je lui ai décernés de tout mon cœur, revenons à l'*adverbiagite*. Ce matin (mardi 12 janvier), je l'ai écoutée de bout en bout, stylo aux doigts, en terminer avec *Diane de Poitiers ou les secrets de la séduction*. En trente-quatre minutes, elle nous a asséné quarante adverbes en *ment*. Le détail en vaut la peine.

Vingt et un entre 8 h 45 et 9 heures. Puis dix-neuf de 9 h 7 à 9 h 30. *Brusquement* y figure 12 fois. Pour le reste, le voici énuméré à peu près dans l'ordre d'écoute :

Absolument (3 fois) – Légèrement – Justement – Malheureusement – Littéralement (2 fois) – Tellement – Suffisamment – Profondément – Entièrement – Effectivement – Finalement – Précipitamment – Evidemment (2 fois) – Extrêmement (4 fois) – Intérieurement – Probablement.

Un sujet d'étude pour les psy.

... A vous réentendre, madame.

ARISTIDE.

FL le 25 janvier 88

1. 2. 1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Une conscience exemplaire

J'AVAIS eu plaisir à dire (27/4/1987) tout le bien que méritait qu'on en dît le *J'avais un an en 1900* (Fayard) d'Edmond Bled, auteur, avec sa femme Odette, d'un *Cours d'orthographe* demeuré fameux, Bien entendu, je m'étais diverti à dénicher, dans ce livre de souvenirs si émouvants, quelques péchés contre la langue française : sept. Si je rappelle cela, c'est que l'ouvrage vient de reparaître dans les excellents volumes de *France-Loisirs*, qui le mettent à la disposition d'une clientèle élargie. Comme mes lecteurs l'auront déjà deviné, je m'y suis précipité à la recherche des sept fautes. Il n'en reste plus trace.

Cela fait honneur à la conscience professionnelle et à la modestie d'un homme dont les quatre-vingt-neuf ans auraient eu d'excellentes excuses de m'envoyer au diable. Quand je pense à tant de jeunes prétentieux qui chipotent ! Mais les meilleurs ont toujours été, ici, les plus modestes.

Ce n'est pas parce que j'en commets moi-même, jusque dans cette chronique, que je le dis et le répète : tout le monde fait des fautes de français, car le français est une langue horriblement difficile, truffée de pièges, souvent absurdes, que seule, jusqu' à ce jour, la simplification de notre orthographe préconisée par M. René Thimonnier – contre laquelle, hélas, s'éleva l'Académie française ! – aurait permis d'améliorer sans dommages. Cela s'appelle *Le Système graphique du français* (Plon) et parut en... 1967, avec une préface d'Etiemble. Belle réforme, on désespère, alors qu'on espère toujours.

M. Jacques Lacant, l'un des animateurs efficaces de *Défense de la langue française*, m'a fait part d'une autre justification possible – par syllepse – du « singulier masculin » d'*Apostrophes* (ma chr. du 4/1). Un libraire lui ayant dit : « Pour vendre, il faut *un Apostrophes* », il en a justement conclu que le mot sous-entendu pouvait être *passage*. Merci, ami.

Cela m'a donné à penser que cette illustre émission, fort heureusement démultipliée en *Apos'* et *Strophes*, pourrait l'être davantage et faire encore plus d'heureux : *Ap - Os - Thro - Phes*. En poussant plus loin les choses...

J'avais cueilli au vol *(France-Musique*, 4/12, 15 h 55), sur les lèvres de je ne sais quel commentateur d'un texte de Bach : « ... *un couple* d'années... » Je souhaite que ce couple nous fasse, à vous et à moi, beaucoup d'enfants !

ARISTIDE.

FL

1er février 1988

22. 2. 88

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Quatre et Troie

PAR où commencer cette chronique ? Eh bien, par ce verbe, complètement disparu des bouches et des plumes me(r)diatiques, ce que déplore, avec raison, un aimable correspondant de Boulogne-sur-Mer. Il m'en signale surtout une bien bonne : pas de repis (FR 3, 11-1, 22 h 38), sous l'image de Mme Jacqueline Alexandre annonçant que « *les Palestiniens ne cessent de harceler les Israéliens à Gaza* ». Comment ne pas en avoir du dépit. — Et d''une.

Si l'on y ajoute les erreurs — les horreurs — dans les textes publicitaires, tout cela n'est pas fait pour améliorer l'orthographe des petits ni des grands Français. En voici un nouvel échantillon, énorme, dont j'ai l'image en couleurs sur ma table et qui s'adresse aux enfants : « *Et les petits poneys vivèrent très heureux...* » Euromarché n'est pas pardonnable de bêtifier de la sorte... Mais, il ne l'a peut- être pas fait exprès. — Et de deux.

Cela pose une fois de plus la grave question de rendre obligatoire l'emploi d'un français correct dans les affiches, annonces, enseignes et toutes les formes que prend la pub. Ce qui n'interdirait nullement les jeux de mots ou les traits d'esprit. On souhaite que nos meilleurs publicitaires manifestent d'eux-mêmes cette exigence. Il n'en est rien *jusqu'aujourd'hui* — ou *jusqu'à...?*

Voilà la question d'un chaleureux correspondant (Villejuif) que taquine ce « hiatus inutile ». Des grammairiens le condamnent, la préposition « *à* » étant dans *au*-jourd'hui, mais l'Académie admet ce pléonasme. Et songez, cher Monsieur, que dans la formule populaire « *au jour d'aujourd'hui* », le mot jour est inclus trois fois (avec *hui* du lat. *hodie)* ! Et de trois.

Question rafraîchissante (sans nom ni adresse) par les images qu'elle suggère et la chanson qu'elle rappelle : « *Bernanos a écrit, dans son* Journal d'un curé de campagne : « *Je montai en bicyclette...* ». Alors, *en* ou *à* ? » Chinoiserie : l'un et l'autre se disent et les grammairiens en ont vainement débattu. Il me semble que Montand y montant célèbre ses blandices en *à*. Et il a bien raison, encore que les deux formes soient admises. Il reste que, pour Dauzat, « la bicyclette n'est pas une monture, mais un véhicule, et *en* se justifie ». Ajoutons-y, puisque c'est la saison, qu'il préconise « *en* skis », car le ski est une pantoufle... — Et de quatre.

... Je sais bien qu'il faut dire *à* cheval, puisque c'est une monture, mais comment résister au plaisir de donner l'unique exemple du contraire : celui de Troie.

ARISTIDE.

FL

le 22 février 1988

29. 2. 88

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Cote, cote, cote... cote

D'UNE, *cote*, et l'autre, *côte*, ont la spécificité (soyons pédant) de monter ou de descendre selon le sens dans lequel on les prend – ou les entend. C'est dire que l'accent, de l'imprimé aux lèvres, en exprime ou défigure le sens. (Pardon à qui s'attendait, peut-être, sur l'onomatopée du titre, à une histoire de poule...)

Par exemple, de la Bourse à la course, le résultat est tout opposé : dans la première, la descente est douloureuse (pas pour tout le monde, certes) ; dans la seconde, c'est la montée. Constatation banale, que justifie le fait, de plus en plus répandu, que de moins en moins de nos parleurs des ondes se montrent capables de distinguer la sonorité de ces deux vocables. Et, le plus fort, qu'ils soient ou non des Méridionaux. Pour en donner tout de suite une illustration « éclatante », M. Charles Pasqua (qui ressemble à Fernandel), ne connaît que la *cote*, que ce fût la sienne, ou celle, en Corse, du monte Cinto. On peut aussi imaginer, en termes galants, que des « viens ma côcôte » ou des « j'adore me frotter à tes cotelettes » ont dû retentir dans les plumards de la Saint-Valentin.

On me passera un détour par *L'Oreille en coin* (France-Inter), émission justement aimée, qui a troussé tout l'après-midi de ce dimanche 14 février un programme érotique à faire rougir le zouave du pont de l'Alma, bien qu'il eût le derrière dans l'eau froide).

En voilà assez sur un sujet scabreux, encore que, grammaticalement, hélas ! il ne fût que trop justifié de l'avoir pondu. (Tais-toi, hypocrite !)

Maintenant, pour s'en tenir les côtes, quelques plaisanteries « dans le bon choix » sur la campagne électorale. Elles dévoilent ce qui fait la force des vedettes en présence.

Barre a bouffé du Lyon.

Chirac a gagné son Paris.

Léotard se gonfle de jus frais à Fréjus.

Mi-sucre, Michel... Rocard cultive l'art d'être un cor (au pied de...) François, mythe errant, qui prend plus qu'il ne rend.

Lajoinie nie la joie; d'où Marchais conclut.

... Je vous laisse là, mais non las, osé-je espérer, autant que convaincus que les homophonies, même approximatives, sont parfois un terrible piège.

Il me reste à avouer que, de son propre aveu, reçu ce matin-même, mon apologiste par acrostiche n'était pas une vieille dame, mais un vieux monsieur. Tant pis.

ARISTIDE.

FL le 29 février 1988

21. 3. 1988

LUNDI 21 MARS 1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Ne dételez jamais...

UNE *« arrière-grand-mère de 87 ans »* (Palluau) m'écrit qu'elle *« lutte pour la langue française auprès de ses petits-enfants et de leurs amis »*. Je tenais à lui rendre cet hommage : *« Vous illustrez, madame, l'excellence d'un conseil donné par le docteur Julien Besançon (mort à 90 ans en 1952) : « Ne dételez jamais ! »* Bravo.

D'une *« documentaliste dans un lycée de Limoges »* : *« Que signifie* sentient *dans cette phrase de Marguerite Yourcenar* (L'Œuvre au noir) : *« ... Mais ces montées s'équilibraient d'une descente : sous ses pieds, le peuple aveugle et* sentient *des racines... »* Je n'y comprends rien non plus. Serait-ce une coquille dans *La Pléiade*, répétée dans *Folio* (p. 50) ? De l'éditeur, ou d'un lecteur, attendons la réponse.

Après quoi, la lettre de notre Limougeaude en contient de raides, dont je la remercie de tout mon cœur. *« Quelle est l'origine de l'argot militaire singe, pour corned-beef ? »*. Voici ce qu'en dit le *Grand Robert* : *« Pop. et fig. Viande. Spécialt. Bœuf en conserve. V. Corned-beef »*. J'y ai couru et j'ai lu : *« Corned-beef : viande de bœuf en conserve. V. Singe (arg.) »*. Cette gaffe a-t-elle été réparée depuis 1964 ? Pas dans le *supplément* de 1970...

En voici une autre, plus sérieuse. Le *Grand Robert* écrit : *« J'épelle »*, mais le *Micro* : *« j'épèle »*. Ce dernier, évidemment le plus à la portée des élèves, a tort car il faut deux *l* quand la syllabe qui suit est muette.

Attelle-toi, *Robert*, à réparer cela.

J'en arrive au pire. *« Une brochure, diffusée à la demande du ministère de l'Education nationale, pour lutter contre le Sida. »* Elle représente les visages dessinés d'adolescents des deux sexes. Leurs propos, mis en bulles, sont d'une vulgarité époustouflante et farcis de fautes de français : *« Je me sens pas* conserné... *C'est drôle de* débuter *sa sexualité*... Attend *chérie stop ! »* Oh ! madame Barzach, attelez-vous à effacer cette horreur. Merci pour eux.

Mme Geneviève Dormann, notre « battante » consœur du *Magazine*, y posait, le 6 février, la question : *« Qui donc a dit que les écrivains, entre eux, ne se lisaient pas mais se surveillaient ? »* En voici la forme exacte : *« Un écrivain ne lit pas ses confrères, il les surveille. »* Cette réflexion irréfutable s'est envolée, au cours d'une *« Apostrophes »*, des lèvres de Bernard Pivot. Lui seul pourrait nous dire où il l'a prise.

... Car je suis trop modeste pour l'oser moi-même (j'en rougis).

ARISTIDE.

18.4.1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Charles et Marguerite

DE GAULLE et Yourcenar m'ont valu une avalanche de lettres, dont on me passera de ne pas énumérer les lieux d'origine : vingt-cinq pour le Général et six pour la romancière. Causes de ce déferlement : le mot *alvéole*, au masculin, dans *Les Mémoires d'espoir*, que j'ai déclaré féminin (7/3), et un mystérieux *sentient*, dans *L'Œuvre au noir*, demeuré incompréhensible à une Limougeaude – et à moi-même.

Le Général a écrit « *un alvéole* » entre 1962 et 1965. Or, dans le tome I du *Larousse du XIX^e^ siècle*, paru en 1866 – un siècle auparavant –, on peut lire : « *... les auteurs, et, ce qui n'est pas à dédaigner, les écrivains spéciaux, s'accordent presque tous pour le féminin. Ajoutons que l'usage a une prédilection marquée pour ce genre.* »

Depuis, déclaré masculin par l'Académie française, il n'en reste pas moins qu'il divise sans fin tous les grammairiens sur son genre. Alors, fariboles ! Proclamons-le des deux genres, comme tant d'autres, l'excellence de notre langue n'en mourra pas. Ce qui démontre que, si le Général a eu raison, moi je n'ai pas eu tort – sinon celui d'avoir sauté sur la moindre apparence de petit pou, dans la crinière de ce Lion, pour nourrir une chronique dont la maigreur m'épouvantait.

Il me faut ajouter qu'un très aimable lecteur d'Antibes me signale que ces six mots admirables : « *Tout oublier, mépriser tout et mourir* » achèvent une lettre de Chateaubriand à madame Récamier (1829). Merci.

Et maintenant, effeuillons la Marguerite. Je me doutais un peu qu'il y avait, sous son *sentient*, un parfum d'anglicisme. Il aurait suffi, pour en avoir le cœur net, d'ouvrir mon *Harrap's*. Pourquoi non ? Sur l'honneur, je n'en sais rien. Mais ce ne fut pas, je vous le jure, pour provoquer vos épistoles... Je citerai l'explication que m'en donne une charmante docteur ès lettres du Yorkshire, Mrs. Mary Munro-Hill (qui a composé sa thèse de doctorat sur les élucubrations de votre serviteur) :

« *Marguerite Yourcenar s'est servie de l'adjectif anglais* sentient *que nous employons comme terme philosophique, poétique ou scientifique pour désigner un être* sensible. »

Yes... Mais pourquoi, diable, connaissant les deux langues, Marguerite n'a-t-elle pas écrit tout simplement *sensible* ? Je partage sur ce point l'opinion qu'en a certainement Étiemble.

...Thank you very much, my dear, and give me your pretty hand : kiss, kiss, kiss.

ARISTIDE.

FL le 18 avril 1988

2. 5. 1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Du singe à Dieu

VOICI enfin la réponse à la question d'une Limougeaude (21/3) sur laquelle *Robert* restait muet : « Quelle est l'origine de l'argot militaire *singe*, pour *corned-beef* ? » Elle nous est fournie par quatre aimables lecteurs (Port-des-Barques, Saint-Germain-des-Fossés, Paris 10e et Mâcon). J'en résume l'essentiel.

Pendant la guerre de 14, les services de l'intendance avaient fait fabriquer des boîtes de viande avec du zébu de Madagascar, auquel on avait ajouté une sauce blanche à base de farine de blé : d'où le nom *corned-beef*. Vu l'origine du produit et l'image de son étiquette (une tête de bovin rouge aux immenses cornes) les Poilus avaient déclaré : « *On se fout de nous ! Il n'y a pas de bœuf dans cette colonie et ce ne peut être que du singe.* » Le mot fit fortune. Il paraît qu'« *avec une vinaigrette, des pommes de terre et des oignons, ce n'est pas mauvais du tout...* »

J'ai souvent relevé des bourdes langagières, parfois énormes, de la part de la SNCF et de la RATP. D'ailleurs corrigées, avec une bonne volonté évidente. En voici une toute fraîche, en tête d'un *Bulletin jeu* (au sujet de la nouvelle gare RER Saint-Michel-Notre-Dame) : « ... *il n'est pas exclu que vous* ayiez *bientôt...* » Elle a indigné deux lecteurs de Sceaux. Eh Oui ! au subjonctif présent, la deuxième personne du pluriel du verbe *avoir* ne comporte pas de i. Alors que *voir* y devient que vous *voyiez*, remarque l'un de nos deux Scéens. Et le verbe *ouïr* ? « *L'oie que j'oie sans que vous l'oyiez...* » Cela devient du Raymond Devos, qui démontre mieux que personne que la langue française, qui n'est pas de la tarte, multiplie les risques d'en mériter une.

(Récolté au Paradis terrestre... » « *des plateaux chargés de verres* en cristaux » (28/3, 8 h 58) — « *ils étaient plus* génial » (29/3, 9 h 6) — « *frustre* » (6/4, 8 h 48). Et j'en passe...)

Une demoiselle (Ecouen) conteste que dans le *Pater* de Vatican II il faille dire : « *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.* » Elle a raison : aussi est pléonastique. Mais tort d'oublier qu'aujourd'hui on doit tutoyer l'Eternel.

... Moi, j'aimerais qu'on lui dise : « *Pardonne-nous toutes nos offenses, comme nous pardonnons quelquefois à ceux qui nous ont offensés — nous qui ne sommes pas le Bon Dieu.* » J'attends que le Pape s'écrie, devant cette suggestion : « *Bon Dieu... mais bien sûr !* »

ARISTIDE.

FL le 2 mai 1988

16.5.1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

La tentatrice

J'OUVRE la radio dans mon cabinet de toilette (20 avril, 8 h 47), juste pour entendre : « *Mon camarade Aristide, que je serais charmée de rencontrer...* » Diable ! Cette voix paradisiaque conteste, le plus gentiment du monde, que je l'aie blâmée d'avoir dit (11 avril) : « *Grands zouverts... pardon, grand touverts* » — le pluriel de l'adjectif adverbial étant ici de règle. Je ne vais pas en faire une compote, bien que l'Académie, Littré, Brunot et Bruneau, J. Hanse, etc., soient tous d'accord sur ce point, puisqu'il est vrai que Grevisse a relevé chez d'excellents auteurs le singulier de *grand* dans cet emploi. Il n'en reste pas moins que l'inverse s'imposait — « *grand touverts... pardon, grands zouverts* » — pour justifier cette feinte... érudite.

Maintenant, pour la consoler, je vais faire à Eve un aveu qui, je l'espère, la ravira. Dans cette même chronique (11 avril), j'ai découvert avec horreur, sous ma plume (ligne 13), *racole* écrit avec un seul c ! Me reportant au double de ma copie, j'en avais bien mis deux... Oui, mais il n'en faut qu'un ! Merci au correcteur du *Littéraire*, qui n'aura pas volé que je l'*accole* (deux c, un seul *l*). Depuis l'enfance, j'ai toujours souffert (deux *f*) du redoublement des consonnes (deux *n*) et il me souvient qu'à un âge déjà avancé je dus consulter un dictionnaire pour m'assurer du nombre de *m* de... *camarade* ! Inguérissable virus, grâce auquel, peut-être, je suis devenu malgré moi quelque chose qui ressemble à un grammairien.

Je terminerai, galamment, par l'apologie d'Eve :

Après avoir été ta « bonne poire Adam »
je ne résiste pas à enfoncer la dent
pour y glisser des vers dans la pomme en ta paume
chaque matin tendue aux esseulées du home
qui s'attardent au lit au mépris des besoins
des salles à manger, de séjour et de bains
sans parler du désordre où reste la cuisine
tandis qu'yeux noyés elles sentent l'épine
de l'amour violemment leur transpercer le cœur
quand de tes lèvres Eve il jaillit en vainqueur !
Même le bon mari qui vers son boulot roule
prend envie à ta voix de lever quelque poule.

... Alors, heureuse ?

FL 16 mai 1988 **ARISTIDE.**

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Peut-on tous être « on » ?

ON sait que les *on* pullulent. Ce n'est pas une petite affaire que d'avoir à s'en occuper grammaticalement, car on est tous des *on* potentiels sous la plume et dans la bouche des gens des médias, de lettres et du peuple. Vaste sujet, comme disait de Gaulle. Un lecteur des plus avertis (Paris-1er) en a pris soudain conscience en écoutant, à *Apostrophes*, Me Badinter et son épouse commenter ensemble leur *Condorcet :*

« Mme Badinter, m'écrit-on, n'a pas employé une seule fois le pronom *nous* pour parler d'elle et de son mari dans leur travail commun : elle a constamment utilisé le *on*. Qu'une personne aussi cultivée ne parle pas de son ménage comme d'une entité définie, mais de quelque chose d'indéfini, sans paraître s'apercevoir d'un tel dérèglement, m'a stupéfié. »

On en pensera ce qu'on voudra, mais on présume que la faute, en l'occurrence, n'est pas si sûre qu'on l'a cru. Pour s'en convaincre, on ouvrira son Dupré *(Encyclopédie du bon français*, chez Trévise) où l'on a fait un exposé remarquable de cette question épineuse. Qu'y trouve-t-on, en effet ? Sept colonnes de commentaires divisés en huit parties, où on a retenu la deuxième : « *On* pour je, tu, il ou elle ; nous, vous, ils ou elles. » La plus copieuse : quatre colonnes ! Comment voudrait-on qu'on s'en tire, ici, en quarante lignes ?

Réflexion faite, on nous passera de biaiser à travers ce qu'en écrivait le puriste Abel Hermant, de l'Académie française :

« Rappelons-nous que les classiques ont laissé *on* peu à peu usurper toutes les qualités des pronoms personnels et qu'ils ne rougissaient pas d'attribuer à ce neutre le genre féminin quand il désigne certainement une femme. » *(Certainement*, sous la plume de qui l'on sait, est impayable.)

On le voit : ce n'est pas d'hier que les *on* sont bons à tout, ce qui simplifie la vie à la condition qu'on ne se trompe pas sur la personne en en faisant usage.

On me permettra d'ajouter une remarque sur le *l'* (apostrophe), dont qui en use prétend par ainsi faire mieux glisser le *on*. Précaution à mon avis superflue et signe de préciosité. Aux *que l'on* il faut préférer les *qu'on*.

... On croit qu'on a bien mérité, aujourd'hui, qu'on nous sacre roi des *on* — et honni soit qui mal (ou mâle) y pense.

ARISTIDE.

24 mai 1988

Publicité

Stage d'édition

Initiation aux métiers du Livre (2, 4 ou 6 jours). Les rouages de l'édition : la direction littéraire et artistique, les services commerciaux, diffusion et distribution, la fabrication, le service de presse, droits étrangers et coédition, etc.

S.I.P.E.L. Renseignements et inscription : 45.50.23.30, 8, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.

30.5.1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

La loi du milieu

CETTE loi a trouvé sa voix, académique et désinvolte : celle de Jacques Laurent – dont j'eus à connaître du *Petit Canard* en première lecture, chez Grasset en... 1954 ! Petit canard qui s'est haussé du col sans devenir une oie, comme tant d'autres, mais un cygne. Et un signe de ralliement grammatical, dans un petit livre, *Le Français en cage* (Gallimard), où il préconise une sage tactique pour concilier les puristes et les laxistes, après avoir déploré le « zèle excessif que déploient les policiers du langage dès que l'occasion leur est donnée de condamner ».

Sans prendre ici la défense des puristes, comment ne pas avouer que ceux qui cherchent des poux aux écrivains (où les meilleurs, il est vrai, se corrigent de bonne grâce et remercient parfois leur censeur) ont besoin des fautes de français pour vivre, comme les médecins des épidémies ? Avec les media audiovisuels, ils sont à la fois comblés et impuissants.

Je suis donc très heureux d'être d'accord sur tout, ou presque, avec Jacques Laurent, qui « n'approuve pas le laxisme », tout en jugeant indispensable de « distinguer les vrais périls que court la langue de ceux qui sont cultivés par les fétichistes ». En quoi il excelle, avec pertinence et agrément. En l'écoutant, et d'abord sous la Coupole, on aboutirait à une clarification saine de notre orthographe, qui compenserait en partie la gaffe académique d'avoir refusé la réforme préconisée par René Thimonnier, en 1967. Différence regrettable : cette dernière était toute cuite, prête à l'emploi, il y a vingt ans, tandis que la cuisine à petit feu du fameux *Dictionnaire des Verts* risque d'être gâtée quand on nous la servira, si tant est qu'on finisse par nous la servir.

Il faut applaudir au jugement qu'il porte sur l'ensemble des dictionnaires et, j'imagine, des « ne dites pas, mais dites », trop souvent contradictoires. Il trouve Littré délicieux, si « on a pris la ferme résolution de ne jamais tenir ses jugements pour définitifs ».

Le Français en cage ne s'occupe pas de la syntaxe, mais il y transparaît que l'auteur la tient pour essentielle.

... Ma seule objection : que l'on accepte, cher Jacques Laurent, que *mappemonde*, d'une évocation, il est vrai, si gironde, ne signifie plus « carte plane » et devienne synonyme de *globe terrestre* – comment nommer la représentation à plat de notre fichue planète ?

ARISTIDE.

FL le 30 mai 1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Mise en trope et pater

PAUL GUTH, avec qui je gazouille volontiers au téléphone, m'a demandé ce que je pense des formules publicitaires : surgelés « gourmands », dessert « gourmand ». Qu'il ne s'étonne pas si, devant elles, son étonnement m'étonne, professeur qu'il fut, devant qui je me sens tout petit garçon.

Il ne s'agit là que de l'usage d'un trope, qui bouleverse la logique grammaticale, la sensibilité du moment l'emportant sur elle. Trope des plus singuliers, l'*hypallage* (d'un mot grec qui signifie *échange, intervertion*), ou « *figure par laquelle on attribue à un mot de la phrase ce qui conviendrait à un autre mot de la même phrase* ». Il est le chouchou des poètes. Témoin Boileau : « *Trahissant la vertu sur un papier* coupable », où ce n'est pas le papier qui l'est mais celui qui l'a noirci. Témoin Victor Hugo : « *Ce marchand accoudé à son comptoir* avide », où l'avide est le marchand, non son comptoir. Un dernier exemple, plus plaisant, emprunté à un contemporain : « *Ô baisers sur la cuisse lente...* » *Faut-il vous faire un dessin ?*

J'en ai assez dit pour que les aliments, prétendus gourmands par ceux qui les vendent, puissent en être absous même par les puristes qui les mangent.

Que les aimables et savants lecteurs qui m'ont submergé – le mot n'est pas trop fort – de tartines (parfois quatre pages serrées, pas toujours lisibles pour mes vieux yeux) sur le « singe » et sur le « Pater » (ma chronique du 2 mai) me pardonnent... aussi (!) de considérer ces deux questions comme closes, mes bavardages grammaticaux ne pouvant le devenir à l'excès de cuisine ni d'exégèse. Qu'on me passe encore une exception éminente pour en finir avec le « Pater » – du moins sous ma plume.

Notre ami Jean Guitton, que j'affectionne et avec qui nous nous taquinons depuis tant d'années, car il s'intéresse à mon âme et moi à ses remarquables ouvrages, eut le privilège, me rappelle-t-il, d'assister lors de Vatican II à l'élaboration du nouveau « Pater ». Sur quoi il m'avoue n'avoir « *jamais approuvé le* aussi » dont le sens lui paraît équivoque. Est-ce : « *Pardonne-nous comme nous faisons...* » ou, qui est plus subtil : « *Pardonne-nous dans la même mesure, beaucoup si nous sommes généreux en pardon, peu si nous sommes avares.* »

Mon très cher maître, quoique vous en pensiez, non sans malice j'imagine, ce n'est pas moi qui pourrai vous « *éclairer le* sicut et nos ».

Que Dieu, s'il en est un et qui nous regarde, nous garde.

... Amen.

7 juin 1988 **ARISTIDE.**

4.7.1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

En être ou pas

DE quoi ? « D'l'Académie », comme écrivait Queneau de la Goncourt. L'autre, la grande, Jules Renard la dénommait, dans son *Journal :* « le commun des immortels ». Sans majuscule. Cela souligne qu'académicien on n'en est pas moins homme – heureusement ! – susceptible de partager jusqu'aux faiblesses... grammaticales du commun des mortels. En voici un exemple « curieux ».

Dans une remarquable émission nouvelle. *Haute Curiosité* (A2), conduite par Maurice Rheims, de l'Académie française, et Claude Sérillon, qui n'en est pas, le premier de ces messieurs, vers 22 h 50, a parlé « d'*un* ou deux *couples* d'années ». Ce masculin m'a « littéralement sidéré », comme dirait Ève, que tout sidère, sauf, je le crains, ses bévues. C'est que *couple* ne peut s'employer, au masculin, que s'il s'agit de deux personnes de sexe différent. Au féminin, il désigne deux choses quelconques, excepté si elles vont ensemble par une nécessité d'usage, où l'on dit alors une *paire* (de bas, de souliers, de gants, de boucles d'oreilles, etc.). Exception : les œufs, pour lesquels *une couple* et non plus *une paire* est obligatoire...

Convenons qu'il y a des moments où la langue française a des exigences aptes à troubler les esprits les plus avertis. N'est-il pas préférable d'en sourire ?

Mais, j'y songe, les Quarante ne sont plus que trente-cinq. Cinq fauteuils à pourvoir ! De quoi se dire, si l'on en est : « Dieu m'y garde. » Que si l'on n'en est pas et qu'on en ait envie : « Dieu m'y mette. »

De fil en aiguille, il m'est soudain apparu qu'il nous manquait encore un mot idoine à l'expression des rapports entre confrères « dans tous les cas de figure » (il est piquant qu'en argot *cas* signifie *sexe de la femme).* Pour nous en tenir à la seule Académie française, il y a les *éminents,* qui en sont, et les *imminents,* qui ont l'espoir d'en être bientôt. Mais comment qualifier ceux qui n'en seront jamais et qui se montent le coup en se flattant du contraire ? J'ai concocté à leur intention l'adjectif *éminable,* alliant ce qu'ils se croient à ce qu'on croit qu'ils sont.

... Après *humoraliste, humoralisme, humoralité,* vocables que je suis fier d'avoir créés, je soumets cet *éminable* à l'approbation des grands hommes verts de la Coupole, mes éminents confrères.

Leur émin...
Aristide.

FL

6 4 juillet 1988

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Comme tout le monde

M. Michel Rocard a eu l'audace de le proclamer : les Français sont champions du monde en accidents de la route et en alcoolisme. Où il faut ajouter, dirai-je, leur incapacité à faire taire leur chien et surtout à maîtriser leur langue.

Si nous ne manquons pas d'organismes officiels ou officieux en ce qui concerne l'enseignement et la défense du français, tous restent impuissants à obtenir que les écoliers le parlent et l'écrivent correctement en fin d'études, puis que nos fonctionnaires de tout poil en usent clairement et correctement. J'en ai donné cent exemples, souvent burlesques, car les textes administratifs en pullulent. Quant à la « francophonie », dont on nous bassine – pardon, cher Alain Decaux ! –, si l'on ne veut pas qu'elle devienne une « cacophonie », il s'agit d'en purifier la source hexagonale, afin que les francophones du monde s'y rincent la bouche avant de cracher dans la nôtre. Ce n'est pas une petite affaire.

Il saute en effet aux yeux et aux oreilles que l'enseignement, les media, le commerce, l'industrie, la rue, etc., sont en cause. Pour y faire face, il ne faudrait rien de moins qu'un *ministère de la Langue française* ayant une antenne, comme on dit, dans tous les départements gouvernementaux dont les activités en question plus ou moins dépendent.

Mais l'Académie n'est-elle pas là pour ça ? Ouiche... Un écrivain notable, voire des plus grands, n'a pas d'influence sur le langage du peuple, dans la confusion de ce que Valéry appelait déjà « l'Océan du Charabia ». Pour remettre les Immortels en selle, je suggère qu'ils composent un répertoire des fautes qu'ils commettent eux-mêmes et leur donnent ainsi force de loi.

Quant à celles que nous commettons tous, sans nous en apercevoir, qu'ils se hâtent d'en légitimer l'usage : invariabilité du participe passé conjugué avec *avoir*, bientôt avec *être* que le *œ* au début d'un mot se prononce toujours pas *eu* et non plus *é* ; que le *h aspiré* n'existe plus ; que l'imparfait du subjonctif est mort ; que... que... que... Bientôt, tout le vocabulaire et toute la syntaxe pourront y passer, tant notre ignorance langagière, paraît-il, l'emporterait sur celle des autres nations. Ainsi chacun parlerait-il et écrirait-il comme tout le monde : quel repos ! En attendant que personne ne comprenne plus personne.

Et les grammairiens, qui n'ont jamais si bien rimé à... rien ? Qu'ils recapuchonnent leur stylo, ôtent leurs lunettes et remplacent la chasse aux barbarismes et aux solécismes par la pêche aux moules. Les non polluées restent délicieuses.

12 septembre 1988

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Pléiades de coquilles

J'AI reçu une lettre fort édifiante (Valognes) sur une maladie dont souffrent les écrivains et les journalistes : la coquille. Ce sont les typos qui l'engendrent et les correcteurs qui la propagent. Mon correspondant en a relevé soixante-huit dans les *Œuvres en prose* d'Edgar Poe, publiées... où ? Dans l'admirable Bibliothèque de la Pléiade (Gallimard, 1983) ! Incroyable, non ?

Eh bien, non. Entre les pages 123 et 975, itinéraire de cette chasse, cela ne fait, en arrondissant au chiffre supérieur, qu'environ sept coquilles toutes les cent pages, ce qui n'est rien du tout, et moins encore si l'on considère la densité du lignage et la petitesse des caractères. Quelles sont-elles, ces coquilles, dont les phrases qui les contiennent ont été soigneusement relevées « pour servir d'exercices dans un collège de campagne » ? Idée excellente, certes, qui ne désoblige point l'illustre collection mise en cause. Ce ne sont, en effet, que lettres inversées (patelot pour paletot), lettres confondues (devair pour devait), lettres en trop (elles pour elle), lettres en moins (eu pour eut), oublis de la cédille (facade, pincaient) etc. Le type même de la bévue innocente : le *lapsus calami*.

Il m'a surtout intéressé de découvrir pourquoi mon aimable correspondant avait relevé, page 325 : « *Trois hommes qui se présentèrent comme officier de police...* » Nulle faute d'orthographe ici à mes yeux. Je suppose qu'il aurait voulu qu'on imprimât officiers, avec un s, c'est-à-dire au pluriel, puisque trois hommes il y a. Je crois, moi, qu'il s'agit là tout simplement d'un accord par syllepse – chacun d'eux se présentant comme officier de police. Point de faute non plus, page 749, dans « géants ou mirmidons », ce dernier vocable se pouvant indifféremment écrire avec ou sans y dans sa première syllabe.

J'espère qu'un tel travail aura été adressé en priorité à l'éditeur. Toutefois, il y a fort à parier que toutes les coquilles n'y ont pas été vues, car personne ne les voit jamais toutes et l'on sait que le livre sans coquilles n'existe pas.

J'en sais personnellement quelque chose, indigné que je suis, en me relisant, d'apercevoir des bourdes typographiques, certaines effroyables, dans tous mes livres. Car il faut bien reconnaître que ce n'est qu'après beaucoup de temps qu'un auteur qui se relit ne le fait point, à son insu, avec sa mémoire, mais oui bien avec ses yeux... et ses lunettes.

20 septembre 1988

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Incroyable mais vrai

J'ai un ami d'une trentaine d'années qui est professeur d'histoire et géographie dans un collège de province. Il me raconte qu'il est scandalisé et déprimé, en ce début d'année scolaire, par la nullité de ses élèves de quatrième (de treize à quinze ans). La plupart, en effet, sont incapables d'écrire une seule ligne sans fautes d'orthographe. Voici, à l'appui, ce que j'ai lu, de mes yeux lu, dans la copie de l'un, âgé de quinze ans, y répondant à la question, au sujet de l'Europe : « Qu'est-ce qu'un climat tempéré ? » Merci à nos correcteurs d'en respecter minutieusement les énormités orthographiques :

La vie de l'homme est bonne car les *vent* des *glacier* et *laire* chaud des *tropical* se *rencontre* avec le vent *golf de stuim* et il y a une grande *diference* entre ouest et est il y a le climat océanique et le *golf stuim aporte* un climat *tiède* et *cest est c'est vent* font que la *france et* un carrefour Nord d'*anciène Montagne* de *secondenare* centre il y a des *plateau* et des *plaine sud* des *Montagne jeune* qui ont *plissés* on trouve au nord des *valleé* fjord *vallèe prefende.*

La note ? 0,5 ! Le prof est un très gentil garçon. Tout de même, comment ne pas avoir le cœur serré à imaginer ce que pourra être l'avenir d'un ignorant pareil. A moins d'un miracle... Mais oserait-on espérer qu'avoir été un tel crétin dans son adolescence fût l'annonciation d'un génie adulte, comme il arrive quelquefois, surtout – n'est-ce pas, mes chers confrères – chez les écrivains ? Et je le répète : à trois ans du bac, il apparaît que la plupart des élèves en sont là.

Maintenant, la vraie question, la seule : comment vaincre cette crétinisation galopante ? Il y a des lustres que les ministères concernés, de droite comme de gauche, pavés des meilleures intentions qu'ils fussent, n'ont rien fait bouger, sinon dans le sens de la dégringolade. Où s'ajoute, et c'est charmant, la rigolade de se figurer que la francophonie, elle, au moins, sera sauvée par... des chansons !

Voilà pourquoi je dédie respectueusement cette chronique à messieurs Lionel Jospin et Jack Lang, qui ne doivent pas savoir assez ce qui se passe (mon œil !), ni surtout qu'alors y faire (oh !) devant une pareille surchauffe (ah !), en les invitant à subodorer comment, malgré leur célébrité politique, les petits cancres d'aujourd'hui, devenus électeurs demain, s'y prendront pour orthographier leur nom.

17 octobre 1988

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Nos chers disparus

« Le mal est sans remède aussi j'ai dû le taire
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su. »

A l'instar de ces deux vers d'Arvers, qui vont comme un préservatif au sida, si les virus qui rongent la langue française paraissent être aussi sans remède, du moins pouvons-nous crier quels ils sont : la franglaisite, devenue terrible au milieu du XX[e] siècle, cependant que la médiasite, la mercantilite et l'illettrite consommaient leur redoutable mariage. Mais il va s'agir ici, que j'aurais pu titrer « Nos chairs disparues », de mots arrachés à celle où l'esprit s'incarne.

Malraux, qui les maniait génialement, a dit, peu de temps avant sa mort (je le cite de mémoire) : « Il y a des années que je n'ai plus entendu prononcer les mots beau et beauté, parce que le laid est devenu esthétique. » Laideur qui, depuis, n'a fait que croître et... embellir. Dans ce domaine, mortes les nuances, deux vocables puérils servent désormais à tout glorifier, de la sucette à la fusée spatiale, en passant par les lettres et les arts, les sports, la cuisine, la mode et l'amour : génial et canon.

Voici maintenant, dans le domaine du quotidien le plus banal, quelques exemples de mots défunts : oui, tué par tout à fait et absolument ; beaucoup, tué par plein ; résoudre, tué par solutionner (la première conjugaison est plus facile) ; commencer, tué par débuter ou démarrer ; envahir, tué par investir, qui est un contresens, etc. Quant à dentition, qui a tué denture, ce fut avec la complicité de l'Académie, dont c'est le devoir, il est vrai, d'entériner l'usage.

Je ne mâcherai pas mes mots pour nommer cet autre, de la même famille, dont on redoute la force évocatrice : dentier, bien qu'il soit euphémique par rapport à râtelier. (« Manger à tous les râteliers » – quelle horreur ! – ne concerne, au propre, que les ruminants, au sale, que les margoulins.) On masque le plus souvent dentier du vocable général de prothèse ou évasif d'appareil. Dans l'espoir de vous faire me découvrir jusqu'aux oreilles vos jolies... n'importe quoi, je vous citerai ce qu'à mon avis l'inoubliable Edith Piaf aurait dû finir par chanter :

Que m'importe si tu m'aimes
Je me fous de mon dentier...

Quant à moi, mes chers lecteurs, si mes chroniques vous séduisent, n'hésitez pas à m'écrire, en toute liberté laxiste, que vous m'y trouvez génial, ou canon. Je vous réponds d'avance, en battant modestement des cils, que c'est vous qui l'êtes.

24 octobre 1988

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Une paire d'impairs pépères

Vu l'avalanche d'âneries, toutes chaînes confondues, que la télévision nous prodigue, je suis l'un des plus ardents zappeurs, digne qu'on le surnomme le zappeur Camember, pour cause de « barbe », jeu de mots à la hauteur de quelques émissions qui se croient drôles. Et voilà que sur FR 3 (15 octobre, 13 h 15) je suis foudroyé par le miracle que m'ont paru être les *Championnats du monde d'orthographe de langue française*. Il est vrai, merveilleusement présentés par leur initiateur, le bon saint-Bernard (oui : majuscule) des précipices où notre parlure n'en finit pas de se casser la grammaire.

Si j'ai bien compris, il n'y eut que deux pièges où se firent prendre les quatre meilleures copies de la demi-finale : l'adjectif *pers* et le substantif *paulownia*. Le premier, qui désigne une couleur bleue mélangée de vert, m'était familier. Non point à cause de la « déesse aux yeux pers, Minerve », mais d'une petite polissonne, à Toulouse, du temps que j'y fus étudiant. Avé l'assent, ça revient pareil, té, puisque je puis dire que son souvenir m'innerve encore... Bon, une minute pour m'en remettre, et je continue. Le second, qui est le nom masculin d'un arbre à fleurs que je connais très bien, je l'ai orthographié, au vol, *polownia* au lieu de paulownia.

Cette affaire m'a rappelé la fameuse dictée du professeur René Thimonnier, auteur du *Système graphique du français* (Plon, 1967) et du *Code orthographique grammatical* (Hatier, 1970), qui, malheureusement, n'ont pas eu le destin qu'ils méritaient. Il la fit faire, cette dictée, à des agrégés de grammaire, des avocats, des médecins, etc. Rien que du beau monde. Le vainqueur fut un dentiste, licencié ès lettres : vingt-cinq fautes. Les autres en firent de vingt-six à trente-huit ! J'en devins le champion avec vingt et une (*Le Figaro littéraire* du 3 juin 1965).

En rêvassant de tout cela, l'idée me vint de créer un objet symbolique qui récompensât les meilleurs usagers de la langue française. Mais quoi ? Il m'a alors sauté aux yeux qu'il fallait qu'il représentât, fait de peluche, comme les nounours, le pivot mondial de cette affaire, notre ami Bernard Pivot, qui ne craint personne pour la beauté et l'abondance du poil sauf dans la main, bien entendu, A quoi j'ajoute qu'un prix subalterne pourrait être un baigneur en celluloïd, à l'image de... votre serviteur. Pourquoi moi ? Parce que j'ai retrouvé depuis longtemps un crâne de nouveau-né. Les grands-mères (je suis pour le pluriel de l'adjectif) en mal de petits-enfants et de corrections... grammaticales m'y baiseraient sur la fontanelle.

J'en suce mon pouce de plaisir !

31 octobre 1988

14 novembre 1988

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

De bienheureuses fautes

J'écris cette chronique le jour de la Toussaint. (Je n'ai pas d'explication à la singularité de ce vocable, qui devrait être Toussaints ou Toutsaint). Je l'écris en écoutant, sur France-Musique, de la musique religieuse. Bien que celle-ci allât comme un gant à notre illustre ami Jean Guitton, chez qui l'homme et l'écrivain me sont également chers, il me fallait un prétexte pour traiter, ici, de son dernier ouvrage : *Un siècle, une vie* (Robert Laffont). Je l'ai trouvé dans... ses fautes de français. Bienheureuses fautes ! Je croirais presque qu'il les y a glissées pour me faire plaisir, sa dédicace étant « A Aristide ». Qu'elles lui soient témoins de l'attention, sans rien dire de la passion, avec lesquelles je l'ai dévoré.

Page 25 : « prophétique *d'avenir* ». Oh ! Sans commentaire. – 138 : « Bergson était... *toute* parole. » *Tout*, en l'occurrence, est un adverbe, donc invariable. – 175 : « Porter *en* scène. » On porte *à* la scène, ou l'on est *en* scène. – 182 : « Connu de l'univers *entier*. » Epithète superfétatoire. – 188 : « Rarement on *ne* l'avait vu ainsi. » *Rarement* ne peut être suivi d'un *ne* et *toujours* ne saurait aller sans *ne*. Cette observation est signée Abel Hermant, un connaisseur. – 416 : « Je n'avais jamais *parlé avec*... » On m'a appris, chez les Oratoriens, où le futur cardinal Grente fut mon très distingué confesseur, qu'il fallait dire *parler à* et *causer avec*. A défaut de la pureté, ce purisme en moi a survécu.

Voici, maintenant, qui ne concerne plus la rigueur grammaticale.

Page 71 : « Trois heures du *soir*. » Un Vendredi saint, donc au printemps ? Bizarre. Mais la mort du Christ le justifie et le *Robert* m'appprend que « dans le décompte des heures, *soir* est le temps qui va de midi à minuit ». – 121 : « Une espèce de présent *festif*. » *Robert* passe de *fessu* à *festin*. L'Académie acceptera-t-elle ce néologisme, d'ailleurs excellent ?

Assez de broutilles. J'en arrive à l'essentiel. *Un siècle, une vie* est dans toutes ses parties, toutes ses pages, d'une richesse de pensée éblouissante et bouleversante. Comme tous les autres livres de Jean Guitton, depuis son *Portrait de M. Pouget*, il a été une caresse pour l'agnostique anarchisant que je suis. Si j'ose redire, finalement, que pour moi la philosophie est l'illusion de répondre aux questions insolubles, la religion, celle de les tenir pour résolues, je n'en reste pas moins en harmonie profonde avec ce qu'il me permettra d'appeler sa « grosse tête chercheuse ».

... Rendez-vous « de l'autre côté »...

5 décembre 1988

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

J'ai joué à me jouer de jouer

Entendez que je me suis diverti à brocarder un certain emploi du verbe *jouer*, l'un des plus riches en acceptions, qui occupe cinq larges colonnes du *Grand Robert*. J'y ai donc cherché, lunettes sur le nez et loupe aux doigts, pour être sûr de n'en rien louper, l'expression *jouer de la musique*, dont il me souvient d'avoir entendu dire, enfin, par des mélomanes de salon, que c'était là une faute de français grossière... Introuvable ! Pourtant, tout y est passé au crible, de *« jouer*, construit avec une préposition » :

Jouer avec. (Ici, une rencontre plaisante, Colette dans *La Fin de Chéri :* « Elle jouait, d'une main, avec... » Qu'est-ce que vous croyiez ? Non : « ... sa chaîne de grosses perles ».

Jouer à : aux cartes, au football, à la maman, etc.

Jouer sur : terme de bourses (les valeurs) ou d'acrobatie langagière (les mots). Farces et attrapes, quoi.

Jouer de : où je découvre enfin, à *« spécialt. Mus. »*, qu'on peut jouer de n'importe quoi, sauf de la musique. Or *ce jouer de la musique* nous écorche quotidiennement les oreilles sur toutes les ondes, surtout France-Musique, au cours de savants bavardages qui tiennent lieu de celle qu'on n'y entend trop peu, à mon goût : – qui est *se jouer* (vulg. se fout...) de l'auditeur moyen.

Il me faut donc conclure, après la longueur, la minutie et l'amusement de cette recherche, qu'il est permis de jouer du piano, du violon, du saxo, autant dire du n'importe quoi et comment – mais attention, cela n'est pas *jouer*, c'est faire de la musique ou, trop souvent, du bruit. Considérations dont tout le monde continuera de *se jouer*.

Je n'en peux plus... De quoi ? D'un abcès d'exaspération que je vais crever sous vos yeux. Les retards de la poste m'ont privé de recevoir bien des lettres auxquelles il m'a été, ou me restera impossible, de faire un sort dans cette chronique. J'espère que vous serez *tous* d'accord avec moi, que nous serons *unanimes* à le déplorer – mais jamais, jamais... *tous unanimes*, pléonasme stupide, qu'on entend cent fois par jour à la radio comme à la télévision, lancé par des journalistes et des politiciens qui sont loin de l'être...

Stupide ou unanime ? A vous de choisir.

ARISTIDE 12 décembre 1988

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Huit fois en vingt minutes

Amis, mes frères, je vais publiquement me confesser à vous parce que j'ai péché. Combien de fois, mon vieux, me demandez-vous ? Huit... Pas possible ! Mais si, c'est possible. Et en moins de vingt minutes, après un déjeuner fort sobre. Qui pis est, sur une table, devant mon poste de télévision... Remettez-vous et soyez déçus : il va s'agir d'orthographe.

Nous sommes sur A 2, le samedi 25 novembre, à 13 h 20, où la finale de la dictée mondiale, « concoctée » par Bernard Pivot, a remporté un succès considérable. Usant du carnet et du stylo que je garde toujours sous la main quand j'écoute ou regarde pleuvoir les ondes, je n'ai pas résisté à la tentation de tirer au vol les mots-pièges, afin de tester ma qualification de grammairien. Ne prenant plaisir à corriger que les écrivains que j'ai lus parce que je les aime, et que, comme chacun d'eux d'ailleurs – mine de rien – celui que je préfère, c'est moi, il est juste que je tende la joue aux gifles d'Aristide, qui m'a tant appris que je me considère comme son fils. Eh bien, c'est ma fierté de le proclamer ici, j'ai été lamentable : quatre fautes dans la partie juniors et quatre dans la partie seniors ! Les voici, à vous de les corriger : *ballades* (au sens de promenade) – *s'imiscent* – *affutiaux* – *des globe-trotter* – *drôlatique* – *les sans-culotte* – *esbrouffes* – *péronelle*.

Je n'ai été battu, dans ma défaite, que par Erik Orsenna, le dernier prix Goncourt : vingt fautes ! Lauréat du Fémina, le gracieux Alexandre Jardin, qui ne mérite pas de fleurs, a triché prudemment avec des élucubrations hors de propos. Ce qui m'a scié, dans mon *ballade* avec deux l, c'est que je fais des *balades* quotidiennes en forêt, sans parler d'une *ballade* à la Villon que j'ai commise dans un ouvrage... léger. Consolation : « On peut être, s'est écrié Bernard Pivot, à l'intention des millions d'yeux fixés sur sa personne, ou plutôt son personnage, un très grand écrivain et avoir une mauvaise orthographe. » Alors, la correction grammaticale, auront pensé les futurs écrivains – c'est-à-dire tous les auditeurs qui savent déjà faire des bâtons avec leur plume – on s'en tamponne !

Merci à toutes celles et à tous ceux à qui j'ai peut-être aujourd'hui appris quelque chose, qu'hier encore je ne me doutais pas que j'ignorais. Que n'ai-je pas appris, grâce à eux, depuis le... 1er avril 1961, date de ma première chronique.

Est-ce assez farce !

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Je n'en suis pas revenu

Noël et jour de l'an, dans les bouches enthousiastes des media audiovisuels, ivres de charisme, de valses et de couillonnades – ce mot en hommage à Pagnol et à Yves Montand –, solécismes et barbarismes les plus primaires ont battu tous les records. Alors, pour bien commencer l'année, et non plus débuter ni démarrer, quitte à rester seul à user de ce verbe obsolète, il convient que je vous la souhaite, et à moi, bonne et heureuse. Est-ce à dire sans fautes de français ? Ce serait ma mort, ressemblant dans mon boulot aux médecins, aux pharmaciens et aux marchands d'armes... Aucun risque, Dieu merci !

Un médecin de Caluire (oh ! pardon docteur pour cet exorde) a pris l'aimable peine de m'adresser la photocopie d'une page des *Annales* (4 juin 1911), revue créée et dirigée par trois générations de Brisson, que je lisais jeune homme. Un abonné y pose la question du juste emploi des tournures *être allé* ou *avoir été*. Cela m'a fait apercevoir, avec stupeur, que l'occasion ne m'avait jamais été offerte d'en discourir. Je me l'offre donc, pour mes étrennes et les vôtres. Allons-y...

Tous les grammariens y sont d'ailleurs allés, pour des nèfles, qui maintiennent la distinction, trop subtile, entre les deux tournures. L'Académie : « Dans la langue familière, *être* signifie *aller, se rendre* ; « Avez-vous été à Paris la semaine dernière ? » Littré : « *Qui est allé* a quitté un lieu pour se rendre dans un autre ; *qui a été* a de plus quitté cet autre lieu... » Plaisanterie facile, j'y consens, mais n'y résiste pas : ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites – qui cependant ne sentent pas la rose.

Bref, sur une douzaine d'opinions, j'ai retenu encore ces deux traits pour leur utilisation pittoresque. De Marcel Cohen : « On peut faire abstraction du chemin et n'indiquer que la présence qui en est l'aboutissement. » On peut donc dire, dirai-je : « *J'étais* hier chez ma maîtresse à Limoges, *je serai* demain chez ma femme à Poitiers. » Enfin, de Brunot et Bruneau : « *Etre* ne pouvant s'employer au lieu de *aller* que si l'on est revenu du lieu en question, on dira : *il est allé au ciel* et non *il a été au ciel.* » Fichtre ! Et s'il s'agit de celui du lit ?

Il faut bien reconnaître que ce sont là distinctions de grammairiens, tout artificielles, dont aujourd'hui personne ne semble plus tenir compte, à moins d'archaïsme précieux. Je terminerai, pieusement, par ce cantique, que je chantais enfant : « Au ciel, au ciel, au ciel, j'irai la voir un jour... » N'y étant pas encore allé, ni ayant été, je n'en suis pas revenu – qui reste incontestable.

9 janvier 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Nous bourrer sans s'y gourer

En cet an de disgrâce 1989, on nous bourre, et c'est bien naturel, de Révolution française. Mais l'on nous en bourre en s'y gourant, ce qui ajoute un objet de confusion grammaticale à tant d'autres. Cela tient à ce que les termes appropriés n'arrivent pas à entrer dans la tête de la plupart des personnes, présumées cultivées, qui tiennent en cette occasion la plume ou occupent le gueuloir des ondes. Me voici donc contraint de le proclamer une fois de plus : j'attends vainement que quelqu'un nous entretienne de la *célébration* du deuxième centenaire de la Révolution de 1789... et non pas de sa *commémoration*. Celle-ci ne saurait en effet avoir lieu, stricto sensu, qu'en 2189. Pourquoi ? Peut-être y stigmatiser l'ignorance des locuteurs ou rédacteurs des *médias* (prière de respecter, dans cette chronique « grammaticale », la seule orthographe française de ce mot) à la fin du XX^{e} siècle... Mais peut-on entretenir, sans utopie, un tel espoir de notre redressement langagier, alors qu'on s'achemine vers le *patchwork* de ce qui sera la langue européenne ?

Un lecteur fervent de notre *Littéraire* (Rueil-Malmaison) me prie de rappeler, avec tout le respect qu'on lui doit, à notre éminent ami Maurice Rheims (voir son article du 2 janvier) que Jules Grévy n'était pas « le premier président de la III^{e} République, mais le troisième ». Et aussi qu'« en 1876 ce n'était pas le premier président qui siégeât à l'Élysée, mais le deuxième ». A l'appui : « Premier, Thiers (1871-1873). Deuxième, Mac Mahon (1873-1879). Troisième, Grévy (1879-1887) ». Merci pour lui, cher monsieur, et pour moi, qui ne m'en serais certes pas aperçu. Académicien ou pas, *errare humanum est*. Après cette triple cure de vocabulaire, d'histoire et de latin, je me sens tout ragaillardi. Pas vous ? Aimables correspondants, datez vos lettres et mettez-y votre adresse (l'enveloppe ne suffit pas). Et surtout, précisez-y toujours, comme je fais ici, la radio ou la chaîne, avec le jour, voire l'heure, où vous avez levé votre lièvre. Sinon, me voici contraint d'écrire, au sujet d'un des plus beaux d'entre eux, qu'il s'échappa, m'écrit-on, de la bouche « d'une charmante speakrine annonçant qu'on *prévisait* je ne sais plus quoi »... Bien que déçu, soyons galant : tant mieux pour cette « charmante ». Au vrai, si elle l'est tant que ça, j'irai jusqu'à ajouter : ah ! pour l'amour de votre barbarisme, souffrez qu'on vous embrasse... Rideau.

6 février 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Lapsus, pataquès et cuirs

Amis lecteurs, d'abord cet exemple à ne pas suivre, je vous en conjure : un ingénieur retraité (Taverny), qui a un œil redoutable – et du temps... – m'a envoyé, en grand format, cent lignes serrées de bourdes, glanées vous devinez où, jointes à une lettre de trois pages, pleines de mots d'esprit et de perles. Je n'en retiendrai qu'une, qui illustre, elle, un exemple à suivre. Avant les grèves, en sortant du métro Saint-Germain-des-Prés, on découvrait un grand panneau, dû, y était-il écrit, au ministère de la Culture. Il énumérait, parmi les travaux de restauration de cette église, la « couverture du *cœur* ». Depuis, cette émouvante omission du *h* a été corrigée. Allez en paix, monsieur Lang.

Un médecin de Guéret, grand ami de Jouhandeau, par qui je l'ai connu lors de cérémonies mémorables, m'a adressé l'enveloppe publicitaire de l'Automobile-Club limousin, où éclate, à l'encre rouge, cette incitation manuscrite : « Ensemble nous *seront* plus *fort*. » Plus forts ? Deux fautes enfantines en cinq mots, difficile de faire mieux pour un adulte. Ou peut-être...

Dans la grille des mots croisés d'un très estimable journal (16 et 17 janvier), l'un des mots à trouver était défini : « Suivirent mot à mot ». Dont voici la bonne réponse : « *Lirent* ». Qui ne ne peut pas être une coquille. L'aimable dame (Pont-Audemer) qui a découvert cette perle en a été, m'avoue-t-elle, toute retournée. On la comprend. Dans cette avalanche quotidienne des fautes les plus grossières, peut-il s'agir de lapsus, linguae ou calami, qui sont erreurs involontaires ? Ou de cuirs, ces liaisons dangereuses (trois cents thommes, cent zhommes) ? Difficile à croire, car tous peuvent servir d'excuse à une ignorance réelle et ne pas être invoqués innocemment. De Toulon, un père de cinq enfants me confesse qu'il n'arrive pas à se faire à la tournure « Qu'est-ce que c'est... ! », que tous emploient à tire-larigot, à propos de n'importe quoi, malgré ses perpétuelles remontrances. Alors, le remède ? Rien. Sinon vous dire, avé l'assent, en vous tapant sur l'épole : « Te tracasses plus papa. Tout bien réfléchi, c'est pas si terrible, et puis ça ne fait du mal à personne. Et peut-être du bien à qui le dit... D'ailleurs, cette montée irrésistible, par exemple, de « qu'est-ce que c'est bon ! », ou « con », peu importe, manifeste tout simplement l'inversion d'une locution interrogative en locution exclamative... Y faut pas s'en faire une montagne.

Té, regardez-moi bien : qu'est-ce que ça peut me... oui... ceux qui diront : « Eh bé, qu'est-ce qu'il est devenu laxiste, le papé ! ».

13 février 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Vive le son, vive le son

Celui du canon... de la juste prononciation des voyelles. De nombreux lecteurs m'en signalent les altérations déplorables. A part l'énormité du remplacement du son *é* par le son *eu* dans des vocables aussi établis qu'Œdipe, œnologie, œcuménique, œsophage, etc., où s'ajoute la transformation erronée de certains *u* en *ou* (mois de juin, quouatrain...), les questions de phonétique me découragent, à cause de la variété des accents de terroir, voire de quartiers, dans nos cités tentaculaires et composites. Persuadé par là que je suis que presque personne, de nos jours, n'est encore capable d'observer, en ces matières, la bonne règle, dont je doute, en outre, qu'elle soit encore bien enseignée : je veux dire avec la conviction et l'autorité nécessaires. Cela pourrait devenir un sujet de comédie satirique, à la façon de la leçon donnée à M. Jourdain par le maître de philosophie... Il n'en reste pas moins déplorable que les accents aigus, graves, circonflexes – ou leur absence – ne signifient plus rien pour trop de locuteurs des ondes. Ainsi font-ils sursauter d'indignation ceux de mes aimables correspondants qui ont gardé l'oreille assez fine. Je dois avouer que ce ne sont pas les plus jeunes.

Voici, qui pis est, dans un tout autre domaine, la syntaxe, l'enregistrement d'un invraisemblable record. Remporté sans lui, je l'espère pour lui, par M. Édouard Balladur, dans son récent ouvrage *Passion et Longueur de temps* (Fayard), où il dialogue avec J.-P. Elkabbach. Dans le jugement que le ministre porte sur M. Barre, on lit, découpé pour moi, dans un journal qui le cite, par un fidèle lecteur (Paris-15e) : « Il passa du silence à la réserve expresse, puis de celle-ci à la critique, soit qu'il *contesta* l'orientation de l'action du gouvernement, soit qu'il *souligna* ses lacunes vraies ou supposées, soit qu'il *déplora* les désaccords... »

Trois passés simples mis à la place de trois imparfaits du subjonctif ! Incroyable, renversant, mais qui peut bien en être le responsable ? Le ministre (peu probable), l'éditeur ou quelque correcteur de sa maison – ou du journal ? Sans doute ne le saurons-nous jamais.

Il ne manque pas non plus de sel d'apprendre que M. Bernard Tapie « *acquerrera* un surcroît de notoriété », quand c'est *Le Monde* (31-I, page 6) qui s'exprime ainsi.

20 février 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

De quoi rire et pleurer

Un aimable lecteur (Vincennes) me demande ce qu'on doit penser de l'expression *poser problème*. Qu'elle est devenue très familière, car on en use aujourd'hui à propos de n'importe quoi, et non plus seulement, comme il se devrait, d'une question scientifique ou du moins difficile à résoudre. Cela va du lacet de soulier rompu à l'énergie nucléaire, en passant par la panne sèche en voiture ou au dodo, etc. Après ce panorama suggestif, il va de soi que tout problème étant aussi une question on peut évidemment dire de lui qu'il *se pose*.

Voici, du même lecteur, ce qui lui posait problème : s'être soudain aperçu que « lorsqu'on parle de *jeunes personnes*, on entend par-là des *filles*, mais si on parle de *jeunes gens*, on entend des *garçons* – tandis que les *vieilles gens* ou les *vieilles personnes* sont indifféremment des deux sexes ». On peut voir là, me semble-t-il, un constat grammatical à la fois du retour d'âge et de l'arrivée du grand âge – cependant que le mot *personne*, employé seul, désigne l'absence provisoire ou définitive de quelqu'un. J'espère que mon correspondant, m'ayant trouvé lumineux comme personne, en conclura que je suis quelqu'un.

Deux questions d'un Parisien perplexe (Paris, 15e), et il y a de quoi : « Que signifie le mot *inel*, qui se trouve dans un conte d'Apollinaire, *Histoire d'une famille vertueuse* – et l'adjectif *désultoire*, dont use Marguerite Yourcenar dans *Quoi ? l'éternité :* « ... les mêmes conversations *désultoires* avec les fermiers... » ? De celui-ci, je vois que la source latine est *desultor, oris*, qui désigne un cavalier sautant d'un cheval sur un autre (au fig., celui qui passe d'un objet à l'autre), qui a donné l'anglais *desultory*. Mais, pour le premier, je sèche. J'en arrive, avec horreur, à l'irrémissible, mais soyons indulgents, mes frères... J'ai sous les yeux la photocopie, que je dois à un médecin (Paris, 15e), de deux monstrueux péchés grammaticaux, pêchés dans nos publications : « André Rossinot... a exprimé sans *circonvolution...* » (*Fig.* 17-6-88). « ... Une fresque en relief (?) à l'*éphigie* d'une samaritaine... » (*Figaroscope*, 1-2, p. 38). Enfin, cette trouvaille d'un fervent des *Mots croisés* (Aillant-sur-Tholon), dans le problème 790 : Passai sous silence, c'est-à-dire... TAISAI !!! Malheureux, qu'as-tu fait de notre *tus* et quand, de honte, te tues-tu ?

Après ça, je n'ai qu'à recapuchonner mon stylo et à me voiler la face – par solidarité confraternelle.

27 février 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Considérations équivoques

Je veux, d'entrée, rendre le sourire à celles et à ceux dont je sais qu'ils souffrent que je n'aie ni le temps ni la place de répondre à tout et à tous... J'ai connu quelqu'un qui voulait qu'on le prît pour un personnage de culture classique, mais qui confondait l'haltérophilie avec l'amour du prochain et la pédophilie avec celui de la bicyclette. Autre bonne histoire, pour illustrer les inconvénients, non point de la mauvaise prononciation des voyelles, si répandue, mais de la bonne. Témoin ce cas de... figure, où elle ne permet pas de distinguer si « les bruits de paix » qui circulent se rapportent bien à une suspension d'armes.

Un médecin (Roissy-en-Brie) a été scandalisé, en écoutant *La Roue de la fortune* (TF1, 8-2, 19 h 25), que le meneur de jeu eût accepté que le *y* fût une consonne. Eh bien, mon cher docteur, je me suis découvert, grâce à vous, aussi ignorant que vous l'étiez. Voici ce qu'en dit le *Grand Robert :* « Y (i-grèk) n. m. I grec (ainsi dit parce qu'il servait aux Latins à transcrire le grec), vingt-cinquième lettre de l'alphabet... *qui est à la fois voyelle et consonne.* » Cela s'appelle une semi-consonne, lettre équivoque, qu'on peut néanmois se mettre en bouche avec assurance, ce qui nous arrive à tous sans même nous en apercevoir. Exemple : le *i* de *lieu* ; le son *ou* de *joie, bois ;* le *u* de *suie* et l'*y* de... Je vous renvoie à vos dicos, qu'il vous faut apprendre à consulter vous-même. Vous n'en avez pas ? Achetez-en.

Dernière considération équivoque, il est vrai rafraîchissante, que nous devons à un aimable lecteur parisien (5e), à propos d'une pollution dans l'Antarctique, causée, le 28 janvier, par l'échouage d'un navire : « Tous les commentateurs, à la radio, à la télévision, dans les quotidiens (y compris *(Le Figaro*), sans oublier le commandant Cousteau en personne, ont plaint les malheureux *pingouins* locaux. Or les pingouins ne vivent que dans l'hémisphère Nord. Dans l'Antarctique, il n'existe que des *manchots*, et ces derniers constituent un groupe nettement caractérisé... Les pingouins sont capables de voler, pas les manchots. L'erreur provient certainement de la traduction par trop rapide de dépêches en langue anglaise, les zoologistes britanniques ayant conservé le terme générique *penguin* pour les pingouins et les manchots. Chez nous, la différenciation a été faite du temps de Buffon – déjà ! »

... Après tout ça, comment vous sentez-vous ? Moi, mi-chèvre mi-chou.

6 mars 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Les chiens et la caravane

Les grammairiens sont les chiens de garde de la langue française, surtout ceux qui aboient et mordent dans la presse. Les seuls qui obtiennent parfois, sinon qu'on les écoute, du moins qu'on les entende. La caravane, c'est le déferlement irrésistible des fauteurs... de fautes. Et, comme on sait : les chiens aboient, la caravane passe. De quoi tout envoyer au diable, devant la carence des autorités qui devraient intervenir aux sources médiatiques de ce désastre. Il y a quarante ans qu'on le leur corne en vain aux oreilles... Mais voici – ô surprise ! ô merveille ! – que « l'espoir luit comme un brin de paille dans l'étable » d'une amélioration possible...

Le samedi 4 mars, sur A2, j'ai suivi de bout en bout la *XIV^e Nuit des césars*. Que de monde – et de beau monde – y a pris la parole, sur la scène du théâtre de l'Empire ! Eh bien, pour la première fois depuis quatorze ans, je n'ai pas entendu là employer une seule fois le ridicule *nominé*, mais toujours le correct *nommé*. Bravo ! Il faudrait être naïf pour y voir un signe de convalescence du français corrompu, où les *débuter*, *démarrer*, *investir*, *commémorer* et mille autres sont quotidiennement répandus, de bouche et de plume, de façon barbare ou à contresens.

D'autant qu'un lecteur très combatif (Hossegor), après des tentatives infructueuses auprès de certaines autorités médiatiques, a fini par conclure : « Résignons-nous, le combat est perdu d'avance : de même qu'en économie la mauvaise monnaie chasse la bonne, le charabia contemporain chasse le français traditionnel... » Témoin – reçue d'un électeur d'Epernay – cette photocopie d'un fac-similé d'autographe adressé par M. Stasi à ses électeurs : « ... je présenterai mon équipe. Je serais heureux que vous *soyiez* parmi les premiers... » Ce que j'en pense ? Haut les cœurs quand même et continuons de nous battre comme Roland à Roncevaux (j'espère être ici au niveau des connaissances du Français moyen en histoire et en géographie).

Il est grand temps que je remercie deux aimables correspondants (Le Havre et Nantes) qui m'ont coiffé d'un bonnet d'âne – c'est bien mon tour ! – Pour mon ignorance avouée du mot *inel* (ma chronique du 27 février) rencontré par un troisième dans un conte d'Apollinaire. Il s'agit de l'adjectif *isnel*, très courant dans la poésie du XVI^e siècle, et qui signifie *rapide*, *léger*, *agile*, *vif*. Merci messieurs.

... Encore une supplique, amis très chers : dans vos lettres, dont je me nourris, soyez *brefs*, *précis* – et *gardez vos timbres*, car je ne peux vous répondre ailleurs que dans cette chronique.

21 mars 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Lâcher la jambe

A une femme charmante, très occupée, après avoir abusé de son temps, au téléphone, je finis par dire : « ...Je vous lâche la jambe. » « On ne m'avait jamais dit cela », s'exclama-t-elle, avec un délicieux éclat de rire. Je n'eus alors de cesse d'avoir découvert l'origine de cette expression familière. Elle ne figure dans aucun de mes dictionnaires, mais oui bien celle de *« tenir la jambe »*, au sens d'abuser du temps de quelqu'un, ce qui, grammaticalement, donne le droit de la lâcher – malgré le plaisir que j'avais, madame, à vous la tenir.

Cela m'amène tout naturellement aux fidèles lecteurs qui me la tiennent, sur des questions que j'ai déjà traitées. L'un (Paris 16e) se demande si, à propos de Jules Ferry *(Fig.* 27-2), on pouvait écrire qu'*« il avait naguère procédé... »*. Les adverbes *autrefois* ou *jadis*, qui se valent, lui auraient paru seuls convenables, s'agissant d'un ministre de l'Instruction publique entre 1879 et 1883. J'avoue ici ma perplexité. Jules Ferry n'étant mort qu'en 1893, ce n'est pas si loin, après tout, et de nombreux vieillards survivent qui sont nés au XIXe siècle. Pour certains, c'était « hier ». Eh oui... Mais nul doute que pour une très large majorité de nos lecteurs *autrefois* ou *jadis* sont plus justes.

Deux correspondants scandalisés (Boulogne-sur-Mer et Meylan) ont... repéré, dans notre *Courrier des lecteurs* (3-3), une phrase de Jacques Soustelle – de l'Académie française ! – où *repère* (signe, marque) a été écrit pour *repaire* (lieu où l'on se retire). S'il est vrai qu'au XVIe siècle – *jadis* ! – on écrivait indifféremment *repaire* ou *repère*, malgré l'origine commune de ces vocables, « on doit les distinguer soigneusement dans l'orthographe, la distribution de leurs emplois étant nettement différenciée ». Tel est l'avis de l'excellent *Dupré*.

Enfin, notre ami F.M. (*Fig.* 5-3) ne s'est pas aperçu, ni les correcteurs après lui, que le mot *ébène* était *féminin* – m'écrit-on de Bruxelles. Ce n'est pas si simple. Voltaire en faisait un masculin, et A. de Châteaubriant, et Pierre Loti – s'il reste vrai que déjà Ménage le déclarait « féminin, comme le font tous les ébénistes ». Disons que si péché il y a, il reste à mes yeux véniel. D'autant plus facile à absoudre qu'il est permis d'imaginer un accord par syllepse... avec *le bois*. Or, dans l'article en question, il ne s'agit jamais que *du bois d'ébène*.

... Quand on a la gueule de bois, la syllepse – *le* gueule – reste impossible, sauf pour une Anglaise.

28 mars 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Rire avec les femmes

En épigraphe (non exergue) de cette chronique, j'aurai recours à Montaigne : « ... Saint Augustin allègue avoir vu quelqu'un qui commandait à son derrière autant de pets qu'il en voulait... » Après un tel garant, pourquoi se retenir et ne pas avouer ce que l'on sent venir, comme aurait pu l'écrire Corneille ?

Le 31 mars, au cœur de *La Classe* (FR3, 20 h 05), l'émission la plus culottée (par antiphrase) d'une chaîne nationale, surtout à pareille heure, Jean-Marie Bigard s'est livré à un numéro pétomaniaque qui a fait se tordre, dents dehors, yeux noyés et tressautements du buste, les ravissantes femmes de la troupe. Et, j'imagine, toutes les dames installées devant leur télévision. Serait-ce une découverte ? Oh, non ! Il faut être un sot pour ignorer que le sexe faible, « c'est fort » et d'un humoralisme... « canon » – le mot s'impose. Je songeais donc, en buvant ma tisane (fenouil et anis vert, contre les flatulences), à l'impact d'un tel comportement des femmes sur notre langue, je veux dire : la française. Eh bien, il est considérable, à en juger par mes relations et mon courrier, où elles manifestent, avec jubilation, un esprit aussi vif qu'audacieux.

Après leur avoir rendu ce juste hommage, j'en arrive à la prolifération d'un virus : le *sigle*. On sait que l'homme de la rue, passant ou passante de tout âge, interrogé sur la signification d'un sigle, reste généralement bouche bée, ou se met le doigt dans l'œil, dès qu'il ne s'agit plus de la SNCF. Quant aux initiales des partis politiques, sauf pour les initiés, c'est une vraie salade (celle-ci n'est-elle pas, d'ailleurs, leur spécificité ?). Si vous croyez que j'exagère, faites-en l'expérience sur vos proches. Tout sigle ajoute donc à l'embrouille des pauvres tronches des sous-alimentés culturels. On vient donc, enfin, de créer pour eux un remède : le GPLI (n'allez pas croire que cela signifie : gros pets lâchés incongrûment). Il s'agit d'un *Groupe pour lutter contre l'illetrisme*. N'applaudissons pas trop tôt, car, même là, le parler pour ne rien dire se montre. Remarquons d'abord que, dans GPLI, il manque l'initiale essentielle : le C, *« contre »*. Mieux vaudrait adopter PLCI, où il va sans dire qu'il s'agit de gens pour cela, donc d'un *« groupe »*. Mais alors, mais alors... LCI, *« Lutte contre l'illetrisme »*, pourrait peut-être suffire ?

... Vous n'y êtes pas encore, mes bons amis : le CI, *« Contre l'illetrisme »* dirait tout. C'est ainsi qu'en mots, en lettres – comme en finances et sauf en amour – il n'y a pas d'économies méprisables. Ce ne sont pas mes aimables lectrices qui diront le contraire.

17 avril 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Tel qu'en lui-même enfin

Avant de répondre à la question que notre éminent ami Jacques Laurent m'a fait l'honneur de me poser, dans son chaleureux article (3 avril) sur les « Débats grammaticaux » de votre serviteur (1), je suis heureux de pouvoir lui en exprimer ici ma gratitude. Sans arrière-pensée, n'ayant jamais eu – on dit ça... – d'ambition académique. Reconnaissance aussi à notre journal qui, en dépit de ses *avatars* (au sens originel de la religion indienne : « Vichnou, la paix »), m'a inlassablement laissé, dans tous les domaines de ma compétence, réelle ou possible, la liberté de m'ébattre, depuis quatre décennies (et non décades). Cela compte...

Voici la question de Jacques Laurent, que je résume : doit-on dire et écrire, pour situer l'Institut de France, où l'Académie française abrite et déguste sa tranche de Coupole : quai *Conti*, ou quai *de Conti* ? Comme il y a fort bien répondu lui-même, mon avis ne saurait être autre que le sien : « Pour ma part, écrit-il, habitué à lire « quai Conti », je persisterai dans mon erreur car je la crois légitime. » Au vrai, Conti ou de Conti, tout le monde s'en tape. L'essentiel est d'y apparaître un jour, bicorne sur l'oreille et l'épée au côté.

Mais pour cela, il faut en être : *that is the question* (pardon pour cet anglicisme shakespearien). Et il est plus facile d'en sortir que d'y entrer, comme on dit pour d'autres choses essentielles, parfois délicieuses (ne vous méprenez pas : je parle, moi aussi, de la naissance et de la mort). Nos Immortels – je suis pour la majuscule – n'échappent pas à cette dernière, hélas ! pour qui en est, chouette ! pour qui attend d'en être...

Aussi m'est-il venu une idée, qui aurait ravi, j'en suis sûr, mon délicieux ami Henri Mondor, et qui devrait ravir Jean Guitton, que j'aime. Quoi ? Qu'on réalise, en leur honneur à tous, réprouvés comme élus, l'admirable *« Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change »*, de Mallarmé, qui n'en fut pas. Comment ? En obtenant de Jack Lang, qui n'a peur de rien, qu'il passe commande à quelque César d'une grande statue de bronze vert, à l'image d'un squelette coiffé d'un bicorne et ceint d'une épée. On l'érigerait dans la cour de l'Institut, ou mieux, devant sa porte, sur ce fameux quai Conti, ou de Conti, et il serait élégant que la charge du discours inaugural fût confiée à un réprouvé... Paul Guth.

Son érection ne découragerait personne et ajouterait bien du charme à notre cathédrale de l'intellect.

---

(1) *Editions François Bourin, 150 F.*

24 avril 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Toute honte bue

Voici un « barbarisme énorme », que deux lecteurs (Rueil-Malmaison et Saint-Denis) ont découpé pour moi dans notre journal (17 avril) : « avantages *pécuniers* ». Qu'un correcteur ne l'ait pas aperçu est regrettable... Rappelons que *pécuniaire* est un adjectif des deux genres, comme *primaire* ou *spectaculaire*. Cependant, Littré relève – déjà – la forme *pécunier, ère,* sans la condamner, et quatre-vingts ans plus tard, Thérive la justifie par l'étendue de son emploi. L'Académie, elle, l'a bel et bien condamné sans appel en 1970, de façon comique : « Ce prétendu adjectif *n'existe pas...* » Il foisonnait, messieurs, et foisonne encore. Qu'y faire ? Rien : en grammaire, l'indignation coléreuse n'a jamais laissé d'être l'attitude la plus frivole. On me permettra d'ajouter que l'article où figurait le monstre était d'un intérêt remarquable. N'est-ce pas l'essentiel ?

Un grand-père (Cannes) a relevé dans la grammaire de sa petite-fille (cours moyen, deuxième année), signée Galibert, conseiller pédagogique : « Le groupe nominal peut être *expansé* (complété) par des adjectifs. » *Complété,* sans parenthèse, suffisait, l'autre terme me paraissant être un pédantisme pseudo-scientifique, tiré d'un verbe *expanser* (applicable à la vapeur, aux gaz, aux... fautes de français), dont je n'ai pas trouvé trace dans mon *Grand Larousse encyclopédique*. Notre grand-père s'inquiète aussi de l'expansion vertigineuse de la locution adverbiale *tout à' fait* (sans trait d'union). Il est vrai qu'elle remplace, la plupart du temps, un mot très simple : *oui*. Celui-ci a presque disparu du vocabulaire courant, où *parfaitement, absolument* et plus encore *tout à fait* ont pris sa place. Je suppose qu'il reste d'usage devant le maire ou le curé, comme d'obligation aux assises et dans la mise en demeure : *oui* ou m... Je l'imagine répandu dans l'intimité amoureuse, où l'émotion peut le réduire à un souffle : *ui*... (ce n'est pas sortir du sujet). *Tout à fait* témoigne donc un gaspillage élocutoire où l'on jette les lettres par la fenêtre. En revanche, *d'accord* a été réduit à *d'ac.* Quatre lettres d'économisées !

Il me séduit, pour conclure, de me défendre amicalement contre un fidélissime lecteur (Saint-Denis) et de lui faire mordre la poussière. Apprenez donc, cher monsieur, que parler, comme je l'ai fait (17 avril), « *du* h aspiré » est devenu tout simplement *obligatoire,* notre alphabet, de *a* à *z,* ne devant compter que des lettres masculines. « Le féminin n'est plus aujourd'hui qu'un archaïsme affecté » (Dupré) – et j'ai horreur de ça.

9 mai 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Circonstances atténuantes

Avalanche de lettres, la plupart sur des sujets dont j'ai épuisé – en vain, il est vrai – la saveur : mes aimables correspondants les reconnaîtront à mon silence. Un, cependant, où il me faut bien revenir, en cette année de *commémorations* et de *célébrations*. L'embrouillamini entre ces deux mots, dans la bouche de presque tous les journalistes, voire les plus cultivés, est déconcertant. Mais que dire quand il est signé Jacques Chirac, maire de Paris ? Que pareille gaffe, à n'en pas douter, est du sous-fifre qui fut chargé de cette carte d'invitation pour « la *commémoration* du *bicentenaire* de la Révolution française ». Une circulaire de rappel à l'ordre sur ce point aux mairies des vingt arrondissements ne serait pas du luxe.

J'ai été stupéfait qu'un seul lecteur (Damigny) se fût aperçu, dont je ne m'étais pas aperçu moi-même, que dans ma chronique du 17 avril j'avais, par je ne sais quelle inadvertance, écrit trois fois le mot *illettrisme*... avec un seul t ! Je le félicite et le remercie de cette observation, que d'autres m'ont épargnée, en supposant – je suppose – qu'après quarante années de *Figaro... littéraire*, je connaissais l'orthographe de *lettre* et de tous les mots de la famille. Bien sûr, mais il me faut avouer que ce n'est pas la première fois que mes yeux troubles et ma vieille machine à écrire (1950) me jouent de ces tours.

Un Millavois (de Millau) a relevé, dans l'ouvrage de Jeanne Sandelion : *Montherlant et les femmes*, une phrase de celui-ci fort bizarrement construite : « Il est sans exemple qu'une femme qui *ait* été ma maîtresse, j'ai (e) gardé les moindres relations avec elle quand charnellement ça a été fini. » A mon avis, il eût fallu clairement écrire : « Il est sans exemple que j'*aie* gardé les moindres relations avec une femme qui a été ma maîtresse quand charnellement ce fut fini. » Où l'on voit que seul le premier subjonctif a sa raison d'être, puisqu'il s'agit d'un fait que l'auteur « se refuse à placer sur le plan de la réalité », comme l'a dit Joseph Hanse. Le reste, mon Dieu, est d'une syntaxe... trouble (ah ! ce « j'ai (e) », où le doute entre parenthèses y doute de soi) qui trahit la gêne de Montherlant à cause de son ambivalence.

Pour votre plaisir et le mien, madame (Paris 17e), qui m'avez couvert de fleurs, quoique mon prénom vous rappelle un beau-père « qui sentait la vinasse », mais qui flairez en moi « un protestant », car vous l'êtes, ne l'étant pas je ne saurais mieux finir que par cet hommage : « O vous à qui je dois – D'avoir été tant aise – Souffrez que l'on vous baise – Le bout de vos dix doigts... »

19 mai 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

De-ci de-là cahin-caha

Je me fais l'effet d'être devenu le « petit âne » de Véronique, qui me troublait tant – elle, pas lui – lorsque jeune homme j'assistai à la célèbre opérette de Messager dans un casino du Midi. Parce que, comme ce pauvre animal sur la scène, je suis, moi, sur la sellette, pressé de questions par mes aimables lectrices et lecteurs, celles-là n'étant pas les moins exigeantes...

J'y songeais devant le courrier volumineux dont je n'ai pas trouvé l'occasion de faire usage, depuis trois ou quatre mois, chacune et chacun s'y étendant, avec une indignation inlassable – sur des broutilles. J'appelle ainsi toutes sortes de dérapages langagiers, qui n'ont rien à voir avec l'ignorance : coquilles dans les écrits, lapsus dans la précipitation, trop souvent excessive, des locuteurs médiatiques. Tout cela, je vous l'accorde, n'en est pas moins d'un mauvais exemple, mais accordez-moi que ce serait lutter contre des moulins d'avoir la naïveté d'« exiger » que cela cesse, comme certains me conjurent de faire. En vérité, aujourd'hui, pour le langage comme pour tout le reste, on ne peut plus se fier à rien ni à personne, et moins encore à soi, car les pires exemples nous corrompent tous à notre insu. Il n'existe pas de préservatif contre ce Sida moral et intellectuel...

Conclusion ? Finalement – pour user ici avec justesse d'un adverbe où tout le monde se rince la bouche, à la radio et à la télé, dès qu'il commence à y bredouiller une réponse – finalement, donc, il m'est venu une idée, apte à remplacer celle que j'ai préconisée en vain depuis des lustres, qui était d'afficher dans les locaux des media (y compris, désormais, la presse, qui elle aussi de plus en plus s'égare), la liste, en gros caractères, des bourdes langagières à éviter à tout prix. Il s'agirait, plus discrètement, pour ménager la susceptibilité des indécrottables, d'un opuscule tenant dans la poche, comme il en existe pour les rues de Paris, où elles seraient relatées et expliquées, sans y omettre les anglicismes en toc. Quelques exemples, et des plus grossiers, pour vous remettre au parfum : *commémorer* et *célébrer* (en ce moment !), *investir* et *envahir*, accord des participes passés, respect du « h » aspiré, et patati et patata... Bref, toute la semoule dans laquelle je pédale ici depuis tant d'années – pour des nèfles...

Que je m'en amuse, pour amuser les autres, ne m'abuse en rien sur la tristesse d'un résultat aussi nul. Alors ? Je n'y vois qu'une réponse, très relativement satisfaisante : « Va, petit âne, va... »

22 mai 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Pas possible... mais si

Je commencerai par une énormité, où l'un des médias (avec un *s*, s'il vous plaît : nous ne sommes pas ici, je le répète, au *Figaro économie* mais au *Littéraire)*, audiovisuels se trouve impliqué. Il s'agit tout bêtement d'un usage abusif de notre alphabet.

Malgré de nombreuses réclamations, on continuerait de prétendre, à « La Roue de la fortune » (TF 1, 19 h 35), que la lettre *y* est une consonne ! Pas possible, me disais-je. Ce lundi 25 mai, j'écoute TF 1 à l'heure voulue, et j'entends : « Consonne », cependant qu'un *y* prend aussitôt sa place pour compléter le mot *tuyauterie*. Où les responsables sont-ils allés chercher cela ? Sans doute dans certaines analyses des phonéticiens, par eux, mal comprises, et qui n'ont que faire dans un jeu d'argent grand public. Le *a-e-i-o-u* doit y suffire. Se reporter à « Des chiffres et des lettres » (A 2, 18 h 45) pour le bon exemple.

Un lecteur *« scandalisé et attristé »* (Paris-7e) me signale une autre bévue incroyable, *« qui décore la station de métro Cluny-La Sorbonne : dans les panneaux imprimés sur les murs de chaque quai, on trouve le nom de l'auteur des* Fleurs du mal *orthographié...* Beaudelaire » ! Cela au cœur du Quartier latin. Pas possible ? Allez-y voir. Et voici qu'un médecin (Lucé) me communique la carte d'invitation qu'il a reçue, pour un colloque à l'hôtel de ville de Chartres (le 19 mai à 20 h 30), avec la participation d'un grand nombre de notables et de spécialistes. La question posée, en gros caractères, au recto et au verso, est renversante : « La santé *a t'elle* un avenir ? » Est-ce un symptôme de la mort prochaine du trait d'union, qui d'ailleurs donne le mauvais exemple parce qu'il n'en comporte pas ?

J'accorde à un très amical lecteur (Parthes-en-Gâtinais) que parler de *responsabilisation* du conducteur (10 mai, TF 1, 20 heures) en ce qui concerne la nouvelle carte à points des automobilistes est un néologisme lourd à porter. Mais le verbe *responsabiliser* étant devenu d'usage (voir le *Petit Larousse en couleurs)*, on voit mal comment dire autrement sans quelque périphrase. Laideur et lourdeur y sont d'ailleurs à l'image – morale – de trop d'assassins à roulettes, par vanité, inconscience ou alcoolisme.

A titre de consolation, nous allons, comme j'aime à faire, retrouver le sourire, en terminant par « une bien bonne » authentique. On m'a affirmé qu'un ministre – ce doit être celui de l'Intérieur – aurait répondu récemment à un interviouveur (j'écris comme je prononce) : *« Tout est de savoir se mettre à la place de celui qui nous a précédé au cabinet. »* Etonnez-vous après ça qu'on soit souvent dans la... Merci.

6 juin 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Vilains coups de « h »

J'ai débu..., non : démar..., non : *commencé* – ah ! – la journée du 29 mai par une semonce anonyme au téléphone (de Troyes, m'a-t-on dit). Une voix virile m'y reprochait vertement un article de notre *Magazine* que la spécialiste médicale avait truffé *d'hernies* – alors que le *h* de ce mot est muet ! Je ne le fus point et criai m... au malotru en raccrochant. Puis j'y allai voir, qui m'étrangla d'horreur. Je reviendrai donc sur cette sacrée *h* (j'ai employé le féminin par syllepse avec *lettre*, sinon *h* est devenu un substantif masculin : je le répète pour un sympathique têtu (de Saint-Denis) qui refuse de l'admettre). Certains dictionnaires, par exemple le *Flammarion*, ne marquent pas d'un signe assez net les mots qui commençent par un *h aspiré*, et la fatalité a voulu que le mot *hernie* y fût même dépourvu de cette puce. *Larousse* est d'un bon exemple, qui les fait précéder d'une étoile très distincte. Un dictionnaire n'est jamais trop clair pour les yeux ni pour l'esprit.

Toujours le *h*, maintenant, pour la place qu'il occupe à l'intérieur des mots. C'est un aimable correspondant de Lille qui me signale la fréquente confusion entre ca*h*oteux (qui provoque des *cahots*) et c*h*aotique (qui se rapporte au *chaos* et présente un aspect confus). Mme Françoise Dorin s'y est prise dans *Les Corbeaux et les Renards* (p. 12) : « Ce couple extrêmement *cahotique* était au bord de la rupture. » Dans l'ignorance du contexte, je ne saurais trancher aussi net que notre lecteur : dans un ménage, le *chaos* peut naître des *cahots*...

Un vieux « fidèle » (de Vincennes), dont la machine à écrire date, comme la mienne, de 1950, vient au secours de mon malencontreux *illétrisme* – avec un seul *t* ! – en m'informant que le *Dictionnaire de notre temps* (H...achette, juillet 1988) contenait la même gaffe. Merci pour lui, qui s'infligera la correction que cela mérite.

Je suis navré de répondre à un charmant lecteur de Nice que j'ai traité et épuisé depuis longtemps la question de ce qu'il s'imagine encore être une confusion abusive dans l'emploi du *nous* et du *on*. Au vrai, les deux s'équivalent et se prêtent légitimement à toutes les combinaisons syntaxiques qu'on voudra. Grammaticalement, il est en effet incontestable... qu'*on* est tous des *nous* et que *nous* sommes tous des *on*... Stupéfiant ? Ce n'est pourtant pas l'abus du *h* qui m'a shooté.

12 juin 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Dis, t'en souviendras-tu ?

Je vais ouvrir le bal des horreurs par une bonne grosse faute d'orthographe enfantine, entendue (France-Inter, 30 mai, 13 h 18) à propos de l'érection d'une nouvelle Marianne : « On la verra partout sur des *piédestals.* » Qui pis est, dans un *Figaro* – mon correspondant (Paris), en a omis la date –, la petite coupure jointe à sa lettre indignée nous signale « un des *cheval* de bataille du répertoire... ». *Cheval,* au pluriel et sans *s :* deux fautes en une !

Retour d'une balade à Rocamadour, un lecteur du Havre nous informe que, « à l'entrée de ce pittoresque village, un panneau, qui en vante les richesses, y annonce la « création d'une liaison *viaire* ». Bizarre, en effet. Dans mon vieux *Quicherat* (latin-français), j'ai trouvé un *viarius, a, um :* relatif aux routes, à partir duquel ce *viaire,* introuvable dans mes dicos français, aurait pu être conçu. Mais il est plus probable d'imaginer que le fabricateur « érudit » de ce vocable a coupé la queue de *ferroviaire,* qui, lui, a été emprunté à l'italien *ferroviario,* pour servir d'adjectif à *chemin de fer...* Quel voyage de rêve l'étymologie ne permet-elle pas sans quitter son fauteuil !

Un charmant médecin (Toulon) voudrait savoir « comment s'appelle un mur qu'on a armé de morceaux de verre sur son faîte pour empêcher les voleurs de passer ». Je n'en sais rien et n'ai rien trouvé à ce sujet dans mes livres. Mais une vieille amie spinalienne me suggère le mot *tessonné,* dérivé de *tesson,* qui est « débris de verre ou de poterie ». En revanche, j'avais appris, enfant, qu'il suffisait d'un grand sac rempli de paille, de foin ou de chiffons pour franchir impunément cet obstacle. N'en déduisez pas... Si ! A Saint-Lô. Mais ce n'était pas pour voler, seulement lorgner une petite voisine.

Pour faire plaisir à un très plaisant correspondant (Marines), je rappellerai, à son instante prière, que la bonne règle implique de *se rappeler* sans *de,* tandis qu'on doit *se souvenir de.* Il soupçonne l'excellent Lucien Jeunesse, dans son *Jeu des mille francs* (France-Inter, 12 h 45), d'être le propagateur de la confusion dans l'emploi de ces deux verbes, moins sur ses lèvres, à mon avis, que sur celles des personnes émues qu'il interroge et qui bafouillent... C'est pourquoi, bien que me souvenant *de* l'avoir déjà rappelé, j'ose *le* rappeler encore, sans espoir, d'ailleurs, qu'enfin les morigénés se le rappellent...

« Dis, t'en souviendras-tu ? »

26 juin 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Le bouquet

Je me fais un triste devoir d'offrir à mes lectrices et à mes mes lecteurs, avant nos vacances, un riche bouquet de fleurs grammaticalement vénéneuses. Un régal, oui, pour les petits vicieux que nous sommes tous devant elles. Et ça ira, de la première à la dernière, de mal en pis.

D'Issy-les-Moulineaux, un lecteur me signale qu'une dame, professeur de français, après avoir reconnu que ses élèves étaient *« à peu près nuls en orthographe »* a ajouté que *« les parents les* disputent *quand les notes sont catastrophiques »* – cela récemment, sur France-Inter, dans *Le téléphone sonne*. Elle ignore donc que le verbe *disputer*, en l'occurrence, est intransitif, et qu'il fallait dire, en oubliant la politesse, pour être correct, « les engueulent ».

Voici plus corsé, que je dois à un aimable Parisien (5e). Un imprimé de l'*Association nationale pour l'amélioration de la vue* commence par – en très gros caractères – *« QUE SIGNIFIE* CES TESTS ». Puis on y découvre, même sans lunettes, que *« la vision des couleurs* enrichie *nos informations visuelles »*. Allez faire confiance à ces gens-là pour y voir clair !

Piquante aussi une circulaire de rappel, au sujet des livres empruntés par les élèves à la bibliothèque d'un lycée de Montpellier, qu'il s'agissait pour eux de rendre... *« le* plutôt *possible »*, y avait-il été ajouté de la main du bibliothécaire en personne.

J'en arrive au très savoureux, dont je remercie vivement un Clodoaldien (Clodo... quoi ? Un habitant de Saint-Cloud. Vous le saviez ? Moi non plus.) Dans le parc qui entoure la propriété de Chateaubriand, à Châtenay-Malabry, de magnifiques arbres, *« plantés par l'écrivain lui-même »*, s'il faut en croire les petits écriteaux placés devant chacun de ces arbres vénérables, où figure cette précision : *« Arbre à feuillage caduque »*. Cette surabondance de *que* (au lieu de *c)* féminise indécemment des feuilles qui ne sont pas... de vigne.

Pour clore, comme promis, une bévue monumentale. Elle est signée par le maire de Gagny, conseiller régional d'Ile-de-France. Il s'agit d'un *Avis aux riverains*, qui commence par : *« Vous n'êtes pas* sans ignorer *l'organisation du 2e Marathon international de la francophonie (!) le samedi 17 juin 1989... »* Du tout frais. Ah ! merci, chère madame, « docteur ès lettres », habitant de Gagny, vous l'avez bien gagné.

Bonnes vacances à toutes et à tous. Nous nous retrouverons, ici, aux roses de septembre.

3 juillet 1989

3 juillet 1989

Le dictionnaire des bonnets rouges

PAR MAURICE CHAPELAN

Polissonnes et polissons, ne vous montez pas le coup : sous ce titre racoleur, il s'agit simplement – dont le trait d'union témoigne – d'un nom donné aux *Révolutionnaires*. Quels ? Voici : « Considérant la culotte comme un symbole de l'Ancien Régime, les patriotes, dès 1792, adoptèrent le pantalon de bure à rayures ; qualifiés de sans-culottes par les aristocrates, ils reprirent eux-mêmes ce titre avec fierté. » *(Grand Larousse encyclopédique)*. Où il convient d'ajouter, pour être bien clair, que la culotte allait des hanches aux genoux, y rejoindre chez les aristocrates bas et rubans, mais le pantalon du peuple, jusqu'aux pieds. Déçus ?

J'avoue que j'ai craint de l'être. Ce genre d'ouvrages, dont les éditeurs nous gavent en l'an de grâce (hum...) 1989, ne se lisant guère. On les picore, selon sa curiosité ou son humeur. J'ai d'abord manqué d'entrain devant celui-ci, les recettes de la compilation mercantile n'étant pas mon fort. En outre, je suis de ceux que des pages trop boutonneuses d'appels de notes, séquelles de la variole érudite, effrayent... Au fil de celles-ci plus ou moins vivement tournées – il y en a 244 –, j'ai tout de même fait une récolte que j'espère apéritive, car il m'est vite apparu qu'avec l'auteur, Mme Henriette Walter, qui est une phonéticienne de grande classe, profane qu'on soit, on ne s'ennuie jamais. Il est vrai qu'ici l'évolution de la langue française reflète une décennie richissime en événements historiques, qui bouleversèrent les mœurs de bas en haut, puis de haut en bas. A croire qu'il n'y eut rien de meilleur pour délier les langues que de couper les têtes.

L'humoralisme érudit de cet ouvrage déborde, en effet, dans tout ce qu'il raconte de la guillotine – qui ne fut pas inventée par le docteur Guillotin. Mais, plaidant pour elle, par humanité, il avait fait éclater de rire l'Assemblée, lorsqu'il avait déclaré : *« Avec cette machine, je vous fais sauter la tête en un clin d'œil, et vous ne souffrez point. »* On la surnomma *Dame guillotine, Sainte guillotine, la chatière, la faux de l'égalité, le rasoir national*... Les condamnés allaient y *baiser la veuve, jouer à la main chaude, éternuer dans le panier de Sanson* (le fameux bourreau)... J'en finirai par *la queue de Robespierre* (ce qu'il restait de ses partisans après le 9 thermidor), dont il disait, ayant créé lui-même cette expression : *« On va me couper la tête, mais on ne me coupera pas la queue. »* Ce droit, accordé par la Constitution : *« Tout condamné à mort aura la tête tranchée »*, est un luxe que la V[e] République a aboli. A en croire certains, *« ces beaux temps ne sont plus mais reviendront peut-être... »*

Non point épuisé, mais peloté avec un plaisir certain, j'ai reculotté – pardon : refermé – cet ouvrage savoureux, pour le ranger, à portée de main, sur le rayon des petits racoleurs issus, après deux siècles, de la Révolution française. Il me reste à lui emprunter quatre volumes d'époque, pour un dernier hommage. Son *autrice amatrice* (sans jeu de mots), à la fois *lisible*, grâce à l'excellente présentation du texte par Robert Laffont, et *lisable* pour son passionnant apport historique, a bien mérité des mots français – plus que jamais menacés, hélas ! en 1989.

DES MOTS SANS-CULOTTES D'HENRIETTE WALTER
Robert Laffont, 85 F.

31 juillet 1989
(Figaro)

Divertissements grammaticaux

Le dernier tour de Dutourd

ÇA BOUGE DANS LE PRET-A-PORTER
Flammarion, 79 F.

Dernier, ici, signifie le plus récent ouvrage d'un écrivain dont on espère qu'il en écrira beaucoup d'autres. (Tête à pipe notoire qu'il est, pourvu que le tabac...) Comme j'amorçais cette chronique en son honneur, j'ai entendu d'une oreille (France-Inter), écrivant de l'autre, au sujet de la réunion de l'Europe à Madrid : « Ce fut un compromis sans contenu. » Je joins cette perle au collier de son « Traité du journalisme » : *Ça bouge dans le prêt-à-porter*, qui tombe à pic pour nous rafraîchir le goût et nous divertir en vacances.

On y déguste, sur 180 pages, la façon que nous avons tous, ou presque, dans les media, surtout audiovisuels, d'entasser des briques langagières d'un préfabriqué affligeant. Ou disons

PAR ARISTIDE

que ce sont-là les clous d'une rhétorique où chacun, sans avoir à réfléchir, peut accrocher informations et commentaires dans tous les domaines. Exactement le contraire du style, dans des bouches ou sous des plumes qui se croient très fortes. Il faut néanmoins accorder à ces messieurs dames, quand ils ne se montrent pas trop ignares ou prétentieux, que la bousculade et le répétitif des nouvelles – dont les « incontournables » sont toujours les plus affreuses – ne permettent pas le sur mesure, ce qui explique, à défaut de justifier, ce prêt-à-porter. Oui « ça bouge », certes, comme l'exigent les modes, que Jean Dutourd relève et brocarde avec une bonne humeur entraînante. Et n'oublions pas, en hors-d'œuvre, quelques souvenirs savoureux de sa vie de journaliste, où chacun est pour l'autre un « coco »... Je vous laisse le plaisir de découvrir tout cela, ayant préféré m'étendre sur des louanges bigrement méritées que sur de trop faciles citations.

Pourtant, je dois avouer une déconvenue : pas une faute de français dans cet ouvrage si désinvolte, pour alimenter le petit jeu – d'échecs, en somme – qui nous réjouit depuis tant d'années, en Capricornes effrontément affrontés que nous sommes. Tout de même, un reproche... enfin ! Il n'omet *jamais* de glisser la vaseline d'un *l'* entre *que* et *on*. Ce qui me hérisse. Oui : les *que l'on* m'agacent, je préfère les *qu'on*. (Ne vous écriez pas : parce que vous l'êtes, c'est trop facile, encore que je susse en avoir, d'après mes « fidèles », l'agrément et la profondeur – j'en rougis – pour reprendre une inoubliable plaisanterie de mon papa, dans les années 20.)

Miroir tendu à tant de petits ou grands singes médiatiques, qui devraient avoir le courage de s'y reconnaître, il me reste à proclamer sans détour, après en avoir fait le tour, que ce dernier tour de Dutourd vaut le détour, fichtre oui !

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Remise en route

Pour remettre en route cette chronique, je ne saurais mieux que répondre à une aimable dame (Paris XVI[e]), « à demi limougeaude », qui n'a jamais réussi à savoir « d'où provient le mot *limousine* appliqué à une voiture de luxe ». L'ignorant, j'ai consulté pour elle, non sans stupeur devant chacun, les cinq ouvrages réputés suivants :

1. – *Larousse universel* en 2 vol. (1923). Voiture automobile fermée, dans le genre du coupé, mais ayant des glaces latérales. (Petite image à l'appui.)
2. – *Grand Larousse encyclopédique* en 10 vol. (1962). Ancienne forme de carrosserie fermée, où seuls les voyageurs de l'arrière sont complètement protégés, les places avant n'étant abritées que par le pare-brise. (Pas d'image.)
3. – Le *Robert* en 6 vol. (1959). Vers 1900, nom donné à un type de voiture fermée (conduite intérieure) de grande dimension.
4. – *Dictionnaire étymologique*, par Albert Dauzat (1938). 1836, Acad., manteau porté dans le Limousin ; le sens « auto fermée », fin XIX[e] s., vient d'un type de voiture de la même région.
5. – *Nouveau dictionnaire étymologique du français* (Hachette-Tchou), par Jacqueline Picoche (1971)... Rien !

Ahurissant, non ? Déçu, mais non découragé, je fais donc appel à la science des spécialistes du volant, ou aux collectionneurs de ces merveilles que furent les vieilles bagnoles. Quant à moi, je connais bien plusieurs modèles de Limousines, attrayantes et confortables, mais chez qui les quatre roues sont remplacées par... Je vous le laisse imaginer. Je suis un gourmand des *Chroniques sauvages*, de Robert Arnaud. En écoutant celle du samedi 8 juillet (France-Inter), consacrée, bien entendu, à la Révolution française, j'ai été stupéfait que tous les spécialistes qui l'entouraient et lui-même aient répété, à qui pis pis, oserai-je écrire, qu'on en commémorait... Quoi ? Le deuxième centenaire ! Le mal est sans remède, aurais-je dû le taire ? Non. Moi, je me fais un devoir, et surtout un plaisir, de célébrer le cent deuxième anniversaire de mon plus vieux lecteur, j'imagine (Paris-V[e]), dont la très plaisante lettre se termine par cette anecdote : *« Une femme logée sur cour, au-dessus des poubelles, écrivit à la Sécu : « Je suis sur le derrière et ça ne sent pas la violette. »* Aujourd'hui, ce sont les érudits des dicos et les historiens qui m'ont mis sur le... mien.

7 septembre 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Qui s'y frotte s'y pique

La question posée (26 juin) par un médecin de Toulon : *« Comment appeler un mur armé de morceaux de verre sur son faîte »*, nous a valu les remarques d'un savant lecteur (Bois-d'Arcy), que le *tessonné* proposé ne satisfit point. Selon lui, on avait le choix entre : 1. - *Hérissé* (lat. pop. *ericiare*, garnir, munir de choses aiguës, pointues). Hérisser une grille de pointes de fer. *Petit Robert*. 2. - *Acuminé* (lat. *acuminatus)*, ou son synonyme *cuspidé*. 3. - *Aciculé*, d'aciculaire (1801, lat. *acicula*, petite aiguille) : en forme d'aiguilles rigides et pointues où les deux adjectifs, cher monsieur, me paraissent superfétatoires. Merci. Tout compte fait, s'agissant d'un mur *hérissé*, d'accord, mais de *tessons*, il me semble que *tessonné* l'exprime avec simplicité et clarté. Je tranche donc en faveur de ma vieille amie spinalienne, qui a provoqué ce feu d'artifice érudit.

Je vous invite maintenant à parcourir un petit musée des erreurs – ou des horreurs – grammaticales, où par pudeur confraternelle je tairai qui les commit. D'une dame (Rioz), relevé sous la plume d'une autre dame... nôtre : « Othon le Grand *vaincut* (oh !!!) les Hongrois en 955. » A quoi j'ajoute que cet Othon-là est un Otton, avec deux t. Un médecin – on sait qu'ils sont très nombreux à s'intéresser à la santé de notre langue – (Le Havre) me prie « d'attirer l'attention des rédacteurs, et surtout des correcteurs, sur le sort malheureux réservé à *l'hiatus*, dont le *h* n'est pas aspiré, bien que depuis plus de vingt ans, affirme-t-il, *Le Figaro* l'aspire ! » J'aspire donc à ce que nous ne l'aspirions plus dans nos publications, pour le soulagement aussi, j'imagine, de tous nos amis académiciens.

J'ai qualifié les automobilistes responsables d'accidents mortels « d'*assassins* à roulettes » (6 juin). Amis (Maincy) c'était mon droit grammatical, même sans hyperbole : voir *Dupré*. Au sujet des propriétaires d'une voiture, un jeune ami (Creil) de naturel assez farceur, m'a téléphoné, au moment de l'incident relaté par la presse, que... « les PD ont le derrière sensible ». Il est vrai, s'agissant de leur plaque minéralogique. Mais qu'attend-on pour protester, si elles existent, contre les OQ, RQ, PP, voire les ZI (demi-portion, va !) ou les CO (à une lettre près, t'en as bien la gueule !), etc. N'ayant pas touché un volant, sauf de robe, depuis 1930, je compte sur nos lecteurs-conducteurs pour nous régaler d'autres protestations possibles.

Mais j'y pense... le jeu pourrait s'étendre aux initiales de tout un chacun. Que dire des miennes : MAC ? Qu'à mon âge, le mot est devenu flatteur.

14 septembre 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

« *La beauté s'appelle plurielle* »

La question d'une Parisienne (16e) dans ma chronique de rentrée (7 septembre) – « D'où provient le mot *limousine* appliqué à une voiture de luxe ? » – nous a valu deux réponses où la seconde me paraît incontestable :

1. Une aimable Limougeaude me « renvoie au *Grand Dictionnaire du XIXe siècle*, de Pierre Larousse, où l'on parle du *cheval limousin*, mâtiné d'arabe, race réputée entre toutes pour son élégance, sa docilité et sa rapidité ». D'où que... ? Ingénieux, mais non.

2. La palme revient à un Parisien (13e), très calé, pour l'explication que voici : « L'inventeur de cette carrosserie est le carrossier Charles Jeantaud, né à Limoges (1843-1906), qui lui donna le nom de sa région natale. Le mot figurait déjà dans *La Locomotion* du 7 juin 1902. Autre référence : *La Vie parisienne* du 10 décembre 1904. » Un grand merci.

(Entracte, pour dénoncer les *dénonciateurs anonymes* des bourdes langagières de nos journaux. Je déteste cela et leurs lettres vont illico au panier.)

Voici, au contraire, d'un Parisien attentif et bien intentionné (15e), qui mérite – hélas ! – d'être retenu, à titre de correction à nos correcteurs. Comment avoir laissé passer (*Le Figaro* du 12 septembre) : « Les momies elles-mêmes... quand elles n'ont pas *brûlées*... ou *servies* d'engrais... » Et nous sommes cousus d'académiciens ! Que ne les engage-t-on aussi comme correcteurs ? (L'ange de la grammaire me souffle : « Seraient-ils toujours impeccables ? » Je pèche trop souvent moi-même pour le croire.) Merci, cher monsieur, et pardon.

Une ancienne *Image d'Epinal* représente une machinerie très compliquée, où d'un côté entrent des laides et de l'autre sortent des ravissantes. Eh bien, à Contrexéville, il existe un établissement thermal... où l'on pénètre Zouc et dont on sort Birkin. Quel rêve ! Je tiens à en féliciter la directrice, une jolie femme pleine d'esprit, parce qu'elle a fait graver sur la porte de toutes les « commodités » de son illustre maison – ce néologisme, d'excellent aloi : PETICOIN (oui, un seul T). Elle se prénomme Nadine et l'on voit que sa narine langagière a du flair. Aussi n'aura-t-elle pas volé que je la décore de cet à-peu-près, signé Voltaire : *« Non, il n'est rien que Nanine n'honore. »*

... Plus sérieusement, je lui dédie, en outre, le titre insolite de cette chronique, que j'ai emprunté au merveilleux Jacques Prévert.

2 octobre 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

L'air des cimes

S.A.C.Q. : ce sigle m'est décerné par un vieux – mon âge – lecteur de Saint-Jeannet, que chagrina « la vulgarité » de ma chronique du 14-9 sur les plaques minéralogiques. Quatre lettres, m'écrit-il, qui furent la plaisanterie d'« un chansonnier de naguère en se présentant au public ». Je suppose qu'elles m'inscrivent, pour lui, à la Société des auteurs et compositeurs de... musique. Bien sûr, cher censeur, que vous restez mon « ami quand même », en outre, heureux de vous devoir, aujourd'hui, une entrée en matière aussi fracassante. Selon votre vœu, nous allons prendre de la hauteur.

D'abord, en faisant ce que jamais ne fis : une citation qui me hausse du col, cueillie dans la lettre d'un jeune « professeur de lettres classiques » (Paris, 17, rue de l'Arc-de-Triomphe). Pendant que vous la lisez, je me voile la face : « Fidèle lecteur, depuis trente ans, du *Figaro* en général et de vos *Div. gram.* en particulier, dont j'attends le retour hebdomadaire avec autant de ferveur et d'appétit que naguère les illustrés de mon enfance... (il doit me voir en Tintin qui a perdu sa *houppette* – comme c'est la première fois que j'écris ce mot, j'ai dû vérifier dans un dico le nombre de ses p)... C'est avec une grande joie que je vous écris pour vous exprimer toute mon... » Je n'oserais, pour un empire, vous la nommer ! Merci, mon cher professeur, et pardonnez-moi de ne retenir que cela de votre dithyrambe. Sans fausse modestie, je suis sûr que vous êtes beaucoup plus savant que moi.

Revenons sur terre. Un très fidèle (Le Chesnay), entre tant de fautes des *médias* (cette orthographe est la seule correcte, nom d'une pipe !), s'interroge sur la légitimité de l'adverbe *davantage* suivi de *que*.

Les variations de son usage, depuis nos grands classiques, ont incité tous les grammairiens à en débattre. Quelles que fussent leurs réactions, *davantage que* (ou *de*) est toujours retombé sur ses pattes d'excellente tradition française. C'est pourquoi je me contenterai de citer, entre tant de commentateurs contradictoires, le bel Abel – Hermant, bien sûr –, puriste féroce, qui signait Lancelot – c'est tout dire – ses chroniques du samedi dans *Le Figaro* des années 20 : « ... si grammairien que je sois moi-même, je continuerai d'écrire *davantage que, davantage de*, avec Malherbe, Descartes, Pascal et tous les plus grands écrivains français. »

Je ne saurais dire mieux, ni davantage – ou *davantage qu'*il vient de faire –, après cet éminent feu confrère.

9 octobre 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

De quelques fonds de sauce

« Il y a une façon simple de parler sa langue et de l'écrire et une façon aussi d'en parler simplement qui valent les meilleurs discours. » Je suis heureux de mettre en avant cette phrase, que j'ai cueillie à la fin de *Naître en français*, d'Émile Genouvrier, professeur à l'université de Tours *(Larousse, « Essais en liberté »)*. Un ouvrage de linguiste, mais familier, sympathique et très éclairant. Je me fais aussi un devoir et un plaisir de reconnaître que si j'avais eu sous la main le *Trésor de la langue française*, réalisé par le CNRS et publié par Gallimard, comme me l'écrit M. B. Quemada, son directeur, je n'aurais pas eu besoin de recourir à mes aimables lecteurs pour éclairer l'un d'eux sur l'origine du mot *limousine* appliqué à une automobile... Mon excuse est que, parmi l'armée de mes dictionnaires, celui du CNRS ne figure pas. On ne peut, hélas, ni tout avoir ni tout savoir et chacun, dans son domaine, en sait quelque chose. Pardon, et merci, monsieur le directeur.

L'abondance des fautes de français – ou, par euphémisme, des coquilles – dont souffrent nos diverses publications et dont leurs familiers m'inondent, m'incite à les « dénoncer » sans en préciser le titre, la date ni l'auteur, qui se reconnaîtra – peut-être – s'il me lit. Et à chacun, me lisant, de s'y livrer au petit jeu de les corriger : « La *gente* masculine – les Français ne seront pas *puni* – *le premier* d'une longue série de manifestations – *s'étaient accaparés* de – douleur *haltière* – *Rêtres* et *prélats* – *découvrai* de bas en haut (dans nos mots croisés : encore...) – les acteurs prennent la *pause*. »

Je me dois d'ajouter à cette liste, d'ailleurs écourtée, et cette fois sans anonymat, la lettre fort émouvante d'un médecin d'Aix-en-Provence, qui se souvient de la passion qu'il eut pour l'astronomie, dans sa jeunesse, et qui ne l'a point quitté. Ce qui lui permet de relever, en toute amitié, dans mes Vieilles lunes pas mortes *(16-10), un « univers en* extension », *où j'aurais dû écrire « en* expansion ». *Je le savais, mais la mémoire, devant une machine à écrire, a de ces ratés... C'est bien fait ? Je vous l'accorde – et l'on m'y reprendra !*

Un aimable Clodoaldien a été scandalisé d'entendre, à la radio : « Bouchon de 15 kilomètres avant le tunnel *sous* Fourvière et de 33 kilomètres avant le tunnel *de* Saint-Cloud. » Certes, *sous* va sans dire, mais l'usage s'en accommode et celui *de* la Manche sera sans doute toujours appelé *sous* la Manche.

... En fait de tunnel, le sens des mots *célébrer* et *commémorer* reste plus obscur que jamais à qui, dans les media, en use.

6 novembre 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Effacer les rides

NON point du cœur, mais du visage (souvent les mêmes) : voilà ce que nous promet une publicité « personnalisée », si nous suivons ses cours de physiothérapie, dans un château – qui n'est pas en Espagne ! Cela m'a fait rêver l'effacement de celles qui ravagent le visage de la langue française, en ces années de méli-mélo européen, où la lutte des grammairiens de presse, qui jouent à la grammaire comme d'autres à la belote, peut paraître dérisoire. Deux réponses à cela. Celle de vous devinerez qui : *« Il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de... »*, et celle de Popek : *« On peut toujours rêver, non ? »* Oui. Alors, les potes, une fois de plus on y va.

Je *commencerai* (pardon pour ce verbe aujourd'hui disparu) par les verrues – je préfère ce mot à rides – sur le visage de nos multiples publications, dont les lecteurs fervents se régalent de nourrir votre serviteur, qui n'en peut mais. Sinon leur affirmer qu'ils prennent trop souvent d'évidentes coquilles pour des fautes de français... Ce n'est pas le cas, certes, de *« la* même *opprobe »*, au lieu de *« le* même *opprobre »*, relevé dans l'annonce d'*Apostrophes (TV mag. du 20 octobre)*. C'est un médecin de Toulouse qui le déplore, et en très fidèle ami à pris, en outre, la peine de nous préciser le sens du terme *tchador*. On l'emploie, paraît-il, de travers, car *« ce vaste vêtement enveloppe la femme de pied en cap et n'a aucun rapport avec les accèssoires vestimentaires du Maghreb »*. Il faut dire *voile*, tout simplement. Concluons, spirituellement, avec Maurice Horgues : *« Si le tchador, ne le réveillons pas. »*

L'accord du participe passé conjugué avec *avoir*, voire avec *être*, ayant disparu d'entre les dentures, ou les dentiers, les plus érudits, il est piquant de le voir réapparaître dans un sous-titre du *Fig.-Mag.* (du 14 octobre) – mais à contretemps : « La vieillesse a-t-elle *évoluée ?* » Nous devons cette navrante découverte à « un lecteur assidu du XV[e] ». Ouf... Un autre médecin (Aincourt) a cueilli sur les lèvres ministérielles de M. Bérégovoy (7 octobre, France-Inter, 10 heures) un « Je demande *à ce que* chaque direction... », qui est peut-être un trouble du langage causé par les troubles de la barque qu'il pilote, car il faut avouer que cette expression lourdaude est condamnée par tous les grammairiens.

... PS, à l'intention de M. Aschère (Saint-Cloud). Dans le *Courrier des lecteurs (Fig. du 10 octobre)* toutes les corrections apportées à votre lettre étaient incontestablement justifiées. Amicalement.

13 novembre 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Totor eut tort d'avoir cet r

Aujourd'hui, je ne vais pas avoir à plaider coupable devant le correcteur – « maison » – bien intentionné, qui a jugé bon, dans ma chronique du 30-10, d'ajouter un *r* au *Toto* mis en cause : Victor Hugo. Ce qui me donne l'air de quoi ? D'un ignorant de ses amours avec Juliette Drouet, qui ne l'appelait ni ne l'orthographiait autrement. En témoignent plus de vingt mille lettres, où revient sans fin sous sa plume « mon *Toto* adoré ».

Ce gigantesque écrivain mis à part, il me semble que le diminutif de *Victor* est généralement *Toto*, ayant eu un cousin germain qu'on appelait ainsi. N'apparaît-il pas, en outre, qu'on nomme à l'occasion n'importe qui mon *coco*, voire mon *toto*, bien que celui-ci, en langage populaire, signifie *pou* (il est vrai que l'amour démange). De même s'entendre dire, ou dire, mon *toutou*, ma *tata*, ma *totote* est banal. Il perce, dans tout cela, une gentillesse infantile, écho des *tété*, *titi*, *tutu* des bébés. A tout âge, la tendresse et l'intimité ont de ces trouvailles – en langage de grammairien : de ces métonymies... (« Arrête, tonton Aristide, tu nous les casses, les oreilles de l'esprit », me semble-t-il entendre dire à certains lecteurs grognons.)

Je terminerai en serrant cordialement la main de mon correcteur inconnu, car si je me mets à sa place devant la copie ou les épreuves qu'on lui soumet, j'en ai des sueurs froides ! Ce que me confirment surabondamment, chaque semaine, les lettres où les « amoureux » de nos journaux y relèvent, avec humour ou chagrin, les énormités qui ont passé à travers les mailles d'un filet grammatical distendu. Tant il est vrai que d'un jour à l'autre il y a toujours quelqu'un qui mérite une correction quelque part. Moi-même, ici... Je ne répéterai jamais assez que tout est d'en convenir simplement et de se corriger soi-même, si l'on peut.

Une aimable lectrice (Sanary) a découvert dans un « ancien livre de François Chalais » l'expression *« au temps* pour moi », qu'elle eût orthographiée *autant*. Incorrect, pour l'Académie, qui précise que ce terme militaire commande de « revenir à la position précédente ». Bon, pour André Thérive, qui juge *au temps* « une orthographe pédantesque ». A mon humble avis, l'un et l'autre sont acceptables, puisqu'ils contiennent tous les deux l'idée d'une *répétition*.

... Donc, au temps, ou autant, pour les correcteurs, qui persistent à transformer, dans cette chronique, mon correct média *ou* médias *(sing. et plur.), en l'invariable américanisme* media. *Au secours, amis de l'Académie française !*

le 20 novembre 89

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Bis repetita placent

Pas à moi, fichtre ! Partout, aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain, les mêmes fautes pullulent, où il me faut rester muet, les ayant déjà « stigmatisées » deux ou trois fois – et davantage... Que mes aimables correspondants me le pardonnent.

D'un « lecteur assidu » (Neuilly-sur-Seine) : comment justifier grammaticalement l'expression *l'avoir échappé belle ?* Ce participe passé resterait au masculin « parce que *l'* y représente le neutre *cela*, ou un substantif, qui peut être masculin ou féminin (danger, aventure) ; et *belle* peut être considéré comme un adjectif, ou comme un adverbe équivalant à *bellement*... Si bien, conclut Le Gal, que la discussion ne sera jamais close. Nous voilà bien avancés !

Que penser du néologisme « Paris *vandalisé* », relevé dans un titre du *Figaro ?* Car il ne figurerait dans aucun dico, selon mon aimable questionneur (Vannes), qui m'énumère les plus grands. Sans aller chercher plus loin, la justification en est facile, car rien ne s'oppose à ce que, après *vandale* et *vandalisme*, le verbe *vandaliser* apparaisse. Tout comme, dans un sens voisin, existe la triade : *pirate, piraterie, pirater*. Et j'oubliais *piratage*.

« Ayant fait trois fautes dans la dictée de Pivot, j'aspire à zéro faute... » Mes félicitations à la dame de Neuilly-sur-Seine (oui, avec traits d'union !) qui s'étonne qu'on ait corrigé son adresse : « avenue Charles de Gaulle », par l'adjonction de deux traits d'union. C'est qu'il est obligatoire « dans les noms attribués à une rue, à un établissement, etc. ». Bizarre, mais ça ne fait de mal à personne ni à la langue française. Alors...

Non plus présence, mais absence insolite, que celle de l'*apostrophe* devant le nom d'un auteur après le titre de son ouvrage : *La Peste, de* Albert Camus. Un Boulonnais (sur mer) s'en étonne. Cela n'est en effet d'usage que dans une page (couverture, titre) où la préposition se trouve isolée entre titre et auteur, pour éviter d'avoir un creux typographique. Sinon, l'élision va de soi... Merci, à ce même lecteur, de sa lumineuse défense – à la Maurice Catel – de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif, grâce à cet exemple : « Cette femme que j'ai *laissée* peindre (elle fait de la peinture). Cette femme que j'ai *laissé* peindre (on faisait son portrait). » Que les simplificateurs abusifs, ou abusés, de notre orthographe se le disent !

... Aujourd'hui, *Larousse* aux trousses, j'ai fait mentir le *« de minimis non curat praetor »* des pages roses. C'est à en perdre mon latin.

le 27 novembre 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Un sac de puces

O langue française, ravagée par le Sida de l'illettrisme, de nombreux fidèles à ta défense s'insurgent contre ce qui, dans le domaine de la médecine, serait une piqûre de puce ! Se grattent-ils, je suis désolé de ne pouvoir leur apporter à tous les coups le modeste renfort de ma plume... Quatre exemples, que je suis heureux d'avoir pu utiliser.

Une dame de Toulouse, un chouïa moins âgée – non : plus jeune – que moi, et très spirituelle, m'en adresse une bien bonne de la part des caisses de retraite dont elle dépend. « On est habilité, lui écrit-on, à *imputer* telle somme sur la prestation qui vous est servie. » Or il s'agit d'*amputer* ses revenus. A la suite de quoi il lui fut souhaité « un été aussi agréable que possible » ! Du Courteline ? En apparence. *Imputer* garde ici sa valeur étymologique de « porter en compte » – qui est « déduire un paiement, ou une libéralité, de la somme qui vous revient ». Hélas ! Un « ancien de la Légion étrangère française » a entendu (A 2, 19 novembre, journal de 20 heures) que le ministre des Affaires étrangères de RFA devait, à la suite du dîner offert « aux Douze par notre président, aller *rendre compte* de leurs échanges verbaux au président des Etats-Unis ». Mon légionnaire trouve la formule aussi inadéquate qu'humiliante. Il aurait fallu dire : *faire part*. Exact. Mais, à l'antenne, dans le feu de l'action...

Autre inadvertance, à un niveau plus modeste, relevée par un *Burgien* (qui c'est ? devinez) : dire, pour clore un entretien sur les ondes avec un interlocuteur notable : *« Je vous remercie d'avoir été notre invité. »* Ouais... Simple ellipse, où *accepté d'être* va sans dire.

Une dame (Paris 7e), « conseiller – j'aurais préféré *conseillère*, la mort grammaticale du beau sexe ne laissant pas de me chagriner –, conseiller, donc, à la cour d'appel de Paris », fait appel à votre serviteur pour résoudre un débat qui s'est instauré, entre collègues, « sur l'emploi des expressions *à titre de* et *au titre de* ». Madame le Conseiller, comment est-il possible que vous n'ayez pas de dictionnaire parmi vos livres de droit ? Un *Petit Larousse* aurait suffi. Mais, pour vous, j'ai fait appel au tome 6 de mon *Grand Robert*. La locution prépositive *à titre de* équivaut à *en tant que*, s'agissant d'une personne *(à titre d'ami)* ou d'une chose *(à titre d'indemnité)*. Mais point d'*au titre de*... Rassurez-vous, cet *au* ne vous vaudra pas d'aller au trou, et je vous acquitte de tout mon cœur de l'avoir défendu contre vos collègues.

... Parfois cuistre, mais toujours galant.

11 décembre 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Partie de chasse au sens

M. Jacques Paget, « durant dix ans lecteur chez l'ami Gaston Gallimard », est aujourd'hui président de l'Académie française... de culture et de conversation, à Los Angeles. Dans l'article de Bruno de Cessole sur Brasillach (*Lit.* 13-11), il a découvert le mot *empathie*, devant lequel ses étudiants et lui sont restés bouche bée... Moi aussi, d'ailleurs, mais mon dico le plus usuel (*Petit Larousse en couleurs*, 1980) m'avait fourni la réponse : *« Mode de connaissance intuitive d'autrui, qui repose sur la capacité de se mettre à la place de l'autre. »* N'est-ce pas là tout dire avec clarté ?

Non : *mode* est inexact, le mot juste est *faculté* ; après *autrui*, autre est une tautologie, nom savant de la lapalissade. Je propose donc : « Faculté de connaissance intuitive d'autrui, par la capacité de se mettre à sa place. » Tiens, mais... un point après *autrui* et rayer le reste serait mieux ! Conclusion : le moins de mots pour définir un mot est la meilleure méthode.

Le *Grand Larousse* en 10 volumes (1961) ignore *empathie*, qui ne figure pas non plus dans le *Robert* en 6 volumes (1960), mais oui, enfin, dans son *Supplément* (1970). Ce qui prouve qu'il est de création relativement récente, mais créé par qui ? Quelque savant lecteur nous l'apprendra. La chasse reste ouverte.

Je n'aime guère me prononcer sur les questions de prononciation, la phonétique touchant ici à l'enracinement folklorique ou à une particularité constitutionnelle. Tout autre chose qu'une ignorance incontestable, comme celle, par exemple, des cracheurs médiatiques d'*interpeuler*, d'*Eudipe*, d'*eunologue*, d'*eudème*, de *zandicapés*, ou les mélangeurs d'*investir* et d'*envahir*, de *célébrer* et de *commémorer*.

Il n'en reste pas moins surprenant, me signale un médecin (Tourcoing), que *« Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères, parle de* teunacité *(pour ténacité), et mille présentateurs de TV de* reubellion *(pour rébellion), qui est confondre la prononciation du substantif avec celle de l'adjectif :* tenace, rebelle. *A la suite de quoi, l'oreille en alerte, j'ai remarqué que M. Jacques Chirac prononce* Français *comme* assez, glacé, embarrassé, pincé, *etc.* Mais *– voilà le son juste – je ne veux pas dire que ce soit un signe... (Je m'avise que j'ai oublié de préciser à ces Français, qui passent pour ignorer la géographie, que Los Angeles est la capitale de la Californie, à l'ouest des États-Unis !)*

... Petite épigramme, pour souligner une actualité littéraire fugace : quand on sait des grands prix comment marche le train - Le pillage est normal chez qui signe Valtrin.

26 décembre 1989

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Considérations équivoques

Je ne débuterai pas mais commencerai cette chronique par une prière à mes fidèles correspondants : gardez vos timbres, car je ne puis répondre qu'ici à vos questions, que je souhaite précises, brèves – et *lisibles*... Merci.

Une ophtalmologiste (Villeurbanne) m'invite à plonger dans les yeux *glauques* d'une femme pour éclairer le sens de cet adjectif. Selon Dupré, il signifie « de couleur verdâtre » et non point « trouble », comme il semble qu'on l'entende trop souvent aujourd'hui. « Un vert qui rappelle l'eau de mer. » Mais la pollution troublant de plus en plus celle-ci, ce glissement de sens de *glauque* est en somme tout naturel ! C'est ainsi que pour Robert « verdâtre » signifie... « d'un vert un peu sale et trouble ». Allez vous y reconnaître, après cela, même avec des lunettes. Disons que la couleur des yeux dépend de ce qu'y voient les amoureux. Non ?

Une lectrice (Paris VII) et un lecteur (Saint-Denis) ont été choqués que Philippe de Saint-Robert (*Littéraire* du 8 janvier) ait écrit de Montherlant : « ... il demeurait *amertumé* de l'ostracisme imbécile dont il avait été l'objet... » Il est vrai que ce mot ne figure pas dans les dictionnaires, voire le fascicule I, récent, de l'Académie française. Mais – par exemple – puisqu'un trottoir enduit de *bitume* peut être dit *bitumé*, pourquoi ne dirait-on pas d'un homme rempli d'amertume qu'il est amertumé ? A mon avis, si néologisme il y a, les dicos peuvent l'entériner sans complexe.

Un charmant professeur à la Sorbonne (Paris VII) me signale (17-1) que *Baudelaire* est toujours orthographié *Beaudelaire* à la station de métro Cluny-Sorbonne, ce que j'avais dénoncé de sa part le... 6 juin 1989 : huit mois d'incurie administrative ! Pour l'effacement d'un *e* ! Cela donne à réfléchir. Eh bien, pour moi, réflexion faite, ce n'est pas si mal : les ignorants ne s'aperçoivent pas de cette énormité, les autres se gaussent des autorités qui la tolèrent. A la mairie de Paris et au ministère de la Culture, amis que l'on est des poètes... A moins que (pages roses) : *de minimis non curat praetor*. Ou mieux : *aquila non capit muscas*... J'imagine qu'un coup de fil de l'archange B.H.L., portraitiste si émouvant du génie orthographiquement écorché, les alerterait peut-être...

Il me reste à remercier nos correcteurs d'avoir supprimé l'accent circonflexe que j'avais commis l'erreur de mettre sur l'*o* de *cyclone* dans ma chronique de rentrée (26-2). Un exemple à suivre, non pour la faute mais son aveu.

12 mars 1990

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Des volées pas volées

Un chaleureux lecteur de Marseille m'a adressé une diatribe, de deux grandes pages dactylographiées, contre son journal favori de toujours : *Le Figaro*... C'est que son amour de la langue française, son exigence de la plus modeste correction grammaticale, sont chez lui plus forts que tout. D'où la photocopie jointe d'un article de *La Vie politique* (27-2) qui exhibe, en gros caractères, ce titre spirituel : *« Trois personnages en quête d'hauteur »*. Jeu de mots réduit à néant car le *h* de *hauteur* est *aspiré* ! MM. Delors, Jospin et Mermaz ne s'en porteront pas plus mal. Ni le français, sans doute. N'empêche que... Remerciements et félicitations à ce lecteur rigoureux. Une dame (Paris 14e) – très délicate, elle – me prie de rappeler à mes petits camarades, sans nommer personne, que *mémoires* est du genre masculin. Exact, mais dans le même *Littéraire*, celui qui a écrit : *« Pour ceux que cette voix* insupporte » n'a pas tort, chère madame, car *insupporter* est un synonyme familier d'*indisposer* apparu au début du siècle (Robert)... Un point partout !

Je ne partage pas l'opinion d'un lecteur (Bourg-en-Bresse) qui trouve que la formule, il est vrai très courante chez les journalistes des media audiovisuels : *« Je vous remercie d'être notre invité* (ex : Catherine Nay à Edouard Balladur sur Europe 1) est un non-sens. Il s'agit là tout bonnement d'une ellipse, où le *« d'avoir accepté »* sous-entendu va de soi. S'il n'y avait jamais rien de pire sur les lèvres pressées – par le temps – de mesdames et messieurs des ondes, ce serait le paradis pour notre langue.

J'ai bien fait rire, m'écrit-elle, une lectrice de Strasbourg, qui est américaine, pour avoir assigné comme lieu d'origine à la lettre d'« une dame turque » (5-3)... *« Uçakla »*, qui veut dire « par avion » ! Ce que c'est, tout de même, que d'ignorer à la fois la géographie et le turc. Ah ! Je ne l'ai pas volé, moi qui n'ai jamais volé en avion. Merci : j'en ai mal aux côtes.

Voici l'opinion d'une dame (Marrakech) qui, après avoir enseigné le français au Maroc pendant quinze ans, dut passer par un collège de Mayenne pour pouvoir prendre sa retraite : *« Mes élèves marocains, rétrospectivement, m'ont paru très bons. Le manque total d'attention, de concentration, l'instabilité physique et mentale me semblent être la cause principale de la quasi-nullité des élèves français actuels. Comment y remédier ? Sûrement pas par le laxisme généralisé de l'Education nationale. »*

... Mais par des fessées, bien sûr !

26 mars 1990

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Yati ou yati pas de mal à ça ?

Un titre énorme, sur six colonnes (*Le Figaro,* 15-3, p. 35) a fait bondir une charmante dame (Meudon), de longue expérience, qui évoque à son sujet les *Yakas* et les *Yakapas* de l'inoubliable Pierre Dac : « Pour la mode, *y'a* déjà plus de printemps » : mais cette façon familière de s'exprimer, un peu puérile et par là aguichante, convenait fort bien au sujet : « le prêt-à-porter automne-hiver 1991 ». Sur cinq colonnes, cela aurait pu se ramener sans dommage à « Pour la mode, plus de printemps » : – que je préfère... Reste le problème de ce *y'a,* dont il est vrai qu'il foisonne dans la bouche des enfants et celle des parleurs des ondes, qu'ils bafouillent ou soient emportés par la précipitation. Ainsi assassinent-ils, en toute innocence, le pronom neutre *il* et la négation élidée *n'*. Sinon à l'élégance de la mode, à celle de la syntaxe, *il n'y a plus* convient mieux.

Reconnaissons une fois encore, pour le déplorer, qu'il deviendra toujours de plus en plus difficile de ne pas écrire comme... « on les entend qui causent » – si l'on veut soi-même se faire entendre, ou faire de l'esprit.

Une autre dame (Pagney) – elles sont terribles et ont raison de l'être – s'effare de la disparition des substantifs *aveugle* et *sourd,* remplacés par *malvoyant* et *malentendant :* « Sont-ils devenus péjoratifs ? » A première vue, ces néolos (la maladie me gagne) sont idiots, car voir mal et entendre mal impliquent des degrés, alors qu'aveugle et sourd sont des absolus. On a dit aussi les *voyants* et les *non-voyants. Malvoyant,* dit Larousse, est un synonyme d'*amblyope :* « dont l'acuité visuelle est très diminuée (gr. *amblus,* faible et *ôps,* vue) ». Il lui est évidemment préférable, exception faite du spécialiste. C'est ici le moment de constater que la déplorable habitude de supprimer l'accent sur les capitales d'imprimerie rend impossible de distinguer le substantif *aveuglement* de l'adverbe *aveuglément*... Que dire – j'y ai pensé en collant un timbre – d'*adhérence* et d'*adhésion ?* Que s'il arrive à des politiciens de les confondre, dans leurs appels au peuple, pour obtenir sa confiance, avec celle qu'ils peuvent avoir dans la pâte adhésive de leur dentier, cela ne décourage plus personne – en toute ignorance de cause grammaticale – de voter pour ou de leur faire un bras d'honneur.

Quelle joie, au féministe inébranlable (ne pas faire dire à ce mot ce qu'il ne dit pas) que je suis, de clore par des félicitations à Mme Yvette Roudy, qui fait suivre son nom du féminin *députée,* en signant le *Rapport d'information* (n° 1 161) de l'Assemblée nationale, sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

30 avril 1990

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Le doigt dans l'œil (bis)

Sous ce titre, ma chronique du 2 avril a fait des étincelles... Je donne le premier prix à la suivante : « Hé ! Ignare ! Exit, c'est de l'anglais, pas du latin. (...) Et on se fout du pluriel ! Il faut bien être stupide pour confondre ces deux langues et les mal connaître à ce point. » Je conseille à cet anonyme outrecuidant d'acheter un *Petit Larousse.* Cela dit, il est vrai que j'ignore l'anglais, tout en sachant me servir du *Harrap's,* dont je suggère aussi l'acquisition à cet énergumène, pour en faire un... convaincu... Hé !

De Bandol, un spécialiste, je suppose, enrichit mon « propos oculistique » de deux vocables que j'ignorais : « L'*optométriste,* qui ne s'adresse qu'à la correction des défauts de la réfraction (amétropies) et dont la profession n'est pas reconnue en France ; l'*oculariste,* qui place les yeux artificiels. » Merci. Espérons que maintenant tout le monde y verra plus clair. En fait de bévue, une énorme m'est transmise, coupure jointe, par un spirituel correspondant de Massy. Dans *Le Figaro* du 21 mars – pour saluer le printemps ? – l'image d'un petit enfant au berceau y est soulignée de cette légende : *« Gédéon, le premier veau-éprouvette français. »*

D'une dame de Fontenay-aux-Roses, qui ne manque pas d'épines, des « remarques faites en écoutant ou en lisant la presse journalistique ». Elle déplore que *blues,* terme anglais, ait chassé « le français *spleen* »... mot anglais adopté au XVIII[e] siècle ! Accordons-lui le privilège de l'âge. Elle ne s'habitue pas à ce que *menu* nous soit servi à toutes les sauces, notamment *programme* ou *ordre du jour* : ce n'est là qu'une image, aussi légitime que banale, certes. Quant à *partenaire,* de l'anglais *partner,* altération de... l'ancien français *parçonier* (lat. *partitio,* partage). Voilà pourquoi on nous le sert, lui aussi, à toutes les sauces – où l'amoureuse est la meilleure... Il suffit, madame, pour se montrer aussi savant que moi, d'ouvrir le *Dictionnaire étymologique* d'Albert Dauzat : c'est tout bête.

Un très sympathique médecin (Aix-en-Provence) m'offre un trait final qui va nous permettre de prendre de la *hauteur* (h aspiré, comme je le rappelais le 26 mars, pour la dixième fois et des prunes) : « Dans *La France catholique* (n° 2 249), on écrit du cardinal de Lubac, ce théologien humaniste, que lorsqu'il s'attarde sur une pensée de Pascal : le silence de ces espaces infinis *mais vrais...* » Au lieu de m'effraie, bien sûr...

Mes chères sœurs et mes chers frères francophones, continuons à défendre, serait-ce à côté de la plaque, cette langue française, dont Pascal se servit plutôt bien... Amen.

21 mai 1990

5 juin 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Pour une fumée sans feux

Bravos au lecteur (Bernis) qui m'a offert un sujet aussi brûlant qu'inépuisable : le tabagisme, ou... *nicotinisme,* en me rapportant que le PDG d'Air Inter avait récemment déclaré : *« J'ai procédé à une expérience de* non-fumage *bien accueillie par les passagers. »* Ce qui le fit bondir, à juste titre, le terme *fumage* n'ayant que deux acceptions : le traitement du poisson ou de la viande par la fumée – le local où cela se passe est un *fumoir* – et la *fumure* des terres.. Mais nos poumons ?

Si l'on rappelle aux fumeurs que le fumet et la fumée du tabac ne plaisent pas à tout le monde, cela les fait fumer de colère. Prisant fort tous mes fidèles, je voudrais, à ce propos, faire un tabac chez les non-fumeurs, sans être, moralement, passé à tabac par ceux qui fument, où les femmes me paraissent le plus à craindre. Cependant que les plus à plaindre sont leurs victimes, transformées en *fumivores,* qui avalent et font disparaître la fumée, à la façon des appareils fabriqués pour ça... Moi qui ne fume plus depuis une dizaine d'années, j'éprouve le besoin, ici, de reprendre souffle...

J'ai découvert, dans ces volutes de vocables, que *fumer de colère* est l'abréviation de « fumer une pipe plus longue que la pipe du père Duchêne », un féroce humoriste de la Révolution française, et que – cueilli par Littré dans un ancien couplet de vaudeville – « deux vieux époux sont deux tisons qui ne brûlent pas mais qui fument ».

Quant à Air Inter, son PDG aurait dû dire : « Une expérience de *non-enfumage* », l'enfumage étant l'action d'*enfumer* (notamment les abeilles), et de remplir ou d'environner de fumée... un terrier. Pauvres petits lapins qu'ainsi parfois nous sommes, étouffés sans pitié par la bouche des hommes !

Donc, s'abstenir du tabac, tant qu'on n'aura pas trouvé le secret de la fumée sans *feux* (c'est-à-dire *morts...* du cancer). J'en demande pardon aux illustres pipes de mes amis Jean Dutourd et Robert Sabatier, sans oublier celle de notre grand Jacques Faizant, à moins qu'ils n'agrémentent leur pipe que pour le photographe... Oui, mais : *« Il n'est rien d'égal au tabac : c'est la passion des honnêtes gens, et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre. » Signé ? Molière, dans son* Dom Juan... *écrit par Corneille... alors !*

La fin de cette chronique n'est plus d'un grammairien, mais d'un politicien, qui espère avoir réussi pour mes lecteurs, fumeurs ou non, un coup fumant.

11 juin 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE
DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Tohu-bohu et propos salés

Les bouleversements subis par la langue française incitent à l'amertume ou à la raillerie. Je préfère celle-ci et félicite un lecteur humoriste (Neuilly) de suggérer les nouvelles définitions suivantes à l'Académie française. Madame et messieurs, tenez bon épée et bicorne : *« France : mot périmé, utilisé quelquefois pour Hexagone. Hexagone : pays d'Europe occidentale, peuplé d'Hexagonaux... »* Et j'en passe. Il ajoute, à la confusion incurable entre les verbes *investir* et *envahir*, l'emploi à tort et à travers d'*errement* et de *solution de continuité*. Sur le premier, il suffira (sinon il y aurait des pages à en écrire) de rappeler, avec l'Académie en 1965, « qu'*errements* signifie *manières d'agir habituelles »*, et ne doit pas être confondu avec *erreur*, « opinion contraire à la vérité ». Quant à *solution de continuité*, elle a pour synonymes *rupture, interruption*, et rien à voir avec *dissoudre* ou *résoudre*.

Une question, qui ne manque pas de sel, m'est posée par un aimable lecteur de Vincennes, qui se demande si, *« devant le manque d'eau »*, il faut parler, pour y parer, *« de* dessalement, *de* dessalaison *ou de* dessalage *de l'eau de mer »*. Cher monsieur, rien de plus simple : le premier et le troisième sont kif-kif et s'appliquent à tout, y compris les denrées alimentaires qui ont fait l'objet d'une *salaison*, à quoi *dessalaison* convient... Il reste notable que l'adjectif *dessalé,e*, qui sent la morue, à une acception particulière sur laquelle il n'est pas l'heure de s'étendre.

D'une dame (Verrières-le-Buisson) : *« Pourquoi employer l'expression* tout un chacun *là où* chacun *suffirait ? »* Vrai que ce pronom indéfini, d'une clarté parfaite, suffit à désigner n'importe qui à propos de n'importe quoi. Mais l'histoire de sa syntaxe est d'une complexité époustouflante, qu'augmenteront les femmes qui ont soif de perdre grammaticalement leur sexe, ce qui le rendrait invariable en genre comme il l'est en nombre... J'emprunte à Grevisse que si « un chacun, *qui est très ancien, foisonne aux XVII^e^ et XVIII siècles*, tout chacun, *apparu au XIV^e^, figure encore dans Malherbe...* Tout un chacun *ne s'affirme qu'au XIX^e^ et au XX^e^, la plupart des meilleurs écrivains l'ont employé. »* Pourquoi ? Parfum désuet, érudition et sentiment de plénitude démocratique.

... Comme j'écris le jour de la Fête des mères, je leur fais l'hommage d'une plaisante homophonie avec une peinture de Millet et une musique de Gounod, dans la bouche d'une maman disant de ses deux filles : *« J'aime langer Luce et laver Maria. »*

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Vive le français

Françaises, Français, moi, grammairien Aristide, présente le 18 juin, où... je rédige cette chronique, les excuses de la France au général de Gaulle, pour la faute d'orthographe qui déshonore la plaque de bronze commémorative qu'on est en train d'inaugurer à l'Arc de triomphe : UNIVER, sans S : « C'est vachement formi », comme s'est exprimée, à propos de je ne sais quoi, une plaisantine qui cause à France-Inter (16-6, 11 h 50). Mais qu'est-ce à dire, *univer ?* Il y a là de quoi exciter un psy et un linguiste.

Uni-*ver :* « Le vrai rongeur, le ver irréfutable... (Valéry, *Le Cimetière marin).* Enfin, tous égaux ! Le mot pourrait aussi s'écrire uni-*vert,* dans une campagne des écolos ; uni-*verre,* pour raccoler les alcoolos ; uni-*vair,* clin d'œil d'un fourreur snob aux frileuses à fric. Quant au correct *univers,* vu le visage qu'a celui de notre temps – comme de tous les temps, d'ailleurs – on ne peut que s'interroger avec angoisse : vers qui, vers quoi ?

En attendant que la plaque qui exhibe cette invraisemblable bourde soit corrigée, c'est votre serviteur qui mérite une correction exemplaire... parce que j'ai titré ma chronique du 5 juin : *Pour une fumée sans feux.* Feu, dans le sens de *mort,* j'aurais dû écrire *feus,* s'agissant de l'adjectif. Bravo et merci aux deux lecteurs (Francheville et Guercheville) – c'est peu –, qui ont eu l'obligeance de me mettre le nez dedans avec gentillesse. Sans doute fus-je aveuglé par la fumée... Plaisanterie à part, je dois reconnaître que le sens du mot *fumage* doit s'étendre au fait de fumer du tabac. « Même s'il n'est pas officialisé par l'Académie », car il est admis par les spécialistes, « parce qu'il n'en existe aucun d'aussi convenable ». C'est un pharmacien chimiste, qui a collaboré à diverses études avec la Seita, qui me le signale. Il a irréfutablement raison. La polysémie intelligente n'appauvrit pas, mais enrichit la langue, tout en la protégeant d'être envahie par des vocables étrangers.

L'une des causes de la débâcle, sans cesse plus évidente de la langue française, tient au fait que les media, au lieu de se montrer un exemple de rigueur syntaxique et morphologique, se piquent trop souvent de singer le baragouin des enfants, des illettrés ou des polyglottes à la noix. Et s'agit-il de beaux textes, une élocution défectueuse les rend parfois inaudibles.

Espoir quand même : « ... La garde meurt (non la gare demeure) et ne se rend pas. » Vive la langue française, excellentes vacances à toutes et à tous et rendez-vous en septembre.

2 juillet 1990

3 septembre 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Une réforme à réformer

Entendez, par ce titre : non point à tripatouiller sous prétexte d'amélioration – mais à exclure. Il s'agit, bien entendu, de la honteuse réforme de l'orthographe, qui éclata comme un pétard mouillé à la veille des vacances, moment choisi par les politiciens pour perpétrer leur mauvais coup. Devant celui-ci, j'en appelle d'abord à Jean Guéhenno – de l'Académie française, qui aurait eu cent ans cette année –, que j'admirais de tout mon cœur. Il écrivit dans l'une de ses chroniques du *Figaro,* lors d'une précédente alerte à la réforme : *« Le comble serait qu'on décide d'écrire aussi mal qu'on parle. »*
Voilà qui est fait.
Je m'inscris à mon tour parmi les « contre », pour trois raisons péremptoires : cette réforme ruinera à la fois l'harmonie, la profondeur et le visage de la langue française, ce qui rendra bientôt incompréhensibles plusieurs siècles de chefs-d'œuvre classiques, sans laisser d'ouvrir la porte à de nouvelles fautes, relatives à la nouvelle orthographe. A cause de quoi il faut espérer qu'elle ne sera jamais appliquée. Cela ne chagrinera que les ignares (je pense ici aux enseignants, autant, sinon plus qu'aux élèves), qui voudraient ramener tout le monde à leur niveau, plutôt que de faire l'effort de s'élever à celui... du certificat d'études de naguère !
Je n'ai pas encore reçu la brochure du *Haut comité* – en l'occurrence tombé bien bas – *de la langue française,* qui me permettra d'étudier à loisir le détail de ses décisions, surtout quant à la phonétique. Il n'est d'ailleurs pas exclu que quelques-unes s'y montrent sages. C'est l'avalanche brutale de l'ensemble qui fait figure de catastrophe. Opposons-lui donc, sans vouloir en démordre, qu'une langue est comparable à la mer par la richesse grouillante des fonds qu'elle embrasse et brasse. Les simplifications qu'il nous propose reviennent à transformer la nôtre, la française, nourrie de grec et de latin, en piscine de cinquante centimètres de profondeur, où tous les cancres, petits et grands, pourront se donner l'air de savoir nager. Où il convient d'ajouter que ce ne sont pas seulement les vingt-six lettres de notre alphabet, ni leur disposition dans les mots, mais la ponctuation et les accents qui confèrent une physionomie à la page : sans elle et sans eux, elle aurait la fadeur d'un porte-perruque en polystyrène.
Que mes aimables lecteurs me pardonnent de leur rappeler, une fois de plus, de garder leurs timbres, car ce n'est que dans cette chronique qu'il m'est loisible de leur répondre. Bonne rentrée à toutes et à tous.

10 septembre 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE
DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Vertes et pas mûres

J'ai reçu, au mois de juin, une quantité de lettres, dont je n'ai pu faire état à cause des vacances. En voici un premier florilège, où l'on comprendra que certaines m'aient coupé le souffle... Un médecin (Toulouse), qui a écrit *« au cours d'une longue carrière, de nombreux* comptes rendus *administratifs »*, a été ahuri de lire sous la plume de mon estimable confrère du *Fig-Mag : « ... leurs compte-rendu... »*. Ce singulier et ce trait d'union, mon cher docteur, y sont, à n'en pas douter, des coquilles, dont Pierre Bourgeade, et moi-même, souffrons parfois plus que d'autres, dans nos articles de « grammairiens ».

Mais voici de l'incroyable, du jamais vu, relevé par un lecteur *« scandalisé »* (Fresnes) dans le « Dossier transport » (20-6, p. 21 à 24), joint à sa lettre. Il y a entouré de rouge les fautes de français : des douzaines ! Doit-on les inscrire au bilan des victimes de la route ? Je laisse le réquisitoire à ce correspondant passionné : *« Et quel charabia pour certains paragraphes, où la ponctuation est faite en dépit du bon sens... Quels sont donc vos typographes ou linotypistes qui laissent passer de telles choses ? Et si les journalistes tapent eux-mêmes leur texte sur un ordinateur, que leur apprend-on dans leurs écoles ?... Je pensais que les logiciels de traitement de texte professionnels étaient tous munis de correcteurs orthographiques. Ne serait-ce pas le cas au* Figaro ? » Pour moi, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Un général ami (Versailles) – garde-à-vous ! – part en guerre contre les *tu vas où* et les *tu fais quoi* qui ont envahi notre territoire. Par la bouche des enfants, me semble-t-il. Eh bien, je ne juge pas cela désastreux et trouve même dans la position inversée de l'adverbe de lieu et du pronom interrogatif une façon de questionner plus pressante. Que presque tout le monde aujourd'hui en use ainsi, la syntaxe française ne s'en porte pas plus mal... Repos !

Une dame de Blois a tiqué devant ce titre (*Figaro*, 18-6) : *« Balanciaga relooke le Crédit lyonnais et la Poste »*, et l'article où l'on peut lire que « Balanciaga a le vent en poupe côté *relooking* ». Regrettable, en effet, que le vocabulaire de l'élégance en soit à ce point dépourvu. En français, le verbe *rhabiller* signifie *« présenter sous un nouvel aspect »*, qui est le cas des hôtesses d'accueil mises en cause. Il y a aussi le substantif *rhabillage*. Il y a, enfin, qui tombe à pic à l'adresse des utilisateurs du jargon anglomaniaque : « Va te rhabiller » !

17 septembre 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

La rage au ventre

Je suis le témoin, affligé et ravi, que toutes nos publications ont affaire à des lecteurs, et peut-être plus encore des lectrices, d'une attention passionnée. C'est ainsi que j'ai reçu d'une dame (Paris 7e), le 29 juin, la photocopie d'un article du FIG-ÉCO titré : *Les AGF achètent un million les droits du « Boléro ».* Il contient, m'écrit-elle, « une faute hurlante », qui six personnes de son entourage n'ont pas été capables d'apercevoir... La voici : « Un challenge *hardu.* »

Alors ? *Felix culpa,* madame – n'en croyez rien, je galège –, car cette synthèse orthographique illustre à la fois la difficulté du challenge *ardu* et la *hardiesse* de l'entreprendre ! Quant à *media,* au lieu du correct *media,* qui vous scandalise, je renonce, une fois pour toutes, à le stigmatiser, où qu'il se trouve, sauf dans cette chronique, car il arrive sans cesse que des « correcteurs » l'introduisent.

Comment ne pas faire un sort à cette autre énormité, relevée par un Lyonnais (16-6) dans notre filiale *Rhône-Alpes,* sous le titre *La beauté change de main :* « ... déjà, les anciennes clientes, peu *enclintes* à changer leurs habitudes... » Où j'incline à préciser, pour les myopes, qu'il fallait écrire *enclines.*

Merci pour le timbre, cher Monsieur et Madame (Montpellier), à qui je demande pardon d'avoir fait attendre jusqu'aujourd'hui ma réponse à la question qui vous « divise entre amis ». C'est au féminin pluriel qu'il convient de mettre le participe dans : « Les années s'étaient *écoulées.* » Parce qu'il s'agit d'un verbe essentiellement pronominal, où il s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet. Il me semble avoir eu plusieurs fois l'occasion de le dire.

Mais qu'en sera-t-il demain ? Comme nous sommes en plein tohu-bohu orthographique, l'année promet d'être chaude. On en arrivera à ne plus savoir dans quel camp se ranger, selon le cas, pour être sage et utile à la langue française... « De quoi se sentir la rage au ventre », comme l'a dit un ami, professeur au collège de Creil.

Comment, surtout pour qui fait métier d'écrire, ne pas se sentir inter... *peller* ou *peler*... par tout cela ? Je n'y vois qu'une pensée consolante (je serre la pince, ou pince la serre, les vautours ne manquant pas dans les Lettres, à qui trouvera de qui) : « A quoi bon faire des livres pour cette petite Terre, qui n'est pas plus grande qu'un point ? » Où j'ajoute : et aujourd'hui tellement menacée. Eh bien, on n'en avait jamais publié autant que cette rentrée. Pourquoi ? Comme toujours : qu'on en parle et faire du fric avec...

Deux challenges *hardus* !

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Malheur aux vaincus

Je rends les armes aux correcteurs qui m'ont fait écrire (17-9) : « Quant à *media,* au lieu du correct *média...* » Quoi ? Quelle gifle ! Le renoncement de nos publications au bon français *média, médias,* contre quoi nos lecteurs ne cessent de protester, est pour eux une énigme. Lequel d'entre vous, chers amis académiciens, nous en fournira la clef ? Qui pis est, pour moi, dans cette même chronique, j'ai commis un lapsus : « ... comment ne pas se sentir inter... *peller* ou *peler...* par tout cela ? » où il aurait fallu remplacer l'infinitif par le participe passé. Baste ! Ce qui m'a vallu des remontrances.

Un écrivain de talent, investi d'une tâche passionnante, se laisse malgré soi envahir par les fautes de français qui pullulent au bout des langues et des plumes de presque tous les officiants des *media* (d'accord : ne pas corriger). Voilà ma réponse à un aimable lecteur (Paris 7) qui s'est étonné de lire : « L'armée d'Irak a *investi* le Koweït » – sous la signature de notre ami Louis Pauwels *(Fig. Mag, 1-9).*

Un « voisin » oisien (Fleurines), qui prépare « un recueil intitulé *Le Massacre du français* », déplore qu'après la réforme de notre orthographe « ou tout le monde sera fautif, ou personne ne le sera ». Et d'ajouter : « Ce serait dommage que vous... *soyiez...* au chômage. » Merci, mon cher confrère, vous êtes trop bon. Alors, un conseil : relisez la conjugaison du verbe *être,* au présent du subjonctif.

Un ami (Neuilly-sur-Seine) me fait part d'une jolie gaffe administrative, dont se régalera, j'espère, Michel le jardinier de France-Inter : « Dans la roseraie du si beau parc de Bagatelle, un rosier est dédié à Georges Sand. » Pourquoi pas, pensez-vous peut-être ? Parce que le prénom de la bonne dame de Nohant est *George* (sans *s*), selon la virile orthographe anglaise. Alfred en a su quelque chose ! Enfin, que penser de ce titre, en gros caractères, qui fit pouffer « un fidèle lecteur quotidien du *Figaro* (le 5-9, page 40) : « Le *crapeau* australien s'invite au bal. » De quoi mettre nos *drapeaux* en berne. N'est-ce pas, les *crapauds ?*

Cueillie au vol (France-Inter, 8-9, 12 h 30) une réflexion de l'admirable Pierre Dux, à inscrire au fronton de tous les lieux de spectacle : « Les chanteurs n'articulent pas. » Il est vrai : ils se désarticulent.

... A l'attention de mon charmant confrère Gérard Guillot, qui, dans sa critique du roman porno du grammairien Jacques Cellard, a eu la gentillesse d'attribuer à Aristide certains *Souvenirs d'une petite culotte,* alors qu'ils sont d'Aymé Dubois-Jolly et titrés *Les Mémoires d'une culotte...* Merci quand même, pour la pub.

8 octobre 1990

15 octobre 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Qui aime bien châtie bien

Ce sont toujours les mêmes fautes, qui n'épuisent jamais la verve de mes aimables correspondants, mais à la fin la mienne. Il ne faut pas avoir la candeur – succulente ! – de me prendre pour un Jupiter du vocabulaire et de la syntaxe, qui foudroie les « coupables ». La langue française, Dieu merci, en marge des linguistes et grammairiens de tout poil, y compris dans la main, a toujours fini par se défendre seule, ses vertus l'ayant emporté sur ses vices.

La part qui me revient est de savoir en rire,
Afin, chers enragés, de soulager votre ire...

Où je vous conjure, surtout, de ne pas trop vous énerver sur d'évidentes coquilles. Tel un « anonyme » – et j'ai horreur de ça – qui m'a découpé la page sportive du *Fig.* (1-9) à cause de cet intertitre : « Les routes *trops* étroites. » Il aurait mieux fait d'économiser son timbre.

Quelques autres de mes « fidèles » se plaignent que je ne les cite jamais. Est-ce le français ou leur amour-propre qu'ils défendent ? Mille pardons, mais je ne le fais pas exprès. Autre problème, pour votre serviteur : « un professeur honoraire de lettres classiques » (Bordeaux) m'envoie deux grandes pages, sans marges, d'une écriture fine, de considérations sur l'orthographe, qui occuperaient quatre-vingts lignes de cette chronique... qui doit en compter quarante ! Je l'en remercie de tout mon cœur et lui promets d'y puiser, à l'occasion.

Moralité, bien qu'ici *bis repetita non placent :* chères et chers défenseurs passionnés de notre langue, soyez toujours brefs et précis, sans omettre votre nom ni votre adresse. L'essentiel, vous me l'accorderez, est que pour défendre et illustrer la langue française... nous restions « tous unanimes », comme ils disent dans les media (oui) audiovisuels.

Je ne saurais plus efficace, pour nous rendre le courage, et en dépit de tout un certain sourire, que de vous mettre sous les yeux cette conclusion à sa lettre d'un lecteur de Bourg-la-Reine, qui nous y déchire... à belles dents : « Ce « débraillé » littéraire semble indiquer que certains journalistes ne possèdent pas la connaissance approfondie de la langue française que les lecteurs seraient en droit d'attendre. » Seraient ? Non : sont. Ce n'est pas moi qui dirai le contraire, même en pensant à moi... (Tais-toi, hypocrite !)

22 octobre 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Ni aveugle ni sourd

Pourquoi ce titre ? J'en fais ma devise, qui me va comme un gant ou un sabot, selon qui je juge ou me juge.

Oui, madame (Senlis), les *Paul* ont du *bol :* leur *o* est ouvert, tandis que les *Paule* ont un *o* fermé et riment richement avec *épaule.* Beaucoup de gens semblent l'ignorer, outre ceux du Sud méditerranéen. Si votre oreille est sensible à ces nuances, tendez-là aux verbiages médiatiques, vous en entendrez de toutes les couleurs. Les accents régionaux y sont d'ailleurs les bienvenus.

Témoin, cette anecdote inoubliable : un abbé parisien débarque à Clermont-Ferrand et demande au patron d'un bistro : « L'évêché, s'il vous-plaît ? » Réponse : « Au chouchol. » D'une amie très astucieuse, la rétorsion qu'en voici : une nonne auvergnate, qui se rend chez l'évêque d'Orléans, est prise en route d'un besoin irrésistible de petitcoinquer (je tiens à ce néologisme, dont je suis l'auteur) et se précipite dans un bar : « Vite, les véché, les véché... » « Sortez à gauche, prenez la troisième rue à droite et enfilez l'avenue... » De quoi en perdre ses légumes.

Relève aussi de la phonétique, au chapitre des « liaisons dangereuses », ce que me signale un médecin (Toulouse) : « Les gens de l'audiovisuel ont supprimé les liaisons et disent *c'est haffreux,* c'est *horrible,* comme s'il y avait partout des *h* aspirés. » Par une prudence, mon cher docteur, qui trahit la conscience qu'ils ont de leur ignorance.

D'où que les heures passées par les enfants devant la télé ne sont pas faites pour améliorer leur orthographe. A moins que devant Pivot... Un chirurgien honoraire (Paris 7e) me « propose l'exemple suivant » : « L'existence de *travails banaux* était une nécessité... mais *travaux banals* au temps de la traction automobile ? » Cela m'invite à rappeler que *banaux* est un terme de féodalité (fours, moulins *banaux)* et que le pluriel *travails* désigne des appareils où l'on maintenait chevaux ou bœufs pour les ferrer ou les opérer.

Deux Blaisois et un général (Versailles) – qui déteste les plaisanteries – ont été indignés de mon indulgence à l'égard des *tu vas où* et des *tu fais quoi* (nos éditions du 10 septembre). J'en suis navré, mais je persiste à ne pas désespérer de la langue française pour si peu.

La délicieuse octogénaire de Neuilly, qui m'avait placé sur un *pied-d'estale* (nos éditions du 24 septembre), m'a tressé cette couronne : « Vous avez mis tant de délicatesse et d'humour pour signaler mon erreur que j'oublie d'en avoir honte. » Merci de tout mon cœur, chère madame, et vous avez bien mérité que je vous donne en exemple à... tous.

29 octobre 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

C'est fou, fou, fou

Un ingénieur (Jouy-en-Josas) aimerait que le département de *La* Lozère s'appelât plutôt *Le* Lozère. Mon dieu, on en connaît plusieurs qui ont réussi leur coup en changeant de nom. Mais ici, je ne vois pas que le changement de sexe grammatical ajoute quelque chose à une région décrite comme l'une des plus pauvres de France – aussi l'une des plus belles et des plus captivantes. Laissons-la donc nous séduire au féminin, qui compense sa rudesse et la virilité de ses pics.

L'homophonie est une source inépuisable de plaisanteries, dont tout le monde aujourd'hui use et abuse. Surtout dans la publicité et les spectacles. (Témoin récent : *l'écu* européen.) J'avoue volontiers que moi-même... Elle engendre aussi des bourdes, dont il est difficile de savoir si elles ont été volontaires. Par exemple, un astucieux lecteur (Paris 16) a déniché dans un journal : « ... il ne restera plus qu'à faire un tour dans *le sein des seins* des métiers du bois... » Sans doute dont on fait les flûtes ? Voilà bien d'un artisanat attractif. A bientôt, sur les lèvres d'un athée : « Cachez ce *saint*, que je ne saurais voir. » Et pourquoi pas : « *Enceint* qu'on le représente, François d'Assise n'a pas besoin de cela pour nous édifier » ? Rien de plus *sain* que ces petits exercices.

Je suis heureux de citer les réflexions, spirituelles et pertinentes, d'un ami, Jacques Lacant, qui occupe un poste-clef à l'association *Défense de la langue française :* « L'Académie est bien décevante. On m'affirme qu'elle approuve à l'unanimité la fameuse réforme de l'orthographe. Elle accepte donc que désormais le *tire-fesse*(s) ne tire plus qu'une fesse, et que le *mille-patte*(s) soit amputé de 999 ! » Qu'en pense le président de cette association, Jean Dutourd – de l'Académie française ? Que je suis mal venu (il sait pourquoi) de lui poser une question pareille. Pardon, mon cher maître et complice, mais la divulgation de votre opinion serait précieuse à chacun pour mettre sa pendule langagière à l'heure... de la Coupole.

En attendant, jeu seizi l'eaukazion de me péhier quelles-queues photes pour houblié les fées nezphastes de la dikthé du saigneur Beyrenard Piveau – na ! Après quoi, je me sens beaucoup mieux. Pas vous ? Et les livres, dans tout ça, dont ce fut et reste la fête ? Plus il en paraît, moins on en lit, même au lit, à cause d'une télévision de plus en plus pauvre et sotte. Bien sûr, c'est ce qui plaît. ...A tant de questions, je ne vois qu'une réponse raisonnable : « C'est fou, fou, fou », comme le dit une chanson en vogue.

LA VIE LITTÉRAIRE

5 novembre 1990

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

De très loin à tout près

Je saisis, une fois de plus, l'occasion de les en féliciter : personne n'apprécie mieux l'humour que les femmes – voire le plus risqué. Dont voici une nouvelle preuve, sous la plume d'une « fidèle lectrice » (Paris 20e) : « Question, que j'ai déjà posée bien souvent (j'ai quatre-vingt-huit ans), à laquelle personne n'a jamais été capable de me répondre... Pourquoi les peintres et sculpteurs représentent-ils toujours Adam et Eve avec un nombril ? » Diable ! C'est vrai, l'homme, en sortant des mains de son Créateur, et la femme, d'une côtelette de son futur croqueur de pomme, faute de cordon ombilical, ne pouvaient en avoir un. Mais qu'ils soient représentés par Cranach, Van Eyck, Dürer, ou tous les sculpteurs qu'on voudra, leur nombril est très visiblement à sa place, au-dessus des sexes cachés. Je reconnais ici mon incompétence théologique, tout en osant ajouter que j'imagine mal le Créateur enfonçant son index au milieu du ventre de ceux que nous avons commencé par être. J'appelle au secours mon illustre et chaleureux ami Jean Guitton... Pour m'en tenir à la grammaire : *nombril,* qu'on devrait prononcer *nombri,* a fini par rimer avec *baril, grésil* et *avril.* Témoin ce début d'une charmante *idylle* anonyme : *Allongé sous les branches – Un frais matin d'avril – La main gauche à ses hanches – La droite à son nombril...*

Je n'avais pas été d'accord avec mon confrère Roger Minne sur la particule du général *de* ou *De* Gaulle (24-9). Un très aimable couple (Neuilly) m'a adressé une photocopie de son acte de naissance. En tête et très gros caractères : Charles *de* Gaulle. Joint à ce document officiel, le faire-part de M. et Mme Henri *de* Gaulle. Voilà la question définitivement tranchée.

Un ironique correspondant (George) m'a transmis un papillon publicitaire de l'Agence spatiale européenne. Peste ! De quoi nous envoyer tous en l'air. Jugez-en : *« Une décade pour préparer le XXIe siècle. »* Il est vrai que le temps passe vite – sauf en enfer, paraît-il – mais chaque mois, cependant, ne laisse pas d'y compter trois *décennies.* Une pareille confusion de mots, dont l'Académie française avait décrété sagement la discrimination en novembre 1965 – il y a aura donc trois décennies dans cinq ans ! Que mes décennies ne sont-elles des décades, j'en aurais huit et demie pour mes étrennes – soit deux mois, trois semaines et quatre jours... Oh ! guili guili.

Plaisanterie à part, il est incontestable qu'à partir d'un certain âge – mais lequel ? – on n'en finit plus de rejeunir. Cela s'appelle... Chut !

12 novembre 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

L'invasion des barbar(ism)es

Les fautes de prononciation, signes d'ignorances grammaticales, foisonnent sur les lèvres de la radio et de la télé. Une dame (Viroflay) y a relevé *« les tors* de danger, les *atoutazard* et les *quatrezunités »* qui nous *Zeurtent...* (zut : nous heurtent) le tympan à longeur d'écoute. Qui pis est, oui, j'ai ouï un *pluss pire* lâché par une femme dans une émission culturelle. Autant en emporte le vent ? Mais il contamine l'Hexagone... De telles fautes peuvent cependant paraître vénielles auprès d'un *« qui ne prévoyèrent pas »,* relevé dans un magazine de haut niveau – en attendant quelque *payirent,* au lieu de *payèrent,* ou *vivèrent* au lieu de *vécurent,* et cela n'en finira plus. Car on a beau « dénoncer, stigmatiser, condamner », comme mes adorables lectrices et lecteurs me supplient de faire – ou m'engueulent de ne point faire assez –, le résultat reste nul. Il y aurait de quoi rougir que cela justifie l'existence de grammairiens – et les aide à vivre ! Consolation : de « l'autre côté », si j'ai la chance de devenir un fantôme, je m'offrirai le luxe d'épouvanter les « coupables », en allant la nuit tirer leurs oreilles d'âne... Pour personne, ici, rien ne presse, alors à la bonne vôtre !

Un lecteur taquin (Saint-Saturnin-les-Apt) m'affirme que, malgré toutes ses recherches, il n'a pas réussi à comprendre pourquoi *« d'où vient que »* ne peut pas être suivi de l'indicatif. Parce qu'il exprime un doute. Si de grands écrivains, comme Flaubert ou Malraux, n'en ont pas tenu compte, la faute est légère, mais il n'en reste pas moins incontestable que notre esprit, dans l'attente de saisir *« d'où vient...* n'importe quoi » est bel et bien habité par le doute. Si ce doute lui semble douteux, disons qu'il s'agit là d'un anti-subjonctif... subjectif.

Bravo à un lecteur-champion (Taverny) qui, en réponse à ma prière à tous : « Soyez brefs et précis », m'assène 176 lignes de bourdes : j'en retiendrai la seule pour moi inédite. « Il ne faut pas confondre les *Gadz' Arts* et les *Quat'zarts,* le premier étant la contraction de *Gars des Arts,* qui s'applique à l'élève et au diplômé de l'Ensam (École nationale supérieure des arts et métiers), le second concernant l'École nationale supérieure des beaux-arts. Deux écoles renommées qui ont peu de points communs. » Mon aimable correspondant, qui sort de la première – l'Ensam –, n'a mis, modestement, des majuscules partout qu'à la seconde. En a-t-on extrait le sigle : Ensba ?...

Tout ce qui est sigle (Anep et Anpe, où le premier seul me concerne) m'a toujours fait pédaler dans la semoule.

26 novembre 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Le désordre des sens

Henri Jeanson avait de l'esprit et la dent dure. Un Perpignannais se souvient d'une réflexion dont la justesse n'a pas cessé de s'accroître : *« Les speakers de la radio : des rasoirs qui sont toujours entre deux cuirs. »* A quoi j'ajouterai cette autre : *« En France, le ridicule ne tue pas. On en vit. »* Et l'envie, puisque ça paye.

Après cet exorde, je rappelle qu'entre le foisonnement des fautes, il me faut choisir, surtout lorsqu'une lettre contient de vieilles questions, maintes fois traitées (en vain ? d'accord). Un savant correspondant (Marseille) me passera donc de ne retenir de la sienne que l'énormité qui l'amorce. Une coupure de presse, où j'ai pu lire : *« C'est un des plus* bels *exemple au monde... »* Certes !

Une dame (Paris 4e), dont la gentillesse est extrême, m'en signale une pire, qui mérite la mise en... bouteille : *« Depuis plusieurs jours, j'entends dans la publicité (TV) de l'eau Volvic : les volcans rièrent. »* N'en croyant pas ses oreilles, elle questionna des jeunes gens de son entourage.

Ils avaient bien entendu *rièrent,* mais ne s'en étonnèrent point ni n'en *rirent.* Ce barbarisme, au retentissement colossal, a peut-être été voulu par les publicitaires – ils sont, nul ne l'ignore, capables de tout – pour rendre cette eau plate... pétillante. Voici maintenant deux preuves de plus, s'il en était besoin, que le comique des accents de terroir et celui des homonymies sont inépuisables. Un Lyonnais m'avoue que, si quelqu'un se confie à lui au sujet de certains échecs, il répond invariablement : *« Aucune importance car, comme l'auvergnat, ce qu'on ne peut pas faire, on le* lèche ».

Reste inoubliable à un autre aimable lecteur (Cachan) ce qui se passa, en 1928, dans le collège nantais où il était élève de 1re : *« A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, le prêtre chargé du sermon commença celui-ci par : Jeanne d'Arc a vécu en vierge, elle est morte en sainte. »* Fou rire à peine contenu des six cents élèves et professeurs présents... Il s'étonne, après cela, qu'on n'entende plus jamais ni ne lise le verbe engendrer, remplacé par générer, qui ne figure pas dans les dictionnaires. Eh bien, il figure dans le supplément du Robert (1970). Apparu en 1877, il devrait être réservé à la linguistique – aussi, depuis, à l'informatique – mais un certain pédantisme, pseudoscientifique, a fini par en user pour n'importe quoi – même l'amour.

... Maman bobo, c'est pas beau le temps des robots !

3 décembre 1990

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE
DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Les pieds dans le plat

Une lectrice (Saint-Mandé), professeur honoraire, a découvert dans un journal (13-9) une déclaration de *« l'écologiste Lalonde »*, dont je suis affligé d'avoir à extraire : *« Le récent et puissant développement de la sensibilité environnementale... »*, et *« ce mouvement a anticipé sur l'abondement des crédits... »* Voilà deux néologismes qui méritent de faire... du bruit ! *Environnementalement* parlant, le mot *environnement* aurait dû suffire à l'*environnementaliste* que notre champion veut être, ce qui, *environnementalistement*, aurait mieux valu pour lui. Quant à *abondement*, je soufflerai au secrétaire d'État qu'il fallait écrire *abondance*. Je prescris donc à Brice Lalonde d'apprendre mon commentaire par cœur et de se le réciter trois fois, sans respirer. Facile pour l'athlète, même s'il halète, crainte d'allaiter les sarcasmes.

Il me tombe à pic l'opinion d'un médecin (Grasse), qui a cueilli sur des lèvres féminines (TF 1, 13 heures) l'expression *« peuples oppressés »*. Il faut dire *opprimés*, bien sûr. Mais il est probable, mon cher docteur, que d'être *opprimé oppresse* – et inversement. Croyez-en un ex-asthmatique.

Un charmant abbé (Bretonoux), qui s'y connaît en accents – il est du Lot –, voudrait que je m'élève *« contre une prononciation aboyante du français »*. Nom d'un chien ! Qu'est-ce à dire ? Selon lui, pas de phrase *« sans qu'on y accentue trois ou quatre fois plus qu'il ne faut une syllabe qui ne porte pas l'accent principal »*. Exemples, très classiquement choisis : *« AUX petits DES oiseaux Dieu donne la pâture... Ariane, MA sœur, de quel Amour BLESsée. »* L'effet est burlesque. Il ajoute, qui est vrai : *« Il y a déjà longtemps qu'on aboie la musique. »* L'abbé, vous avez mis à votre tour les pieds dans le plat. Merci, et vive le son du canon... de la messe.

Un éminent ami – écrivain, mais qui refuse que je le dévoile (c'est moi) – voudrait qu'on créât un nouveau prix littéraire. Encore ! Attendez : réservé à l'auteur connu qui aurait passé le plus de temps sans publier depuis son dernier ouvrage. Ainsi, dit-il, on ne se bousculerait plus au portillon, les magouilles diminueraient, les messageries, les libraires et le débarras des éditeurs seraient moins encombrés. Quel soulagement pour tout le monde, à commencer par les critiques, bien qu'ils ne lisent pas toujours ce dont ils parlent, ou alors en diagonale.

Montant du prix ? Un stylo en vermeil, in-dé-ca-pu-chonnable, sponsorisé par... Bernard Pivot, le champion des ras-le-bol. Serait-ce un rêve ? Oui, après avoir bu trop de beaujolais.

JEAN DUTOURD

Vérités d'un humoraliste

« *Le derrière de la vérité* » : cette expression désigne le poil à gratter qui fait courir la libre plume de l'académicien Jean Dutourd – de France, fier d'être et d'écrire français. Humoraliste, donc souvent cynique, les multiples témoignages littéraires de son « âme sensible » ont toujours été pour moi un régal. Dans ce recueil de *Pensées*, qui les résume en les écrémant, j'ai souri de rencontrer d'entrée un : « C'est *pire*. » Qui *pis* est – pour moi – nulle autre faute, en 188 pages. *Mieux*, j'y ai cueilli une réflexion que je prendrais volontiers pour épigraphe – voire épitaphe : « *Le grain de folie fait chanter toute la sagesse.* » Selon Jean Dutourd : « *... Il faut surprendre la vérité par côté ou par derrière.* » Voilà... freuduleusement... qui fleure la volupté et le viol, sans lesquels écrire ne serait rien. Savourons-la, sans nous laisser prendre aux pièges qu'elle tend aux lecteurs naïfs. Et n'oublions pas que le rire grinçant y masque parfois les larmes : « *Je ne sais pas ce que c'est que le bonheur. Je n'ai jamais été heureux mais j'ai toujours été gai.* » (Avec un i).

Dans ce drageoir, où selon

Jean Dutourd.
(Photo Louis Monnier.)

les préjugés d'un chacun, il y en a pour tous les goûts et dégoûts, il s'agit de lever notre lièvre de prédilection : la langue française. Jean Dutourd se montre là d'une rigueur impitoyable, devenue rarissime, sauf chez les gens qui ne jactent pas ni n'écrivent – sauf aux grammairiens. J'ai choisi court, pour citer beaucoup :

« *Les Français sont aliénés, c'est-à-dire devenus des étrangers à eux-mêmes, au sens étymologique, parce qu'ils ne parlent plus français.* – *Chaque métier a son honneur. Celui de l'écrivain consiste essentiellement à ne pas mettre dix phrases où il n'en faut qu'une.* – *Les grands écrivains ont tout dit, mais on ne les lit pas.* – *Une idée mal écrite est une idée fausse. Le seul être que je méprise, c'est l'écrivain qui ment dans ses livres.* – *La lecture est un bain de jouvence ; ceux qui la négligent vieillissent vite.* – *La majorité des critiques s'installent critiques parce que c'est plus facile que d'être charcutier.* »

Et l'amour ? Voici : « *Il faut feindre d'être jaloux quand on ne l'est pas, et feindre de ne pas l'être quand on l'est.* – *Les hommes nus sont comme des oiseaux plumés... En 1900... il fallait au moins une demi-heure pour déshabiller sa maîtresse.* – *Rien n'est plus comique que de se croire conquérant et de n'être qu'une conquête.* »

Ce qui m'épate le plus, c'est que Jean Dutourd ait la foi et remplisse ses devoirs de chrétien. Mais le Capricorne se retrouve, quand il avoue se moquer, mort, d'être jeté à la fosse commune. Moi aussi. Quel plaisir ce pourrait être que de nous y retrouver !

« *Moi qui n'ai jamais assez d'argent pour m'acheter une cravate...* » ose-t-il écrire. Alors, si vous l'aimez comme je l'aime, pour le prochain Noël, envoyez-lui une cravate. Celle de la Légion d'honneur y serait-elle comprise, je donnerais la mienne à couper qu'il en fera un turban pour la si jolie tête de Camille, son admirable épouse.

Maurice CHAPELAN.

LES PENSÉES DE JEAN DUTOURD
Le Cherche-Midi, 68 F.

VOTRE ENFANT A-T-IL LU DANS LA COLLECTION CASCADE
SUPERMAN CONTRE CE2
Lire des romans c'est passionnant

LES SIGNATURES DE LA SEMAINE : ARISTIDE, DOMINIQUE BONA, ALAIN BOSQUET, ANDRÉ BRINCOURT, MANUEL CARCASSONNE, MAURICE CHAPELAN, FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS, GUY DUPRÉ, GÉRARD GUILLOT, CLAUDE JANNOUD, RENAUD MATIGNON, MIREILLE PALSON ET ALAIN PEYREFITTE.

Lundi 3 décembre 1990

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Abîmes sémantiques

7-1-91

La langue des linguistes ne m'excite guère et je ne m'attache volontiers qu'à la plume de ceux qui m'amusent. En voici une belle paire, co-auteurs d'un « dictionnaire des sens cachés ». J'en ai truffé ce petit exorde, où vous pourrez les renifler après avoir été mis au parfum. Le dernier mot qu'on y trouve est *zizi :* « Espèce de bruant vivant en Europe » – drôle d'oiseau, sans rapport avec le Chat-Noir. Cependant que, dès le huitième, on est entré dans une *académie* – qui est un bordel !

Cette nouvelle douche de vocables se veut faite à la fois pour nous apprendre l'évolution du sens de certains mots au fil des âges, et... nous découvrir ce que chacun y met selon sa nature et son vécu. Quel abîme, alors, ne découvre-t-on sous les plus innocents : *complaisance, concurrence, contournable,* que ceux qui en usent se traduisent secrètement, voire honteusement, par... Oh ! (Cette exclamation prouve que vous avez compris). D'autres y savourent une source rafraîchissante de jeux de mots, grâce auxquels ils ont échafaudé une méthode d'exorcisme à leur endroit – qui est aussi un envers.

On comprend que les auteurs aient choisi pour épigraphe de ce dictionnaire le vers de Racine : *« Ce changement est grand, ma surprise est extrême »,* où d'aucuns entendront le cri d'une vierge. De même, qu'ils aient titré leur préface *Cette obscure clarté* – qui, chez eux, ne tombe plus des étoiles, mais monte du fondement de l'homme. J'en extrairai quelques formulations éclairantes : « La signification est la part la plus fugitive des mots : la moins saisissable. – Comme dans les rêves, il y a dans la langue des sens manifestes et d'autres latents. – La langue possède ainsi des doubles fonds, afin que les individus puissent y loger ce qui ne peut se dire qu'à demi-mots : le sexuel et l'excrémentiel. » La grande ombre de Freud éclaire – ou obscurcit – toute cette marchandise.

J'en terminerai avec l'introduction de notre paire de linguistes passionnés en citant leur réflexion à mes yeux la plus fécondante : « La liberté réclame non seulement la pluralité des sens mais aussi leur *jeu.* C'est là l'objet même de la pratique littéraire. » D'accord et bravo ! Oserai-je avouer que l'exemple le plus fameux en demeure pour moi, cueilli dans Corneille, qui l'aurait fait exprès, assure-t-on... Non, je n'ose... Et puis tant pis :

Et le désir s'accroît quand l'effet se recule.

LA SURPRISE
DICTIONNAIRE DES SENS CACHÉS
D'ALAIN DUCHESNE ET THIERRY LEGAY
Larousse, 115 F.

7-1-91

14 janvier 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Merci père Noël !

Mille mercis, pour m'avoir offert ce qui est à mes yeux, cette année, le plus beau cadeau du monde : l'éclatement de la révolte contre une réforme de l'orthographe, dont j'ai été des premiers à dire (3 septembre) qu'elle était à *réformer*, au sens de *refuser*. Admise, tous les francophones seraient nantis d'un panier à salade grammatical, grâce auquel chacun pourrait secouer notre langue selon ses goûts, ou surtout son ignorance. De toutes les opinions exprimées par des « contre », j'ai retenu celle de François Nourissier *(« Le Figaro » du 27 décembre)* : *« Il ne faut pas essayer de décréter dans le domaine de la langue. Il faut laisser agir l'usage tranquillement. »*

Ce qui complique, c'est que l'usage « fait » à toute vitesse, depuis trente ans, sur les lèvres, sous la plume des personnes cultivées, ou présumées telles. Pourquoi ? A cause d'un environnement social et médiatique qui ne cesse de corrompre cette orthographe, et qui pis est, la syntaxe et la phonétique. Cela tous les jours, partout, par tous – ou presque. En témoignent sans discontinuer l'énorme quantité de lettres que j'ai reçues et reçois de nos aimables lecteurs, depuis... ma naissance, en 1961. (On me passera de signaler ici, à ceux qui s'en inquiètent, que ces chroniques ont été rassemblées sous le titre *La Langue française dans tous ses débats*, en 1989, chez François Bourin. Merci pour eux, pour lui et pour moi.)

S'en sortira-t-on jamais ? Il est à craindre que non, tant que les media (sic au *Figaro*) ne trouveront pas le moyen de se discipliner, langagièrement, chacun dans son domaine. Je reviendrai donc sur ce que j'ai préconisé naguère : de grands tableaux orthographiques, *grassement imprimés et accentués*, devraient être affichés sans vergogne dans toutes les salles de rédaction (radios, télévisions, administrations, voire chez les typos et correcteurs). Utopie ? Sans doute, les fautifs étant des inconscients ou des bousilleurs vaniteux. Tout cela, bien entendu, ne concerne que la langue courante et littéraire. Pour le langage scientifique, c'est une autre affaire.

Si notre *Figaro littéraire* a pris des vacances, mes lecteurs, non. Je dirai même : au contraire. D'où que j'ai été inondé de lettres, pour lesquelles chacune et chacun voudra bien m'excuser de ne pouvoir tenir compte dans l'immédiat. Je les en remercie de tout mon cœur. Mais il n'est pas trop tard pour souhaiter à toutes et à tous la meilleure... non : la moins mauvaise... année possible... A la semaine prochaine, in cha'Allah !

4 février 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE
DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Revenons à nos moutons

D'abord, merci de tout cœur à toutes, à tous, qui ont couronné ma calvitie de vœux adorables. Après quoi, il s'agit de reprendre la défense et illustration de notre langue, sans plus s'occuper d'une réforme de l'orthographe justement abandonnée. Pour donner le bon exemple, je confesserai quelques péchés, dont je ne veux pas que les vacances, les fêtes, ni le feu d'artifice du Golfe effacent la trace. Voici le plus gros : m'être gaussé (3-12) du secrétaire d'État Brice Lalonde « pour son emploi du terme *abondement* ». Bien que je ne l'eusse pas déniché dans mes dicos, il figure dans le Robert, voire dans le Larousse en sept volumes de... 1908 ! Il s'agit d'un terme technique utilisé par l'administration et qui revient à dire *« augmentation, majoration »*. Poignée de main aux quatre très aimables lecteurs (Paris 7 et 16, Montpellier et Saint-Amand) qui m'ont éclairé – et pardon à notre « écologiste », qui après avoir rougi et rugi a dû en verdir. Deux autres inadvertances de ma part, qui vont nous permettre d'en rire en remontant aux sources les plus pures de notre classicisme. Un professeur important (université d'Aix-Marseille) s'est aperçu qu'en citant le vers célèbre : « Ariane, ma sœur, de *quel* Amour blessée... » (3-12), j'avais trahi Racine, dont le texte est : «... de *quelle* Amour blessée », Amour étant ici au féminin singulier, car blessée s'accorde avec Amour et non avec Ariane »... Ce faisant, j'aurais corrigé « une licence poétique ». Grâce à quoi, malgré tout, même aux yeux d'Ariane, je n'eusse un seul instant pu lui paraître un âne. Plus drôle, voire désopilant, le coup au cœur que donna à un vieux « fidèle » (Paris 15) le fameux vers de Corneille : *« Et le désir s'accroît quand l'effet se recule »* (7-I). Potache au lycée Rollin, il y a soixante-cinq ans, avec un prof qui croyait à une incongruité volontaire de l'auteur, il lui démontra qu'il s'agissait là « d'une licence... poétique, car le verbe *reculer* n'étant pas pronominal, le *se* n'y a été introduit que pour servir le douzième *pied* à un alexandrin boîteux ». Bien ouï, oui. Quoique... Un alexandrin, ou *héxamètre,* a *six pieds* de deux syllabes. Il est vrai qu'il s'agit d'une très vieille lune, que nos poètes purs jugent inopportune.

Il me reste à supplier mes généreux fournisseurs de bourdes de ne plus jamais faire état des *coquilles,* dont les journaux surchargés et surmenés de plus en plus foisonnent, et qui, de toute évidence, ne sont pas imputables aux signataires. Il n'y a que moi que vous ayez le devoir de ne point épargner.

11 février 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Vieilles lunes

Une réforme que les femmes ont fait échouer : la féminisation du nom de tous les emplois qu'elles occupent. Elles admirent trop les hommes – non ? – pour ne pas jouir... grammaticalement d'être confondues avec eux. Mme *la* ministre, pour rien au monde : *le* ministre ! Passons. J'ai épuisé depuis longtemps cette question ridiculement épineuse. Je puis néanmoins répondre à un lecteur (Paris 15e), surpris d'avoir rencontré, dans le fascinant *Tiroir aux miroirs,* de Jacques Laurent, le mot *« successrisse »,* que je soupçonne, s'il n'est pas une coquille, d'être sous sa plume une provocation. Au vrai, le féminin de *successeur* (du lat. *successor*) doit être *successoresse,* à l'image de *doctoresse* dont celles-ci, bien entendu, ont horreur !

En réfléchissant de nouveau à ce problème, l'idée me vient que, devant une assemblée composée d'hommes et de femmes, on se contente de dire *« Messieurs ».* Ce qui complique, c'est qu'il existe certaines réunions de messieurs à qui l'on devrait dire *« Mesdames »*... Alors, tout bien pesé, je crois aujourd'hui qu'il faut user, dans tous les « cas de figure », du *« Mesdames et Messieurs »,* qui concilie les sexes, les goûts et la syntaxe.

Un autre lecteur (Aincourt) me conteste la légitimité de « n'a *pas* cessé de s'accroître (26-11), le *pas* y étant condamné par sa « vieille syntaxe Brachet et Dussouchet ». Tiens ? Je n'ai trouvé aucune trace d'un tel interdit, mais au contraire, dans le *Dupré,* qu'avec *cesser* les deux formes de négation sont admises, alors que le *ne pas* est obligatoirement avec *arrêter !* Distinction dont la nécessité m'échappe et que je tiens pour une baliverne.

Quant à vous, cher « grand-père » (Vannes), votre fille institutrice et votre petite-fille, élève de 5e, ont raison de vous soutenir qu'elles ont le droit de dire : « J'avais l'*air fin,* ou l'*air fine* », puisque ces deux façons désignent, à l'évidence, une même personne et un même état. Littré, appuyé sur Boileau, La Bruyère et Molière n'ont plus rien à y voir.

Enfin, du nouveau pour moi. Une aimable lectrice (Reyrieux) me signale une expression fautive dans le « carnet mondain » des journaux : Mme Paul Durand, *née Marie* Dupont – car on ne peut pas naître *Marie,* mais seulement Dupont. D'où que lire, sur la couverture d'un ouvrage consacré à la comtesse de Ségur, qu'elle était *née Sophie* Rostopchine est une erreur qu'elle-même ne commettait pas...

Heureusement que la mort est là, pour remettre les mots, les maux et les humains à leur juste place. *De profundis...*

18 février 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Les mots incurables

Il y a des mots dont l'emploi intempestif, sous les plumes ou sur les lèvres de personnes présumées cultivées, s'avère incurable. Six lustres de protestations, auxquelles je fis de loin en loin écho, n'y changèrent et n'y changeront jamais rien. Alors, à quoi bon ? Faire plaisir – sauf, peut-être, aux « délinquants », encore que je reste persuadé qu'ils s'en fichent. La bêtise ahurissante du terme *nominé,* chez des vedettes médiatiques, à chaque remise de prix, le démontre. Donc, la défaite continue.

Un aimable – et chimérique – lecteur (Versailles) « compte sur moi pour enrayer l'envahissement du pluriel *protagonistes,* qui est chaque fois impropre ». Il a pris la peine d'en relever dix exemples récents, dans des journaux tous très honorablement répandus. Or : « Il n'y a dans une tragédie grecque qu'un seul acteur principal, un seul premier rôle. » (Robert). « C'est par extension qu'on applique ce vocable au théâtre moderne. » (Acad.) Extension abusive, sauf s'il s'agit de pièces à deux personnages, qui ont un rôle d'importance égale. Cela, qui a l'air très compliqué, est pourtant d'une simplicité enfantine.

Une dame (Verrières-le-Buisson) est très choquée de rencontrer sous de bonnes plumes, dans d'excellents journaux, le verbe *débuter* pris transitivement, à la place du correct *commencer.* Car on doit *débuter par...* On ne débute pas *sa carrière,* ni moins encore... *un élève ! Dupré* nous précise que « l'Ac. Fr., le 5 nov. 1964, a rappelé que *débuter,* verbe intransitif, ne se construit pas avec un complément d'objet direct ». Alors ? Cause toujours... Car il est probable qu'à force d'avoir été, comme mille autres, plébiscité par l'ignorance, ces mots et ces tournures finiront par avoir force de loi.

Amoureux sans fin, cocus de la langue française, pour sécher vos larmes, je vous invite à un éclat de rire... horrifié... devant deux « bien bonnes », qui m'ont été signalées par un lecteur anonyme. Cette perle, en caractères énormes, relevée sur un panneau publicitaire à l'arrière d'un bus : « QU'OUIE-JE... » Et cette autre, non moins précieuse, dans une gazette d'invitation au voyage : « Pierre et Vacances assis sa notoriété sur... » Notamment une faute de conjugaison carabinée.

Dans l'un et l'autre cas, ce serait faire injure à mes lecteurs de ne pas les laisser terrasser tout seuls ces deux monstres.

25 février 1991

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

L'alexandrinite

Je vais voler au temps celui de rire encore, en dépit du trop-plein des fautes de français, et qui me lit ce jour daigne me pardonner d'avoir imaginé un nouveau jeu... bizarre. Il y faut simplement souligner au passage, dans le roman choisi d'un écrivain célèbre, l'*alexandrin caché* (su ou non par l'auteur), puis de les recopier dans l'ordre des trouvailles, afin de mettre au jour « l'âme » du livre en cause. Il s'agit donc de prose où les vers se sont mis, tant nos yeux, nos tympans s'en grisent chaque jour, à l'insu d'un chacun trop friand de nouvelles. Sans rime importe peu, leur raison vient d'ailleurs : le souvenir confus de classiques poètes, que d'être un bon Français ajoute à la baguette de pain et au béret des caricaturistes.

Il me fut fort aisé de vous tendre un exemple, après avoir relu seulement treize pages d'un roman ravissant, retrouvé par hasard, où dix alexandrins composent un poème, involontairement plus beau que beaucoup d'autres, pondus par des malins vantés de notre temps... Le voici ce poème, à vous tous d'en juger :

« C'est que j'étais venu vers ces beautés fameuses
Dont j'avais malgré moi subi la contagion
Où me plongent aussi les toiles de Poussin
Par le vrombissement de ces machines vertes
Telle petite place ignorée des touristes
Comme les menus personnages des estampes
Les martinets tissant entre les vieux palais
Rose un vertigineux réseau de trajectoires
En soutane écarlate un reste de soleil
Feignant d'être absorbé par la contemplation... »

Je crois qu'André Breton et Philippe Soupault, qui furent mes amis, auraient crié : bravo ! J'ajoute que chacun peut choisir maintenant d'en disposer les vers dans un ordre tout autre, pour en faire un poème à son avis plus beau... Quel est donc ce roman et de qui peut-il être ? *L'Échelle de soie,* par notre Jean-Louis Curtis, paru chez Julliard (début 1956). Oui... bon... mais... d'où me vint une lubie pareille ? D'avoir lu un bouquin qui joue avec les mots, dont je vous parlerai la semaine prochaine. Pour s'exciter l'esprit, le bougre en vaut la peine. La preuve, non ?

Dictionnaire extraordinaire DES MOTS *ordinaires,* par René Droin (Belfond, 250 p., 110 F).

4 mars 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE
DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Jongleries verbales

Chose promise, chose due et, en l'occurrence, quelquefois... indue. Il va s'agir, en effet, du *Dictionnaire extraordinaire des mots ordinaires,* de René Droin. Cet ouvrage, savant et plaisant, est un recueil de recettes sur un certain art de jouer avec les mots, auquel, après l'avoir lu, on sait vite se livrer soi-même. Jeu complexe, cependant, aux multiples figures, qu'on peut dire aussi rigolo qu'inépuisable. Je m'en suis d'autant mieux régalé que j'ai eu la chance d'être initié, très jeune, aux plus corsés de ces exercices, qui portent des noms insolites, par un père et un professeur de lettres, férus de gaudrioles érudites, dans la ville de Paul Valéry et Georges Brassens... Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à remercier René Droin d'avoir écrit, dès la première page de son avant-propos : *« Pour découvrir les merveilles des mots, point n'est besoin d'être linguiste. Peut-être même au contraire... Philologue, à la rigueur, mais alors au sens étymologique :* celui qui aime la langue. » Opinion que je partage avec tous les ignorants – de mon espèce ?

De nos jours, la plus répandue de ces jongleries, c'est la *contrepèterie* (dite aussi le *contrepet*), dont André Thérive était féru et dont on use, voire abuse, chez les plaisantins des ondes. Mon prof de lettres sétois fut le collectionneur, ou parfois l'auteur, de celles-ci, que vous n'aurez pas de mal à décrypter : *« Puce dans le cou, escalope avec une salade, bêcher trois allées, caleçon de satin, avoir trop tôt cru... »* Et mon papa, ici très convenable, l'auteur de : *« Elle s'est cassé les reins en sautant. »* Je tiens la plus épouvantable d'un prof d'espagnol au lycée de Mont-de-Marsan, en 1926 : *« Ce bon vieux cordelier fait décharger un wagon de mille bottes. »* Assez ? D'accord. A vous, « si le cœur vous en dit », après cette introduction apéritive, de vous plonger dans les délices des *anagrammes, logogriphes, métagrammes, palindromes...* Pour ces derniers, il s'agit de mots qui peuvent se lire dans les deux sens : *« A mesure ma dame ruse m'a. »*

Peut-être manque-t-il au livre passionnant de René Droin, encore que ce soit d'un autre domaine, une allusion aux *olorimes,* qui sont des vers qui riment d'un bout à l'autre.

En voici l'exemple le plus connu :
« Gal amant de la reine alla tour magnanime !
Galamment de l'arène à la tour Magne à Nîmes. »

Mais, pour mon absolution, je veux terminer par un contrepet édifiant : « L'homme s'agite et Dieu le mène – l'homme s'amène et Dieu le gîte. » Espérons-le !

25 mars 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Retour aux sources

Vos lettres, amies, amis – où je préfère les courtes et claires, voire m'y faire engueuler en cinq lignes que congratuler en deux pages. Maso ? Non : boulot. Pardon d'être contraint de le rabâcher, d'ailleurs pour des prunes... Il est vrai, hélas ! qu'il continue de pleuvoir des fautes de français ahurissantes. En ce surlendemain des *Césars,* il m'est néanmoins agréable de noter que *nominé* y fut en voie de disparition. (Un aimable lecteur – Esvres – m'avait récemment signalé que l'adjectif *innominé* était utilisé autrefois, en anatomie, pour désigner un élément du corps n'ayant pas encore reçu de nom. D'où que si *nominé* avait aussi servi, ç'aurait été dans une acception tout étrangère à son emploi absurde d'aujourd'hui.)

Un colonel H. (Bordeaux) oppose à notre lectrice qui contestait (11-2) « la formule du « carnet mondain » : Mme Paul Durand, née *Marie* Dupont – parce qu'on ne peut pas naître Marie, mais seulement Dupont », que pour être puriste (médicalement) il faudrait refuser aussi le nom marital de la mère et n'accepter que son nom de jeune fille – parce que de cela seul le médecin est sûr lors de l'accouchement. » Que voilà, mon colonel, une mauvaise pensée : il est vrai que ce sont parfois les meilleures. De Paris (15e), à propos du fameux vers de Corneille : *« Et le désir s'accroît quand l'effet se recule »,* un astucieux lecteur me déclare « le condamner... avec regret..., puisqu'il eût été si facile au poète d'écrire *« lorsque* l'effet recule ». Irréfutable. Double merci, donc, pour la versification et pour la morale.

Je me fais un plaisir de répondre à un noble correspondant, qui m'écrit de Casablanca, que l'Académie française (nov. 1965) a précisé que *décade* devrait désormais désigner une période de *dix jours* – et *décennie* de *dix ans.* Rien d'étonnant que cela ne figurât point dans un *Larousse* de 1948. Ni que M. Raymond Barre, m'assurez-vous, se fût gouré dans leur emploi. Il est loin d'être le seul !

On me téléphone que Paris s'est soudain couvert d'affiches immenses, qui proclament, sous terre comme sous le ciel : « Les caleçons de soie se trouvent au X... Pour l'homme, vous vous débrouillez toute seule. » Un bon conseil : si vous voulez vous instruire sur cette sorte de débrouillardise, dans un domaine bien circonscrit de son histoire, rien de mieux que le dernier ouvrage de l'illustre Ninon de Lenclos, *Moi, Paul Guth* (Albin Michel) qui, déjà, m'a mis la tête à l'envers. Ses tranches de jambons historico-hystériques y sont inénarrables. Régalez-vous !

LA VIE LITTÉRAIRE

8 avril 1991

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Fantaisies sémantiques

Tandis que la langue française fiche le camp, qu'une orthographe raisonnablement traditionnelle y fond comme neige – au soleil noir de l'ignorance –, une avalanche de dicos, qui épuisent tous les coins et recoins de la sémantique, nationale ou régionale, populaire ou savante, a recouvert la table des malheureux grammairiens présumés capables de leur faire un sort... Apprenez donc que M. Bruno Lafleur, professeur à la faculté *de* (sic) lettres de Laval, a composé un *dictionnaire* (pourquoi cette manie de supprimer la majuscule dans un titre ?) *des locutions idiomatiques françaises,* qui contient « plus de 2 300 expressions définies et illustrées » (d'exemples, pas d'images bien sûr). Au total, 669 pages, joliment et clairement présentées. Néanmoins, de quoi s'y perdre...

Je l'ouvre au hasard et tombe sur : « *Passer* (qqch) *au peigne fin.* L'examiner attentivement, minutieusement, dans tous les détails. » Ce que je n'ai pas fait, je le confesse. Mais en respirant Lafleur, je n'y ai découvert – ô surprise ! – que deux locutions qui la... qui le... reflètent : « *Jeter des fleurs* (à qqn) – lui faire des compliments exagérés. *La fine fleur,* ce qu'il y a de mieux. » Alors, son gros ouvrage ? Peut-être, mais beaucoup trop de locutions qu'il a récoltées paraîtront d'un sens trop évident à qui aura eu le geste « culturel » de l'acquérir – s'il ne débarque pas de chez les Papous. D'importation, ou d'origine, il n'est pas exclu que la France en compte suffisamment pour lui tailler un succès... « *A sa taille* », locution qui y figure page 577, et que je lui souhaite.

Toujours est-il qu'il m'a fait rêver d'un dictionnaire, non plus des idiotismes, mais des *idioties.* N'est-il pas étonnant que, du moins à ma connaissance, il n'en existe point encore ? On y trouverait les bourdes langagières les plus grossières, par là savoureuses qui agrémentent – ou déshonorent, si l'on préfère – livres, articles, discours, dialogues de théâtre et de film, *pataquès,* etc. Voici donc, dignes d'y figurer, que je consigne ici pour en amorcer la pompe : confondre *big bang* et *ping-pong ;* dire d'une vache malade qu'elle a mal au *pire ;* se rappeler soudain, non sans être fier de soi, tout en lavant son caleçon, que La Fontaine a écrit quelque part : « *S'il se nettoie, c'est donc ton frère.* »

En s'y mettant, nous ne serions pas près de *sortir de l'auberge* ni de cesser de nous y *fendre la pipe* – locutions qui ne figurent pas dans le Lafleur. Offrez-vous-le quand même, puisqu'il ne vaut pas cher. (Duculot, 160 F.)

22 avril 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Heureuse faute

En latin *Felix culpa.* Telle est l'épigraphe – épigrammatique – que j'épingle à la lettre exemplaire d'un lecteur anglais (Londres) qui mérite que je la cite tout entière :

« Cher A., j'aurais cru qu'on dit... (cher monsieur, vous avez omis l'accent circonflexe sur ce subjonctif imparfait obligatoire)... en français : « Je préfère... à... » Or, vous commencez votre chronique d'hier, 25 mars, par : « Je préfère... que... »

« Salutations d'un lecteur étonné. »

Thank you very much, et pour lui répondre, d'abord, par un sourire, moi aussi je fus étonné en lisant son adresse : « London W.-C. ». Nous allons chercher si ma phrase mérite qu'on l'y jette. La voici : « Vos lettres, amies, amis, où je *préfère* les courtes et claires, voire m'y faire engueuler en cinq lignes *que* congratuler en deux pages. »

Il n'est pas simple de s'en expliquer, parce que le verbe *préférer* occupe trois des larges colonnes du savant Dupré. Littré y donne raison à notre Londonien : « Il ne faut pas traiter *préférer* comme un comparatif et dire : *je préfère sortir que rester à la maison.* En ce cas, on remplace préférer par *aimer mieux* . »

D'accord. Mais j'ai pour moi (ah !) cette subtile remarque de René Georgin : *« Ebranlé,* écrit-il, *par l'argumentation d'un jeune grammairien* (ce n'était pas moi) *qui voit dans* préférer plutôt que *un véritable pléonasme. »* D'où que *préférer que,* cela suffit. Si je néglige en outre le *de,* c'est qu'il s'agit dans ma phrase, de *préférer suivi d'un infinitif.* André Thérive cite, de Tertullien, une construction semblable qui est célèbre : *« Praest nubere quam uri. »* Elle ne figure pas dans les « pages roses »... du *Larousse en couleurs,* pas de... l'érotisme. Je laisserai à chacun le plaisir de la traduire – n'y étant pas parvenu à l'aide de mon vieux *Quicherat,* tout déglingué. Conclusion de ce bavardage « érudit » : en diminuant le nombre des mots, on augmente la force de l'expression. Oui : je *préfère* me faire engueuler *que* congratuler – mais un baiser *à* une gifle...

C'en est une que j'ai reçue d'un amoureux de Chardonne, qui n'a pas compris (18-3) que je lui rendais hommage : « Souvent, m'écrit-il (de Paris 18) une tante que j'aimais beaucoup disait *Doux Jésus,* jamais elle n'*eut dit (il a oublié l'accent circonflexe, le cher homme) et encore moins écrit* d'où qu'on *comme vous le faites... » Le petit jeu des homophonies nous entraînerait trop loin. D'où qu'on me passe un simple* merci *à ce lecteur délicieux.*

13 mai 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Dominons nominer

L'emploi du verbe *nominer* tracasse, depuis des ans, beaucoup de nos lecteurs. Les « contre », majoritaires, cherchent parfois – en vain – quel autre terme utiliser. Les « pour » ergotent, plutôt qu'ils n'arguent (gü), pour justifier un tel anglicisme. Aussi voudrais-je en finir avec ce faux problème, que les media enflent démesurément, à l'occasion des césars, des molières, etc. J'affirme donc que *nommer,* ici, suffit à tout, puisqu'il équivaut à *désigner* et à *choisir.* Que lui demander de plus ? Il est d'ailleurs remarquable que la plupart de nos confrères ont soigneusement évité l'emploi de *nominer* à l'occasion des derniers molières. Je nous souhaite qu'ils aient la présence d'esprit de s'y tenir.

Comme l'a écrit un « précieux » : *Madame, nommez-moi berger de vos sourires,* imagineriez-vous qu'on pût écrire aujourd'hui : *Nomine-moi,* Suzon, pâtre de ta denture ? Oui ! Parce qu'on se croit et veut se montrer un gros malin, si ce n'est, comme moi, par dérision... En ces temps de batailles grammaticales, souvent puériles, il me reste à proclamer que, tout puriste nuancé que je me veuille, je préfère la faute d'orthographe pour l'œil, si elle échappe à l'oreille (*charette, porte plume*), à tant de vocables étrangers, inutiles, qui nous envahissent à la fois par les oreilles et par les yeux.

Si la *solution* que j'ai choisie est de *continuer* l'emploi du verbe *nommer,* peut-on dire que ce soit là une *solution de continuité ?* Evidemment non, car cette expression, tout au contraire, signifie *interruption, rupture.* C'est une aimable lectrice (Montargis), et un Perpignanais qui ont relevé, je ne sais où, ce contresens, que je crois peu répandu, en me priant d'en condamner l'emploi.

Une « mère médaillée de la famille française » (Saint-Mandé) a sursauté à la découverte d'*« un pyxide* dans un article sur le musée d'Aquitaine ». J'ignorais ce mot, dernier de la lettre P dans mon *Robert.* Il est, en effet, *féminin* dans ses quatre acceptions. L'une, botanique : « Capsule à déhiscence transversale dont la partie supérieure se soulève comme un couvercle ». Deux autres, religieuses : « Petite boîte à couvercle où l'on plaçait l'Eucharistie » et « Petit vase de métal où l'on porte la communion aux malades ». L'ultime, archéologique : « Coffret à bijoux »... Eh bien, grâce à vous, Madame, j'aurai bigrement développé mon instruction !

Je serai donc modeste, pour clore. Une dame de Nevers – les femmes ont un œil terrible ! – a été seule à s'apercevoir que j'avais écrit (8-4), à propos de l'ouvrage de M. Bruno Lafleur : *« Offrez-vous le »,* au lieu d'un correct : *offrez-le vous.* Je n'ai pas volé ce rappel au bon ordre grammatical et baise le bout des doigts à qui je le dois.

21 mai 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Heureuse faute (bis)

Sous ce titre optimiste (22-4), j'avais provoqué une pluie de protestations contre mon emploi du verbe *préférer* suivi de *que*. Je n'y reviendrai pas, n'en démordrai pas, ayant épuisé les arguments qui le justifient. Entre autres le *« Praest nubere quam uri »*, cité par André Thérive, mais que j'avais été incapable de traduire. Cela m'a valu six longues lettres, extrêmement érudites : d'une Anglaise, professeur de français (Lockington) ; d'un professeur de lettres classiques (Rabat) ; d'un abbé (Saint-Jean-de-Verges) ; d'un autre (Romilly-sur-Seine) ; d'un troisième – dit « père » – (Issy-les-Moulineaux) ; enfin d'un joyeux drille, dont je garderai pour moi la traduction érotico-vésicale... Laquelle choisir ? Celle de la femme, bien sûr. Donc, honneur à l'Anglaise, de surcroît desservante de plusieurs paroisses anglicanes... sans laisser d'être complice du grammairien que la défense de la langue française accule parfois à de coupables propos.

« Le *praeest* (oui, je crois qu'il faut deux *e*) *nubere quam uri*, de Tertullien, trouve son origine dans la première épître de saint Paul, ch. VII, v. 9... » (Pardon si j'en saute la citation en caractères grecs.) « En français : *car il vaut mieux se marier que de brûler*. En anglais : *it is better to marry than to burn*. On trouve dans la vulgate de saint Jérôme : *melius est nubere quam uri*... Voilà ce que nous dit le bienheureux apôtre Paul. »

Alors, *thank you very much*, ce n'est pas moi qui dirai le contraire ! Mes autres correspondants comprendront que j'en reste là, cette chronique n'étant pas destinée à de telles considérations exégétiques. Ce qui m'amène à un amène *amen*.

Je profite d'un séjour à Epinal pour essayer de répondre à la question d'un aimable lecteur (Evry), « au sujet d'un terme très utilisé à Nancy et ses environs : le *tire-suisse* ». Bien qu'ayant été utilisé par La Bruyère et La Fontaine, il ne figure dans aucun dico dialectal. Il désigne un mécanisme (aujourd'hui électrique) qui permet la fermeture et l'ouverture d'une porte. Un ingénieur ami, qui loge à l'étage au-dessous des amis où je loge, m'a parlé de *bloom*, emprunté à l'anglais, pour un « renvoi de porte » ; de *bras articulé*, qui referme la porte ; d'*interphone*, téléphone intérieur – enfin de *tire-suisse*, qui était un cordon pour sonner les domestiques... La moitié *tire* est ainsi éclairée, mais la moitié *suisse* ? J'ai consulté, sans espoir, un vieux *Littré*, où j'ai pourtant lu, à *suisse* : « Domestique chargé de garder la porte d'un hôtel, ainsi appelé parce qu'autrefois il était pris ordinairement parmi les *Suisses*. On dit présentement *portier* ou *concierge*. » Inégalable Littré ! Aujourd'hui, le mot a été remplacé par *gardien* ou *gardienne* d'immeuble... On n'arrête pas le progrès – ni les regrets.

Le 10 juin 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Exercices de style

Un lecteur (Paris-7e) plein d'esprit – du mien – a couronné d'encre rouge tous les *je* de ma chronique du 13 mai : dix-huit. Sur une carte jointe, ces simples mots : « Et si vous nous parliez un jour de la première personne ? Sans rancune. » Cher monsieur, pourquoi en aurais-je ? Vous avez souligné mon courage dans l'expression de mes sentiments grammaticaux, et ma modestie de citoyen qui sait que seul le roi, sous quelque masque démocratique qu'il se présente, a le droit de dire : « NOUS voulons. » Je vous en remercie de tout mon cœur.

Après cela, modeste que je suis, je ferai un sort à une rectification de citation, grâce à un charmant « fidèle » (Saint-Herblain). Le « précieux » – Mallarmé – dont j'ai cité le vers suivant (13-5) : *Madame, nommez-moi berger de vos sourires,* a écrit en réalité : *Princesse, nommez-nous berger de vos sourires.* En relisant ses *Poésies,* j'ai ressenti, avec plus d'évidence que jamais, qu'à l'ombre d'admirables poèmes nichaient une quantité de bouts-rimés, pas toujours du meilleur aloi. Témoin le *« M'introduire dans ton histoire... »,* sonnet octosyllabique, auquel Fabrice devrait désigner une interprète dans son émission « La Classe » (FR 3, 20 h 05). Ce serait désopilant.

Une dame (Fontenay-sous-Bois) m'exprime son « profond respect », que je récuse, estimant n'y avoir aucun droit tant que je ne suis pas devenu... pape, et me déclare, à ma profonde surprise : « Vous écrivez (13-5) *« je nous souhaite »,* ce qui nous a toujours été interdit au lycée, où nous devions écrire : *je souhaite pour nous que... »* En effet, madame, vous avez été « bernée », car *souhaiter* est un verbe transitif qui a droit à un complément direct. Je vous souhaite donc le bonjour, ou le bonsoir, selon l'heure.

Le bonnet d'âne de la semaine revient à... Pas possible ! Si : à l'université Nancy-II, pour avoir expédié à ses membres, sous la signature de son directeur (chut !), la circulaire que voici, datée « Jeudi, 21 février 1991 ». Prière à nos correcteurs surmenés de ne pas y changer un iota.

« Cher(e) collègue,

Vous trouverez ci-joint une feuille de demande de paiement d'heures complémentaires. Pouvez-vous remplir la partie qui vous intéresse et retourner la vite au secrétariat des Sciences du langage au plutôt. Paiement suivi dans les meilleures délais. »

Avec un chaleureux merci au lecteur (Paris-9e) qui nous a offert ce régal, je conseille à tous les instituteurs d'en faire un joyeux exercice de corrections pour leurs élèves.

6 17 juin 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Là le pur y va

« *Quelle différence y a-t-il entre une* emmerdeuse *et une* emmerderesse ? » Telle est, à mon émoi, la question délicate d'une dame (Balaruc-les-Bains) : « *De l'autre côté de l'étang de Thau, d'où j'aperçois,* me précise-t-elle, *la ville du poète.* » Ce poète, on l'aura peut-être deviné, est Paul Valéry, dont le nom se cache dans l'anagramme qui titre cette chronique et le définit on ne saurait mieux. J'imagine que mon audacieuse correspondante ayant été la cible du premier de ces vocables, si grossièrement familier, a été troublée par la sonorité insolite, plutôt qu'insolente, du second, qu'elle a découvert dans *Les Eaux rouges,* un roman de Jeanne Cressanges (Fr. Bourin, 1988). Le voici : « *Sophie... délicieuse quand... Hors de là, une* emmerderesse, *pour parler comme Valéry.* »

Le hic est que la romancière a été incapable de retrouver où elle avait piqué cette phrase. Quant aux quatre tomes des œuvres de Valéry (La Pléiade), la consultation de leur index ne m'a pas permis de mettre le mien sur elle. Mais, à mon avis, nul doute qu'un tel hybride n'ait été fabriqué par la fusion d'*emmerdeuse* et d'*enchanteresse*, l'une et l'autre de ces vertus se confondant – excusez-moi, mesdames, que j'adore – chez nos compagnes les plus exquises, qu'on ne saurait se permettre d'offenser, si l'on a du tact, sans que ce fût en même temps un hommage ou une caresse... D'accord ? (Qu'on m'accorde, au passage, d'évoquer ma seconde A, à Sète, au futur collège Paul-Valéry, et d'avouer que j'avais eu la candeur d'adresser à ce maître inépuisable, en mai 1944, quatorze mois avant sa mort, un poème, *Nada* – le moment était bien choisi ! – édité à compte d'auteur, avec seulement ces trois mots pour dédicace : « *Avale et ris.* »)

Une demoiselle – espèce rare – m'écrit du Mans pour me soutenir d'une main et me terrasser de l'autre. Que j'eusse écrit « *offrez-vous-le* » (8-4) n'était pas une faute, et j'ai eu tort de le corriger en *offrez-le-vous,* car il est dit dans sa vieille grammaire Larousse : « *A l'impératif, le pronom complément direct se place le premier. Cependant, avec* nous *et* vous, *l'usage veut qu'on le place au second.* » Merci, je respire... Mais diariste : comment pouvais-je ignorer que « *ce mot figure dans le fascicule 5, page 475, du Dictionnaire de l'Académie française, paru en novembre dernier* » ?

Pour mériter, à mon tour, cette sorte de bicorne qu'on appelle un bonnet d'âne. J'accorde, en outre, à cette demoiselle, « *qu'on parle bien de* diaspora *sans penser à...* » Excusez-moi si je vous coupe.

1er juillet 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE
DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Confraternités

Devinette : « Un magazine a écrit que X... était « le La Bruyère, le La Rochefoucauld et le Rivarol de notre époque. » Un lecteur a écrit à l'éditeur que le livre était sur sa table de chevet « entre la Bible et le Pythagoron ». « Un célèbre chroniqueur radiophonique l'a assimilé à Montaigne... » Voilà sur son précédent ouvrage. Pour le nouveau : « Il souffle sur ce livre tout-puissant le grand vent de la vérité française et du réalisme cosmique. » Bigre ! Tout cela en page quatre de couverture, signé par une femme inconnue... de moi. J'en titube. La modestie d'un tel personnage est à la hauteur de son génie, puisque – sûrement à sa demande – on ne cite aucun nom de ses thuriféraires. Quelle imprudence ! Vexés, ils l'attendront à son prochain chef-d'œuvre.

Comme il s'agit d'un recueil de *réflexions,* je ne l'accablerai pas sous celle, de lui-même, choisie pour épigraphe : *« Au commencement était le Verbe. C'était déjà mal parti. »* Que n'a-t-il plutôt retenu la maxime de Talleyrand, qu'il cite, en fin de volume, pour la contester : *« Tout ce qui est excessif est insignifiant. »* Au vrai, le « boîteux » a dit *« exagéré »,* mot qui est aussi attribué à Pigault-Lebrun, selon le *Grand Dictionnaire des citations françaises,* de Dournon (Acropole). Tiens, notre grand écrivain n'y figure pas... Roger Minne ! Je le nomme enfin, ce confrère, à mon égard brûlant, qui me consume depuis des années de compliments... excessifs. Après cette leçon de modération qu'il méritait bien que je lui donnasse, je vais lui donner bonne mine. Son dernier ouvrage, *Rumeurs sur Andromède* (Guéniot), vaut d'être lu. En témoigne l'ami Jean Dutourd, sensible au charme du culte que Minne voue à la langue française, grammairien qu'il fut et humoriste qu'il demeure : *« Minne est un enfant de Jules Renard. »* Donc, à la bonne vôtre !

Confrère aussi, Pierre Bourgeade. M'estimait-il ?... Moi non plus. Mais je me fais un devoir de signaler la publication de ses trois années de chroniques grammaticales (au *Fig-Mag*), sous le titre de *Chroniques du français quotidien* (Belfond). Elles lui auraient valu, *« en dix-huit mois, deux mille cinq-cents lettres ».* Un record. Bonne chance à son ouvrage, puisqu'il y parle de moi... encore que, sur les deux me concernant, il eût oublié la bonne et conservé la mauvaise. Incontestablement, c'était son droit.

Moralité – d'ailleurs étrangère à la présente chronique – : à chacun de reconnaître, à la lumière courtoise de l'étymologie, ce qui l'emporte... chez votre serviteur... du *frater* ou du *cum.* Ah ! qu'il est doux de ne pas avoir perdu son latin... Bonnes vacances !

LA VIE LITTÉRAIRE

le 2 septembre 91

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Le courrier du cœur

Je ne saurais mieux qualifier les lettres de mes correspondants, des deux sexes, pleines d'esprit et du plus français, voire gaulois, sauf quelques exceptions grincheuses. Finies les vacances, je vais donc replonger dans celles restées en rade, dont j'ai été comblé après *Là, le, pur, y, va* (17-6), où la question se posait de la naissance du vocable *emmerderesse*, découvert sous la plume de Valéry. Six messieurs (Lausanne, Liège, Louhans, Le Mans, Carpentras, Lyon) ont été passionnés par ce problème – on les comprend ! –, et une dame (Rennes), que je garderai, comme il se doit, pour la bonne bouche. Il me faut tirer au plus court, en empruntant l'essentiel à trois de ces messieurs, qui se reconnaîtront.

Dans un livre de Jean-Paul Lacroix, *Le Palais indiscret* (Julliard, 1965), consacré à la Justice, on découvre que Me Moro-Giafferi déclarait un jour, dans un salon : « Il y a deux sortes d'avocates, les *emmerdantes* et les *emmerdeuses* ; les premières vous ennuyant sans le faire exprès, les autres y mettant de la malice.

« Et moi, maître, dans quelle catégorie me rangez-vous ? » lui lança une grande dame du barreau.

– Oh ! vous, madame, vous êtes une... emmerderesse. »

A rappeler aussi la chanson de Georges Brassens (1969), *Misogynie à part* où il précise : *« Et puis très nettement au-dessus du panier, il y a les emmerderesses. »*

Reste Valéry. Son emploi d'*emmerderesse* se trouve attesté dès 1942 (pages 128-131) dans le livre d'Henri Mondor : *Propos familiers de Valéry* (Grasset, 1957). L'antériorité d'*emmerderesse* sur ses lèvres académiques et géniales semble donc irréfutable. Hélas ! j'ai été tout incapable de retrouver, dans le désordre de mes six mille bouquins, celui d'Henri Mondor, avec qui j'eus l'honneur d'être très affectueusement lié... Et la dame, après tout cela ? Voici : *« Je préfère* enchocheuse, *qui dit bien ce qu'il veut dire et n'est pas grossier. »* Bravo et un grand merci à tous, après lequel j'en resterai là – définitivement, oui ! –, crainte de devenir un *enchoseur*.

Pour clore cette reprise érudite, une perle de très gros calibre, de la plus sale eau administrative, écrite, à la main, par une demoiselle attachée à la Caisse primaire d'assurance maladie des Hauts-de-Seine : *« Vos résultats d'examens de laboratoire ne nous ait pas nécessaire. »* Le généreux donateur (Neuilly) vous invite, avec moi, à faire corriger cette copie désastreuse par vos enfants... s'ils sont bacheliers.

9 septembre 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

En écoutant braire

La lettre d'un lecteur excédé (Paris 15e) me fournit le meilleur exorde. Il me « supplie de prendre l'initiative d'une pétition nationale et internationale pour que les professionnels de la radio, la télé (et leurs invités, s'ils y consentent) soient taxés d'une amende pour toute faute de grammaire, de prononciation, etc. » France-Inter, au téléphone, lui a dit oui ! Mais depuis, rien. Le miracle est que ce vendredi 23 août, à 16 h 15, et sur France-Inter, un « conteur » ait déclaré : « Nous *convenâmes* d'un rendez-vous. » Une telle inconvenance n'a pas de prix. Alors...

Les médias (oui : avec un *accent aigu* et un *s*, au moins dans cette chronique, sinon de quoi ai-je l'air ?) audiovisuels ont parfois l'excuse de la rapidité. Mais la presse, voire la plus recommandable ? Tel grand quotidien, me signale un lecteur (Epernay) – qui fut élève avec moi au collège de Sète – n'en finirait pas de confondre les mots *subordination*, qui est « dépendance d'une personne à l'égard d'une autre », et *subornation* : « amener quelqu'un à faire quelque chose contre son devoir. » (Pour bibi, par exemple, ménager mes confrères, alors que je ne m'épargne pas moi-même.)

Aujourd'hui, seuls les correcteurs, dignes de ce nom, sont capables de corriger les fautes d'accord du participe passé conjugué avec *avoir* (que l'Ac. fr. devrait mettre à mort, oui !), et même avec *être*. Voici (Saignon) l'extrait d'une lettre circulaire de M. Alain Juppé : « L'idée (...) nous l'avons *faite* accepter par nos partenaires. » Vous ne voyez pas ? Le participe *fait suivi d'un infinitif* est toujours invariable, parce qu'il fait corps avec l'infinitif.

Sans quitter le savoureux mélange de la grammaire et de la politique, étudions une affaire de ponctuation. On sait que celle-ci peut se permettre d'être, ce qui lui arrive chez les meilleurs écrivains, le reflet d'une sensibilité personnelle. Un médecin (Paris 17e) me consulte – merci, docteur – sur cette fin de *La Charte pour Paris* :

«Bien cordialement *votre*,
Jacques Chirac.»

Prénom et nom sont imprimés sous la signature manuscrite, illisible, mais élégante et volontaire de *notre* grand maire – le *nôtre*... Vous me voyez venir ? Il y a contradiction, sous sa plume, entre la virgule après *votre* et l'absence d'accent circonflexe sur celui-ci. Serait-ce que...? Mais bien sûr ! Nul besoin d'être un psy pour s'en apercevoir.

Une fois encore, je vous conjure d'être brefs dans l'exposé de vos découvertes.

16 septembre 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Trois sauts en arrière

Le premier, dans l'espace : *« l'espace Hérault »,* dont l'affiche publicitaire avait intrigué une amie anglaise, à la station Châtelet-les-Halles (24 juin). Cinq aimables lecteurs ont volé à notre secours (Paris 10e et 20e, Saint-Germain-en-Laye, Rueil) où s'ajoute, que je citerai, un très obligeant confrère de *Match :* « Il s'agit d'une publicité pour le département de l'Hérault et d'un restaurant qui appartient à son conseil général (8, rue de la Harpe). Son chef est un poète, ami des journalistes et des écrivains... » Merci.

Second saut, dans une autre pub, qui a scandalisé un ami lecteur de Gif-sur-Yvette : « Avec Carrefour, je *positive.* » Qu'est-ce à dire ? Ouvrons Dupré. Il est piquant d'y découvrir que l'Académie a rappelé (décembre 1971) que *positif* ne doit pas être employé comme synonyme de *favorable,* et que si l'on remonte à *positiver* (néol. 1878), celui-ci s'applique à une philosophie « qui rejette l'absolu et n'admet que les données expérimentales ». Donc le choix, à la croisée des chemins, est à vos risques et périls... Quel attrait !

Enfin, en lui demandant pardon de l'avoir oubliée, comment ne pas remercier ma fidèle correspondante turque (Istanbul), en outre poète, qui m'avait renseigné sur l'apparition des *emmerderesses* dans la bouche de Valéry, qu'elle tint, à l'époque, d'Henri Mondor en personne ? Une dame (Besançon) cherche en vain l'origine et la signification du mot *acronyme.* J'ignorais l'existence de ce petit monstre (du grec *akron,* extrémité), dont j'ai trouvé l'explication dans *Le Bon Usage* de Grevisse, refondu par André Goosse (Duculot). Il désigne une espèce particulière de *sigles,* « qui consiste à garder non seulement l'initiale (comme dans HLM ou OTAN), mais une ou deux autres lettres, afin d'obtenir un mot prononçable comme un mot ordinaire. » Ex : *radar* = anglais *Radio Detecting And Ranging,* ou *Benelux* = Belgique, Nederland, Luxembourg. Eberluant, non ? D'autant qu'il en existe, de ces acronymes, je ne dirai pas beaucoup (mot défunt) mais plein, plein, plein et qu'il s'en crée tous les jours... Revenons aux sigles. J'avais imaginé celui-ci : ADG, où je vous laisse deviner pour qui et quoi. L'ayant soumis à la sagacité d'une jeune femme, elle me répondit : « Association des gâteux ». J'ai battu modestement des cils et suis passé illico du sigle à l'acronyme : *Ardigram.* A vous de jouer...

•

La semaine prochaine – en complément grammatical du merveilleux article de Jean Chalon – je ferai un petit détour par Dutourd, dont on n'a jamais fini de faire le tour ni de décrypter tous les tours.

23 septembre 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Une correction exquise

Méritée par un écrivain que j'aime, dont le dernier roman, *Portraits de femmes,* est une admirable entreprise de démolition de nos mœurs littéraires et mondaines, où ne manquent que les règlements de comptes, affreux, entre d'importantes dames, de leurs coulisses... mais ce ne sont pas là mes oignons. Grammaticalement, donc, j'ai eu la chance de rencontrer, au bas de la page 50 du récent Dutourd, ce champignon syntaxique incomestible : « ... Chapotot se *sentit* fatigué après qu'il *avait mis* le point final... » Eh oui : le passé simple, quand coquetterie de plume ne le fait pas suivre d'un banal *après avoir,* exige ici la forme *après qu'il eut* – mais sans accent circonflexe ! Pourquoi ? Ecoutons Dauzat : « Si *avant que* gouverne le subjonctif parce qu'il s'agit de faits futurs, donc incertains, c'est l'indicatif qui doit suivre *après que* parce que nous sommes en présence de faits passés, accomplis, assurés. »

Dauzat aurait pu rayer deux de ses trois adjectifs, et Jean Dutourd écrire tout simplement *« après le point final ».* *Felix culpa,* qui m'aura permis, après que je l'eus lu, de revenir sur le régal, pour moi, d'un roman dont le héros, Chapotot, a quatre lettres communes avec... mon patronyme, à quoi on me passera d'ajouter feu mon chat nommé Chapoton, mon antique machine à écrire (Contin, 1940), où je tapote d'un seul doigt de chaque main et, depuis peu, sur du papier vert pâle ! Tout cela, sans doute, à l'image du créateur de Chapotot, chat mis à part peut-être... dont lui tient lieu sa pipe.

(Interlude musical. Ce n'est pas *Les Cloches de Corneville* où l'on chante que les *mascottes* (p. 249) sont des « envoyées du paradis », mais dans *La Mascotte* (1880) d'Edmond Audran. *Les Cloches* (1877) sont de Planquette.)

Encore deux truffes empoisonnées (p. 163 et 246) : « Pour mener à bien certaines entreprises *hasardées* » – « la réussite d'une entreprise *hasardée* ». Ne s'agissant pas du participe mais de l'adjectif, il fallait écrire *hasardeuse(s).* Si un brillant académicien nous a fourni – par distraction, certes, et pour la mienne, aussi la vôtre... – de juteux exemples de « faux vrai français », en voici un, pour plagier le titre d'une émission de France-Inter, de « vrai faux français », que nous devons à un aimable lecteur (Paris 20e) : « Je tiens à vous dire que nous avons *rectifier...* » Cet infinitif intempestif manuscrit et signé par... soyons gentil... X..., au *Centre de préparation à l'administration générale,* à Créteil.

Cela promet des lendemains qui chantent !

21 octobre 1991

LA VIE LITTÉRAIRE

ARISTIDE
DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Pan × 5 = ?

...Cinq pêches en pleine poire – la mienne – pour avoir péché (23-9), dans *Une correction exquise* (!), en contestant la légitimité syntaxique d'une phrase de Jean Dutourd, page 50 de son remarquable roman *Portraits de femmes*. La revoici : «... non que Chapotot se *sentît* fatigué après qu'il *avait mis* le point final...», où un imparfait du subjonctif est suivi d'un plus-que-parfait de l'indicatif. Une dame (Bras) et trois messieurs (Bruxelles, Paris 17e, Toulon) ont légitimé cet *avait mis*, cependant qu'un grossier personnage (Saint-Cloud), pour moi un vrai régal, qui conteste que je sois un grammairien – avec raison : rien dans ma tête, tout dans mes livres – se vante, lui, de savoir « écrire *après qu'il eut*, bien sûr sans accent circonflexe... inutile de le préciser, vous ne vous adressez pas à des enfants ». Mais si, cher monsieur, on le redevient à tout âge. Et sachez que je sais que je ne suis pas Pan, ni ma plume celle d'un paon (oui, il y a là une ellipse... de l'une).

Pour obscurcir encore la question, il me faut ajouter, de l'ami Dutourd : (p. 85) «... les insomnies... quoiqu'elles ne *soient* pas (passé du subjonctif) oubliées après qu'*on a fini* (passé composé de l'indicatif) de dormir... » et (p. 204) : « Tel fut ce que *ressentirent* (passé simple)... *après que* le vieux chauffeur d'Adélaïde *eut disposé* (passé antérieur » – parce qu'elles sont, à mes yeux, impeccables.

J'étais, comme André Billy, et je reste un partisan de l'imparfait du subjonctif. Mais j'ajoute, avec Jules Renard : « C'est affaire de mesure. » Et avec Gide : «... quand la règle est trop incommode, on passe outre. » Plus cela va, plus sa juste forme paraîtra embarrassante : « Il fallait que mademoiselle le *rasseyât* de force » est de J. de Goncourt, et « Bien qu'il *souriât* encore » de Bernanos... Hein ? Quelle érudition ! Non, tout cela est dans *Le Bon Usage*, de Grevisse. Alors faites comme moi, apprenez-y à lire.

Une dernière flèche, tirée par André Thérive : « L'imparfait du subjonctif n'a pas cessé de décliner, au point qu'on ne le trouve plus régulièrement que chez des écrivains prétentieux. La plupart l'emploient au hasard, même les académiciens, en le confondant d'ailleurs avec le passé simple. » La vache !

...Eût-il fallu que cet imparfait, si bien dénommé, ne succombât point, pour que nous continuions à vivre, syntaxiquement, « *heureux* » ? A vous, et chacun pour soi, d'en juger. Moi, je jette ma toque et mon hermine à la poubelle des grammairiens incompris... Je rigole ? Et comment !

13 janvier 1992

ARISTIDE

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Sur l'accord des ON

Voilà un titre qui nous invite à danser une vieille java grammaticale. Elle en vaut d'autant plus la peine que cet *on* peut être vous ou moi. Donc, on y va.

J'ai eu la stupeur – délicieuse – de recevoir, pour mes étrennes, une lettre à en-tête du Sénat, dont l'auteur (Paris 6e) avait découpé, dans *Le Figaro* du 12 décembre, ce titre énorme y coiffant cinq colonnes : Mitterrand : « *On* est *lancés* dans une grande aventure. » Pluriel qui lui parut scandaleux, ses instituteurs lui ayant enseigné « qu'après le pronom *on* le verbe se mettait au singulier ». Les temps qu'on vit ont de quoi secouer les meilleures cervelles, mais tout de même...

Résumons ce qu'on sait et qu'on dit de ce sacré *on*, « pronom indéfini, toujours sujet et qui désigne toujours un être animé ». (A moins d'y faire parler les morts, ce qui les ranime.) Il a fait couler beaucoup d'encre, y compris la mienne, dans toutes sortes de savants ouvrages. Né du latin *homo*, il n'en contient pas moins Eve et peut se substituer à tous les pronoms personnels, de *je* à *ils* et *elles*. Pour en convaincre mon utilisateur des enveloppes du Sénat, j'emprunterai deux exemples à Joseph Hanse (éd. Duculot), qu'il a trouvés en effeuillant deux Marguerite. Yourcenar : « *On* marche à la file *enfilés* jusqu'aux genoux. » Duras : « Elle ne sera heureuse que l'orsqu'*on* sera *mariés*. » J'oserai donc estimer que lorsque Céline écrivit : « Prudence, pour filer plus vite si *on* était mal *accueilli* » – sans « s » – avait commis une faute.

On espère avoir apaisé l'indignation de notre aimable correspondant.

Moralité :

De ce juste air d'accord des *on*
retenez qu'on est tous des *on*.

Et toutes, évidemment. Oserons-nous espérer, contre toute espérance, que la langue française survive longtemps au siècle ?... Et voilà que je tombe sur une lettre (6-11) d'un très chaleureux Versaillais, qui me pose une question à laquelle je suis incapable de répondre, même après avoir consulté beaucoup d'ouvrages : « Espérer *contre* toute espérance : j'en vois bien le sens, mais pourquoi *contre* – qui devrait être suivi plutôt de désespérance. » Ma foi... Je suppose qu'il y a là une inversion, qui donne à entendre que toute espérance est contre moi...

Je vais désormais vivre dans l'espoir qu'un savant lecteur nous éclaire.

Bonne année quand même !

APPENDIX II

4 juin 1984

Academies et congres

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU 04 JUIN 1984

J'ai déploré, naguère, ce trait de la typographie française que l'on ne peut inscrire aucun accent sur une lettre imprimée en romain majuscule. Ainsi on lira ACADEMIE, comme si l'e central était muet, sur toutes les inscriptions et les papiers à en-tête. J'ai fait écho, là-dessus, à une remarque de mon ami Henri Queffélec : il avait lu, à Bruxelles, sur de grands écriteaux : Bruxelles-Nord, Bruxelles-Ouest et Bruxelles-Congres. De mon propre chef, j'avais interprété cette troisième inscription comme voulant dire : gare réservée aux voyageurs venus à Bruxelles pour un congrès. Je me suis gravement trompé. M. J.-M. Devers, un Belge qui réside à Peymeinade, m'a dessillé les yeux. Il m'écrit ceci : « Vous avez mentionné la gare Bruxelles-Congrès. Le mot Congrès vient du fait que cette gare se trouve sur la pente entre la ville haute et la ville vasse, au pied de la place du Congrès, où est érigée la colonne du Congrès. Dans le même genre, on peut lire aussi BRUXELLES-LUXEMBOURG, gare qui se trouve dans le quartier Léopold et d'où partent les trains pour le Grand-Duché ».

Je suis vivement gré à M. Devers de sa mise au point. J'en ai fait part à Henri Queffélec, qui joint ses remerciements aux miens, mais que me fait observer que le problème reste entier.

Arabesques et rosaces de cuisine

Il y a quelque temps, nous nous sommes amusés, ici-même, à la lecture de menus gastronomiques pittoresques ou aberrants. Aujourd'hui, je voudrais publier les résultats d'une enquête que j'ai faite moi-même dans un haut village sis entre Nice et Monte-Carlo, que je ne nommerai pas. Tant mieux si mes lecteurs percent mon secret. Je leur souhaite bon appétit. Ils pourront manger, dans les divers restaurants de l'endroit, un filet de loup, par exemple, cuit à l'unilatéral. Curieuse recette. Je lis dans mon dictionnaire qu'il y a des fleurs unilatérales et des associations unilatérales dans le parasitisme. Ce ne doit pas être ça. Je pencherais plutôt pour le stationnement unilatéral. Tel un véhicule, le loup ne doit séjourner que d'un côté dans la poêle. On pourra préférer un autre poisson : une arabesque de sole, dont les volutes, de style mauresque, feront penser aux arabesques de Debussy. Avant le plat de viande vous dégusterez une truffe fraîche du Périgord en chemise de blette. Émouvante, cette truffe, surprise dans le simple appareil d'une jeune beauté qu'on arrache au sommeil... Plus émouvant encore, le duo de cailles au feu de bois. Qu'est-ce qu'elles peuvent bien se dire en cuisant, unilatéralement ou non ? Vous pouvez également commander une rosace de rognons de veau. Cette évocation d'un vitrail de cathédrale me fait irrésistiblement penser à l'Ave Maria de Schubert qui figurait naguère — y figure-t-il encore ? — au programme des spectacles plutôt légers des Folies-Bergère. Ces rognons sont de veau, lis-je au menu. Le cuisinier n'a pas eu la crainte de passer pour « macho » ni « sexiste ». Il n'a pas imité son confrère qui nous offre, dans un restaurant de Nice, non pas une tête de veau, mais une petite tête de vache.

Un bon point

Je le décerne à Philippe de Dieuleveult, l'extraordinaire héros de « La Chasse aux trésors ». Personne ne l'oubliera dans sa démarche, le corps un peu penché en avant, ses appareils en bandoulière et courant, courant, sans jamais être à bout de souffle. Ce que je tiens à signaler, c'est qu'un jour il a dit : « Nous allons débuter cette émission », mais s'est brusquement repris : « Nous allons commercer cette émission ». C'était le dimanche 29 avril. Le fait mérite d'être signalé. Si tous les « orateurs de micro » imitaient son exemple, le trésor de la langue française serait sauvé.

J'imagine que beaucoup de gens se demandent d'où vient le patronyme de cet excellent animateur. Je vais vous l'offrir en prime. Deux explications sont possibles. La première, la plus couramment donnée, nous invite à croire qu'il s'agit d'un cri poussé par les chevaliers qui prenaient part aux croisades. L'exclamation serait analogue à Montjoie Saint-Denis et à toutes ces invocations, mi-religieuses, mi-guerrières, lancées par tous les combattants de tous les temps. Que l'on pense au Gott mit uns ! « Dieu avec nous ! » des soldats allemands de la Grande Guerre.

Le surnom aurait été donné à un croisé qui poussait souvent ce cri et il l'aurait passé à ses descendants.

Et puis, une autre interprétation est concevable. Elle est suggérée par la présence, dans le patronyme qui nous occupe, de la particule « de », qui traduit la notion d'origine et que l'on trouve surabondamment dans tous les titres nobiliaires. Quel serait dont le lieu-dit d'où serait issue la famille de notre sympathique personnage ? Il n'en existe pas un, mais plusieurs. Ainsi on trouve, en langage teinté d'occitan, un Dieulivol, en Gironde. Or, ce « Dieu le veut »-là, qui n'a rien d'un cri de guerre, est tout simplement une appellation géographique destinée à signifier qu'un château fort est si solide qu'il a été fait — « voulu » — par Dieu. On trouve dans le canton de la Drôme un Dieulefit, qui ne laisse aucun doute du point de vue de son étymologie, et aussi un Dieulouard, en Meurthe-et-Moselle, qu'il faut comprendre comme signifiant « Dieu le garde ». Il convient donc de penser que Philippe de Dieuleveult est l'héritier d'une famille de châtelains, possesseurs d'une place forte aussi solide que sa robuste carrure.

Rabelais a-t-il mangé des poules d'Inde ou des dindes ?

La question m'est posée par M. Georges Roux, de Valbonne. Je répondrai d'abord qu'il faut savoir que beaucoup d'animaux ont reçu un nom qui correspondait au pays d'où on les croyait originaires. C'est ainsi que le faisan se dit *phasianus* en latin, mot calqué sur le grec *phasianos*, qui voulait dire « oiseau du Phase », en Colchide. De la même manière, on a appelé chez nous, au Moyen Age « coq d'Inde », « poule-d'Inde », un volatile que les Portugais nommaient banalement *pintada*, c'est-à-dire « la (poule) peinte », à cause des petites taches colorées de son plumage. Nos aïeux, sachant que cet oiseau gallinacé vivait à l'état sauvage quelque part en Orient, l'ont considéré, sans grand effort de précision géographique, comme venant de l'Inde, alors qu'il venait d'Abyssinie. Rabelais, en plein milieu du XVI[e] siècle, pouvait se régaler d'une poule d'Inde. Mais à la même époque, la même locution commençait déjà à désigner une autre bête, que nous appelons la dinde, découverte au Mexique par les Espagnols. On sait que Christophe Colomb, ayant cru trouver l'Inde au-delà de l'Atlantique, les habitants des régions conquises sont devenus des Indiens et ils le sont aujourd'hui encore, bien qu'ils n'entretiennent aucune relation ethnique avec les compatriotes du Gandhi. La grosse volaille, importée alors sur les galions des conquistadores et fêtée, si l'on peut dire, chez nous dans le temps de Noël, s'est appelée à son tour « poule d'Inde » ou « coq d'Inde », évinçant, dans cette signification, son homonyme de petite taille, la pintade, à qui fut attribué du coup le nom inventé jadis par les Portugais. D'où le voisinage, dans nos basses-cours, de la pintade et de la dinde. Rabelais aurait pu manger de l'une et de l'autre.

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

20 AOUT 1984

Autobus et priorité

On se souvient qu'il y a quelques mois, M. Pierre Icardo, qui fut inspecteur régional de l'Education nationale, a signalé à mon attention une formule qu'on peut lire sur les autobus de la ville de Nice : *« Ce véhicule est prioritaire en quittant son arrêt. »*

Il est certain que la juxtaposition d'un verbe d'état « est » et d'un participe-gérondif qui exprime une action, suscite chez certains amis de la langue, une impression de gêne. Cette impression est difficile à élucider et même plusieurs lecteurs m'ont écrit qu'elle ne reposait sur rien.

A preuve, on peut dire, en toute bonne conscience : *« Vous êtes prudent, mon ami, en agissant ainsi. »*

Oui, mais, dans *« vous êtes prudent »*, il n'y a pas seulement l'expression d'un état. Ou du moins l'état est le résultat d'une certaine activité : vous manifestez de la prudence. En agissant ainsi *vous vous montrez* prudent. Or, en quittant son arrêt, l'autobus ne *fait* strictement rien pour *devenir* prioritaire.

Je cherche, on le voit, à légitimer la désapprobation émise par M. Icardo. Je ne sais si j'y suis arrivé mais j'aimerais verser une pièce au dossier, savoir la formule qu'on lit sur les autobus de Vienne, en Isère : *« Ce véhicule est prioritaire lorsqu'il quitte son arrêt. »*

Ici, aucune objection ne saurait être avancée.

M. Icardo triomphe.

L'euphonie, argument discutable

« Horreur ! », diront les délicats. Ce *qu'il quitte* forme une suite désagréable pour l'oreille. C'est un crime contre l'euphonie.

Peut-être. Encore qu'il ne faille pas traiter l'euphonie comme une valeur sacro-sainte et que, bien souvent, elle soit fondée sur des critères extrêmement contestables.

Je prendrai un exemple. Dieu sait si l'on a vitupéré l'emploi du subjonctif imparfait sous prétexte que ses formes étaient horribles à entendre. *« Fallait-il que je vous aimasse pour que vous m'assassinassiez ? »*

A la rigueur, on conserverait la troisième personne du singulier. Elle est plus sobre. *« Il faudrait qu'il fût là. »* Les autres personnes créent la cacophonie. Oserez-vous dire : *« Il fallait que nous cassassions des noix pendant des heures ? »* Non, n'est-ce pas ? Ce *cassassions* est affreux.

Mais si vous parlez de la *« Cour de cassation »*, vous n'avez pas du tout l'impression de commettre un crime contre l'euphonie. Bizarre, n'est ce pas ?

Soyons donc prudents et demandons-nous s'il ne vaut pas mieux risquer un *« lorsqu'il quitte »* plutôt que de heurter l'harmonie de la syntaxe en osant un *« il est prioritaire en quittant »*.

Les responsables viennois ont bien perçu l'audace de ce tour. En complétant le verbe d'état « il est » par une subordonnée circonstantielle *« lorsqu'il quitte »*, ils satisfont à toutes les exigences de la logique et de la clarté.

Parcage auprès du temple

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour décerner aux édiles de la vieille cité, longtemps rivale de Lyon, un nouveau compliment. Ils ont apposé sur un mur du « centre-ville » une plaque de marbre où l'on peut lire — je cite de mémoire — *« Allez visiter le temple d'Auguste et de Livie, le parcage y est facile. »*

Sans doute ont-ils jugé que l'emploi de l'anglicisme *parking* eût été indécent dans le voisinage d'un monument d'une aussi vénérable antiquité.

Un tel scrupule mérite l'éloge. Et puis, « parcage » n'offense pas la langue anglaise comme fait *parking*, qui, on le sait, veut dire « action de parquer » et non « emplacement où parquer », lequel s'exprime par *parking lot* ou *parking place*.

Soit dit entre quatre zyeux

« Vous êtes orfèvre, monsieur Régis Coiquand ! »

En vous qualifiant ainsi, je ne commets pas du tout l'erreur que dénoncent si souvent les grammairiens. Ils considèrent que l'on ne doit pas donner à cette exclamation le sens de : *« Vous êtes compétent ! Vous vous y connaissez ! »*

Quant on lit sous la plume de Molière, dans *« l'Amour médecin »*, la fine remarque : *« Vous êtes orfèvre, monsieur Josse ! »*, il faut bien noter les circonstances dans lesquelles la phrase est prononcée.

La fille de Sganarelle est tombée dans la mélancolie et les voisins du malheureux père lui donnent des conseils : *« Offrez-lui des tentures ! »*, suggère M. Guillaume, qui est tapissier. *« Donnez-lui des parures ! »*, opine M. Josse, qui est orfèvre. La taquinerie que lui décoche Sganarelle signifie : *« Votre conseil est intéressé ! »*

Cependant, il faut bien reconnaître que la locution : *« Il est orfèvre en la matière »* a pris le sens de : *« Il est parfaitement compétent dans ce domaine »* et les dictionnaires l'enregistrent dans cette valeur-là.

En traitant M. Coiquand d'orfèvre, j'entends suggérer qu'il est, comme M. Josse, intéressé. Mais ce qu'il veut obtenir, ce n'est pas la commande d'un bijou — à vrai dire, il s'agirait plutôt d'une paire de lunettes, puisque mon correspondant tient le magasin Foch Optic, 35, rue du Maréchal-Foch, à Nice — ce qu'il souhaite c'est la réponse à une question qui l'intéresse, lui le spécialiste de la vue : *« Pourquoi dit-on entre quatre zyeux* alors qu'on devrait dire *entre quatre yeux ?* On entend, d'ailleurs, le plus souvent, *entre quat'zyeux. »*

La question est assurément pertinente.

D'emblée, on est porté à répondre qu'il s'agit d'un phénomène d'analogie : la série *deux zyeux, trois zyeux*, appelle comme nécessairement *quatre zyeux*.

De plus, une prononciation *quatre yeux* exigerait un effort et la solution *quatr'yeux* répugne. Pourtant *quatre yeux* serait bon. Le sujet parlant français capable de commettre de redoutables liaisons, comme dans *les zhandicapés*, aime parfois l'hiatus. A preuve, ce mot d'*hiatus* que je viens d'écrire. Beaucoup en lisant l'*hiatus*, me soupçonneront d'avoir commis une faute et pourtant l'*h* initial d'*hiatus* n'est pas aspiré.

Quand les yeux deviennent des œils

Il y a peut-être autre chose : quatre yeux ne porterait pas assez nettement la marque du pluriel, qui est un *s* prononcé *z* devant voyelle. Il faudrait voir si l'on dit couramment *cinq zyeux*, mais l'occasion de ce pluriel-là n'est pas fréquente.

Certes, on peut imaginer que l'expression *œil-de-bœuf* soit mise au pluriel et que l'on veuille parler de cinq lucarnes de ce genre. Mais l'expérience est impossible puisque, par une bizarre inconséquence *œil*, dans les locutions de ce genre, telles que *œil-de-perdrix* ou *œil-de-chat*, fait *œils* au pluriel.

Un mot pour finir. Savez-vous, M. Coiquand, que l'organe dont vous corrigez les faiblesses est à l'origine de la plus vieille image lyrique du monde occidental ?

On la trouve dans la Bible où Dieu déclare qu'il aime Israël comme la prunelle de ses yeux...

10 SEP. 1984

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

Un débat des plus banals des plus banal ou des plus banaux

M. René Verdot, allée de la Vigie à Carry-le-Rouet, m'envoie un message que j'estime des plus intéressant.

Je dis bien « des plus intéressant » et je souhaite que personne, trouvant ce singulier sous ma plume n'aille accuser le typographe d'avoir commis une coquille ou, pis encore, ne me taxe d'ignorance de la langue française.

En vérité, j'aurais pu écrire : « des plus intéressants » et je me serais plié à l'usage très généralement admis. Quand un adjectif est précédé des locutions des plus, des moins, des mieux, cet adjectif s'accorde avec le nom du pluriel introduit logiquement par l'article des. Développé, le membre de phrase deviendrait : « un message que j'estime des plus intéressants, autrement dit : « parmi les plus intéressants que j'aie jamais reçus ». L'esprit est complètement satisfait par un tel accord en nombre qui semble aller de soi. Maurice Grevisse, dans son grand livre « Le Bon Usage », cite, au n° 800, une vingtaine d'exemples, depuis : « L'intérêt était des plus minimes », de Stendhal, jusqu'à : « Un toast des mieux rédigés », d'André Zhérive. Même, on a l'impression que cette surabondance d'illustrations littéraires est inutile. La cause, d'emblée, est entendue.

Aussi attend-on avec une certaine curiosité la série d'exemples sur quoi se fondera l'autre thèse, la possibilité du maintien, au singulier, de l'adjectif. On en trouve une dizaine. André Zhérive, déjà nommé, écrit : « Bien que ma cuisine soit des plus simple », Charles Du Bos : « L'exemple est des mieux choisi » et Charles Bruneau : « Au point de vue du linguiste, l'argot, langue vivante, est des plus intéressant ».

Quelle est ici l'argumentation employée par Maurice Grevisse ?

« Dans des phrases où il est question d'une seule personne ou d'une seule chose, on met parfois au singulier l'adjectif précédé de des plus, des moins, des mieux. On peut expliquer cette orthographe en disant que des plus, des moins, des mieux équivalent alors aux adverbes d'intensité extrêmement, très peu, et qu'on veut exprimer, sans comparaison, que la qualité est portée à son plus haut (ou plus bas) degré. »

Voilà qui est clair. En somme, deux conditions sont posées : il faut qu'il ne soit question que d'une personne ou d'une chose, — et je n'ai parlé ci-dessus que du message de M. Verdot — et il faut que nulle comparaison ne soit établie, — je n'ai pas souhaité classer le message de M. Verdot en tête de ceux que j'ai reçus : j'ai voulu simplement signifier qu'il est tout à fait intéressant.

Cela dit je présente mes excuses à ceux de mes lecteurs qui jugeront que je « subtilise » et que la langue française ne gagne rien à ces jeux délicats.

J'apaiserai mes censeurs en leur disant que la fine distinction ainsi opérée entre le singulier et le pluriel n'est pas du tout obligatoire et que le choix reste des plus libre ou des plus libres.

Du ban à la bannière et à la banlieue

M. René Verdot me reproche aimablement d'avoir écrit, dans un des mes récents billets : « Le bon public français se contente des mots banals ». A son jugement, j'aurais dû mettre « banaux ».

Vieux débat et qui excite les uns contre les autres traditionalistes et libéraux non sans fournir au chroniqueur de grammaire la ressource de « papiers » faciles à écrire... Mais restons sérieux et essayons d'y voir clair.

Au départ nous trouvons un terme de féodalité issu du francique — langue des anciens Francs, laquelle faisait partie du germanique occidental — ban. Ce petit mot voulait dire, essentiellement, « ordre donné sous menace ». Il a pris bientôt divers sens, ainsi : « proclamation d'un suzerain dans sa circonscription », puis : « interdit » et « condamnation à l'exil », d'où « bannir ».

De l'idée de « proclamation » provient la formule religieuse « bans de mariage » et aussi l'idée de roulement de tambour précédant et suivant une proclamation relative, par exemple, à la remise d'une décoration. D'où les locutions « ouvrir le ban », « fermer le ban ». Cette manifestation sonore peut prendre des aspects plus modestes, ainsi, lors d'un banquet, le « ban » — l'applaudissement rythmé — qui honore tel ou tel participant.

Par une évolution naturelle, le mot « ban » a signifié la convocation, faite par le suzerain, de ses vassaux. Notre langage a conservé la trace de cet emploi : nous disons « réunir le ban et l'arrière-ban » pour traduire l'idée de « rassembler tout le monde ». J'imagine que la plupart de ceux qui prononcent le composé « arrière-ban » ont dans l'esprit la notion d'un ordre de rassemblement qui atteint les personnes les plus éloignées. En vérité, il s'agit de tout autre chose. Dans « arrière-ban », il faut discerner le composé germanique *hari ban* où *hari* veut dire « armée ». C'est l'ancêtre de *Heer* en allemand moderne et c'est un élément qui entre dans la formation d'un nombre considérable de patronymes hérités par nos ancêtres gallo-romains des envahisseurs venus d'outre-Rhin, Francs pour la plupart.

Les Hérard, Héraud, Herbaud, Herbet, Herbin, portent des noms commençant par ce monosyllabe *her* issu de *hari* et finissant par diverses déterminations *hard* « dur », *bald* « audacieux », *berht* « brillant », etc. L'« arrière-ban » est tout simplement la « convocation de l'armée » et c'est une formule superfétatoire. Parler d'« arrière-vassaux » ne signifie rien. On ne voit pas à quoi correspondrait, dans l'organisation féodale, des vassaux qui eussent été « en arrière ».

Autres dérivés de ban, « bannière » — primitivement lieu où un drapeau était placé, au centre de l'armée convoquée, puis drapeau lui-même — et aussi « banlieue » qui a désigné d'abord l'espace d'une lieue autour d'une cité occupée par un suzerain.

Des fours banaux pour des rôtis banals

De ban provient banal, terme de féodalité qui, au XIII[e] siècle, voulait dire : « qui appartient au seigneur, chef d'un ban, d'une circonscription ». Il y eut ainsi des « fours banaux », des « moulins banaux », dont les paysans pouvaient se servir moyennant redevance. Par une évolution curieuse, l'adjectif a signifié, vers la fin du XVII[e] siècle, « qui est à la disposition de tout le monde », d'où le sens moderne de « commun », « sans originalité ».

L'Académie française a décidé un jour que banal faisait au pluriel banaux, dans le langage du droit féodal, mais banals, au sens figuré.

Qu'y puis-je, monsieur Verdot ?

En vérité, j'aurais pu enfreindre cette règle, assez arbitraire, et écrire, comme font beaucoup de bons auteurs, « des mots banaux », mais je gage qu'il se serait trouvé quelqu'un pour m'en faire reproche et m'enjoindre de respecter la règle.

17 SEP. 1984

Lettre ouverte au grand maître de l'Université

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

Monsieur le Ministre, vous portez le titre prestigieux de grand maître de l'Université, qui n'a d'égal en noblesse, légèrement plus archaïque, que celui de garde des sceaux. Mais c'est l'archevêque de Lyon qui vous dépasse tous par une appellation magnifique et qui remonte à la nuit des temps, celle de primat des Gaules.

Cependant, Grand Maître, vous avez sous votre autorité beaucoup de maîtres, plus ou moins grands, et vous avez certainement le souci d'obtenir d'eux le plus de dévouement et d'efficacité qui leur soit possible.

Une autre préoccupation vous harcèle, sans aucun doute : où en est l'enseignement de la langue nationale à tous les niveaux des écoles ? Vous disposez, pour être renseigné, d'une pléiade de collaborateurs qui fouillent les journaux, les revues, les livres afin de dresser à votre intention et de tenir constamment à jour une sorte d'« Argus de la presse », relatif à l'enseignement du français.

Laissez-moi vous dire que je n'aurais guère besoin d'une documentation aussi riche pour vous apprendre l'essentiel de ce que vous devez savoir — la locution prise dans le double sens de « ce que vous savez sans doute » et « ce qu'il faut que vous sachiez ». Moi-même, si j'avais à rédiger là-dessus un article, je le composerais sans peine en réunissant en faisceau les « idées reçues », comme disait Flaubert, qui traînent en grande abondance un peu partout.

En voici une qui occupe la première place dans toute conversation sur la dégradation du français à l'école :

« Moi, je vous assure que de mon temps, eh bien, il fallait faire moins de cinq fautes d'orthographe au certificat d'études, sinon on était recalé ! »

Il se trouvera quelqu'un pour observer : « De nos jours, il y a peu de copies de français, au baccalauréat, qui ne contiennent bien plus de cinq fautes ! En somme on reçoit des bacheliers moins forts que les petits paysans d'autrefois ! »

Un troisième interlocuteur renchérira : « Allez donc demander à un professeur d'université s'il ne trouve pas des erreurs d'orthographe et même de grammaire française dans une copie de licence ! »

S'il m'arrive de prendre part à un petit colloque de ce genre, je ne pourrai pas m'empêcher d'ajouter mon grain de sel et de raconter l'anecdote suivante :

Le président Georges Pompidou, ancien normalien et agrégé des lettres, s'intéressait de près aux problèmes relatifs à l'enseignement. Un jour, comme il présidait une réunion du Haut Comité de la langue française — ès qualités puisqu'il était alors Premier ministre —, il nous confia qu'en dépit de ses nombreuses occupations, il ne manquait jamais de se faire communiquer les copies des lauréats du Concours général des lycées et collèges. Il les lisait toutes, non seulement celles de français, d'histoire et de philosophie, mais aussi celles de sciences. Or il était tombé, il y avait quelques mois, sur l'épreuve éblouissante en savoir d'un physicien en herbe, mais où il avait relevé cinquante-deux fautes en quelques pages. N'en croyant pas ses yeux, il avait communiqué la copie à trois ou quatre membres de son cabinet afin qu'ils vérifient l'exactitude du décompte. Tous les hauts personnages consultés lui répondirent, chacun séparément, qu'ils avaient également découvert cinquante-deux fautes d'orthographe, pas une de plus, pas une de moins, ce qui prouve que les cabinets ministériels sont remplis de gens compétents, à tous le moins en orthographe française.

J'entends d'ici d'honorables collègues me dire : « On ne va tout de même pas recaler un futur de Broglie ou un futur Einstein, sous prétexte qu'il ne connaît pas la règle d'accord des participes passés ! »

Je n'entrerai pas dans ce débat. Je me contenterai de citer un texte que j'emprunte à M. Michel Philippot, conseiller scientifique à l'I.N.A. Il s'agit d'une note qui figure au bas d'un article : « N'oublions pas l'essentiel... », publié naguère par la revue « Médias et langage ». « Pour l'auteur, l'essentiel c'est de « défendre une grammaire et une syntaxe qui donnent à la langue sa clarté et son efficacité », et il ajoute, en note : « Il m'est souvent arrivé de constater que l'incompréhension des enfants pour les mathématiques était due beaucoup plus à une incapacité de saisir la *signification* plutôt qu'à celle de maîtriser le *raisonnement*. C'est le plus souvent par la faute du professeur de français que l'élève ne comprend pas celui des mathématiques. »

Etonnante assertion, n'est-ce pas, Monsieur le Ministre, et qui vous encouragera à donner tous vos soins — vous avez d'ailleurs annoncé que vous en aviez l'intention —, au développement de l'enseignement du français dans nos écoles. Dans *toutes* nos écoles.

J'aimerais ici vous soumettre une proposition.

On constate, parmi les initiatives nombreuses prises ces dernières années par votre ministère, certaines que l'on conteste parfois, tel le fameux « tutorat », d'autres qui recueillent l'approbation générale, ainsi le dressage des élèves à des « activités d'éveil ». La formule est jolie. On peut se demander : « D'éveil à quoi ? », mais ne chicanon pas. Reconnaissons plutôt que s'il est une activité à laquelle il importe non seulement d'éveiller les élèves mais encore de les tenir éveillés, les yeux grands ouverts, pendant toute leur scolarité, c'est bien celle qui consiste à placer le plus tôt possible leur langue française sous leur regard et à leur proposer d'en connaître les mécanismes pour mieux les maîtriser. J'ai entendu quelqu'un me signaler un propos dont je ne garantis pas l'authenticité : « Quand un élève ne "mord" pas à la grammaire, mieux vaut l'emmener à la campagne et dresser son activité d'éveil aux champignons ou aux oiseaux. » Je souhaite qu'il s'agisse d'un canular, sinon, je trouve l'idée absurde.

Vous pourrez me demander, Monsieur le Ministre : « Où voulez-vous en venir ? Ajouter une "idée reçue" à celles qui s'accumulent sur mon bureau et sur ceux de mes collaborateurs ? »

Mon idée est "une idée à recevoir" plutôt que déjà "reçue". Il faut, je pense, désirer une fois pour toutes qu'aux divers examens et concours, quels qu'ils soient, la note donnée par le correcteur pour l'orthographe, la grammaire, la netteté du style, entrera en ligne de compte — selon un barème à fixer —, dans l'établissement de la note définitive. Il serait même opportun que l'on appliquât ici le principe de la double correction et que la note de français fût donnée par un professeur, un agrégé de grammaire, par exemple, qui ne connaît rien à la matière sur laquelle le candidat aurait disserté, de telle sorte qu'il ne fût pas influencé par la qualité du savoir mais par la qualité de l'expression.

Mais alors ? Le premier du concours général de physique n'aurait pas décroché la timbale, avec ses cinquante-deux fautes ? Sans doute, mais la belle affaire ? Et puis, averti dès la sixième, il aurait fourni des efforts pour améliorer sa langue — sans parler de ses maîtres qui, d'une année à l'autre, auraient veillé au grain...

Naturellement c'est aux maîtres qu'il appartient de veiller audit grain et de respecter avec scrupule les clauses du décret que vous allez prendre en conséquence.

Prenez-le, Monsieur le Ministre, et votre nom restera attaché à cette réforme qui semblera à certains d'importance minime mais que je crois, sincèrement, d'une portée considérable.

Le décret Chevènement appartiendra à l'histoire. Il demeurera en vigueur, pour le salut du français, bien après que tant d'autres décrets seront partis en petits morceaux, vidés des corbeilles de votre ministère dans les bennes de nettoiement de la rue de Grenelle.

26 novembre 1984

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU 26 NOV. 1984

Allô, allô ! quelle nouvelle ?

M. Jean Peters qui habite Roquefort-les-Pins et de qui j'ai cité naguère une lettre intéressante au sujet des belgicismes, m'envoie une notule à laquelle je crois devoir faire un sort. Mon correspondant me signale une curieuse habitude de langage chez nos concitoyens : « Un ménage ayant été invité chez des amis, l'heure de prendre congé est arrivée. On remercie et on fait ses adieux. Monsieur se dirige vers la porte de sortie tandis que Madame s'attarde à bavarder avec ses hôtes. Au bout de quelques minutes, Monsieur s'impatiente et dit à sa femme : « Alors quelle nouvelle ? » Il veut dire par là : « Qu'attends-tu pour m'accompagner ? Il est temps de partir ! ».

Bizarre en effet. Ce « quelle nouvelle ? » m'inspire un rapprochement avec la locution « Bienvenue ! » qui au Québec, est synonyme d'« au revoir ! ». Je me souviens de mon étonnement le jour où, peu de temps après mon arrivée là-bas, une commerçante me lança cette apostrophe juste au moment où j'ouvrais la porte de son magasin pour m'en aller. Depuis, des amis québécois m'ont expliqué qu'au lieu de dire « Bienvenue » à un client quant il arrive, au sens de « Vous êtes le bienvenu ! », on prononce le même compliment à son départ afin de lui signifier : « Vous avez été le bienvenu ! ».

Ajoutons ce détail charmant qu'à Jersey, île anglo-normande où l'on parle avec un dialecte normand, on fait ses adieux à quelqu'un en lui promettant gentiment et non sans rouler les *r* : « J'te r'verrai ! ».

Pas d'hameau, s.v.p. !

M. Georges Talbot, qui habite Le Rouret, a lu sur une pancarte, à la sortie de l'autoroute, à Menton : « Nouvel hameau des Cabrolles ». C'est, très évidemment « Nouveau hameau » qu'on attendait. J'imagine que le rédacteur a craint de commettre une sorte d'homophonie, de créer une rime avec la juxtaposition de « hameau » et de « nouveau ». Le scrupule est-il à ce point valable qu'il autorise une véritable faute ?

Je sais que le problème des mots à *h* initial dit « aspiré » est capable de susciter de longs débats. A-t-on le droit de prononcer « des zharicots » ou « des zhandicapés » ?

« Des zharicots » fait un peu vulgaire et si la faute est commise, elle l'est souvent exprès, comme par jeu. L'hésitation entre « les handicapés » et « les zhandicapés » est en revanche très fréquente. Il suffit d'écouter les orateurs de micro, à la radio ou à la télévision, pour s'en rendre compte.

Pourtant l'étymologie exige que l'on observe l'hiatus. Je dis bien l'hiatus parce que le *h* initial de ce mot n'est pas dit « aspiré ». Les mots latins commençant par un *h* n'ont conservé aucune trace de cette consonne initiale dans la prononciation.

La preuve en est donnée par le fait qu'en français des mots comme « homme » ou « hostile » sont entendus « omme » et « ostile ». Bien mieux *homo* latin a perdu totalement son initiale, y compris pour la graphie, dans notre pronom indéfini « on ».

Chose curieuse, beaucoup de gens disent « le hiatus », craignant sans doute de commettre une erreur. C'est ce que les grammairiens appellent un « hypercorrectisme ». Or, ces mêmes locuteurs scrupuleux n'hésitent pas à prononcer « Les zhandicapés ! »

Ajoutons que le mot « hiatus » provient du latin où il dérive du verbe *his, hiare*, qui voulait dire « bâiller ».

Un mot franc, le hameau

Mais revenons à notre « hameau ». Il n'est pas d'origine latine. Le point de départ est germanique ou, plus précisément « francisque », le francique étant la langue que parlaient Clovis et les membres de sa vigoureuse tribu, les Francs, qui ont fini par conquérir la Gaule. En francique on employait un mot que nous transcrirons par *heim* et qui voulait dire « habitation ». On trouve la descendance de cette vieille racine aussi bien dans l'allemand moderne, *Heim*, « foyer domicile » que dans son dérivé *Heimat* « patrie ». Les Britannique ont également hérité du vocable. Il apparaît dans leur *home*.

Il ne viendrait à l'esprit de personne de dire, en guise de plaisanterie franglaise, « l'home que vous habitez est charmant ». C'est *le home* que l'on prononce. D'une manière générale les mots français de provenance germanique, qu'ils soient aujourd'hui anglais ou allemands, s'ils commencent par un *h*, sont prononcés avec cet *h* « aspiré ». Ainsi dans *heimatlos* « sans patrie » ou dans « handicap ». Donc, il importe de dire « le hameau » et non *l'hameau*.

D'ailleurs, l'anthroponymie respecte cette règle. Il suffit de citer les noms de personnes *Duhamel, Duhameau ou Duhamelet* pour s'en convaincre. *Delhamel ou Delhameau* sont strictement inconnus sur la liste des anthroponymes français.

Nous proposons au rédacteur de la pancarte signalée par M. Talbot : « Le hameau nouveau des Cabrolles » ou « Le hameau neuf des Cabrolles ». Cette dernière solution aura l'avantage d'évoquer à notre mémoire les « Châteauneuf » qui ne sont pas rares dans la région niçoise.

Décidément, on me cherche

C'est au très aimable M. Pierre Calia, rue André-Theuriet, à Nice, que je décocherai l'apostrophe familière : « Tu me cherches ! », déjà utilisée dans la présente chronique.

Voici ce que m'écrit mon correspondant :

« Je tiens à vous signaler ma stupéfaction de lire dans votre rubrique du lundi 21 octobre 84 (troisième alinéa du paragraphe « La vieille dame et le latin ») : « Cette dame qui *préfère* ne rien « comprendre en latin *plutôt que* de ne rien « comprendre en français » !

« Je conviens que cette tournure, à mon sens vicieuse, employée par le commun des gens, pour préciser l'objet de la préférence, vient assez spontanément dans l'expression orale, moins réfléchie que la forme écrite, où la lecture donne l'occasion et le temps de la correction. Elle ne me paraît pas moins fautive pour cela et je serais très obligé au spécialiste de la grammaire de me faire savoir si le verbe incriminé s'accommode de la forme adverbiale « plutôt que ».

Je ne comprends pas très bien. Quel est le « verbe incriminé ? » *Comprendre* ? Faut-il se demander si ce verbe s'accommode ou non de la locution *plutôt que* ? Mais il me semble que le problème se poserait de la même manière s'agissant de n'importe quel verbe. Ce n'est pas le verbe qui est « incriminé ». C'est la tournure : « préférer... plutôt que ». Sommes-nous d'accord ?

Cela dit je crois que M. Pierre Calia a tort d'appeler « forme adverbiale » la locution *plutôt que*. Il s'agit en réalité d'une « locution conjonctive ». Mais c'est un détail. Ce qui est important, en revanche, c'est que le tour « préférer... plutôt que » est absolument correct et ne souffre aucune condamnation, même légère. Je pourrais, à l'appui de ma thèse, écraser mes lecteurs, y compris M. Pierre Calia, sous un monceau de citations — empruntées, comme de coutume, au trésor que constitue « Le bon usage » de Maurice Grevisse. Je lis, n° 2513 : « Je préférerais en effet de prononcer le discours funèbre plutôt que de me borner à un simple éloge ». Cette phrase est signée La Bruyère et elle est extraite de son « Discours à l'Académie ». Parmi les auteurs plus récents, nommons Henri Bordeaux qui a écrit : « Il préférait m'admirer plutôt que m'approuver ». Dans son « Discours de réception à l'Académie Française », Jacques de Lacretelle déclare : « Il préférait deviner les êtres plutôt que de les interroger ».

Cela dit, je ne voudrais pour rien au monde avoir blessé mon correspondant en critiquant sa critique. Je ne voudrais pas non plus décourager d'avance les lecteurs de « Nice-Matin » qui aimeraient dénoncer les erreurs que je peux avoir commises. C'est, dirai-je, la règle d'or d'une chronique comme est la mienne : *Errare humanum est. Sese défendere quoque.* « Il est humain de se tromper. Il l'est aussi de se défendre ».

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU 31 DEC. 1984

Un problème délicat

Le problème de l'*h* dit « aspiré » est vraiment délicat à traiter.

J'ai écrit, dans une récente chronique, que les mots commençant par un *h* en latin perdaient, en passant du latin au français, ce *h* du moins dans la prononciation. On dit « un homme », issu de *homo*, sans tenir le moindre compte de la présence de ce *h* initial.

En revanche, les mots hérités d'une langue germanique gardent la pleine valeur du *h* dit « aspiré » par lequel ils commencent dans leur idiome d'origine. On prononce en français « la honte » et non *l'honte*, parce que le point de départ est le francique *haunita* (je laisse de côté la valeur particulière du *t* dans *haunita*). De même, on dira *honnir*, avec un *h* aspiré, parce que ce verbe provient du germanique *haunjan*.

Tout cela semble à première vue fort clair. On dira : « Je honnis mais : j'honore ».

Cependant il ne faudrait pas rendre systématique l'opposition ni déclarer que tous les mots qui se présentent avec un *h* initial aspiré sont d'origine germanique. Des analogies se sont produites. L'exemple le plus pertinent nous est offert par l'adjectif « haut ». Il provient, de toute évidence, du latin *altus*. D'où les mots suivants, « altesse » ou « altitude ». Or, en allemand il existait un adjectif commençant par un *h* aspiré, qui offre la forme moderne de *hoch*. Une sorte de contamination s'est opérée et l'ancien *aut* français s'est transformé en « haut ». On pourrait donner de très nombreux exemples de contaminations analogues.

Pas de zhéros pour l'héroïsme

Si les lignes que je viens d'écrire tombent sous les yeux de M. G. Mellano, boulevard de Belgique, à Monte-Carlo, il verra que je tiens le plus grand compte de ses observations mais que pour l'essentiel, je reste ferme dans mes propos.

Il m'a écrit ceci : « Je m'apprêtais à vous demander par quel hasard le mot « héros », comporte un *h* aspiré alors que celui d'« héroïne » en est privé ».

Je lui répondrai tout de suite qu'il y a là, en effet, une bizarrerie, une inconséquence, qui contredisent le fameux adage : « Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français ». Au pays de Descartes, il est même scandaleux que les héros brillent par leur héroïsme, le premier *h* étant aspiré, le second ne l'étant pas.

Les grammairiens ont une réponse toute prête : il faut dire, au singulier masculin « un héros » avec, un *h* aspiré, parce que si l'on disait « un nhéros », il faudrait dire, au pluriel, « des zhéros », ce qui créerait une fâcheuse confusion avec « des zéros ». Il vaut mieux consentir à un hiatus. Le féminin « héroïne » et le nom « héroïsme » suivent la loi commune. Si l'on voulait les traiter de la même manière que « le héros », on serait contraint à deux hiatus inutiles.

Voilà comment s'explique l'exception « le héros ».

Dix exceptions encore...

M. G. Mellano continue de la sorte : « Lors, je tombai sur votre chronique du 26 courant qui m'apportait une précision étymologique sécurisante à savoir que les mots latins commençant par un *h* n'ont conservé aucune trace de cette consonne initiale dans la prononciation. » C'est exact et je maintiens ce propos sauf que je demande que l'on tienne compte des influences analogiques qui ont pu s'exercer, ainsi dans le cas de « haut », examiné ci-dessus.

Or, mon correspondant ajoute : « Partant de là, persuadé que je n'avais plus de péril à redouter je me mis à mon pupitre et j'écrivis les phrases suivantes : « En plein soleil, j'hâlais, je montais la pente et j'haletais... Je levais l'hériason et l'herse. Sous l'effort, l'hernie ancienne dont j'étais doté se manifesta. J'appelai, pas de réponse. J'haussai le ton. Ayant signalé que j'apportais l'hâtier, M. de Guillermou m'ouvrait la porte et pour ma peine m'offrit l'hors-d'œuvre ».

Ce petit texte est amusant. Il regroupe dix « cas », dix mots d'origine latine qui, normalement devraient être munis à l'initiale, d'un *h* non aspiré, et qui, en fait, sont prononcés et écrits comme si l'hiatus était obligatoire.

...et dix explications

Chacun de ces mots mérite une monographie.

Hâler, par exemple vient du latin populaire *assulare*, qui voulait dire « rôtir ». Notre ancienne langue a connu la forme hasleet, comme il arrive souvent, le *s* intérieur a disparu, non sans laisser sa trace sous l'aspect d'un accent circonflexe. Ici la langue germanique contagieuse a été la néerlandaise, où *hael* signifie « desséché ».

Le mot « hâtier » qui veut dire « broche », provient du latin hasta et ne devrait pas commencer par un *h* aspiré, mais il a subi l'influence du germanique *harsta* « gril ».

« Hernie » vient du latin *hernia* mais doit, curieusement son *h* aspiré initial à la contamination des mots de la famille de « hargne » où l'on discerne le germanique *harmjan*.

Restent cinq mots où l'initiale aspirée n'est due à l'influence d'aucune langue étrangère mais s'explique par des raisons internes si l'on peut dire, et qui relèvent du désir d'expressivité.

Prenons le cas de « haleter ». Au départ, nous trouvons le latin ala, « aile ». C'est un cas-limite, puisqu'il n'y a pas de *h* initial dans *ala*. On l'a ajouté dans le dérivé « haleter » qui voulait dire primitivement « battre de l'aile » et cela pour rendre mieux l'idée d'essoufflement, de suffocation.

Le « hérisson » se dit ericius en latin, qui aboutit normalement à *erizo* en espagnol et à ariciu en roumain. Nos aïeux ont éprouvé le besoin de marquer par un *h* initial l'impression de rudesse que donnent les piquants de la petite bête. D'où le verbe « hérisser », muni lui aussi d'un *h* aspiré.

Même intention d'expressivité dans la valeur donnée au *h* initial de « herse » qui provient de *hirpex* latin, lui-même issu probablement d'un mot dialectal qui voulait dire « loup ». On a voulu rendre l'impression du grand effort que font les chevaux lorsqu'ils traînent derrière eux cet instrument aratoire.

Le cas de « hors » que l'on trouve, dans la locution « hors d'œuvre », est tout à fait particulier. En latin existait le mot deforis où la consonne *f* entre deux voyelles aurait dû normalement disparaître en français. Elle n'a pas été maintenue mais remplacée par un *h*, expressif lui aussi. Un deors, qui est attesté, n'avait pas la force emphatique de l'exclamation qu'il devait rendre. D'où un « dehors » plus énergique et vigoureux. Et, naturellement le *h* expressif a été conservé dans le mot simple « hors ».

Il resterait à examiner le verbe « hausser » mais comme il dérive de « haut » ce qui a été écrit ci-dessus au sujet de l'adjectif est valable pour le verbe.

P.S. : M. Mellano ayant situé son anecdote grammaticale sur la pente d'un château fort a bien voulu m'anoblir en m'appelant M. de Guillermou. Je l'en remercie. Cela me rappelle une autre anecdote qui me semble savoureuse. Devant le tribunal révolutionnaire, comparaissait un honnête citoyen qui n'était que roturier. Or le greffier cite son nom en le faisant dangereusement précéder de la particule nobiliaire « de ». L'autre prit peur et déclara : « Attention ! Je veux bien qu'on me raccourcisse mais je ne tiens pas du tout à ce qu'on me rallonge ! » Le président, frappé de tant d'esprit, s'écrie : « Qu'on l'élargisse ! ».

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU 25 MARS 1985

Digeste est-il dicible ?

Decidement, l'indicibilité de « dicible » préoccupe les lecteurs de « Nice-Matin ».

En echo au poème en vers libres que j'ai publie naguère, je reçois de M. Lucien Camilla, un de mes correspondants de la première heure, un nouveau texte, inspiré cette fois du plus grand de nos classiques. M. Camilla n'hésite pas à imiter l'auteur de Bérénice :

> Voici ce que Racine eût signe sans dedain,
> Sauf à s'outrer d'un theme a ce point anodin

Le theme est anodin, certes, mais non sans interêt comme le fera voir notre second correspondant lui-même. Il écrit.

> « Pontife aux gestes purs du souverain usage
> Qui dans *Nice Matin* œuvre en deuxieme page
> Avez vous remarque qu'*indicible* adjectif
> De son conjoint *dicible* est prive sans motif ?
> Quelles raisons donner au veuvage historique
> Qui me vaut aujourd hui tant d'ennuis rethoriques ?
> Pourquoi dire en cinq mots « ce qui peut etre dit »
> Quand l'inverse en un seul ne nous est interdit ?
> Il me revient de plus qu'a côte d'*indigeste*,
> *Digeste* est prohibe d'une plume trop leste
> Veuillez sur ces sujets repandre vos clartes
> Et me tirer du coup de mes perplexites »

La dernière fois, j'etais gratifié du titre de « puriste ». Me voici bombardé « pontife ». C'est une promotion. Je n'en reste pas moins perplexe, comme est mon racinien lecteur.

Il faut admettre qu'une langue n'est pas du tout une construction géométrique ni un puzzle auquel ne manque aucun petit fragment. Il y a des lacunes et, la plupart du temps, on ne peut que le constater. Vouloir combler les vides relève d'une ambition vaine.

Ainsi de l'adjectif « digeste » en face de son contraire « indigeste ». Aussi bien « digestible » existe-t-il.

Cependant il n'est pas sans intérêt d'examiner le point de départ de cette famille de mots groupée autour du verbe « digérer ». En latin, *digerere* signifie tout d'abord « distribuer ». On y discerne le préfixe *di*, qui implique une idée de séparation, de répartition, devant le verbe *gerere* « porter ». Par une curieuse évolution, l'ensemble a voulu dire « assimiler », en parlant des aliments et, au figuré, « mûrir par la réflexion ».

En latin, *digestre*, en participe pluriel neutre, rendait l'idée de « choses digérées », par opposition aux « ingesta », « choses ingérées », c'est-à-dire « absorbées », « avalées ».

La langue du droit s'est emparée de ce participe pour nommer un recueil de décisions prises par des jurisconsultes. Le plus illustre de ces recueils fut celui que l'empereur Justinien promulgua, en décembre 533.

La langue anglaise emploie *digest* en sens de « résumé », « condensé ».

Une remarque encore : les dictionnaires d'usage, tel le « Petit Robert », enregistrent « digeste » au sens de « qui se digère facilement ». Cependant ils le considèrent comme appartement à la langue du commerce. Joseph Hanse, dans son « Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne », estime que cet ostracisme est trop sévère et il plaide en faveur de l'adoption du mot dans l'usage courant. Il faut adopter, je crois, ce jugement libéral.

Un solitaire bien seul

J'ai toujours pensé que la formule dont on se gaussait autrefois pour stigmatiser les restaurateurs ou cabaretiers ignares : « five o'clock à toute heure », était une intention pure et que l'anglomanie ne pouvait pas aller si loin ni se manifester si bêtement.

Je me suis trompé. On peut même aller beaucoup plus loin dans le genre. J'en donnerai pour preuve l'extraordinaire affiche que j'ai lue sur un mur, dans une proche banlieue de Paris : « One man show tout seul » ! A quand le « quintette à cordes pour cinq instruments » ? Ou le « trio vocal à trois voix » ? A moins qu'il n'existe des « one man show » à deux chanteurs ? On ne sait jamais, avec le show bizness de notre temps...

Je charabia in

J'ai signalé, il y a quelques semaines, l'aberration de certaines réclames publicitaires au type de : « Je chocolat », ou, vers Noël, de : « Je gueuleton ». Il faut croire que le rendement de ce genre de charabia est estimé satisfaisant par les spécialistes, du moins si l'on en juge d'après la série qu'affiche un magasin à grande surface : « Je chérie chic et hop ! Prisunic ! » ou : « Je coquine in et hop ! Prisunic ! »

J'avoue que ces formules m'ont interloqué et que j'ai mis du temps à en discerner le sens. Peut-être était-ce justement le but que cherchait à atteindre leur auteur : obliger le passant à réfléchir. Et peu importe si la traduction intérieure qu'il donne du petit texte est plus ou moins exacte. L'essentiel est que le nom du magasin se grave sur sa rétine.

Mes traductions me semblent à moi-même approximatives. La première phrase signifie sans doute : « Moi, la chérie à sa maman, je veux être chic et hop ! je lui demande de me conduire à Prisunic ! » mais est-ce exact ? Je suis encore moins sûr de mon interprétation touchant le second texte. Je risque : « Je suis une coquine dans le vent et hop ! je vais à Prisunic ». J'avais compris d'abord : « je coquine », première personne du singulier, la suite étant : « tu coquines », « il coquine », « nous coquinons », etc. Mais c'était une erreur. J'étais victime de la manie des conjugaisons. L'exemple fourni par « je chérie » m'a remis sur la bonne voie. « Je » n'est pas le sujet d'un verbe « coquiner » artificiellement créé, c'est une apposition au mot féminin « coquine ». Il faut décidément abandonner ses vieilles habitudes grammaticales, si l'on veut être « in » devant une affiche moderne.

Débat autour d'un participe

La saison des « César » suscite, chaque année, l'apparition, sous la plume des « cinématologues », du participe « nominé ». Et, chaque année aussi, l'irritation des grammairiens se traduit, ici ou là, par de vives critiques. Pourquoi ce mot ? « Nommé » ne suffit-il pas ? Non. « Nominé » ne veut pas dire la même chose que « nommé ». Et puis « nominé » est à « nomination » ce que « dominé » est à « domination ». C'est un participe très normalement construit. Qu'avez-vous donc contre lui ? J'ai contre lui qu'il n'entre pas dans une série du type : « nominer, nominé, nomination ». Il est à part. La vraie série est : « nommer, nommé, nomination ».

La dispute peut s'éterniser.

Je crains fort, tant qu'il y aura des « César », qu'il y ait des « nominés ».

« Je nominé ! » Pourquoi pas ?

Un barbarisme à extirper

1 avril 1985

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU 01 AVR. 1985

J'apprends, par les comptes rendus de presse, que l'Académie française, a mis à son ordre du jour, au cours de la séance du 21 mars dernier, le problème de l'orthographe qu'il importe de donner au mot *media*.

J'avoue que la lecture de ces documents m'a quelque peut irrité. J'avais le sentiment que l'on plagiait effrontément les articles que j'ai publiés dans « Nice-Matin » pendant le premier trimestre 1983. Mais je me suis dit, à la réflexion, que ces redites, ces emprunts, ces recopiages — qu'on les appelle comme on voudra — sont inévitables. D'autant plus qu'il existe des organismes, du type « Argus de la Presse », qui vous offrent, moyennant finances, tous les articles ou études publiés sur tel ou tel sujet. Il est évident qu'un auteur de recension, quelque cultivé qu'il soit, ne peut présenter, en deux ou trois colonnes, l'essentiel d'une argumentation qui occuperait tout un fascicule et qu'il est bien obligé de glaner, ici ou là, de quoi rédiger son article. Et cela sans être tenu d'indiquer ses références.

Un média n'est pas des médium

On me permettra de revenir moi-même sur ce que j'ai écrit dans « Nice-Matin » et qui me semble empreint, deux ans plus tard, de la même évidente vérité.

Media, média, medias ou *medias*, employés pour traduire l'idée de « moyens de communications de masse », sont des néologismes détestables. On a lu, un certain temps, l'expression développée *mass media*, qui ne vaut pas mieux, même si elle est plus conforme à son origine qui est anglaise ou, plus précisément américaine.

Ce *media* est un mot latin, pluriel de *medium*. Au sens de « moyen » — étymologiquement « sis au milieu », donc « intermédiaire » ce *medium* s'est confiné dans le langage des sciences occultes. Le pluriel *media* a pris le sens très étendu de « moyens employés au service de la communication de masse ».

Ce raccourci n'est pas condamnable en soi. En français comme dans toutes les langues, un mot peut à lui seul désigner tout un ensemble de notions. Inutile de citer des exemples.

La critique, ici, porte sur la graphie de *média*. Je veux bien qu'on le francise en dotant la voyelle *e* d'un accent aigu, mais l'abus commence quand on ajoute un *s* final à ce pluriel neutre latin. Les précédents ne manquent pas, me dira-t-on. Vous écrivez « des agendas », pluriel neutre de *agendum*, qui signifie proprement « ce qu'il faut faire », de même des « addendas », « des corrigendas », des « erratas » vocables familiers aux auteurs d'ouvrages et aux typographes. L'analogie ne vaut pas — ne serait-ce que pour cette seule raison que ces trois mots sont les pluriels des singuliers *addendum, corrigendum, erratum*, qui ne changent pas de sens en passant du singulier au pluriel. Or *media* a radicalement coupé les amarres avec *medium*, qui signifie tout autre chose.

Des amarres à renouer

En vérité, les amarres existent et sont solides entre *media* écrit « médiat » et toute une famille de mots qui appartiennent au vocabulaire le plus courant. Citons « médiateur » ou le verbe d'apparition récente « médiatiser ». L'adjectif négatif « immédiat » a depuis longtemps droit de cité dans notre langue. Pris dans son sens littéral, il veut dire « sans intermédiaire » et il s'emploie en parlant du temps. D'où l'adverbe « immédiatement » qui équivaut à « tout de suite ».

Que le contraire d'« immédiat » — « médiat » — soit pris en valeur de subsantif voilà qui ne heurte absolument pas ce qu'il est convenu d'appeler le « génie de la langue ». On citerait en foule des avatars de ce genre, tels « le stupide », « l'incroyable », « l'étonnant », etc.

Deux avocats à la barre

J'ai cité en 1983, à l'appui de ma thèse en faveur du tandem « un médiat », « des médiats », deux témoignages de poids.

Celui d'un spécialiste, d'abord, Monsieur le professeur Michel Sanouillet qui enseigne à l'université de Nice et qui préside aux destinées du « Centre de recherches en communication », créé en 1977. Nous n'avons cessé, m'écrivait-il en substance de nous interroger sur la forme à donner à certains vocables et ce fut notamment le cas de *mass media*. Or, nous sommes parvenus à la conclusion que la seule graphie acceptable était « médiat » et nous l'utilisons systématiquement.

M. Sanouillet avait joint à son message une brochure où l'on pouvait lire non seulement le titre « Gestion des entreprises de presse et de médiats » mais aussi, dans le corps de l'ouvrage, les sous-titres « Analyse des médiats » et « Arts et médiats ».

J'ai recueilli un second témoignage sous la plume d'Alain Peyrefitte, de l'Académie française : à la page 375 de son ouvrage, « Quand la rose se fanera », on trouve en note, une vigoureuse critique de la graphie *des médias* et un plaidoyer éloquent en faveur de *médiats*, mot d'une construction classique en français et qui rappelle la fonction de médiateur — entre donneurs et receveurs d'informations — qu'exercent les grands moyens de communication.

J'apprends que M. Alain Peyrefitte est revenu à la charge le 21 mars en soumettant à ses confrères de l'académie, une note où l'on pouvait lire : « Parmi les barbarismes qu'utilisent nos contemporains, la « classe intellectuelle » comprise, il en est peu qui soient aussi indéfendables que celui qui est constitué par le mot « médias ».

Le comble est atteint lorsqu'on voit naître le singulier « un média » sur le modèle de « un agenda ».

L'Académie française n'a pas voulu trancher. Elle attendra que le vocable en procès soit étudié selon son rang alphabétique. Elle en est au mot « injustifiable ». Le tour de « médiat » ne viendra que dans plusieurs années. Loin de nous l'intention de forcer d'ici là l'intention des Immortels, mais rien ne nous empêche de plaider devant eux une cause qui nous est chère. Et, pour commencer, le présent article sera envoyé à la commission du dictionnaire. J'imagine que je pourrai l'accompagner d'un mot signalant qu'il a reçu l'approbation de la plupart des lecteurs de « Nice-Matin » sinon de tous.

Le vocabulaire politique s'enrichit périodiquement de vocables que tout le monde cite un certain temps et qui ne tardent pas à tomber dans l'oubli. Ainsi du verbe « instiller », récemment employé par M. le président de la République — qui a l'intention, dit-il d'« instiller » un peu de proportionnelle dans la loi électorale française. Le point de départ est le latin *instillare* « verser goutte à goutte », qui dérive très normalement de *stilla* « goutte ». Le terme d'« instillation » est courant dans le langage médical ou pharmaceutique. Notons que ce mot traduit l'idée non de petite quantité mais d'action d'introduire par petites quantités, si bien que l'on peut insérer des litres et des litres de sérum dans un corps humain. De même l'instillation de la proportionnelle dans le système électoral peut aller très loin si on la pratique par petites doses mais abondamment répétées...

Je voudrais ajouter une autre remarque. L'origine du nom propre Marie est l'hébreu Miryam. Certains savants le font dériver d'un nom égyptien qui aurait signifié « goutte de la mer ». La transcription latine fut d'abord, très naturellement, *stilla maris*, dans les invocations et les litanies. Puis le mot *stilla* fut mal lu et remplacé par *stella* « étoile ». D'où la magnifique apostrophe : « *Ave maris Stella !* » « Salut étoile de la mer ! », qui est le début d'un cantique gravé dans la mémoire de tous ceux — et ils sont encore nombreux — qui ont chanté enfants, la Sainte Vierge en latin : avouez que la faute de lecture, *stella* au lieu de *stilla*, est une bénédiction. *Felix culpa !* dit l'Ecriture, s'agissant de la faute d'Adam qui nous a valu le Sauveur. On peut assurément reprendre ici la formule exclamative.

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

03 JUIN 1985

Fallait-il que j'écrivisse aimasse ?

3 juin 1985

M. René Louchard, qui est professeur honoraire de l'enseignement moyen, en Belgique — nous dirions de l'enseignement secondaire — veut bien me complimenter, à titre posthume, si j'ose dire, sur « Vie et langage », la revue publiée par mes soins chez Larousse, de 1952 à 1975, et dont il n'est pas le seul à déplorer la mort. Il en conserve, m'écrit-il, la collection complète et il est tombé récemment sur un fascicule daté de 1954, où il a lu, page 78, la fameuse « Déclaration d'un grammairien à sa mie » :

« Oui, dès l'instant que je vous vis,
« Beauté féroce, vous me plûtes ;
« De l'amour qu'en vos yeux je lus,
« Sur le champ vous vous aperçûtes.
« Oh ! Fallait-il que je vous visse
« Fallait-il que vous me plussiez
« Qu'ingénument je vous le disse
« Qu'avec orgueil vous vous tussiez ?
« Fallait-il que je vous aimasse
« Que vous me désespérassiez
« Et que je vous idolâtrasse
« Pour que vous m'assassinassiez ?

Il est évident que ce poème fait rire, d'une manière irrésistible. La raison est simple : ces sonorités en *-asse, -assiez, -ussiez* sont affreuses et écorchent les oreilles.

Cependant on peut pousser plus avant la réflexion et se demander pourquoi lesdites sonorités qui « passent » fort bien ailleurs, sont ici intolérables. Car enfin, si vous déclarez : « Il faudrait que nous cassassions nos noix », tout le monde s'esclaffera, mais si vous parlez avec sérieux des travaux de la « Cour de cassation », personne ne s'amusera le moins du monde.

Il faut en vérité que ces imparfaits du subjonctif semblent difficiles à énoncer correctement pour que l'usager, en se moquant d'eux, se libère d'avoir à les construire.

L'euphonie n'est donc pas seul en cause. On notera d'ailleurs que le destin de cet imparfait est étroitement lié à celui du passé simple. Ici comme là on hésite, on craint de se tromper et comme le ridicule tue, on tue par le ridicule, afin d'éviter d'avoir à se ridiculiser soi-même.

Mon explication sera-t-elle rectifiée ? Je publierai volontiers toute autre que l'on voudra bien me soumettre.

Une condamnation sans appel ?

Maurice Grevisse, dans son excellent livre « Le Bon usage », établit un simple constat : « L'imparfait du subjonctif ne s'emploie plus dans la langue parlée, sauf peut-être les deux formes, *eût* et *fût.* » Il ajoute que la langue écrite le remplace fréquemment par le *présent* du subjonctif. Et il donne de nombreux exemples de ce qui peut passer, aux yeux des puristes, pour des négligences.

La liste des citations qu'il aligne au paragraphe 2.749, page 1.406, commence, comme il se doit par cette petite phrase extraite du dictionnaire de l'Académie : « Peu s'en est fallu qu'il ne soit tué ». Le procès est clos, pourrait-on dire. L'Académie a parlé. L'imparfait du subjonctif est tué lui aussi.

Cependant il n'est pas sans intérêt de glaner quelques autres citations. Henri Bordeaux a écrit : Elle a exigé que je me débarrasse ». La forme, pensera-t-on, est, elle-même, toute semblable à un imparfait du subjonctif. On peut en effet imaginer une phrase du type : « Elle a exigé que je barasse la route ». Pourquoi, ici, ce *barrasse*, formé sur *barrer*, serait-il ridicule et pénible à l'oreille, alors que *débarasse* passe la rampe ? Naturellement, « que je me *débarrassasse* » serait impossible.

Quand les écrivains défendent leur choix

Chose curieuse, certains auteurs prennent clairement conscience de l'horreur que représente l'imparfait du subjonctif et n'hésitent pas à le dire en ouvrant une sorte de parenthèse dans leur texte. Ainsi, P. Leautaud (Le Petit Ami III) écrit : « Il fallait bien que Marie me lâchât la main et que Loulou s'arrêtât pour que je l'embrasse... le subjonctif serait si laid ! » Notre auteur commet une inadvertance puisqu'il emploie réellement un subjonctif, mais il est au présent. Il pense au subjonctif imparfait : « Que je l'embrassasse » et il n'a pas tort de laisser entendre que cette forme serait affreuse.

De même J. Green, dans « Le Bal aujourd'hui », page 122, nous donne cette confidence : « Pour moi la question est de savoir si j'écris les livres que Dieu voulait que j'écrive (impossible de mettre écrivisse) »

Rien n'est plus intéressant, je pense, que cette sorte de besoin qu'éprouvent ces deux écrivains : ils cèdent à l'usage et aux nécessités de l'euphonie non sans nous avertir qu'ils connaissent la règle et la violent comme malgré eux.

Des jugements nuancés

Maurice Grevisse ajoute, en N.B., un florilège d'opinions touchant l'emploi de ce temps de verbe en perte de vitesse. On s'aperçoit que la condamnation n'est pas toujours radicale. Témoin Jules Renard qui écrit : « Les imparfaits du subjonctif. C'est affaire de mesure. Il n'est pas plus ridicule de dire « Je fus... Je fis... nous partîmes ». Mais il ne faut pas abuser ; le passé défini nous lasse vite ». En effet. Comme nous l'observions plus haut, le sort de chacun de ces deux temps est lié à celui de l'autre. Et puis « c'est affaire de mesure », indiscutablement.

André Gide se livre à des observations judicieuses mais pessimistes : « On risque de tout perdre en voulant trop exiger. Il importe que la langue écrite ne s'éloigne pas trop de la langue parlée : c'est le plus sûr moyen d'obtenir que la langue parlée ne se sépare pas trop de la langue écrite ». (Des esprits rigoureusement logiques penseront que l'argumentation tient du sophisme).

Gide ajoute, à l'appui de sa thèse : « Considérez l'aventure du subjonctif : quand la règle est trop incommode, on passe outre. L'enfant dit : « Tu voulais que je vienne » ou « que j'aille », et il a raison. Il sait bien qu'en disant : « Tu voulais que je vinsse » ou « que j'allasse », ainsi que son maître, hier encore, le lui enseignait, il va se faire rire au nez par ses camarades, ce qui lui paraît beaucoup plus grave que de commettre un solécisme ».

Il y aurait beaucoup à dire au sujet de ces remarques.

D'abord, que faut-il entendre par « règle trop incommode » ? Et puis, le « on passe outre » est-il une simple constatation ou un conseil ? On comprend qu'un enfant ait peur de « se faire rire au nez par ses petits camarades », mais existe-t-il un seul enfant qui ait jamais hésité délibérément devant ce risque ?

Quand Gide observe : « ce qui lui paraît beaucoup plus grave de commetttre un solécisme », pense-t-il sérieusement qu'un enfant sache réellement ce qu'est un solécisme et accepte délibérément d'en commettre un afin d'éviter le ridicule ?

Gide, en parlant d'enfants et de petits camarades ne songe-t-il pas plutôt aux grandes personnes et singulièrement aux écrivains ?

Tout cela mérite réflexion, je crois. Nous y reviendrons.

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

01 JUIL. 1985

Medium + medium = media

Je sais gré à Mme Renée Pierre-Gosset du message qu'elle m'a envoyé touchant le mot *media* mis au pluriel : « les medias ». Ma correspondante émet une opinion judicieuse : à tant faire que d'employer *media*, mieux vaut lui conserver sa graphie d'origine. Ce pluriel est né à New York, à Madison Avenue, « où la publicité à distribuer s'adressait au *medium* presse écrite, au *medium* radio ou au *medium* télévision. »

Trois *médium* font des *media*

Je veux bien et je rends hommage aux Américains qui ont manifesté là un grand respect envers la langue latine : *templum* fait au pluriel *templa*.

Reste tout de même qu'en français cet emprunt est choquant d'autant plus qu'ici ou là on voit apparaître la forme « les medias » qui est proprement aberrante. Autant écrire « les géranias ».

J'ai proposé, il y a longtemps, « les mediats », mais en dépit de l'appui qu'a donné un académicien, Alain Peyrefitte, à cette solution à la fois élégante et claire, il ne semble pas qu'elle ait grande chance d'être adoptée. Et c'est irritant parce qu'on sent l'opinion publique toute prête à ratifier cette graphie. En tout cas les journalistes l'admettent implicitement. On les voit, en effet, employer l'adjectif « médiatique » dans le sens de « qui repose sur les moyens de communication de masse » et qui ne peut être formé, de toute évidence, que sur un mot finissant par *t*. Je donnerai deux exemples.

Médiatique chez les médiats

Je lis dans le journal « Le Monde » — supplément « Le Monde Loisirs » — du 8 juin dernier, un article consacré à une religieuse américaine de soixante ans, devenue une « star » du petit écran et qui s'appelle mère Angelica. L'auteur de l'article a inséré dans son titre un jeu de mots amusant : « L'Eglise catholique de mère Angelica ».

Voici le passage que j'ai retenu : « En 1981, invitée à participer à une émission de télévision, elle découvre l'impact du petit écran. Sa décision est prise, son message, désormais, sera médiatique. Mettre la télévision au service de Dieu ? Elle reconnaît ne pas avoir trouvé de meilleur moyen jusqu'à présent pour transmettre la bonne parole. »

Tout le monde a parfaitement compris qu'un message médiatique repose sur l'emploi de ces puissants médiats que sont la radio et la télévision.

Second exemple : dans « Nice-Matin » du 19 juin, on a pu lire un entrefilet intitulé : « M. Chirac, observateur ironique ». Il s'agit de la « guerre des chefs » qui sévit au Parti socialiste et le président du R.P.R. a déclaré ceci : « Les socialistes ont tellement glosé sur la guerre des chefs dans l'opposition, que les voir aujourd'hui victimes du même processus qui est, dans une large mesure, médiatique, me fait un peu sourire. »

Ici, on peut s'interroger. Que veut dire « un processus qui est dans une large mesure médiatique » ? Sans doute faut-il comprendre que la rivalité Fabius-Jospin est l'objet de commentaires nombreux dans la presse « écrite » et « parlée » et que ces commentaires donnent une importance excessive à ce qui n'est qu'un « accrochage » mineur. L'affaire est amplifiée par les médiats.

Quoi qu'il en soit, il me semble que « médiatique » et « médiatiser » aussi, qu'on rencontre parfois, font le lit de la graphie raisonnable que serait « mediat ». Puisse le moyen médiatique que j'emploie, se montrer efficace pour le succès de ma cause.

Le français dans l'espace

Je reçois régulièrement une publication tout à fait intéressante. Elle s'appelle « La Lettre du Canada » et se présente sous l'aspect d'une feuille volante. Malheureusement elle porte en sous-titre « Revue hebdomadaire des médias ». Pardonnons lui ce libelle qui, espérons-le changera un jour. En attendant, recueillons avec soin les informations que diffuse ce qu'on eût appelé autrefois une « famille d'avis » — et qui est l'œuvre du service de presse de l'ambassade du Canada à Paris.

On a pu lire dans le numéro 27, date du 6 octobre 1984, que la navette spatiale américaine « Challenger » comprenait un Québécois, Marc Garneau, parmi les sept membres de son équipage. Capitaine de frégate, Marc Garneau avait été choisi entre 4 000 candidats canadiens.

Ainsi fut célébré dans l'espace, par la présence de ce marin à bord de la navette, le 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Nouveau Monde. Bien mieux, le capitaine de frégate, qui portait une feuille d'érable sur sa combinaison, fut invité à prendre la parole au cours d'une conférence de presse qui se déroula entre le vaisseau spatial et le centre de Houston, au Texas. Or, Marc Garneau répondit en français aux questions que lui posèrent ses compatriotes du Québec et c'est la première fois que notre langue fut employée par un navigateur du cosmos. Il s'agit vraiment d'une « première » et tous les francophones se réjouiront d'apprendre que c'est un habitant de la Nouvelle France — un des premiers astronautes étrangers à participer à une expédition de la N A S A — qui instaura l'usage de notre langue dans l'espace sidéral. Il y a un symbole dans cet honneur dévolu à une nation qui lutte depuis si longtemps pour le maintien du français, élément essentiel de son identité culturelle, sur son territoire.

Un féminin péjoratif

On a lu récemment dans la presse les comptes rendus du procès intenté à cet entrepreneur qui stocka des fûts de dioxine dans un endroit qu'il tint secret, en dépit de toutes les adjurations et menaces, même, qu'on lui signifia.

A l'audience on lui demanda pourquoi il s'était obstiné à ce point. Il se disculpa en disant :

— Je ne suis pas une donneuse !

Etrange déclaration sur les lèvres de ce personnage à l'aspect viril. Sans doute : « Je ne suis pas un donneur ! » lui aurait-il semblé banal et sans efficacité. L'emploi du féminin rendait plus frappant son propos comme s'il était avéré qu'une « donneuse » est bien plus ignoble qu'un « donneur ».

Ce transfert de genre grammatical, opéré pour obtenir un effet, n'est pas isolé dans l'usage. Je pense aux injures échangées entre automobilistes. C'est au féminin qu'on emploie, pour offenser plus gravement son adversaire — eût-il un aspect très mâle — le dérivé de « sale » que j'hésite à écrire, me contentant de signaler qu'il a lui-même pour dérivé le charmant « salopette ».

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

16 septembre 1985

"S'il entre je sors !..."

Nous disions récemment que « baser n'est pas fonder » et que l'opposition entre ces deux verbes suscite une dispute académique vieille depuis bientôt deux siècles.

Examinons de près sur quoi cette dispute se base ou se fonde.

Et d'abord, d'où vient « baser » ? C'est un verbe qui fait tardivement son apparition dans notre langue. Il est attesté dès 1613 mais n'entre vraiment dans l'usage qu'à partir de 1787. Il est dérivé du mot « base », d'emploi beaucoup plus ancien : on en trouve la trace au XII[e] siècle. C'était un calque du latin **basis**, calque lui-même d'un mot grec indentique et qui voulait dire, chose étonnante, « action de marcher » : il était dérivé du verbe **bainô** « marcher ». Comment la notion de « base », qui implique l'idée d'une solidité immobile, peut-elle s'apparenter à celle de « se déplacer » ? Tout simplement parce que l'on ne peut se déplacer que sur un endroit ferme, sur un point d'appui qui ne bouge pas, une « base ».

« Fonder », lui, n'a pas d'histoire. Il provient directement de **fundare** latin, dérivé lui-même de **fundus**, qui voulait dire « fond », de tout objet, d'un vase comme d'un fleuve ou d'une armoire. Un détail à noter : **fundus** en latin signifiait aussi « terrain », par opposition à « demeure » (construite sur ce terrain). Le français a d'abord écrit **fonz, fons, fonds**, pour rendre l'une et l'autre notions. Puis il a créé entre elles une distinction, à la faveur d'un procédé purement graphique : la suppression du **s** final. Si bien que nous disposons de deux mots, issus du même **fondus** latin, « fonds » et « fond », qui posent, j'imagine, un délicat problème d'orthographe à maint usager de la langue. On parlera d'un « fonds de commerce » mais du « fond d'un magasin ».

Haro sur « baser sur »

A première vue, les deux verbes, « baser » et « fonder », sont synonymes. Ils le sont restés longtemps et très officiellement puisque le Dictionnaire de l'Académie enregistre « baser » dans son édition de 1798. On y fit cependant cette réserve : « Il est employé depuis quelque temps et plus au figuré qu'au propre ». Entendez qu'il est senti, à la fin du XVIII[e] siècle, comme un néologisme — il apparaît dans les textes, nous l'avons vu, vers 1787 — et qu'on ne l'emploie guère au sens propre : « baser une statue ».

Tout allait pour le mieux : la langue disposait de deux verbes à peu près semblables et d'égale légitimité.

Les choses se sont gâtées dans le premier tiers du siècle dernier. Une sorte de cabale s'est déclenchée contre l'emploi de « baser sur » au figuré. On le considéra comme un néologisme à la fois inutile — puisque « fonder sur » faisait très bien l'affaire — et incorrect. La campagne fut menée, sous la Restauration, par Roger Collard, philosophe, homme politique, royaliste modéré et membre de l'Académie française.

Un jour, on délibérait, sous la Coupole, à propos de l'admission ou du rejet de « baser sur ». La dispute était vive. Elle cessa d'un coup parce que Roger Collard s'écria, d'une voix tonnante : « S'il entre, je sors ! ». Il faut croire que la perspective de voir leur confrère prendre ses cliques et ses claques et quitter noblement l'enceinte épouvanta les académiciens. Roger Collard resta et c'est « baser sur » qui sortit. Il ne figure point dans l'édition du Dictionnaire de 1835. L'anathème demeura jeté sur lui puisqu'il fut absent de l'édition de 1878, comme aussi de celle de 1935.

Une condamnation contestable

Les arguments sur lesquels on s'appuie pour le condamner ne résistent pas à l'examen. Ni du point de vue de la forme, ni du point de vue du sens, « baser sur » ne représente un dérivé aberrant de « base ». Le verbe entretient avec le substantif les mêmes rapports que « fonder sur » avec « fond ». L'amusant, c'est que les dictionnaires d'usage cèdent tous à la même nécessité : recourir, pour définir l'un des deux verbes, à l'autre verbe ou à ses dérivés. **Baser**, c'est « appuyer sur », « fonder sur ». **Fonder**, c'est « édifier sur une base ».

Pourrait-on, en cherchant bien, trouver une différence ? On dira, à la rigueur, que « baser » a le sens restrictif de « donner une base à ». Pour « baser », il faut un socle. Par contre, on peut « fonder » sur n'importe quoi, sur du solide, bien sûr, mais sur le sable également, au risque de tout voir s'effrondrer. « Je fondais sur le sable et je semais sur l'onde », a écrit Lamartine.

La différence est ténue. En vérité, « baser sur » s'emploie couramment de nos jours, là où des grammairiens sévères préconiseraient « fonder ». Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la liste des exemples que donne Maurice Grévisse dans son livre « Le Bon Usage », page 106 de la dernière édition. Je sais que beaucoup de gens s'irritent de cet amas de citations qui contrecarrent cette fois encore les décisions académiques. « Même sous la plume des meilleurs auteurs, une faute reste une faute », disent-ils. Soit ! Consultons alors Emile Littré, leur oracle. Il écrit que « baser » est un néologisme qui n'a rien de condamnable en soi, puisque **baser** est formé par rapport à **base** comme **fonder** par rapport à **fond**, mais qui est peu utile ».

On peut se demander sur quoi repose, dans l'esprit de Littré, ce critère d'utilité. Il est évident que l'on peut toujours considérer comme « inutile » le second de deux synonymes parfaits. Mais existe-t-il des synonymes parfaits ? Certains en doutent et vont même jusqu'à affirmer qu'il n'y a pas de synonymes.

Les raisons d'une faveur

Laissons de côté ces notions d'utile et d'inutile et demandons-nous plutôt à quoi tient la faveur de « baser sur » au détriment de « fonder sur ». Je crois que « baser sur » évoque immédiatement l'idée d'une base, d'un roc, d'un soubassement solide. Quand on affirme que l'on base son argumentation sur des faits, on laisse entendre que ces faits ont la robustesse du bloc de marbre sur lequel repose une statue. « Fonder » implique, certes, l'idée d'« établir sur des fondations », mais l'insistance est mise sur l'implantation — on fonde un édifice, une institution — plutôt que sur le geste énergique, tel celui du sculpteur qui met un buste sur son support.

Cette explication psycholinguistique est-elle valable ?

De toute façon, même si « baser sur » s'implante fortement dans l'usage, ce ne sera pas une catastrophe pour la langue et s'il « entre », un jour, aucun académicien ne sortira, je pense.

L'eau bénite a-t-elle été bénie ?

23 septembre 1985

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

La question est idiote et plus encore par la forme que par le fond. Car enfin on peut admettre qu'un sacristain étourdi s'inquiète et pose naïvement ladite question à son curé, avant d'aller remplir les bénitiers. Mais que dire de la forme de la coexistence dans une même phrase de deux mots qui ont le même sens et qui s'écrivent de deux manières différentes ! Et pourtant la règle est formelle : elle exige le double traitement du mot *béni,* tantôt avec un *t* final, tantôt sans *t*.

Quelle est donc cette règle ?

Bénit et *bénite* sont des adjectifs. Ils s'emploient pour qualifier des *choses* qui ont été consacrées par une bénédiction rituelle. On parlera de « pain bénit », de « buis bénit », d'« images bénites ». Il y a, près de Lyon, une localité qui s'appelle « Pierre-Bénite ». La finale en *t* est obligatoire.

Etroitement lié à cet adjectif qualificatif, il existe un verbe, « bénir », qui se conjugue comme « finir », et dont le participe passé est très normalement en *i* : « J'ai béni », comme : « J'ai fini ». Très normalement aussi ce verbe peut se conjuguer au passif : « Je suis béni » comme : « Je suis fini » et très normalement encore, le participe passé « béni » peut prendre la valeur d'un adjectif qualificatif : « Un pays béni », comme « Un homme fini ». Il existe donc, issu du même verbe, deux adjectifs *bénit* et *béni.*

Comment s'explique cette anomalie ? Tout simplement par le fait que « bénit » est fidèle à son étymologie, le latin *benedictus,* qui a donné aussi « benoît », tandis que « béni » a subi l'analogie des participes passés du type « fini », « parti », « dormi », etc.

Notons que la distinction entre « béni », participe passé. et « bénit », adjectif, ne date que du XIX[e] siècle, ce qui peut expliquer les confusions dont nous parlerons plus loin.

La pierre bénite est-elle un pays béni ?

On voit déjà poindre une complication : pourquoi, si l'on parle d'une pierre est-elle bénite et si l'on parle d'un pays est-il béni ? L'explication est relativement simple : l'adjectif employé est « bénit » si l'objet a reçu une bénédiction rituelle. S'il n'y a pas eu bénédiction rituelle l'adjectif employé est « béni », issu du participe passé du verbe.

La Côte d'Azur est un pays béni, assurément, mais on ne saurait dire qu'elle est un pays bénit : elle n'a pas reçu, que l'on sache, la bénédiction globale de l'évêque de Nice. Il faut croire, en revanche, que le toponyme « Pierre-Bénite » s'explique par quelque mégalithe que l'on a cru l'objet d'une bénédiction rituelle.

Une légère nuance de sens marque « béni » face à « bénit ». Le premier signifie « qui est l'objet des attentions de Dieu » ainsi Marie est-elle bénie entre les femmes. Ce n'est que par image et par un transfert du religieux, du profane, que l'on dit d'un pays qu'il est béni. De la même manière le verbe « adorer » s'emploie par hyperbole au sens d'aimer beaucoup. La jeune femme qui trouve tel petit chapeau adorable ne songe pas du sens réel de son propos. J'imagine d'ailleurs que beaucoup de mes lecteurs ont, dans leurs souvenirs d'enfance, l'admonestation de la bonne grand-mère qui, entendant un enfant déclarer : « J'adore le chocolat », lui disait : « On adore le Créateur et pas la créature ».

Si nous revenons à notre sacristain, nous le retrouverons tout rassuré parce que son curé lui aura dit : « Mais oui, cette eau est de l'eau bénite. Je l'ai bénie tout à l'heure ».

L'opposition ainsi définie semble facile à respecter et l'Académie française sera suivie, sans doute, lorsqu'elle édicte dans sa dernière mise en garde. « Béni » est le participe passé du

adjectif épithète. « Un chapelet bénit, une médaille bénite » mais « un chapelet béni par l'évêque, une médaille bénie par le pape ». J'ajouterai pour ma part, du membre de phrase : « alors que bénit est toujours épithète », « les mots » ou « l'attribut » omis sans doute par inadvertance. Car enfin on peut dire : « Cette cloche que l'on croyait bénite ne l'est pas ». Ici *bénite* est attribut.

Des citations probantes

Maurice Grevisse, dans son livre « Le Bon Usage », illustre la règle ainsi passée par deux séries de citations où la distinction entre les deux emplois et les deux orthographes est fidèlement observée. « Je veux qu'une branche bénite orne ma chambre », écrit Francis Jammes, et Michelet, dans « Le Peuple » : « C'est ici une maison chrétienne, eau bénite et buis bénit ». « Son mariage n'est pas bénit » lit-on dans Louis Veuillot.

Et puis, un peu plus bas, on trouve l'autre série. Elle commence par des exemples où *béni* a le sens figuré que nous avons dit : « Que béni soit le ciel qui te rend à mes vœux ! » écrit Racine dans *Esther.* Qui a vu le Pays basque veut le revoir. C'est la terre bénie » écrit Victor Hugo dans *L'Homme qui rit.* Suivent des exemples où *béni* appartient à la conjugaison du verbe *bénir* et garde son sens propre : « Un curé catholique avait béni le mariage », lit-on sous la plume d'André Maurois et, sous celle d'Anatole France : « Prends cette médaille. Elle a été bénie par le pape ». On trouve aussi, dans cette série des citations où *béni* n'est pas accompagné de l'auxiliaire *être* ni *avoir* mais n'en est pas moins rattaché à la conjugaison passive de *bénir* et prend la valeur d'un adjectif, ainsi dans : « Un chapelet béni par le pape », ou M. Barrès fait curieusement écho à Anatole France, et dans « Notre double mariage béni par le pasteur Vautier » d'André Gide.

Il faut avouer cependant que l'on éprouve, à lire ces diverses citations, un sentiment de gêne. On doit écrire : « un chapelet bénit », mais « un chapelet béni par le pape ». Bien mieux, quand on lit sous la plume de Louis Venillot « Son mariage n'est pas bénit », on est obligé de prendre sa tête à deux mains pour comprendre ce que l'auteur a voulu dire. On croit, à première vue, qu'il exprime l'idée que ce mariage est malheureux, qu'il n'est pas l'objet de la protection divine. Mais dans ce cas, Venillot aurait dû écrire : « Son mariage n'est pas béni ». S'il met un *t* à *béni,* il laisse entendre que ce mariage est un mariage civil et qu'il n'a pas été célébré dans une église. Il n'a pas reçu la bénédiction d'un prêtre.

La distinction est bien subtile dira-t-on.

Des citations troublantes

Eh oui ! C'est pourquoi Maurice Grevisse n'a pas de mal à composer un troisième paragraphe de citations où l'on trouve un incroyable amas de formes incorrectes, et sous la plume d'auteurs qui ne sont pas négligeables. Mérimée parle d'une « épée bénite par un prêtre » et André Billy fait allusion à des « objets bénis », tandis qu'Henri Troyat parle d'« objets bénits par un moine ». Le chassé-croisé est saisissant. Un La Verende se permet un : « C'est moi qui ai bénit les portraits » !

Maurice Grevisse note, en tête de ce paragraphe fourre-tout : « En réalité, il y a dans l'usage, une certaine confusion ». C'est le moins qu'on puisse dire. Et l'on reste quelque peu troublé quand on découvre sur la liste cette citation suivie de la parenthèse (Ac.) qui signifie « Académie française » : « Les drapeaux ont été bénits ». Un esprit caustique pourra conclure : « faut-il que le mal soit répandu et la mise en garde académique nécessaire pour que l'académie elle-même se soit laissé prendre au

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU 18 novembre 1985

De la francophonie à la francité (fin)

« Quand, étudiant, j'ai débarqué en France, en 1928, par un frileux mois d'octobre, ce qui m'a réchauffé, c'est la *gentillesse française*, et dans tous les sens de l'expression. Cette gentillesse souriante qui, depuis lors, s'est perdue à Paris mais qui se retrouve en province. »

Voilà ce que déclare le président Léopold Sédar Senghor au cœur de la longue étude publiée par « L'Orne littéraire » d'où j'ai tiré la substance de mes deux précédents articles.

J'avoue que cette formule « gentillesse française » m'a surpris. Je m'attendais à un tout autre compliment, sauf à celui-là. Il est vrai que je parle en Parisien. Les Niçois et, avec eux, la province en général, ont droit à l'éloge.

Il est intéressant de savoir pourquoi le président le décerne. Dans son esprit il ne s'agit pas de louer le comportement de nos compatriotes ni leur sens de la « convivialité », comme on dit. Il pense avant tout à notre langue et il juge que ce sont ses qualités qui font de nous — ou qui pourraient complètement faire — un peuple « gentil ». Le français met l'accent sur le temps, sur le mode indicatif et les huit temps dont il dispose sans parler des « surcomposés ». D'où l'importance de la concordance des temps. Egalement importante est l'abondance des modes, qui à la précision des temps ajoute des nuances. Et le président écrit ceci, qui donne à réfléchir : « C'est le cas du conditionnel, mais surtout du subjonctif. En effet, mieux que la pensée subjective, ce dernier mode ajoute le sentiment avec toutes ses nuances, qui, plus qu'on ne le croit, qu'on ne le dit, caractérise les Français ».

Rien que la nuance !

« Nuance », voilà le maître mot, le mot-clef qui, aux yeux de notre auteur, résout le mystère du tempérament français. Je me demande si beaucoup de gens, parmi nous, ont la même conviction et si un sondage sur le rôle et la valeur du subjonctif révélerait que ce mode est essentiel dans la définition de notre âme commune parce qu'il ajoute à la pensée subjective le sentiment avec toutes ses nuances.

Notons, en passant, la curieuse étymologie de ce vocable : on le rattache à « nue », qui vient de *nubes* latin et d'où dérivent « nuage » et « nuée ». Vers la fin du XVI[e] siècle, s'est formé le verbe *nuer*, qui avait la valeur que nous donnons à « nuancer », cela par comparaison avec les reflets que peuvent prendre les nuages. D'où les dérivés « nuance » qui date de 1380 et « nuancé » qui est plus tardif — fin du XVI[e] siècle — ainsi que « nuancer ».

Gageons que Senghor donne son plein assentiment à Verlaine, qui écrit dans son *Art poétique* : « Pas la couleur, rien que la nuance ! », mot d'ordre qui s'accorderait donc parfaitement au « génie » de la langue française.

De Rivarol à Senghor

Ce « génie », il est impossible d'en parler sans évoquer le fameux « Discours sur l'universalité de la langue française » qu'Antoine Rivaroli, dit le comte de Rivarol, envoya à l'Académie de Berlin, en 1784, afin de prendre part au concours organisé par cette institution, sous la forme de réponse donnée aux trois questions que voici :

— Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ?

— Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ?

— Est-il à présumer qu'elle la conserve ?

Naguère il suffisait de citer ces interrogations pour être taxé de chauvinisme. Aujourd'hui c'est un grand poète africain, un Sénégalais, qui attire notre attention sur elles et qui nous recommande instamment de méditer sur les réponses à leur donner, deux cents ans après qu'elles ont été posées.

Lui-même prêche d'exemple et il énumère les quatre règles que voici :

Tout d'abord, dans les conférences internationales, en commençant par l'O.N.U. et ses organismes spécialisés, *il nous faut parler en français*. Pour le moment, note-t-il, ce sont surtout les francophones d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie qui respectent cette règle.

Deuxièmement, il faut exiger dans les conférences internationales la traduction simultanée. Il faut aussi réclamer la diffusion des documents, ronéotypés ou imprimés, dans les langues officielles, dont le français.

Troisièmement, il convient que les organisations internationales francophones, l'A.U.P.E.L.F., par exemple — entendez l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française — et l'A.C.C.T. — l'Agence de coopération culturelle et technique — fassent porter leur effort sur la publication en français d'ouvrages fondamentaux dans les domaines des sciences et des techniques.

Quatrième effort : dans la rédaction des articles comme des ouvrages scientifiques et techniques en français, les auteurs devront cultiver les vertus majeures du génie français qui sont *l'ordre logique dans la clarté et la précision dans la nuance*. C'est le président lui-même qui souligne et il ajoute : « C'est la raison pour laquelle, dans la réforme de l'enseignement en Afrique francophone, nous avons mis l'accent sur les deux disciplines traditionnelles de l'école française : *l'explication de texte et la dissertation.* »

Des consignes pour l'espoir

Que ces quatre recommandations fondamentales soient vraiment respectées et les valeurs de la langue seront sauvées. Par là même la *francité* s'épanouira et la participation francophone deviendra assurée « à la vaste et profonde révolution culturelle qui, en ce dernier quart du XX[e] siècle, prépare la *Civilisation de l'universel* ».

Cette dernière formule, *Civilisation de l'universel*, revient très souvent sous la plume du président Senghor. Elle lui est vraiment familière et je suis sûr qu'il ne me démentira pas si j'attribue cette fréquence à l'affinité d'esprit qui unit le grand poète africain au théologien poète et visionnaire qu'était Teilhard de Chardin.

Mais redonnons la parole à notre auteur pour entendre une conclusion pleine d'optimisme :

Un mot d'espoir pour finir, car rien n'est perdu. L'Agence de coopération culturelle et technique de la francophonie réunit, aujourd'hui, 39 Etats, et l'Association internationale des parlementaires de langue française, 40 délégations. Sans oublier qu'à l'assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, 33 délégations, soit plus de 20 %, s'expriment en français. Non, rien n'est perdu : tout dépend de notre courage, mais surtout, c'est le cas de le rappeler, de notre esprit de méthode et d'organisation.

18 novembre 1985

2 décembre 1985

Illogisme et bafouillis

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

Les amis de la langue française ont coutume de dénoncer les fautes commises par cet ensemble de moyens de communication de masse qu'on appelle les « médias ». (Je ne me résigne pas à écrire ce mot. C'est un faux pluriel neutre latin de fabrication anglo-américaine. L'apparition récente de l'adjectif « médiatique » et aussi du verbe « médiatiser » m'encourage à persévérer dans ma lutte pour « un médiat », des « médiats »).

Cependant il me semble que l'on doive aussi attirer l'attention des « usagers de la langue » sur des erreurs d'expression qui ne se limitent pas à défigurer le vocabulaire mais qui compromettent la structure du français et sa logique.

J'en donnerai pour premier exemple cet « Avis aux fournisseurs » que j'ai lu sur un écriteau près d'une station-service de l'autoroute de l'Ouest : « Veuillez impérativement fermer ce portail après chaque passage, sinon les clefs vous seront retirées ». J'imagine que beaucoup de « fournisseurs », lisant ce texte, ne percevront pas d'emblée où gît l'incorrection. J'avoue qu'il est difficile de « redresser » la phrase. Quelle autre rédaction suggérer ? Déplacer l'adverbe « impérativement », qui ne saurait porter sur l'impératif « veuillez » ? Le mettre après « fermer » ? Non. La seule solution consiste à le supprimer, quitte à inscrire, en tête de l'avis : « Ordre impératif », ou toute autre formule incitant à l'obéissance.

On comprend très bien ce qui s'est passé dans l'esprit du rédacteur : il voulait donner une consigne impérative. L'adverbe « impérativement » est venu sous sa plume et il l'a mis n'importe où, sans tenir compte du fameux précepte, combien impératif, celui-là, que résume la formule « un mot mis en sa place ».

A peu près franco-latins

Plus grave encore, il me semble, est l'à peu près que j'ai relevé dans un grand journal parisien. Je m'empresse de dire que le journaliste, auteur de l'article où se trouve cet « à peu près », n'est pas en cause. Il s'est contenté de transcrire les propos d'un grand médecin spécialiste de la circulation du sang. « Ne vous étonnez pas, dit le docteur X, si je vous reçois dans mon bureau avec les jambes surélevées. Cela me permettra peut-être d'éviter d'avoir des varices. C'est d'ailleurs, on l'a remarqué, une maladie volontiers congénitale ».

Je ne sais pourquoi, mais cette maladie qui se plaît à se transmettre de parents à enfants me fait irrésistiblement penser à la fameuse recette gastronomique : « La langouste demande à être jetée vivante dans une grande casserole d'eau bouillante ».

Du coup m'a paru bénigne la bévue commise par un orateur de micro : il a déclaré qu'un diplomate français était devenu « persona nona grata » dans le poste qu'il occupait. Cette nonne agréable peut faire sourire, mais on ne saurait se montrer trop sévère : l'ignorance du latin n'est pas un crime. Et puis on peut contester l'emploi en français de ces mots de latin diplomatique qui ne veulent rien dire de plus que « personne non agréée ».

Boulangerie et soupe au pistou

Un lecteur de « Nice-Matin » qui habite La Trinité et qui s'appelle Maurice Pistor me demande quelle relation son patronyme entretient avec le vocable « pistou », célèbre de Marseille à Menton, et « qui permet, me dit-il, de confectionner la plus savoureuse des soupes ».

La relation est étroite bien qu'elle ne semble pas immédiatement évidente.

Disons tout de suite que M. Pistor a l'honneur de porter le même nom que le roi des dieux, Jupiter : les Romains célébraient avec faste, chaque année, le 7 juin, sur le Capitole, *Jupiter Pistor*. En vérité, il s'agissait d'un sobriquet qui voulait dire : « Jupiter le boulanger ». Pourquoi cette appellation ? C'est toute une histoire et qui remonte à l'époque où nos ancêtres les Gaulois, ayant envahi l'Italie, occupaient Rome et tentaient de s'emparer du Capitole. On connaît l'épisode fameux des oies qui sauvèrent la citadelle en cacardant (l'oie cacarde) à bon escient, si l'on peut dire.

Cependant, Ovide relate une autre tradition, mythologique celle-là. La famine se faisait sentir sur la colline sacrée et Jupiter conseilla aux assiégés de lancer sur les ennemis « ce qu'ils avaient le moins envie de perdre ». De quoi s'agissait-il ? De pains mystérieusement fabriqués par la sœur du roi des dieux, et que les Romains considéraient naturellement comme très précieux. Ils en faisaient le sacrifice. Les Gaulois, stupéfiés par ce geste d'une prodigalité folle — un bombardement à coups de petits pains — crurent comprendre que leurs adversaires avaient des réserves de nourriture inépuisables et ils levèrent le siège. D'où, en signe de reconnaissance, l'érection sur le Capitole d'un autel blanc dédié à *Jupiter pistor*, « Jupiter le boulanger ».

Selon une autre interprétation, *pistor* signifierait « qui écrase » et ferait allusion à la foudre de Jupiter, capable d'écraser tout.

Quoi qu'il en soit, retenons la valeur de l'épithète. Elle s'explique par son étymologie : nous trouvons au départ une racine *pist* qui voulait dire « broyer » et qui s'est montrée d'une incroyable fécondité. D'elle dérivent le verbe *pistare* puis, à basse époque, *pistrire*, formé sur *pistrix*. *Pistrire* a pris le sens secondaire d'« écraser de la pâte pour fabriquer du pain ». D'où « pétrir » en français moderne et « pétrin ».

Les Latins connaissaient le diminutif *pistillus*, « pilon », et s'en sont servis pour désigner une partie de la fleur, le « pistil », cela à cause de son aspect : celui d'un pilon.

Il faudrait étendre l'enquête aux dérivés de *pistare*, qui sont en français « pister » et « piste », une piste étant une portion de sol *écrasée* sous les pas des marcheurs, et aussi *piston*, un pilon, à l'origine.

Le patronyme *Pistor*, sobriquet donné à un boulanger, connaît diverses variantes. Signalons *Pestel, Pesteur, Pestour, Pestre* et, dans l'Ouest, *Pestureau*. La liste pourrait s'allonger.

Le pistou, plante royale

Cela dit, l'étymologie de *pistou* s'éclaire. C'est la plante que l'on *écrase* dans un mortier et la petite purée que l'on obtient sert de condiment. Elle donne même son nom à l'ensemble de la soupe qu'elle agrémente.

La plante s'appelle aussi le « basilic ». Il y a dans ce mot comme un hommage rendu au délicat végétal. *Basilic*, en effet, a pour lointain ancêtre l'adjectif grec *basilikos*, qui voulait dire « royal ». On l'appliquait surtout en valeur d'épithète, au terme de *store*, « portique ». Ce « portique royal » d'Athènes, a donc eu comme descendance à la fois la basilique chrétienne et, plus modestement, le basilic méridional.

N.B. : On consultera sur *Pistor* et autres noms de métiers l'excellent ouvrage de Jean Mellot « Des mots, des métiers, des traditions », publié par la Société de presse berrichonne à Sancerre.

2 décembre 1985

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

16 décembre 1985

Par un beau jour de printemps...

Usant d'un procédé connu, mais qui amuse toujours, un lecteur de La Seyne-sur-Mer, M. P. Malric, m'envoie un petit texte où s'accumulent des fautes de français que j'appellerais traditionnelles tellement elles sont répandues. Je me demande même — et c'est une interrogation, qui hante l'esprit de tout chroniqueur de langage — si l'on peut espérer atteindre quelque résultat en dénonçant, après tant d'autres, des incorrections d'une affligeante banalité. Dans le même temps, ledit chroniqueur est persécuté par le fameuse formule : « il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer »... donc.

Voici le texte :

« Par un beau jour de printemps, Charles, Henri et moi, on est allé à la campagne. On a déjeuné dans un petit restaurant d'un look bien français. Le cuisinier émérite nous avait préparé un bon repas. Les portions étaient conséquentes. Il est vrai que son fournisseur est bien achalandé. »

Relevons tout de suite l'emploi de « on », pronom personnel « Nous ». Ce qui me frappe dans ce « on est allé », ce n'est pas la présence de « on » mais c'est l'absence de « s » à la fin du participe « allé ». L'accord doit absolument se faire, ainsi qu'on lit dans les nombreux exemples que cite Maurice Grevisse (« Le bon usage » n° 1287). « On était convenus de se retrouver à quatre heures », écrit Henri Troyat et André Chamson : « On restait cachés dans les bois ».

Reste que ce « on » passe-partout n'a pas sa place dans le langage soutenu même si l'on constate qu'il tend à franchir les limites du langage familier et cela sous la plume de très bons écrivains. Cependant l'accord est indispensable.

Du look d'une chetron

Ce look que dénonce M. Malric devient d'une fréquence irritante. Nous avons connu le « new-look » Il est en perte de vitesse, me semble-t-il, au profit de « look » tout seul, qui ne dit rien de plus que « style », « aspect », « allure ».

Ecrivez-le en « verlan », c'est-à-dire à l'envers, et vous avez « cool », lui aussi à la mode. Je ne sais pas si ce procédé du « Verlan » qui consiste à intervertir l'ordre des syllabes — aura la vie longue, mais je constate qu'il a les faveurs des cinéastes en quête d'un titre de film qui soit frappant. Nous avons connu « Les Ripoux » qui n'étaient que des policiers « pourris » et voici qu'on nous propose « La Chetron sauvage ». J'avoue que je suis resté interloqué devant ce titre. Une « chetron » ? Qu'est-ce que cela pouvait bien être ? Et puis quelqu'un de mes amis à qui je confiais mon embarras, s'est écrié, ironique : « Vous ne connaissez donc pas le verlan ? Une « chetron », c'est une « tronche » ! Je veux bien, encore que je ne voie pas l'intérêt qu'il y a défigurer un mot qui lui-même est, au départ, une caricature. On sait que « tronche » est le féminin de « tronc » et que l'on désigner par ce mot-là une tête analogue à une bille de bois mal équarrie. Il existe d'ailleurs plusieurs lieux dits, — notamment La Tronche, en Isère, près de Grenoble, et aussi Le Tronchet en Ille-et-Vilaine, Le Tronquay, dans l'Eure, — qui ont pour étymologie commune le latin *truncus,* « tronc d'arbre ».

Deux mots à sens glissant : émérite et conséquent

M. Melric nous parle d'un cuisinier « émérite ». Il entend sans doute dénoncer la faute qui consiste à prendre cet adjectif pour un synonyme d'« excellent ». C'est une erreur, assurément, puisque le point de départ est le latin *emeritus,* terme technique propre à désigner, au début, un soldat qui avait « fini de servir ». L'université s'est emparée du vocable pour qualifier un professeur qui a terminé sa carrière active. Je ne dis pas « qui a atteint la limite d'âge ». Les mânes du général de Gaulle en seraient offensés. On sait qu'il ne pouvait souffrir cette manière de parler et qu'il rectifiait toujours : « qui a été atteint par la limite d'âge ».

Par un glissement de sens facilement compréhensible, on considère qu'un maître de l'université, prenant sa retraite, est digne d'une grande estime. Mais c'est là un éloge automatique, si je puis dire. Chez nos voisins les Belges, cet automatisme se traduit par le maintien du traitement dont bénéficiait un professeur la dernière année de son enseignement. Notre université se montre moins généreuse.

Quoi qu'il en soit, il convient d'employer avec prudence l'épithète « émérite » et de lui donner tout au plus le sens de : « qui, par une longue pratique, n'a pas manqué d'acquérir une grande compétence ».

« Les portions étaient conséquentes ». Ici encore M. Malric a raison de dénoncer l'abus que stigmatisait déjà Emile Littré : « Conséquent pour « considérable » est un barbarisme ». Il est évident que l'adjectif « conséquent » garde une certaine marque de son étymologie, qui est le latin *consequens,* participe du verbe *consequi* « suivre » et qu'il traduit essentiellement l'idée que voici : « qui raisonne ou qui agit avec esprit de suite », d'où la valeur de la locution « par conséquent », savoir : « comme suite logique ». Dire qu'un meeting (attention ! « meeting » n'est pas un anglicisme moderne : on le trouve chez Voltaire) a rassemblé un public conséquent est à la limite de l'absurde. Comme si les individus réunis faisaient preuve, par leur seule présence, d'esprit de suite !

Indulgence pour achalandé ?

Je ne reviendrai pas sur la fameuse pomme de discorde qui représente le participe adjectif « achalandé ». En principe, il signifie : « qui a beaucoup de chalands, de clients ». Mais il s'emploie couramment pour désigner un magasin abondamment pourvu de marchandises. Ici, le glissement de sens est pardonnable : on n'imagine guère une boutique à peu près vide attirer beaucoup de clients. En fait, le meilleur moyen d'achalander une boutique, de lui valoir de nombreux chalands, c'est de la bourrer de marchandises. Il n'y a pas glissement de sens, à proprement parler, mais contagion de sens. Toute condamnation radicale me semble abusive, en vérité.

30 décembre 1985

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

Par un beau jour de printemps...

Voir, voire et voire même

M. Francis Gengoux, rue de la Buffa, à Nice, juge détestable l'emploi de l'expression « voire même ». Il considère qu'il s'agit d'un pléonasme, d'une redondance inutile, voire même d'une faute caractérisée.

Je viens de commettre, exprès, ladite faute, ce qui laisse entendre quel sera mon verdict.

Cependant, examinons les choses dans le détail. On s'apercevra qu'elles ne sont pas simples.

Réglons d'abord le sort de « voire ». C'est un adverbe, issu d'un pluriel neutre latin, *vera*. Le point de départ était l'adjectif *verus* : « vrai ». Le sens, en français ancien, était « vraiment ». Mais attention ! Ce « vraiment » pouvait prendre une valeur d'un « oui » atténué, ainsi qu'on lit chez Rabelais, où Panurge, à la demande : « Vous estez ce croy je, le joyeulx du Roy », répond par : « Voire », l'équivalent d'un « Oui, si vous voulez » et qui trouvait tout naturellement sa place dans ce qu'on appelle « une réponse de Normand ».

Le même adverbe pouvait prendre également une valeur ironique. Il l'a conservée de nos jours, du moins sous sa forme pleine de « vraiment », suivi d'un point d'interrogation : « Vous avez grimpé tout seul jusqu'au sommet du mont Blanc ? Vraiment ? »

Autrefois, on eût dit, dans cette acception : « Voire ? » et même de nos jours, si l'on en juge par l'exemple que cite l'Académie : « C'est le plus grand écrivain de cette époque — voire. »

Par un curieux glissement de sens, cet adverbe « voire », au lieu de signifier simplement « vraiment », marqué d'une nuance ironique ou dubitative, a pris la valeur de « et même ». Nombreux seraient les exemples à citer. H. Bremond a écrit : « L'Académie peut se permettre des hardiesses, voire des fantaisies », et La Fontaine, bien avant lui : « Chapitres de moines, voire de chanoines. »

Il est difficile de concevoir le passage du premier « voire », équivalent de « vraiment », au second, synonyme de « même ». Peut-être, faut-il élargir la notion de « vraiment » et lui donner la valeur d'« assurément, qui plus est ». Mais un effort de gymnastique mentale est nécessaire pour concevoir clairement la genèse de cet avatar, ainsi qu'on lira plus loin.

Voir n'est pas voire

En revanche, il n'est besoin d'aucune gymnastique mentale pour saisir le sens de « voir », sans « e » final, dans une phrase du type : « Voyons voir si le vin est bon. » Ici nous ne sommes pas en présence d'un adverbe mais d'un verbe à l'infinitif, le verbe « voir ». Il est employé comme complément, à sens final, du verbe principal.

Sans doute, comme on répugne à juxtaposer deux formes du même verbe — « voir voir » est inintelligible — on a tendance à tirer le second « voir » dans la direction de « voire » et à comprendre : « Voyons vraiment. » Mais c'est là une interprétation inutile et fausse.

Quand nous lisons, sous la plume de Jean Giraudoux, cité par Grevisse, n° 2.172 : « Dire à un académicien qu'il est beau, jamais je n'oserai... — Essayez voir », il faut comprendre : « Essayez, pour voir. Essayez et vous verrez. » Donner à cet impératif la valeur de : « Essayez vraiment », n'aurait aucun sens. De même, dans « La Machine infernale » de Jean Cocteau : « Chef, interrogez voir mon collègue », signifie : « Interrogez-le donc ! Pour voir ! » Aucun lien, ici non plus, avec l'idée d'« assurément » ni de « vraiment ». *Voir* est un simple infinitif de *but*.

Voire même au pilori ?

Ces deux cas, une fois réglés, reste à étudier le troisième, celui de « voire » accompagné de « même ». Les exemples littéraires de cet emploi ne manquent pas, de Bossuet à Mérimée et à Musset.

A première vue, le pléonasme est indéniable. Dans la petite phrase de La Fontaine, « Chapitres de moines, voire de chanoines », qui équivaut à : « Chapitres de moines, même de chanoines », l'intrusion de « même » après « voire » n'ajouterait pas grand chose au sens.

Certes, on pourrait plaider, sans mauvaise foi, en faveur de cette construction pléonastique puisque, mis à part les pléonasmes « vicieux », du type de : « Il recule en arrière », certaines redondances comme suit : « Je l'ai vu, de mes yeux » ou bien : « Et que m'a fait, à moi, cette Tavie où je cours ? » que Racine, cité par Grevisse, a écrit dans Iphigénie, sont tout à fait acceptables. Bien mieux, nous commettons sans cesse des pléonasmes qu'un grammairien sourcilleux pourrait nous reprocher. Ainsi, quand nous disons : « Il a parlé sans aucun embarras » ou : « Il a gardé complètement le silence » *aucun* et *complètement* sont absolument inutiles. Otez-les et les deux phrases n'y perdent rien.

On peut apporter, en faveur de « voire même », un autre argument, moins spécieux. On s'appuiera sur l'histoire et l'on montrera qu'à l'époque où *voire* signifiait *vraiment*, l'adjonction de *même* n'avait rien de scandaleux. La locution prenait la valeur de : « vraiment même », de : « même à vrai dire », et traduisait une insistance de bon aloi. Vaugelas s'est montré tolérant envers cette sorte de répétition. A son époque, on la jugeait archaïque plutôt que fautive.

Genèse d'un avatar

On pourrait ajouter, ici, un détail qui a son importance : nous avons manifesté plus haut notre embarras à constater que *voire*, limité d'abord au sens de *vraiment*, avait glissé vers celui de *même*. Or, c'est justement à cause de l'emploi fréquent de « voire même » au sens de « vraiment même », qu'une sorte de contagion s'est opérée et que « voire » a pris, employé seul, la valeur de « même ». Si bien que, de nos jours, la locution « voire même » peut s'interpréter comme signifiant : « Et même, qui plus est. » Elle reste, on peut le dire, en deçà du pléonasme.

Si M. François Gengoux et d'autres avec lui ne me suivent pas dans ma démonstration, j'ai le moyen, sinon de les convaincre, du moins de me défendre. Je citerai tout simplement l'exemple que me fournit l'Académie française : « Ce remède est inutile, voire même pernicieux. » S'inscrire en faux contre un jugement prononcé par la grande dame du quai de Conti, c'est audacieux, voire même illégitime.

30 décembre 1985

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

17 février 1986

Débat sur un « ne » à la porte d'un ascenseur

M. Jean Foussat, boulevard Marinoni, à Beaulieu-sur-Mer, est syndic bénévole de son immeuble. Non seulement il se préoccupe de l'entretien des locaux et du confort des copropriétaires mais encore il a le souci de rédiger en français correct les avis et communiqués dont il a la charge. Il me demande mon « arbitrage » au sujet d'un petit problème qui lui donne du tracas.

Il s'agit de dire aux habitants de l'immeuble qu'ils doivent refermer doucement la porte de l'ascenseur afin qu'elle ne soit pas bloquée. Il ne sait pas laquelle des trois rédactions qui se proposent à sa plume est la bonne.

« Veuillez fermer doucement la porte grillagée, pour éviter qu'elle revienne sur elle-même », ou bien « Pour éviter qu'elle ne revienne sur elle-même », ou enfin « Pour éviter qu'elle ne revienne pas sur elle-même ».

Non par non donne oui

J'élimine d'emblée la dernière formule. Elle veut dire, en effet, qu'il est nécessaire de faire revenir la porte sur elle-même et que, si l'on ne veille pas à la fermer doucement, elle ne reviendra pas. C'est le contraire — n'est-ce pas ? — que veut laisser entendre M. Foussat. « Eviter qu'elle ne revienne pas sur elle même » équivaut à dire : « Obtenir qu'elle revienne », en vertu du principe, valable en grammaire comme en mathématiques, que deux négations s'annulent. De même que « moins par moins donne plus », de même deux « ne.. pas » traduisent une affirmation renforcée. C'est par méconnaissance de ce principe élémentaire que tant de gens commettent la faute qui consiste à déclarer : « Vous n'êtes pas sans ignorer que... » Autrement dit : « Vous n'êtes pas sans ne pas savoir que... » Donc : « Vous ignorez que... » Or, c'est le contraire qu'on voulait signifier : « Vous savez parfaitement que... »

De même, éviter que (faire en sorte que **ne... pas**) la porte **ne** revienne **pas**, c'est veiller — notamment en la fermant avec douceur — à ce qu'elle revienne sur elle-même. Et c'est ce qu'on ne veut pas qu'il arrive ! L'objectif à atteindre c'est qu'elle ne revienne pas, de telle sorte que l'ascenseur puisse repartir, s'il est sollicité. Nous sommes bien d'accord ?

Un petit « ne » pour ne rien dire

Restent les deux premières rédactions. Elles se distinguent l'une de l'autre par la présence ou l'absence du petit élément **ne**. Disons toute de suite que ce monosyllabe n'a aucune valeur négative. Les grammairiens l'appellent un mot « explétif ». Que veut dire cet adjectif ? Il a été formé au XV[e] siècle sur le latin *expletivus*, issu lui-même de *explere* (« remplir »). Une traduction fidèle serait : « qui remplit (la phrase) », ou mieux : « de remplissage ».

Autrement dit, c'est un mot qui ne sert à rien, qui ne signifie rien et que l'on pourrait escamoter sans que le sens de la phrase fût changé le moins du monde.

On peut se demander par quelle fantaisie bizarre la langue utilise ainsi, gratuitement, si l'on peut dire, un élément de « remplissage » arbitraire et comme absurde.

L'histoire nous fournit une explication. Les Latins disaient : « *Times ne veniat* », ce qui signifiait : « Je crains qu'il vienne », « Je crains sa venue ». L'objet de la crainte était absolument positif — « qu'il vienne » — et l'on commettrait un grave contresens si l'on donnait à la conjonction **ne** la valeur qu'il a généralement, celle d'un équivalent de *ut non* « pour que... ne pas ». Après les verbes marquant l'empêchement ou la crainte ce **ne** n'a pas du tout une valeur négative.

Comment donc la langue latine a-t-elle pu, en dépit des qualités de logique et de clarté qu'on lui reconnaît, employer en valeur positive un mot doué essentiellement de valeur négative ?

Une intervention qui explique tout

Pour disculper de toute inconséquence nos ancêtres les Latins, il nous faut nous livrer à une petite gymnastique mentale et décomposer *Timeo ne veniat* de la manière suivante : *Ne veniat ! timeo !* « Qu'il ne vienne pas ! J'ai peur ! » L'ordre des mots s'est trouvé renversé et *ne veniat !* a perdu sa valeur d'exclamation — négative — pour devenir une simple affirmation — positive — de l'objet de crainte.

Il est évident que les Latins eux-mêmes ne reconstituaient pas, en esprit, l'ordre logique : « Qu'il ne vienne pas ! J'ai peur ! », mais prononçaient leur *Timeo ne veniat* en lui donnant le sens tout simple de « Je crains qu'il vienne ».

Nous aurions pu nous en tenir là, en français, et dire tranquillement : « Je crains qu'il vienne. » Oui, mais nos « clercs », nos savants, qui parlaient le latin aussi bien que le français, ont été harcelés par la réminiscence de la construction latine et ils ont réintroduit le fameux *ne* latin en le transposant directement en « ne ».

En quoi ils montraient qu'ils ne savaient pas tellement bien le latin puisque le petit mot *ne*, sur les lèvres de Cicéron n'avait pas du tout la valeur négative qu'avait son calque français « ne » dans un tour comme : « Je ne sais. »

Mais le mal a été fait et il nous a bien fallu nous accommoder de ce mot explétif, surérogatoire, superfétatoire — bref, inutile.

Un calque maladroit

Cependant les défenseurs de ce « ne » s'appuient sur un argument que je crois spécieux : ils pensent que le français a imité le latin en renversant, lui aussi, l'ordre des phrases. En somme, après avoir pensé : « Il ne viendra pas. Mais je le crains » nos aïeux auraient également maintenu cette petite trace négative dans leur : « Je crains qu'il ne vienne. »

Je crois plutôt qu'il s'agit tout simplement d'un calque maladroit et j'aime mieux l'autre argument, souvent avancé : « La présence de ce « ne » donne du coulant à la phrase. Il met du liant. Il faut le garder pour l'euphonie. »

Je veux bien, encore que je me demande s'il convient de risquer l'ambiguïté pour préserver l'euphonie.

D'où le conseil que j'aimerais donner à M. Jean Foussat : « Gardez votre première phrase. Elle est parfaitement claire et tous les copropriétaires de votre immeuble la comprendront d'emblée. De surcroît ils béniront leur syndic de ne pas chercher à compliquer les choses. »

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU 3 mars 1986

Désaccords sur un accord

Mme Perrais, boulevard du Soleil à Cannes - la Bocca, me demande si l'accord du participe passé avec son complément direct, — ici *que* représentant les formes — est obligatoire dans la phrase : « En avançant, elle s'aperçut que les formes qu'elle avait prises pour des statues étaient en réalité de hautes pierres ciselées par les vents. » Ecrire : « les formes qu'elle avait pris pour des statues » serait commettre une faute. Du moins dans l'état actuel de la réglementation.

Je sais que ladite réglementation est très souvent violée et parfois vivement contrebattue.

Beaucoup la considèrent comme relativement récente et comme l'œuvre de grammairiens amis de la chicane. Il n'en est rien. Dès le XIII[e] siècle on observe une répartition à peu près constante. Quand le complément précède le participe, l'accord se fait. Il ne se fait pas si le complément suit. D'où l'opposition entre *« escrit ay letres »* et *« ay letres escrites »*.

Poète et grammairien

C'est Marot qui, au XVI[e] siècle, codifie la règle dans des vers d'une inspiration poétique assez douteuse mais qui sont nets comme un jugement de justice. En voici un passage :

Il fault dire en termes parfaictz :
Dieu en ce monde nous a faictz ;
Fault dire en paroles parfaictes :
Dieu en ce monde les a faictes ;

Et ne fault poinct dire, en effect :
Dieu en ce monde les a faict

Ne *nous a faict* pareillement ;
Mais *nous a faictz* tout rondement.

On ne voit guère pourquoi le gentil poète de l'« Adolescence Clémentine » trouve de la rondeur dans la construction *nous a faictz,* comme si *nous a faict* manquait de bonhomie ou de simplicité.

Quoi qu'il en soit la règle de l'accord du participe passé, construit avec le verbe *avoir,* avec son complément *direct,* si celui-ci précède, est en vigueur depuis au moins quatre siècles. Elle continue de donner de la tablature aux Français — comme aux étrangers — mais peut-on la jeter par-dessus bord ?

La petite fille et les fleurs

Oui, répondent sans hésiter les « progressistes ». N'y touchez pas, disent les conservateurs. J'aimerais moi-même poser la question suivante : « Qui a le droit de trancher en ces sortes de choses ? » L'Académie française ? Je ne la vois pas décider demain que la règle est abolie. Elle ne pourrait le faire que sous la pression d'un usage triomphant. Or, le triomphe n'est pas acquis. Et il faut s'en réjouir parce que ladite règle n'est absurde qu'aux yeux des gens qui n'en ont pas pénétré le mécanisme. Je me souviens qu'au lycée de Nice, il y a de cela bientôt cinquante ans, je consacrais, au début de chaque année, en sixième, une heure de classe à cette « difficulté grammaticale ». J'évoquais la petite fille qui apporte à sa maman un bouquet de fleurs des champs. « Ces fleurs, disait-elle, je les ai cueillies, je les ai, dans mes bras, à l'état de fleurs cueillies. Je pourrais dire, aussi bien, que je les ai à l'état de fleurs coupées. De toute façon, je sais qu'il s'agit de fleurs, et que c'est un féminin pluriel. Il n'y a aucune raison que je ne fasse pas l'accord du participe qui suit. Je pourrais dire, en effet : « Je les ai, ravissantes, dans mes bras ». Puisque je connais le genre et le nombre du mot avec lequel vont s'accorder le participe ou l'adjectif, je serais impardonnable de ne pas marquer, par l'accord en genre et en nombre, cette connaissance très claire que j'ai. »

Ensuite, j'évoquais la même petite fille disant à sa mère : « J'ai cueilli... Devine ! Des fleurs ? Des fruits ? » Sa mère ne sait pas ce que l'enfant a cueilli. L'affaire est en suspens. Impossible d'accorder le participe tant qu'on ignore le genre et le nombre du complément. On l'ignore, évidemment, puisqu'il *suit* le participe ! Du coup on maintient invariable ce participe. Mes élèves se familiarisaient vite avec cette distinction. J'insistais alors sur le fait que tout cela ne concernait que les constructions où le mot était *complément direct.* D'où la rengaine que je leur faisais répéter : « Les guerres qui se sont suivies », — qui ont suivi *elles* — mais « Les guerres qui se sont succédé », — qui ont succédé *à elles.*

Valeur en soi de l'exercice

Je me rappelle très bien que la classe écoutait avec intérêt ma petite démonstration et je me demande, aujourd'hui encore si une réflexion de ce genre sur un point de grammaire qui peut sembler à première vue absurde n'a pas été, au bout du compte, formatrice pour l'esprit de mes élèves.

Qu'y a-t-il de plus absurde, en soi, que d'aller en courant d'un point appelé « départ » vers un point appelé « arrivée » où vous n'avez que faire et que vous quittez, dès que vous l'avez atteint, pour rentrer chez vous ?

« Ne vous moquez pas de la course à pied ! » me dira-t-on.

Loin de moi l'intention de dénigrer ce qu'on a l'habitude d'appeler le *jogging* comme si l'invention était essentiellement britannique. Elle date, je crois, de Marathon. Mais de même que la course est un excellent *exercice musculaire,* de même l'analyse grammaticale portant sur la règle du participe passé est un excellent *exercice mental.* Et je ne parle pas des *exercices spirituels,* familiers à ceux qui veulent progresser dans la perfection. Tout *exercice,* quel qu'il soit, est salutaire.

Je dirai donc à Mme Perrais qu'il faut absolument écrire : « Les formes qu'elle avait prises pour des statues » et je lui demanderai, dans le même temps, de ne jamais me dire : « Je me suis permise de vous interroger » parce qu'elle s'est permis *à elle* cette démarche. Elle ne s'est pas permis *elle.*

Un beau métier : voyagiste

On me demande si le mot « voyagiste », employé dans le sens d'« organisateur de voyages », d'« employé dans une agence de voyages », est acceptable. Je répondrai d'emblée par l'affirmative. Ce dérivé, formé à l'aide du suffixe *iste* , est d'excellente venue. On en donnera pour preuve l'existence de mots analogues, parfaitement entrés dans l'usage, comme sont « étalagiste », « visagiste », « aubergiste », etc. Je dirai même que nous devons bénir le ciel quand les créateurs de mots nouveaux ont la main aussi heureuse. De toute façon, « voyagiste » est mille fois préférable à « tour operator » qui est un anglicisme brutalement importé.

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

7 avril 1986

PAR ALAIN GUILLERMOU

De la géhenne à la gêne

Denise Masson, très connue comme l'auteur de la traduction du Coran publiée par Gallimard dans la collection de la Pléiade, s'attache de fort intéressante manière à étudier les religions juive, musulmane et chrétienne d'un point de vue que l'on pourrait appeler synthétique ou panoramique, comme on voudra. Cette vision des choses, tout à fait originale, lui a déjà inspiré deux ouvrages, parus chez Desclée de Brouwer, « Monothéisme coranique et monothéisme biblique » et « Les trois voies de l'Unique », ce dernier titre étant particulièrement significatif. Aujourd'hui, elle nous donne, chez le même éditeur, un livre « L'eau, le feu, la lumière d'après la Bible, le Coran et les traditions monothéistes », qui apporte sur ces « éléments » de base et leur signification symbolique, de riches enseignements, appuyés sur un florilège de citations à la fois éblouissant et judicieusement composé.

Une horreur : le Val d'Hinnom

Le lieu n'est pas, dans la présente chronique, d'étudier la valeur religieuse que prennent, selon les diverses traditions monothéistes, l'eau, le feu ou la lumière. On s'arrêtera simplement à certains vocables particulièrement dignes d'attention, ainsi de *géhenne* et *shéol,* dont parle Denise Masson dans son chapître sur le feu.

On a coutume, en évoquant *géhenne,* d'observer que ce mot est à l'origine de notre « gêne » et l'on s'étonne d'une si curieuse dégradation de sens : comment donc de la notion d'endroit sinistre où brûlaient des cadavres, a-t-on pu aboutir à celle d'embarras, d'incommodité ? On verra plus loin que cette étymologie n'est pas tout à fait exacte. En revanche, celle de la géhenne biblique est assurée : le point de départ est *Ge-hinnon,* composé qui voulait dire « vallon de Hinnon ». Sur une carte de Jérusalem, on discerne très bien, longeant, en arc ouvert, le sud-ouest de la ville, une dépression qui va de la porte des Esséniens à celle des Tessons.

Ce val de Hinnon a une histoire sinistre et qui remonte à une très haute antiquité. On lit dans Jérémie, le grand prophète, dont l'existence se situe aux VII[e]-VI[e] siècles avant Jésus-Christ, de vigoureuses doléances que le Seigneur lui ordonne de transmettre à son peuple : « la population de Judée a fait ce qui me déplaît. C'est moi le Seigneur qui parle. Elle a installé ses horreurs dans le temple où réside ma présence pour le souiller. Dans la vallée de Ben-Hinnom (variante de Ge-Hinnom), elle a construit *Tophet,* (le mot signifie « brûloir »), pour y consumer ses fils et ses filles, ce que je n'ai jamais ordonné et qui n'est même pas venu à ma pensée. »

Il est curieux de voir Dieu, parlant par la bouche de Jérémie, se défendre d'avoir jamais désiré des sacrifices humains. C'est que ceux-ci avaient bel et bien été pratiqués. En même temps, d'autres rites idôlatriques avaient été célébrés par le peuple élu à Jérusalem, pour la plus grande colère de Yahvé.

Le Tophet précurseur de l'enfer

Aussi bien lit-on, dans le Deuxième livre des rois, que le roi Josias, non seulement fit disparaître de la tour du temple les chevaux consacrés au soleil et brûla le char consacré à cet astre, mais encore, entre autres mesures salutaires, rendit impur le « brûloir » de la vallée de Ben Hinnom pour empêcher que l'on ne sacrifiât par le feu un fils ou une fille en l'honneur de Melek, dieu révéré par les Ammonites, que nous connaissons mieux sous son appellation de Moloch.

Cette vallée fut maudite. On y brûlait en permanence des cadavres et des détritus. Par métaphore, elle devint le lieu du châtiment par le feu, infligé à ceux qui refusent le salut offert par Yahvé. On lit, à la fin du livre d'Isaïe, l'annonce des cieux nouveaux et de la terre nouvelle, quand Yahvé justement, triomphera. Mais alors, quand on sortira de la ville, on verra partout les cavernes de ceux qui se sont rebellés, rongés par des vers qui ne meurent pas, dévorés par le feu qui ne s'éteint pas, sujet d'horreur pour les vivants.

Le Nouveau Testament conserve la tradition et l'on peut lire dans Saint-Matthieu, 5, 29, qu'il vaut mieux perdre un œil ou un membre, s'il est occasion de chute, que d'avoir son corps tout entier jeté dans le géhenne.

On comprend que cet affreux endroit ait hanté les imaginations de nos vieux. Pour eux, la géhenne, c'était l'enfer. Le mot, calqué sur le latin *gehenne,* apparaît dans notre langue au XIII[e] siècle.

Aveu, torture et gêne

Or, il existait chez nous un vieux verbe, *gehir,* issu du francique *jehhjan* — le francique était la langue que parlaient les Franks, la tribu de Clovis — qui voulait dire « avouer » et dont le dérivé *gehine* est attesté dès 1213. Par quel biais est-on passé de l'idée d'« avouer » à celle de « tourmenter » ? On ne sait. Mais on constate qu'un emprunt italien fait au vocable français et qui était en forme *gecchire,* signifiait « humilier ». Sans doute, quand on avoue on s'humilie, et il n'y a pas loin de l'idée de « faire avouer » à celle de « torturer ».

Quoi qu'il en soit, « gêne » et « gêner », issus de *gehine,* ont pris, du XV[e] au XVII[e] siècles, la valeur très forte de « tourment », « tourmenter », et l'on a cru, tout naturellement, qu'ils étaient apparentés au mot biblique « géhenne ». D'où des contaminations de sens et de forme. On a écrit *gehenne* le mot qui voulait dire « gêne » et l'on à donné à « gêne » le sens d'« enfer ». Ainsi a fait Bossuet dans ses sermons.

Depuis, la valeur du mot s'est affadie et le cas n'est pas isolé dans l'histoire de notre vocabulaire. J'en appelle à l'expérience de mes collègues, professeurs de lettres, qui prennent soins, au coins de leurs explications de textes, de bien préciser qu'*étonner* avait un sens très fort au XVII[e] siècle, ainsi qu'*ennui.*

Cependant, comme nous avons dit plus haut, il est faux d'affirmer que « gêne » vient de *géhenne.* Tout au plus, dans son sens fort primitif, a-t-il subi l'influence du mot biblique, par analogie de forme.

Il est curieux de noter qu'une contagion s'emblable s'est exercée sur l'autre mot que nous avons cité en commençant, le mot *shéol.* Denise Masson note, page 131 de son ouvrage, que les Juifs perdirent de vue la signification topographique de *géhenne,* le « val d'Hinnom », et en firent le synonyme de *shéol,* « lieu souterrain et obscur », « séjour des morts ». Il vaut la peine d'étudier cette nouvelle contamination. Nous le ferons prochainement.

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU 23 juin 1986

Pour une Commission du bon langage

Les journaux viennent de nous apprendre que l'Académie française a émis le vœu qu'elle soit représentée dans l'organisme qui succédera à la Haute autorité de l'audiovisuel. Il s'agit-là d'une requête tout à fait légitime et je gage que le gouvernement la ratifiera.

Je maintiens cependant mon propre vœu : que le nouvel Office veuille bien considérer qu'il a en charge la bonne qualité du français sur les ondes et qu'il lui faut créer à tout prix un système de contrôle et de prévention.

— Hé quoi ? Vous voulez que l'on traite les orateurs de micro comme des écoliers, qu'on les punisse s'ils commettent la moindre faute et qu'on pratique à leur égard une chasse aux sorcières d'un nouveau genre : un renvoi pur et simple en cas d'erreur dans le maniement de l'imparfait du subjonctif ou dans l'accord du participe passé ?

Je sais que l'opinion supportera très mal la moindre sanction infligée à un journaliste pour une offense à la grammaire et je suis intimement persuadé qu'en ces sortes de choses on court à la catastrophe si l'on manque de prudence. Ce qu'il faut, c'est informer et persuader. Cela par des moyens adéquats.

Je me souviens d'une initiative que j'avais prise sous l'égide de l'Office du vocabulaire français que présidait alors Maurice Genevoix. J'avais abondamment répandu dans les salles de rédaction de la défunte R.T.F. des cartons de bristol où l'on pouvait lire des mises en garde contre les erreurs le plus souvent commises. Le résultat n'a pas répondu à mon attente. Une des réactions les plus bénignes a été celle d'un excellent ami qui ma dit : « Très bien, vos cartons ! On peut les glisser dans sa poche et c'est tellement pratique pour prendre des notes ! » J'ai voulu savoir s'il avait lu les mises en garde. A ma question timide il a coupé court en me lançant : « Je ne vous savais pas si prof ! »

Confrères et collègues

Il faudra donc chercher autre chose. Il faudra surtout faire entrer, dans la commission, des journalistes qui soient capables d'informer les membres de ladite commission, leurs confrères, des conditions dans lesquelles s'exerce le métier des journalistes, leurs collègues. J'ai bien dit « confrères » puisque l'on appelle de la sorte ceux qui appartiennent à une académie, un groupement. Sont dit « collègues » ceux qui exercent une même fonction. Si je m'arrête à cette remarque adjacente c'est bien pour montrer les limites de toute censure grammaticale : qui donc oserait blâmer un orateur de micro d'avoir confondu « confrère » et « collègue » ? Aussi bien, sont-ils nombreux les lecteurs du présent article qui auraient sursauté si j'avais fait moi-même la confusion ?

Il faudra donc que le journaliste délégué veille bien à mettre en garde les membres de la commission contre tout purisme excessif. Mais j'imagine que le souci d'efficacité inspirera une grande modération aux « commissaires », en même temps qu'une grande fermeté touchant l'essentiel. Nous reviendrons certainement sur tout cela.

Nominé, impulser, insupporter n'existent pas

Auraient-elles mérité de figurer sur mes petits cartons, les mises en garde que l'Académie a diffusées naguère ? Je le crois.

Je lis sur la liste : « **Nominé.** Cet adjectif n'existe pas. Employé récemment à tort pour indiquer qu'une personne ou une œuvre a reçu une distinction, il doit être remplacé par **proposé, désigné,** etc. ? »

N'existe pas. Voilà une condamnation sans appel. Il ne serait pas impossible de communiquer cet interdit aux intéressés et je ne vois pas pourquoi, au nom de quel principe ni de quel idéal langergier, ils exigeraient le droit de passer outre.

Autre mot frappé d'ostracisme, le verbe **insupporter.** « Ce verbe n'existe pas. Il ne faut pas dire : **son bavardage m'insupporte** mais **son bavardage m'exaspère** ou **m'est insupportable.** »

On a connu d'autres créations analogues, tel, naguère, le verbe **impulser,** qui n'existe pas non plus et qui a été fabriqué sur « impulsion ». L'équivalent « **Lancer** ou **donner de l'impulsion à** » conviendrait parfaitement.

Une erreur à ne pas commettre et que l'Académie dénonce avec juste raison : le verbe pronominal **se départir** se conjugue comme « partir » et non comme « finir ». A l'imparfait, on dira : « Il ne se départait jamais de son calme » et non : « Il ne se départissait. »

Une distinction à faire et qu'il est facile de retenir : on joue les prolongations sur un stade mais on décide le prolongement d'une rue, d'une digue. **Prolongation** s'emploie dans le sens temporel et **prolongement** dans le sens spatial. La distinction est claire. Elle est aisée.

Une remarque de vocabulaire : le mot **solde** qui, au féminin, désigne les appointements d'un militaire, devient masculin s'il signifie marchandise vendue au rabais. Il ne faudra pas dire : **des soldes intéressantes** mais **intéressants.**

Susceptible n'est pas capable

Autre dictinction utile à retenir : l'ajectif **susceptible** a une valeur passive. On dira d'un texte qu'il est suceptible d'amendements. Il **subit** les amendements. Il ne les crée pas. On ne saurait le considérer comme ayant une activité quelconque. L'adjectif **capable,** au contraire, implique une idée d'action positive. Un individu peut être jugé capable des pires ignominies. Si un texte est **susceptible** d'amendements — il les reçoit passivement — il est, dans certaines circonstances, **capable** de soulever une tempête d'hostilité. On le considère alors, au figuré, comme doué d'une sorte d'initiative, d'une **activité.** Il ne s'agit pas là d'un **distinguo** entre l'actif et le passif, s'agissant de simples adjectifs, mais d'une nuance que l'esprit doit enregistrer pour son plus grand profit.

Une observation relative à la synthèse, pour finir. L'Académie recommande : « Dans une construction interrogative **indirecte,** l'inversion du sujet, caractéristique de l'interrogation **directe.** « Où êtes-vous ? Que fait-il ? »

Est à proscrire. On ne doit pas dire : « Je ne sais pas qui est-ce », ni « Je me demande quelle heure est-il », mais : « Je ne sais pas qui c'est » et « Je me demande quelle heure il est ».

Notons que la distinction entre l'interrogation directe : « Ou êtes-vous ? » et l'interrogation indirecte : « Dites-moi où vous êtes », doit absolument être respectée. On entend trop souvent : « Je ne vous vois pas ! Où vous êtes ? » et c'est une incorrection grave.

Un effort élémentaire de réflexion doit permettre à des adultes d'éviter les fautes signalées ci-dessus. De les éviter d'abord et d'aider, par l'exemple, les auditeurs et les téléspectateurs à les éviter à leur tour.

C'est ainsi que l'O.R.T.F. deviendra, sous l'égide de la Commission du bon langage, la plus grande école de France.

23 juin 1986

30 juin 1986

Bon français, bon français...

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

M. Paul Mieille, qui habite rue Defly à Nice, me signale avec juste raison que la confusion entre « amener » et « apporter » sévit de nos jours et serait facile à éviter. Tel qui dit : « J'ai amené mon casse-croûte », ne dira jamais : « J'ai apporté ma belle-mère ». Un effort de réflexion et la différence entre les deux verbes sera respectée.

Mon correspondant ajoute une anecdote invraisemblable à première vue mais dont il atteste la véracité. Il a entendu, dans une « grande surface », une vendeuse dire à sa collègue : « Bon, ben, si vous voulez, disons que je débute bien mal ma semaine avec un problème au niveau de mon petit, vous voyez, qui fait pipi au lit ».

La contagion du langage prétentieux s'exerce-t-elle vraiment « au niveau » des employées d'un grand magasin ? Ce serait inquiétant et poserait « problème », assurément.

Mauvais points et bons points

M. Jean Ameye, rue Paul-Bounin, à Nice, suggère d'employer un remède radical contre le mauvais français sur les ondes. S'inspirant des « bons vieux principes » de l'école primaire, il préconise que l'on punisse les coupables en leur donnant des mauvais points et qu'on les récompense par des bons points. Voici un exemple de barème :

« Je m'en rappelle, un mauvais point

Pallier à, un mauvais point

Des fois que, un mauvais point

Il a manqué c'te balle, deux mauvais points. »

« Et ces mauvais points, qu'en ferait-on ? ajoute mon correspondant. Il me paraîtrait fort aisé de trouver une solution, car tous ces beaux parleurs passent à la caisse en fin de mois. Alors, une relation serait établie entre le nombre des mauvais points et la feuille de paie... Un mauvais point, 1 %, deux mauvais points, 2 %, etc.

Mais M. Jean Ameye me semble lui-même sceptique et ne croit guère aux chances de sa suggestion, du moins si j'en juge par son propos désabusé : « Il arrive malheureusement souvent que les idées simples ne soient pas prises au sérieux ».

Je crains fort, pour ma part, que son « idée simple » soulève une tempête de protestations. Comment peut-on vouloir pénaliser l'auteur d'une faute de français par un prélèvement sur son traitement ? Et comment établir à coup sûr le calcul des prélèvements ?

Des amendes pour des fautes

J'ai tenu à faire écho à la lettre de mon correspondant parce qu'elle n'est pas isolée dans mon courrier. Bon nombre de mes lecteurs ont pensé à une solution aussi... cruelle du problème. Je ne la ferai pas mienne, naturellement, encore que je songe aux tollés suscités par une proposition analogue, il y a quelques années, et qui ne se font plus entendre du tout.

Beaucoup avaient alors protesté contre l'idée d'infliger une amende à tous les publicitaires auteurs de fautes de français ou de néologismes abusifs. Or, une loi a été votée, en 1975, par le Parlement français, qui pénalise justement ces écarts en les considérant comme des délits. L'Association des usagers de la langue française est habilitée à poursuivre en justice les coupables. Et elle ne s'en prive pas !

Mme Micheline Faure, qui est la cheville ouvrière de cette association et qui s'y dévoue avec un zèle souriant, m'a donné sur les résultats qu'elle a obtenus des renseignements dignes d'intérêt.

En quelques années, l'A.G.U.L.F. a plaidé à peu près quarante affaires qu'elle a gagnées.

Une « salle de jeux électroniques » a été condamnée parce que les appareils qu'elle mettait à la disposition du public présentaient des modes d'emploi entièrement rédigés en anglais.

Une « grande surface » qui vend des manettes de jeux adaptables à un micro-ordinateur, — dont le mode d'emploi, ici encore, est en anglais sans un mot de français —, vient d'être lourdement punie. Le tribunal lui a infligé 600 F d'amende, assortis de dommages-intérêts d'un montant de 1.000 F.

L'Opéra puni

La plus forte pénalité, jusqu'à ce jour, a frappé — tenez-vous bien — l'Opéra de Paris ! Il avait placardé des affiches, annonçant un spectacle américain, dont le texte relevait d'un bout à l'autre de la langue de Shakespeare. La justice a eu la main lourde. Notre institution nationale, si généreusement subventionnée par l'Etat, c'est-à-dire avec l'argent des contribuables, a été condamnée à 5.000 F de dommages-intérêts et à 300 F d'amende. Voilà ce qu'il en coûte de se moquer de la langue parlée dans le pays pour adopter une langue étrangère et cela dans l'annonce d'un spectacle donné au cœur de la capitale dudit pays.

Une sanction plus bénigne a frappé une entreprise qui voulait recruter des ingénieurs et qui, dans le texte de l'« offre d'emploi », précisait que les candidats devaient être au courant des problèmes de **software** et de **hardware.** L'infraction était caractérisée : la loi stipule en effet que l'on ne doit pas employer, dans quelque texte que ce soit, un mot étranger si ce mot a été pourvu d'une traduction française par les soins d'une commission de terminologie. Or, la commission ministérielle, vouée à la francisation du vocabulaire de l'informatique, a préconisé officiellement l'emploi de « logiciel » pour **software** et de « matériel » pour **hardware.** Plus personne n'a désormais le droit d'utiliser les mots anglo-américains.

Argent et grammaire

Je sais que beaucoup penseront que cette intrusion de peines d'argent dans des problèmes de grammaire est abusive. Je reconnais volontiers que cette intrusion serait intolérable, quoi qu'en pense M. Jean Ameye, s'agissant de fautes de français commises par des journalistes de « l'audiovisuel ». J'imagine, d'ailleurs, que M. Ameye s'est amusé et ne préconise pas sérieusement une amputation des salaires pratiquée selon le système des mauvais points.

Cependant, les initiatives que prend l'A.G.U.L.F. et les décisions pénales que prennent les juges ne sauraient susciter elles, aucune contestation. Il ne s'agit pas ici de châtier des individus ni de jouer le rôle de pères fouettards un peu ridicules mais d'appliquer tout simplement la loi républicaine. Et il faut avoir gré à l'aimable Mme Faure de se transformer, si nécessaire, en procureur intransigeant. Et qui donc oserait critiquer les décisions qu'elle obtient ? S'insurger contre l'autorité de la chose jugée est un délit puni par le Code civil.

30 juin 1986

LES JEUX DU LANGAGE ET DU HASARD

PAR ALAIN GUILLERMOU

Un impossible mécène : le sponsor

11 août 1986

Beaucoup de gens approuvent du bout des lèvres les efforts prononcés par les défenseurs du français et fondent leur scepticisme sur des remarques du type : « C'est bien joli de vouloir remplacer tel ou tel mot anglais par un mot français, mais qu'avez-vous à proposer ? »

A cet argument de prétendu bon sens, il est souvent difficile d'offrir une réponse qui soit également de bon sens.

Cependant, de temps en temps, des solutions sont offertes et qui ne devraient susciter aucune objection valable. Je prendrai pour exemple l'équivalent, ou plutôt les équivalents, de bon aloi qui ont été donnés du mot **sponsor** par le Comité d'étude des termes techniques français, aux destinées duquel préside M. Pierre Agron.

Ce mot de **sponsor** est senti comme essentiellement anglais et c'est ce qui explique l'extraordinaire faveur dont il jouit chez nous. On me permettra de juger très humiliant pour la dignité de mes compatriotes le fait qu'ils se jettent sur un néologisme parce qu'ils le croient anglais. Peut-être auraient-ils rejeté ce même néologisme si on le leur avait présenté comme étant d'origine latine : « Un mot latin ? Quelle horreur ! »

La même stupidité a été constatée naguère quant on a vu l'opinion ratifier avec une certaine unanimité l'intrusion du latinisme **media**. « Attention ! se sont dit les sots. Ce n'est pas un latinisme, c'est un mot américain ! »

Le sponsor répond

Sponsor est un dérivé du verbe latin **spondeo** dont l'infinitif était **spondere** et qui ne survit chez nous que sous l'aspect de composés de type « répondre » ou « correspondre ». L'idée de base de **spondeo** latin est celle de « s'engager en retour », idée qui apparaît nettement dans le participe **sponsus**, d'où dérive notre mot « époux ». Les fameux **promessi sposi**, titre du roman de Manzoni, sont des « fiancés ». Ils se sont « engagés » par promesse.

Le mot **sponsor** fait son apparition dans notre langage publicitaire vers 1980, au sens de « fabricant, société, secteur commercial, qui aide ou prend en charge financièrement une entreprise sportive, collective ou individuelle, dans un dessein publicitaire ».

La définition — que j'emprunte au comité d'étude — est excellente. Elle est claire et complète.

Au mot lui-même s'ajoute le dérivé **sponsoring**, qui veut dire « action d'apporter une aide » et qui est directement tiré de l'anglais. Nos publicitaires ont également créé des dérivés « bien de chez nous », sous les formes de « sponsoriser », « sponsorisé ».

Une solution simple mais sans espoir

La première idée qui vient à l'esprit d'un chercheur d'équivalent est de proposer « mécène » et « mécénat », qui semblent tout à fait aptes à remplacer **sponsor** et **sponsoring**.

« Mécène » évoque un illustre romain, **Caïus, Cilnius Mæcenas** qui avait le titre de « chevalier » et qui vécut de 69 à 8 avant J.-C. Il était le favori d'Auguste et jouissait d'une immense fortune. Il se fit le protecteur des écrivains et des artistes de son temps. Il aida, notamment, Horace et Virgile.

Son patronyme est devenu nom commun et c'est un privilège qu'il partage avec un certain nombre de gens, honorés, le plus souvent, à des titres moins glorieux que les siens. Je pense à Luccullus, à Nemrod ou à Crésus.

Cependant, il me semble que « mécène » n'a guère de chance d'être adopté par nos publicitaires. J'y vois deux raisons. D'abord le mot n'a pas de dérivé — à part « mécénat » — et l'on pourrait difficilement le prendre pour point de départ en vue de fabriquer l'équivalent de **sponsoriser** ou de sponsorisé. Ensuite, un mécène exerce son mécénat d'une manière noble et désintéressée. En protégeant Horace ou Virgile, l'ami d'Auguste n'espérait pas favoriser la vente du vin qu'il produisait sur ses terres... Un **sponsor** veut que son chiffre d'affaires augmente à la faveur du bruit fait autour de son nom et autour de l'objet qu'il vend.

J'exprime là une réserve que le comité d'étude traduit de manière élégante en disant que **mécène** et **mécénat** sont « des termes classiques qui réduisent au minimum la notion de rentabilité contenue dans les termes anglo-saxons ».

Néologisme et rentabilité

Cherchons donc des termes où ladite notion de rentabilité soit le moins possible présente.

Les formules que nous propose le comité d'étude sont nombreuses : bailleur de fonds, bailler des fonds, caution (morale ou financière), cautionner, cautionnement ; commanditaire, commanditer, commandite ; parrain (moral ou financier), parrainer, parrainage ; patron, patronner, patronage.

J'imagine que beaucoup de lecteur, ayant examiné cette liste se sont dit à chaque instant : « Oui, mais ce n'est pas tout à fait ça ! » En revanche, ils trouvent, sans doute, que **sponsor**, dont la plupart ignorent l'étymologie, « c'est parfaitement ça ».

Nous avons connu, naguère des réactions de « rejet » analogues, lorsqu'il s'est agi de donner un équivalent français à **cameraman**. La solution « cadreur » a semblé inadéquate. « Un cadreur ? Qu'est-ce que c'est ? Quelqu'un qui cadre ? Laissez donc ! Cameraman dit bien ce qu'il veut dire. Gardons-le ! » Et puis « cadreur » s'est imposé. Il a suffi que des journalistes de bonne volonté suivent la recommandation de la commission de terminologie exprès formée et le résultat ne s'est pas fait attendre.

La fin du doping

Je voudrais évoquer, en terminant, une autre commission, toute petite, celle-là, et qui s'est formée spontanément autour du grand journaliste sportif Jacques Ferran. Elle se composait d'Etiemble, — mais oui ! — et de votre serviteur. Cela se passait il y a au moins quinze ans, dans les locaux du Stade français. Nous nous sommes attaqués d'abord à **goal** et à **goal keeper** alors en usage de façon à peu près générale. Nous avons préconisé « gardien » et « gardien de but ». Il me semble que la partie a été gagnée et que plus personne ne parle de **goal**. A cette époque, le **doping** — mot et pratique — sévissait. Je me souviens que Jacques Ferran nous déclara : « C'est bien simple. A partir de demain aucun journaliste de « L'Equipe » n'emploiera d'autre mot que « dopage ». Et Jacques Ferran a été suivi !

Quel autre Jacques Ferran prendra l'initiative de bannir **sponsor** de ses comptes rendus sportifs pour ne parler que de « commanditaire », « bailleur de fonds », « parrain » et « parrainage » ?

Certes, il vaudrait encore mieux qu'un sponsor en vue acceptât de se débaptiser soi-même et voulût prendre un tout autre titre, pour que l'affaire fût réglée.

Et quelle réclame il se donnerait-là !

21 juin 1993

Les jeux du langage et du hasard

Une « Lettre » pour tous les francophones

par Alain Guillermou

L'« Agence de coopération culturelle et technique » est ce qu'on appelle une O.N.G. une « Organisation non gouvernementale », puisqu'elle ne dépend d'aucun pays, mais elle est aussi une « Organisation intergouvernementale de la Francophonie », étant prise en charge par un certain nombre d'États francophones, dont la France principalement.

Les circonstances ont fait que je fusse présent à Niamey, au Niger, lors de la création de l'Agence en 1970. Nous avions été accueillis par Hamani Diouri. Il a connu un triste destin, mais on ne doit pas oublier qu'il a joué avec le président Senghor et le président Bourguiba, un rôle de premier plan dans la genèse et l'essor de la « francophonie ». C'était alors une simple vue de l'esprit pour beaucoup de Français. Ces trois hommes d'État ont voulu délibérément en faire une réalité.

Un secrétaire général affable

Plusieurs éminentes personnalités se sont succédé à l'Agence de coopération. Le secrétaire général actuel est un Québécois. Il s'appelle Jean-Louis Roy. Il a, naturellement, toutes les qualités requises pour occuper un poste lourd de si hautes responsabilités. Mais il a en plus — est-ce sa lointaine origine française qui en est la cause ? — cette courtoisie, cette gentillesse d'accueil qu'on rencontre chez ses compatriotes. On croit aborder un haut fonctionnaire distant et c'est un homme très aimable que l'on trouve, prêt — et c'est rare —, à vous écouter.

M. Roy diffuse deux fois par mois une « Lettre de la francophonie », un bulletin de poids léger mais riche de substance, où sont annoncés les divers éléments de quelque importance qui se déroulent dans les pays « ayant en commun l'usage du français », puisque telle est la définition officielle de la communauté francophone.

La francophonie en Suisse

Le numéro du 1er mai dernier que j'ai sous les yeux est consacré, pour une bonne part, au Sommet, le cinquième, qui se tiendra à l'île Maurice en octobre prochain. Mais on y parle aussi du « Salon du livre et de la presse » qui s'est tenu récemment à Genève. L'agence de Coopération y avait un stand qui fut visité par de nombreux Suisses, des jeunes, notamment. Or, on sait que les francophones qui représentent environ 20 % de la population suisse, souhaitent que leur pays adhère à l'Agence. Un « postulat », une motion, exprimant ce vœu, a été adressé par le député jurassien Jean-François Roth au « Conseil des États », une chambre élue pour les cantons. Et il a toutes les chances d'être adopté.

Si je signale cette information, c'est parce qu'elle est significative d'une sympathie générale, chez les Suisses francophones en faveur de l'union des peuples qui parlent leur langue. Cette sympathie s'est traduite, à Genève, par un petit geste touchant et digne d'être relevé. A quelques pas du stand de l'Agence, des jeunes gens vendaient de jolies petites briques. « Sur chacune une inscription très simple indiquait aux acheteurs — et ils étaient nombreux — le nom d'un pays africain où, grâce à leur symbolique investissement, pourrait être construit une école ou un dispensaire ».

Si l'initiative s'étendait et gagnait toutes les assemblées francophones, quelles qu'elles fussent, des bâtiments utiles sortiraient de terre en beaucoup d'endroits d'Afrique.

L'agence de Coopération et d'Enseignement

C'est justement d'enseignement que je voudrais parler et de l'importante initiative prise par Jean-Louis Roy l'an dernier. Il a soumis aux ministres de l'Éducation de l'ensemble des pays ayant en commun l'usage du français, réunis à Montréal, un Plan d'action décennal (1992-2002) relatif à l'« Éducation-Formation », considérés comme « secteur prioritaire de la coopération mutilatérale francophone ».

Par une Déclaration solennelle, dite de Montréal et datée du 17 juin 1992, les ministres ont ratifié le plan d'action que M. Roy avait reçu mission d'élaborer lors du sommet de Chaillot, l'année précédente.

Cette Déclaration mériterait une analyse détaillée. Retenons dès aujourd'hui certains points significatifs : c'est le ministre de l'Éducation de Guinée qui a présenté le thème de l'enseignement du français. Celui de Madagascar a développé le thème de la formation des personnels de l'éducation et celui du Cameroun a plaidé vigoureusement pour la formation à distance.

Retenons avec attention la déclaration faite par le ministre de l'Éducation du Sénégal au sujet de la formation technique et professionnelle. « Il faut créer, a-t-il dit, une plus grande synergie entre les formations et le monde du travail ».

Autrefois, il n'y a pas si longtemps, des Français qui se croyaient patriotes et bien avisés pensaient qu'il appartenait à notre pays de donner des directives, et dans tous les domaines, aux peuples que nous avions « colonisés ».

Les choses ont bien changé. Et c'est heureux.

P.S. ***La « Lettre de la Francophonie » est publiée par l'Agencede Coopération Culturelle et Technique. Elle paraît deux fois par mois 13, Quai André-Citroen, 75.015 Paris.***

CHRONIQUE 28 juin 1993

Les jeux du langage et du hasard

Un enfant, un livre

par Alain Guillermou

Au cours de la réunion des ministres de l'Education des pays francophones qui s'est tenue l'an dernier à Montréal, une proposition a été émise à laquelle nous devrions tous donner une extrême attention : que chaque élève, dans chaque pays où le français est langue nationale, langue officielle ou langue seconde, puisse disposer d'un livre.

Nous qui savons avec quelle facilité nos écoliers se procurent des ouvrages scolaires et réussissent même à se constituer une petite bibliothèque personnelle, nous ne penserons pas sans émotion à ces jeunes élèves, dispersés dans le monde francophone, qui ne peuvent acquérir le moindre ouvrage de littérature élémentaire ou d'histoire.

Je sais que le problème est perçu dans toute son ampleur par certains pionniers de la francophonie et je citerai en premier M. Xavier Deniau, président de l'AFAL, Association francophone d'accueil et de liaison, qui a mis sur pied une puissante organisation d'envoi de livres dans les pays où le besoin de ce matériel de base se fait sentir.

Un devoir : lire

En vérité, c'est un sentiment de scandale que j'éprouve à considérer la surabondance dont nous jouissons dans nos écoles et la pénurie où se débattent tant de maîtres dans un si grand nombre d'endroits. La formule « Un enfant, un livre » n'a pas de sens chez nous. Chaque enfant dispose des ouvrages nécessaires et pourtant la lecture, je veux dire le goût de l'écrit, font terriblement défaut et je ne parle pas des analphabètes, — entre 10 % et 20 % de la population —, qui, eux, sont totalement exclus.

Que peut bien signifier la « culture » si elle est proposée à des gens qui ne peuvent l'accueillir ? Or, réfléchissons-y bien, il n'y a pas de culture s'il n'y a pas capacité de lire. On a souvent évoqué la fameuse trilogie, « lire, écrire, compter », qui traduit la mission confiée aux maîtres d'école. Ne pas savoir bien écrire ni bien compter ne représente pas un handicap insurmontable. En revanche, qu'un enfant sache lire et bien lire, tout lui sera donné.

Fausse lecture du tambour

Je pensais à ces vérités d'évidence en écoutant l'autre jour un « orateur de micro » lire à l'antenne les nouvelles du jour. On sait comment s'opère la cérémonie. Le journaliste vous donne l'impression de vous regarder dans les yeux mais il regarde en même temps son texte écrit sur la large bande d'une sorte de tambour qui tourne à la vitesse convenable.

Or, il arrive de temps en temps qu'il ne s'aperçoive pas que la phrase n'est pas finie au bout de la ligne mais continue sur la ligne suivante. Ce quidonne parfois le résultat que voici :

« Les ministres des Finances se sont réunis.

« Hier, à Bruxelles, ils ont pris des mesures... La vraie coupure aurait dû être faite après Bruxelles.

L'erreur est légère et n'irrite que ceux qui connaissent le système.

Des dialogues qui n'en sont pas

Autrement grave est, à mon sens, la manière dont certains dialogues sont menés à l'antenne. Je ne désigne personne mais tout le monde reconnaîtra la véracité du schéma, imaginaire, que je trace :

— Vous arrivez de l'Himalaya, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Et vous avez dû éprouver cet appel des cimes, cette ivresse des sommets, ainsi que la joie d'aller jusqu'au bout de vous même.

— Oui.

— Nous imaginons les difficultés que vous avez dû vaincre, notamment pour le transport du matériel. Mais vous étiez aidé par des sherpas, sans doute.

— Oui.

Et ainsi de suite. Je sais que la règle d'or pour tout entretien télévisé est de ne jamais laisser l'invité s'emparer du micro et ne plus le lâcher. Mais de là à l'empêcher de parler ou à lui couper la parole tout le temps ! On éprouve, à la longue, une impression de frustration.

Le comble

On demandait un jour à un jeune chanteur, — que je ne désignerai pas non plus — s'il écrivait lui-même ses chansons.

— Oui, je fais la musique et les paroles.

— Mais vous savez l'anglais ?

— Non. Pas du tout.

— Pourtant tous vos textes sont en anglais !

— Je vais vous dire : si j'écris en français, il faut que ça ait un sens. En anglais, je mets des mots les uns après les autres. Ça ne veut rien dire, mais en chantant fort, ça passe.

Les jeux du langage et du hasard

Du Nil au Rhône

Par Alain GUILLERMOU

Les évènements qui endeuillent l'Égypte ont obligé les organisateurs de la quizième Biennale de la langue française à méditer sur le risque qu'ils allaient courir et à prendre une décision radicale.

Comme je l'ai dit, les attentats ont jusqu'à présent pour zone privilégiée la Haute Égypte et la ville du Caire. Celle d'Alexandrie est épargnée. Mais rien ne nous assure qu'elle ne sera pas, à son tour, le lieu où les terroristes viendront frapper des touristes étrangers.

Nous pourrions, évidemment, passer outre et considérer que la probabilité d'une attaque est relativement restreinte. Mais force nous est de constater que beaucoup de candidats du voyage ont peur et se désistent. C'est la deuxième fois que les responsables de la Biennales ont obligés de renoncer à tenir leurs assises en pays arabe. La première fois, on s'en souvient, le colonel Khadafi avait refusé qu'un rassemblement de francophones se tînt dans une ville, Tunis, devenue depuis peu, capitale de la Ligue arabe. Nous aurions pu braver l'interdit. Mais que serait-il advenu si quelque fanatique avait lancé une bombe dans la salle du congrès ?

En quelques semaines, il nous avait fallu tout modifier. Le point de chute choisi fut Saint-Hélier, dans l'Ile de Jersey et ceux qui ont pris part à cette Biennale, en territoire anglo-normand, ne l'ont pas regretté.

Cette fois, au lieu de nous réfugier chez la reine d'Angleterre, c'est aux papes que nous demanderons asile, je veux dire à leur illustre cité d'Avignon.

Pour ou contre l'hiatus

Je voudrais ici régler un petit problème de prononciation qui va se poser à nous à l'occasion de la Biennale : faut-il dire à Avignon ou en Avignon ? Beaucoup préfèrent l'emploi de « en » parce qu'il évite l'hiatus. Je dis bien « l'hiatus », à la différence de ceux, très nombreux, qui disent « le hiatus » comme si le **h** d'hiatus était aspiré. Or, il ne l'est pas. Le mot dérive du verbe latin **hio** qui signifiait

Je sais que beaucoup de Provençaux et de provençalisants tiennent mordicus à leur « en Avignon ».Les mêmes ne diraient jamais « en Arras » ni « en Amiens » ni même « en Aix », mais il leur semble que l'euphorie doit ici prévaloir.

La vérité c'est qu'on employait autrefois « en » devant tous les noms de villes et que la concurrence de « a » s'est exercée très tôt — mais elle n'a pas triomphé absolument. Les défenseur de « en Avignon » font valoir qu'ils ont dans l'esprit non la ville seule mais l'État papal.

Nous nous mettrons tous d'accord en début de congrès.

Programme inchangé

Dans une circulaire que les congressistes vont recevoir bientôt, j'annonce le changement mais je préviens que le programme reste le même. Nous parlerons des **Mots** : « mots pour travailler », d'abord. Et nous rendrons compte des efforts déployés actuellement pour donner aux termes des sciences et des techniques, contaminés si profondément par l'Anglais, des équivalents français de bon aloi. Viendront « les mots pour comprendre ».Le problème des dictionnaires et singulièrement du dictionnaire « panfrancophone » dont l'idée a été soumise au congrés de Lafayette, sera étudié. Troisième série « les mots pour rire ». Ce thème aura pour titre « d'Aristophane à Raymond Devos ».

Traditionnellement, une biennale s'agrémente d'excursions et de promenades. Dans ma circulaire, j'exprime le regret d'avoir à renoncer à la visite de monuments vénérables comme sont les Pyramides. Mais il nous restera bon nombre de vestiges romains à contempler. La Camargue remplacera le delta du Nil... Le Rhône, il est vrai, ne remplacera pas le Nil où la remontée du fleuve jusqu'au barrage d'Assouan était prévue.

Une consolation

Or, voici qu'après avoir vivement regretté l'annulation de cette croisière, j'apprends que M. Gildas Ogée, notre administrateur (qui avait mis au point de façon remarquable le congrès d'Alexandrie et qui a dû tout recommencer), j'apprends que l'Office du Tourisme avignonnais lui propose une remontée du Rhône en bateau avec déjeuner à bord ! Amusante consolation !

On peut s'inscrire encore à la Biennale par lettre adressée à M. Gildas Ogée, 113, rue Galliéni, Villeneuves-sur-Seine 78.670.

Le Monde

29.4.8.

Concordance

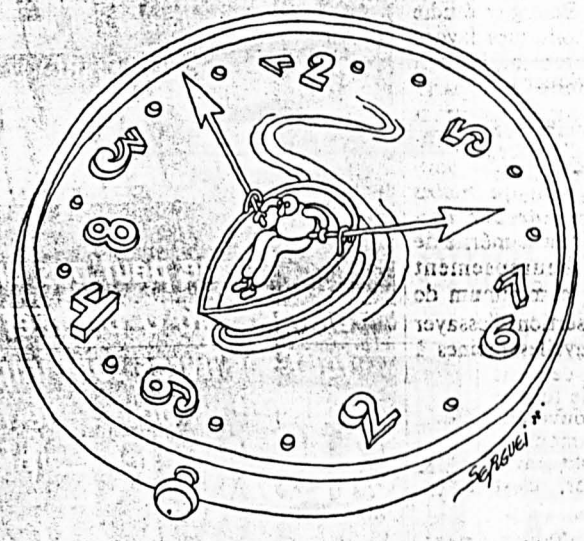

AUX conflits sociaux, intellectuels et autres, il nous faut ajouter cette pomme de discorde que constitue la *concordance des temps*. Une fois de plus on va voir qu'une question grammaticale peut cacher « un problème de société » : à la manière d'un dessous de commode qui laisse en évidence la queue du chat.

L'autre jour, j'ai mentionné en passant la lettre qui reproche l'emploi du *futur* dans cette phrase tirée du *Monde* : « *M. Lecanuet* a jugé *que M. Mitterrand* sera *à nouveau candidat.* » Seul « le futur dans le passé » (alias le conditionnel présent) serait *correct* dans la subordonnée complétive dépendant d'un verbe au passé – ici le passé composé : « *M. Lecanuet* a jugé *que M. Mitterrand* serait *à nouveau candidat.* »

A première vue, force est de constater comme M. Michel Le Guern « *la régression actuelle de la concordance des temps* » ; surtout dans les subordonnées au subjonctif. Nul n'ignore, en effet, que l'imparfait du subjonctif tend à se réfugier dans le discours des « chers professeurs ». Ou dans la parodie : si vous avez fréquenté chez un médecin ces temps-ci, vous avez pu lire dans *Jours de France* cette « bulle » que Jacques Faizant prête à un certain *Raymond* porteur d'un tee-shirt à l'américaine : « *J'eusse aimé qu'on expliquât sur ce tee-shirt qu'il était bon que je me présentasse afin que vous votassiez pour moi si vous aviez souhaité que je présidasse la République. Mais l'imprimeur a trouvé cela un peu long.* »

Pourtant ce « déclin » de la concordance des temps n'est pas aussi récent qu'on le dit. Et les causes n'étant pas toujours claires, on cherche des boucs émissaires.

Suivez, je vous prie, attentivement mon regard et considérez avec sympathie la belle que voici : « *Je t'ai dit que Jacques et Lolotte viennent dîner ?* »

Cette phrase, de dialogue, n'est pas de qui vous pourriez croire ; mais d'André Maurois cité par Damourette et Pichon (*Des mots à la pensée*, 1911-1940) qui ajoutent avec onction et componction : « *Nous soupçonnons que M. Maurois reproduit sa propre façon de parler, car les Israélites forment un milieu relativement fermé qui conserve des habitudes allogènes ; et [...] il nous a été donné souvent de remarquer que les juifs faisaient moins volontiers la concordance que le gros des Francimands.* » Outre que *Francimands* présente l'avantage de rimer avec *Allemands*, ces *mots* donnent effectivement à *penser ;* mais dirait l'autre c'est encore « un point de détail ».

Reste qu'une certaine angoisse se perçoit quand les grammairiens croisent Henri de Régnier, « d'habitude si correct » : « *Elle* a compris *que je ne* m'intéresserai *jamais à ce qui intéresse les gens d'ici* » ; ou Georges Clemenceau : « *L'Allemagne a contracté de fait, envers nous, depuis cinquante mois, une dette écrasante ;* J'ai dit *qu'elle* sera payée. » (*le Journal*, 5 octobre 1918).

Comme il leur paraît impossible de « soupçonner » Henri de Régnier (Noblesse oblige) et *le Père la victoire* d'influences « sémitiques », les deux « honnêtes Francimands » penchent alors pour des « *effets sémantiques particuliers* ».

Au demeurant, il est clair que la *mécanique* souhaitée s'enraye bien souvent ; et les fameuses *règles* n'ont pas de statut grammatical assuré. Législateurs frustrés, des grammairiens ont cherché depuis le dix-septième siècle à les imposer : n'étant pas nécessaires, qu'elles deviennent au moins obligatoires ; comme des lois. Jusqu'au jour où Ferdinand Brunot, l'auteur de *la Pensée et la Langue* (1), prononça un jugement célèbre : « *Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : il n'y en a pas.* »

Débarrassés à présent d'inutiles contraintes et d'insinuations oiseuses et odieuses, examinons la phrase incriminée, les oreilles et la tête en repos.

Les futurs sont possibles dans la subordonnée, même quand la principale contient un passé composé ; « *M. Lecanuet* a jugé *que M. Mitterrand* sera (*ou* serait) *à nouveau candidat* ». Mais il convient alors d'évaluer les changements de signification et de force.

Un mot d'abord sur *les futurs* (conditionnel et futur simple) : ils se forment tous deux d'un – *R*, marque de l'éventualité selon Gustave Guillaume. Dieu ou Diable aidant, évoquez maintenant votre candidat ; que choisirez-vous de lui dire : *vous réussiriez* ou *vous réussirez ?*

Avec « *la forme en – Rais* », vous imaginez une hypothèse, parmi d'autres ; ou vous dessinez une simple *possibilité*, dont rien ne dit qu'elle sera un jour d'actualité : la réussite n'est pas impossible. C'est tout, c'est peu. En revanche, dire *vous réussirez* à votre interlocuteur, c'est lui « *montrer des chances de succès dans un plan où elles apparaissent aussi peu hypothétiques que le futur le comporte* » (Gustave Guillaume) (2). Autrement dit, la réussite de votre candidat est bel et bien *une certitude positive.* Au moins pour vous : car seule l'horloge parlante (3) a la chance de pouvoir articuler ses certitudes à la nécessité : « *Au troisième top, il sera exactement 20 heures 0 minute* ». Dressez-vous, visage désiré !

Dans ce dernier cas, Guillaume parlait de *futur catégorique ;* et proposait, hélas sans succès, de substituer *futur hypothétique* à « *conditionnel présent* ». Et le passé composé ? Dans la pratique écrite, cette forme verbale stipule, dans son rapport *au présent*, l'antériorité d'une action et son accomplissement : « *Quand il* a pris *sa douche, Ronald soigne sa mèche* ». Rien n'interdit donc d'utiliser le passé composé (« *ce présent de l'accompli* ») en relation avec les deux futurs.

Affirmant « *J'ai dit qu'elle sera payée* », Clemenceau n'exprimait pas une simple hypothèse (cf. J'ai dit qu'elle serait payée... un jour) ; mais une certitude qui valait *promesse*, comme on n'ose plus dire aujourd'hui. Pour M. Lecanuet, il s'agissait de faire connaître une conviction ; d'où le futur. Spéculer seulement sur la possibilité, ou l'hypothèse, d'une candidature de François Mitterrand aurait eu moins d'intérêt encore ; il fallait éviter le futur hypothétique.

Pour finir, rêvons un peu. Même avec Alexandre Dumas fils (que cite le Grand Larousse de la langue française dans une remarquable entrée « *concordance des temps* ») : « *Vous releviez un peu votre jupe pour ne pas la mouiller, si bien que je* pus *voir que vous* avez *des pieds charmants* »...

(1) Et surtout de *l'Histoire de la langue française des origines à 1 900*, de Ferdinand Brunot.

(2) *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps.* Réédition 1965. Honoré Champion, Paris.

(3) Voir Robert Martin. *Pour une logique du sens.* 1983. Presses universitaires de France, Paris.

4 juin 1993

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Demoiselles en émoi

ELLES portaient des robes surannées et des prénoms charmants – Augustine, Gasparine, Valentine, Marie-Edmée; ou plus simplement : Renée, Catherine, Denise, – ces jeunes filles qui ont vécu, plus ou moins sagement, entre 1830 et 1930. On les croyait oubliées; on les imaginait brodant en silence des taies d'oreiller. En France aussi, *« chaque foyer avait son Ange »*, dont Virginia Woolf a donné un portrait inoubliable, dans le registre de l'intensité forte : *« Elle était excessivement sympathique. Elle était absolument charmante. Elle excellait dans l'art difficile de la vie de famille. Elle se sacrifiait quotidiennement. Quand il y avait du poulet, elle prenait le pilon... Bref, elle était ainsi faite qu'elle n'avait jamais de pensées ou de désirs personnels, mais préférait partager les pensées et les désirs des autres. En plus – ai-je besoin de le dire – elle était pure »* (1). A quoi donc rêvaient ces jeunes filles, de bonne famille naturellement ?

Et voilà que Philippe Lejeune (2) nous apprend que ces demoiselles, d'ordinaire si réservées, délaissaient volontiers l'aiguille, le pilon et le reste pour la plume : qu'elles devenaient loquaces lorsqu'elles se confiaient à leur journal. *« Des milliers et des milliers de jeunes filles ont dû tenir des journaux dans toute la France tout au long du siècle. »* Certains de ces journaux ont été publiés; beaucoup d'autres restent à dormir dans l'ombre protégée des archives familiales.

Et il se trouve, seconde surprise, que personne n'a eu la « curiosité » de les rechercher; de les lire. Utilisant à son tour la forme du journal, où les colloques universitaires foisonnent presque autant que les trouvailles, Philippe Lejeune a donc entrepris de raconter *« cette grande aventure collective, les combats, les impasses, les renoncements ou les accomplissements de jeunes filles en route vers une identité et une destinée personnelles. Une vie à soi. »* Signe des temps : après la loi Camille Sée (3), *le Gaulois*, voyant déjà Vénus dans le lycée, craignait le pire : *« On va supprimer la jeune fille... »* Qu'allaient devenir *« l'amour de l'épouse, le dévouement de la femme et le sacrifice de la mère »* ?

IL n'était pas facile, on en conviendra, de développer un moi autonome, une vie à soi quand les syntagmes génériques tels que *l'épouse, la femme, la mère* constituaient bel et bien *« un système d'aplatissement employé à l'égard des femmes »*. Ce jugement, assez ferme, est porté dans son journal par Marie-Edmée, alors âgée de dix-sept ans. Le lendemain du 15 août 1863. Pour tout dire, le jugement est précédé de quelques questions intempestives, soumises de surcroît à la seule instance du *je* : *« Qui me découvrira la vérité? Qui me donnera le mot de tant d'énigmes sur le sort et la condition de la femme? »* Le tout s'achève sur une confirmation, bien pesée : *« Oui, je hais ce système... »*

Heureusement, le rire, le fou rire au besoin, pouvait aider à comprendre et à formuler que les chaînes du discours convenu avaient le poids qu'on voulait bien leur reconnaître. Mais il faudra presque dix ans à Denise pour passer du rire insolent à l'expression du moi. 1915 : Denise est en quatrième. Le 29 janvier, toute la classe rit quand Clytemnestre appelle Agamemnon *« tête chérie »*. Voici les reproches et l'explication de texte administrés par la maîtresse, et rapportés par Denise, au style direct : *« Je ne vois vraiment pas ce qui peut vous faire rire dans cette expression. Elle appelle son mari « tête chérie » parce que c'est ordinairement sur la tête qu'on embrasse les gens et non pas sur une autre partie du corps. »* Et c'est alors le bonheur du fou rire, qui, d'un coup, disperse un petit troupeau de niaiseries, auxquelles, neuf ans plus tard, s'ajouteront *« la sensiblerie »* et *« la sentimentalité »*. En 1924 donc, Denise confie ceci : *« Je sens que je me dégage de plus en plus des chaînes conventionnelles qu'on avait tressées autour de moi – moi y aidant d'ailleurs – et je suis plus MOI que jamais. »* Le travail sur les pronoms *je* et *moi* montre l'enjeu du conflit entre l'ancien et le nouveau : il faut que le *je* actuel se détache d'un *moi* ancien et maltraité pour que *je* puisse s'affirmer comme *Moi*, majuscule, majeur et autonome. « L'Ange est mort », dirait Virginia Woolf. Denise a conquis son *moi*, *« son nom propre de locuteur »*, dirait Benveniste (4), *« celui par lequel un parlant (...) se réfère à lui-même en tant que parlant, puis dénomme en face de lui, Toi, et hors du dialogue, Lui »*. Dire *Moi* et *Je*, c'est affirmer librement sa *subjectivité* dans le rapport à *Tu* et à *Toi*, et sa *personnalité* dans les relations à *Lui* et à *Elle*. Denise conclut : *« Maintenant je peux respirer. »* Et Philippe Lejeune dit le vrai de l'histoire quand il distingue *« le moi des demoiselles »* et le *« je des jeunes filles »*.

Tant que « l'Ange du foyer » impose sa loi ou ses chaînes, le *je* qui écrit ne peut s'écrire comme *moi*; restant privé de toute relation réelle à un *toi*, ou à un *lui*. *« Pauvre jeune fille! »*, s'exclame l'une de ces demoiselles, Catherine Pozzi, en expliquant lumineusement le rôle joué par le discours, en principe secret, du journal intime : *« A qui pourrait-elle se confier? A qui dire les choses qui lui brûlent le cœur? (...). Avec qui sourire? Hélas, avec personne. Et voilà pourquoi j'ai ce cahier (...) c'est avec lui que je souris. Et c'est avec lui que je pleure. »* Le cahier devient un objet d'amour, qui mérite mieux qu'une *« petite flamme »*, comme on disait alors : *« O mon ami! O ma chose à moi, ma chose adorée! Oh, combien je chéris chacune de ces feuilles où mon âme est écrite!!! »*

POUR ces jeunes filles, tenir un journal c'est maintenir un dialogue fictif, *« faire sa petite causette »*, dit, plus modestement, Pauline Weill. Le cahier devient l'ami, le confident grâce à qui le vrai moi peut s'éprouver contre l'autre moi, celui *« du dehors »*. L'épreuve est rude. Certaines en meurent, la tuberculose aidant. D'autres entrent au couvent ou brûlent pour un archevêque, d'autres encore finissent par épouser un zouave, pontifical il est vrai, ou un pianiste, etc. Dans tous les cas; l'écriture s'arrête, Dieu ou le mari se substituant au *« cher cahier »*.

Il y a mieux. Si *le moi du dehors* paraît un temps l'emporter, les regrets et le mépris aussi déferlent : *« J'aurais pu être quelqu'un »*, dit encore Catherine Pozzi, qui ajoute : *« Je n'ai que dix-huit ans (...) je me méprise d'avoir perdu ce que j'aurais pu être. »* Il arrive aussi que la révolte triomphe : dès lors quoi de plus insupportable qu'un mari? *« Il me faut, à moi, de l'air et de la liberté »*, écrit Marie-Edmée en 1863. *Il me faut une position indépendante dont tout le soin repose sur moi seule. »* Marie-Edmée fait alors de son mieux pour résister à « l'Ange du foyer » : *« J'émigrerai, je vivrai en Bohême, je serai artiste, advienne que pourra. »*

Et se lève la grande peur des bien-pensants. Tenir un journal, c'est à l'évidence s'abandonner à une expérience dangereuse qui menace les plus saintes institutions. Et très vite on tentera, souvent en vain, de modifier *« le cadre »* de cette expérience. Tout le monde s'y met, à commencer par Mgr Dupanloup, toujours prêt à railler les demoiselles dès *« qu'elles peuvent dire : Moi »*. En 1885, l'abbé Laplace admet que le journal peut *« avoir une place dans la vie d'une jeune fille pieuse »*, mais à quelques conditions : *« A tout prix il faut en chasser le moi haïssable et si subtil qu'il se glisse jusque sous les apparences de la plus sévère humilité. »* Craignez, fillette, le démon du moi.

AU vrai, l'abbé ne manque pas de perspicacité; Marie Rauber, inspectrice de l'enseignement primaire, non plus. Elle décrit à son tour *« les ravages »* du journal intime. Pour parer à toute éventualité, on proposera donc des modèles de biographies pieuses, qui se mettent alors à proliférer. Les parodies aussi trouvent le succès; comme ce *Journal d'une enfant vicieuse*, laquelle, loin d'aller de l'avant, *« pense avec son derrière »*. On la fouette d'importance. Non sans bonnes raisons, l'ouvrage est attribué à Hugues Rebell (5); il a été republié naguère dans une aimable collection dirigée alors par le regretté Maurice Chapelan, *alias* Aristide, qui défendait dans *le Figaro littéraire* le beau langage autant que les bonnes mœurs.

On se demande alors ce que le pieux Aristide aurait pensé de l'injonction lancée par l'abbé Laplace : *« Il faut dédaigner [illegible] phrase. »* Il faut surtout apprécier l'exemple de l'abbé où la piété se manifeste plus directement que la maîtrise de la métaphore. Comme il se doit, la jeune Mathilde s'adresse d'abord au Bon Dieu : *« Mon Dieu! Je suis honteuse d'écrire pour vous seul des choses si peu intéresssantes! »* Jusqu'ici rien d'inquiétant; on remarque même une certaine justesse d'analyse. La mesure finale pourrait illustrer la revanche de la phrase et de la métaphore. C'est toujours Mathilde qui écrit, semble-t-il : *« Je ne puis m'empêcher de me confier à vos divines bontés pour vous dire tantôt pardon, tantôt merci et FINIR par cacher tous ces secrets dans les plaies de vos pieds sacrés où mon âme se plonge pour en sortir plus pure et plus blanche que la neige. »*

Après avoir fermé les guillemets, le bon abbé, très ému et compatissant, commente : *« Elle écrivait à la hâte et à la dérobée. »* On respire, diraient en chœur Denise et Marie-Edmée. Ne vous privez pas du plaisir de faire leur connaissance.

(1) Virginia Woolf, *Essais*, Seghers.

(2) Voir ci-dessous l'article de Roland Jaccard.

(3) Qui crée, en 1880, l'enseignement secondaire public pour les filles.

(4) Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Gallimard.

(5) Hugues Rebell (1867-1905), *Journal d'une enfant vicieuse*, « Les Classiques interdits », collection dirigée par Maurice Chapelan. Ed. Jean-Claude Lattès (1980).

PIERRE BOURGEADE

Lancelot et Aristide

• Quel français parlent les Français ?

BERNARD FRANK, rendant compte, dans sa chronique du *Monde*, du dernier ouvrage d'Aristide, évoque, à ce sujet, les livres d'Abel Hermant, regrettant qu'on ne les réédite pas. Je partage ce sentiment. Mon père, modeste fonctionnaire, était un maniaque de la langue, et il n'était pas rare qu'en cours de repas mon frère et moi, pour avoir employé un mot de travers, fussions invités à quitter la table et à aller nous rafraîchir la mémoire dans le majestueux dictionnaire de Bescherelle, fondement de la bibliothèque paternelle, tandis que le rôti refroidissait. Mon père achetait aussi, entre autres, tous les livres d'Abel Hermant. Les romans ont vieilli. Les *Chroniques de Lancelot* et les divers textes relatifs à la langue sont restés d'actualité. Hermant, dont il serait injuste que les fautes politiques fissent oublier le combat qu'il mena pour notre langue, se tenait souvent sur des positions archaïques, mais il aimait aussi, comme Malherbe, le français des « *crocheteurs du Port-au-foin* ». Somme toute, il ne suivait que son goût.

Dans la lignée d'un tel esprit (toute opinion politique mise à part !) se situe, il me semble, Maurice Chapelan qui, sous le pseudonyme d'Aristide, tient, de semaine en semaine, la chronique grammaticale du *Figaro littéraire* depuis, maintenant, vingt-sept ans. Il le fait, ainsi qu'il l'indique lui-même, en amateur, c'est-à-dire en passionné, libre de toute école.

Maurice Grévisse, autorité suprême en matière d'usage, lui portait considération et amitié. Aristide nous offre le fruit de ce quart de siècle grammairien en un livre, *la Langue française dans tous ses débats*, que publient les Éditions François Bourin. On y trouvera, méthodiquement classées, la plupart des questions qui se posent aujourd'hui aux amis de notre langue (ces points délicats, la prononciation, la ponctuation, n'ayant pas été oubliés !). Aristide se réfère souvent aux classiques, mais aussi aux écrivains contemporains et à d'innombrables collaborateurs dont l'omniscience ne peut être mise en échec : ses lecteurs.

Son ouvrage, qui tombe à pic à un moment où l'avenir et même le présent de notre langue sont discutés, répond à une question simple entre toutes : quel français parlent les Français, en France, en 1989 ? ■

14 avril 1989

LANGAGE

PIERRE BOURGEADE

24 février 1990

Saint Augustin étymologiste

• Les manichéens

LE « hasard objectif », cher aux surréalistes, a encore frappé. Ces jours-ci, rentrant dîner, j'écoutais dans ma voiture le récit de l'audience où étaient jugés les responsables des attentats terroristes d'il y a quatre ans, personnages, disait le journaliste, inspirés sinon manipulés par l'Iran. Leur leader, sitôt apparu devant ses juges, s'était livré à une violente diatribe contre l'Occident, présenté comme le mal absolu, auquel l'islam lumineux se devait d'opposer la guerre sainte. « *Ces gens-là sont vraiment manichéens !* », pensai-je sans excès d'originalité.

Quelques heures plus tard, dans mon lit, ayant à portée de la main, sur mes couvertures, quelques cahiers de brouillon, trois manuscrits en cours, et une demi-douzaine de Série Noire, je me mis à lire (on ne peut pas toujours baigner dans Chase ou Hammett...) les *Confessions* de saint Augustin que j'avais achetées dans un vieil exemplaire, l'après-midi même, sur les quais. Page 26 de l'introduction, je lus sans surprise ceci, tiré du *Livre des Hérésies*, du même Augustin : « *La secte des* manichéens *tire son origine d'un certain Persan* (aujourd'hui : Iranien), *qui s'appelait* Manes, *mais dont les disciples changèrent le nom, dans le temps que sa doctrine insensée commença de se répandre dans la Grèce. Car comme le nom de* Manes, *en grec, signifie "insensé", et qu'un tel nom allait faire traiter leur patriarche de fou, ils le changèrent en celui de* Manichée. »

Les manichéens estiment que le monde, et l'homme sont composés de deux substances, l'une bonne, l'autre mauvaise, en guerre l'une contre l'autre car irréductibles à jamais.

Ils ont des chefs, mais le moindre d'entre eux se dit « *élu* ».

Ils pensent que le monde est composé de cinq éléments : la fumée, les ténèbres, le feu, l'eau et le vent.

Ils ne mangent point de chair et s'abstiennent de manger des œufs aussi bien que de la chair car, nous dit saint Augustin, « *ils croient que les œufs meurent dès qu'on les casse* ». Il est donc impossible de manger des omelettes chez eux, et l'expression « *On ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs* » ne nous est pas venue, malgré les apparences, des manichéens. ■

APPENDIX III

LE MONDE 19-20 octobre 1986

Prise de son ou prise de sang ?

Déjà au seizième siècle, les Picards reprochaient aux Parisiens la confusion qu'ils produisent entre [les sons] *an* et *on*. Comme le faisait remarquer Mme Lemaître dans le « Courrier des lecteurs » daté 5-6 octobre, c'est là plutôt le fait des femmes, et, ajoutons-le, de quelques hommes, plus particulièrement ceux qui, en province, croient imiter, dans leur radio locale, la capitale pour y gagner un crédit qu'ils ne tireraient pas de la maigreur du contenu de leurs émissions. Chez ces gens, seul le contexte indique s'ils viennent de parler, par exemple, de *prise de son* ou de *prise de sang*.

Certes, on peut penser que cela aura de l'influence sur l'orthographe des enfants, mais il est encore plus dangereux de tenter de parler comme on écrit, oubliant par là que l'écriture est un code et non pas la représentation phonétique exacte de la langue. Or il semble bien que toute une intelligentsia parisienne ait commencé, d'abord dans le monde politique, puis universitaire, puis (par imitation servile) journalistique, à faire sentir qu'elle, au moins, savait comment elle écrivait quand elle parlait. D'où les prononciations abusives des *-s* et des *-t* finaux.

Ainsi, j'écoutais la semaine dernière sur France-Inter : « *Depuize, ils s'agitent en fête.* » En réalité, il fallait comprendre : « *Depuis, il s'agit en fait.* » De même, « *nord-est* » était dit comme *nor de est*. Dit-on à Paris du *canard de à l'orange* pour bien montrer que canard s'écrit avec un *d* ? Certainement pas. D'ailleurs, qui, en conversation habituelle normale, ni précieuse ni prétentieuse, dirait : « Il faut-e, ils sont-e, il sait-e, etc. »

Mais qui, quelle puissance, a conseillé tous ces hommes de micro pour qu'ils en soient à ne pas faire la différence entre une liaison et un hiatus ? Qu'est-ce que cela signifie ? Pourquoi ces différenciations artificielles ? Formation de la langue du prince ?...

HERVÉ QUESNEL
(Le Puy-en-Velay).

Vous avez dit Bourre-en-Bresse ?

Aux constatations affligeantes recensées par la Haute Autorité, il convient d'ajouter, hélas ! deux autres habitudes non moins consternantes :

1. *La fin des liaisons :* s'il relève d'une certaine préciosité de s'appliquer à toutes les liaisons qu'offre notre langue parlée et s'il est abusif de souhaiter qu'elles soient toutes faites, comment ne pas être consterné par la tendance inverse d'aujourd'hui ! Non seulement il se fait peu de liaisons, mais une sur deux de celles qui sont faites le sont « mal-t-à-propos » ; et l'on peut se demander si le micro et la caméra n'ont pas un effet dissuasif sur celui qui parle et qui cherche désormais *« quasiment avant tout »*, à éviter les liaisons.

Dès lors, il faut se demander ce qui est enseigné à l'école et s'il n'y a pas là la cause de cette paralysie grandissante.

2. *Le non-respect des prononciations locales :* est-ce l'effet d'un certain parisianisme ? Est-ce inculture ? Est-ce un snobisme du langage ? Pourquoi faut-il que nos noms de lieux, nos noms patronymiques, ne soient pas prononcés comme dans leurs lieux familiers ? Pourquoi nous ressasse-t-on des « *Bourre*-en-Bresse », là où il faut dire « *BourQ*-en-Bresse », pourquoi dit-on Alain Proste, comme s'il s'agissait de la poste, alors qu'à Saint-Chamond et dans toute la région, on dit Alain Praud ?

L'autre jour, figurait à un palmarès un Duc-Dodon ; le speaker crut qu'il avait à affaire à un Britannique et y alla carrément d'un Duc-Dodonne... Où allons-nous dans l'art de ne pas savoir lire, ni prononcer...

CHRISTIANE RENDU
(Oullins).

LE MONDE 12-13 oct 1986

Langue française

10 juillet 1989

J'ai relevé dans le courrier du 4 juillet la lettre de M. Gérard François.

Son auteur, qui se dit scandalisé par l'article de Jean Raspail, paru dans « Le Figaro » du 26 juin, donne le conseil suivant :

« Messieurs les censeurs, écoutez vos enfants... Ils créent des néologismes, ils inventent des mots nouveaux, et c'est grâce à eux que le français restera une langue vivante (...)

En écoutant, ainsi qu'il est recommandé, voici une petite anthologie du français « langue vivante », tel qu'on peut l'entendre :

« Ouais, super, y en a ras le c... de galérer. Viens, un de ces quatre, avec ta deuch... Tu me craches chez l'instite... Il assure, on s'éclatera un max... il a un apparte génial mais viens pas avant 9 heures du mate, ça serait pas fastoche » etc.

Sans doute n'y a-t-il là que de mauvais exemples que le lecteur, scandalisé par l'article de Jean Raspail, ne manquera pas de remplacer en nous citant les mots nouveaux et les néologismes « inventés par les enfants » et que son oreille plus fine aura retenus.

R. B.,
Paris.

Le Figaro

LE MONDE
2-3 novembre 1986

30

Le massacre du français

Je viens joindre ma voix à celle des lecteurs qui vous ont déjà écrit au sujet de la prononciation du français à la radio et à la télévision. Comme eux, j'ai remarqué les liaisons inexistantes ou faites à contretemps et l'abominable manie de prononcer les « an » comme des « on », particulièrement désagréable.

Je voudrais aussi signaler une autre faute de prononciation qui est apparue il y a quelques années et qui se répand comme le SIDA. Il s'agit de la prononciation du « a ». De plus en plus de gens ne font plus aucune distinction entre un « â » avec accent circonflexe ou un « as » final et un « a » sans accent. Tous sont prononcés indistinctement comme les « a » de banane. Plus aucune différence entre tache et tâche, entre mal et mâle, entre patte et pâte, etc. « Pas » est prononcé comme « pa » dans patate et « cas » comme « ca » dans canard.

D'où tout cela vient-il ? Il suffit qu'un membre de la « connerientzia » (et non intelligentzia) parisienne lance pour se distinguer une mode quelconque pour que tout le monde emboîte le pas, par snobisme et panurgisme, y compris, hélas ! les provinciaux, qui semblent avoir honte de leur accent régional. Personne ne réagira-t-il contre ce lamentable massacre du français ?

LOUIS JAGOT
(Colombes).

21-22 décembre 1986 Le Monde

Interpellation

Dans votre supplément daté 30 novembre-1er décembre, vous écrivez, au sujet des championnats d'orthographe : « *Aucune réclamation déplaisante, nulle contestation atrabilaire.* » Je ne suis point d'humeur noire et ne voudrais pas fâcher Bernard Pivot, mais j'aimerais lui faire savoir, par votre intermédiaire, qu'il m'a cependant étonné.

Je n'ai pas vu, sur A 2, l'émission de 14 h 25, mais seulement celle de 19 h 5, qui donnait les résultats des championnats. Le texte de la dictée passait sur l'écran, principales difficultés soulignées et commentées. En arrivant à la phrase qui contenait «... avait interp*ellé* ... » (dernières syllabes soulignées sur l'écran), Bernard Pivot a précisé qu'il fallait bien deux l à interpeller, en prononçant in-ter-pe-lé. C'est là que je proteste contre cette prononciation, hélas courante, mais que je crois vicieuse et qui aurait pu conduire des candidats moins avertis à écrire « interpelé », avec un seul l. Les dictionnaires Larousse et Robert que j'ai consultés indiquent bien la prononciation in-ter-pè-lé, avec accents grave et aigu, et je me souviens d'avoir entendu MM. François Mitterrand et Giscard d'Estaing prononcer correctement ce verbe si souvent employé (c'était pourtant avant la cohabitation) et, plus récemment, M. Edgar Faure.

Il y a, hélas ! plus grave à la radio et à la télévision. N'avons-nous pas pu entendre sur France-Culture, le 14 mars 1986, au journal de 12 h 30 : « *Il y a de grandes chances pour que Michel Seurat soit mort...* » Triste !

RAOUL GEFFRÉ
(Roquefort-les-Pins.)

Quarante-trois miroirs pour Bernard Privat

LE neveu de Bernard Grasset, successeur de celui-ci à la tête, en une période difficile, de sa célèbre maison, est mort, comme chacun s'en émut dans les milieux littéraires, le 11 octobre 1985. Il allait avoir soixante et onze ans. Et voici que vient de paraître un recueil de témoignages que l'état-

PAR MAURICE CHAPELAN

major de la rue des Saints-Pères a eu la pensée délicate de consacrer à sa mémoire. J'ai dévoré ces *Portraits de Bernard Privat* avec autant d'attendrissement que de passion, car Bernard II, comme j'eus le triste privilège de l'exprimer dans *Le Figaro,* avait été mon patron, mon éditeur et mon ami de 1953 à 1970. Où j'ajoute : mon ami jusqu'au bout, ensuite. Cela fait beaucoup de souvenirs.

Quarante-trois personnalités, presque toutes du milieu des lettres, ont « réfléchi » Bernard II dans cet ouvrage, en donnant de lui une image différente par le ton, mais presque identique par la ressemblance. Il est là, déjà, « tel qu'en lui-même... ». C'est pourquoi j'y choisirai d'abord quelques traits, sans me soucier de leurs auteurs, ne tenant qu'à l'harmonie de ce petit ensemble.

Edmonde Charles-Roux, au cours d'un voyage de Marseille à Palerme : *« Bernard Privat circulait dans l'inextricable avec une dextérité sans défaut. Ce n'était pas son moindre charme. »* Je fus témoin que « l'inextricable », pour lui, fut toujours de concilier, voire réconcilier, le P.-D.G. et l'écrivain. En dépit des apparences, parfois un drame.

Son collaborateur, Dominique Fernandez : *« Éditeur ou ami ? Le secret de son extraordinaire réussite est sans doute que ne se pouvaient se séparer en lui la fonction et l'homme... »*

Julien Gracq : *« Un écrivain vrai, que le besoin d'expression harcelait, se forant une issue à la fin à travers l'obstacle le plus traîtreux qui soit à l'expression personnelle : la profession d'éditeur. »*

Jacques Laurent : *« Giraudoux, Vialatte, Marcel Aymé, trois écrivains chez qui le cœur et le talent faisaient bon ménage. J'ajoute : Bernard Privat. »*

François Nourissier : *« Parce qu'il était un lecteur passionné, indifférent aux modes, amateur seulement de littérature et fidèle en cela à des critères qui peu à peu cessaient d'avoir cours, Bernard Privat s'attacha les écrivains. »*

Michèle Perrein : *« C'est un homme qui laisse en vous sa trace. Elle dure et perdure. »*

Enfin, de Jules Roy : *« Dans le merveilleux de ce métier, il a connu tous les hasards, les jeux et les passions, l'éternel recommencement des cruautés, de la réussite et des trahisons. »* Voilà le doigt mis sur la plaie secrète...

L'avouerai-je ? J'ai lu, et relu, les larmes aux yeux, les pages de sa ravissante et talentueuse fille Béatrice – je l'ai connue au berceau – et, *in fine,* les dernières pages écrites par son papa, en train de se regarder mourir à Cliou... Du moins est-il vrai que les choses s'y passèrent de la sorte, même si lesdites pages sont extraites d'un autoportrait qui remonte loin. N'importe, elles sont admirables ; qu'on en juge sur leurs dernières lignes : *« Je sais qu'il est trois heures, que la lumière tourne doucement dans la chambre. Mais on ne peut pas toujours fermer les yeux. Pour qui dois-je renouveler une fois encore mon interrogation ? Je suis seul... si calme et si plein de silence ? Personne ne peut rien pour moi. Mais je n'ai besoin de personne, et même avant d'ouvrir les yeux je sais bien la réponse qu'il y faut faire. »*

☐ Jamais dupe

Oui, ce fut bien ainsi qu'il mourut, lucide et calme, mais veillé par sa femme, Jeannette, que tous ses amis aimaient et continuent d'aimer. Jeannette, l'ange tutélaire, toujours là, de près comme de loin, inspirée par une tendresse et une intelligence infaillibles.

Ajoutons un miroir : Bernard, lui, comment se voyait-il ?

« Ce visage que je n'aime pas beaucoup et dont le profil présente une si vive ressemblance avec celui du mulot ; ce visage au sourire suppliant, au regard sans méchanceté, éteint et allumé sans cesse, un peu peureux ; ce visage aux lèvres qui se dérobent, au menton fuyant qui dénonce la mollesse dans l'action, l'incertitude dans le propos ; ce visage, enfin, qui trahit si bien mon âme. »

Cruellement exact. Oui : jamais dupe de rien, de personne, ni surtout de soi – sans avoir l'air d'y toucher. Le secret de sa force.

On me permettra de terminer sur un regret. Celui que ces *Portraits de Bernard Privat* soient un ouvrage confidentiel, qui ne circulera qu'entre les mains de ses amis, ou guère davantage. Il m'aurait paru convenable que le plus vaste public de la littérature – la

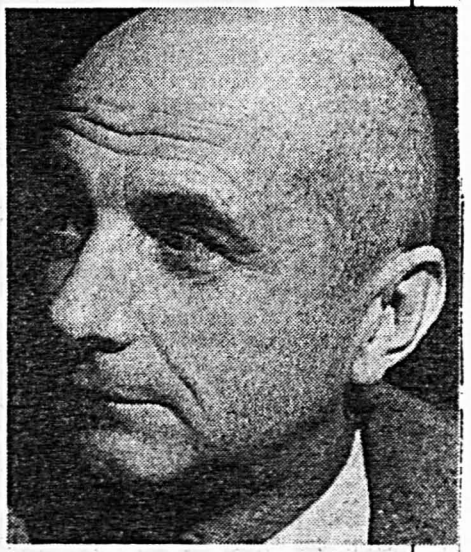

Bernard Privat : « Ce visage qui trahit si bien mon âme. »

« vraie » –, par l'entremise des meilleurs libraires, pût y avoir accès afin d'y prendre directement connaissance de la haute et charmante leçon qui s'en dégage.

... Que les amis connus et inconnus de Bernard Privat gardent cependant l'espoir de voir paraître encore de lui quelque œuvre posthume, car je sais que son capharnaüm de documents et de notes, tant à Cliousclat qu'à Paris, pourrait nous réserver bien des surprises.

Sans adieu, donc.

M. C.

FL le 23 février 87

PAR JACQUES LAURENT

ARISTIDE, UN LIBÉRAL INTRAITABLE

Maurice Chapelan a choisi Aristide (son second prénom, ou son deuxième, je ne sais) pour signer ses articles langagiers du *Figaro littéraire*. Il en publie un choix aujourd'hui et je me félicite que sa famille ne l'ait pas prénommé Aristarque car, si celui-ci fut un éminent grammairien, on lui a fait une réputation de sévérité tatillonne que ne mérite pas Aristide, qui donne volontiers de mauvaises notes à des mots, des tournures, des constructions, et des écrivains contemporains, mais sait aussi, sans tomber dans le laxisme, défendre les victimes du purisme.

C'est à juste titre qu'il se réclame de Littré et de Grevisse sans pour autant les idolâtrer.

Au hasard de la lecture, on tombe sur des observations qui résument et illustrent la philosophie d'Aristide. En voici trois exemples : *« Il faut être impitoyable lorsque la clarté de la langue française est en jeu. » « On n'a jamais raison de se priver d'une tournure syntaxique, lorsqu'elle est logique, élégante et claire. » « Pour moi, une conclusion s'impose : chacun est libre, et dans tous les cas, de donner aux noms de ville le genre qu'il lui plaît. Cette liberté n'a que des avantages puisque, sans nuire jamais à la clarté, elle sert la beauté par sa souplesse et son ambivalence. »*

Littré reconnaissait volontiers que le français était une langue vivante et qu'il ne cessait guère de changer. Pourtant subsistait en lui le rêve d'un langage absolu et, tout en s'émerveillant du génie imprévisible déployé par les néologismes, et notamment les néologismes de signification, tout en devenant presque lyrique pour nous montrer, par exemple, les sens que dans de multiples domaines le mot *éclat* avait conquis au fil des siècles, il ne parvenait pas à se féliciter sereinement que le champ de ce mot se soit ainsi étendu, car il ne pouvait s'empêcher de considérer comme pathologiques les modifications infligées à un terme par l'usage. Les puristes en sont restés là et c'est sur ce point que Grevisse et Aristide se distinguent le mieux de leur illustre prédécesseur.

C'est donc avec entrain qu'Aristide défend la justesse de *par contre* « contre l'entêtement purement formel, il faut le dire, des puristes ». Il ajoute : *« Il ne lui manque plus que d'être accepté par l'Académie. En l'an 2000, ce sera chose faite. »* C'est déjà chose faite depuis quelques mois. Et puisque nous en sommes à l'Académie, j'aimerais soumettre à Aristide un cas qui me semble intéressant. Plusieurs fois, au cours de *La Langue française dans tous ses débats*, il admet cette expression bien connue : « le quai Conti ». Dans ma famille, j'avais appris à m'exprimer ainsi, et dans leurs écrits, comme dans leur conversation, mes confrères recourent en toute tranquillité à cette construction. Je m'étais même demandé pourquoi la Ville de Paris sur les plaques des rues et l'Académie elle-même sur son papier à lettres préféraient employer « quai de Conti ».
Aussi bien pour les noms de rues que pour les noms d'églises, la préposition ne s'impose que s'il s'agit d'un lieu (la rue de Grenelle, la cathédrale de Chartres), ou d'une abstraction (la place de la Concorde, l'église de la Trinité). Mais la préposition serait mal venue dans le cas d'un nom de personne à qui la rue ou l'église est vouée par apposition (la rue Balzac, l'église Saint-Philippe du Roule) et c'est apparemment à bon droit que l'on pouvait tenir Conti pour un homme et non pour un lieu ou une idée.
Or, il ne s'agissait pas d'un homme mais d'un hôtel appartenant à une fameuse famille et situé sur le bord de la Seine. La rue de Condé est un autre exemple de l'emploi de *de* pour signifier une appartenance. Mais qui a raison ? Ceux qui, intuitivement, suppriment la préposition ou ceux que la petite histoire a assez retenus pour leur donner une connaissance anecdotique du passé ? Je ne trancherai pas. Le bon usage du français requiert d'abord l'esprit de souplesse. Pour ma part, habitué à lire « quai Conti », je persisterai dans mon erreur car je la crois légitime.
Heureusement, l'esprit de souplesse ne fait jamais défaut à Maurice Chapelan et la lecture de son livre est aussi divertissante que fructueuse. Qui aime sa langue et redoute l'ennui se doit non seulement de lire *La Langue française dans tous ses débats*, mais encore de lui trouver dans sa bibliothèque une place d'accès facile.

Jacques LAURENT,
de l'Académie française.

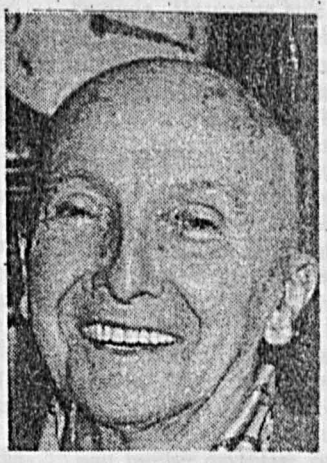

Aristide.

LA LANGUE FRANÇAISE DANS TOUS SES DÉBATS
PAR ARISTIDE
Éditions François Bourin, 150 F.

3 avril 1989

LA VIE LITTÉRAIRE

MAURICE CHAPELAN

L'amour flou

PAR RENAUD MATIGNON

Au fond, c'est flatteur, d'aimer. D'où l'amour de l'amour et l'émerveillement où nous plongent, moins les bonheurs d'une rencontre que la noblesse de nos sentiments et la richesse de notre cœur. A l'heure des grands désordres, l'emphase se glisse dans la brèche. Quand on tutoie les cieux et les brumes, on n'est plus très regardant, soudain, sur les mots et ce qu'ils désignent. Volupté, infini, communion des âmes : on s'engouffre avec ardeur dans la diagonale du flou.

Il s'ensuit que ce qui est intéressant dans les livres d'amour, c'est moins l'histoire qu'ils racontent que les trésors d'ingéniosité, d'élégance, en somme l'intelligence que nous déployons, au service de ce qu'on pourrait appeler tout benoîtement notre niaiserie. Le cœur devient du style. A tout prendre, le second est moins éphémère que le premier.

C'est ce qui est arrivé à Maurice Chapelan. Quelque trente ans après, il ouvre ses cahiers d'une passion. Quand il l'a rencontrée, il avait passé la cinquantaine, et se croyait vieux. Une jeune femme lui a révélé le contraire. Il est né, avec elle, à quelque chose d'à la fois tout à fait connu et tout à fait nouveau, qui lui a donné l'impression aiguë et bienfaisante de découvrir l'autre en même temps que lui-même. Révélation double qui ne devait disparaître qu'avec la jeune femme elle-même, tuée, après une aventure de près de quatre ans, dans un accident de voiture.

Ces cahiers s'ouvrent comme une chambre, presque comme un lit, désordre intime et chaleureux. C'est leur charme : on s'y promène comme on feuillette les bonheurs d'un instant, les ombres d'un visage, les clairs-obscurs du temps qui passe et ne passe pas. Surtout, ce qu'ils restituent, c'est le grain matériel de l'amour, son épiderme, et cet oublié des épithalames convenables : le corps. Bien sûr, l'attendrissement guette. Parfois même, il ne guette pas : il s'installe, il s'étale, il trône.

Quoi de plus naturel que les émois du corps ? L'essentiel est qu'ils n'aillent pas jusqu'à contaminer la tête. Maurice Chapelan, les lecteurs du *Figaro* le savent, est un homme à la fois de malice et d'impulsion, de tête et de coup de tête et de coup de cœur. Il ne sait guère s'interdire ces incursions du commando des sens sur le territoire de l'esprit, et il accepte, avec une espèce de fraîcheur juvénile, ce chahut dans la pensée, et ce qui se glisse avec lui : l'enfantillage et la complaisance. Et c'est aussi, à la lecture, un charme de plus qui survient avec chacun de ses ravissements, jusqu'au babil et aux mignardises, dont il sourit mais se délecte, comme des naïvetés gaillardes de Chérubin au milieu d'une vie adulte.

Car la gaillardise n'est pas absente de ces récits. Seulement voilà, le corps a des limites, en littérature, et manque parfois de vocabulaire. Comme l'énumération des joyeusetés amoureuses, chez cet éternel jeune homme qu'est Maurice Chapelan, finirait par devenir, comme elle est par nature, aussi insipide qu'une suite de décrets et aussi ennuyeuse qu'un catalogue de matériel orthopédique, une vérité, d'elle-même, vient se rappeler à l'écrivain, dépanneuse utile : l'épiderme et l'âme sont voisins de lit. Alors, le journal des ébats se fait journal intime, et voici l'âme et voici le cœur. Autant les gestes, même libertins, sont élégants et précis, autant le cœur est indécent. C'est la seule indécence de Maurice Chapelan, qui, dans sa liberté d'expression, reste la pudeur même : il proclame qu'il aime, et il n'est pas loin d'y voir un miracle. D'où comme un halo sentimental qui nimbe ses propos et son récit, et qui peut toucher davantage encore, ou vous retenir d'une adhésion ferme.

Poèmes, croquis, notes brèves, élégances précieuses du styliste que l'on sait, voilà bien de quoi réfléchir – émouvoir, parfois, irriter aussi. Et de quoi rêver, après cette anatomie de nos sincérités et de nos naïvetés avantageuses, à ce que pourrait être un examen rigoureux de ces frissons et de ces tempêtes. On demande passionnée et froide comme un canif.

AMOROSO
DE MAURICE CHAPELAN
ROMAN VÉCU
Éd. du Cherche-Midi, 85 F.

Paul Guth 18 décembre 1992

LA VIE LITTÉRAIRE

L'ART D'ÉCRIRE PAR PAUL GUTH

Bien se conduire... enfants !

Bravo à Pierre Seguin qui a rassemblé des textes sur *La Bienséance, la Civilité et la Politesse enseignées aux enfants !* Les auteurs : Erasme, Jean-Baptiste de la Salle, Bergson.

Érasme, le grand humaniste hollandais du XVI[e] siècle, n'a pas jugé indigne de sa sapience de composer un traité de *Civilité puérile : « Au très noble Henri de Bourgogne, fils d'Adolphe, prince de Veere, jeune enfant de grande espérance, salut !... La modestie, voilà ce qui convient surtout aux enfants, et principalement aux enfants nobles : il faut réputer nobles tous ceux qui cultivent leur esprit par la pratique des belles lettres ».*

Le texte de Bergson sur *la politesse* est tiré de son discours à la distribution des prix du lycée de Clermont-Ferrand le 5 août 1885. Aujourd'hui, dans nos lycées, la distribution des prix est remplacée par la distribution des préservatifs. Et on n'enseigne plus la politesse.

L'essentiel du recueil de Jean-Pierre Seguin est formé des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne* par Jean-Baptiste de La Salle.

Jean-Baptiste de La Salle, né à Reims en 1651, tonsuré à onze ans. A seize ans, chanoine à la cathédrale. Se passionne pour l'enseignement. Réserve son école gratuite aux pauvres, et même aux autres. Exige que les maîtres restent laïcs. Premier embryon de l'Institut des frères des écoles chrétiennes. Ses *Règles,* publiées pour la première fois en 1703, obtinrent un succès colossal ; deux cents éditions, en France et à l'étranger. Elles étaient encore en usage dans les premières années des écoles laïques.

« Comme nous devons vivre par l'esprit de Jésus-Christ, de même nous devons aussi nous conduire en toutes choses par le même esprit. »

Tout est réglementé de la pointe des cheveux au bout du pied. *« Lorsqu'on est debout, il faut tenir le corps droit sans le pencher d'un côté ni de l'autre... » « Quand on est assis, il ne faut pas s'étendre lâchement, ni s'appuyer bien fort contre le dossier de la chaise. »*

Garder la tête droite. Ne pas se la gratter. Nettoyer ses oreilles, de temps en temps, avec un cure-oreilles. Haro sur les boucles d'oreilles des femmes, perles, diamants, pierre précieuses. *« Il est plus modeste et plus chrétien de ne donner aux oreilles aucun ornement, parce que c'est par elles que la parole de Dieu entre dans l'esprit et dans le cœur. »*

Ne pas *« fouiller incessamment dans les narines avec le doigt... »* Toujours se servir de son mouchoir pour se moucher... *« Se détourner le visage de la vue des autres. » Ne pas s'abstenir de cracher,* « et c'est une chose vilaine d'avaler ce qu'on doit cracher... Après avoir craché dans son mouchoir, il faut le plier aussitôt, sans le regarder, et le mettre dans sa poche ».

« Des parties du corps qu'on doit cacher et des nécessités naturelles. » « Il est très indécent de regarder le sein d'une femme et encore plus de le toucher... Il n'est pas même permis de la regarder fixement au visage. »

« Des divertissements qui ne sont pas permis : les bals, qui se font de nuit « comme pour y avoir plus de liberté pour y consommer le crime », les comédies, où s'exhibent des hommes et des femmes *« publiquement notés d'infamie »,* les théâtres des opérateurs et des baladins et même les marionnettes, aux postures indécentes.

Mes enfants, respectez les *Règles* de Jean-Baptiste de La Salle et vous monterez tout droit au ciel !

LA BIENSÉANCE, LA CIVILITÉ ET LA POLITESSE ENSEIGNÉES AUX ENFANTS

TEXTES DE ERASME, JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE ET HENRI BERGSON

Ed. Jean-Michel Place, 165 F.

APPENDIX Ⅳ

PERSONAL LETTERS

Maurice GREVISSE
92, Avenue Brugmann
UCCLE Bruxelles

Bruxelles, le 21 août 1964.

Monsieur,

Je veux qu'un de mes tout premiers soins, à ma rentrée de vacances, soit de vous dire le plus grand des mercis. Vous avez parlé de moi et de mes ouvrages dans votre chronique du 13 août, avec de si grands éloges que, certain démon de l'orgueil me poussant, vous m'avez positivement induit en tentation. J'étais assez content de mon "Bon Usage" et de mes "Problèmes de langage", mais m'en voilà, après les chaleureux compliments que vous m'avez faits, diablement fier... Si c'est un péché, vous y avez, je crois, coopéré un peu en me mettant dans l'occasion prochaine...

Je vous suis quand même profondément reconnaissant de bienveillant intérêt que vous avez bien voulu prendre à mes livres; s'il trouvent, en France et ailleurs, de l'audience, c'est, pour une part non médiocre, grâce à vous et à votre bonne complaisance.

Tout ce que vous écrivez dans le "Figaro littéraire" accroche l'attention, porte à coup sûr et va loin; vous êtes l'Arbitre de la langue française et le bon juge dans les questions de langage.

Veuillez croire, Monsieur, à toute ma gratitude et agréez, je vous prie, l'expression de ma considération la plus distinguée.

M. Grevisse

MAURICE GREVISSE
402, AVENUE BRUGMANN
1180 BRUXELLES 18

Bruxelles, le 8 novembre 1974.

Bien cher Aristide,

Vraiment, vous me donnez une preuve émouvante de l'intérêt si bienveillant que vous portez à mon Bon Usage — et à son petit frère Le Français correct !

Je vous dois mille remerciements pour les éloges que vous me décernez dans votre excellent article du 26 octobre. Non, non, vous n'êtes pas "l'affreux jojo qui bat sa nourrice", vous êtes (souffrez que j'emploie un peu hardiment ce terme) le "conseil solide et salutaire" que la raison conduit et le savoir éclaire... — vous êtes surtout (oserai-je le dire ?) le bon compagnon d'armes qui m'aide et m'encourage dans l'entreprise que je conduis depuis plus de quarante ans pour la défense de Sa Majesté notre langue française.

Merci encore, mon bien cher Aristide ! Croyez que je vous suis tout acquis.

M. Grevisse

le 12 avril 1986

Mon très cher maître,

Imaginez ma grande surprise hier en recevant d'un collègue votre chronique **Une francophile à tous crins**. Je vous avais déjà parlé de la difficulté qu'éprouve mon libraire de me faire parvenir le Figaro, et, justement, je n'avais pas reçu celui du 10 février!

Alors, que vous dire au sujet de votre chronique? Que vous l'ayez consacrée entièrement à votre humble lectrice britannique a touché celle-ci profondément. Que vous ayez en plus écrit à son égard de si belles choses (que vous lui aviez déjà adressées à titre personnel) destinées à être lues par votre public l'a mise au comble de la joie.

Moi, qui suis en possession non seulement de la chronique mais aussi de la lettre originale, osé-je vous demander, cher Aristide, pourquoi vous avez enlevé le beau subjonctif **prenne** à l'avant-dernier paragraphe, semblant lui préférer l'indicatif **prend**? Je trouve que le subjonctif de l'original y conférait un petit élément de surprise qui est moins évident dans la phrase du texte édité.

En ce qui concerne la licence que je prépare, vous avez bien fait d'écrire **M.A.**, car cela veut dire **Master of Arts**. (Dans deux ou trois ans, peut-être, si le temps m'en permet - et je suis toujours très affairée, comme je vais vous l'expliquer - j'aimerais préparer un doctorat (**Ph.D.**, c'est-à-dire **Doctor of Philosophy**).

J'ai lu et relu avec énormément de plaisir les trois livres que vous m'avez si gentiment offerts et dont je vous remercie de nouveau aujourd'hui. Il est vrai que j'y ai trouvé par-ci par-là certains épisodes qui m'ont un peu choquée, certaines attitudes qui ont agi à l'encontre de mes sentiments, mais le plus souvent j'ai pu sympathiser avec vous et, de toute façon, j'ai l'impression de vous connaître d'autant mieux, grâce à votre honnêteté, votre franchise et votre droiture. En outre, vous vous exprimez avec tant de clarté, vous écrivez à la fois d'un style si pur, si élégant que je me prosterne devant votre talent, votre génie, votre maîtrise stylistique et langagière.

Je suis ravie que ma photographie vous ait plu. Etant plutôt anticlérical, vous aimerez peut-être moins celle-ci! Non! je ne suis pas prêtre (l'église d'Angleterre, bien qu'anglicane, ne permet pas encore aux femmes d'entrer dans les ordres) mais je suis pasteur laïque, m'exerçant dans quatre paroisses. J'ai le droit de dire les Matines et les Vêpres, de prononcer des sermons, de visiter les malades, bref, je fais tout, sauf les actes de consacrer, bénir et absoudre. (Je vous bénis quand même!) En plus je suis organiste et maître(sse) de chapelle, secrétaire du synode décanal et membre du conseil de l'Archevêque d'York.

Quoique vous trouviez impossible d'être catholique pratiquant, je suis certaine que notre église anglicane (catholique, réformée et protestante à la fois) qui permet à ses adhérents tant de liberté de pensée qu'elle a bien voulu sacrer évêque un prêtre hérétique, non-croyant (bien que docte docteur en théologie) et lui donner le diocèse de Durham (oublions pour l'instant la foudre qui vint détruire le surlendemain du sacre de l'évêque de Durham toute une partie de la cathédrale d'York, où s'était déroulée - vous l'avez deviné - ladite cérémonie) ferait bien votre affaire. Après tout, il n'est jamais trop tard pour se convertir et je ne peux m'empêcher de croire que vous vous sentiriez bien chez vous dans une église qui attire protestants et catholiques, croyants et non-croyants, libres penseurs, francs-maçons et théologiens à rebours!

Il vaudrait mieux ne pas transmettre cela à l'Archevêque d'York: il pourrait me licencier, faisant de moi une licenciée licenciée. Le verbe **licencier** m'intrigue, ainsi que l'adjectif **licencié** et le substantif **licence**, de même que le verbe **sanctionner** et le substantif **sanction** (ce problème se présente aussi en anglais), étant donné les idées incompatibles, sinon franchement contradictoires, que peuvent exprimer ces mots. L'étymologie et l'étude générale des mots, j'adore ça.

Peut-être cette question de mots à sens double pourrait-elle intéresser vos fidèles? Mais il se peut que vous en ayez déjà traité dans vos chroniques.

Je m'extasie devant votre manière de faire jouer les mots: tout cela me chatouille l'esprit. Puis il y a votre façon inimitable de choisir avec tant de justesse (et certainement avec justice) un mot littéraire, une expression savante, une tournure soignée, et tout à coup **voilà-t-il pas** que vous introduisez dans ce langage élevé quelque mot argotique ou quelque usage familier ou populaire. Les contrastes en sont délicieux. J'adore votre humour.

Mon très cher Aristide, je vous ai écrit là une vraie tartine! Mais bien que vous n'aimiez pas correspondre, vous allez néanmoins me répondre, j'en suis persuadée, puisque ma lettre vous aura diverti et égayé, du moins je l'espère.

Permettez, donc, maître spirituel tant admiré, que votre fervente dévouée vous embrasse, chastement, bien sûr, mais non sans chaleur, en attendant le plaisir de vous lire.

Mary.

A

Lockington, le 16 juin 1986

Cher Aristide,

Les Aymé Dubois-Jolly sont bien arrivés il y a quelques jours déjà et je tiens à vous remercier de me les avoir envoyés si promptement. Il ne m'en reste plus à lire que *Le petit Oiseau d'Anatole*. Quant à ceux que j'ai lus, je les ai trouvés fort amusants (qu'ils m'ont fait rigoler! ça alors!) comme vous vous en doutiez bien, mais je me demande si les Anglais en général sauraient apprécier ce genre de divertissement. Ceux qui s'enthousiasment pour la lecture érotique, seraient-ils en mesure de savourer l'abondance des allusions, la richesse du langage et les profondeurs spirituelles où les plongeraient les œuvres d'A D-J?

Je ne sache pas qu'il existe chez nous des ouvrages de pareil genre. De toute façon, si on les traduisait en anglais on trouverait difficilement un éditeur qui fût prêt à les accepter, étant donné la loi de Sa britannique Majesté en ce qui concerne certain acte dont il est question dans les A D-J. Serait-il possible, tout en restant fidèle à l'esprit de l'œuvre, d'omettre ou de modifier le récit par-ci, par-là? Personnellement, je crois que non, surtout là où il s'agit de l'apothéose de l'affaire...

Avez-vous, cher Aristide, fait publier des recueils de vos chroniques *Usage et grammaire*? Ceux-là, ils ne poseraient pas de problème et je les traduirais très volontiers! Et les ouvrages de Maurice Chapelan: les aurait-on déjà traduits en anglais?

Permettez-moi de revenir à ma thèse sur Aristide! Pourquoi n'avez-vous pas répondu à mes questions? Je les répète ici, en y ajoutant une nouvelle:

1. Pourquoi, cher Aristide, avez-vous substitué le présent de l'indicatif (*prend*) au présent du subjonctif (*prenne*) à l'avant-dernier paragraphe de la chronique qui m'est consacrée?

2. Avez-vous connu Marcel Cohen? Comment était-il en tant que grammairien?

3. Avez-vous déjà consacré des chroniques aux mots à double sens?

4. Que pensez-vous aujourd'hui du *Bon Usage* de Grevisse?

A

Vous seriez très gentil de répondre à ces questions. Après tout, j'attends toujours une réponse (oui, je sais que vous m'avez envoyé les livres, mais...) à ma lettre du 22 mai, et en voilà une autre à laquelle il faudra répondre... (Qu'elle est exigeante, cette femme!)

La manière dont vous m'avez dédicacé - en anglais! - *Les Mémoires d'une culotte* m'a charmée. En effet, l'adjectif *spiritual* n'a pas toutes les dénotations et connotations de son doublet français *spirituel*, se bornant au sens religieux, ce qui est bien dommage.

Aymé, vos livres sont remarquables et vous êtes un vrai artiste qui méritez d'être lu et connu de tous. Mais c'est toujours Aristide que je préfère et il en restera ainsi tant que j'aurai ma thèse à préparer! Ce que j'essaie de démontrer, c'est à quel point Aristide, dans ses chroniques, est resté fidèle aux normes qu'il s'est lui-même imposées en 1969 en écrivant ainsi:

> *"Le Bon Usage, vade-mecum des grammairiens, devrait être la bible des écrivains."*

C'est une idée géniale, n'est-ce pas? Mais c'est une question difficile, car Grevisse, comme vous l'aviez constaté dans votre *Lire et écrire*, tend à *"faire un peu trop confiance à la façon de mal écrire"* de certains auteurs. En dépit de tous mes efforts, mon directeur d'études n'aime pas la façon dont je m'adresse à la question. Au secours!

Dès que vous aurez un moment de libre, écrivez-moi, cher Aristide. J'attends le plaisir de vous lire bientôt.

Affectueusement,

Mary.

P.S. Cela m'étonnerait qu'un clergyman parlât cérémonieusement en faisant l'amour avec sa femme! Il y a eu bien des plaisanteries là-dessus, mais je vous assure qu'un pasteur de notre époque ressemble à tout homme normal (Anglais, bien sûr!) et que ce ne furent que ceux de l'ère victorienne qui se conduisissent (moi aussi, j'adore l'imparfait du subjonctif) d'une manière si hypocritiquement pudique envers leur épouse!

B

Lockington, le 16 juin 1986

Cher Aristide,

Les Aymé Dubois-Jolly sont bien arrivés il y a quelques jours déjà et je tiens à vous remercier de me les avoir envoyés si promptement. Il ne m'en reste plus à lire que *Le petit Oiseau d'Anatole*. Quant à ceux que j'ai lus, je les ai trouvés fort amusants (qu'ils m'ont fait rigoler! ça alors!) comme vous vous en doutiez bien, mais je me demande si les Anglais en général sauraient apprécier ce genre de divertissement. Ceux qui s'enthousiasment pour la lecture érotique, seraient-ils en mesure de savourer l'abondance des allusions, la richesse du langage et les profondeurs spirituelles où les plongeraient les œuvres d'A DJ?

Je ne sache pas qu'il existe chez nous des ouvrages de pareil genre. De toute façon, si on les traduisait en anglais on trouverait difficilement un éditeur qui fût prêt à les accepter, étant donné la loi de Sa britannique Majesté en ce qui concerne certain acte dont il est question dans les A D-J. Serait-il possible, tout en restant fidèle à l'esprit de l'œuvre, d'omettre ou de modifier le récit par-ci, par-là? Personnellement, je crois que non, surtout là où il s'agit de l'apothéose de l'affaire...

Avez-vous, cher Aristide, fait publier des recueils de vos chroniques *Usage et grammaire*? Ceux-là, ils ne poseraient pas de problème et je les traduirais très volontiers! Et les ouvrages de Maurice Chapelan: les aurait-on déjà traduits en anglais?

Permettez-moi de revenir à ma thèse sur Aristide! Pourquoi n'avez-vous pas répondu à mes questions? Je les répète ici, en y ajoutant une nouvelle:

1. Pourquoi, cher Aristide, avez-vous substitué le présent de l'indicatif (*prend*) au présent du subjonctif (*prenne*) à l'avant-dernier paragraphe de la chronique qui m'est consacrée?

2. Avez-vous connu Marcel Cohen? Comment était-il en tant que grammairien?

3. Avez-vous déjà consacré des chroniques aux mots à double sens?

4. Que pensez-vous aujourd'hui du *Bon Usage* de Grevisse?

B

Vous seriez très gentil de répondre à ces questions. Après tout, j'attends toujours une réponse (oui, je sais que vous m'avez envoyé les livres, mais...) à ma lettre du 22 mai, et en voilà une autre à laquelle il faudra répondre... (Qu'elle est exigeante, cette femme!)

La manière dont vous m'avez dédicacé - en anglais! - *Les Mémoires d'une culotte* m'a charmée. En effet, l'adjectif *spiritual* n'a pas toutes les dénotations et connotations de son doublet français *spirituel*, se bornant au sens religieux, ce qui est bien dommage.

Aymé, vos livres sont remarquables et vous êtes un vrai artiste qui méritez d'être lu et connu de tous. Mais c'est toujours Aristide que je préfère et il en restera ainsi tant que j'aurai ma thèse à préparer! Ce que j'essaie de démontrer, c'est à quel point Aristide, dans ses chroniques, est resté fidèle aux normes qu'il s'est lui-même imposées en 1969 en écrivant ainsi:

> *"Le Bon Usage, vade-mecum des grammairiens, devrait être la bible des écrivains."*

C'est une idée géniale, n'est-ce pas? Mais c'est une question difficile, car Grevisse, comme vous l'aviez constaté dans votre *Lire et écrire*, tend à *"faire un peu trop confiance à la façon de mal écrire"* de certains auteurs. En dépit de tous mes efforts, mon directeur d'études n'aime pas la façon dont je m'adresse à la question. Au secours!

Dès que vous aurez un moment de libre, écrivez-moi, cher Aristide. J'attends le plaisir de vous lire bientôt.

Affectueusement,

P.S. Cela m'étonnerait qu'un clergyman parlât cérémonieusement en faisant l'amour avec sa femme! Il y a eu bien des plaisanteries là-dessus, mais je vous assure qu'un pasteur de notre époque ressemble à tout homme normal (Anglais, bien sûr!) et que ce furent seulement ceux de l'ère victorienne qui se conduisissent (moi aussi, j'adore l'imparfait du subjonctif) d'une manière si hypocritiquement pudique envers leur épouse!

P.P.S. le 8 juillet. Cher Aristide, j'ai fini de lire *le petit Oiseau d'Anatole*. Merveilleux, comme les autres A D-J! (Peut-on s'attendre à en voir paraître d'autres?)

N'y ayant pas reçu de réponse, je vous envoie la copie de ma lettre du 16 juin, au cas où l'originale se serait égarée. Avais-je omis d'ajouter le code postal à votre adresse?

Maurice Chapelan
7I,rue Blanche
60580 Coye-la-Forêt
FRANCE

23 janvier I986

Madame et très chère lectrice,

je suis désolé de m'être conduit à votre égard d'une façon apparemment aussi grossière. Ma seule excuse est que depuis six mois,pour des raisons familiales,ma vie est devenue très compliquée.

Le Figaro,à ma demande,va donc vous envoyer la photocopie des chroniques qui vous intéressent (j'ai inauguré celles-ci le Ier avril I96I!). Je viens,en outre,de prier les éditions Bernard Grasset de vous adresser d'urgence trois de mes ouvrages,qui vous éclaireront sur les circonstances qui ont fait de moi un grammairien: Lire et écrire,Mémoires d'un voyou,Rien n'est jamais fini. J'espère que vous ne rougirez - ou rugirez... - pas trop en les lisant,car j'y suis parfois plus licencieux que licencié et théologien à rebours.

Est-il nécessaire d'ajouter que je suis aux anges de compter en Grande-Bretagne une fervente,dont je me sens d'ailleurs indigne,aussi savante,charmante et jolie,qui prenne le vieil Aristide pour sujet d'étude?

Permettez-lui,my dear Mary (c'est à peu près tout ce que je suis capable d'exprimer dans la langue de Shakespeare) de baiser dévotement vos mains érudites.

P.-S. - Votre ravissante photographie va me tenter de faire croire aux amis jaloux que j'ai une maîtresse,de langue vivante, bien sûr,dans le Yorkshire,car il n'est jamais trop tard pour s'instruire.

Coye-la-Forêt, I5 mai I986

My dear Mary,

pardonnez-moi d'avoir tant tardé à vous répondre après m'être délecté de votre merveilleuse lettre du I2 avril.

Il me faut maintenant vous éclairer sur mes "difficultés familiales". Atroces. Du 25 juillet 85 au 24 février 86, my life est morte d'un cancer du pancréas. Nous étions mariés depuis le 29 juillet I939 et elle avait presque 83 ans. Je me débats depuis après en avoir été malade, dans les problèmes dont j'ai le plus horreur: liquidation de succession. Fort heureusement ai-je une fille (42 ans) et une petite-fille (22 ans) - non point mariées mais "collées", comme il est de mode - adorables à mon égard. Et aussi, et surtout, une "amie", dont vous avez pu lire le nom sur la couverture de Rien n'est jamais fini: Jeanne Cressanges. Romancière et essayiste de très grand talent, spécialiste de la psychologie des femmes, je tiens encore à la vie grâce à elle, que je considère comme ma fille aînée (23 ans de moins que moi). L'inceste, ne me foudroyez pas, a du bon!

Pour le reste, vous avez tout deviné de moi: je suis bien un fervent d'humour noir, cette conjuration de l'horreur par le rire, ce que j'appelle un humoraliste. Quant à vous, my dear, si délicieuse en tenue de pasteure, je vous confierais mon âme avec élan si je croyais en avoir une.

Le comique, et le touchant, dans notre "aventure", car pour le vieil Aristide c'en est une, c'est que celui-ci n'est pas la seule doublure de M.C., qui porte des vêtements de dessous signés Aymé Dubois-Jolly: Les Mémoires d'une culotte, Les Confessions d'un

plombier, Le Confesseur confessé et Le petit oiseau d'Anatole... J'ose espérer qu'ils vous amuseront. Ils ont été traduits en plusieurs langues - mais pas l'anglaise. Ah! si le coeur vous en disait! (Est-il vrai que les pasteurs qui désirent faire l'amour avec leur épouse leur disent cérémonieusement: "Will-you take matrimonial position please"?... Excuse-me.)

Ci-joint, selon votre gentil désir, et ne soyez pas trop déçue, la photographie d'un autoportrait au fusain, parue je ne sais quand ni dans quel journal, une autre prise à Toulon chez un ami peintre (j'avais 55 ans). Bénissez-les, ma soeur. Amen.

Ne m'appelez plus jamais mon cher maître, j'ai horreur de ça, mais Aristide, Maurice ou... Aymé, selon votre humeur.

Good night, my dear

A M ADJ

Au fond, je suis resté un homme du XVIIIe siècle, en ayant tété la sagesse dans la riche bibliothèque moraliste et galante de mon grand-père paternel. Voulez-vous lire les Dubois-Jolly ou non? Ne serait-ce que pour les exorciser...

Coye-la-Forêt, I6 juillet 1986

Ma chère Mary,

pardon, mille fois pardon. J'avais bien reçu votre lettre du I6 juin, dont l'esprit et surtout l'indulgence à l'égard du Diable - comme Dieu, en "trois personnes" - qu'il m'amuse d'être, m'ont à la fois ému et ravi. Mais mon existence a été plus que jamais perturbée par la liquidation de mes affaires de veuf et la fatigue due à un temps pour moi insupportable: trop chaud, puis trop froid, puis trop humide, etc... Sale année, qui ressemble aux années de guerre 42, 43, 44... Enfin, il est neuf heures du matin et le soleil inonde mon bureau.

Je réponds d'abord à vos questions:

I° - Parce qu'entre le 23 janvier, date de ma lettre, et la chronique en votre honneur - et à ma gloire! - mon scepticisme à votre endroit s'est transformé en certitude triomphante. Les deux modes, ainsi parfaitement corrects, en sont les témoins.

2° - Je n'ai pas connu Marcel Cohen. Je le crois un grammairien très estimable mais dont les ouvrages ne m'ont pas servi. Nous crevons d'un excès de linguistes et de grammairiens, où très peu, bien choisis, suffisent à l'écrivain sérieux et au chroniqueur fantaisiste qui cohabitent en ma personne.

3° - Peut-être, mais lesquels? Il y en a tant et mes archives manquent d'ordre. D'ailleurs, je m'en ... Rêvons un instant, s'il ne vous déplaît pas, sur le mot <u>chemise</u>, dont la connotation differe

selon que dit au bureau ou dans la chambre à coucher.

4° - Le Bon usage, dont la douzième édition, énorme (1768 pages) vient de paraître, "refondue par André Goose", reste l'ouvrage essentiel qui peut suffire à tous et à tout.

Assez! Je suis décidé à ne pas entretenir une correspondance érudite avec la femme savante - et charmante - que vous êtes, couverte de titres universitaires et beaucoup plus calée que moi.

A.D-J a terminé sa carrière, car je ne me sens plus le courage de poursuivre la rédaction du prochain, malgré les promesses de son titre: La Corde à noeuds ou Les jolis moments d'Olala Quila. (Vous pigez?) Ce devait être une satire féroce des milieux littéraires et médiatiques. Que fais-je? Depuis des ans, un très long poème en double version: classique et moderne - Rejoindre la mer, qui est aussi la mère, l'amer, l'âme erre... Bon. Venez donc à Coye un de ces jours, vos paroissiens doivent pouvoir se passer de leur pasteure un week-end? J'aimerais vous entendre me le lire et connaître votre jugement sur ce monstre. Jeanne Cressanges, merveilleux écrivain et femme exquise, serait heureuse de cette rencontre. Je ne verrais pas d'inconvénient à ce que votre mari vous accompagnât (!). Dans votre P.S., conduisissent est une faute de concordance. Après "ce furent" , il fallait "conduisirent". Ah, mais!

Il me reste à baiser le bout de vos jolies mains, bien faites pour les joies à venir du Ciel, mais aussi les plaisirs présents de notre monde en folie.

A bientôt?

Coye, le 11 août 1986

Ma chère Marie, Mary,

impossible, hélas, pour le mercredi. Pour le jeudi, oui! Pensées consolantes: le plus beau jour, c'est la veille, ou, c'est meilleur quand on attend. Nous serons donc au Novotel de Survilliers le jeudi 21, à midi. Une amie nous amènera et viendra nous reprendre car je n'ai pas d'automobile.

Le vendredi, nous vous attendrons pour le café, car les excès de table me sont interdits deux jours de suite. Soir! à deux heures de l'après-midi. Vous pourrez alors visiter les coins et recoins de ma tanière (il n'y a pas encore de cadavre sous le plancher).

Le samedi, vous viendrez déjeuner avec nous au Poêlon, un excellent restaurant de Coye. On pourra se réunir ensuite - par exemple ici - et bien sûr rester ensemble après le repas.

Ma vieille carcasse a bien effet besoin de ménagements, de calme et de temps de récupération. On travaillera et s'amusera bien quand même, sois tranquille!

Je laisse de jour à moi pour dire à Peter et à vous, my dear, que l'enfant de notre amitié naissante se porte bien — et qu'il grandira.

Mille fois

De Survilliers, appeler
16 - 44 58 60 66

Coye, le 26 septembre 1986

Ma très chère Mary,

ouf! J'ai passé, depuis votre départ, des semaines bien sombres, enseveli sous les papiers d'affaires et les corvées matérielles pour mettre de l'ordre et de la propreté dans mon ermitage. Heureusement que vos lettres, les photos - et surtout la cassette, dix fois écoutée - m'ont redonné courage et plaisir à vivre. Enfin Jeanne, mère, épouse, fille et collaboratrice depuis bientôt un quart de siècle, est revenue m'épauler. Si je ne l'avais pas, j'irais me noyer dans l'un des étangs de Comelle.

Vrai, quelle artiste vous êtes! Vous m'avez ravi, malgré votre fatigue et vos vertiges, qui m'ont fait d'autant plus de peine que j'imaginais en être un peu la cause: n'avions-nous pas trop fait les fous en trop peu de temps? Moi-même en suis resté tout ébaubi... Dieu fasse, s'il en est un, que vous redeveniez (je retarde, car c'est déjà fait, n'est-ce pas?) la femme forte... et qui ne fume plus. Là, tous mes voeux vous accompagnent.

Cassette, côté Piano. Que de surprises exquises! Votre lecture, si sensible, des Robäi et de l'un de mes poèmes où - oui! - je me suis mis tout entier. Bravo pour la Sonate au clair de l'une (pardon: de lune), que j'adore, et pour l'inépuisable Schubert. J'ai moins goûté la Sarabande de Grieg, dont autrefois, à Toulouse, Peer Gynt m'avait ensorcelé, qui m'ensorcèle toujours. Côté Orgue, un régal, qui accompagne souvent mes heures de rêveries ou de lectures.

Vous m'attendiez au "sermon" final? Nous y voilà. Ah!... A défaut de m'ouvrir,un jour,le Ciel,il m'aura adouci la terre.

J'embrasse fraternellement Peter,votre incomparable chevalier servant,et je vous serre sur mon coeur,ma soeur

Morval Chrétien

P.S. - Que n'ai-je encor six ou sept ans
et que vous fussiez ma maîtresse
tout mon bonheur je le confesse
serait de faire le méchant
pour obtenir que mon derrière
reçût de vous les étrivières
dont je savourerais les coups
sur la douceur de vos genoux...

je suis l'ermite de Coye
qui plutôt qu'un aigle est une oie!

MZ

Merci encore pour la thèse,mais,hélas,que vous en dire puisque je ne comprends pas l'anglais? Et n'oubliez plus que je me refuse, avec vous,de parler grammaire!

Aristide

Coye,le 29 oct. 86

Ma chère Mary
Mary ma chère
Ma Mary chère
Ma rime à chère... à chaire et ...

l'espistolophobe que je suis ne peut pas devenir épistolier à mon âge,pardonnez-lui,même pour the beautiful soul in the beautiful bottom (ne soyez pas choquée: c'est là que le yoga place l'âme - le souffle!).

Cela dit,grand bonheur à l'écoute de votre cassette,encore que je n'entrave que pouic aux paroles qui ont fait de moi l'assistant ahuri d'un office anglican. Mais je me suis régalé de votre voix céleste et de vos doigts si musiciens. Face B,évidemment,la partie T.V. m'est apparue tout étrangère. Dommage,certes.

Je vous enverrai un jour,quand Jeanne sera là pour s'en occuper la copie d'une cassette,pas trop maladroite,où j'ai enregistré d'un côté mes Quatrains de sable,de l'autre,Amante en abîme et Rejoindre la mer. La musique - admirable! - qui les suit,et leur convient à miracle,hélas n'est pas de moi.

Et maintenant,je ne puis que vous le redire: grammairien d'occasion,par amour de la langue française,je n'en reste pas moins avant tout un poète mécontent de soi et un humoraliste plus heureux. Il faudra vous y résigner,my dear,et consentir à vous rouler sans moi dans les orties... ah! savoureuses... des règles grammaticales,à subir sans moi les gifles des barbarismes et les coups de pied au cul (oh!) des solécismes qui détériorent l'idiome des grenouilles hexagonales.

Je vous embrasse,et Peter,
de tout mon coeur
d'octogêneur
gêné.

Signature énigmatique,qu'il vous amusera de décrypter:

EMYATSI RARUAM

P.S. de modestie: Si j'étais auvergnat,je dirais de cette lettre: "Hein,chi cha brille!"

Cayc. 15-12-86

My Dear Mary,

(mon stylo crache) c'est ma période de déprime annuelle... La cuillette cinquante a été enregistrée par Jeanne, mais moi, à cause des travaux qui transforment ma vieille ne en luxueuse piétonnière. Vous verrez cela aux vacances.

En attendant, c'est de tout cœur que Jeanne et moi adressons nos meilleurs vœux à la Prêtresse et au Prince-bouteille du trop lointain Yorkshire.

On vous aime

Marie Jeanne

Woman playing lyre under date-palm
Joueuse de lyre sous un dattier
Tacuinum sanitatis, Lombardy/Lombardie
Cod. Ser. n. 2644, fol. 13 v.
Österreichische Nationalbibliothek, Wien
To benefit UNICEF • Au profit de l'UNICEF

United Nations Children's Fund. Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia. Детский фонд Организации Объединенных Наций
Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

8504

Printed in Austria

L'portrait d'une fille-mère...

...cherche de l'enfant le père.

Coye 24-12-86

Ma Nazy
qui m'as vi
garde-moi
ton sourire
j'accepte ton empire
mais respecte ma loi...

laquelle? Celle du moindre effort!

Merci pour le chandail. Il ne fallait pas. Il me gratte et j'en ai une douzaine dans mon armoire, de moitié presque neufs. Cela dit, il me va très bien: je l'enfilerai, si j'ose écrire, à partir de −15°.

Encore nos vœux chaleureux pour 1987, où s'annonce me semble-t-il, la fin de notre horrible monde. Dieu n'y sera pour rien: la connerie des hommes y suffit.

Je baise, madame la vicomtesse, le bout de vos sacrés doigts.

MF

Coye le 30 may 87

Très chère Mary, en Picardie comme dans votre Yorkshire, l'hiver a été terrible (ce matin, mon bain d'oiseau est un bloc de glace). Tombée malade en me quittant, le 27 décembre, Jeanne, désirée attendue, en a eu pour 40 jours à se remettre. Elle ne m'est donc revenue d'Epinal que le 5 février! Enfin tout va bien de nouveau et elle travaille comme un ange à un énorme roman, des tas d'articles, émissions de radio ou conférences : les femmes se l'arrachent un peu partout. Sans parler des hommes, entre qui le mien mateu que je suis ne peut pas grand chose ... (En lisant cela par-dessus mon épaule, elle a esquissé le geste de m'étrangler!)

que vous êtes jolie en bonnet carré et que la façon de tenir votre diplôme vous va bien. On a envie de le casser, jusqu'à vos rouges ... d'une cacole anglaise.

"Pauvre petite Mary"! Je n'en avais rien dit. Je vous baise et rebaise au sens du XVII^e siècle, sans oublier un sympathique handshake à votre merveilleux Mr Rince Bouteille.

Amen.

Marie Noëlle Aymé

Coye le 11 Juin 87

Ma chère Nary, mon trop long silence n'est pas oubli mais fatigue et paresse. Nes 81 bâtons commencent à peser lourd – parfois – après l'hiver affreux et le printemps pourri que nous avons eus. Je me console à la pensée que les mauvaises plaisanteries d'Aristide continuent à vous divertir, tandis que moi j'écoute souvent votre musique en travaillant.

Le temps est proche où votre visite espérée nous permettra de rire encore ensemble, si ce sacré merdier d'univers n'a pas fait explosion d'ici-là. Le Créateur, s'il en est un, est une ORDURE. Comme aurait dû l'écrire Racine, dans Athalie :

Aux petits des humains il ôte la pâture
Et sa rigueur s'étend à toute la nature.

Cela pourra vous être un inépuisable sujet d'homélies dominicales. Amen.

Maintenant, un peu d'humoralisme, par fidélité à mes principes d'hygiène mentale :

– Il faut lire et méditer L'Avis des Seins. On y apprend que d'en taquiner la pointe leur donne un avant-goût de l'extase céleste.

– Régime-minceur : Remplacer le fromage par un pet sur du pain. (Oh! Pardon, Peter...)

Ainsi travaille-je à … GUÈRE ÉPAIS, Lumoralités incongrues d'un octogêneur.

J'aime à plaisanter avec vous, mais je n'oublie pas que vous êtes une femme admirable. Bravo d'avoir eu le courage de renoncer à la cigarette. J'en suis très, très heureux pour vous, my dear. Jeanne aussi, qui se joint à moi pour embrasser affectueusement Perry et Mater, Yzma et Trepe, Yzam et Teerp – enfin Mary et Peter, entrelacés dans notre souvenir.

M&

Coye le 14 avril 88

Ma chère Mary,

J'ai beaucoup pensé à vous durant cet hiver affreux. Si j'avais la foi, je croirais que c'est la fin du monde. Ce ne serait pas une grande perte... J'ai souvent travaillé en écoutant votre orgue et votre piano.

L'énorme roman que Jeanne a mis quatre ans à écrire, Les Eaux rouges, a enthousiasmé toutes celles et tous ceux qui en ont lu le tapuscrit, puis les épreuves. Il va paraître en mai. Mon poème, Amante en abîme, en double version : classique et moderne, paraîtra chez Gallimard à la rentrée.

Une petite cochonnerie pour vous faire rire (j'espère) avec Peter. "Sida. Les capotes anglaises pour le "tiounnel sous le manche" seront la meilleure affaire de l'an 2000 avec le tunnel sous la Manche." Une autre ? Oui ! Je disais, au marché, à ma vieille marchande de légumes : "On se les gèle !" Après elle répondit : "Vous, peut-être, mais pas moi." Alors moi : "Oh !... madame... je parlais des pieds."

Jeanne vous embrasse.
Je lis et relis votre pretty hand, cédant à une envie de lisser irrésistible.

A bientôt ?

M

Coye 22-9-88

Ma chère Marie,

pardonnez-moi ma flemme — et ma fatigue : je me suis claqué à mettre de l'ordre dans mes papiers, dont j'ai évacué des poubelles ! Mon bureau est devenu viable — pour ma mémoire. L'âge m'incline à me simplifier de plus en plus la vie. A part cela, je reste en bonne forme intellectuelle dès j'ai repris mes chroniques. Mais le nouveau Littéraire a l'air d'une affiche de pompes funèbres.

J'attends les épreuves d'Avant-abîme, à paraître en décembre : 92 pages en 12x21. Le correcteur de chez Grasset m'a appris que girafle était masculin !

Quel sale automne, de plus encore sur l'Angleterre. Tant de catastrophes mondiales ont un relent d'Apocalypse. La fin de ce sale monde serait un bienfait du dieu — qui n'existe pas.

En attendant, jouissons, mes sœurs et mes frères.

Jeanne et moi vous embrassons
tous les deux, chers amis,
affectueusement.

M

Coye le 1 février 89

Ma chère Mary,

depuis trois mois j'ai été très perturbé par les grèves, les caprices du temps, un déménage dans mes différents travaux et parfois une immense fatigue. Si le chapitre du poème est clos, celui de La Langue française dans tous ses états commence. Le livre paraîtra après le 15 mars et j'en attends les épreuves pour le 15 février : plus de quatre cents grandes pages ! Sans Jeanne, il n'aurait jamais vu le jour. Bien entendu, vous serez la première servie... A la bonne vôtre !

Jeanne, libérée de cette chaîne, est entrée dans son prochain roman comme on entre en religion : Les Trois naissances de Virginie. Un sujet très nouveau et très ambitieux. Pour Mary, priez pour elle.

Ne m'en veuillez pas de mes silences. L'épistolier que je n'ai jamais été l'est encore moins à mon grand âge.

Ma Jeanne et moi embrassons votre Peter et vous — mon ange anglais et radieux — de tout notre cœur.

good save the King (des cons ?)... Aristide !

Amen.

[signature]

Maurice ARISTIDE Chapelan

Coye le 18 avril 89

Ma chère Mary, que se passe-t-il ?
Mon ouvrage La Langue française dans tous ses débats a paru, chez François Bourin, le 14 mars. Ce jour-là, l'inaugural du service de presse, le premier exemplaire vous a été aussitôt adressé de ma part.
Il y a tant de troubles du temps

Salut et fraternité

et du temps, tant d'horribles catastrophes dans tous les domaines, moi-même ayant été assez souffrant, que j'ai hâte d'être rassuré sur vous – et Peter.

Jeanne de moi
embrassons vous et lui
de tout notre coeur.

Vite de vos nouvelles !

MAC

Maurice ARISTIDE Chapelan

Ma Nazy chérie,
ta callette, si copieuse, m'enchante
et accompagne sans fin mes rêveries
ou mon travail pour le Figaro Littéraire.
La reprise a été pénible à cause de
la canicule et la vieillesse me rend
couard... Mon "gros lapin" a été

Salut et fraternité

très sensible à ta science et à ton
charme (ci-joint, de ma part, un papier
– à ma gloire! – pour toi).
Jeanne se joint à moi pour
enlacer Peter et Toi dans une
embrassade enivrante..

Tout mien MAC

Epinal - 7 mai 91

Mary chérie,
j'ai été récupérer de la prostate
à Epinal - où m'a rejoint
ta lettre. Adorable, et qui m'a
aidé dans l'Amitié à patienter

© IMAGERIE D'EPINAL

le 21 mai (le lundi 20 étant
Férié). Je t'y fais la part
belle et plaisante : à ton image!
Jeanne se joint à moi pour
vous embrasser tendrement tous les
deux - l'autre, après Dieu,
étant toujours Peter, j'imagine
... Oh! MAC

Coye 5 juillet 91

Ma très chère Quadruple Curette
- Lou Curée, à cause de la Chasse -
Je voix d'un ange, tes doigts pour
des trésors de virtuosité --- J'ai joui de
toi, côté face et côté pile --- de la cellette!
Ah! merci Mary!

Ci-dessous le double de mon Article
du 24-6. Réponse à la question finale
dans mon article de rentrée:

Je suis seul jusqu'au 12 juillet.

Amen ... toi, que je te baise,
avec la bénédiction du cardinal Peter.

Tout à toi
tes vieux cons de Coye

MAC

Lundi matin 24-6-90
Date mem. 24-6

Maurice ARISTIDE Chapelan

Coye, 13-9-91

Mary chérie, Il n'a jamais été aussi pareux pour écrire. Rêve à Toi... Fatigue de l'âge. Bientôt 85 ans, c'est lourd à porter, et mon travail en souffre. Mais je

Salut et fraternité

rêve, chaque soir, à nos chaleureuses et "savantes" rencontres, en écoutant parfois l'une ou l'autre de tes merveilleuses cassettes ---

Jeanne se joint à moi pour serrer sur notre cœur Peter - et Toi, Toi, Toi!

Amen. Ton MAC

Chère Michelle,

la mise en page des vers,
que j'aurais aussi justement
calculée, fait que cette
seule page représente les
40 lignes réglementaires.

Je vais, non pas de
mal en pire mais de mieux
en mieux - pourvu que ça dure.

On vous embrasse fort.

AK

Brouillon of note Aristide sent to Michelle at *Le Figaro littéraire* with reference to his article of 30 November 1987.

30.11.87

DIVERTISSEMENTS GRAMMATICAUX

Lettre d'un Abélard

Mon exercice de versification mirlitonnesque (28/9) m'a valu un émule.(Amiens). Il a concocté trois strophes "aristido-pivotantes" - ô Bernard! - "pour que chacun pût se divertir à en reconnaître les fautes de français". Elles ne m'ont pas paru bien difficiles. Mais que vous les découvriez ou non,gardez le résultat pour vous,car je trouve que ce genre de plaisanterie a assez duré. Néanmoins,bon courage et bonne chance. J'ajoute à tout l'esprit dont mon aimable correspondant a fait preuve qu'il aurait dû titre sa copie Lettre d'un Abélard à son Héloïse. A vous:

Depuis Paris postée,avec un brin d'humour,
la lettre que voilà sachez la lire entière,
que nous commémorions ce triste anniversaire
qui démarra la nuit dont périt notre amour.

J'en reste,comme vous,investi d'amertume,
blessé par l'handicap ou s'écroula mon look,
faisant une brebis de votre espoir de bouc
sans pouvoir résolver l'accroc de mon costume.

Des souffrances subits ayant fait l'adition,
malgré que depuis lors je vais de mal en pire,
j'aimerai,comme avant,revoir votre sourire:
nominez-moi berger de votre dentition.

Qu'il me soit permis de rappeler,pour conclure,qu'Héloïse prit le voile au monastère d'Argenteuil. C'était,et cela reste,le pays des meilleures asperges.

... Fini de rire! (N'en croyez rien.)

Aristide.

Il était une fois un honnête forçat libéré (J. Valjean) cherchant soupe et abri ;

Les deux lui sont offerts avec empressement sur la simple déclaration de ses titres et qualités, par un nommé M. Bienvenu,

Qui fait apporter toute son argenterie pour montrer à son nouvel ami qu'il en a.

Celui-ci lui témoigne sa reconnaissance en lui chipant ses six couverts.

Maison Littéraire de Victor Hugo
Château des Roches
Parodie des Misérables par Garic
BIEVRES (Essonne)

21 déc. 91

Ce n'est vraiment pas sérieux !

Tous mes vœux de joyeux Noël et de bonne santé et bonne humeur pour 1992. Je vous cite souvent à mon émission de Radio-Courtoisie... Ceux qui m'écoutent sont aussi très souvent ceux qui vous lisent ! Meilleures pensées de Falaut

ACADÉMIE FRANÇAISE
23, QUAI DE CONTI, VI^e

Le Secrétaire perpétuel

Paris, le 12 juillet 1990

Madame,

J'ai fait part de votre demande à mes confrères.

C'est M. Jean Guitton, qui connait depuis longtemps M. Maurice Chapelan et qui l'estime vivement, qui est le mieux à même de répondre à votre souhait. Il a accepté très aimablement de le faire, et vous pourrez tenir sa réponse comme valant pour l'ensemble de la Compagnie.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueux hommages.

P.O.

Maurice DRUON

Madame Mary MUNRO-HILL
2 South Glebe
Lockington
Driffield, Yorkshire
YO25 9T

PS : Adresse de M. Jean Guitton : 1, rue de Fleurus 75007 PARIS

Jean Dutourd

Paris le 11 avril 1992

Chère Madame,

Mon confrère Jean Guitton a quatre-vingt dix ans, ce qui explique que quelquefois il oublie certaines commissions, encore que son esprit soit toujours aussi vif et gai qu'il l'était trente ou quarante ans plus tôt. Lorsque je le verrai, je lui rappellerai qu'il doit vous parler de notre cher Maurice Chaplan. Quant à moi, je le connaissais depuis très longtemps mais nous ne nous voyions que de loin en loin et je m'aperçois que finalement je sais peu de chose de lui. Nous nous téléphonions de temps en temps et j'entendais toujours avec joie sa voix perchée, ses rires et ses plaisanteries grivoises. Il y avait entre lui et moi une sorte d'amitié complice qui ne nécessitait pas particulièrement la présence. Il savait que j'étais là, je savais qu'il était là et, d'une certaine façon, le monde était en ordre.

Pour avoir le texte du remerciement d'Aristide à l'Académie, il faudrait que vous demandiez la photocopie de sa lettre à Mme Chatenoud, secrétariat de l'Académie française, 23 quai Conti, 75006 Paris. Dites-lui que c'est moi qui vous ai conseillé de vous adresser à elle.

Je crois qu'il y a un de mes romans qui vous amuserait : c'est Les Mémoires de Mary Watson. Si vous ne le possédez pas, je serai heureux de vous l'envoyer.

Je vous prie de croire, chère Madame, à mes sentiments amicaux, respectueux et dévoués.

Madame Mary Munro Hill

ACADÉMIE FRANÇAISE
23, QUAI DE CONTI, VI[e]

Paris, le 4 mai 1992.

Madame,

En réponse à votre lettre, je vous fais parvenir ci-joint une photocopie du petit mot de remerciement que M. Maurice Chapelan avait adressé à Monsieur le Secrétaire perpétuel.

Il venait de recevoir un Prix d'Académie (une médaille de vermeil), pour son recueil de poèmes, Amante en abîme.

Je vous prie d'agréer, Madame, les expressions de mes salutations distinguées.

F Chatenoud

Françoise CHATENOUD
Secrétaire des
Commissions littéraires

Madame Mary MUNRO-HILL
2, South Glebe
Lockington
DRIFFIELD
YORKSHIRE YO25 9ST
GRANDE BRETAGNE

Maurice ARISTIDE Chapelan

22 juin 89

Merci, mon cher maître, pour l'annonce de cette médaille de vermeil dont l'Académie française a couronné – si j'ose écrire – mon front vénérable. Ne sortant guère, je la porterai sur ma robe de chambre pour éblouir le préposé et l'aide ménagère, ou mieux le facteur et ma femme de ménage. MAC De tout cœur

Salut et fraternité

LE FIGARO

37, RUE DU LOUVRE
75081 PARIS CEDEX 02

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL
DE 3 360 000 FRANCS
R.C. PARIS B 542 077 755

TÉLEX : FIGARO-PARIS 211112
TÉLÉPHONE : (1) 42.21.62.00

RÉDACTION

Paris, le 27 Mars 1992.

Monsieur M. MUNRO-HILL
2, South Glebe, Lockington
Driffield
YORSHIRE
YO25 9ST
Grande-Bretagne

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre. Comme vous, nous avons été très peinés par la mort de notre ami Aristide. Sa collaboration au Figaro Littéraire depuis tant d'années nous manquera beaucoup. Son talent et son esprit en faisait un des chroniqueurs les plus appréciés de notre journal.

Je vous envoie, comme vous me l'avez demandé, les coupures de presse le concernant qui vous permettront de lui rendre un dernier hommage dans votre thèse.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE DIRECTEUR LITTERAIRE DU FIGARO

J.M. Rouart

Jean-Marie ROUART

Locataire-Gérant : **SOCPRESSE** - Sté Anonyme au Capital de 10.578.800 F - Siège Social : 12, rue de Presbourg, 75116 PARIS - R.C. PARIS : B 662 053 180

READERS' LETTERS

Villejuif le 23 novembre 1987

★

à M. Chapsal "Article"

Le Figaro

Paris

Cher Monsieur,

Je m'autorise de ma qualité de très fidèle lecteur de vos livres et de vos chroniques – je suis aussi fanatique de vos commentaires linguistiques que j'ai été passionné par vos souvenirs de jeune homme et d'homme mûr – pour vous consulter sur un point de langage qui me laisse perplexe :

J'éprouve toujours une surprise désagréable lorsque j'entends, ou que je lis (comme dans le Figaro Littéraire d'aujourd'hui), la locution "jusqu'à aujourd'hui ..."

Que vient faire cette préposition à ?

Ne dit-on pas "jusqu'ici" (et non jusqu'à ici) ou encore "il alla jusqu'au Mans" (et non jusqu'à le Mans).

Pourquoi s'imposer ce hiatus malsonnant et ce redoublement inutile ?

Je serais heureux de connaître votre avis, et m'y rangerais sans hésitation.

Mille fois merci par avance.

Croyez, Monsieur, à la sincérité de mes compliments

M. Claude COHEN
Collège Parc Frot
77109 MEAUX cedex

MEAUX, le 10 juillet 1989

Monsieur CHAPELAN

LE FIGARO

MEDIA - MEDIAS

Un rédacteur de la revue LE DÉVORANT vous a mis en cause avec une charité pas tout-à-fait chrétienne. Je crois me rappeler que, postérieurement au 9 janvier 1989, vous aviez fait savoir qu'il s'agissait d'une faute du typographe.

Je vous laisse le soin, si vous le jugez utile, de demander une mise au point au DÉVORANT.

Il n'est peut être pas indispensable que vous citiez mon nom, je ne suis qu'un simple adhérent du CLEC (AEC).

Merci pour votre excellente rubrique.

EN DÉTRESSE

"On ne la trouve pauvre, cette vieille et admirable langue, que quand on ne la sait pas ; on ne prétend l'enrichir que quand on ne veut pas se donner la peine de connaître sa richesse."

Ernest Renan

Quand l'exemple (mauvais) tombe de haut

M. Maurice Chapelan exerce toujours dans "le Figaro" où, sous le pseudonyme d'Aristide, il tient une rubrique grammaticale.

Un de ses récents articles (du 9 janvier) commençait ainsi : "Noël et jour de l'an, dans les bouches enthousiastes des **media** audiovisuels...". Il est dommage que ce linguiste ne se tienne pas mieux au courant... par exemple en lisant le "Journal officiel", ou en compulsant le "Dictionnaire des néologismes officiels" publié il y a quelques mois.

Il aurait appris que l'arrêté du 24 janvier 1983 (J.O. du 18 février), relatif à l'enrichissement du vocabulaire de l'audiovisuel et de la publicité, a prescrit **média** (faisant au pluriel **médias**) comme équivalent de l'anglais "media".

*

Je suppose que nous fûmes quelques millions à recevoir, en même que la facture téléphonique bimestrielle, un document arborant fièrement le logotype "France Telecom" et vantant les mérites du poste téléphonique "Contact Ambiance" (tout un programme, c'est vrai).

Ce prospectus, tiré en polychromie sur papier couché, souffre d'une hypermajusculite très aiguë. De plus, au verso, on nous dit : "téléphonez confort... téléphonez pratique...", ce qui, du point de vue du style, ressortit au français de cuisine. Un renvoi, piqué après le nom de baptême de l'engin, indique : "Garantie 1 an" ; pour ma part, j'aurais écrit soit "Garanti 1 an" (il s'agit d'un poste, pas d'une ambiance !), soit "Garantie : 1 an".

Un bon point, toutefois : à la dernière ligne, j'ai lu "FRANCE TÉLÉCOM" (en capitales avec accents, oui !).

Des folliculaires

Quelques morceaux de bravoure relevés çà et là dans divers journaux :

- "Les médecins réservaient leur **pronostic** (à propos d'un gamin grièvement blessé par un tigre) ; à la page suivante figuraient, bien entendu, les "diagnostics" des spécialistes des courses !

- "Le mécanisme de cette **dog connection** est donc maintenant bien établi" ; elle manquait à la collection, en effet.

- "Tandis que la construction de l'Opéra Bastille avance selon les **plannings** prévus" ; le calendrier ou les prévisions n'eussent-ils point suffi ?

- "Il est bien placé pour expliquer ce que **ressens** Jacquot" ; cela a-t-il quelque sens ?

- "En **scope** et couleurs" (remarqué dans "la Vie du rail" par Jean Villeval) ; scope ? je ne connais que l'élément suffixal issu du grec "skopein" = regarder, et qui ne saurait constituer un substantif à lui tout seul.

- "Peines de prison à Paris : deux condamnés sur trois ne les **exécutent** pas" ; évidemment, puisqu'une loi a supprimé les exécutions... en somme, encore une histoire de **purge** !

- "**Trente** personnes avaient été interpellées, dont **trente** relâchées mardi soir. Les **sept** autres..." : comme m'a dit notre président d'honneur en me remettant le texte de cet article découpé dans le grand quotidien de l'Ouest, "c'est peut-être ça, la mathématique moderne..."

- "L'immunothérapie **risque** de connaître un nouvel essor" : risque ? quelle chance !

- "(...) soit environ **2 000 000** de francs, **20 milliards** de centimes pour des urnes" : diantre ! c'est cher, le centime, cette année... (en fait, une urne transparente coûte au moins 3 500 F ; il en faut 56 910, d'où une dépense de 3 500 x 56 910 = **199 185 000 F**... élémentaire, mon cher folliculaire !).

- "1989 devrait donc se présenter pour le dollar sous des **hospices** peu favorables" : toutefois, si c'est à Beaune, le dollar devrait baigner dans une ambiance capiteuse.

- "Les grands collectionneurs (...) **acquérirent** nombre de ses tableaux" : quel est l'infinitif de ce curieux verbe ?

- "Coiffés de bonnets **frigiens**...", de quoi rendre phrygide...

*

Je m'aperçois que de plus en plus nombreux sont nos correspondants qui nous transmettent des articles extraits de ces hebdomadaires présentant et commentant les programmes télévisuels : influence de ce ludisme à tout crin dont sont affectés - au sens classique du terme - tant de nos contemporains ?

C'est ainsi que j'ai, sous les yeux, une étude sur le professeur Etiemble (que point n'est besoin, j'imagine, de présenter à nos lecteurs), réalisée à partir d'un entretien qu'un nommé Antoine Perraud a eu avec le plus grand pourfendeur du franglais (appellation dont le professeur est le parrain).

Ladite étude commence ainsi : "**Je te salue vieil océan** ! Pas osé déclamer Saint-John Perse en cette terre de Beauce, où Etiemble me reçoit...". L'ennui, c'est que cette apostrophe - dans l'acception première de ce vocable - figure au premier des "Chants de Maldoror", lesquels ont cent vingt ans et furent écrits par Isidore Ducasse, dit le comte de Lautréamont !... Cette formule quasi incantatoire a d'ailleurs servi de titre à une très bonne et très belle oeuvre de notre président d'honneur, Henri Queffélec.

Marc VERDIER
46. Grande Rue
GUERCHEVILLE 77132 LARCHANT
64.24.09.03

8-6-90

Tabou * feux ou feus

Monsieur,

Je lis toujours avec plaisir vos divertissements grammaticaux et, comme vous devez recevoir un abondant courrier, je n'écris jamais. Cette fois je ne serai certainement pas le seul mais je tiens quand même à vous faire connaître que vos feux m'ont étonné. Ces feus là ne prennent ils pas un s et non un x au pluriel ? C'est bien sûr la faute du correcteur. Il me semble que si j'avais voulu jouer sur les deux sens du mot feu j'aurais au moins précisé : "(ou sans feus)".

Merci de nous distraire

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Marc Verdier

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ASSOCIATION DÉCLARÉE
Président : M. Jean ~~MISTLER, secrétaire perpétuel~~ DUTOURD de l'Académie française
Anciens Présidents : **Léon BÉRARD** et **Maurice GENEVOIX** de l'Académie française
Secrétaire général honoraire fondateur et conseiller : **Paul CAMUS**
Vice-Présidents : **Frédéric DELOFFRE** et **Jacques LACANT**
Secrétaire général : **Antoine PARMENTIER**
Secrétaire générale adjointe : **Bernadette TOUTON**

Secrétariat :
8, rue Roquépine, 75008 Paris
Téléphone : 42-65-08-87

Siège social :
23, Quai de Conti, 75006 Paris

C.C.P. Paris 676-60 Z

Jacques Lacant

Pas, le 19.X.90

Cher Aristide,

J'ai eu aussi mes petits ennuis avec media ! J'avais choisi la seule orthographe bien française ("médiats", comme notre ami Alain Peyrefitte) et voilà que le rédacteur de notre revue me prie instamment de revenir au latin media. En effet, dans un article antérieur, il avait voulu couper court à la controverse en disant que nous en resterions au latin... jusqu'à ce que l'Académie ait atteint la lettre M et tranché le nœud.

Hélas ! L'Académie est bien décevante. On m'affirme qu'elle affirme à l'unanimité la fameuse réforme de l'orthographe ? Elle accepte donc que désormais le tire-fesses ne tire plus qu'une fesse et que le mille-pattes soit amputé de 999 de ses pattes ? C'est ainsi que la

réformateurs rétablissent ce qu'ils appellent la logique. Il est vrai que ni vous ni moi ne siégeons dans ce qu'il est convenu d'appeler le "Conseil supérieur de la langue française"!

Je vous adresse mes pensées amicales et mes vœux de santé alerte.

Gérard

Maurice GERARD
~~REPRÉSENTATIONS D'ORNES~~
16, RUE DE KERVENIC
56000 VANNES
TÉL. (97) 63.50-36

Ma Réf. MG - 04.01.91

Votre Réf.

ARISTIDE
LE FIGARO
25 Avenue Matignon
75398 PARIS CEDEX 08

Cher Monsieur,

Une controverse et un redoutable pari (10 francs) m'opposent à ma fille institutrice et à ma petite fille, excellente élève de 5°. On va même jusqu'à me traiter de ringard!

Doivent-elles dire: J'avais l'air fin ou j'avais l'air fine?

Appuyé sur Littré, relayé par Boileau, La Bruyère et Molière, j'assure, en puriste, qu'il faut dire: l'air fin.

Mais le dictionnaire Hachette que je possède également vient ébranler ma conviction et déclare que l'un ou l'autre se dit (ou se disent) quand il s'agit d'une personne.

A vous fidèle gardien de la langue dont je lis régulièrement les aimables divertissements, je demande de dire le droit. Au secours.

Merci de votre réponse.

Bien à vous

P.S.: Avec la plus entière mauvaise foi ma petite fille m'assure même que j'ai parié 50 francs. C'est vous dire si l'affaire est d'importance!

74, RUE FONDARY
75015 PARIS
T. (1) 45 75 42 29

Le 7 janvier 1991

Corneille
Voir Dupré (III, 2224)

Monsieur Aristide
Le Figaro Littéraire

Monsieur ,

Fidèle lecteur de vos chroniques, je me permets de revenir sur celle qui passe dans le numéro de ce jour .

Le vers de Corneille que vous citez faisait déjà les délices des potaches qui découvraient le théâtre du XVIIème . Siècle ... il y a 65 ans.

Le professeur que j'avais à l'époque au Lycée Rollin (maintenant Jacques Decour) interrogé avidement au sujet de ce vers pensait très fermement que Corneille était capable de l'avoir écrit exprès pour mettre une goutte de piment dans sa tragédie . Cela me tracassait et après réflexion je pensais avoir trouvé la preuve de l'intentionnalité du canular : le verbe "reculer" n'est pas pronominal . Mon professeur a pris acte de cette observation ; sans doute avait-il considéré jusqu'à présent que, de la part du grand Corneille, il s'agissait davantage d'une licence poétique que d'une erreur : le "se" servant de douzième pied à l'alexandrin !

Croyez, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments

André Dujardin

Nice, le 25 février 1991.

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt (et d'amusement) votre chronique de ce jour. Ayant moi-même eu l'occasion, il y a quelques années, de prononcer une conférence sur les hendécasyllabes dissimulés dans la langue de Boccace prosateur et ayant à plusieurs reprises amélioré la lecture de certains textes latins corrompus du moyen âge en y reconstituant des hexamètres dactyliques, j'ai pu apprécier, outre vos conclusions, le rythme de votre "prose".

Je me demande cependant si ce mérite formel de votre "prose" a sauté à beaucoup d'yeux ... Etant moi-même à l'affût des vers qui se cachent dans les proses française, italienne et latine (écrites ou orales) et assez fécond "fondeur" d'alexandrins, j'ai été tenté de me prévaloir de cette habitude pour vous répondre. Mais j'y ai renoncé devant votre talent.

Avec mes sentiments les plus distingués,

J. Nicolas

Jean NICOLAS
15 bis, rue d'Italie
06000 NICE
Téléph. : 93 88 76 56

Maître,

J'écris au poète (les Robayat), à l'écrivain, pas au linguiste, s'il me permet.

Je joins ici une annonce parue dans le FIGARO récemment: les poètes français à l'honneur.

A l'honneur aux PTT, semble-t-il.

Etes-vous d'accord avec ce choix?

Et quel serait ce vôtre, s'il vous plaît

(Une réponse dans votre chronique du FIGARO LITTÉRAIRE serait bien à sa place pour intéresser beaucoup de monde.)

Ce sont mes fils et mes petits-enfants qui m'ont posé la question: je préfère m'abriter derrière vous.

Vous avez déjà ma reconnaissance pour votre réponse.

Veuillez croire, Maître (celui qui m'enseigna à bien écrire - et à bien lire a droit à ce titre), en l'expression de mes sentiments choisis.

Roger Marziac

ROGER MARZIAC
"CASA DI VARDIOLA"
QUARTIER SAINTE LUCIE
20137 PORTO-VECCHIO

3 mars 1991

FC LA FEDERATION CONTINENTALE
COMPAGNIE D'ASSURANCES S.A.
GROUPE GENERALI

reçu le 4-3-91

NOTE D'INFORMATION

Le Bourg d'âne de la Bernaise

Service Rentes "G.B.C"
KL/IG

Madame, Monsieur,

Dans le but de vous servir la rente que nous vous garantissons, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser en ce début d'année, et au plus tard le 20 Février 1991 :

* **Une FICHE INDIVIDUELLE D'ETAT CIVIL** "pour valoir certificat de vie". La mention **"NON DECEDE (E)"** devra, figurer expressément sur la fiche.

N'OUBLIEZ PAS DE DATER ET SIGNER CE DOCUMENT.

Si ce dernier nous serez déjà parvenu, veuillez ne pas en tenir compte.

D'avance nous vous en remercions.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

LA FEDERATION CONTINENTALE

Paris, le 22 Janvier 1991

Cher Aristide.
Vous en avez déjà eu de toutes ces couleurs, mais celle-là n'est pas mal non plus, non ?
Et ce n'est pas envoyé par des Plouas !

Henri DELAUNE
92100 Boulogne. Billancourt

St Paul Mary

(1)

Lockington, le 25 avril 1991

Bien cher Aristide,

Le *praeest* (oui, je crois qu'il faut deux e à *praeest*) *nubere quam uri* de Tertullien trouve son origine dans la première épître de saint Paul, ch. VII, v. 9: aux I Corinthiens

κρεῖττον γάρ ἐστιν γαμῆσαι ἢ πυροῦσθαι

en français: *car il vaut mieux se marier que de brûler*, en anglais: *it is better to marry than to burn*. On trouve dans la Vulgate de saint Jérôme : *melius est nubere quam uri*, c'est-à-dire, *melius est* au lieu du *praeest* de Tertullien.

Voilà ce que nous dit le bienheureux Apôtre Paul. Et qu'en dit notre Aristide? Est-il de l'avis de saint Paul?

Comment vas-tu, Maurice chéri? Je pense très souvent à toi et j'espère pouvoir venir te voir au mois de juin. J'ai été bien contrariée ces dernières semaines, car j'ai attendu des nouvelles de certains amis français qui voulaient venir nous voir à Lockington. On avait promis de m'écrire fin janvier et ce n'est qu'hier que j'ai reçu un coup de fil, m'annonçant qu'ils arriveraient le 4 mai! Ce n'est pas raisonnable, mais tant pis.

Ecris-moi, cher Aristide, quand tu auras un petit moment de libre, et dis à Jeanne que nous attendons avec impatience le plaisir de la revoir cette année.

Nous vous embrassons bien fort tous les deux.

Mary.

MAURICE B. ENDRÈBE

Comme je me délecte à la
lecture de votre rubrique, j'ai
pensé que vous ne me pardonneriez
pas de ne vous avoir point envoyé
la photocopie ci-jointe !

☎ 48 74 93 11

19, RUE FONTAINE
75009 PARIS

UNIVERSITE DE NANCY II

23, Boulevard Albert 1er

B.P. 33-97 54 015 NANCY CEDEX

Nancy, le Jeudi 21 Fevrier 19 91

Cher(e) collègue

Vous trouverez ci-joint une feuille de demande de paiement d'heures complémentaires. Pouvez vous remplir la partie qui vous interresse et retourner la vite au secrétarait des Sciences du langage au plutôt. Paiement suivi dans les meilleures délais.

Merci

LE DIRECTEUR
de l'U.F.R.
des Sciences du Langage
M. CEMBALO

M. CEMBALO

La palme de la fraicheur

Yves ROCQUEMONT
3 rue de la MARNE
92330 SCEAUX
Tél: (1) 46 61 03 43

2 Mai 1991

Monsieur le Directeur Général d'ANTENNE 2
Avenue MONTAIGNE
75008 PARIS

Copie pour "ARISTIDE" (Figaro Littéraire)

Respect de la langue française. Journal de 13 h sur A 2 le jeudi 2 Mai 1991

Monsieur le Directeur général,

Je tiens à vous faire savoir combien j'ai été indigné par un propos du journaliste qui a dit qu'un accord avait été "finalisé" en ANGOLA entre le gouvernement et les rebelles.

Que les journalistes, ceux de l'AFP comme ceux d'A 2, connaissent l'anglais, c'est très bien. Mais il importe qu'ils n'oublient pas le français et sachent traduire correctement les dépêches qu'ils peuvent recevoir en anglais!
Je rappelle que le verbe "finaliser" n'existe pas en français et que le dictionnaire 'HARRASP'S donne la traduction suivante du verbe anglais "finalize (verbe transitif): mener (quelque chose) à bonne fin; mettre la dernière main à (quelque chose)".

J'adresse copie de la présente lettre à "ARISTIDE", du "Figaro Littéraire", qui sait si bien fustiger les écarts de langage de nos journalistes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Yves Y. R.

Jean-Louis Denian
Résidence du Parc
42 rue Pierre Belon
72000 Le Mans

Le Mans le 18/V/91

(4) 18 juin

H

Valéry
Correspon

Cher Monsieur

Pour tenter d'éclairer votre aimable lectrice de Balaruc-les-Bains sur les nuances que pouvait mettre Paul Valéry dans l'emploi d'épithètes telles que "emmerdeuse" et "emmerdeuse", permettez-moi d'apporter ma modeste contribution à votre article du dernier Figaro Littéraire.

J'ai lu, il y a longtemps, dans un Hebdomadaire dont j'ai, hélas, oublié le titre l'anecdote suivante:

Au chevet de Paul Valéry, quelques heures avant sa mort, de fidèles amis, tels les Disciples de Socrate lorsqu'il eût bu la ciguë, l'interrogèrent sur ce qui était selon lui le Sens profond de l'Existence.

Valiry réfléchit longuement, puis prononça ces mots "définitifs" : "Dans la Vie, il y a les Emmerdantes et les Emmerdeuses !" "Oh Maître !- se récrièrent les Amis ; n'existe-t'il pas une autre catégorie de Femmes ?" "Oui, répondit "le Maître", il y a les Emmerderesses !"

Si non e Vero . . . !

Quoiqu'il en soit, à mon humble avis, "l'Emmerdante" est de nature plutôt passive, l'Emmerdeuse" de nature plutôt active, quant à "l'Emmerderesse", c'est une "Emmerdeuse" au superlatif - Mais tout ceci est, bien entendu, un point de vue très, très subjectif . . .

En vous remerciant pour tous les plaisirs que vous m'apportez chaque Lundi, je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

J L Dorian

39 CHEMIN DE CHAMBLANDES
PULLY 1009 (LAUSANNE)

19 juin

H (1)

Monsieur,

Je me permets de vous signaler, à propos de votre dernier "Divertissements grammaticaux", que j'ai lu quelque part que c'est en réponse à la question: "Maître, que pensez-vous des femmes ?" que Paul Valery aurait répondu: "Elles sont toutes emmerdantes".

Comme un interlocuteur se récriait (à juste titre) "mais enfin, Maître, vous avez certainement rencontré, au cours de votre vie, des femmes qui n'étaient loin de mériter ce qualificatif, ne pensez-vous qu'il y a une autre catégorie ? le maître en question aurait ajouté: "oui effectivement, il y deux autres catégories de femmes: les emmerdeuses et les emmerderesses.

Je saisis cette occasion (quelque peu scabreuse), pour vous dire que j'ai lu avec grand plaisir vos spirituels et pertinents billets.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les meilleurs.

Jacques Roux

Georges DALBOUSSIÈRE
27 rue du FOND LOUVET
92500 RUEIL-MALMAISON

L'Hérault

27/6/91

Cher ARISTIDE,

Je suis un fidèle lecteur et amateur de votre rubrique "divertissements grammaticaux" du Figaro littéraire ; cela m'aide à faire quelque progrès dans notre complexe langue maternelle.

Il m'arrive de passer de longs moments, à la bibliothèque municipale de Rueil, pour essayer de me "faire une religion" sur tel ou tel point de grammaire un peu ardu, par exemple dans le domaine de l'accord du participe passé ; je n'ai d'ailleurs pas encore réussi à trouver un livre tout entier consacré à ce problème qui me semble pourtant le mériter ...

Je vous écris d'abord pour vous dire que j'ai été "étonné par votre surprise" à propos du mot "diariste" ; son irruption chez nous n'est-elle pas tout simplement une conséquence de la mode du franglais ? votre surprise nous a été finalement très bénéfique puisqu'elle nous a valu, dans votre 2ème rubrique consacrée à ce sujet, une étude fouillée, un

exposé très complet qui m'a beaucoup apporté.

La 2e raison de cette lettre est votre réaction un peu "méchante" à l'égard des rédacteurs de l'affichette relative aux charmes de l'Hérault et à deux de "l'espace Hérault" ; celui-ci se trouve dans l'annuaire téléphonique et sur minitel ; il est situé rue de la harpe, dans le quartier Saint-Séverin ; il comprend un restaurant, un "espace" pour expositions, une boutique de vins (c'est cette dernière qui m'y a amené, il y a 2 ou 3 ans).

Je termine en souhaitant que vous nous donniez encore pendant longtemps le plaisir d'apprendre en lisant vos "divertissements grammaticaux". Je souhaiterais aussi qu'un jour vous tentiez de guérir ce défaut bien contemporain qui consiste à abuser soit des majuscules soit des minuscules (surtout depuis 1968 ...) ; il faudrait enfin revenir à un usage plus mesuré, plus logique (?), des unes et des autres !

Bon courage (il vous en faut beaucoup car vous luttez contre la pente naturelle des gens en matière de langage !).

Dalmi

Jean-Michel Barrault
3 rue Guy Louvel
35400 - Saint-Malo

Le 11 juillet 1991

Reçue le 22-7

Monsieur H.C. Perrot
Architecte en chef des monuments historiques
6 rue Lafayette, 35 000 - Rennes

Monsieur l'architecte en chef,

Si la remise en état du bastion de la Hollande, à Saint-Malo, ne peut être que saluée avec enthousiasme, le texte du panneau qui présente les travaux me parait moins heureux. Ecrivain professionnel et journaliste au Figaro, je suis choqué par une utilisation aussi approximative de la langue française. Voici en effet ce que je lis :

" Les ouvrages défensifs ont été altérés (...) sans pour autant qu'un dispositif homogène n'ait (1) été conservé.
" Toutefois, ces ouvrages sont très bien documentés (2), et de nombreuses traces subsistent ce qui permet d'envisager une reconstitution fidèle et attestée (3). Ces espaces publics (...) peuvent s'avérer (4) dangereux. "

La langue française fait partie de notre patrimoins. La direction des monuments historiques qui dépend du ministère de la culture se doit de la respecter au même titre qu'un bâtiment prestigieux.

En cette période de vacances, des dizaines de milliers de promeneurs sur les remparts de Saint-Malo vont lire ce texte et s'étonner, j'espère, de ces fautes, néologismes et impropriétés de termes.

Une rectification de ce panneau, effectuée d'urgence, serait opportune.

Je vous remercie à l'avance de l'intervention que vous pourrez faire auprès de la direction régionale des monuments historiques, responsable sans doute de ce galimatias prétentieux, et dont l'adresse ne figure pas sur le panneau litigieux, et vous prie d'accpter, Monsieur l'architecte en chef, l'assurance de mes sentiments distingués.

(1) Ce n' est inutile.
(2) "Une abondante documentation existe sur ces ouvrages" serait plus opportun. Un chercheur peut être bien documenté, pas un objet !
(3) "Une reconstitution fidèle." serait suffisant.
(4) Consulter le sens de ce verbe. "être dangereux" conviendrait.

Copie à Aristide, Divertissements grammaticaux, Le Figaro Littéraire.

Tout fout le camp, chez Aristide, le respect de la langue comme la pierre des remparts !

Avec ma fidèle admiration,

T.l.s.e (3/XII-91)

Cher Maître ès lettres francophones,

Le Fig. Mag. de la semaine (N° 14705) imprime sur papier glacé (p. 191), à propos du mariage d'une œnologue — qui a "de l'aile et de la cuisse" — ☆ que les deux époux ("burèrent") heureux ! — sans doute jusqu'à rouler sous la table...

Horresco referens.

C. L., Toulouse

[Christian LACOMBRADE
129, av. des Minimes
31200, T.l.s.e.
Tél: 61.47.57.54]

DOCTEUR JEAN THUILLIER
ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTÉ
EX-DIRECTEUR SCIENTIFIQUE
A L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ
ET DE RECHERCHES MÉDICALES

6-12, RUE RAFFET
75016 PARIS
527-10-00

LE FIGARO LITTERAIRE
Rédaction
à l'attention d'ARISTIDE
37, rue du Louvre
75002 PARIS

Paris, le 4 décembre 1991

Monsieur,

De plus en plus, dans le langage de la Télévision on se moque de la concordance des temps avec "si". Des journalistes de l'écrit, suivant leurs confrères du parlé estiment que "s'il fera beau demain, ils sortiront sans parapluie" et qu'ils "commenteront l'attitude des prévenus si le procès s'ouvrira à la date prévue". Ils avouent également qu' "ils seraient allés écouter Le Pen si leur rédacteur en chef l'aurait voulu."

Appréciant vos chroniques, je pense qu'un rappel de la règle de concordance des temps pourraît être salutaire - à notre "chère et vieille langue".

Avec mes sentiments attentifs et reconnaissants pour votre ferveur.

Docteur Jean THUILLIER

Docteur R. FÉRY
43, avenue de la Gloire
31500 TOULOUSE
Tél. (61) 80-86-04

Cher Aristide,

Que pensez-vous de cette fâcheuse manie qu'ont les gens de télévision d'introduire la locution "est-ce que" dans toutes leurs questions ?

Par exemple, au lieu de dire : - que pensez-vous de ..., ils disent : - qu'est ce que vous pensez de ... et.

C'est ainsi que dimanche 22 décembre à midi, le président Antoine Pinay s'étant prêté, sur la chaîne A2, au jeu de "l'heure de vérité" animé par F. H. de Virieu, fut interrogé par les trois compères habituels de l'émission, Mlle Du Roy, Duhamel et Colombani. Tous trois ont utilisé la formule à profusion mais le jeune Colombani battit sûrement tous les records et l'employa plus d'une douzaine de fois.

N'est-il pas plus simple — et plus élégant — de dire : - Comment allez vous ? plutôt que - Comment est-ce que vous allez ?

Le beau langage n'est sûrement pas la principale qualité des gens de télévision, mais ne pourriez-vous pas leur donner parfois la leçon, même si vous n'êtes pas sûr d'être toujours entendu ?

Bien fidèlement vôtre,

Féry

le 23.12.91

Chatou, le 13/I/1992

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre interrogation sur "espérer contre toute espérance".

En Mathématiques, l'espérance est schématiquement la probabilité pondérée d'un évènement : espérer contre toute espérance, c'est donc espérer l'improbable, et je renvoie à l'appui de mon opinion au livre Mathématiques de l'Action publié par P. Rosenstiehl et J. Mothes chez Dunod (1965), où il est même mentionné, à la page 278, l'opposition entre espérance mathématique et espérance morale.

Persuadé que je ne serai que l'un des nombreux utilisateurs des calculs statistiques qui vous écriront, je vous écris cependant pour vous dire ainsi tout l'intérêt que je porte à vos divertissements grammaticaux.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations.

J Graviche

Jacques GRAVICHE
22 rue LABÉLONYE
78400 CHATOU

Abbé Louis Calle
Maison N.D.
46130 BRETENOUX

le 13 janvier 1992

Monsieur,

Bon jour, comme on dit de nos jours, et Bonne Année.

Je ne suis pas un "serveur de texte" ; voici seulement quelques réflexions au sujet de votre billet de ce jour.

Les mêmes mots, dans toutes les langues sans doute, ont souvent plusieurs sens, proches ou éloignés, voire contraires.

En grec, il y a, en particulier deux mots pour désigner espoir et espérance ἔλπις et ἐλπίδα.

L'emploi le plus ancien - que je connaisse - de l'expression : "espérer contre toute espérance" est de St Paul dans l'épître aux Romains IV 18-19

Une traduction, est toujours un problème, mais d'après le contexte de la lettre de St Paul, le sens est très clair : il signifie : espérer contre toute attente contraire ; elpis, signifie aussi : attente.

Saint Paul rappelle dans ce passage

qu'Abraham croyait en Dieu, espérait en Dieu quelles que puissent être les apparences ; il croyait contrairement à ce à quoi l'on pouvait s'attendre.

En français, aussi, nous avons le mot espoir et le mot espérance. Espoir signifie : souhait hypothétique : j'espère qu'il fera beau, que je n'aurai pas la grippe.

Espérance, au sens religieux chrétien, signifie : certitude ; certitude d'obtenir ce qu'on attend dans la Foi ; l'Espérance est comme une fille de la Foi. Quoiqu'en ait dit Péguy, si on a la Foi, on a l'Espérance.

Mais vous allez encore m'accuser de déformation professionnelle !

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sentiments dévoués

Louis Callé

YANN RIGAUD-BRIX
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NAVALE
PRÉSIDENT DE CHAMBRE HONORAIRE DES TRIBUNAUX
DE COMMERCE DE PARIS ET DES HAUTS-DE-SEINE
165, BOULEVARD BINEAU
92200 NEUILLY SUR SEINE HAUTS-DE-SEINE
TÉL. (1) 46 24 35 51

14 janvier 1992

Monsieur ARISTIDE
"Divertissements Grammaticaux"
LE FIGARO
37, rue du Louvre
75.081 PARIS CEDEX 02

Cher Monsieur,

Je me suis régalé, comme d'habitude, à la lecture de votre rubrique du Lundi 13 janvier 1992.

Il y était question de l'accord des ON, et je vous avoue que je suis choqué depuis longtemps par l'usage fréquent de ce pronom indéfini comme sujet au pluriel.

N'en déplaise aux dames DURAS et YOURCENAR, je garde en ma mémoire les leçons de notre admirable professeur d'His-toire de LAKANAL, M. PANTHIER, qui, en 1918 (c'était hier) nous faisait réciter, en vieux français, les clauses du traité de Verdun. Si je ne me trompe, la dernière phrase en est: "Sicom Om, per dreit, son fradre salvar dist".

"Om dist": Om entraînait bien le singulier de dist !

Avec mes voeux chaleureux de bonne année,

Fidèlement à vous,

Rigaud-Brix

P.-S. - Les dames citées ne sont pas infaillibles: : une phrase prêtée à Hadrien sur la rotondité de la terre (à cette époque!) m'est restée en travers de la gorge...

R.B.

Lyon le 15 janvier 1992

Cher Aristide,

Je suis consterné par votre dernière chronique. Nous avions obtenu, au bout de deux ans, que Baudelaire fût orthographié Baudelaire à la station Cluny-Sorbonne, et voilà que vous accréditez la construction barbare "on sera mariés" en vous référant à une malheureuse qui ne peut pas écrire une page sans commettre au moins une faute de français (Mme Duras, soi-disant)

Pourquoi pas : "on se marient demain" ou "on se marions", cette dernière tournure aurait d'ailleurs un petit côté patois plus savoureux -

Avec tristesse

Henry Bouillier

H. Bouillier.

abbé A. Fernandez
5, rue Dufrénoy
75116. PARIS

Mr "Aristide"
Le Figaro Littéraire
37, rue du Louvre
75081. PARIS

Paris, le 17 janvier 1992

Monsieur:

A la suite de votre demande, dans le supplément littéraire du Figaro (13 janvier), sur le sens de la particule "contre" dans la célèbre phrase de saint Paul, je me permets de vous envoyer mon opinion, bien que je ne me trouve pas du tout parmi les savants lecteurs, mais parmi les théologiens amateurs de la grammaire.

"Espérance", au sens propre, peut signifier : l'expectative naturelle (fondée sur les énergies propres ou sur les événements extérieurs) et la conviction transcendante (celle-ci fondée sur l'adhésion à la providence divine). Dans les deux cas, il s'agit de biens personnels, contingents et difficiles à obtenir, mais possibles.

"Espérer contre tout", dans le sens strict des mots, est contradictoire ; il y aurait un usage équivoque du terme "espérer", au lieu de "désirer" (par exemple : "le diable espère que Dieu soit malheureux"). Il n'y a pas d'espérance de l'impossible connu comme tel, sauf peut-être dans une philosophie unidimensionnelle ou de l'absurde. Le cas d'une espérance illusoire, engendrée par l'erreur, requiert un discernement en dehors de la linguistique.

"Espérer (au plan humain naturel) contre toute espérance (naturelle aussi)" ne peut avoir qu'un sens métaphorique ou hyperbolique. Il vaudrait mieux dire : "espérer au dessus de toute désespérance".

"Espérer (avec espérance théologale) contre toute espérance (naturelle)" a une cohérence interne, bien encadrée dans le contexte chrétien de son auteur. Dans l'épitre aux romains, Paul observe qu'Abraham, soutenu par une espérance heroïquement ferme, a cru en la promesse de Dieu (naissance d'un fils et descendance nombreuse) : un grand bien, certainement impossible aux forces de la nature et de l'histoire, mais assuré par la fidélité et la toute-puissance divine.

Je suppose que d'autres compléments d'exégèse sur cette expression paulinienne, se situeraient en dehors de votre prestigieuse rubrique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A Fernandez

GÉRARD DELANNOY
39, rue de Rochefort
71100 CHALON-sur-SAÔNE
☎ 85 46 57 81

Cher Monsieur,

Contre toute espérance... peut-on justifier cette expression? Je m'y risque: l'espérance n'est ici ni le sentiment qui nous fait vivre ni la vertu théologale mais plutôt la probabilité statistique.

Ainsi peut-on parler d'espérance quant à divers événements plus ou moins probables -ou improbables-: la baisse du chômage, l'Europe des 27 , la paix dans le monde entier ou l'envol des andouilles - encore que, pour ce dernier exemple, métaphoriquement....

Ne pourrait-on d'ailleurs rapprocher cette expression d'une autre: "prendre un parti désespéré" (il ne s'agit pas d'adhérer au PC!) qui n'est pas choisir le désespoir mais bien plutôt espérer -sens moral- contre toute espérance -sens mathématique-.

Assez sur ce sujet. J'en profite pour vous demander d'intervenir auprès des journalistes sportifs du Figaro pour qu'ils nous précisent si, sur le chemin du retour, le périple en question passe par Rabat ou Le Caire. (voir document ci-joint)

J'apprécie beaucoup vos divertissements grammaticaux chaque semaine. Aimant autant la musique que la grammaire, j'ai goûté vos explications sur l'accord des on. Désormais, on pourra dire "enfin, clair on!".

Bien cordialement.

Paris Le Cap

En route pour un périple de 13 000 km... Ari Vatanen, sur Citroën est le favori du premier rallye raid Paris-Le Cap, qui après avoir traversé la France hier, puis la Méditerranée, aujourd'hui et demain, prendra son véritable départ jeudi de Libye. Plus de 300 équipages traverseront onze pays avant d'arriver en Afrique du Sud le 16 janvier. (Photo Cristofoli Reuter.)

L'article **Jean-Yves LE GONIDEC**, page 12)

Pierre ESCANDE
12 Place du Mal Juin
75017 PARIS
=:=:=:=:=:=:=

PARIS, le 26 Janvier 1992

Monsieur ARISTIDE
Le FIGARO Littéraire
37 Rue du Louvre
75081 PARIS CEDEX 02

ENTREPRISES PUBLIQUES

Édith Cresson reçoit les patrons à déjeuner

Le premier ministre Édith Cresson a reçu, hier au cours d'un déjeuner, plusieurs dirigeants d'entreprises publiques. Parmi les invités, figuraient notamment le président du groupe Air France, Bernard Attali et le numéro deux de la Régie Renault Louis Schweitzer. Le ministre du Travail, Martine Aubry était également présente. Il s'agissait, selon Matignon, de faire un *« large tour d'horizon de l'actualité économique nationale et internationale »* avait été effectué au cours de cette réunion. Il est cependant fort probable que l'établissement de nouvelles relations sociales dans l'entreprise a été abordé, de même que les plans de suppressions d'emplois prévus dans les groupes publics.

Monsieur.

Je me permets de vous envoyer une coupure du Fig-Eco du 25 Janvier.

Dans la phrase soulignée, l'accord de l'adjectif " présente" avec " Martine AUBRY " me surprend car le nom du minis est une incise et aurait dû être entre deux virgules (Ah! les virgules, ces grandes méconnues ou plutôt délaissées) on aurai donc écrit : " Le Ministre du Travail, Martine AUBRY ,était également présent, ". Ou si on avait voulu préserver la féminit de notre Ministre on aurait pu écrire:

" En tant que Ministre, Madame Martine AUBRY était présente

=:=:=:=

Quant à la phrase suivante, j'ai vainement cherché le sujet de " avait été effectué " et je n'ai pu rétablir une phrase grammaticalement correcte, même en essayant d'y insérer un quelconque pronom relatif manquant.

En communion avec vous pour une langue française correcte je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pierre Escande

25.24.82.37

69, rue de la Boule d'Or
10100 Romilly sur Seine

ABBÉ CLAUDE DUPRÉ

"Contra spem in spem credidit" (Epître aux Romains 4,18) à propos d'Abraham et de l'âge de Sara. J'avais renoncé à retrouver cette citation lorsqu'elle m'est tombée sous les yeux (messe de St Jean Bosco le 31 janvier)

Avec mon meilleur et religieux souvenir,

en espérant que vous n'êtes pas souffrant car je n'ai plus le plaisir de vous lire dans le Figaro littéraire depuis quelques semaines

C. Dupré

LE SOIR
DE BRUXELLES

SERVICES PARISIENS
90, rue d'Amsterdam, 75009 - Paris
Téléphone: (1) 42.82.90.10

Paris, le 11 février 1992

à Monsieur Maurice CHAPLAN

Cher Maurice,

Mon Dieu, que la page 2 du "Figaro Littéraire" est triste depuis que votre prose allègre s'en est absentée ! J'ai vu à quelque cabale ourdie contre vous par des confrères bienveillants. Je connais les détours du serail... Mais non, hélas ! au téléphone, on me répond que vous êtes sérieusement malade. Est-ce bien raisonnable ?! J'ose espérer que tout cela n'est que provisoire ; et, si c'était sérieux, sachez combien un de vos lecteurs fervents se trouve de cœur avec vous ! Allons, guérissez vite, et, dans l'ordre, remettez-vous à votre grimoire, pour le plus grand plaisir de tous : c'est, en tout cas, ce que je vous souhaite le plus sincèrement du monde.

Ne nous faites pas languir, car je crois savoir que nous sommes nombreux à patienter...

Croyez, cher Maurice — et confrère — en mes sentiments les plus cordiaux,

Jacques Cordy

APPENDIX V

APPENDIX V: POEMS

The following Chapelan poem was sent to *Le Figaro littéraire* by Madame Jeanne Cressanges. It appeared on 30 March 1992.

Un caillou frappe à ma fenêtre
lancé par une main d'enfant
un chat miaule un merle s'envole
une rougeur stagne au couchant
demain il va falloir renaître
descendre les marches du jour
côté jardin ou côté cour
en attendant de ne plus être
ainsi traduit son nevermore
l'ombre à sa table du poète
qui la plume aux doigts se répète
qu'en lui tout se meurt sauf la Mort

11 décembre 1991

This earlier version of the poem, in two quatrains, was dictated to me by Maurice Chapelan in June 1991. In his latter years he gave his poetry no punctuation. Here he has *oiseau* instead of *merle* and the last line has been changed in the later version.

Un caillou frappe à ma fenêtre
lancé par une main d'enfant
un chat miaule un oiseau s'envole
une rougeur stagne au couchant

demain il va falloir renaître
descendre les marches du jour
côté jardin ou côté cour
en attendant de disparaître

After his death, Jeanne Cressanges sent me a typed version of a poem Maurice Chapelan had incorporated into a letter written to me by hand on 29 October 1987. There are few differences between the two versions. The typed version is addressed thus:

A une Anglaise

and opens with these words:

My dear and great Lady

It ends not with a question mark but with *points de suspension* and has capital letters at the beginning of each quatrain only. Here is the original version, every line of which opens with a capital:

My dear and great Mary qui n'aimez pas les vers
Ces quatrains qu'il faudra que vous lisiez quand même
Vous diront tout d'abord que vraiment je vous aime
En vieil ami fourbu vaniteux et pervers

J'aime en vous votre esprit séduit par Aristide
Le vilain que je suis s'y contemple si beau
Que l'oiseau croassant de Coye est un corbeau
Qui se prend désormais pour un aigle splendide

Cela n'a pas de prix à quatre-vingt deux ans
Quand il ne reste plus qu'un souvenir de couille
* *Entre des os craquant corrodés par la rouille*
Après avoir perdu ses cheveux et ses dents

Comme je vois en vous une charmante abbesse
Je vous ouvre mon coeur ma cervelle et mes reins
Certain qu'avec Peter champion des époux sains
Vous garderez pour vous ce qu'ici je confesse

Confesse contenant ce qui n'est plus mon lot
A quoi servirait-il d'ajouter un seul mot?

* NOTE: In both versions *craquant* is spelt thus.

Aristide gave me the following humorous poem in August 1986.

A Luce Gaudeau, qui s'y connaît

La geste de Dunois

Dunois pour la croisade était parti content:
De sa femme Ysabeau les désirs inconstants
Se trouvaient défendus par un terrible piège,
Où le fond de sa chatte était l'aimable siège.
Qu'on y risquât sa queue, il vous la coupait ras
Et l'imprudent baiseur était fait comme un rat.
Dès son retour, Dunois inspecta les braguettes
Pour juger de qui fut ou ne fut point honnête,
Exigeant de chacun qu'il exhibât son noeud.
On vit les uns pâlir, d'autres devenir bleus,
Car ils n'avaient plus rien qui garnît leur culotte.
Um seul sortit le sien, dont le long manche flotte:
Dunois l'examina, s'assurant de la main
Qu'il n'avait point affaire à un leurre inhumain,
Puis il ouvrit les bras à ce vassal fidèle,
Le couvrit de baisers, le donna pour modèle
A tous les écourtés par le chat d'Ysabeau.
Onc avait-on ouï dithyrambe plus beau?
Mais le héros ne put répondre à la harangue.
Ce loyal serviteur avait perdu sa langue!

Jean, sire de Joinville.

Moralité

Qui que ce fût avec qui l'on couchât,
Il ne faut point donner sa langue au chat.

Aristide, 27 avril 1970.

FL 30 mars 1992 **POÉSIE**

Un inédit de Maurice Chapelan

Un caillou frappe à la fenêtre
lancé par une main d'enfant
un chat miaule un merle s'envole
une rougeur stagne au couchant
demain il va falloir renaître
descendre les marches du jour
côté jardin ou côté cour
en attendant de ne plus être
ainsi traduit son *nevermore*
l'ombre à sa table du poète
qui la plume aux doigts se répète
qu'en lui tout se meurt sauf la Mort
11 décembre 1991.

Aristide, qui vient de nous quitter, était sous ce nom, grammairien charmant et défenseur spirituel de la langue française. Mais il était aussi, sous le nom de Maurice Chapelan, un poète délicieux et malicieux. Il avait publié, en 1989, chez Grasset *Amante en abîme* et en 1990 aux éditions Le Cherche-Midi *Amoroso.* Le poème ci-dessus est inédit. Il est l'un des derniers textes écrits par celui qui fut si longtemps notre collaborateur et notre ami.

APPENDIX VI

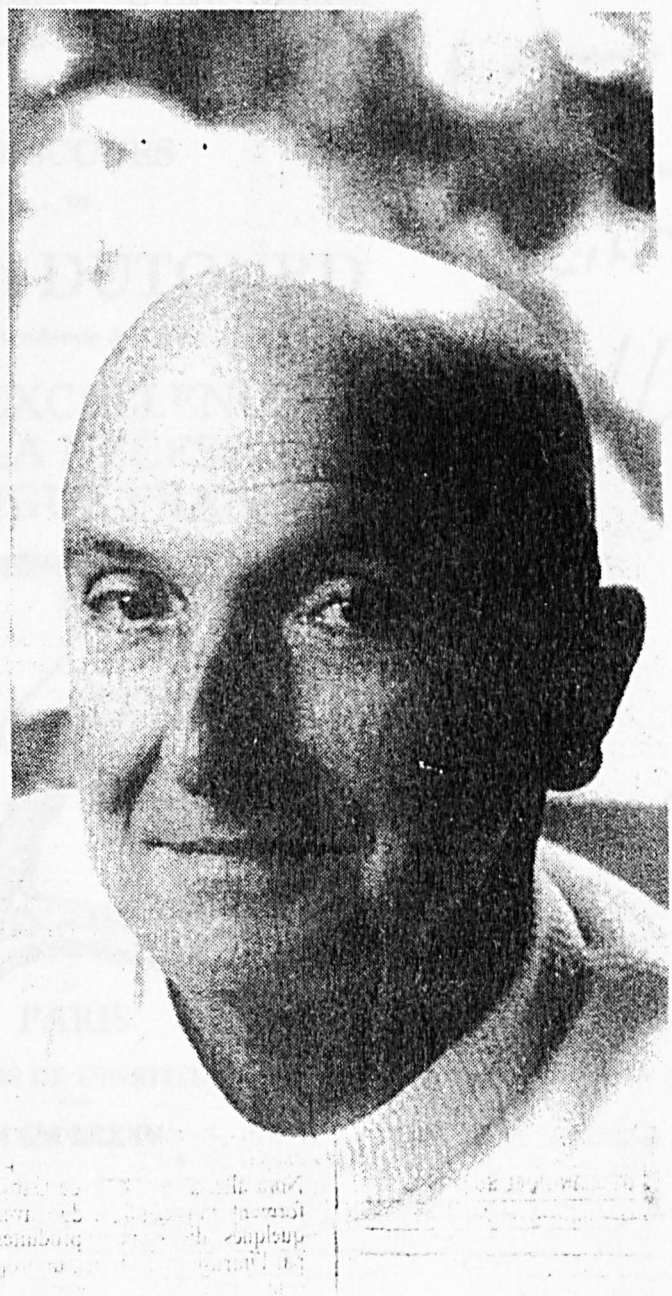

Aristide : « Il faut être impitoyable lorsque la clarté de la langue française est en jeu. »

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

tenue le jeudi 19 décembre 1985

A Maurice Chapelan
ce discours écrit
spécialement pour
Arlette

DISCOURS

DE

M. Jean DUTOURD

de l'Académie française

DE L'EXCELLENCE ET DE LA NÉCESSITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

PARIS

PALAIS DE L'INSTITUT

M CM LXXXV

INSTITUT
1985. – N° 26

Maurice Chapelan

The garden of 71 rue Blanche at Coye-la-Forêt

Maurice Chapelan

Maurice Chapelan and Mary Munro-Hill

Le Figaro 17 mars 1992

Mort de Maurice Chapelan

Notre ami Maurice Chapelan, dont le pseudonyme était Aristide, est décédé dans sa quatre-vingt-sixième année. Par le biais de ses « Divertissements grammaticaux » dans *Le Figaro littéraire*, tous les lundis, il aura occupé une grande place au cœur de la vie littéraire. Ses chroniques, vives, alertes et talentueuses, lui valaient un abondant courrier qui témoignait de l'attachement de ses lecteurs.

Dans le prochain *Figaro littéraire*, Jean Dutourd évoquera la figure de Maurice Chapelan, qu'il a bien connu.

Aristide : la fantaisie dans le style

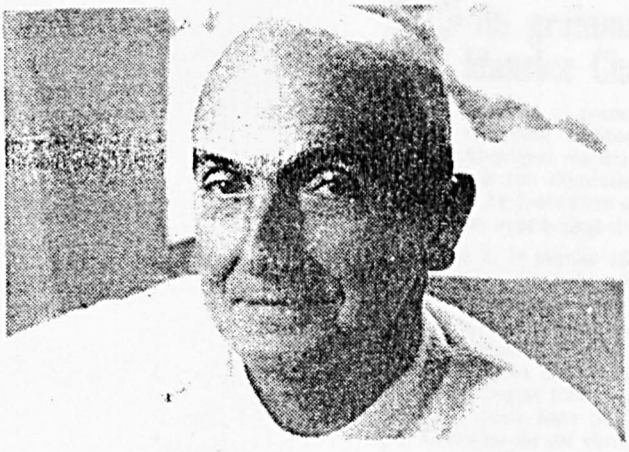

Maurice Chapelan, la grammaire souriante. (Photo Le Figaro)

J'ai une peine infinie. Je n'entendrai plus cette voix sarcastique m'appeler au bout du fil, de la rue Blanche, de Coye-la-Forêt. Une forêt qui semblait blanche de neige. Une voix venue du fond du temps, de toute la pureté française, une voix qui respecte la règle de la concordance des temps, la voix de Voltaire. Une voix qui riait et qui me faisait rire. L'équivalent d'une cure d'altitude. Le remède souverain contre la morosité de la France.

PAR PAUL GUTH

J'ai tant de peine que tous les souvenirs bio-bibliographiques se bousculent dans ma tête.

Maurice Chapelan était né à Valence (Drôme), le 1er janvier 1906. Sa première farce : venir au monde déguisé en paquet cadeau. Études dans des établissements libres, à Saint-Affrique et à Béziers, qui teintèrent ses sarcasmes d'eau bénite. Entré en journalisme en 1947, il tint la rubrique *Usage et Grammaire* au *Figaro Littéraire*, masqué du pseudonyme d'Aristide, sous la férule du terrible Maurice Noël.

Une dérive vers l'édition : directeur littéraire chez Grasset de 1953 à 1968, des tentations libertines, genre 18e siècle chatouillaient déjà sa syntaxe. Il dirigea chez Lattès, la collection « Les Classiques interdits ».

Son humilité renversante nous faisait trop oublier qu'il était aussi un merveilleux écrivain : libre, spontané, rieur, émouvant. Il publiait des livres par mégarde, comme un monsieur étourdi qui oublierait sur un fauteuil du salon le bouquet qu'il apportait à la maîtresse de céans. La liste de ses ouvrages fait alterner poèmes, essais, romans, critiques... *Nada*, *Anthologie du poème en prose*, *Anthologie du journal intime* , *Pensées et maximes de Sainte-Beuve*, *Main courante*, *Lire et écrire*, *Amoralités familières*, *Amours amour* , *Mémoire d'un voyou*, *Rien n'est jamais fini*, *Amante en abîme* (poèmes), *Amoroso* (roman), *La Langue française dans tous ses débats*.

Sous le pseudonyme d'Aymé du Bois-Jolly, il taquina sa fibre gauloise : *Les Mémoires d'une culotte*, *Les Confessions d'un plombier*, *Le Confesseur confessé*, *Le Petit Oiseau d'Anatole*.

Les lauriers couronnèrent sa tête indocile. Prix du journal intime pour *Main courante* (1957), Prix de la critique de l'Académie française (1974).

Aristide stigmatisait la décadence du français contemporain. Sans oublier les responsabilités des media. Des fautes inconcevables sous la plume d'un élève du certificat d'études il y a quarante ans. On ne respecte plus l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir. Même mépris pour la conjugaison des verbes et la phonétique.

Dans *Le Figaro* du 3 avril 1989, Jacques Laurent loue *« La langue française dans tous ses débats »*, un recueil des chroniques d'Aristide : *« Un libéral intraitable. Il se réclame de Littré et de Grévisse sans pour autant les idolâtrer... On lui a fait une réputation de sévérité tatillonne qu'il ne mérite pas. Sans tomber dans le laxisme, Aristide défend les victimes du purisme. »*

Trois exemples de la philosophie d'Aristide :

— Il faut être impitoyable lorsque la clarté de la langue française est en jeu.

— On n'a jamais raison de se priver d'une tournure syntaxique lorsqu'elle est logique, élégante et claire.

— Chacun est libre de donner aux noms de ville le genre qui lui plaît.

Le 29 juillet 1964, André Billy dans *Le Figaro* déclare, pour *Amoralités familières* : *« Maurice Chapelan occupe une place dans la longue tradition qui va de Montaigne à nos contemporains par Chamfort, Joubert, et d'autres. »*

Aristide l'inoubliable à jamais Aristidissimo !

P. G.

Jean-Luc NOTHIAS, page 11

Figaro mardi 17 Mars 92

Aristide

Maurice Chapelan, qui signait Aristide les « Divertissements grammaticaux » du Figaro littéraire, est mort. (Page 28)

Inflation

Le monde mercredi 18 mars p. 12

La mort du grammairien Maurice Chapelan

L'écrivain et grammairien Maurice Chapelan – surtout connu pour ses chroniques signées Aristide – est mort à son domicile de Coye-la-Forêt. Le journaliste du *Figaro* était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né le 1er janvier 1906 à Valence, Maurice Chapelan était entré au *Figaro littéraire* pour tenir la rubrique «usage et grammaire» en 1947. Sous le pseudonyme d'Aristide, il ne cessera plus, chaque lundi, de défendre la langue française, sans laxisme mais aussi sans purisme excessif. Certaines de ces chroniques ont été rassemblées sous le titre *la Langue française dans tous ses débats* (Bourin, 1989). Maurice Chapelan a aussi publié sous son nom des essais, des romans, des recueils de poèmes parmi lesquels *Amoralités familières* (Grasset, 1964), *Mémoires d'un voyou* (Grasset, 1972) et *Amoroso* (Le Cherche-midi, 1990).

Le Monde
18 mars 1992

LA MORT D'UN AMI

Aristide le délicieux

La mort de Maurice Chapelan, qui signait ici « Aristide », me rend bien triste. Surtout elle m'étonne : je le croyais immortel, mais là vraiment immortel (comme onne l'est qu'assez rarement à l'Académie française). C'est qu'il incarnait une certaine race de Français tels qu'on en trouve tout au long de notre histoire depuis Rutebeuf et qui semblent s'être assez raréfiés ces temps-ci. Je veux dire qu'il était l'irrespect fait homme, sauf pour deux choses : la grammaire et l'amour. Pour ce qui est de l'amour, presque tous ses ouvrages, romans, essais, contes libertins, poèmes, lui sont consacrés. La grammaire, la charmante et pure langue française, c'est ici, dans *Le Figaro littéraire*, qu'il la défendait avec une persévérance et une bonne humeur inébranlables.

Etiemble disait de Julien Benda qu'il était un de ses « contrepoisons », c'est-à-dire un auteur dont le bon sens, l'esprit droit, la subtilité le nettoyaient des bêtises à la mode. Aristide était un de mes contrepoisons. Sa petite rubrique était la première que je lisais le lundi dans toute la presse parisienne. Elle me rappelait chaque semaine que la langue française est un joyau qu'on ne saurait se lasser d'épousseter et de polir. Je n'étais pas le seul à être enchanté de lui : il recevait des monceaux de lettres de lecteurs.

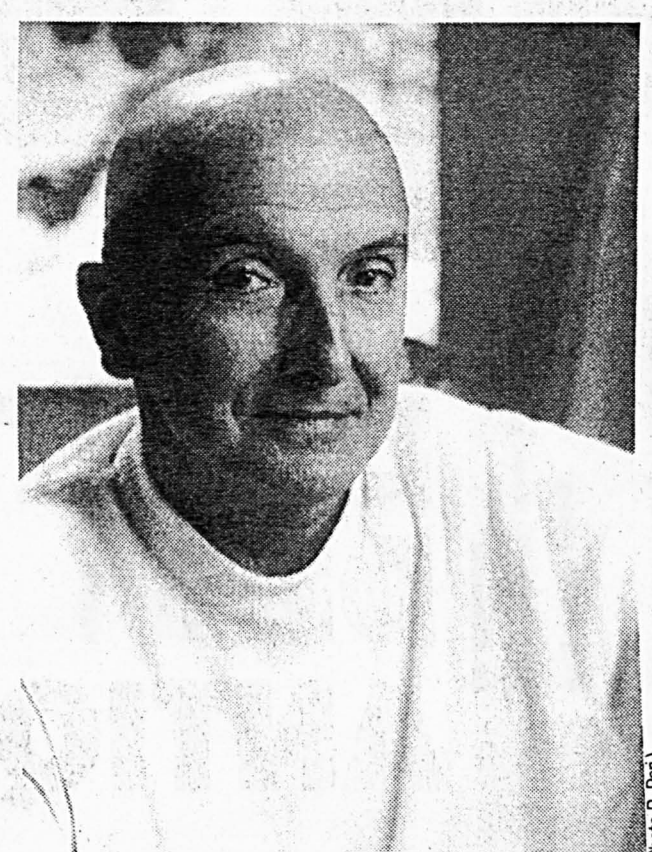

(Photo R. Pari.)

Moi-même, je lui ai plusieurs fois écrit pour le chicaner, et il me répondait en plaisantant dans sa chronique. C'était un jeu entre nous, entre deux vieux amis, et qui me manquera cruellement. On écrit des livres pour soi et pour quelques rares personnes. Maurice Chapelan était l'une d'elles, et dont l'approbation m'importait beaucoup.

Jeanne Cressanges a fait un joli et pénétrant portrait de lui, dans lequel elle montre l'homme qu'il fut, à la fois plein de passion et d'ironie, toujours gai, ou plus exactement adepte du rire, malgré quelques douleurs profondes, comme il y en a dans toute vie. Il y avait un peu de Léautaud en lui, mais plus gentil, plus moelleux, plus indulgent. Plus vulnérable aussi : *« Masque n'est pas cuirasse »*, disait-il. Il avait inventé un mot heureux pour se désigner : *« amoraliste »*, ce qui, en somme, le peint très bien. Jeanne Cressanges rapporte une parole baudelairienne de ce sceptique rieur : *« La vieillesse embellit tout ; elle a l'effet du soleil couchant dans les beaux arbres d'octobre. »*

En 1989, j'eus le plaisir de convaincre l'Académie d'attribuer au délicieux Aristide un prix pour son livre *Amante en abîme*. Sa réponse donne de cet homme qui était *« anarchiste en tout sauf en langue française »* le plus juste des croquis : *« Merci pour l'annonce de cette médaille de vermeil dont l'Académie française a couronné, si j'ose écrire, mon front vénérable. Ne sortant guère, je la porterai sur ma robe de chambre pour éblouir le préposé et l'aide ménagère, ou mieux, le facteur et ma femme de ménage. »*

Jean DUTOURD,
de l'Académie française.

Maurice Chapelan était un personnage chaleureux, savoureux, original. Ses livres, ses articles, ne ressemblaient à ceux de personne. Il relevait chaque semaine une gageure : réconcilier la grammaire et la fantaisie, la syntaxe et le sourire, le purisme et le dévergondage. Égayant d'une pointe de salacité sa croisade inlassable contre les solécismes, il faisait rire en traitant d'un sujet très sérieux. Dans une époque pompeuse et solennelle, il introduisait une malice bienfaisante, le goût des jeux de mots. La langue française perd avec lui le plus fantasque et le plus spirituel de ses amoureux. Il nous manquera. J. M. R.

vernissage le jeudi 21 janvier 93
de 16 à 22 heures.

MAURICE CHAPELAN

dit ''ARISTIDE''

ATELIER ART PUBLIC

36, rue Serpente
75006 Paris
Tél : (1) 43 25 37 51
Fax : (1) 43 25 00 75

Ouvert du mardi au samedi
de 13 à 19 heures

(1906-1992)

En hommage
à la qualité de l'œuvre littéraire
qu'il nous a laissée,

Et en souvenir de la longue amitié
qui l'a uni aux sculpteurs
Jacqueline Badord et Olivier Descamps

ses manuscrits inédits,
sa correspondance, ses livres,
accompagnés d'autoportraits et dessins

seront présentés
du 21 au 30 janvier 1993.

Le Conseil Municipal de Coye-la-Forêt

vous prie d'honorer de votre présence l'inauguration d'une plaque
à la mémoire de Maurice Chapelan dit Aristide,
due à la collaboration de Jacqueline Badord et Olivier Descamps,
sur la maison qu'il occupa quarante années

et qui sera dévoilée par Paul Guth
en présence de
Gilbert Balayn, Maire
Jacques Rimbert, Conseiller général
et diverses personnalités.

Un vin d'honneur, servi au Centre Culturel, clôturera la cérémonie.

R.V. 71, rue Blanche le Samedi 29 mai à 17 heures

NOTES